

THÈSE DE DOCTORAT

POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE
PUBLIQUEMENT LE 14 DÉCEMBRE 2024

LES DESTINS DE L'EXCLUSIVITÉ DANS LE COUPLE CONTEMPORAIN

SOUS LA DIRECTION DE :

AURÉLIE MAURIN SOUVIGNET
PROFESSEURE, UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

DEVANT LE JURY COMPOSÉ DE

JEAN-YVES CHAGNON, PROFESSEUR, UNIVERSITÉ SORBONNE
PARIS NORD, PRÉSIDENT DU JURY

BARBARA SMANIOTTO, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES, HDR,
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2, RAPPORTEUSE

EMMANUEL GRATTON, MAÎTRE DE CONFÉRENCES, HDR,
UNIVERSITÉ D'ANGERS, RAPPORTEUR

EVA ILLOUZ, SOCIOLOGUE, DIRECTRICE D'ÉTUDES À L'EHESS,
EXAMINATRICE

Sommaire

Préliminaires	1
Introduction	7
PARTIE 1 - CONSIDERATIONS GENERALES DE LA RECHERCHE	18
1. Méthodologie de la recherche	19
1.1. Le rapport du Sujet-chercheur à l'objet de la recherche	19
1.2. L'élaboration d'une problématique et d'hypothèses de travail	23
1.3. La démarche hypothético-inductive et éthique de la recherche	31
2. Approche théorique du couple	67
2.1. Recueil des données théoriques	67
2.2. Différents penseurs de l'approche psychanalytique du couple	71
2.3. Le couple comme réalité pluri-subjective	77
En conclusion de la partie 1	82
PARTIE 2 – VERS UNE TYPOLOGISATION DU COUPLE DANS SON LIEN A L'EXTERNALISATION RELATIONNELLE	85
3. Les trois invariants du faire couple contemporain, vers une tentative de définition	86
3.1. La dimension utilitariste dans le couple	90
3.2. La dimension sexuelle dans la dynamique de couple	119
3.3. La dimension amoureuse ou affective dans le couple	147
3.4. Tentative de définition du couple contemporain « C = L (SAMU) »	165
4. Typologie du couple dans son rapport à l'exclusivité	170
4.1. Le type exclusif et non exclusif	171
4.2. Les configurations des modèles relationnels selon le type de couple	172
En conclusion de la partie 2	191
PARTIE 3 - LE COUPLE (NON) EXCLUSIF DANS LA CULTURE	195
5. La (non) exclusivité coupale à travers les époques	196
5.1. Préhistoire	197
5.2. Antiquité	203

5.3.	Moyen Âge.....	209
5.4.	La période moderne	213
5.5.	Le couple contemporain, une construction postmoderne	219
5.6.	Ouverture sur l'émergence du « pur-Sujet soïque »	244
6.	Les institutions de la (non-)exclusivité	248
6.1.	Le couple, une institution ?	249
6.2.	La non-exclusivité face à l'effritement des méta-cadres des institutions de la centralité. L'émergence du pur-Sujet soïque	257
6.3.	Les organisations 2.0 de la médiatisation (non-)exclusive	272
	En conclure de la partie 3	283
	 PARTIE 4 – LA NON-EXCLUSIVITE TRANSGRESSIVE. UNE CERTAINE IDEE DE L'INFIDELITE.....	286
7.	Les quatre attributs de la non-exclusivité transgressive.....	288
7.1.	Le secret.....	288
7.2.	L'alchimie sexuelle.....	293
7.3.	La part affective	302
7.4.	La latéralisation de l'acte	306
8.	L'institutionnalisation du droit à la non-exclusivité transgressive : le cas <i>Gleeden</i>	320
8.1.	<i>Gleeden</i> face ou avec l'espace public ?.....	321
8.2.	Fondements idéologiques des applications extraconjugales	327
8.3.	Le reversement d'un système normatif au service d'une reconfiguration de l'exclusivité conjugale 335	
	En conclusion de la partie 4	338
	 PARTIE 5 - LA NON-EXCLUSIVITE ETHIQUE. UNE CERTAINE IDEE DES RELATIONS SENTIMENTALO-SEXUELLES PLURIELLES.....	342
9.	« Intruduction » clinique auprès de la communauté polyamoureuse.....	344
9.1.	Historicisation de l'investigation clinique	344
9.2.	L'immersion dans les groupes polyamoureux	355
10.	Quand le normal est le pathologique	365
10.1.	Le fonctionnement du couple non exclusif.....	365
10.2.	Portait clinique du Sujet non exclusif éthique. Tentative d'étiologie socio-environnementale.....	375
10.3.	Entre TDAH, TSA et... fonctionnement limite	398

11. La traumatophobie dans la dynamique des liens non exclusifs.....	411
11.1. Perspective interindividuelle : l'implication potentielle de la traumatophobie dans le choix de la non-exclusivité	412
11.2. Perspective groupale : la traumatophobie dans les dispositifs groupaux polyamoureux	426
11.3. La psychopathologisation : une défense face à la traumatophobie	434
12. Perspectives thérapeutiques face à la psychopathologie de la vie sentimentalo-sexuelle polyamoureuse	445
12.1. Les dispositifs groupaux polyamoureux, des espaces potentiellement thérapeutiques	445
12.2. La thérapie polyculaire analytique.....	451
En conclusion de la partie 5	462
 PARTIE 6 – PHASAGE DE LA VIE DU COUPLE (NON) EXCLUSIF EN FONCTION DE SES TYPLOGIES	 467
13. La construction du lien coupal	469
13.1. La phase d'expérimentation	470
13.2. La phase de lune de miel	492
14. Les vicissitudes du couple	502
14.1. La phase d'ambivalence.....	503
14.2. La phase de croisière	515
14.3. La phase de rupture	530
En conclusion de la partie 6	539
Conclusion générale	542
Glossaire	551
Bibliographie.....	564
Index.....	588

À Jocelyne et Didier

« Par une logique singulière, le sujet amoureux perçoit l'autre comme un Tout, et, en même temps, ce Tout lui paraît comporter un reste, qu'il ne peut dire »
(Roland Barthes, 1977).

« À chaque saison, à chaque anniversaire, à chaque événement de sa vie, correspond un amant au visage flou. Dans son amnésie flotte la rassurante sensation d'avoir existé mille fois à travers le désir des autres »
(Leïla Slimani, 2014)

« Les fidèles ne connaissent que le côté banal de l'amour : ce sont les volages qui en connaissent les tragédies »
(Oscar Wilde, 1890)

Remerciements

Je remercie...

Ma famille, les présents comme les disparus, et tout spécialement ma Marraine pour son dévouement quotidien sans lequel je n'en serais pas là aujourd'hui.

Noann Cunin pour son indéfectible soutien, sa patience et ses talents de relectrice, mais aussi de lectrice puisqu'elle a accepté de prêter, généreusement, sa voix pour la version audio de cette thèse.

Mes amis fidèles Anne Pichon, Dimitri Ratieuville, Faustine Rodon, Hakim Timimi, Loïc Hellebois, Maxime Suard, Olivier Magni et Simon Huet, pour leur intérêt pour mes travaux, leur soutien, et leur habilité à m'avoir offert des sasses de décompression sans lesquels ce parcours de thèse aurait pu s'avérer austère, si ce n'est hors sol. Je remercie particulièrement Bastien Valensi et Maxime Auzanneau pour nos expériences de vie partagées qui, d'une certaine manière, habitent en toile de fond cette recherche.

L'ensemble des professionnels que j'ai accompagné en supervision, formation ou analyse des pratiques, ainsi que les patients que j'ai pu accompagner en libéral. Ces rencontres cliniques sont le terreau sans lesquelles bon nombre de mes réflexions n'auraient pu germer.

Je remercie également tous les interrogés rencontrés au fil de mon enquête ethnographique pour leur temps, leur présence, leur confiance et l'authenticité de leur partage.

De même, je partage ma gratitude aux membres de la communauté polyamoureuse que j'ai fréquentés, dans le cadre de groupe de parole et d'échange via l'observation participante, pour leur accueil, patience, écoute tout comme leur confiance.

Nombre de mes collègues que j'ai fréquenté depuis l'obtention du titre de psychologue clinicien.

Je remercie particulièrement Christine Olivier pour m'avoir confié des interventions dans le champ de la psychosociologie, en lien avec mon objet de recherche, à mes débuts dans le champ de la clinique du travail et des institutions.

Mes anciens collègues de l'Université Sorbonne Paris Nord, en particulière Thierry Bustros et Feryal Arabaci-Colak pour la fertilité de nos élaborations « clinico-amicalo-théoriques » ayant indirectement trouvé racine dans mes lignes.

Mes anciens collègues de l'Université d'Angers lors de mon expérience d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, au sein de l'Unité de Recherche *CLiPsy*, notamment Emmanuel Gratton, Sharman Levinson, Claudine Veuillet-Combier et Aubeline Vinay. Je remercie tout particulièrement Hubert Chatrousse « mon colocataire de bureau », pour nos échanges fertiles, sa finesse intellectuelle et sa présence rassurante. Ma gratitude s'adresse également à mon « binôme d'ATER », Nolhan Bansard, pour son soutien sans faille, sa disponibilité, tout comme son engagement pédagogique communicatif.

Le CNPG, en particulier Bertram Durand, de m'avoir confié la charge d'enseigner auprès de leurs étudiants autour de la thématique du couple.

Ma gratitude se porte, évidemment, également auprès de l'ensemble des professionnels supervisés et étudiants côtoyés dans ces différents espaces.

Avec émotion je tiens aussi à remercier le Professeur Jean-Pierre Pinel. D'une part pour sa pédagogie inspirante, d'autre part pour sa confiance m'ayant encouragé à entreprendre cette aventure doctorale. Sa présence contenant et sécurisante nous manque.

Cynthia Fleury de m'avoir soutenu dans mon projet thèse et surtout de m'installer en libéral pour rencontrer une clinique cohérente avec l'objet de ma recherche.

Les participants du « séminaire de recherche doctorale » pour le partage de nos travaux et nos échanges autour de nos appréhensions en lien avec l'aventure doctorale qui limitèrent mon sentiment de solitude. Je remercie particulièrement mon ami, collègue et camarade de doctorat Quentin Ramirez pour son écoute, sa disponibilité et l'effervescence de nos interactions personnelles comme professionnelles.

Mon comité de suivi, Jean-Yves Chagnon, Clarisse Vollon et Elodie Jacquélet pour leur temps, contenance et leurs encouragements.

Les membres du Jury : Barbara Smaniotto, Emmanuel Gratton, Eva Illouz et Jean-Yves Chagnon. Je les remercie de m'avoir fait l'honneur d'accepter de discuter ma thèse et du temps qu'ils ont bien voulu accorder à sa lecture.

Enfin, il me semble cohérent de placer au plus près des lignes débutant ma recherche la personne sans qui elles n'auraient pu être rédigées, ma directrice de thèse, Aurélie Maurin Souvignet. Je suis honoré d'occuper cette place privilégiée de « premier étudiant doctorant » sous la direction de cette professeure d'une sagacité inspirante. Je la remercie indéfectiblement et souhaite souligner à cet égard la justesse comme l'exemplarité de son encadrement. Qu'il s'agisse de ses conseils sur le plan méthodologique, théorique, clinique ; son souci de m'offrir des opportunités professionnelles et intellectuelles congruentes à mon objet de recherche ; si ce n'est la distance adaptée qu'elle sut instaurer durant cette aventure, au gré des circonstances. Je lui dois, en partie, ce sentiment d'exister en tant que jeune Sujet-chercheur.

Résumé

Cette recherche pose l'hypothèse que la non-exclusivité, dans le champ du couple, relève d'une paradoxalité dans le lien entre un sujet et ses partenaires. Paradoxalité procédant d'enjeux éminemment identitaires et narcissiques.

Pour argumenter son développement, l'écrivain a recouru à une démarche de recherche hypothético-inductive, s'étayant sur trois méthodes : l'observation participante (auprès de groupes de parole de polyamoureux), des entretiens non directifs de recherche et ses expériences professionnelles de psychologue clinicien et thérapeute de couple. En appui sur des cas et vignettes cliniques, seront exploré quatre axes.

Le premier s'attellera à proposer une définition contemporaine du couple afin de dresser, ensuite, une typologie de ce dernier dans son rapport à l'externalisation de sa relation. Le second axe détaillera l'influence des mutations traversant notre cadre socioculturel « hypermoderne », sur l'essor des relations (non-)exclusives. Le troisième axe argumentera si, d'une part, la « non-exclusivité transgressive » (tel qu'un adultère) repose principalement sur le besoin de gratifier ce sentiment. D'autre part, si la « non-exclusivité éthique » (tel que le polyamour), est un choix de configuration de couple procédant moins d'un choix d'engager une relation non exclusive que d'une conséquence de souffrances identitaires-narcissiques. Un quatrième axe, s'emploiera à proposer un phasage des périodes clés par lesquelles un couple (non) exclusif contemporain passe, ou non.

Épistémologiquement, cette recherche soutiendra une approche complémentariste (Devereux, 1967) et transdisciplinaire (Ciccone, 2018), bien qu'elle s'inscrive principalement dans le champ d'une psychanalyse en extension (Kaës, 2015).

Mots clés :

Lien, Couple, Institution, Polyamour, Psychopathologie, Traumatisme, Souffrance identitaire-narcissique.

Thèmes de la recherche

- Proposition d'une typologisation des couples en fonction de l'externalisation de leur relation ;
- Exploration des mutations socioculturelles contemporaines sur les méta-cadres des institutions référées au couple (Famille, Mariage, Religion, etc.) ;
- Enjeu du traumatisme primaire et/ou secondaire dans le choix de s'orienter dans un couple (non) exclusif ;
- Penser les dispositifs groupaux contemporains dans l'accompagnement des couples (non) exclusifs ;
- Description des différentes phases pouvant traverser le couple contemporain en fonction de son rapport à l'externalisation relationnelle.

Préliminaires

Le couple, sans lui, le monde que nous connaissons ne serait pas le même. Il a façonné nos imaginaires individuels et collectifs, nos objets-culturels, a permis des révolutions, des avancées sans précédent, offert des œuvres d'art inestimables quand il n'a pas causé des désastres... Il a contribué à l'écriture du script de l'histoire de l'humanité, « pour le meilleur et pour le pire », oserai-je dire. En effet, sans lui, le livre le plus vendu n'aurait pas été la Bible puisqu'Adam n'aurait pas sa Ève ; nous ne compterions pas sept merveilles du monde si Shah Jahan n'avait pas fait construire le Taj Mahal pour sa défunte épouse Mumtâz Mahal ; le duo historico-iconique de la psychanalyse, Sigmund Freud et Carl Gustav Jung, ne se serait probablement pas rencontré si ce dernier n'avait pas fréquenté Sabina Spielrein (V. Gelly, 2018) ; le prix Nobel de physique, concernant la découverte de la radioactivité naturelle, n'aurait pas été décerné à Pierre et Marie Curie en 1903 ; les crimes du gang Barrow n'auraient pas une coloration érotique si Bonnie Parker n'était qu'une simple complice de Clyde ; il n'y aurait pas d'« *Hymne à l'amour* » si la passion d'Edith Piaf et de Marcel Cerdan n'avait pas vu le jour ; la première femme graciée, qui plus est par deux fois, sous la cinquième République n'aurait pas été Jacqueline Sauvage ; et, si le couple n'existait pas, vous lecteurs, vous seriez occupés à tout autre chose en ce moment même qu'à parcourir ces lignes car je n'aurais pas eu le plaisir d'avoir à les écrire dans ce préliminaire. Le terme « préliminaire », évocateur eu égard de l'environnement charnel d'un couple, est entendu ici comme ce qui précède à l'élaboration de la recherche. En ce sens, j'entends dans cette partie définir l'ensemble des termes fondamentaux qui parcourent mon écrit. Je m'appuierai ainsi sur ceux titrant ma thèse : « *Les destins de l'exclusivité dans le couple contemporain* ». La première notion que nous explorerons sera celle de couple.

Le couple : un instrument et le résultat d'une liaison

La définition que je m'apprête à exposer sera relativement simpliste puisque nous nous attarderons concrètement à l'étayer dans le chapitre 3. Pour l'heure, disons simplement qu'étymologiquement, « couple » vient du latin classique *copula* : « lien, chaîne ; groupe de deux personnes liées par l'amitié, l'amour »¹ (CNRTL). À ce stade, nous considérerons que le

¹« CNRTL » (Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales) : <https://www.cnrtl.fr>

concept de *lien* nous semble être l'élément essentiel pour définir et penser ce terme. Là est sa principale caractéristique, le couple se présente, d'après moi, comme un instrument de liaison mais aussi comme le résultat de la liaison.

La notion de lien

À toute fin utile, je propose de brièvement définir cette notion de « lien » afin que nous ayons une représentation relativement commune quant à ce que j'entendrai par *lien* durant cette recherche. En effet, étant donné que nous considérons qu'il s'agit de l'instrument et du résultat de ce pour et par quoi les Sujets établissent cette relation, il est fondamental d'appréhender ses caractéristiques. Je propose, à cet effet, de m'appuyer sur les considérations d'Alberto Eiguer puis de Janine Puget.

« Ce concept de lien « réunit » trois psychismes, celui du sujet, celui de l'autre et celui de la relation entre eux, sans privilégier aucun de ces trois termes [...]. Le lien est la relation de réciprocité entre deux sujets (ou plusieurs) dont les fonctionnements psychiques sont articulés et s'influencent mutuellement ; pensées, affects et actes interagissent. Pour les deux sujets, le lien est constitué comme une instance ou une entité qui est inconsciemment vécue comme un tiers ; le lien est l'un plus l'autre et aussi « ni l'un ni l'autre » (Ogden, 2003b) »

(Eiguer, 2008, p. 33-34).

Cette conception éclairante peut être complétée par la psychiste du lien, Puget, qui propose de clarifier ce qui la détermine. D'après elle, c'est « la différence », plus exactement la « différence radicale » qui « constitue un lien, doit donner lieu, dans chacun des contextes dans lesquels se rencontrent ceux qui font partie de la relation, à un travail qui ressort du fait d'habiter un lien. Travail qui consiste à faire quelque chose entre deux, ce que j'appelle « le faire avec » qui consiste à trouver les ressources pour habiter le lien » (2018, p. 35). Ce qui est séduisant avec cette proposition demeure qu'elle ne suppose pas que le lien est un espace intersubjectif impliquant nécessairement du complémentaire, du semblable, du plein. Il est traversé par des plis où le vide peut advenir, où le manque si ce n'est la dissemblance a toute sa place. Le lien, comme le précise également Eiguer, est fait d'un peu de chacun, tout en n'étant pas exactement un syncrétisme de l'un plus l'autre. Aussi, la proposition de Puget insiste sur un fait fondamental : le lien pour advenir et perdurer nécessite que les membres l'habitent. Le lien ne se suffit pas à lui-même, il impose aux protagonistes d'être proactif à son endroit. Plus encore,

le lien se nourrit de l'implication commune de membres qui le constitue, quand bien même l'investissement à son endroit ne serait pas d'égale intensité. C'est ce degré d'investissement qui déterminera la nature et la consistance de la dynamique dans la relation.

Le chapitre 9 sur la tiercéisation comme origine de la constitution du couple permettra une définition plus substantielle et concrète du concept de lien. Nous ferons à cette occasion appel à Wilfred Ruprecht Bion, ce théoricien précurseur de l'approche psychanalytique du lien. De même, ce chapitre proposera une exploration plus conséquente de son intrication à la notion qui nous accompagnera tout au long de ces pages, celle de *coupalité*.

La coupalité, le Sujet et l'Objet : vers un langage commun

Le néologisme *coupalité*² reprend le préfixe du terme « couple » supposant au minimum deux personnes liées étroitement l'une à l'autre sous l'égide de trois dimensions : l'utilitarisme, l'affectivité et/ou de la sexualité – nous l'explorerons au chapitre 3. Le suffixe « alité » fait référence à la « groupalité ». Je considérerai dans cette recherche que le couple est à *penser* et *écouter* comme un groupe. Un groupe particulier, certes, mais un ensemble pluri-subjectif à deux psychés, d'où cette appellation – nous le justifierons plus amplement au chapitre 2.

Je précise que cette proposition de néologisme m'est apparue lors de mon Master 2 Recherche (2019-2020), que j'ai réalisé sous la direction du Professeur Jean-Pierre Pinel. Dans un double mouvement, celui d'un hommage à ce pédagogue de la transmission inspirant et dans celui d'une loyauté intellectuelle, j'insiste ici sur le fait qu'il a contribué à la création de cette dénomination. Je le remercie à cet égard, d'une part, de m'avoir accompagné dans mon élaboration vis-à-vis de la place que tient la groupalité dans la dynamique du couple. D'autre part de m'avoir permis d'affiner la formule lors de ma soutenance de Master 2 Recherche.

Préalablement, j'imaginai utiliser celle de « coupalité » or nous avons découvert qu'André Ruffiot – qu'il a rencontré à l'Université Mendès-France³ (A. Maurin Souvignet, D. Mellier et

² Qui en fonction des accords pourra apparaître sous la forme de « coupal » au masculin, « coupale » au féminin ou encore « coupaux » au pluriel.

³ Ruffiot est une figure importante dans le parcours Pinel. Dans un entretien pour *Cliopsy*, il dira : « il m'a initié à la lecture des textes fondamentaux de psychanalyse. C'est lui qui m'a fait découvrir les travaux de Didier Anzieu et de René Kaës. Il m'a aussi formé à l'écoute des sujets, des familles et des groupes [...]. C'est donc une personne tout à fait importante dans mon parcours. Il a toujours témoigné d'une très grande générosité à mon endroit » (2022, p. 90).

A. Sirota, 2023) – utilisait déjà cette appellation (1984, p. 108). Ce dernier parle, entre autres, d'espace « couplal » – soit un espace psychique partagé par les Sujets du couple – et d'« illusion couplale » – en référence à l'illusion groupale conceptualisée par Didier Anzieu. À bien y regarder je partage une sensibilité épistémologique commune avec Ruffiot dans ma façon d'appréhender la dynamique, l'économie et la topique du couple – nous saisissons en quoi dans le chapitre 2. Il n'en reste pas moins que le terme « coupalité » que je propose est plus global que celui de « couplal », ce second insistant sur les processus psychiques à l'œuvre dans la dynamique du lien. Là où « coupal » insiste sur le fait que le couple sera *écouté* comme un groupe à deux, d'où l'association des termes « couple » et « groupalité ».

Je saisis aussi cette occasion pour préciser que j'utiliserai le terme « Sujet » – majuscule – pour parler des personnes que j'ai rencontrées lors de mon exploration clinique. Je parlerai de *Sujet* et non d'« individu » dans cette recherche car comme le souligne Kaës : « l'« individu » est un élément insécable, anonyme et interchangeable du « collectif », une partie du tout, un représentant de l'espèce, il est « n'importe qui ». Le concept d'individu n'est pas un concept psychanalytique [...]. Le concept de sujet introduit une autre dimension : celle de l'inconscient et ses effets d'assujettissement et de subjectivité » (2012, p. 105).

Aussi, je choisirais d'utiliser un « S » majuscule pour deux raisons.

La première relève d'une volonté de faciliter la lecture. Effectivement, le sujet – petit « s » – désignera le thème de ce qui est étudié – par exemple : « le *sujet* de ma recherche demeure l'exclusivité coupale » – et Sujet – « S » majuscule – désigne une personne, c'est-à-dire un *Sujet* de l'inconscient.

La deuxième raison pour laquelle j'utiliserais une majuscule à « Sujet », comme à « Objet », procède de ma lecture de « *Le couple sa vie sa mort* » de Jean-Georges Lemaire (1979). Dès lors qu'il parle des partenaires d'un couple, donc d'un Sujet et d'un Objet, il utilise la majuscule. Je trouve cela pertinent car l'Objet est « ce en quoi ou par quoi la pulsion peut atteindre son but », mais aussi, « le moyen d'obtenir la satisfaction » et « les différents traits des Objets sont marqués par l'histoire des Sujets » (*op. cit.* p. 53). Cela suppose, implicitement, que la dynamique du lien coupal est appuyée dans notre écriture afin de ne pas être confondu avec un sujet – « s » minuscule – ou objet – « o » minuscule⁴.

⁴ Le sujet – « s » minuscule – désignant ce de quoi nous parlons – un thème. L'objet, lui, ce que nous en disons – les enjeux de ce thème.

La notion de couple étant succinctement brossée, celle de coupalité exposée, la nuance entre Sujet/sujet et Objet/objet dressée, il nous reste deux éléments à présenter au regard de notre titre, celui de « l'exclusivité » et celui de « société contemporaine ». Pour ce faire, demandons-nous : « Que recouvre la formule d'«exclusivité» lorsqu'elle est intriquée à celle de coupalité ? » et « Qu'entendons-nous par société contemporaine ? »

L'exclusivité coupale

Nous explorerons tout au long de cette recherche ce que recouvre la notion d'exclusivité, c'est pourquoi nous serons ici bref à son sujet. Nous nous limiterons à la définir lexicographiquement avant de brièvement présenter ce qu'elle implique lorsqu'elle est associée à la coupalité.

L'exclusivité peut être définie comme le « caractère d'un sentiment ou d'un goût exclusif, consacré uniquement à une chose » (CNRTL). Le terme « exclusif » précise cette considération puisque lexicographiquement on y entend : « qui s'attache à un seul objet, qui concerne un seul être ou une seule chose à l'exclusion des autres » (CNRTL). Dans un cas comme dans l'autre il y apparaît la notion d'exclusion. Par voie de conséquence, bas en brèche, l'idée d'une fermeture envers l'extérieur.

L'exclusivité coupale supposera dans cette thèse la fermeture de la relation à un tiers avec lequel nous nouons un lien amoureux et/ou sexuel. À l'inverse, la non-exclusivité implique la possibilité qu'une extériorité vienne habiter l'espace du couple amoureux et/ou sexuellement.

Bien que relativement triviale, cette proposition de conception pose les bases que notre argumentation future tentera de compléter plus généreusement.

Pour l'heure, poursuivons notre description des éléments de notre thématique en nous concentrant sur la formule « société contemporaine ».

La « société contemporaine »

J'entendrai par contemporaine une société inscrite dans un moment anthropologique régi par un cadre culturel « hypermoderne ». Celui-ci succède à la postmodernité caractérisée par l'effritement de l'autorité, des « grands récits » (Jean-François Lyotard, 1979) et des illusions portées par la modernité. En d'autres mots, la postmodernité c'est « le paradoxe de l'illusion de la fin des illusions » (Kaës, 2012, p. 82).

La période hypermoderne, elle, débute à l'effondrement du Mur de Berlin (1989). « Ses conséquences géopolitiques en est un des événements inauguraux. L'attaque des tours du World Trade Center de New York le 11 septembre 01 en est une seconde date, avec toutes les conséquences planétaires qui en ont résulté » (*ibid.*). Ce qui qualifie l'hypermodernité « tient dans le préfixe « hyper » : dans l'excès, dans l'excitation, le surdimensionnement de toute chose, de tout émoi, de toute expression, de tout acte ». L'hypermodernité est une période paradoxale, c'est son essence : « en raison de [ses] caractères, se construit sur des bases hétérogènes, ambiguës, à la fois contradictoires et convergentes. Il est difficile d'affirmer un de ses caractères sans évoquer son antagoniste » (*ibid.*). C'est la période du « tout » où « tout » est son contraire. Bien que je ne souhaite pas politiser cette recherche, notons que le citoyen français y trouvera une illustration exemplaire s'il songe à cette expression devenue familière pour lui, celle du fameux « *en même temps* ».

Plus généralement, par société contemporaine, nous entendons celle de notre présent. Nous souscrivons à la considération de Devereux en ce qui concerne ce terme de « présent » : « le présent n'est effectivement qu'une soudure entre le passé et l'avenir » et non « la seule chose qui existe réellement » (1967, p. 56). Autrement dit, par « société contemporaine » nous entendons un instant culturel actuel pouvant temporellement s'inscrire entre ce qui fut et ce qui adviendra. Notre recherche ne se veut ni passéiste – c'est-à-dire qu'elle ne cédera pas à une forme de nostalgie – ni mensongère – elle ne prétendra pas prédire l'advenue des événements.

Les grands items qui orchestreront l'ensemble de notre réflexion ayant été présentés dans ce préliminaire, il est temps maintenant d'introduire cette recherche en présentant son contexte général et particulier, sa problématique et le plan de notre écrit.

Introduction

Dans cette introduction, je vais explorer le contenu des différentes parties que je déploierai dans l'ensemble de cette recherche. Ensuite, dans un souci de préparer le lecteur aux éléments qu'il découvrira dans cet écrit, je présenterai ce que sera cette recherche, mais également ce qu'elle ne sera pas. Enfin, je finirai en explicitant l'organisation générale visuelle de cette thèse.

Le contenu de cette recherche

Cet écrit pose l'hypothèse que la non-exclusivité, dans le champ du couple, relève d'une paradoxalité dans le lien entre un Sujet et ses partenaires. Paradoxalité procédant d'enjeux éminemment identitaires et narcissiques. Ce postulat s'organise autour de la problématique suivante : *le fait que le Sujet noue une pluralité de liens auprès de divers Objets est-il à entendre, paradoxalement, comme la manifestation d'un raté de la rencontre de l'essentiel de l'autre ?* – raisonner à partir d'un paradoxe « permet de ne pas rester fixé sur des alternatives qui clivent ou inhibent la pensée [...]. Il rend donc possible la coexistence de différents systèmes de pensée qui sinon deviendraient antagonistes » (Jean-Louis Baldacci, 2017, p. 45). Pour argumenter mon développement, j'ai recouru à une démarche de recherche hypothético-inductive, s'étayant sur trois méthodes : l'observation participante, des entretiens non directifs de recherche et mes expériences professionnelles de psychologue clinicien, superviseur et thérapeute de couple. En appui sur des cas et vignettes cliniques, seront explorés six parties. Même si nous le développerons concrètement dans le chapitre 1, précisons que nous interrogerons cela via les terrains cliniques suivants :

- Un groupe de parole polyamoureux déjà constitué avant mon arrivée où j'étais observateur participant dans le cadre d'une enquête ethnographique.

Notons que le polyamour est à entendre comme « un modèle relationnel offrant la possibilité pour un sujet d'entretenir des relations affectives et/ou sexuelles simultanément, avec plusieurs partenaires. Cette non-exclusivité implique que chaque protagoniste de la constellation sentimentalo-sexuelle du sujet est informé de l'existence des uns et des autres, l'acceptent même s'ils ne fréquentent pas l'ensemble » (Kévin Toupin, 2024, p. 35) – nous définirons plus substantiellement cela dans la sous-partie « 4.2 » ;

- Des entretiens non directifs de recherche menés avec des sujets volontaires – entretiens individuels et de couples ;
- Mon expérience professionnelle de psychologue clinicien en libéral et de thérapeute de couple auprès d'adolescents et d'adultes en couple exclusif ou non ;
- Mon expérience de superviseur des pratiques auprès de différents travailleurs et travailleuses du champ du couple et de la famille – conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux, thérapeutes de couple.

Pour entrer davantage dans le détail des parties qui rythmeront cette thèse, précisons ce que recouvre chacune d'elles.

La première sera méthodologique et théorique. Je m'attellerai à proposer une rétrospective de mon rapport à la recherche, la manière dont j'ai élaboré ma problématique et les hypothèses qui s'y adjoignent, mes choix méthodologiques – que je critiquerai à l'occasion – tout en ajoutant des réflexions autour de l'éthique de la recherche. Cette partie sera complétée par un recueil des auteurs et concepts clés de l'approche psychanalytique du couple qui habiteront notre écrit puis nous explorerons si le couple est à considérer ou non comme un « groupe à deux ».

La deuxième partie proposera une définition actuelle du couple afin de dresser, ensuite, une typologie de ce dernier dans son rapport à l'exclusivité. Nous classifions différentes configurations coupales dans leur rapport à l'externalisation relationnelle : le couple traditionnel, libre, libertin, polyamoureux et la relation apatride. Chacune sera décrite dans le détail. Cela nous sera utile pour les faire discuter dans nos élaborations ultérieures et contribuera à délimiter ce que chacune produit comme conflits narcissiques dans la dynamique du lien.

La troisième partie détaillera l'influence des mutations traversant notre cadre socioculturel « hypermoderne », sur l'essor des relations (non-)exclusives : effritement des garants méta - psychiques et -sociaux (Kaës, 2013), l'affaiblissement des institutions séculaires du couple – à l'instar du mariage ou de la famille –, le rejet de l'hétéronomie (Cornelius Castoriadis, 1975), l'individualisme où « le Moi du sujet engagé dans une relation s'affich[e] comme l'unique objet de sustentation individuelle » (Toupin, *op. cit.*) et la culture du « choix du non-choix » (Eva Illouz, 2018). Sera soutenu que l'autoreprésentation narcissique organise davantage qu'autrefois le lien du couple, si bien que la rencontre de l'altérité radicale (Puget, *op. cit.*) d'autrui s'en trouve entravée.

La quatrième partie, dans le prolongement des précédentes, s'attachera à présenter les enjeux narcissiques traversant la dynamique du lien chez les couples (non-)exclusifs. En ce sens, une approche psychopathologique sera centrale pour argumenter si la « non-exclusivité transgressive » – tel qu'un adultère – repose principalement sur le besoin de gratifier le sentiment narcissique du Sujet. De même, via l'exemple d'une organisation de la non-exclusivité qu'est *Gleeden*, nous démonterons que cette dernière s'insinue dans l'espace social via la transgression d'un des piliers séculaires des institués du couple : la fidélité.

La cinquième partie, elle, sera un contre-pied de la précédente puisqu'elle s'attachera à présenter les caractéristiques de la non-exclusivité que nous qualifions d'« éthique » – tel que le polyamour. Relativement au fait qu'elle repose sur une forme de transparence et ne dissimule à aucun de ses partenaires l'existence des autres. Nous déterminerons, d'un point de vue psychopathologique, s'il s'agit d'un choix de configuration de couple procédant, moins d'une volonté d'engager une relation non exclusive, que d'une conséquence de souffrances identitaires-narcissiques – trouvant elles-mêmes leurs origines dans des événements traumatiques (in)symbolisés.

La sixième partie, enfin, à partir des considérations antérieures, s'emploiera à proposer un phasage, c'est-à-dire une présentation détaillée des périodes clés par lesquelles un couple exclusif et non exclusif contemporain passe, ou non. Pour ce faire nous enrichirons les phases proposées par Lemaire en 1979. Cette dernière partie permettra, en somme, de synthétiser l'ensemble des considérations dégagées antérieurement en les structurant autour de périodes circonscrites, aux caractéristiques spécifiques.

Nous y reviendrons, mais soulignons qu'épistémologiquement, cette recherche soutiendra une approche complémentariste (Devereux, 1967) et transdisciplinaire (Ciccone, 2018) où l'anthropologie, la sociologie, la philosophie et la psychanalyse interagiront. Il n'en reste pas moins que cette dernière sera l'épistémologie privilégiée, en particulier lorsqu'elle s'intéresse au Sujet, au couple, au multi-sujetif et à l'institutionnel. En ce sens où cette thèse s'inscrit généreusement dans le champ d'une psychanalyse en extension (Kaës, 2015).

Afin d'être honnête avec le lecteur sur le contenu de notre écrit, je partagerai ce que sera et ne sera pas cette thèse.

Ce que la thèse sera

- *Un effort de modélisation* : notre écrit s'inscrit dans une perspective de modélisation relative à l'exclusivité coupale, à plusieurs niveaux, à partir de la clinique, pour la clinique. La modélisation implique que le chercheur part d'un certain nombre de cas singulier, pour dégager les points communs et de recouvrement de tel ou tel processus, pour ériger un ensemble (ou modèle) relativement cohérent et congruent envers l'objet traité. Précisément, je compte ici modéliser les états de l'exclusivité dans le couple contemporain – modèle de couple, phasage du couple, etc. –, à partir des données de terrain que j'ai recueillies – le chapitre 1 présentera mes méthodes d'investigation. Mon souhait en recourant à la modélisation est d'apporter de nouvelles grilles de lecture aux praticiens œuvrant dans la clinique – de l'exclusivité – coupale. Cela permettra, je l'espère, de mieux appréhender les enjeux dans lesquels les Sujets du couple sont pris et parties prenantes dans telles ou telles circonstances, en fonction du rapport qu'ils entretiennent à l'exclusivité.
- *Une exploration des manières d'éprouver l'exclusivité coupale* : « Amour » ce mot de genre masculin, devenant féminin à la forme plurielle, est parfois mal compris lorsqu'il se vit à plusieurs. Cette thèse a pour ambition de rendre les relations dites « ouvertes » – terme commun chez les polyamoureux – plus compréhensibles. Pour ce faire nous recourons à l'épistémologie psychanalytique en explorant ce que cela engage dans la dynamique du lien coupal, en quoi cela impacte l'économie psychique des Sujets du couple, le rapport objectal qu'un Sujet (non) exclusif entretient envers ses multiples partenaires et la façon dont les institutions liées au champ du couple conjuguent avec les mutations contemporaines – dans le chapitre 6, nous justifierons notre positionnement d'après lequel le couple n'est pas une institution mais un *champ* relationnel.

D'un point de vue plus anthropologique nous essayerons de déterminer si ces relations externalisées relèvent d'une forme de revendication narcissique-identitaire à l'ère des mouvements qualifiés de *wokes*⁵ (Jean-François Braunstein, 2022) – dont se revendique la communauté polyamoureuse, nous le verrons. Pour ce faire, je proposerai que, plutôt que de se laisser penser par ces questions identitaires(-narcissiques) bruyantes dans l'*espace social*, nous les approchions là où elles se situent dans le *socius*. Précisons ici la nuance entre « espace social » et « socius ».

Le premier sera considéré comme un « processus d'affiliation », lequel est dans un lien de « subordination » au second. Le *socius*, lui, « pré-existe à l'individu et rend compte de ses liens d'appartenance [...]. Pétri par les fils du culturel, politique, familial et social, le socius sert de scène à l'histoire intersubjective et intrapsychique de l'individu » (Patrick Ange Raoult, 2017, p. 175). Nous n'occulterons donc pas que les mouvements identitaires valorisant la non-exclusivité coupale s'inscrivent dans une trame symbolique partagée, quand bien même ils s'y refuseraient – cf. chapitres 11 et 12. En l'occurrence, j'inviterai le lecteur à appréhender la complexité de ces événements minoritaires dans l'espace de la coupalité en me concentrant sur la communauté polyamoureuse, certes, mais pas seulement. Car la naissance du polyamour procède des bouleversements coupaux antérieurs – le chapitre 5 le démontrera.

- *Psychanalyse et interdisciplinarité* : la psychanalyse tout comme l'anthropologie seront les champs épistémologiques les plus visibles durant cette recherche. Pour autant, la sociologie, la philosophie, le droit, l'histoire, la sexologie, la linguistique tout comme la médecine seront des disciplines que nous croiserons fréquemment au fil des parties à venir. En ce sens, cette thèse s'inscrit dans une approche volontairement « complémentariste » (Devereux, *op.cit.*) – soit la mise en coordination de méthodes et théories différentes – et « transdisciplinaire » (Ciccone, 2018) – supposant que « le travail psychanalytique se situe principalement dans un « espace frontière » mêlant les

⁵ « Le terme woke a été inventé par les militants noirs américains et repris dans la culture des campus depuis les années 2010 environ, d'abord autour de la théorie critique de la race mais ensuite, plus largement, pour désigner l'ensemble des courants universitaires militants, du genre à l'intersectionnalité. *Woke*, dans la langue populaire afro-américaine, a été créé à partir de *woken*, participe passé du verbe *wake*, éveiller [...]. On pourrait [...] plus précisément traduire *woke* par « conscient », « informé » des affaires politiques et sociales ou même, dans un langage plus militant, « conscientisé » » (Braunstein, 2022, p. 35-36). Notons que le *wokisme* est parfois décrié dans le débat public – citons les récents travaux de Pierre Valentin (2023). De notre côté, nous l'envisagerons comme une revendication identitaire procédant chez ceux qui s'en revendiquent d'un déficit de reconnaissance et la trace d'une absence d'intégration de notre héritage dans notre histoire commune.

aspects sensoriel, corporel, social ou politique de la réalité psychique » (Bass et Ciccone, 2018, p. 47). Cela implique une lecture des événements et une analyse en découlant reposant sur ce qu'Edgar Morin a théorisé en termes de « pensée complexe ». C'est-à-dire une tentative entrelaçant « unité de la science » et « théorie de la très haute complexité humaine » (1990, p. 25-26).

J'ajouterai que cet écrit tente de mettre en discussions certains auteurs, parfois d'obédiences et/ou d'époques différentes. Cela m'oblige à fournir une bibliographie relativement dense. L'objectif de cette recherche n'est pas d'offrir au lecteur un argumentaire se voulant résolument érudit. C'est-à-dire une thèse à visée uniquement didactique dont l'intérêt serait de me gargariser d'articuler tel concept à tel autre. L'enjeu pour moi est plutôt de parvenir à faire discuter des approches, notions et théories (ainsi que les figures qui les incarnent) entre elles ; quitte à ce que, lorsqu'elles ne s'« échoïent »⁶ pas, ils y aient des frottements, de la conflictualité voire des impasses dès lors que nous embrasserons telle ou telle problématique de travail. Il me semble que c'est la perspective méthodologique la plus appropriée pour aller au bout d'une démonstration doctorale : il faut s'approcher au plus près des apories auquel notre sujet de recherche *nous* confronte. Par « nous » j'entends notre personne et notre cadre épistémologique de référence. Mais aussi la communauté scientifique et plus prosaïquement le couple que vous et moi formons, un lecteur et un écrivain.

- *Le partage d'une première expérience de recherche doctorale* : au fil des hypothèses de travail que nous explorerons je m'efforcerai de partager la manière dont je me suis emparé de mon objet de recherche. J'essayerai d'être le plus précis possible sur ma méthodologie, la dimension éthique, sur mes choix théoriques et sur les mouvements transféro-contre-transférentiels qui m'ont accompagné. L'intérêt pour moi est de donner à voir, en deçà du fond propre à mon élaboration, les chemins qui m'y ont conduit. En cela je tenterai de présenter mon positionnement de Sujet-chercheur en herbe.

⁶ Mot évocateur que j'emprunte à Nathalie Dumet et Barbara Smaniotto (2022).

Ce que la thèse ne sera pas

- *Absence de certaines disciplines* : Notre recherche sera peu documentée en termes de neurobiologie, de neuropsychologie ou autres théories cognitivistes-comportementales. Cela est justifiable d'après quatre facteurs concomitants :
 - 1) nous n'avons pas une formation suffisamment qualitative en la matière ;
 - 2) notre matériel clinique est relativement peu conjugable avec ces spécialités ;
 - 3) notre approche épistémologique s'ancre davantage dans le champ d'une « psychanalyse en extension » (Kaës, *op. cit.*) ;
 - 4) nous assumerons tout au long de cette recherche un positionnement théorique que nous empruntons à Siegmund Heinrich Foulkes selon lequel l'évolution de l'humain – notamment en ce qui concerne ses modalités de liaisons intersubjectives – trouve son origine dans l'héritage culturel et non plus biologique (1964).
- *Une élaboration autour des mouvements LGBTQIA+⁷* : comme nous le verrons le polyamour entretient des liens étroits avec ce cercle. Cependant cette recherche n'a vocation, ni à interroger ses contours, ni d'analyser les subtilités de ce mouvement. Nous prendrons en compte les zones de recouvrement entre cette communauté et les Sujets polyamoureux, certes, mais nous prendrons soin de rester centrés sur le polyamour.

Aussi, ce dernier est un modèle de couple parmi d'autres. En ce sens, même s'il s'agit du terrain que nous avons le plus investigué – via l'observation participante –, il ne sera pas l'épicentre de notre travail. Notre but reste d'interroger les processus à l'œuvre en termes de dynamique du lien au sein des couples, qu'ils soient exclusifs ou non exclusifs. De fait, le polyamour nous sera utile pour élaborer cela, en particulier dans la Partie 5, mais nous serons vigilants à ce que nos explorations ne lui donnent pas le monopole.

⁷ Acronyme englobant les personnes s'identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, transidentitaires, queer, intersexe, aromatiques ou asexuelles et le « + » prend en compte toutes autres identités et orientations sentimentalo-sexuelles.

- *Absence d'une confrontation des rapports à la (non-)exclusivité en fonction de l'orientation ou des identités sexuelles des membres du couple* : ma recherche a pour centration l'exclusivité – comme son inverse – et est relativement contrainte par un nombre de pages. Cela m'oblige donc à faire quelques sacrifices quant aux données que je mets en discussions. Partant de là, je ne confronterai pas outre mesure la manière dont l'exclusivité est appréhendée en fonction de l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle des Sujets qui l'habitent, autrement mon objet de recherche ne serait plus centré sur la dynamique du lien au sein des couples contemporains. *De facto*, ce qui sera au cœur de notre argumentaire, restera le couple comme entité – le chapitre 2 l'argumentera. Autrement dit, je n'interrogerai pas comment un couple homo-, bi-, hétéro-sexuel vie l'externalisation ou non de sa relation, ni si le fait d'être une femme, un homme, gender-fluid ou trans-sexuel par exemple, influence le rapport que le Sujet entretient à l'exclusivité coupale.

La notion d'« identité » tiendra une certaine place dans cette recherche, c'est pourquoi je propose d'ores et déjà de livrer ce qu'elle recouvrira pour nous. Pour ce faire, j'emprunterai la définition proposée par Jean-Yves Chagnon :

« L'identité (le sentiment d'identité) désigne trois composantes intriquées : un sentiment de continuité d'être, objet d'une prise de conscience réflexive (être soi-même) ; un sentiment d'unité impliquant la capacité à intégrer des expériences diverses sinon éclatées ; un sentiment d'estime de soi, d'investissement narcissique positif. L'identité se construit dans un aller-retour entre soi et les autres, emprunt (introjection/incorporation) et prêt (projection) aux autres »

(2017, p. 106)

- *De rares évocations autour de la parentalité* : nous nous concentrerons dans cet écrit sur le lien du couple dans son rapport à l'exclusivité. Ce lien coupal est ce qui fonde la famille mais, à notre avis, inclure la parentalité et de ce fait la conception de l'enfant nous éloignerait de notre centration. Nous risquerions d'ouvrir notre recherche sur le passage du lien conjugal à la naissance du lien familial, c'est du moins notre positionnement méthodologique.

Il nous faut également être honnête quant à ce choix d'écarter la parentalité de l'équation coupale dans cette recherche. Elle procède d'un « impansé » plus que d'un « impensé » au sens de Kaës (*op.cit.*). C'est-à-dire que des événements pénibles de mon existence

m'ont conduit à entretenir une certaine résistance, voire réveillent certaines souffrances, à penser/panser la vie de l'enfant au sein du couple. De fait, ma thèse est écrite, méthodologiquement, dans la prise en compte de l'absence du « petit » dans la dynamique du couple, dans son rapport à l'exclusivité. Mais elle prend en compte que cela relève en partie d'une volonté personnelle de préserver *a minima* mon économie psychique – et peut-être aussi celle de certains de mes lecteurs car précisément l'arrivée d'un enfant est un bouleversement de l'exclusivité, de la dynamique de chaque Sujet du couple et du couple lui-même.

Je terminerai cette introduction en présentant les repères visuels qui l'habiteront.

Le déroulé de la thèse dans ses repères visuels

Le lecteur trouvera des vignettes et cas cliniques en annexe – nous explorons la différence entre ces derniers au chapitre 1. Cela relève d'un confort de lecture car il pourra s'y référer lorsqu'ils sont évoqués, çà et là, au cours de cet écrit en utilisant le second tome partagé. Le lecteur peut d'ores et déjà consulter les quatre premières annexes s'il désire les avoir en « fond » durant sa lecture. Autrement, je lui signalerai durant la recherche lorsqu'il est souhaitable qu'il s'y réfère. En revanche, lorsqu'il sera question d'exemple clinique – supposant l'absence d'une anamnèse notamment – je recourrai à un **encadré orange**. Il en sera de même lorsque je partagerai au lecteur des extraits des entretiens afin d'étayer certaines données mises en discussions.

Je soulignerai également qu'à l'issue de chaque partie, je proposerai une conclusion de celle-ci qui permettra de synthétiser l'ensemble des éléments présentés durant chacune d'elles. J'y intégrerai aussi quelques ouvertures nécessaires pour la suite de l'écrit.

Et, pour terminer, je mettrai à disposition du lecteur, des notes de lecture à l'issue de chaque chapitre et partie. Il pourra ainsi, s'il le souhaite, y écrire ses commentaires, associations, perplexités... D'ailleurs, une première note de lecture à l'issue de cette partie préambulaire et introductive est à sa disposition ; ci-après à la page de droite.

Tout cela étant dit, bonne lecture à vous.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 1 - Considérations générales de la recherche

L'ensemble de cette partie vise à présenter le cheminement épistémologique, éthique, méthodologique, théorique, réflexif et clinique qui fut le mien.

Dans le premier chapitre, je débiterai par un partage de mon rapport à la recherche et son objet. S'ensuivra une exploration détaillée de ma problématique et des hypothèses qui s'y adjoignent. Ensuite, je décrirai mon choix d'opter pour une démarche hypothético-inductive, les différentes méthodes que j'ai mobilisées, publics rencontrés et choix éthiques s'étant (im)posés.

Dans le second chapitre, je proposerai cette fois une présentation des auteurs et théories principales qui nous accompagneront durant cette recherche. Enfin, étant donné que nous nous inscrivons particulièrement dans le champ d'une psychanalyse en extension (Kaës, *op. cit.*), nous explorerons si le couple peut, ou non, être considéré comme un groupe à deux au regard des travaux de groupanalystes⁸ ayant pensé la coupalité.

⁸ Sera considéré comme groupanalyse « une méthode d'investigation des formations et des processus psychiques qui se développent dans un groupe ; elle fonde ses concepts et sa technique sur certaines des données fondamentales de la théorie de la méthode psychanalytiques, et sur des élaborations psychanalytiques originales requises par la prise en considération du groupe en tant qu'entité spécifique » (Éric Smadja, 2011, p. 74-75).

1. Méthodologie de la recherche

1.1. Le rapport du Sujet-chercheur à l'objet de la recherche

Bien que cette sous-partie soit une brève rétrospective de mon rapport particulier à la recherche, j'insiste auprès du lecteur sur le fait que l'enjeu demeure de partager mes éprouvés en tant que jeune Sujet-chercheur afin qu'il saisisse ce qui m'a conduit à élaborer ma problématique de recherche et mes hypothèses de travail en ces termes.

1.1.1. Avide élucidation de soi ou chrysalide ?

Le parcours de recherche débute par le choix de son objet. Il n'est pas anodin, nous tenterons de le démontrer. Avant de l'explorer, demandons-nous : « Quelle place occupe la recherche dans la vie du chercheur ? »

1.1.1.1. La cohabitation avec l'objet de recherche⁹

Cet objet de recherche qui nous accompagnera durant des années, voire une vie, devient un compagnon de route sibyllin tantôt haï, tantôt aimé. On se lie à lui. Peut-être même avons-nous plus d'intimité avec lui qu'avec quiconque. Il nous révèle à nous-même en même temps qu'il nous éloigne de nos certitudes. En somme, il s'inscrit progressivement comme un élément propre de notre sentiment d'identité. Il est agissant en nous, à travers nous, indépendamment de nous. Nonobstant, ce n'est pas qu'une aventure solitaire. La recherche impacte notre vie privée, comme lorsque la pendule de l'horloge ne compte plus ; notre famille, notre partenaire, nos amis ne diront probablement pas le contraire... À ce titre, je remercie mon entourage d'avoir adapté son quotidien afin de rendre le mien moins tourmenté.

La recherche influence aussi notre vie professionnelle. Pas à pas elle dessine de nouvelles ambitions cliniques, opportunités professionnelles, si ce n'est des rencontres humaines inespérées.

La thèse est un voyage plus qu'un projet académique à mon sens. Bien qu'elle soit la première étape du parcours du chercheur, n'est-elle pas surtout celle qui favorise sa chrysalide ?

⁹ Ma proposition emploiera le « on » et le « nous » dans un souci de monter en généralité, mais j'insiste sur le fait qu'il s'agit *a priori* de mon prisme, pouvant naturellement ne pas faire écho à certains.

1.1.1.2. La sublimation au service du « faire culture »

Le couple. Ce thème est évidemment loin d'être anodin ou équivoque. Comme chaque sujet de recherche, sans doute, est-il motivé par des questionnements personnels. Me concernant, il tente, probablement, de mettre du sens sur des éléments de mon vécu, d'éclairer des zones d'ombre si ce n'est d'explorer mon histoire sous un prisme différent. Je vois un aspect cathartique à l'élaborer au sein du laboratoire de « l'univers-cité » (A. Deseure et K. Toupin, 2020), cela apporte un adossement institutionnel et, donc, un cadre sécurisant voire contenant. D'une certaine manière ce travail doctoral convoque en fond un espoir de résilience, si tant est que ce sujet revêt un caractère traumatique. À ce propos, si je devais titrer mon rapport à l'objet de ma recherche je me référerais à une phrase de Boris Cyrulnik que j'affectionne : « tout homme blessé est contraint à la métamorphose » (2002, p. 8).

Cela résonne également avec le postulat freudien en ce qui concerne la sublimation. Dans *Malaise dans la civilisation* (1930), il souligne que pour dompter ses souffrances l'humain peut, lorsque cela lui est possible, déplacer sa libido sur l'intellect ; j'y souscris. Je suis forcé de constater que le chercheur est ce « penseur » en quête de vérité dont « les besoins précoces insatisfaits se sont déplacés, par l'action de la sublimation, sur un autre Objet, [ici la thèse], octroyant une satisfaction relativement suffisante – bien que relative comparativement à notre besoin originel » (Toupin, 2024). C'est une manière de conjuguer avec le réel. Ce procédé est plus fécond que celui consistant à recourir à la sublimation de ses souffrances en appréhendant la réalité comme l'ennemi à abattre. Mécanisme où nous prendrions le risque d'être guidé par une « pulsion ressentimentiste » (Fleury, 2020) où le Sujet s'emploie à « transformer ce monde », en édifiant « à sa place un autre dont les aspects les plus pénibles seront effacés et remplacés par d'autres conformes à son propre désir » (Freud, 1930). Nous connaissons, hélas, les répercussions tragiques qu'on sur les civilisations, institutions, groupes, liens et les Sujets ce type d'entreprise, de plus en plus légion aujourd'hui. Par conséquent, enrichir la communauté des sciences du psychisme, même modestement et discrètement, par le biais d'une *transmission* de mes connaissances acquises par l'investigation clinico-théorique m'apparaît nettement plus réjouissant et gratifiant.

Aussi intime que soit le motif de ma recherche, il m'a paru important de l'identifier pour qu'il ne devienne pas un simple substitut thérapeutique voire une manière de me réparer, m'élucider, par le biais de la réflexion. Il va de soi qu'aucune recherche n'est désintéressée. C'est pourquoi

il est important que l'intéressé de celle-ci sache se mettre à bonne distance de son objet pour la conduire avec discernement. Me concernant, il m'a fallu me dégager de mes turpitudes, identifier ce que je cherchais à (me) prouver pour pouvoir entreprendre mon élaboration placidement. À cet effet, j'insiste sur l'importance qu'a eue mon expérience en Master 2 Recherche, mon travail analytique personnel, tout comme l'accompagnement de ma directrice de thèse, si ce n'est mon entourage proche.

1.1.2. La solitude du chercheur : face aux questions, cent réponses

Le couple étant un sujet « universel », en ce sens qu'il est « propre à tous les hommes, à l'ensemble des sociétés humaines » (CNRTL), ce sujet m'a permis d'avoir des témoignages divers et variés aisément. J'ai pu exposer l'avancée de ma réflexion, sans difficulté, à une population hétérogène – de mes proches à des collègues, pairs ou étudiants en passant par de parfaits inconnus rencontrés, çà et là, dans des lieux de sociabilité – car cette thématique « parle à tous ». Tout cela pour dire qu'il est aisé de débattre sur l'objet de ma recherche avec qui que ce soit. Il y a un pendant à cela : chacun a sa définition du couple ; chacun a ses représentations, ses expériences et son avis sur la question de son destin, notamment en ce qui concerne l'exclusivité en son sein. Il me fallut alors faire preuve de vigilance quand les certitudes des uns gommaient l'appréciable et nécessaire *nescience* des plus nuancés (Jankélévitch, 1957).

Élaborer une recherche sur cette thématique de l'exclusivité coupale, partager l'avancée de celle-ci à autrui, m'a confronté à mes résistances et impensés, notamment lorsqu'ils se heurtaient à ceux de mes interlocuteurs. Bien qu'il fût enrichissant de pouvoir échanger autour de mon sujet auprès de personnes diverses et variées, il n'en demeure pas moins que cela m'a parfois placé dans une relative solitude. Solitude puisque nombreuses furent les personnes qui espérèrent obtenir des réponses et clés pour prolonger leur vie de couple à mon contact. Dès lors que l'on fait une recherche sur celui-ci, on peut être assigné à la position de l'expert ayant les moyens et techniques pour « sauver », « préserver », « aider », voire pire « conseiller » les couples. Il m'est paru important de ne pas tomber dans le piège de l'omnipotence que me tendaient mes divers interlocuteurs, sans quoi je me serais risqué à fétichiser l'objet de ma recherche en me plaçant en position de « sachant ». Malgré la tentation, j'ai défendu la position de celui qui cherche à savoir ce qu'il ne sait pas, ce qui suppose que j'ai soutenu le fait que je n'ai aucune réponse mais des pistes de réflexion et des axes de travail sur les destins de

l'exclusivité. Une phrase de Gaston Bachelard résume, à mon sens, prodigieusement cette menace qui plane au-dessus de la mine du chercheur.

« Il vient un temps où l'esprit aime mieux ce qui confirme son savoir que ce qui le contredit, où il aime mieux les réponses que les questions »

(1938, p. 15).

Pour ne pas m'engouffrer dans cette voie glissante, le chercheur en herbe que je suis à tenter d'avoir « *Le courage de la nuance* » pour reprendre le titre de l'ouvrage de Jean Birnbaum (2021). C'est-à-dire accueillir ma conflitualité interne. Accepter de mettre en énigme mes postulats personnels grâce aux rencontres cliniques qui me furent offertes. Entretenir le doute afin d'éviter la folie des certitudes (Frédéric Nietzsche, 2018). Me mettre à la page lorsque mes résistances me soufflaient de la tourner par paresse intellectuelle. M'efforcer d'ouvrir ces portes que je maintenais fermées pour mon confort psychique.

En résumé, j'estime que c'est un « mal bénéfique » que d'envisager une recherche comme le moyen de répondre à des questions qui en poseront de nouvelles. C'est probablement une nécessité face aux exigences de notre époque ; celles des avis tranchés, de la réaction, des réponses fixes, des arguments péremptoires, des positions figées... À bien y regarder, en avançant cela, ne suis-je pas moi-même aux prises avec ce que je déplore ? Cet exercice doctoral parlera sans doute pour moi.

Afin de ne pas m'épancher outre mesure sur ces considérations quelque peu introspectives, je souhaite, à présent, donner à voir la manière dont j'ai élaboré ma problématique, avant de la partager. Ensuite, j'entends exposer les hypothèses qui jalonneront cet écrit.

1.2. L'élaboration d'une problématique et d'hypothèses de travail

La partie précédente s'est attelée à proposer une rétrospective de mon rapport à l'objet de la recherche et mon vécu de Sujet-chercheur. Désormais, je propose une exploration de ma problématique, des questionnements s'y adjoignant et des hypothèses qui les étayeront. Avant cela, je propose au lecteur une brève rétrospective de mes *a priori* avant mon arrivée en thèse.

1.2.1. Rétrospective de l'expérience en Master 2 Recherche (« M2R »)

À l'origine, c'est-à-dire à la suite de mon M2R (2020), mon hypothèse principale – à peine kaesienne – était : « *le couple n'a pas d'avenir dans la société contemporaine au regard de l'effritement des garants méta-sociaux et méta-psychiques qui accompagnent la ruine des idéaux procédant de l'affaiblissement des méta-cadres institutionnels de la coupalité* ». Je supposais que l'extraconjugalité procédant d'une infidélité, motif fréquent de rupture (Esther Perel, 2017), était le symptôme paradigmatique de la non-pérennité du lien coupal, mais non sa cause fondamentale. Que la réelle raison pour laquelle le couple serait une relation vouée à l'échec, sur le long terme, procéderait du fait qu'elle ne peut survivre à l'épreuve du temps – habitude, ratification du désir, mésentente sexuelle, parentalité, notamment.

La question de l'exclusivité m'apparaissait davantage comme un argument parmi d'autre qui étayerait ma démonstration selon laquelle : « quelle que soit la configuration, le couple n'a point d'avenir » ; en écrivant ces lignes je mesure le cynisme de mon *a priori* de départ. Les couples non exclusifs – comme les polyamoureux – me semblaient alors être un contre-exemple, paradigmatique, d'une tentative vaine de sauver le couple de sa mort inéluctable. Cela en tentant d'évincer l'une de ces menaces archétypales : l'adultère. Je comptais m'appuyer sur ces relations non exclusives au détour de quelques lignes. J'imaginai qu'il s'agirait d'une sous-partie justificative marginale de mon élaboration. D'un cas particulier, révélateur de notre impuissance à maintenir un lien indéfectible lorsqu'on est en couple. Et pourtant, moi qui étais persuadé qu'il ne s'agirait que d'un item mineur de mon investigation, il tiendra finalement une place centrale au sein de cette thèse.

Si je me suis intéressé avec ce flegme d'apparat aux relations non exclusives c'est parce que je pensais qu'à travers ses protagonistes je pourrais démontrer que ceux y recourant ne parviennent à survivre à l'épreuve du temps. Seulement, dans mon contact clinique prolongé auprès de ces Sujets, et mes activités cliniques auprès de couples de type exclusifs perdurant, je dus me rendre à l'évidence : l'objet de ma recherche n'était pas celui-là. Je n'appréhendais pas l'exclusivité ou son absence comme l'un des motifs de la non-pérennité du couple. Je l'envisageais en réalité comme un levier afin d'interroger ce qu'il advient de la dynamique du lien en fonction de la manière dont elle est considérée dans tel ou tel modèle de couple¹⁰. C'est à partir de cette prise de conscience que débuta réellement mon élaboration doctorale.

Il est bientôt temps de présenter la problématique qui organisera notre travail. Avant cela, il me semble nécessaire d'expliquer la manière dont elle s'est imposée à moi.

1.2.2. De Ma question à La question ou « la transformation du cas fondateur en « cas Eureka » »¹¹

Rétrospectivement, je comprends que la problématique qui m'a conduit en doctorat – « Pourquoi le couple ne peut-il durer dans notre société contemporaine ? » – était *ma* question. Je me souviens du sourire en coin sur le visage de ma directrice de thèse lorsque je lui ai soumis avant même que ne s'engage mon cursus doctoral. L'air de rien, elle m'a rétorqué une formule dont je prends la mesure aujourd'hui. En substance, elle disait : « *le parcours de thèse vous apprendra à faire la nuance entre VOTRE question et LA bonne question* ». Le temps faisant son œuvre, il semblerait que je sois parvenu à opérer ce passage. De *ma* question, j'ai cheminé jusqu'à *la* question de cette recherche. Elle interrogera ce que l'exclusivité *a à nous apprendre*¹² sur le devenir du lien coupal et se formule comme suit.

¹⁰ Nous y reviendrons mais par « modèle de couple » nous entendons un « schème de référence et modèle de conduite [dans le champ de la coupalité ici], basé sur la culture admise, établie dans une société et qui est acquise quasi spontanément par chacun des membres qui y vivent » (Alain Birou, 1966).

¹¹ Paul Fustier (1996). Le cas fondateur en recherche clinique. *Bulletin de psychologie*, 49-425.

¹² Ce choix d'intégrer la formule « *a à nous apprendre* » est un recours méthodologique, décrit par Éric Fassin, nommé : « l'inversion de la question » (2003). Cela consiste à élaborer un raisonnement en interrogeant non pas ce que telle discipline peut nous apprendre sur tel objet de recherche mais plutôt ce que cet objet de recherche vient questionner dans la discipline en question. Nous n'interrogerons donc pas ce que la psychanalyse peut nous enseigner en ce qui concerne les transformations des normes appliquées à la notion d'exclusivité dans le couple. Au contraire, elle questionnera ce que ces phénomènes viennent mettre en discussion dans et de la psychanalyse. Plus simplement, ce choix de la formule « *a à nous apprendre* » répond à l'interrogation suivante : « Quelles questions posent les mutations de la norme d'exclusivité coupale à la psychanalyse ? »

« La non-exclusivité relève-t-elle d'une paradoxalité dans le lien Sujet-Objet procédant d'une souffrance identitaire-narcissique ? C'est-à-dire : le fait que le Sujet noue une pluralité de lien auprès de divers Objets est-il à entendre, paradoxalement, comme la manifestation d'un raté de la rencontre de l'essentiel de l'autre ? »¹³

Cette question, que nous aurons l'élégance de nommer *problématique* dans le cadre de ce projet universitaire, invite à définir une notion encore peu croisée, celle de *souffrance identitaire-narcissique*. Sa définition sera ici succincte car l'ensemble de notre argumentaire a vocation de l'enrichir. Ainsi, nous nous rangerons à la proposition de René Roussillon, pour qui la souffrance identitaire-narcissique implique que « certains pans de la vie psychique ne sont pas refoulables parce qu'ils ne sont pas représentés – c'est le sens de la distinction moi/ça – bien qu'ils soient « inconscients », c'est-à-dire non intégrés dans la subjectivité [...] Ces expériences psychiques, « inconscientes » bien que non refoulées, affectent le narcissisme et le rapport au manque d'une tout autre manière que ce qui est représenté et refoulé, elles sont à l'origine de[s] [...] souffrances identitaires-narcissiques, celles qui sont plus caractérisées par le manque à être que par le manque dans l'être » (2012, p. 13).

Notre problématique, ci-dessus partagée, sera soutenue par quatre questionnements qui en consolideront l'armature. Ces derniers s'organiseront comme suit.

- 1) « En quoi les types de couple – exclusifs ou non exclusifs – peuvent-ils renseigner le clinicien sur les conflits narcissiques peuplant l'espace intersubjectif des couples contemporains, en fonction de leur configuration relationnelle (polyamoureux, traditionnel, libre, etc.) ? »**

Ce questionnement postule que l'exclusivité et son inverse configureront de manière spécifique la dynamique du lien au sein du couple et produiront des conflits narcissiques voire identitaires particuliers. Pour l'argumenter, nous dresserons une typologisation des configurations coupales hypermoderne : traditionnelle, libre, libertine, polyamoureuse, apatrides – chacune sera décrite dans le détail dans la Partie 2, chapitre 4.

¹³ Je crédite ici Aurélie Maurin Souvignet de la formule « le raté de l'essentiel de l'autre ». Elle l'a utilisé lors de la soutenance de thèse de Feryal Arabaci-Colak (2023).

2) « Quelles sont les mutations socioculturelles qui traversent le couple contemporain en termes d'exclusivité et quelles en sont les conséquences sur la dynamique du lien coupal (non) exclusif hypermoderne ? »

En ce sens, j'interrogerai les transformations traversant le champ du couple (c'est là la thématique de ma recherche) au sein de notre cadre culturel hypermoderne (c'est ici le contexte anthropologique de ma recherche). Nous postulons que l'effritement des méta-cadres psychiques et sociaux (Kaës, *op. cit.*) des institutions référées au couple, tel que le mariage promouvant le devoir de fidélité, favorise l'émergence de conduites non exclusives. Il nous restera à déterminer dans quelle mesure cela met au travail le narcissisme du Sujet, et si cela engage voire procède de souffrances identitaires.

3) « En quoi les modalités de couple reposant sur la non-exclusivité sont à appréhender comme un moyen de gratifier le sentiment narcissique des Sujets en proie à des souffrances identitaires-narcissiques ? »

Nous postulons qu'un nouveau profil de Sujet émerge dans notre civilisation en raison de l'affaiblissement des piliers séculaires du couple, à l'instar du mariage qui portaient des valeurs limitantes mais non moins structurantes – indissolubilité du lien, devoir de fidélité, respect réciproque... Ce profil nouveau suppose un Sujet émancipé face à la précedence donc autonome (Castoriadis, *op. cit.*) et où les questions touchant à l'élucidation de Soi ne sont plus cherchées à l'extérieur mais en lui-même (Nicole Aubert, 2006) favorisant la recherche effrénée d'un comblement narcissique (Christian David, 1971). Ce Sujet désaffilié d'une trame symbolique partagée et plaçant sa réalisation individuelle au sein d'une dynamique du lien sera nommé durant cet écrit le « pur-Sujet soïque » à défaut d'une formule plus générique comme l'hyper-contemporain. Je remercie à ce titre Jean-Pierre Pinel de m'avoir soutenu et d'avoir contribué à l'élaboration de cette formule lors de nos échanges post-Master-2-Recherche. La sous-partie « 5.6. » sera entièrement consacrée à ce profil et contribuera à définir, comme à préciser, ses caractéristiques – ainsi une définition est disponible au sein du glossaire, si le lecteur souhaite d'ores et déjà la consulter.

4) « Un ou des événements traumatiques précoces vécus par le Sujet jouent-ils un rôle dans son choix d'opter pour la non-exclusivité ? »

En lien avec notre proposition à la fin du paragraphe de la page précédente, nous explorerons les effets de chaque configuration relationnelle du couple sur les instances intrapsychiques des Sujets du couple et leurs retentissements sur la dynamique de leur lien couple, sur le plan intersubjectif. Cela implique que cette recherche intégrera des réflexions psychopathologiques tout en soutenant une approche épistémologique s'inscrivant dans le champ d'une psychanalyse en extension (Kaës, *op. cit.*).

Précisons d'ores et déjà que nous envisagerons le traumatisme comme : une contraction de la vie psychique du Sujet. En ce sens où, comme Freud l'a démontré (1905), le traumatisme est une notion « économique ». Paul-Claude Racamier résume fidèlement ce postulat.

« Le traumatisme, dans sa dimension économique, est destiné à définir une *quantité d'excitation* que l'organisme physique et psychique n'est pas en mesure de « métaboliser » ; le traumatisme, c'est l'excès, étant bien entendu que cet excès est relatif à la capacité actuelle du sujet de lier psychiquement cette quantité »

(2010, p. 37).

Soulignons que cette question de l'« actuelle » est essentielle dans la clinique du trauma, car : « le caractère principal du traumatique est d'être traduit par un vécu immédiat d'effondrement, vécu condensant dans l'actuel les effondrements antérieurs non mis au passé » (Francine André-Fustier et Françoise Aubertel, 2013, p. 114).

Ajoutons, en référence cette fois aux travaux de Louis Crocq, que nous pouvons définir le trauma comme « *un phénomène d'effraction du psychisme, et de débordement de ses défenses par les excitations violentes afférentes à la survenue d'un événement agressant ou menaçant pour la vie ou l'intégrité (psychique ou physique) d'un individu, qui y est exposé, comme victime, témoin ou acteur* » (2014, p. 10). Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Notre problématique, et les questionnements s'y adjoignant, étant présentés, je partagerai désormais les hypothèses qui en découlent.

1.2.3. Les hypothèses de travail

Dans le souci de ne pas « divulguer » la succession de mes réflexions, je resterai relativement discret quant à la suite logique avec laquelle les hypothèses s'organiseront. Néanmoins, afin de respecter la rigueur qu'impose une élaboration doctorale, j'entends en livrer la substance vive. Nous avons ainsi organisé les hypothèses autour de trois grands axes : « le groupal », « les souffrances identitaires-narcissiques » et « l'institutionnel ». Ces axes seront interrogés de manière interférente puisqu'ils sont articulés.

1.2.3.1. Dimension groupale

1^{ère} Hypothèse : *La naissance d'un lien coupal implique une forme de non-exclusivité.*

Pour que le couple acquière une méta représentation de lui-même, il faut, préalablement, qu'il soit reconnu comme tel sous le regard d'un ou de tiers. C'est-à-dire que la tiercéisation origine la formation du couple exclusif ou non (cf. chapitre 13). En ce sens, le lien coupal nécessite une certaine non-exclusivité pour se bâtir. « Non-exclusivité » entendu comme l'intervention d'un tiers-extérieur de la dynamique intersubjective de la dyade. « Tiers-extérieur » reconnaissant le couple comme tel.

2^{ème} Hypothèse : *La non-exclusivité a, parfois, une fonction contra-phobique se mettant au service de la non-élaboration d'un ou d'évènements traumatogènes – souvent précoces – de certains Sujets. Évènement dont procède justement leur souffrance identitaire-narcissique.*

Les Sujets engagés dans une relation non exclusive, mais aussi les groupes de parole polyamoureux que j'ai fréquenté durant ma recherche, partagent la caractéristique d'organiser leurs liens autour d'un méta-attracteur qu'est la dimension traumatique qu'ils, par le recours au clivage, s'emploient continuellement à ne pas lever – dimension contra-phobique. La non-exclusivité apparaît ainsi comme un organisateur de leur lien, puisque la multiplicité des Objets investis rejoue et déjoue l'épreuve de l'abandon, de la perte ou de l'absence qu'ils ont connu à un stade souvent précoce – cf. Partie 5.

1.2.3.2. Dimension psychopathologique en lien avec les souffrances identitaires-narcissiques

3^{ème} Hypothèse : *Toutes les personnes optant pour la non-exclusivité coupale n'ont pas une pathologie identitaire-narcissique mais cette dernière explique régulièrement le choix de certains Sujets pour la non-exclusivité*

Pour infirmer et/ou affirmer cela, nous nous baserons sur :

- 1) L'essor d'un retrait affectif dans la rencontre sentimentale moderne – cf. chapitres 6 et 13 ;
- 2) La difficulté, chez les couples constitués, d'accepter la disparition de l'idéalisation d'un Objet mis en lieu et place de l'idéal du Moi – cf. Parties 3 et 6 ;
- 3) La forte présence d'(auto)diagnostic d'un trouble neurodéveloppemental chez les membres de la communauté polyamoureuse suggère la présence de pathologies identitaires-narcissiques en leur sein – cf. Partie 5 ;
- 4) L'usage des sites de rencontre impliquant une sérialité relationnelle par la succession des rencontres révèle et alimente les pathologies identitaires-narcissiques de certains Sujets – chapitres 6 et 8.

Pour l'heure, soulignons que d'après nous les « pathologies identitaires-narcissiques » procèdent de « souffrances identitaires-narcissiques » (Roussillon, 2012) – cf. Partie 5. Aussi, nous postulons que la pathologie identitaire-narcissique a comme caractère principal de procéder régulièrement d'un traumatisme primaire : « les psychanalystes ancrent les causes de ces souffrances dans la perturbation de la relation de l'enfant à son objet premier et dans des expériences traumatiques primaires de manque d'objet » (Amélie Schafer-Mutarabayire, 2009, p. 195). Les chapitres 10 et 11 s'emploieront à (in)valider ce postulat.

4^{ème} Hypothèse : *La non-exclusivité est le symptôme d'une forme contemporaine d'antisocialité dans le champ du couple, en particulier chez les sujets ayant une pathologie identitaire-narcissique ; formant ainsi une « communauté antisociale ».*

Nous nous concentrerons ici sur un public pratiquant la non-exclusivité, les polyamoureux. Nous essayerons d'analyser si le traumatisme infantile que de nombre d'entre eux ont vécu modélise la dynamique du lien dans leur rapport aux Objets : par le jeu d'une oscillation entre dépendance et rejet dans le lien, le Sujet se défend du traumatisme responsable de ce mouvement en clivant ses investissements objectaux tout en, paradoxalement, organisant son

rapport aux Objets par ce même mouvement – cf. chapitre 11. Le polyamour, chez certains, est un faux-fuyant dissimulant une visée plus intime, celle de se subjectiver par le recours à la valorisation de son antisocialité – cf. chapitres 11-12. Nous vérifierons parties 4 et 5, si le polyamour n'est pas à entendre comme une « communauté antisociale » désaffiliée des normes dominantes ou majoritaires. Si c'est le cas, sans doute qu'elle a en partie pour fonction d'offrir au Sujet une revanche narcissique (Paul Denis, 2012. Il nous restera à déterminer si la non-exclusivité n'a pas une dimension thérapeutique pour lui – cf. chapitre 12.

1.2.3.3. Dimension institutionnelle

5^{ème} Hypothèse : La mutation des normes d'exclusivité dans notre cadre socioculturel favorise l'émergence de nouvelles institutions de la non-exclusivité pouvant impacter nos relations objectales, notamment monogames.

De la postmodernité à nos jours, certaines institutions liées au couple comme le mariage ou la famille, se délitent, en somme se fragmentent – cf. Partie 4. Cela a favorisé l'apparition d'institutions s'inscrivant en contre des normes monogamiques portées par les piliers séculaires du couple – obligation de fidélité, idéal d'indissolubilité du lien, etc. Ces « institutions de la non-exclusivité » (nous définirons cette formule chapitre 6) – comme un site de rencontre – apportent au Sujet une confirmation narcissique lorsqu'il multiplie les rencontres. La sérialité relationnelle à laquelle ces sites encouragent, offre au Sujet une valorisation de l'image de soi car il est choisi par plusieurs usagers et peut en choisir une multitude. Ainsi, les Sujets refusant tout ligotage institutionnel – tel que le mariage – s'orientent vers ces institutions de la non-exclusivité car elles apportent une gratification du sentiment narcissique – cf. chapitre 6 et 8. Il n'en demeure pas moins que cette massification des Sujets y recourant est à entendre comme une mise en abyme de l'essor des souffrances identitaires dans notre cadre anthropologique. Nous proposerons d'appeler ces Sujets désaffiliés, sujets à une indétermination objectale et ratant parfois l'essentiel de l'autre, des « purs-Sujets soïques » – cf. définition sous-partie « 5.6. » pour le lecteur désirant d'ores et déjà l'explorer ou au glossaire.

Nos hypothèses étant précisées, nous allons maintenant présenter les méthodes d'investigations grâce auxquelles nous pourrions les mettre en discussion.

1.3. La démarche hypothético-inductive et éthique de la recherche

Cette partie est une présentation détaillée de la démarche employée durant cette recherche, des méthodes mobilisées, terrains investigués et publics fréquentés.

Sera incluse également une réflexion sur les freins et leviers inhérents aux dispositifs dont sont extraites nos données.

Aussi, l'ensemble de notre élaboration à venir sera vivement colorée de réflexions autour de l'éthique de la recherche.

1.3.1. La démarche hypothético-inductive

Comme nous le verrons, en fonction des publics et terrains investigués, des éléments (re)cherchés et des hypothèses élaborées, différentes méthodes seront mobilisées durant cette thèse. Elles s'inscrivent dans une perspective de « recherche qualitative », majoritairement. Norman Denzin et Yvonna Lincoln la définissent comme : « une multiméthode qui implique une approche interprétative et interdisciplinaire d'objets étudiés dans leur contexte naturel. Elle vise à faire sens, à donner du sens aux phénomènes en fonction des significations que les sujets leur donnent, et selon les termes qu'ils utilisent pour cela » (1994).

En conséquence, cette recherche s'incarnera principalement dans une démarche hypothético-inductive. Il me semblait nécessaire, voire fondamental, de ne pas poser d'*a priori* théoriques forts spécifiques en entamant ma recherche mais de me laisser surprendre par les terrains investigués, publics rencontrés et expériences cliniques éprouvés d'où le choix de cette approche.

De surcroît, la coupleté est un champ de recherche qui concerne la vie quotidienne si bien qu'il appelle à des valeurs, principes et représentations spécifiques, subjectives, en fonction de chaque Sujet, de chaque couple et de l'environnement socioculturel concerné – la France métropolitaine dans le cas présent. De fait, une recherche qualitative, s'inscrivant dans une démarche hypothético-inductive, me paraît adaptée pour quiconque cherche à dégager un raisonnement visant à étudier « la vie quotidienne, comme lieu où se construisent et se développent les différentes dimensions qui constituent le monde humain » (M. Anadón et F. Guillemette, 2007, p. 27). En ce sens qu'elle contribue à donner à voir une triple dimension dans le rapport que nos contemporains ont envers la norme d'exclusivité dans le couple : dimension intrapsychique, intersubjective et transsubjective. Ces trois niveaux d'exploration,

considérés dans une approche kaesienne d'une psychanalyse en extension (*op. cit.*), implique que le Sujet-chercheur interrogera ce qui se joue spécifiquement au sein de chacun de ces niveaux et qu'il tentera d'interroger leurs nouages, oppositions voire point de recouvrement, si ce n'est les paradoxes qui émergent à partir de leur étude. Pour le dire plus simplement, la démarche hypothético-inductive est envisagée dans cette recherche comme une manière de concevoir l'expérience de vie des Sujets inscrit dans le champ relationnel particulier du couple comme un objet de connaissance. La démarche inductive suppose, en filigrane, une analyse processuelle du passage du particulier vers le général (Anadón et Guillemette, *op. cit.*).

En lien avec cette démarche hypothético-inductive, je propose désormais de présenter les terrains et publics fréquentés avant d'explorer les méthodes afférentes à la perspective inductive : les entretiens non directifs de recherche et l'observation participante.

1.3.2. Présentation des publics et des terrains d'investigations

Les publics qui nous accompagneront tout au long de ces pages et les terrains investigués seront ici divisés en deux catégories – qu'il s'agisse des vignettes ou cas cliniques. La première catégorie regroupera l'ensemble des expériences dégagées par le biais de mon activité professionnelle. La seconde regroupera celles procédant d'une *enquête ethnographique*. C'est-à-dire une démarche permettant de saisir les mœurs, usages et coutumes d'une communauté en étant immergé dans son milieu.

1.3.2.1. Investigations en lien avec mon activité professionnelle

Dans le cadre de mon activité professionnelle de psychologue clinicien, thérapeute de couple, enseignant-formateur et superviseur des pratiques je suis amené à accompagner différents Sujets autour de la thématique du couple. Afin d'être plus précis sur les différentes activités que je conduis, de donner à voir les spécificités des terrains et les profils des publics fréquentés, voici une brève rétrospective de ma clinique.

a. *En tant que psychologue clinicien et psychothérapie du couple*

J'accompagne en libéral, depuis 2022, à raison d'une fois par semaine des patients dans le cadre de psychothérapies individuelles, adolescents et adultes, et du couple. J'emploierai le terme « psychothérapie » en référence à l'acceptation de la psychologue clinicienne et thérapeute familiale Marie Anaut : « la pratique d'une thérapeutique de l'âme » (2020, p. 22). Elle est ainsi appréhendée dans une « approche herméneutique », c'est-à-dire, pour reprendre les travaux de Thomas Rabeyron, qui « met l'accent sur le sens des symptômes et pense la psychopathologie en fonction de son inscription subjective dans un contexte social, culturel et anthropologique donné ».

Ainsi, dans la psychothérapie individuelle, la question du couple s'invite régulièrement au sein des séances mais m'apporte un mince contenu remobilisable dans cette recherche. C'est davantage la psychothérapie du couple qui la nourrit substantiellement. En particulier si je souhaite être congruent avec l'objet de celle-ci qui concerne les conséquences de l'exclusivité, ou non-exclusivité, affective et/ou sexuelle, sur la dynamique du lien de couple. À ce titre, deux types de couple consultent en lien avec cette centration. Le premier concerne ceux inscrits dans des relations plurielles – polyamour voire couple libre – qui se présentent, fréquemment, avec la demande de (re)trouver un juste accordage dans leur lien. En particulier lorsque cette modalité laisse apparaître des tensions, déséquilibres ou perplexités – l'annexe 3 en témoigne. Le second type de couple que je reçois, en lien avec la thématique de l'exclusivité, sont ceux que nous pourrions qualifier de « traditionnels »¹⁴ ou exclusifs. Ils consultent souvent en raison d'une crise conjugale procédant d'un adultère et/ou pour donner suite à une mésentente sexuelle posant la question de l'externalisation éventuelle de la relation, si ce n'est de sa cessation.

¹⁴ Le chapitre 4 l'explorera plus concrètement mais nous entendons par « couple traditionnel » l'ensemble de ceux se considèrent monogames. Ils sont engagés dans un type relationnel exclusif sur le plan sexuel et affectif.

b. *En tant que superviseur et analyste des pratiques professionnelles*

J'accompagne des professionnels œuvrant au sein d'institutions de la *mésinscription* (P. Mercader et A. N. Henri, 2004)¹⁵ à l'instar de la Protection Maternelle Infantile (« PMI ») et de l'Aide Sociale à l'Enfance (« ASE »). Voici, ci-après, les différentes activités que je conduis.

Des supervisions individuelles, activité que j'exerce depuis 2019, auprès de Conseillers Conjugaux et Familiaux – œuvrant en PMI – et psychologues – ASE. Dans le cadre de ces séances nous élaborons sur des situations cliniques qu'ils ont rencontrées et dont le retentissement émotionnel fut important. Mon intervention vise à leur permettre de questionner leur positionnement dans leurs consultations auprès des couples et/ou familles ; d'interroger la dynamique transféro-contre-transférentielle en jeu dans telle ou telle situation, de repérer son intrication éventuelle avec le cadre institutionnel et de tenter d'élucider les enjeux que telle ou telle situation sous-tend, surtout en ce qui concerne la dynamique parentale, couple ou familial.

Des supervisions collectives, activité que j'exerce depuis 2020, auprès des Conseillers Conjugaux et Familiaux – PMI – ; auprès des infirmières du pôle santé adolescent/adulte ; psychologues à l'ASE et ; médecins généralistes accompagnant des familles et/ou jeunes relevant de l'ASE. Dans le cadre de ces séances, en situation pluri-subjective, l'intérêt est proche de celui précédemment décrit. S'y ajoute une dimension institutionnelle et groupale prépondérante. *Institutionnellement* nous tentons de saisir de quelle manière ces professionnels peuvent conduire leur action avec les éventuelles contraintes organisationnelles de leur territoire – en termes notamment de dynamique partenariale ou de rapport à la hiérarchie. *Groupalement*, mon action s'axe, principalement, sur l'échanges des pratiques afin de fédérer, entre autres, un faire équipe, de (re)penser certains gestes de métiers et de (re)mettre du sens sur leurs missions. Tout cela s'articule à la perspective de renforcer chacun dans son sentiment d'appartenance : à son métier – en explorant les valeurs, principes, idéaux qu'il y loge – au collectif professionnel – en favorisant des réflexions pluridisciplinaires, transdisciplinaires et/ou interdisciplinaires – et à l'institution employeur – en élaborant la manière dont l'ensemble s'organise autour du méta-attracteur qu'est la tâche primaire – nous y reviendrons.

¹⁵ Gaillard et Pinel (2011) nous instruisent du fait que ce concept « permet de rendre compte du travail d'unification qu'accomplit, de façon ininterrompue, tout groupe social. Il s'agit de cet inlassable travail de restauration d'un ordre symbolique en perpétuel devenir ».

c. *En tant qu'enseignant-formateur, Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (« ATER ») et communicant en colloque*

À raison d'environ une fois par semaine, de 2022 à 2024, j'ai dispensé deux cours « Devenir Praticien du couple et de la famille » – 150 heures/session – et « Devenir praticien du couple » – 40 heures/session – auprès de l'organisme CNPG Conseil. Ces cours s'adressaient à des adultes – en reconversion professionnelle ou travaillant dans le secteur de la coupleté – souhaitant développer des compétences en la matière. Le tout, par le biais de l'approche psychanalytique. À l'issue de leur cursus ils obtiennent une certification de participation – il ne s'agit nullement d'une formation diplômante. Lors de ces sessions je transmettais aux stagiaires des apports théoriques divers en lien avec la thématique du couple et les soutenais afin qu'ils identifient le positionnement professionnel relativement adapté pour conduire des consultations de couple ou de la famille.

Aussi, depuis 2023, je dispense un cours à l'École des Parents et des Éducateurs auprès des Conseillers Conjugaux et Familiaux : « Couple et (in)fidélité ». J'y suis également responsable du module de psychologie dans la filière des médiateurs familiaux. J'y enseigne quatre cours : « Socio-historisation couple », « Processus de construction du couple », « Psychopathologie de la famille » et « (Climat) incest(u)e(l) et violences intrafamiliales ». Ces activités s'inscrivent dans le contenu de ma thèse car je mets à l'épreuve du réel mes avancées clinico-théoriques. En soumettant mes avancées à l'épreuve du réel, en les communiquant aux étudiants, cela m'aide à requestionner mes *a priori* de recherche. En cela cette activité d'enseignant-formateur contribue à ce que mes élaborations doctorales ne soient pas hors-sol et nourrit mon projet professionnel de me spécialiser dans le champ du couple et de l'enseignement.

Par ailleurs, mon contrat d'ATER à l'Université d'Angers (2023-2024) m'a permis de présenter mes recherches auprès des étudiants : séminaire auprès des masterands et un cours magistral en psychologie clinique sociale : « L'identité sociale et les mutations de la rencontre amoureuse ». Pareillement à l'Université Sorbonne Paris Nord (2023), j'eus l'occasion d'intervenir bénévolement dans le cours magistral « Psychopathologie du lien social » – conduit à l'époque par Hubert Chatrousse. Aujourd'hui (2024-2025) mon contrat d'ATER à l'Université Paris Cité m'offre l'opportunité de discuter mes travaux dans le THEMA « Groupe, Famille, Institution » ce qui est une perspective stimulante ! Dans tous les cas, ceci est riche, d'une part car cela oblige à circonscrire certains aspects de sa recherche afin de respecter une certaine centration en lien avec l'objet de la discipline dispensé. D'autre part, car les réactions, questions ou perplexités exprimées par l'auditoire permettent de sans cesse réinterroger ses présupposés.

Dans la continuité de ces éléments propres à l'exercice de la transmission, certaines interventions en colloques et séminaires réalisées furent de fabuleux moyens de communiquer synthétiquement mes travaux. Les présenter, face et en compagnie de ses pairs, participe à soutenir et argumenter ses élaborations rigoureusement. De même, les différentes approches et/ou axes d'exploration des thématiques des uns et des autres, participent à soutenir l'interdisciplinarité sur tel ou tel objet de recherche. En cela, ma communication au colloque international de São Paulo « D'une crise à l'autre : actualités des enjeux clinico-politiques. Sujets, groupes, institutions et sociétés » (2023) et celui organisé par le réseau « Groupe et liens intersubjectifs »¹⁶ (2024) furent des expériences marquantes de mon aventure doctorale.

Pour finir, cette rétrospective de mon activité professionnelle en lien avec ma thèse m'amène à penser que cet exercice doctoral m'a permis de naviguer au sein des trois engagements éthiques fondamentaux du métier – si ce n'est de la vocation – de psychologue : soigner, chercher, enseigner. Ces engagements éthiques furent développés par Aurélie Maurin Souvignet dans son HDR (2021). À la lecture de ce dernier je ne pus que souscrire à sa vision que je partage. L'engagement éthique premier du psychologue nous dit-elle, demeure de « prendre soin ». Ma clinique en libéral et auprès de groupes institués s'inscrit dans cette perspective. Seulement, comme l'autrice le souligne, en l'absence d'une élaboration quant à la manière dont le psychologue « prend soin » du « prendre soin », il encourt le risque de s'éloigner de cet engagement éthique premier. En cela, la recherche peut être appréciée comme le second engagement éthique du psychiste. Cela puisqu'elle « soutient le psychologue dans sa pratique thérapeutique par l'entremise d'un processus de théorisation et de conceptualisation. La théorie devient une médiation particulièrement efficace entre le clinicien et sa clinique » (*op. cit.* p. 18). Dans ce contexte, intervient alors un troisième engagement éthique : enseigner. Celui-ci s'intrique à mon sens à un certain devoir propre au psychologue-chercheur, celui de transmettre. Nos connaissances, issues de la recherche et offertes par la clinique, méritent d'être un Objet de partage qu'il convient de mettre à la disposition des Sujets désireux de s'engager dans les métiers du psychisme. Il n'y a qu'en partageant le germe de nos connaissances que l'on maintient vivants nos espoirs de les voir abonner. À toutes fins utiles, le lecteur trouvera ci-dessous – et en annexe 14 – un tableau récapitulatif des patients rencontrés en thérapie individuelle ou du couple qui apparaîtront durant cet écrit.

¹⁶ Intitulé du colloque : « *Mutations contemporaines et cliniques de l'inédit : entre saisissements et émergences : quels dispositifs ?* » J'y présentais un dispositif groupal innovant développé auprès des couples polyamoureux, objet du chapitre 12 de cette recherche.

Patients	Période	Nombre de rencontre	Modèle coupal	Motif de consultation
Thérapie de couple				
Kylian et Arnaud	01/2023 à 08/2023	10 séances à raison d'une fois toute les 3 à 4 semaines.	Polyamour	Saisir le motif pour lequel la perte d'un partenaire secondaire commun les affecte plus que d'ordinaire – cf. partie 5.
Lee et Joseph	12/22 à 04/22	5 séances à raison d'une fois par mois.	Polyamour	Crise coupale en raison de leur opinions politiques divergentes – cf. « 3.1 ».
Antoine et Maxime ainsi que leurs partenaires : Paul et Olivier	10/22 à 11/22	3 séances : 1 séance avec le couple primaire puis 2 séances avec leurs partenaires secondaires.	Polyamour	Le couple primaire tente de saisir pourquoi il ne maintienne pas le lien durablement avec leurs partenaires secondaires (annexe 3 revient sur cette situation et le chapitre 12).
Loïc et Martin	02/23 à 11/23	10 séances (une fois par mois environ).	Couple libre	Le couple consultait en raison de sa fréquente transition vers le modèle couple libre – cf. partie 5.
Christian et Richard	10/22 à 01/23	4 séances à raison d'une fois par mois.	Polyamour	Le couple consultait en raison de l'ultra-sexualisation de l'un des membres – cf. « 10.1.1.4 ».
Georges et Amelle	12/23	Une seule séance.	Couple traditionnel	Le couple souhaite trouver LA solution pour retrouver l'état de fusion des premiers temps de leur relation – cf. « 14.1.2.1 ».
Thérapie individuelle				
Elah	01/22 à 03/23	6 séances à raison d'une fois toutes les deux semaines.	Polyamour	Il consulte en raison des difficultés liées à sa transidentité et les violences qu'il subit avec ses partenaires – cf. annexe 1 et Partie 5.

Tom	02/22 à aujourd'hui	1 consultation toutes les 2 semaines.	Célibataire (enclin au modèle traditionnel)	Saisir son rapport ambivalenciel à son apparence – cf. chapitre 6.
Tim	06/22 à 09/22	3 séances.	Couple traditionnel	Il consulte en raison de problèmes d'impuissance et de son incapacité à éjaculer durant les rapports sexuels – cf. chapitre 5.
Emmanuelle	11/2023 à aujourd'hui	8 séances	Relation apatride	Elle consulte en raison de son hypersexualité qui la questionne
Ahmed	11/22 à 03/24	4 séances à raison d'une fois par mois environ.	En couple traditionnel	Il souhaite comprendre pourquoi il trompe sa compagne de manière compulsive, lui qui l'estime tant – cf. chapitre 7.
Quentin	01/23 à 04/24	21 séances à raison d'une fois toutes les deux semaines.	Polyamour	Il consulte car il se sent en difficulté pour trouver sa place dans son troupe – cf. partie 5.
Victoire	10/23 à 03/24	5 séances à raison d'une fois par mois.	Couple libre puis relations apatrides	Elle questionne son désir de rester dans des relations non exclusives – cf. partie 5.

Fig. 1. Tableau récapitulatif des patients rencontrés.

1.3.2.2. Investigation en lien avec l'enquête ethnographique

Dans le cadre de ma recherche doctorale il me semblait fondamental d'investiguer différents terrains et publics périphériques à mon activité professionnelle. Ces derniers sont investigués par le biais de deux méthodes distinctes.

La première méthode concerne les entretiens approfondis – ou « entretiens ethnographiques » (Sylvain Beaud, 1996, p. 234) – reposant sur le modèle de l'entretien non directif. Elle fut mobilisée auprès d'interrogés volontaires et anonymes. Ces entretiens pouvaient se tenir en couple ou en individuel quelle que soit l'orientation, l'âge, l'origine ou la situation sentimentale de la personne. La méthode fut mobilisée dès 2020 dans le cadre de mon Master 2 Recherche – portant déjà sur le couple contemporain – et s'est étendue, tout en évoluant, jusqu'à fin 2022. Cela représente un total de 30 entretiens, auprès de 21 personnes seules ou en couple – j'ai rencontré à ce titre deux couples en entretien non directif. Pour plus de lisibilité sur ces éléments relatifs aux publics, un tableau est disponible en annexe 6.

La seconde méthode concerne l'observation participante et fut employée auprès de groupes de parole et d'échanges polyamoureux d'ores et déjà constitués avant mon investigation – de fait je ne conduisais pas le groupe mais étais participant à part entière. La méthode de l'observation participante, s'est étendue de 2021 à 2023.

Étant donné que le chapitre 9 décria largement la manière dont s'organise ce dispositif, je me contenterai ici, modestement, à maintenir le suspense sur cette investigation – si d'aventure le lecteur souhaitait en connaître d'ores et déjà davantage sur les spécificités de ce groupe et mon intégration en son sein, toutes les informations sont disponibles chapitre 9.

1.3.3. Réflexion autour de l'usage de l'enquête ethnographique

Dans une large part de ma recherche, l'enquête ethnographique – permettant de saisir les mœurs, usages et coutumes d'un public en fréquentant son milieu – représentera mon cadre de référence. Les méthodes issues de ce champ auxquelles je ferai le plus référence demeureront celle de l'entretien non directif et de l'observation participante. Avant de présenter la manière dont ces méthodes furent mobilisées, voyons quel public fut approché.

1.3.3.1. Prise de contact avec les interrogés et principes éthiques de respect des personnes

J'ai recouru de trois manières différentes pour entrer en contact avec les interrogés ou observés :

- 1) *Le réseau amical et professionnel* : ce moyen fut employé uniquement pour les entretiens non directifs. Il me permettait d'entrer en lien avec les membres du réseau de mon réseau – amical et professionnel – par le biais du bouche-à-oreille. Lorsqu'un membre manifestait de l'intérêt pour ma recherche, se montrait prêt à être interrogé, je le contactais par téléphone pour convenir d'un rendez-vous physique ou en distanciel.
- 2) *Les réseaux sociaux* : ils furent d'un grand secours – *Facebook* et *LinkedIn* – pour l'observation participante. Pour ce qui est de la passation d'entretiens, je partageais sur mon profil un message décrivant les enjeux de ma recherche et le fait que je cherchais des personnes à interroger autour d'un entretien non directif, d'au minimum une heure, dans le lieu qui leur sied. Les personnes étaient invitées à me contacter par message privé pour convenir d'un rendez-vous.

- 3) *La candidature spontanée* : j'étais à la recherche de profils spécifiques qui m'ont demandé d'être proactif aussi bien pour la passation d'entretien que pour l'observation participante. À titre illustratif, pour mes entretiens, je souhaitais interroger un prêtre et la chargée de communication du site extraconjugal *Gleeden*. Il me fallut les contacter par mail en présentant mes motivations afin qu'un rendez-vous puisse être convenu. Notons que ce fut un véritable levier pour intégrer les groupes d'échange et de parole polyamoureux dans le cadre de mon enquête reposant sur la méthode de l'observation participante – nous l'examinerons plus en détail dans le chapitre 9.

Concernant le choix du public, dans le cadre des entretiens, j'espérais obtenir une certaine parité de genre, d'âge, d'orientation sexuelle, de situation sentimentale, d'ethnie, de convictions religieuses, de nationalité, afin d'éviter, éthiquement, toute discrimination. Néanmoins, cela ne fut pas possible dans la mesure où il aurait fallu que je stigmatise les profils des personnes interrogés, ce que j'ai refusé. Il m'a semblé plus intéressant d'accepter toutes les personnes ayant un intérêt pour cet exercice. Premièrement car il est difficile de refuser tout matériel clinique, surtout lorsqu'on débute une recherche. Deuxièmement, car l'écart entre mes attentes et la réalité sont tout de même des données à interroger : « Est-ce que la démarche de prospection du chercheur s'adresse davantage à tel ou tel profil ? », « Pourquoi telle ou telle catégorie de personne est plus encline à répondre à ce type d'enquête ? » À ce propos, un tableau synthétique récapitulera à la fin de cette sous-partie le profil de chaque interrogé en prenant en compte certaines caractéristiques sociologiques qu'ils ont accepté de partager.

Concernant l'observation participante, j'étais déterminé à fréquenter les membres de la communauté polyamoureuse. J'estimais que ce public, s'inscrivant dans des relations plurielles, me donnerait à voir un pan singulier du rapport à l'exclusivité qu'ont certains couples contemporains – nous analyserons ce qui m'a mené à ce choix sous-partie « 9.1 ».

Pour l'heure, présentons la manière dont les entretiens se sont déroulés.

1.3.4. Le cadre et la passation des entretiens non directifs ou le principe éthique de bienveillance et de non-malfaisance

J'ai choisi de ne pas utiliser uniquement des instruments préconçus tels que les questionnaires car j'aurais pris le risque de me rendre aveugle au spontané, à ce qui se passe « là » ; j'aurais été « aveugle site » pour reprendre la formule d'Huberman et Miles (1991). Les entretiens que j'ai mené se situaient au départ – 2019 – sur une ligne de crête entre l'interview semi-directif, théorisée par Carl Rogers lors des années 1950 et l'entretien approfondi (Demazière et Dubar, 2004) ou « ethnographique » (Beaud, *op. cit.*). L'aspect peu structuré de ces derniers – non-directivité – me semblait risqué, j'avais la crainte de ne pas obtenir de données claires à l'inverse de la semi-directivité qui donne la sensation d'aller quelque part. Seulement, je dus me rendre à l'évidence – 2020 –, je ne savais pas réellement où j'allais moi-même alors comment éthiquement, conduire l'enquête à destination ?

Acceptant d'être dans l'incertitude sur la destination finale de mes entretiens, j'ai concrètement opté pour l'entretien non directif. J'ai donc délaissé toutes questions préalablement orientées, laissant l'échange s'inscrire dans un registre conversationnel, limitant, *éthiquement*, l'extractivisme des témoignages. Il s'ouvrait par une question ouverte : « *Comment vous représentez-vous le fait d'être en couple, qu'est-ce que c'est pour vous, comment le concevez-vous ?* » Les relances, quant à elles, étaient formulées à partir des réponses de l'interrogé.

Si des entretiens se renouvelaient dans le temps je débutais régulièrement par une question ouverte de l'ordre de : « *Alors, qu'est-ce que vous vous êtes dit depuis la dernière fois ?* », quand je ne revenais pas sur un trait significatif récolté lors du précédent entretien. L'intérêt demeurait de vérifier l'écart potentiel entre sa première représentation et les suivantes si ce n'est d'amener l'interrogé à expliciter davantage certaines énoncées partielles. J'utilisais donc une trame d'entretien sommaire modélisé à partir des faits saillants obtenu au préalable. L'objectif demeurait d'amener l'enquête à être le plus précis possible sur ses ressentis et éprouvés subjectifs quand cela ne me conduisait pas à explorer plus encore certaines situations concrètes : « *Nous avons évoqué votre rencontre avec X la fois précédente. Peut-on y revenir, qu'est-ce qui s'est joué avec elle ou lui ?* »

En bref, en fonction de la situation amoureuse de l'interrogé – célibataire ou en couple –, de la configuration – entretien individuel ou couple – j'adaptais mes questions à la singularité de l'interlocuteur. De même, selon la nature de l'échange, il m'arrivait d'aborder d'autres points que ceux présents sur ma grille d'entretien. Il m'apparaissait important de me laisser surprendre par le public et son récit, c'est-à-dire d'accepter d'être guidé par son fil associatif.

Au début de chaque entretien, surtout lors du premier, je rappelais le contexte dans lequel il s'inscrivait – une recherche – puis j'insistais sur le fait que ce qui m'importait était leur regard subjectif : « *il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses* » disais-je. J'insistais sur le fait que ce qui était interrogé restait leur représentation en appui sur leurs expériences. En ce sens, je rejoins les propos de Beaud : lorsqu'on réalise une enquête ethnographique, la méthode de l'entretien « est le plus souvent utilisée comme un *pis-aller*, une manière d'obtenir des informations et des points de vue sur un objet que l'on ne peut pas matériellement recueillir *in situ* par observation directe » (*op. cit.*, p. 235-236).

1.3.4.1. Dimension matérielle inhérente aux entretiens

Matériellement, lors de mes entretiens, je m'appuyais systématiquement sur l'enregistrement sonore – Dictaphone. Concernant ce dernier, je demandais le consentement des interrogés pour les enregistrer, tout en soulignant que la retranscription d'entretiens serait anonyme et confidentielle. Que je les citerais textuellement uniquement si cela a un intérêt scientifique et non un but de séduire le lecteur en ajoutant un « effet de réel » (Nicolas Dodier, 1994). Également, je soulignais que l'entretien sera effacé à l'issue de mon recueil des données pouvant aller jusqu'à ma dernière année de doctorat.

Une question se pose en lien avec cet outil utilisé pour recueillir les données : « En recourant au Dictaphone, ne bridons-nous pas la spontanéité des représentations ? » Effectivement, j'ai, rétrospectivement, interrogé cet élément du cadre de mes entretiens. L'enregistreur de poche est un levier utile pour le confort du chercheur mais crée un biais. Durant les entretiens, j'ai régulièrement observé que les interrogés se reprenaient lorsqu'ils disaient quelque chose qu'ils estimaient inappropriés. Ils regardaient alors le magnétophone avec perplexité me disant : « *faudra enlever ça* » – ce qu'effectivement je faisais. Même si l'ensemble des interrogés a accepté d'être enregistré, je suppose qu'un dispositif tel comporte un frein : les représentations impliquent une dimension personnelle et subjective que le Dictaphone peut inhiber. Savoir que sa parole est figée dans l'enregistreur, qu'elle sera réécoutée, peut conduire certains à se réprimer ou à le surinvestir à d'autres fins (Toupin, 2021).

1.3.4.2. Dimension spatiale de la passation des entretiens

Concernant les lieux où se sont déroulés les entretiens, cela a varié. Généralement je proposais à la personne de décider d'un lieu où elle se sentirait en sécurité et en confiance pour échanger – si elle était trop éloignée géographiquement le distanciel s'imposait. Dans l'immense majorité des cas, nous nous retrouvions alors dans un espace de sociabilité – bar ou restaurant. Une fois seulement je fus convié au domicile d'un interrogé. Ce choix de laisser les enquêtés déterminer l'environnement spatial comporte une limite.

A priori, j'estimais que cela leur permettrait de se sentir acteur du dispositif et que l'environnement qu'ils choisiraient me livrerait des informations analysables – par exemple, « Est-ce le contexte influence la manière dont on parle du couple et inversement ? » *A posteriori*, je dois reconnaître que ce choix de les laisser décider du lieu ne fut pas toujours pertinent. En particulier lorsque cela déstabilisait l'interrogé. Rétrospectivement, il apparaît que cela put être vécu par certains comme un impensé du dispositif, notamment dans sa dimension de contenance. Certains appréhendaient déjà l'idée de se livrer sur leur représentation, y ajouter une certaine insécurité concernant le cadre spatial ne fut pas systématiquement ajusté. Sans doute aurait-il été judicieux d'adapter cela au cas par cas en leur laissant l'opportunité de déterminer s'il souhaitait, ou non, fixer l'espace où aurait lieu notre échange.

1.3.4.3. Pendants de la méthode de l'entretien non directif ou la mise en tension du principe de justice éthique

Il m'a semblé intéressant rétrospectivement de m'interroger sur le bénéfice secondaire que pouvaient retirer les Sujets interrogés en acceptant cette méthode. Certains ne se sont pas privés de me les livrer. Deux pistes sont revenues durant mes échanges.

1) *La « narcissisation de l'interviewé »* : C'est l'une des personnes que j'ai reçues qui m'a glissé cette formule que je trouve à la fois humoristique et à propos. En effet, le fait d'être interrogé sur ses représentations, si ce n'est sur ses ressentis, concernant un sujet universel comme le couple peut être valorisant. C'est également, d'après ses termes : « *une façon de donner sa vision sur la chose sans qu'on soit jugé. Avec toi je peux dire ce que je veux ou pense tout haut tu ne me contrediras pas. En plus c'est assez excitant de savoir que tu réutiliseras mes histoires dans ton dossier. Je ne sais pas... C'est comme si ma vie servait à la recherche* » (Loïs). D'une certaine manière il est question de laisser une trace tout en se disant que notre vie

à « un sens » puisqu'elle « sert » à quelqu'un – ici le chercheur et son laboratoire –, à quelque chose – la recherche. En bref, elle satisfait l'*idéal d'utilité* typique de notre époque, comme le soulignait Pinel¹⁷.

2) *La « psychothérapie déguisée »* : Cela convoque une dimension éthique. Il apparaît que certains interrogés espéraient – et parfois ont – trouvés dans nos entretiens des leviers afin d'investir de manière plus satisfaisante leur vie de couple. Le fait que je sois psychologue clinicien leur donnait l'espoir de récolter les fruits qu'une thérapie offre sans avoir à l'entreprendre véritablement. Quelque part il y a la menace que s'engage une « psychothérapie déguisée ». À mon sens cela n'est pas systématiquement un mal dès l'instant où l'interrogé repère ce glissement. Il doit alors poser des limites à la relation enquêté-enquêteur. Et, surtout, il se doit d'orienter l'interrogé demandeur d'engager un travail psychothérapeutique vers des confrères afin qu'il puisse élucider dans un espace contenant et neutre les zones d'ombre que les échanges ont pu mettre en lumière.

Précisons que ces pendants furent riches d'enseignement pour constituer mon sentiment d'*identité de chercheur*. D'une part, cela m'a appris que le cadre d'un entretien doit souvent savoir faire l'économie d'une forme de curiosité expérientielle de l'entretien. Autrement nous prenons le risque de faire de l'expérience d'entretien l'objet d'analyse premier délaissant ainsi l'objet pour lequel l'expérience d'entretien est conduite. D'autre part, cela m'a permis d'acquérir la conviction que le chercheur sera fatalement confronté aux limites de son dispositif durant une recherche. Chacune de ces limites devra être accueillie, non pas comme un échec dont il s'affuble ou avec lequel il s'autoflagelle, mais comme de la donnée exploitable malgré son apparente imperfection. Autrement dit, il n'existe pas de dispositif parfait, pas plus qu'il n'existe de cadre parfaitement bien pensée pour l'enserrer. Fort heureusement sans doute car tout impensé est une source d'information généreuse dès l'instant où le chercheur s'adonne à une analyse contre-transférentielle de son rapport à ces derniers.

¹⁷ PINEL, J.-P. (2019). « *Télescopage des idéaux dans les institutions spécialisées ou le conflit contemporain entre le soin et la gestion* », Paris, conférence organisée par l'association Transition - Analyse de groupe et d'institution. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=iMZL-omeBsw>, consulté le 01 avril 2024.

1.3.4.4. Tableau récapitulatif de l'expérience clinique étayée par la méthode d'entretiens non directifs de recherche

Voici, ci-dessous, un tableau récapitulatif de ces entretiens non directifs de recherche – en lien avec leur date – donnant une idée de la rythmicité et fréquence de ces derniers – ; le lieu – pouvant influencer le contenu de l'interaction – ; la situation sentimentale de l'enquêté – impactant ses représentations – ; et son secteur professionnel – livrant des informations socioculturelles donnant à voir le profil sociologique de l'interrogé. Toutes ces données sont présentées car elles infléchissent la dynamique de l'entretien.

Dans un souci *éthique* de respect de la personne, donc de pseudo-anonymisation, je ne donnerai pas le véritable prénom des interrogés. Les métiers ne seront pas explicitement cités si la personne ne le souhaitait pas – dans ce cas, sera uniquement partagé le secteur d'activité. Il en sera de même concernant leur âge – s'ils n'ont pas accepté de la divulguer, je présenterai seulement la génération qui le concerne. À ce titre, la génération X concerne les personnes nées entre 1960 et 1980, Y entre 1980 et 1995, Z entre 1995 et 2012 et Alpha celles nées après 2012. En ce qui concerne la dimension ethnique et/ou religieuse, je les mentionnerai dans cette recherche uniquement si la personne a accepté de la partager, et si cela a un intérêt clinique concret ne permettant pas la réidentification de la personne, de manière directe ou indirecte.

Prénom (fictifs) & âge¹⁸	Dates entretiens	Lieux des entretiens	Situation sentimentale durant les entretiens	Informations socioculturelles recueillies
Liam et Nina (30 ans tous les deux)	02/06, 07/09/21 (Liam) 19/01, 25/03, 15/06/22 (ensemble)	Bar (toujours le même).	<i>Sex friends</i> puis en couple non-cohabitant (4 ^{ème} entretien) puis couple cohabitant (5 ^{ème} entretien).	- <i>Liam</i> : éducateur spécialisé dans le médico-social puis sans emploi, - <i>Nina</i> : cheffe de service dans le médico-social.
Raphaël (29 ans) et Lucy (24 ans)	18/03, 01/07, 25/11/22	Visio	Couple libre	- <i>Raphaël</i> : profession intellectuelle supérieure. - <i>Lucy</i> : étudiante puis profession intellectuelle supérieure.

¹⁸ Toutes les personnes ici mentionnées seront présentes à un ou plusieurs instant(s) de cette recherche.

Noa (32 ans)	15/12/2021	Bar- Restaurant.	Célibataire	Ressources Humaines
Brice (gén. Y)	27/11/20 22/01/21 25/02/21 15/09/21 18/02/22	À son domicile	Modèle <i>sex friend</i> puis couple libre (3 ^{ème} entretien)	Artiste (chanteur de Hip-Hop)
Élisa (gén. Y)	10/02/22	Bar	Couple traditionnel	Finance
Lila (30 ans)	17/06/22	Apparteme nt d'une amie	Couple traditionnel	Avocate
Paula (gén. X)	22/06/21	Dans son cabinet	N/R	Psychanalyste
Loïs (gén. Y)	25/09/20	Restaurant	Célibataire	Assistant social (ASE)
Hyppolyte (gén. Y)	28/01/21	Visio	En couple traditionnel non-cohabitant	N/R
Anthony (gén. Z)	N/R	Visio	Célibataire	Artiste
Marlène (gén. Z)	N/R	Bar	Couple polyamoureux	Étude de psychologie à l'université
Marine (gén. Z)	11/11/22	Échange sur <i>Tinder</i>	Célibataire	Finance
Imad (25 ans)	08/12/21	Bar	Couple traditionnel cohabitant	Restauration
Lili (gén. Y)	20/03/20	Visio	En couple traditionnel cohabitant	Professionnelle dans une entreprise d'un site de rencontre extraconjugale
Jordan (18 ans)	26/11/21	Visio	En relation apatride	Lycéen (Terminale)
Aliocha (gén. X)	19/03/20	Église	Marié à Dieu.	Prêtre
Christina (gén. X)	17/11/2021	Visio	Couple traditionnel	CCF en PMI
Amine (28 ans)	24/08/2021	En voiture	Relation d'un soir	Chauffeur VTC
Inès (gén. X)	11/10/22	Visio	En couple polyamoureux	Artiste (réalisatrice, actrice) et thérapeute

Fig. 2. Tableau récapitulatif des interrogés.

1.3.4.5. Recueil des données cliniques en lien avec la méthode de l'entretien non directif de recherche

Au fil de l'année 2022, j'ai procédé à une réécoute de l'ensemble de mes échanges ainsi qu'à une tentative de retranscription d'une majorité de mes entretiens. Étant donné que j'en ai conduit un certain nombre, je n'ai pas systématiquement effectué une réécriture de l'ensemble de ces échanges me contentant, parfois, de reformuler les idées principales abordées à toutes fins utiles. Cela me fut d'un grand secours lorsqu'au fil de mes avancées j'étais amené à revenir sur certains passages à propos. Notons que lorsque des éléments me semblaient tout à fait en lien avec un item de ma recherche, à ce moment-là, je réalisais une retranscription fidèle. En appui sur l'article « *Bruit-silence : d'une posture à l'autre, le contre-transfert d'une retranscriptrice* » d'Aurélié Maurin Souvignet, précisons que par « retranscription » nous entendons le fait de transcrire quelque chose de nouveau.

« Le préfixe *re*, qui indique la répétition, traduit selon moi le redoublement de l'action de copier. En effet, le magnétophone effectue la première transcription. Il transforme des voix en signaux électromagnétiques ou numériques, tandis que le retranscripteur s'attache à traduire cognitivement ces signaux en sons, puis à les coder sous leur forme dactylographiée »

(2018, p. 42-43).

La retranscription, pour le transcripteur, est quelque part une invitation à une *écoute rétrospective de son expérience vécue*¹⁹ ayant des effets contre-transférentiels qui méritent d'être soulignés.

Contre-transférentiellement, j'admets que l'exercice de réécoute et de retranscription n'a pas été chose aisée. Indépendamment des heures que cela demande, si ce n'est de la dimension chronophage de cette entreprise, elle me plaçait dans une autre position que celui d'enquêteur ; celui d'observateur de l'entretien. Elle m'obligea à faire une auto-critique, dans l'après-coup, de mes conduites des entretiens. Il n'a pas été rare que je déplore avoir manqué telle relance, que je m'accuse d'avoir interrompu l'interlocuteur au mauvais instant ou que je m'incrimine d'avoir formulé une question ou reformulation fort peu judicieusement...

¹⁹ Maurin Souvignet, A., Bustros, T., Arabaci-Colak, F. et Toupin, K. (2023). De la transmission, par l'expérience clinique de groupe..., de l'expérience clinique de groupe, à l'Université. *Connexions*, 119.

Cela peut sembler anecdotique, mais je partagerai que ce fut également l'occasion pour moi de corriger quelques tics langagiers qui me parurent insupportables à terme comme l'emploi systématiquement du mot « effectivement » et de l'expression « du coup ».

Dans la continuité de ces quelques contrariétés précisons que cet exercice de recueil des données fut enrichissant. En particulier en ce qui concerne mon vécu expérientiel du positionnement de Sujet-chercheur. Bien que le recueil de données m'eût placé face à mes manquements et limites, celui-ci m'enseigna que la réécoute comme la retranscription permettent de lire les informations sous un autre jour, souvent, avec une lucidité appréciable. Elle offre le luxe de faire des liens nouveaux, *a posteriori*, et d'analyser ce qui se joue durant l'échange avec un recul salvateur. En somme, j'eus l'impression de vivre une clinique en deux temps. La *clinique de l'instant* – durant l'entretien – où le chercheur se laisse empeigner par ce qui se déroule tout en tentant de s'en déprendre. La *clinique de l'après-coup* – réécoute/retranscription – où il se déprend de ses imprégnations passées pour se laisser empeigner par celles qui sont agissantes en lui à bas bruit – comme si une forme d'inconscient du Sujet-chercheur le précédait.

Cela étant dit, en ce qui concerne l'observation participante, la sous-partie à venir présentera dans ce qui a motivé son usage et en quoi elle fut une ressource méthodologique précieuse. Je m'attacherai aussi à identifier la dimension éthique résultant d'une observation participante avant de présenter la manière dont j'ai récolté mes données.

1.3.5. L'observation participante

Je présenterai ici mon choix de recourir à la méthode d'observation participante et ce que ce dispositif de recherche implique. Nous allons le voir, différentes étapes procèdent de son déploiement. Pour rappel, elle fut mobilisée auprès de groupes de parole et d'échange dans des dispositifs polyamoureux déjà constitués avant mon arrivée. Le lecteur trouvera, s'il souhaite d'ores et déjà connaître la manière dont je suis entré en lien avec ce public et les mouvements transférentiels en découlant, une description de mon immersion dans ce milieu au chapitre 9. Dans cette partie méthodologique, je laisserai de côté certaines considérations introspectives afin de me centrer sur la conduite de l'observation participante. J'insisterai simplement, afin d'amener un peu de contexte, sur le fait que j'avais une connaissance toute relative sur ce qu'est le polyamour en rejoignant ce milieu. J'ai donc fait le choix, d'entrée, de ne pas recueillir mes

données en appui sur une démarche hypothético-déductive. À mon sens, celle-ci m'aurait empêchée de construire, pas à pas, un objet de recherche congruent avec les événements cliniques qui sont apparus. De ce fait, tout naturellement, l'observation participante s'est imposée. Cette méthode me semblait, à juste titre, exemplaire pour interroger le terrain, s'en emparer et, surtout, en rendre compte. Cela en « étant avec », en « faisant avec », en s'« immergeant » « dans le milieu enquêté (secret des meilleurs travaux ethnographiques) » nous dit Beaud (*op. cit.*, p. 235-236).

En appui sur l'article « *Observation participante* » de Georges Lapassade, je décrirai, ci-après, les différentes étapes de la construction d'une observation participante. Je précise au lecteur que je ne chronologise pas ces étapes – en fonction des terrains investigués elles peuvent s'organiser différemment. Je les ordonnerai donc à partir de mon expérience singulière. Avant d'engager ce projet, je présenterai succinctement l'histoire de cette méthode.

1.3.5.1. Quelques mots d'histoire

L'observation participante est une méthode utilisée par les anthropologues, les sociologues – ou « éthnosociologues » dirait Lapassade (2016) – comme les psychosociologues, dont je me revendique ! Cette méthode n'est pas nouvelle car ceux la théorisant attribuent souvent sa paternité à Malinowski suite à son écrit : « *Les Argonautes du Pacifique occidental* » datant de 1922. Lapassade souligne néanmoins qu'elle remonte au XIX^{ème} siècle, où des précurseurs comme l'abbé Dubois l'ont initiée en anthropologie (*op. cit.* p. 392). L'école sociologique de Chicago a fortement contribué, elle, à la rendre populaire dans sa discipline, en particulier Buford Junker, Everett Hughes et Herbert Blumer (*ibid.*). En psychosociologie, c'est plutôt l'ouvrage « *L'enquête en psychosociologie* » (1985), d'Hélène Chauchat qui la démocratise.

Quoi qu'il en soit, l'observation participante consiste à ce que l'observateur « tout au long du travail de terrain », prenne « part à la vie collective de ceux qu'il observe, s'occupe essentiellement de regarder, d'écouter et de converser avec les gens, de collecter et de réunir des informations. Il se laisse porter par la situation » (Lapassade, *op. cit.*, p. 392).

Voyons maintenant la première étape clé pour conduire une observation participante, j'ai nommé « la visée de l'observation ».

1.3.5.2. La visée de l'observation

Cette étape, que je propose, consiste à identifier ce pour quoi nous réalisons une observation participante. Par exemple : s'agit-il de produire une étude – comme le font les psychosociologues – qui est à destination du public ayant formulé une commande ? ; s'agit-il d'un projet personnel destiné à satisfaire la curiosité de l'observateur ? ; s'agit-il d'une démarche scientifique permettant d'agréments des connaissances nouvelles dans un ou des champs disciplinaires spécifiques ? ou ; s'agit-il d'une activité d'observation à visée transformative comme proposer des dispositifs thérapeutiques innovants ?

Me concernant, la visée fut triple.

- 1) *Répondre à des exigences académiques* – c'est-à-dire obtenir du matériel clinique pour nourrir ma thèse ; condition *sin e qua none* pour devenir impétrant ;
- 2) *Participer à enrichir les sciences du psychisme*, en ce qui concerne les relations dites plurielles par la description détaillée des « comportements, [...] manières d'être, [et] les modes de présentation de soi » (*ibid.*) dans la sphère du polyamour ;
- 3) *Élaborer des dispositifs*, notamment psychothérapeutiques, adaptés aux éventuelles psychopathologies typiques de ce public. Il s'agit d'une visée qui m'est apparue en après coup de mon activité observatoire, lors de la rédaction de cet écrit – chapitre 12.

1.3.5.3. La négociation de l'entrée sur le terrain

La seconde étape de l'observation participante reste la négociation de l'entrée sur le terrain ; même si certaines observations participantes s'en délectent – je pense particulièrement à l'enquête de James Spradley et Brenda Mann (1979)²⁰.

En ce qui me concerne, cette négociation fut formalisée car j'ai sollicité la conductrice du groupe, par mail, pour intégrer les dispositifs « Café Poly » et « Salon Lutin & Cie » – l'un est un groupe d'échange et d'information sur l'actualité polyamoureuse, l'autre est un groupe de

²⁰ Ils n'ont pas négocié leur « entrée dans un bar universitaire (le Brady's) où ils effectuèrent leur recherche sur les rapports hommes-femmes », car : « Brenda Mann se fit engager comme barmaid, sans dissimuler le fait qu'elle effectuait une recherche [...] tandis que, sans avoir besoin de négocier l'entrée, James Spradley prenait place en tant que client parmi les consommateurs, pour les observer » (Lapassade, *op. cit.*, p. 395).

parole. Durant cette négociation, j'ai explicité que j'étais doctorant, soit un chercheur affilié à un laboratoire de recherche (l'UTRPP). Que mes données seraient partagées, *a minima*, dans les cercles universitaires et scientifiques ; ce qui fut accueilli avec enthousiasme par la conductrice de groupe, puis par les participants – nous y reviendrons au chapitre 9.

Notons que cette formalisation de l'entrée sur le terrain ne prédit pas pour autant l'instauration d'un lien de confiance avec le public ! Cela relève, cette fois-ci, de l'habileté de l'observateur et bien entendu de la disposition qu'ont les observés de l'accueillir.

1.3.5.4. Clarification du rôle d'observateur vis-à-vis des observés

La troisième étape de l'observation participante nécessite que celui qui la conduit puisse clarifier son rôle d'observateur : est-il clandestin, dissimule-t-il son activité d'observation au public ou explicite-t-il qu'il observe ?

En ce qui me concerne, j'ai opté pour la dernière option, en ce sens où mes activités d'observation furent « rendues publiques dès le début » auprès des groupes (*ibid.*). Ce positionnement présente des avantages, notamment celui d'encourager le public à être acteur de son « identité » d'observé : « l'observateur peut ainsi avoir accès à une grande diversité d'informations et même à des secrets si l'on sait qu'il en respectera le caractère confidentiel » signale Ray Gold (1958).

Toujours en ce qui concerne son rôle, l'observateur peut être dans une participation périphérique, active ou complète (Lapassade, *op. cit.*).

En ce qui me concerne, j'ai opté pour une participation active où « le chercheur s'efforce de jouer un rôle et d'acquérir un statut à l'intérieur du groupe ou de l'institution qu'il étudie. Ce statut va lui permettre de participer aux activités comme un membre, tout en maintenant une certaine distance » (*ibid.*, p. 396).

Dernier élément à signaler quant au rôle qu'à l'observateur, il lui revient d'identifier si son observation participante est interne ou externe.

En ce qui me concerne, elle fut externe car je ne venais pas du dedans. L'observation participante externe « c'est la condition habituelle du chercheur : il sollicite le droit d'entrer sur le terrain qu'il fréquentera jusqu'au moment où il le quittera pour rédiger un ouvrage, un mémoire ou un rapport [voire une thèse, n'est-ce pas ?] (*ibid.*) »

1.3.5.5. La (juste) distance face à la paradoxalité de la situation d'observation participative

La quatrième étape, qui est plutôt un point de vigilance que s'impose l'observateur participant, consiste à savoir tenir une distance relativement adaptée quant à son rôle dans la participation. C'est-à-dire que l'observateur doit faire avec – plutôt que faire contre – la duplicité de sa condition d'observateur. Effectivement, l'observation participante « est un *dispositif de recherche* dont la caractéristique principale [...] est de chercher à faire fonctionner ensemble, sur le terrain, l'*observation*, qui implique une certaine *distance*, et la *participation*, qui suppose au contraire une *immersion* du chercheur dans la population qu'il étudie » (Lapassade, *op. cit.*).

Le recours à cette méthode m'a apportée quelques enseignements bienvenus. Mon contre-transfert en attestera au fil des pages de la partie 5, elle peut s'avérer fort déstabilisante pour le chercheur. Elle le met à différentes places, parfois contradictoires ou paradoxales, le bouleversant parfois dans ses convictions ; quand elle ne suscite pas de vives émotions. L'observation participante oblige, méthodologiquement, le chercheur à être vigilant, en alerte, à ne pas mettre ses éprouvés au cœur de son recueil de données. Elle nécessite de ne pas faire d'une expérience subjective une vérité qu'il voudrait générale. Elle appelle, en somme, à l'humilité tout en lui imposant de mettre de la distance avec son objet – c'est la raison principale m'ayant conduit à quitter le terrain au milieu de ma deuxième année de thèse, nous le verrons. L'observateur participant, de son mieux, tentera d'éviter de rendre compte de ses données sous forme d'un témoignage contre-transférentiel où il n'analyse pas son recueil mais laisse juste apparaître ses éprouvés par suite de son contact avec le public. Il est assez crucial qu'il puisse s'en distancier afin d'engager un travail de « symbolisation rétrospective de l'expérience groupale vécue » (Maurin-Souvignet, Bustros, Arabaci-Colak et Toupin, *op. cit.*).

Durant mon expérience, je n'ai pas adopté le positionnement de Goffman invitant l'observateur à devenir son public – « *going native* » ; autrement dit, il aurait fallu que je devienne polyamoureux ! Peu enclin à cette perspective, j'ai opté pour une approche plus mesurée dirais-je, en adoptant l'attitude scientifique proposée par A. Schutz (1987) : « L'observateur participant ou le chercheur sur le terrain noue un contact avec les groupes à étudier comme un homme parmi ses semblables ; l'attitude scientifique ne détermine que le système de pertinences qui fonctionne comme schème de sélection et d'interprétation, attitude que l'on laisse de côté pour le moment afin de la réintroduire par la suite » (Cité par Lapassade, p. 400).

1.3.5.6. La récolte des données

La cinquième étape consiste à identifier le(s) moyen(s) par le(s)quel(s) le chercheur recueille ses données. Notons que dans mon cas le public était informé de ces moyens par lesquels je récoltais mes données. J'en ai utilisé trois.

Le premier, lorsque j'étais dans des espaces groupaux formels – supposant l'absence d'échanges informels – était le dictaphone, comme dans l'entretien non directif – j'ai à ce titre présenté les limites du dispositif sonore. Notons tout de même qu'afin de m'assurer de la protection des données, je n'ai pas utilisé le Dictaphone de mon téléphone portable. J'ai privilégié un magnétophone n'ayant pas de lien avec un quelconque *cloud*.

Le deuxième moyen que j'ai mobilisé fut l'écriture. Cela prit deux formes.

Dans la première je suis attaché à rédiger un journal de bord – soit le « journal de route » maussien – lorsque j'étais en présence du groupe ou entre deux séances.

La seconde forme fut le recours à l'écriture automatique. Menant ma recherche seul, sans co-chercheur ou co-interprétant, je n'eus pas le luxe de m'appuyer sur la richesse d'une co-analyse inhérente à l'observation. Bien que je n'aie pas conduit le groupe, cette co-observation aurait pu donner lieu à des échanges inspirés de ce que les cothérapeutes (M. Soulé et S. Decobert, 1972) connaissent bien, l'« intertransfert » (Kaës, 1976) entendu comme : « l'état de la réalité psychique des psychanalystes en ce qu'elle est induite par leurs liens dans la situation de groupe » (1997, p. 194). Pour pallier cette absence de co-interprétant, j'ai fait le choix de recourir à la méthode solitaire de « l'écriture automatique » proposée par le poète et écrivain André Breton. Elle vise à écrire pendant dix minutes, sans lever le stylo de la feuille, l'ensemble de ce qui vient à l'esprit pour donner suite à une expérience clinique comme celle que je menais alors. À l'issue des dix minutes, nous plions la feuille, sans la relire, et la laissons dans un coin de tiroir. Ce n'est que quelques semaines ou mois plus tard que ces éprouvés bruts seront relus, dans l'après coup, par le rédacteur. Cette méthode, bien sûr, n'égale nullement une expérience mobilisant l'intertransfert. Néanmoins, elle offre la possibilité d'exprimer, à chaud, l'ensemble de ses éprouvés, questionnements et perplexités, notamment contre-transférentiels, sans tenter de hiérarchiser ou d'intellectualiser plus que cela ses ressentis. Quelque part, c'est un médium faisant fonction de lieu de dépôt. Il s'avère également riche lors du recueil des données puisqu'il laisse apparaître les premières traces élaboratives.

1.3.5.7. L'analyse des données

La sixième étape, et non des moindres, consiste à analyser les données recueillies. Je fus particulièrement attentif à ne pas négliger que : « ce n'est pas l'étude du sujet, mais celle de l'observateur, qui nous donne accès à l'essence de la situation d'observation » (Devereux, *op. cit.*). J'ai donc veillé à ce que les données soient analysées en prenant en compte trois axes :

- *L'axe comportemental des observés* : je me demandais « *Quels sont les comportements que j'ai observés chez ces Sujets en situation ?* »
- *L'axe indirect* : je m'interrogeais sur les « perturbations » induites par ma présence et par mes actions dans le cadre de l'observation (*ibid.*)
- *L'axe contre-transférentiel* : je me questionnais sur le comportement que j'avais en tant qu'observateur à l'époque mais aussi durant la réécoute²¹ puis l'analyse : « Quelles furent mes angoisses, mes manœuvres de défense, mes stratégies de recherche et comment est-ce que j'ai tenté d'attribuer un sens à mes observations ? » (*ibid.*)

1.3.5.8. La restitution des données

La septième et dernière étape – du moins en ce qui concerne mon expérience – fut de penser ce qu'il convient de faire des données recueillies et analysées. Cela implique de prendre en compte différentes sphères.

La première pour moi fut de circonscrire les espaces où j'allais partager les données obtenues. Voici les instances où elles furent et seront livrées : la thèse ; des articles ; colloques et séminaires ; ainsi que dans des dispositifs de formation auprès de futurs praticiens du couple et de la famille, voire auprès des étudiants de psychologie que j'accompagne à l'Université.

La deuxième sphère, en ce qui concerne la restitution des données, demeure : « Qu'acceptons-nous de partager au public grâce auquel nous avons obtenu nos données ? » En ce qui me concerne, deux axes furent privilégiés : le partage avec la conductrice de groupe et le partage à la communauté polyamoureuse.

²¹ Concernant la retranscription des données j'ai procédé de la même manière que dans l'entretien non directif. J'épargne donc au lecteur une redite sur ma méthode de retranscription et ce qu'elle m'a fait vivre.

- *Partage à la conductrice de groupe* : j'ai partagé à la conductrice de groupe l'avancée de mes recherches autour d'entretiens individuels tout au long de ma recherche. De même, elle put participer à une session de formation que j'ai conduit auprès des étudiants du *CNPG* qui concerne les relations plurielles. Durant celle-ci, elle fut considérée comme une intervenante pouvant compléter mon exposé et ajouter des éléments que j'aurais omis. Ce temps fut riche pour moi car en même temps qu'il engage un temps de transmission auprès d'étudiants futurs praticiens du couple, elle m'offrait la possibilité de communiquer mes avancés auprès d'une des concernées de la recherche. Enfin, il est prévu que nous organisons une conférence, en lien avec ma société « *Elaboration* » où nous co-interviendrons autour de la question du polyamour.
- *Partage à l'ensemble la communauté* : en mai 2024, ma thèse étant globalement finalisée, j'ai proposé à la conductrice de groupe de convier les membres de la communauté le désirant à un de restitution orale de mes travaux. Pour l'heure, rien n'est encore acté en termes calendaires. Une seconde option, n'excluant pas la première, est envisagée : transmettre une version vulgarisée de ma recherche auprès des participants des groupes polyamoureux. Ceux étant intéressés par mes travaux pourront alors me contacter par mail afin que je leur transmette ce document.

Enfin, dernière sphère à avoir à l'esprit lors de l'observation participante... l'écriture ! D'après Lapassade : « dans une perspective dite « postmoderne », [...], on a pu présenter le travail d'écriture comme la dimension constitutive essentielle de l'ethnographie. L'œuvre de l'ethnographe serait avant tout celle d'un écrivain » (*op. cit.*, p. 405). L'ensemble de mon écrit, mais plus spécifiquement la partie 5, témoigneront de mon activité observatoire participative.

La manière dont furent pensés et conduits les entretiens non directifs et l'observation participante étant explicités, voyons désormais la façon dont nous avons élaboré la rédaction des vignettes et cas cliniques qui étayerons certaines de nos élaborations durant la recherche.

1.3.6. Les cas et vignettes cliniques

Durant cette thèse, nous aurons l'occasion de présenter trois cas cliniques – dont deux seront présentés en annexe 1 et 3 par soucis d'anonymat, nous y reviendrons – et plusieurs vignettes cliniques, – certaines seront intégrées à même le manuscrit principal et quatre seront en annexe (2, 4, 5 et 17), pour le même motif précédemment exposé.

Nous l'argumenterons prochainement mais les « *cas cliniques* » désigneront des situations contextualisées, développées, historicisées et incluront, çà et là, un partage de mes éprouvés contre-transférentiels. Ces cas donneront lieu, dans le manuscrit principal, à des analyses substantielles et, dans une moindre mesure, sont à considérer comme des situations cliniques paradigmatiques. Les *cas cliniques* concerneront des patients reçus en psychothérapie individuelle – deux patients – ou de couple – quatre patients. Ces cas apparaîtront dans cette thèse dans l'ordre suivant : Ahmed (sous-partie « 7.4. ») ; Elah (annexe 1) ; la polycule²² d'Antoine, Maxime, Olivier et Paul (annexe 3).

En revanche, par « *vignette clinique* », nous entendrons l'insère dans notre argumentaire d'illustrations cliniques peu détaillés. En ce sens où la *vignette* n'inclura pas une anamnèse du ou des Sujets, voire un examen de la dynamique transféro-contre-transférentielle en jeu ; à l'inverse des *cas*. En somme, elles auront pour objectif d'étayer certaines de nos élaborations. Cela, moins pour amener un « effet de réel » (Dodier, *op. cit.*), que pour couvrir davantage le spectre des complexités issues de la clinique coupale ordinairement rencontrée (Dumet et Ménéchal, 2017, p. 21).

1.3.6.1. Le choix de placer certains cas et vignettes cliniques en annexe

Afin de préserver l'anonymat de ceux le désirant, si ce n'est de ceux où cela s'impose, j'ai décidé de ne pas les intégrer dans le corps de ce manuscrit, pouvant éventuellement être rendu public à l'avenir. Argumentons ce choix méthodologique et éthique.

En ce qui concerne les « cas cliniques » issus de ma clinique libérale, j'ai fait le choix de ne pas partager l'anamnèse, la psychopathologie et les mouvements transféro-contre-transférentiels ayant parcouru le dispositif thérapeutique dans le manuscrit principal pour éviter la réidentification de ces patients par leur entourage ou le lecteur. Nous le verrons, ces derniers

²² Ce terme dérivé du terme « molécule » veut dire : le groupe de personne que fréquente un Sujet polyamoureux.

étant soit relativement célèbre, soit membre actif de la communauté polyamoureuse. Dans un cas comme dans l'autre, ils appartiennent à un milieu plus ou moins restreint. D'où l'intérêt de préserver leur anonymat, afin d'éviter qu'ils soient reconnus ou identifiés, au regard de la singularité de leur histoire.

Précisons que seul un patient, faisant l'objet d'un « cas clinique », sera intégré à même ce document : il s'agira d'Ahmed qui y a consenti de façon libre et éclairée, en signant un formulaire de consentement.

En outre, le lecteur trouvera, quelques « vignettes cliniques » issues de ma clinique libérale qui ne permettent pas d'identifier les Sujets dans la mesure où la description sera sommaire.

En ce qui concerne les « vignettes cliniques » procédant d'entretiens non directifs que j'ai placé en annexe, celles-ci s'y trouvent à la demande des interrogés concernés. Ils ont accepté d'être évoqués, anonymement, dans la thèse, mais ont refusé que leur histoire coupale figure à même le corps du texte principal.

Les autres « vignettes cliniques » issues d'entretiens non directifs seront présentes dans le manuscrit principal puisque les interrogés ont accepté d'être anonymement intégré – via le formulaire de consentement – et parce que mes propositions ne permettent pas leur réidentification de manière directe ou indirecte, a priori.

En ce qui concerne la « vignette clinique » issue de l'observation participante placée en annexe 2, j'ai pris moi-même la décision de ne pas l'intégrer dans le manuscrit principal, malgré l'accord de principe de la conductrice du groupe. Car, nous le verrons, le cercle polyamoureux est un milieu restreint, la réidentification des Sujets par des éventuels lecteurs de ce milieu serait une potentialité.

En revanche, quelques inserts de verbatim ou des situations groupales succinctes seront placées dans le manuscrit principal dès lors qu'elles ne permettent pas la réidentification des Sujets par d'autres membres de la communauté.

Précisons aussi que lorsque je présente les dires et actions de la conductrice des groupes d'échange et de parole polyamoureux, c'est avec son consentement libre et éclairé.

Bien que certains cas et vignettes cliniques soient réservés à la discrétion du jury de cette thèse, les lecteurs qui, eux, liront cette recherche sans ces derniers ne seront pas pour autant lésés. Puisque je prendrai soin de suffisamment contextualiser mes réflexions pour qu'ils saisissent les enjeux de mes analyses, même en l'absence de cas paradigmatiques.

1.3.6.2. La méthode de la rédaction des cas et vignettes cliniques

En ce qui concerne ma méthode pour rédiger mes « cas cliniques », je me suis inspiré de la proposition de Dumet et Ménéchal dans : « *16 cas cliniques en psychopathologie de l'adulte* ». La démarche méthodologique qu'ils préconisent est « conduite et ordonnée autour de cinq points ou paramètres [...] essentiels (certains plus que d'autres toutefois) dans la rencontre et dans la compréhension de l'autre en souffrance » (2017, p. 20). Voici les cinq points proposés et auxquels je me référerai dans la rédaction, exploration et analyse de mes cas :

- « • le diagnostic de la psychopathologie manifeste du patient ;
- l'organisation psychique sous-jacente à cette symptomatologie, dégagant les caractéristiques et modalités majeures de fonctionnement psychique du sujet ;
- l'analyse métapsychologique du cas, selon les perspectives psychanalytiques topique, économique, psychodynamique et psychogénétique ;
- le repérage de la dynamique transféro-contre-transférentielle en jeu dans la rencontre avec le patient ;
- des indications thérapeutiques assorties d'une hypothèse pronostique sur le sujet, dans la limite, bien évidemment, du possible inhérent aux données de chacune des observations et rencontres cliniques » (*ibid.*).

En ce qui concerne la rédaction des « vignettes cliniques » je pourrai user d'un des cinq points proposés par Dumet et Ménéchal. Cependant, je m'attacherai principalement à centrer ma rédaction de la vignette sur un point clé, singulier et illustratif de l'argumentaire que je développerai. En ce sens, elles seront succinctes, intégrant le plus souvent des verbatim.

1.3.6.3. Le choix des cas cliniques

Cette expérience de thèse me l'a enseignée, il n'est pas aisé de choisir ses « cas cliniques ». En cela que la clinique peut conduire à la recherche – pour y mettre du sens, notamment – mais la recherche, elle, nous rappelle puissamment à la clinique ! C'est-à-dire qu'en élaborant tel ou tel axe de ma thèse, tant de situations, rencontres et expériences vécues auprès des patients ou interrogés sont venus me chuchoter qu'elles souhaitaient apparaître dans mon écrit. Et pourtant, il est nécessaire de renoncer à certaines pour gagner en rigueur, en circonscrivant sa recherche à quelques cas paradigmatiques. C'est ce que j'ai tenté de faire en organisant mon écrit autour de quatre cas cliniques qui concerneront des patients adultes – de 23 à 40 ans – de genres divers

– cinq hommes et un transgenre –, originaires de France – trois parisiens, un de la région parisienne, un bordelais et un antillais – de contextes socioculturels différents – un de la classe populaire, trois de la classe moyenne et deux de la classe supérieure.

J'ai sélectionné ces cas car ils possèdent une « dimension d'exemplarité » dans le champ de la – psychopathologie – de la vie du couple, « sans pour autant prétendre à l'exhaustivité – laquelle ne saurait exister dans le champ clinique » (Dumet et Ménéchal, *op. cit.*, p. 21).

Ces cas sélectionnés visent à donner « une représentation des formes majeures de la psychopathologie contemporaine » dans la vie coupale. Le lecteur « trouvera-t-il une illustration de certaines des grandes formes cliniques que revêtent la souffrance et la désorganisation psychiques telles qu'on peut les rencontrer aujourd'hui, dans divers dispositifs d'accueil et de soin qui plus est » (*ibid.*) – ceux-ci allant de la psychologie clinique en libéral, à la thérapie de couple analytique. « Chacun de ces cas soulève des questions tant théoriques que techniques et thérapeutiques qui lui sont propres mais également communes » (*ibid.*).

Maintenant que nous avons présenté la manière dont nous avons rédigé nos vignettes et cas cliniques, je terminerai ce chapitre en présentant une exception méthodologique au sein de ma démarche de recherche : le recours à une approche quantitative, via un questionnaire.

1.3.7. Le questionnaire, une exception méthodologique dans le cadre d'une démarche qualitative

En novembre 2022, il m'a semblé nécessaire de mettre en place un questionnaire afin de récolter des données systématiques et à plus ou moins grande échelle sur un point précis de ma recherche : « le rapport des contemporains concernant la dimension utilitariste dans le couple » (chapitre 3). N'ayant aucunement obtenu d'informations substantielles au détour de mes entretiens, de l'observation participante ou de mes expériences professionnelles, j'ai fait le choix de recourir à cette méthode quantitative mêlant des questions fermées et semi-fermées. Avant de le diffuser, je l'ai longuement remanié en le faisant (re)passer à mon entourage proche – collègues et amis. Lorsque sa version définitive m'est apparue, je l'ai formalisé avant de le diffuser via un lien sécurisé – ce questionnaire et ses résultats sont disponibles annexe 7.

À l'instar de notre rétrospective en ce qui concerne la méthode de l'observation participante, je vais, ci-après, présenter les différentes étapes m'ayant permis de le diffuser et de l'analyser. Pour ce faire, je m'appuierai sur le chapitre 13 de l'ouvrage « *Les questionnaires psychologiques* » rédigé par les psychologues cliniciens Nathalie Camart et Cyrille Bouvet.

Voici les différentes étapes, non exhaustives, que nous présenterons : l'utilité des questionnaires, le public concerné, sa construction, sa diffusion et ses limites.

1.3.7.1. L'utilité des questionnaires

Dans les questionnaires « le sujet répond à des questions ou affirmations mais à partir de possibilités de réponses qui lui sont proposées et qui sont préparées d'avance. Il n'est donc pas confronté à une situation de test au sens où il n'a pas à produire (trouver ou inventer) une réponse par ses propres moyens » (Camart et Bouvet, 2021).

Par ailleurs, le questionnaire en psychologie clinique peut évaluer des troubles, les « processus impliqués dans ces troubles » ou les caractéristiques personnelles de Sujets (*ibid.*). Notre questionnaire, lui, mesure l'intérêt que le Sujet porte envers différents critères utilitaristes dans son choix du partenaire. C'est-à-dire qu'il vise à repérer sa position concernant ses choix d'un partenaire à partir de critères utilitaristes – par exemple : « Quelle importance accorde-t-il à la situation économique de l'autre lorsqu'il s'engage dans une relation ? »

1.3.7.2. Le public concerné

Avant de présenter les interrogés, soulignons que la passation de ce questionnaire a débuté le 1^{er} décembre 2022 et s'est clôturé le 24 juillet 2023. Ce laps de temps me semblait suffisant pour obtenir un échantillon représentatif suffisamment consistant – je visais *a minima* cent personnes car cela rend aisé la conversion en pourcentage. Finalement, ce questionnaire compte cent quatre-vingt-douze répondants.

Le public ayant répondu à ce questionnaire n'est pas homogène, il s'adressait, initialement, également aux hommes, aux femmes et non-binaires, ce qui n'est pas le cas finalement 138 femmes, 50 hommes et 4 non-binaires ont répondu.

De même, j'espérais qu'il y aurait une homogénéité en termes d'orientations sexuelles ce qui ne sera pas non plus le cas car il y a une majorité d'hétérosexuels.

Enfin, ce questionnaire fut rempli par une majorité de personne disant être exclusives – couple monogame – soit 130 des répondants sur 192.

1.3.7.3. La construction du questionnaire

Dans sa construction, il fut pensé comme un « questionnaire d'auto-évaluation » (*ibid.*), en ce sens où l'interrogé « s'auto-évalue » dans son rapport aux items utilitaristes, « c'est-à-dire qu'il répond lui-même [...] en fonction de ce qu'il ressent, estime, pense, croit, etc. On fait donc appel à son introspection » (*ibid.*, p. 229).

Plus prosaïquement, il est nécessaire de penser la consigne : « La consigne d'un questionnaire sert à expliquer au sujet ce que l'on attend de lui (par exemple qu'il doit choisir parmi plusieurs réponses possibles), à lui fournir des explications sur ce que signifient certaines réponses, s'il doit entourer ou cocher, s'il doit répondre par rapport à son état habituel ou se fonder sur son état durant la semaine écoulée, s'il s'agit de répondre en fonction de ce qu'il pense lui, et non en fonction de ce qu'il pense qu'il faudrait répondre en général » (*ibid.*, p. 232).

La consigne de ce questionnaire fut la suivante.

« Ce questionnaire met **moins de 10 minutes** pour être complété.

Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur : *Les destins de l'exclusivité dans le couple contemporain*. Cette recherche est rattachée au laboratoire de l'Université Sorbonne Paris Nord. Les réponses recueillies permettront de mettre en lumière de quelle manière notre choix d'un·e partenaire de couple répond ou non à des critères *utilitaristes* et de repérer les répercussions de ces derniers sur la dynamique du lien "couple".

L'ensemble de vos réponses ainsi que votre identité resteront strictement confidentiels et anonymes (y compris pour le chercheur).

Merci de relayer, si cela vous est possible, ce questionnaire pour nous permettre d'obtenir des données substantielles. En vous remerciant par avance pour votre participation précieuse »

Nous pouvons voir que j'ai proposé une consigne relativement incomplète pour la personne interrogée car je ne donne ni des consignes sur ce qu'on attend d'elle, ni d'explications opérationnelles, ni si elle doit répondre par rapport à son état d'esprit, ou encore si elle est invitée à dire ce qu'elle pense. C'est là un pendant de cette méthode quantitative que j'ai insuffisamment appréhendée.

La construction m'a également conduit à interroger la dimension éthique. Ici, le questionnaire fut passé « conformément aux bonnes pratiques et au code de déontologie des psychologues » (*ibid.*), car :

- J'ai informé « de l'objectif et des modalités de la passation du questionnaire » (*ibid.*) – d'où l'intérêt de la consigne ;
- J'ai laissé la possibilité au Sujet interrogé de bénéficier d'une restitution des résultats – il pouvait laisser son adresse électronique – afin que je puisse lui « donner des informations sur ce que ses réponses ont permis de comprendre, ou d'apporter, relativement aux objectifs » (*ibid.*, p. 233-234).

En ce qui concerne le mode de réponse, j'ai recouru, principalement, à un questionnaire « en « plus ou moins » (mode dimensionnel : la réponse se situe sur un continuum) [...] cela permet de nuancer et d'affiner la réponse, ce qui permet une plus grande précision ; inconvénients : la cotation (le score) et l'interprétation sont plus complexes) » (*ibid.* p. 232).

Aussi, lors de sa construction, je me suis questionné sur sa pertinence. Camart et Bouvet soulignent que « pour être utilisés en toute confiance et sur des bases scientifiques, les questionnaires doivent répondre à des critères méthodologiques (qualités métrologiques) » (*ibid.*) dont la validité, la fidélité et la sensibilité.

En ce qui concerne la *validité* : « ils doivent effectivement mesurer ce qu'ils sont censés mesurer » (*ibid.*, p. 234). Ici une représentation du degré d'intérêt que la personne interrogée porte envers certains items utilitaristes dans son choix du partenaire et dans son couple.

En ce qui concerne la *fidélité*, « cela est en lien avec la constance ou la stabilité des résultats, c'est-à-dire que les questionnaires doivent produire le même résultat quelle que soit la personne (clinicien [ou chercheur]) qui le fait passer, et donner le même résultat à deux intervalles de temps proches » (*ibid.*). Ce dernier point est à relativiser car, dans mon cas, la fidélité des résultats peut varier car un Sujet peut évoluer dans ses représentations – en fonction de ses expériences de vie, sa situation sociale, ses rencontres...

En ce qui concerne la *sensibilité*, les questionnaires doivent « être sensibles aux différences individuelles, c'est-à-dire qu'ils doivent être suffisamment précis et discriminants pour permettre de différencier les individus entre eux, de même qu'ils doivent être sensibles aux variations dans le temps pour un sujet donné (c'est-à-dire permettre de détecter des différences chez un même individu en fonction du moment – notons que cette fluctuation dans le temps est également fonction de la dimension mesurée) » (*ibid.*, p. 235). Éléments que mon questionnaire prend pleinement en compte comme lorsque le Sujet interrogé est conduit à donner son genre, orientation sexuelle, le type de couple qu'il privilégie – non exclusif ou exclusif.

1.3.7.4. La diffusion du questionnaire

Pour diffuser ce questionnaire, j'ai procédé de trois manières différentes.

- 1) *Via mon réseau* : j'ai partagé ce questionnaire à mon entourage – personnel, étudiantin dans le cadre d'interventions en Cours Magistral et professionnel – afin qu'il le repartage à son tour au sien ;
- 2) *Via les réseaux sociaux* : j'ai partagé le lien donnant accès au questionnaire sur mes réseaux sociaux personnels – *Facebook* et *LinkedIn* – en en présentant les enjeux et la discrétion dont je ferai preuve lors du recueil de données, le tout en invitant mes contacts à repartager ce dernier ;
- 3) *Via des groupes Facebook fermés ou ouverts* : j'ai proposé aux administrateurs de différents groupes *Facebook*²³ ayant un lien avec la thématique du couple de partager mon questionnaire auprès de leurs abonnés. Je leur précisais qu'il s'agissait d'un outil qui me serait d'un grand secours pour interroger la place de l'utilitarisme dans le couple. J'insistais sur la confidentialité et l'anonymat de ce questionnaire. Différents groupes ont accepté de partager ce questionnaire ce qui me permit d'obtenir un échantillon conséquent de répondants par leur biais.

Notons que les données récoltées furent transposées sur un tableau *Excel* facilitant leur analyse. Ainsi, je pus croiser les données, procéder à une étude statistique et produire des graphiques à l'issue. Pour ces derniers j'ai recouru au logiciel *Numbers*.

²³ Voici quelques exemples de groupe où mon questionnaire a été partagé : « Polyamour », « rencontre amicale et libertines », « rencontre entre noirs et blancs du monde », « Adopte Un Gay Facebook », « Couples Mono en Ouverture Relationnelle Éthique », « VIE DE COUPLE », etc.

1.3.7.5. La limite des questionnaires

À l'image de mon intention de départ en construisant ce questionnaire, je maintiens mon souhait d'utiliser ces données quantitatives uniquement à des fins informatives et non comme des arguments se voulant « irrévocables » scientifiquement ; c'est-à-dire que mes données n'ont pas la prétention de faire office de justification lorsque je m'étayerai sur elles. Effectivement, une approche strictement quantitative dans une recherche, se voulant d'orientation psychanalytique, menace de cliver « sujet de la science et sujet psychique » pour reprendre les mots justes d'Hubert Chatrousse (2022, p. 175).

Plus prosaïquement, Camart et Bouvet soulignent que dans les « questionnaires en auto-évaluation », l'interrogé peut donner « des informations erronées, pas [...] de façon volontaire d'ailleurs : il peut ne pas avoir conscience de certaines choses [...] ou bien encore ses troubles ou sa personnalité peuvent influencer sa façon de répondre [...] ou encore il peut vouloir se présenter de façon favorable ou conforme à ce qu'il pense que le [chercheur] attend (« désirabilité sociale »). Tout cela représente des déformations que le [chercheur] ne peut pas toujours contrôler » (*ibid.*, p. 236-237). De plus, bien que les questionnaires « permettent de limiter la part de subjectivité du psychologue dans son évaluation » (*ibid.*, p. 26), je garde à l'esprit qu'une méthode quantitative telle met en lumière principalement ce que son rédacteur souhaitait au préalable chercher. De même, les éléments recueillis sont mis en lien les uns avec les autres en écho de sa propre lecture des événements. L'expression suggérant que « les chiffres ne trompent pas » est peut-être juste... Cependant, l'interprétation que l'on en propose, elle, le peut. Les résultats obtenus sont finalement acceptables dans une juste mesure et sont pertinents uniquement si l'on s'accorde sur le fait qu'ils sont ainsi mis en corrélation suivant le prisme du chercheur qui les traite.

Notre exploration de la méthodologie de la recherche étant à présent terminée, il m'apparaît désormais important de présenter le cadre épistémologique de celle-ci. J'exposerai donc les auteurs de référence auxquels je m'adjoins tout comme certaines de leurs conceptualisations. Je présenterai aussi la manière dont sera pensée la coupalité dans cette thèse, c'est-à-dire comme une réalité psychique dyadique particulière, à *penser* et *écouter* de manière éminemment groupale.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Approche théorique du couple

Afin de donner à voir la manière dont le couple sera appréhendé durant cette recherche, il est important de clarifier notre conception théorique du couple. À ce titre, ce chapitre a pour vocation d'identifier les auteurs principaux auxquels je me référerai et de présenter les concepts primordiaux qui seront mobilisés par la suite.

La sous-partie à venir proposera une rétrospective sommaire des théoriciens et théoriciennes qui m'ont accompagné durant toute cette expérience doctorale – j'intégrerai, se faisant, mon année de Master 2 Recherche.

La deuxième sous-partie, elle, se concentrera sur quelques concepts clés d'auteurs d'orientation psychanalytique. Ces conceptualisations auront une réelle importance durant la suite de cette thèse, d'où l'intérêt de les détailler *a priori*.

M'inscrivant dans une approche psychanalytique des groupes, il me paraît nécessaire d'explicitier au lecteur en quoi le couple sera considéré, ou non, comme un groupe durant cet écrit. La troisième sous-partie s'y emploiera.

2.1. Recueil des données théoriques

Au niveau théorique, j'ai « rencontré » un certain nombre d'auteurs, ma bibliographie en témoigne. Effectivement, la littérature spécialisée – ou non – n'est pas pauvre en matière de couple. Pour faire le tour de ce sujet, presque aussi vieux que l'humanité, il semble qu'il faille des années d'investigation. Voyons désormais mon cheminement théorique plus précisément.

2.1.1.1. Du Master 2 Recherche (« M2R ») au début de la thèse

Pour rappel, mon M2R – 2019 à 2020 – était d'ores et déjà centré sur le couple mais interrogeait davantage la place des idéaux en son sein. De fait, cela m'a ouvert à une première investigation théorique que je souhaite présenter.

Dans un premier temps, j'ai suivi mon intuition, ma sensibilité épistémologique – la psychanalyse et l'approche psychanalytique de groupe – et les conseils de lecture de diverses personnes rencontrées durant ma recherche pour étayer ma bibliographie et mes connaissances. L'auteur qui m'a ouvert la voie autour de cette thématique – et qui m'accompagnera durant ma thèse – fut Lemaire et son ouvrage brillant : « *Le couple, sa vie, sa mort* » (1979). Ensuite,

Eiguer, Illouz, Bergström, Robert, Chaumier et Citot ont fortement contribué à enrichir ma réflexion sur les liens intersubjectifs dans le couple contemporain.

Dans un second temps, plus subtilement, Bauman – avec son ouvrage, « *L'amour liquide* » (2003) – m'a conduit à identifier les zones de recouvrement de certains termes et concepts à l'image du « plaisir » et du « désir » ce qui m'ouvrit à interroger la place de la jouissance dans le couple et la probabilité qu'il s'agisse même d'un idéal social contemporain – nous y reviendrons.

Dans un troisième et dernier temps de mon M2R, j'ignore si ma sensibilité à Albert Camus m'a influencée, mais je me suis intéressé de près au couple de Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre. Quelque part ce fut mon point de départ dans ma réflexion sur la notion d'exclusivité dans le couple qui demeura progressivement l'enjeu central de ma thèse. Une forme de « cas fondateur » en somme (Fustier, 1996).

2.1.1.2. Humiliés et offensés

À l'obtention de mon M2R, il m'a fallu m'extraire de mes *a priori* tout comme de mes projections. Il m'a fallu prendre de la distance avec l'objet de ma recherche sur les idéaux coupaux. Prendre de la distance consista pour moi à mettre en énigme mon postulat de départ et de cesser de vouloir affirmer une intuition bien trop personnelle : « le couple est un idéal aliénant ne pouvant perdurer pour cette même raison ». N'étant pas encore inscrit en thèse entre juin 2020 et septembre 2021, j'ai décidé de me laisser absorber par des lectures diverses et variées – non scientifiques – sur le couple, dont « *Humiliés et Offensés* » (1861) de Fiodor Dostoïevski. Ce roman reste un souvenir marquant de cette période d'entre-deux. D'une part puisqu'on ne peut qu'admirer « l'idéal moral de l'auteur, le meilleur analyste du drame de l'individu confronté à une société aliénante » comme le biographe Virgil Tănase le dit si justement (2012, p. 105). D'autre part parce qu'il m'a permis de m'extraire de mes repères conceptuels pour me laisser toucher d'un point de vue sensible sans tentative d'intellectualiser l'enjeu du propos. Quelque part, ce roman m'a permis de retrouver de l'« amour » pour mon objet de recherche. De défétichiser mes *a priori* et de retrouver le chemin de la recherche – en entrant en thèse – avec davantage de lucidité et de nuance.

2.1.1.3. Première année de thèse

Lors de ma première année de thèse, la question de l'exclusivité coupale a émergé devenant la centration de ma recherche. Cela m'a conduit à des lectures spécifiques tels que « *La salope éthique* » de Dossie Easton et Janet W. Hardy, « *Compersion* » d'Hypatia from Space, « *Guide des amours plurielles : Pour une écologie amoureuse* » de Françoise Simpère ou encore « *Je t'aime, je te trompe. Repenser l'infidélité pour réinventer son couple* » d'Esther Perel, pour ne citer qu'eux.

Ayant une sensibilité à la clinique des groupes et des institutions, j'ai parcouru de nombreux ouvrages ou articles inhérents à ces domaines pour appréhender la coupalité sous ces angles. Bien que familiers de ces auteurs comme Anzieu, Bion, Bittolo, Castoriadis, Drweski, Enriquez, Kaës, Kessar, Gaillard, Maurin Souvignet, Pinel, Rouchy, Soula Desroche ou Vollon, je pus les découvrir autrement en ouvrant leurs théories aux questions ayant attiré à la dynamique des liens de couple. C'est alors tout naturellement que Brusset, Joubert, Puget et Richard, théoriciens de l'approche psychanalytique du lien, se glissèrent dans mes lectures. Aussi, afin de compléter mes connaissances quant à l'approche psychanalytique du couple j'ai pu découvrir des auteurs comme Caillot, David, Decherf, Gratton, Smadja ou Smaniotto pour les plus étudiés.

En parallèle, sur les conseils de ma directrice de thèse, je me suis attaché à réaliser une socio-historisation du couple. J'ai ainsi pu découvrir différents champs disciplinaires traitant de la question : anthropologie, sociologie, philosophie, droit, économie, politique, histoire... Quelques auteurs marquants de ces disciplines me furent d'une grande aide à l'instar de De Rougemont, Foucault, Héritier, Jethá, Ryan, Théry ou Walch pour ne citer qu'eux.

Enfin, méthodologiquement, il me fallut des connaissances pour appréhender ma recherche consciencieusement. Ainsi, de Bachelard invitant à une élaboration sur « l'esprit scientifique », à Canguilhem posant les bases éthiques d'une réflexion scientifique, en passant par Devereux ouvrant à l'approche complémentariste, sans oublier Morin développant une approche entre unité de la science et théorie de la complexité de l'homme au travers de sa « pensée complexe », je pus mûrir mon identité de chercheur.

2.1.1.4. Seconde et troisième années de thèse

Ma seconde année m'amena à resserrer le champ de mes investigations théoriques afin d'être congruent avec mes hypothèses de travail en construction. Cela débuta par une relecture consciencieuse de certains écrits psychanalytiques de référence rédigés par Ferenczi, Freud, Klein, Racamier ou Winnicott. Il est souvent nécessaire de se réimprégner des élaborations antérieures pour appréhender celles du présent.

Durant la seconde et troisième année, au regard de mes axes de travail, je me suis penché également sur des théories et théoriciens qui traitent de thématiques plus spécifiques. Je pense particulièrement aux travaux ayant attiré aux pathologies identitaires-narcissiques (Bergeret, Chabert, Chagnon, De Luca, de Senarclens, Estellon, Green, Stone, Reid, Roussillon, Schmideberg ou Stone), aux troubles dits « neurodéveloppementaux » (Chagnon, Golse, Maurs, Mazéas, Montgrain, Painchaud, Suarez-Labat ainsi que Reneric), si ce n'est aux travaux autour des relations objectales (Barus-Michel, Lacan, Levinas, Neyrand entre autres).

Lors de ma troisième année, je fus particulièrement sensible à l'ouvrage collectif « *Violences et Malêtre : discriminations et radicalisations* » (2017) dirigé par Raoult où les contributions de Chagnon et Ciccone trouvèrent une résonance certaine. Bien qu'éloigné, à première vue, de mon sujet, ce livre regorge de ressources contemporaines fortes instructives envers les questions identitaires, de honte, de jalousie et d'envie, si ce n'est sur les processus subjectifs de la désaffiliation.

Ces deux dernières années me permirent également d'affiner ma méthode d'investigation. C'est ainsi que je pus m'inspirer d'auteurs ayant produit des réflexions concrètes sur leur choix, outillages et cadres méthodologiques. Voire sur les freins et leviers que tels ou tels dispositifs révélaient, notamment lorsqu'on s'engage dans une démarche ethnographique. Je pus compter sur divers auteurs, Lévi-Strauss et Roger pour les plus anciens ; Beaud, Dumet, Lapassade et Maléchal – tout particulièrement – ; Demazière, Dubar, Maurin Souvignet et Perrin pour les plus contemporains.

Mon cheminement théorique étant désormais présenté au lecteur, je souhaite maintenant partager quelques auteurs et conceptualisations qui seront fondamentales au fil de notre argumentaire. La sous-partie à venir s'y emploiera.

2.2. Différents penseurs de l'approche psychanalytique du couple

Il est difficile de reprendre l'ensemble des travaux des auteurs ayant contribué à l'élaboration d'une approche psychanalytique du couple. C'est pourquoi je me bornerai à présenter quelques-unes des principales conceptualisations – et des théoriciens – qui occuperont une place certaine dans cette recherche. Je ne procéderai pas ici à un retour à Freud puisque celui-ci apparaîtra au fil des pages du chapitre suivant dans des contextes précis qui légitimeront davantage son recours.

2.2.1. Jean-Georges Lemaire

Il s'agit d'un des pionniers de la thérapie de couple d'orientation analytique en France. Ses travaux, mêlant psychanalyse et systémie, donnèrent quelques concepts cruciaux pour penser les ressorts psychiques – notamment intersubjectifs – du couple. Précisons que cette double approche lui valut quelques déconvenues. Comme le psychanalyste et président d'honneur de *Psyfa* Philippe Robert le relate, il « a été très attaqué, très critiqué pour ne pas dire rejeté, à la fois par les systémiciens et par les analystes » (2023, p. 5).

Quoi qu'il en soit, son *approche systémique* permet une réflexion et analyse des rôles, conscients et inconscients, qui se déploient dans la dyade.

Son *approche psychanalytique*, elle, permet, entre autres, une compréhension de ce qui motive le choix du partenaire : il se fait négativement ou positivement en référence aux imagos parentaux ; c'est un processus défensif ; un Objet de satisfaction des désirs individuels ; il repose sur une collusion inconsciente. La *collusion inconsciente* est d'ailleurs l'un des concepts les plus significatifs dans le cadre de cette recherche et, plus généralement, de l'approche psychanalytique du couple. Il est inspiré des travaux d'Henry Dicks de la *Tavistock* puis de ceux du psychiatre Jürg Willi.

Le premier montrera qu'on choisit son partenaire en fonction de sa façon d'accueillir ce qu'on refuse en soi ; chacun projetant sur son partenaire ce qu'il réprime en lui.

Le second, Willi, étendra le concept en montrant que les partenaires se choisissent à partir d'un conflit inconscient irrésolu commun qu'ils cherchent à résoudre dans le couple « par une distribution de rôles « défensifs » complémentaires (« progressif » ou « régressif ») » relate Smadja (2007, p. 65).

Lemaire, lui, définira la collusion inconsciente comme l'articulation de projections et d'identifications – notamment projectives – « par lesquelles chacun confie et place à l'intérieur de l'autre une part de Soi qu'il récuse » (1998, p. 66).

De plus, Lemaire contribuera grandement à la théorisation du couple *écouté* comme un groupe – Ruffiot et Eiguer également, en appui sur la théorie d'« appareil psychique groupal » initiée par Kaës (1979).

Plus encore, Lemaire proposera une étude complète des différentes phases que traverse le couple. Il montera qu'il « doit être fonctionnellement considéré comme un ensemble rythmé par des alternances de phases » (1979, p. 149) – il s'appuiera notamment sur les positions kleinniennes pour étayer son argument. Nous tenterons de compléter cela dans la Partie 6. Cela, en l'inscrivant dans le contexte culturel contemporain, qui, à certains égards, impose quelques reconfigurations de ces phases.

Aussi, ses travaux ont permis une appréhension du processus de la crise conjugale, nous y reviendrons également dans la sous-partie « 14.2 ».

Indépendamment de ces éléments théoriques, Lemaire participera grandement à l'élaboration de la technique de la psychothérapie psychanalytique du couple en France.

2.2.2. André Ruffiot

Cet auteur a particulièrement contribué à l'élaboration de la thérapie familiale psychanalytique. En effet, dans un hommage à ce dernier dans « *Le Divan Familial* », Alberto Eiguer souligne que « c'est grâce à lui que la thérapie familiale psychanalytique a pu définir son champ spécifique, qui se différencie des autres approches de la famille » (2011, p. 137).

Néanmoins, ses travaux sur le couple sont également fort précieux. Il a participé à élargir la compréhension des phénomènes groupaux inhérents à la vie coupale : c'est une unité duelle se voulant être une psyché commune ; un « Moi unique » (1979, p. 106). Le couple, cette « foule à deux » (*ibid.*, p. 145), se vit comme *un corps unifié imaginaire*. Comme il l'exprime fréquemment dans ses travaux sur le couple et la famille : « l'individuel, c'est le corporel ; le groupal, c'est le psychique » (1981, p. 22). En effet, Ruffiot s'attache à démontrer que « le vécu groupal sera toujours essentiellement un vécu psychique quels que soient ses avatars corporels fantasmatiques » (*ibid.*).

Enfin, il portera une attention particulière à la place de l'amour dans le couple et à celui du désamour en son sein. D'après lui, dans un cas comme dans l'autre, cela repose sur une logique éminemment groupale. L'amour couplet serait une « quête ou fuite groupale » – cf. sous-partie « 3.3. ». La crise conjugale serait une crise groupale pouvant conduire à une déliaison – un désamour – considéré comme « un deuil groupal », nous y reviendrons au chapitre 14.

2.2.3. Alberto Eiguer

Le psychiatre Alberto Eiguer, à l'instar de Kaës (1979), Lemaire (1979) et Ruffiot (1984), a largement contribué à l'élaboration des processus spécifiques se déployant au sein de l'appareil psychique inconscient couplet. De même, il offre à l'approche psychanalytique du couple des clés méthodologiques pour mener une thérapie du couple – citons l'excellent ouvrage collectif « *La thérapie psychanalytique du couple* » (1984).

Parmi ses découvertes l'une retiendra particulièrement notre attention dans cette thèse, celle d'une typologisation des types de couple²⁴ : normal ou névrotique, anaclitique ou dépressif, narcissique. Chaque type de couple exprime la structure inconsciente de l'Objet-couple. Tout couple est amené à posséder les caractéristiques d'un autre type mais d'après lui une « structure prévalente » domine souvent. Voici brièvement les spécificités de chaque type de couple :

- *Le couple « normal », névrosé* : « ce couple vit inséré intensément dans les liens libidinaux présentant néanmoins des représentations et des identifications complexes de l'identité sexuelle (souvent inversée). Il constitue la masse des couples humains » (1984, p. 34-35) ;
- *Le couple anaclitique* : « le couple fondé inconsciemment sur la crainte de la perte, *couple anaclitique*, se structure pour dépasser le sentiment de détresse à la fois comme défense et comme organisation groupale (qui peut émerger chez l'un ou chez l'autre des partenaires provoquant des mésententes) [...]. Ces couples présentent des conflits autour de la fiabilité des personnes qui les entourent » (*op. cit.*, p. 35-36) ;

²⁴ Inspirée de celle proposée par Willy (1975) : couple oral, couple narcissique et couple phallique-oedipien.

- *Le couple narcissique* : « dans le *couple narcissique*, ou le couple à partenaire psychotique, le problème du pouvoir de domination est central. Le contrôle, le mépris, la mise en lumière des défaillances de l'autre, sont les aspects du profil interactif sado-masochiste. Ce sont des couples dont les partenaires « n'oublent pas » une parole, ou une phrase même dite bien des années avant l'entretien [...]. Les couples narcissiques aspirent à la frustration totale » (*ibid.*).

Dans la sous-partie suivante, nous verrons qu'Eiguer propose aussi une réflexion conséquente sur la dimension transgénérationnelle dans la dynamique du couple et de la famille.

2.2.4. Éric Smadja

Ce psychiatre contribuera à conceptualiser le couple comme une réalité corporelle-sexuelle, socioculturelle et psychique. Bien qu'en interférence, la fréquence et le degré de leur contact dépendraient des vicissitudes de la vie conjugale si ce n'est de la durée d'existence du couple. Il n'en demeure pas moins que chaque réalité possède des caractéristiques propres qui spécifient la conception que nous pouvons avoir de cette relation particulière qu'est le couple.

- la « réalité corporelle-sexuelle » suppose que le couple est une « unité biologique de procréation » (*op. cit.*, p. 84). Cela puisqu'elle implique la co-présence de « corps sexué » ainsi que de deux « organisations psychosomatiques » visant la reproduction ;
- La dimension « socioculturelle » induit que le couple est « une unité sociale de production et de coopération économiques, de reproduction sociale et d'éducation des enfants pour le couple devenu parental » (*ibid.*). Le couple s'inscrit donc dans l'espace social au sein duquel il est un agent actif ;
- La « réalité psychique » implique que le couple ne peut être envisagé indépendamment des processus et mécanismes psychiques qui s'y déploient. Smadja appréhende cette réalité et ce qui s'y développe en appui sur le triptyque de l'appareillage groupal proposé par Kaës : groupe, liens intersubjectifs et espace intrapsychique.

Notons que Smadja a écrit un ouvrage d'une grande érudition et consistance historique où il reprend et explicite l'ensemble des théories majeures de l'approche psychanalytique du couple : « *Le couple et son histoire* » (*op. cit.*).

2.2.6. Quelques autres théoriciens psychanalytiques

Moins présents que les théoriciens précédemment cités, notons que David (1971), Caillot et Decherf (1989) tiendront également une place dans cette recherche. Le psychanalyste David en ce qui concerne la notion de « comblement narcissique » dans les premiers temps du couple – cf. chapitre 13. Caillot et Decherf avec leurs conceptions du couple comme Objet – le couple est investi comme Objet par l'un et l'autre des partenaires – ; comme « psyché commune imaginaire » – conception qu'il partage avec Ruffiot et dont Anzieu est le précurseur – et comme espace de « résonance fantasmatique » – nous y reviendrons dans les parties 4, 5 et 6.

De même, Puget, en ce qui concerne ses travaux sur le couple et le lien, nous accompagnera en toile de fond.

La psychothérapeute belge Perel, pionnière en termes d'accompagnement thérapeutique du couple non exclusif, nous sera d'un grand secours dans la partie 4.

Bien qu'ayant des préoccupations théorico-cliniques moins portées sur le sujet du couple, d'autres auteurs nous accompagnerons tout au long de cette recherche, à l'instar de : Anzieu, Bion, Kaës. Klein et Winnicott.

Anzieu en ce qui concerne les enveloppes psychiques et l'illusion duelle ou groupale.

Les travaux bioniens, notamment les présupposés de base, l'expérience du lien intersubjectif, la « fonction Alpha » et les processus de mentalisation.

Kaës et sa métapsychologie, dite du troisième type, impliquant des concepts tels que l'appareil psychique groupal, les alliances inconscientes, les espaces inconscients de la réalité psychique ou les fonctions phoriques pour ne citer qu'eux.

Klein principalement en ce qui concerne sa conceptualisation de positions – schizo-paranoïde et dépressive –, d'identification projective et la notion de relation d'Objet.

Winnicott pour ses concepts productifs comme la transitionnalité, l'aire intermédiaire, la capacité d'être seul, le complexe de privation – tendances antisociales – ou encore la mère suffisamment bonne.

2.2.7. Quelques auteurs des sciences sociales

Bien que le paradigme psychanalytique soit notre modèle de référence nous nous inscrirons, comme nous l'avons déjà exploré, dans une logique complémentariste (Devereux), transdisciplinaire (Ciccone) et de la pensée complexe (Morin) – cf. « Introduction ». De fait, certains auteurs des sciences humaines nous accompagneront fréquemment durant cette recherche, à l'instar des théoriciens et théoriciennes ci-dessous présentés.

La sociologue des émotions Eva Illouz qui offre un matériel sociologique contemporain pour lire les rapports des Sujets au couple en matière de choix – d'Objet notamment –, de sexualité et de modalité relationnelle. Ses réflexions autour de l'impact du capitalisme financier sur le Sujet enrichiront notre élaboration concernant les répercussions que peuvent avoir les mutations de notre cadre culturel sur les destins du couple – cf. Parties 3 et 6. Ajoutons qu'elle a proposé un ouvrage d'une érudition et clairvoyance certaine récemment : « *La Fin de l'amour : Enquête sur un désarroi contemporain* » (2020). Ce dernier nous accompagnera tout au long de cette thèse.

La sociologue Bergström qui a réalisé une étude sociologique conséquente sur l'histoire des sites de rencontre et leurs effets sur la dynamique de la rencontre moderne.

Mèmeteau et Lacroix qui ont produit deux études philosophiques éclairantes sur les répercussions de la sexualité contemporaine sur nos processus de liaisons intersubjectives.

Dufour et sa philosophie critique, sans concession, de l'influence du capitalisme sur nos vies psychiques. Ses élaborations étayeront notre interrogation sur une éventuelle psychopathologie du lien de couple, à l'heure où ce dernier baigne dans une « société liquide ». Eu égard du recours à cette dernière notion, Bauman sera également et naturellement un penseur qui nous sera précieux.

Les penseurs et théories qu'ils ont produites étant désormais présentées, je compte maintenant proposer ma compréhension de la manière dont la réalité psychique du couple peut être pensée d'un point de vue analytique. Nous nous demanderons : « Doit-on écouter le couple comme un appareil psychique groupal ? » Une fois encore, nous nous étayerons sur les propositions théoriques des auteurs majeurs qui nous accompagneront durant cet écrit.

2.3. Le couple comme réalité pluri-subjective

Le couple sera ici *écouté* comme un groupe bien qu'il ne s'agisse « que » de deux Sujets engagés dans un lien intersubjectif. Pour expliciter ce phénomène, nous nous référerons à différents travaux de groupanalystes et à l'approche psychanalytique du couple et de la famille. Avant de s'engager dans cet exercice, précisons que ce postulat du couple *pensé* comme un groupe n'est pas légion chez les praticiens du couple. Robert rend compte de cela : « le couple n'est pas un groupe d'un point de vue phénoménologique, mais il est tout à fait nécessaire de le penser et l'écouter « comme » un groupe » (2023, p. 7). Notre élaboration discutera cela.

2.3.6. Les apports de Jean-Georges Lemaire

Lemaire offre des arguments cruciaux permettant de saisir en quoi le couple peut être pensé comme un groupe singulier. Singulier si nous le comparons aux groupes artificiels que les analystes de groupe et/ou psychosociologues ont coutume d'accompagner – collectif professionnel, par exemple. Ce qui singularise le « groupe-couple » repose sur deux éléments :

- 1) Il s'agit d'un *système autonome*, ayant sa propre organisation, puisqu'il se crée indépendamment de l'intervention d'un tiers social ou institutionnel – hormis dans le cas des mariages arrangés. En effet, cela se vérifie dans la clinique, le praticien qui reçoit des couples « a affaire à un groupe préorganisé, marqué d'histoire qu'il [le thérapeute] ignore, avec des distributions de rôles, principes, idéologies, etc. » (*op. cit.*, p. 44) qu'ils ont établis spontanément et communément par le biais notamment, d'une « collusion inconsciente » (*ibid.*).
- 2) Il s'agit d'un groupe secondaire qui tend à devenir un groupe d'appartenance primaire (Rouchy, 2008). Avant que le couple ne le soit, les deux partenaires sont deux étrangers qui se rencontrent dans un espace secondarisé – travail, loisir, site de rencontre, etc. – jusqu'à ce qu'ils s'assemblent pour former un groupe spécifique primaire – que le foyer symbolise généralement et que la conception de l'enfant élève à celui de famille (Eiguer, *op. cit.*). Si le couple peut être considéré de la sorte c'est parce que, au niveau psychique, il se constitue à l'écart « des initiatives sociales imposées par un quelconque pouvoir politique ou familial » (Lemaire, *op. cit.*, p. 52-53). Autrement dit, selon l'auteur, il s'agit d'un groupe qui s'auto-régule et s'auto-détermine.

2.3.7. Les apports de Anzieu, Ruffiot, Caillot et Decherf

Ces auteurs nous aideront à saisir en quoi le couple est à écouter comme un groupe à part entière – car différents phénomènes éminemment groupaux s’y déploient.

2.3.7.1. L’appareillage psychique

Le couple posséderait un *appareil psychique propre*. Effectivement, l’Objet-couple se noue « par le biais de la résonance fantasmatique », qui articulent « entre eux les appareils psychiques individuels ». Il s’agit d’une psyché commune imaginaire et « c’est dans cet espace que les formations idéales et surmoïques communes vont se fabriquer et se transformer » (Caillot et Decherf, *op. cit.*, p. 54). Schématiquement, l’Objet-couple se construit sur le triptyque suivant : l’appareil psychique individuel de « A » rencontre celui de « B », celui de « B » rencontre celui de « A » et l’accordage de ces deux appareils psychiques individuels en forment un troisième, commun et imaginaire, celui du couple « A-B ». Nous verrons qu’il est parcouru et structuré en référence à des éléments transgénérationnels – axe étudié par Eiguer.

2.3.7.2. L’Objet-couple

Ruffiot (1984), Caillot et Decherf (1989) ajoutent un autre point qui nous aide à penser le couple comme groupe : l’intronisation de la notion d’« Objet-couple » : « c’est la représentation unitaire du couple qui a un corps commun et une psyché commune imaginaire » (Caillot et Decherf, *op. cit.*, p. 35). En somme, les deux partenaires forment un Objet-couple qu’ils se représentent comme un « Sujet-couple ». Naturellement, les auteurs mettent cela en lien avec les travaux d’Anzieu. Dans *Introduction à l’étude du moi-peau dans le couple* (1986, p. 75), il illustre que le couple repose sur une *illusion duelle* : « nous sommes un bon couple dont chaque membre est mauvais pour l’autre », ou bien « nous sommes de bons membres qui formons un mauvais couple ». Pour lui, l’investissement au premier plan de chaque partenaire reste le couple appréhendé comme un Objet : « le but primaire, et même originaire, du couple est d’être couple ». Comme tout groupe – artificiel ou spontané – le couple le devient qu’à la condition qu’il soit envisagé comme tel, c’est-à-dire intériorisé de la sorte, par l’ensemble de ses membres – nous élargirons cette conception Partie 6. Cet énoncé peut être résumé grâce à la tautologie proposée par la sexologue Capucine Moreau : « un couple est un couple si lui-même se définit et se nomme comme tel » (2020, p. 20).

2.3.7.3. Les apports de René Kaës

Difficile de parler du groupe sans se référer aux travaux de Kaës. Sa proposition d'une « extension de la psychanalyse », d'une « métapsychologie du troisième type » (2013), nous suggère que le couple est la combinaison de deux psychés formant une réalité psychique commune. Cependant, le couple n'est pas que cela. Il est également composé de deux Sujets singuliers ayant, individuellement, une réalité psychique propre. Ces trois réalités sont en interrelation si bien que la réalité psychique du Sujet singulier concourt à la formation de celle du couple comme entité. Inversement, chaque membre du couple se constitue comme Sujet et se subjective lorsqu'il noue une relation intersubjective de ce type. C'est ainsi qu'il devient « Sujet de l'inconscient » et du lien. En cela, nous pouvons dire que le couple peut être considéré comme un groupe dans la mesure où il en a toutes les caractéristiques et, plus fondamentalement, car il se structure d'après les exigences de la groupalité.

Une autre voie peut être envisagée. Dans « *Un singulier pluriel* » (2013), Kaës nous instruit du fait qu'à nous seul « nous sommes groupes ». Il affirme que nous possédons tous une *groupalité interne*, en cela nous sommes Sujets « singulier pluriels ». Au-delà du fait que cela nous enseigne que « l'inconscient est structuré comme un groupe » (*ibid.*, p. 103), cela nous conduit à postuler que : le couple est groupe puisque chaque Sujet singulier, au fond, est déjà groupe à lui seul (*ibid.*). De fait, la jonction de deux Sujets singuliers pluriels conduit à la formation d'une entité groupale spécifique combinant des parts de ces deux Sujets singuliers pluriels : l'Objet-couple. Le couple est donc à écouter comme un ensemble pluri-sjectif au sein duquel cohabite et discute trois réalités psychiques : celle, individuelle, de A ; celle, individuelle, de B et, celle, partagée, de l'Objet-couple réunissant A et B.

2.3.7.4. L'axe transgénérationnel, les apports d'Alberto Eiguer

Dans le prolongement de ces réflexions, un autre point nous permet de dire que le couple n'est jamais véritablement un « groupe à deux » (Ruffiot, *op. cit.*). « Quelle est cette troisième entité qui le constitue ? » Lemaire souligne que l'Objet-couple est dans une « référence souvent faible aux institutions sociales et aux contraintes rationnelles, et une référence forte, mais souvent inconsciente, aux familles d'origine » (*op. cit.*, p. 43). Cela suppose qu'un groupe n'est jamais vraiment seul à deux. Grâce aux travaux d'Eiguer, nous pouvons dire que l'ombre des fantômes familiaux, des ancêtres – si ce n'est de l'entourage encore vivant du Sujet – habite sa vie psychique certes, mais s'insinue aussi dans la dynamique du lien intersubjectif qu'il noue avec l'« Objet électif »²⁵. Ce dernier désigne un type d'Objet en la personne d'un partenaire. Il est investi et désigné par le Sujet pour établir avec et par lui un lien avec le monde extérieur. En ce sens il est déterminant pour les Sujets puisqu'il est membre actif de la relation d'Objet. Notons qu'à « Objet électif », des synonymes plus triviaux pourront lui être associés : partenaire, conjoint, concubin, compagnon, époux. Ils n'ont pas la substance sémantique d'Objet électif, c'est pourquoi je le privilégierai dès l'instant où il s'agira de processus psychique, de modalité fantasmatique ou d'un thème dont l'objet est la « relation objectale ». Entendu, elle, comme « la relation qu'entretient un sujet avec l'objet vers lequel se portent ses pulsions, sachant que la première relation à la figure maternelle détermine la qualité et les particularités des relations ultérieures » (Smaniotto et Lighezzolo-Alnot, 2010, p. 99). Ajoutons que « l'entrée dans des relations objectales, celles qui se construisent avec une objet total » (De Luca et Estellon, 2015, p. 50) procéderait de « l'angoisse du 8^{ème} mois » théorisée par René Spitz (1945).

Cela étant dit, si nous en revenons aux fantômes familiaux, ajoutons que le l'Objet-couple structure son appareillage psychique commun en référence aux différents résidus transgénérationnels de l'un et de l'autre. En cela, comme tout groupe, le couple est habité par des êtres présents non physiquement mais psychiquement. Ils orienteront à la fois les conduites, pensées, affects, la nature du lien, les identifications et projections, si ce n'est les fantasmes et éventuelles défenses que l'Objet-couple mobilisera. La formation des alliances conscientes, comme inconscientes (Kaës, 2009), qui le constitue est déterminée par la précedence des *absents*.

²⁵ Ce qui n'est pas sans lien avec la vulgate freudienne que rappelle Mèmeteau : « on n'est pas deux dans le lit, mais six, car chacun apporte avec soi les spectres de son père et de sa mère » (2019, p. 123).

Dans certaines situations, cela se vérifie, notamment lorsqu'émergent des conflits issus de ces « voix » des Objets transgénérationnels (Eiguer, 1997). L'Objet transgénérationnel est « un ancêtre, un grand-parent (aïeul) ou un autre parent direct ou collatéral des générations antérieures, qui suscite des fantasmes, qui provoque des identifications, qui intervient dans la constitution d'instances psychiques chez un ou plusieurs membres de la famille » (*ibid.*, p. 17-18). Ces dernières parlent l'un des Sujets du couple sans qu'il ne le conscientise. Pour peu que ces « voix » entrent en dissonance avec celles du second partenaire, le conflit oppose alors deux histoires. Cela produira soit un réaménagement des histoires singulières au profit d'une nouvelle histoire commune. Une sorte de synthèse nouvelle bâtie sur les angoisses, dénis, résistances, défenses, identifications, projections, fantasmes qu'elles induisent. Soit chacun se cramponne à son histoire singulière sans parvenir à un accordage avec celle de l'autre. Le clivage organise alors le régime d'alliance de la dyade empêchant toute remise en récit ou en énigme du script originel. Cependant, cela ne suppose nullement que le couple ne peut perdurer pour cette raison. Effectivement, dans certains cas de figure, comme celui des violences conjugales, il est fréquent que l'agent organisateur relève d'une l'alliance défensive à caractère pathologique pour reprendre la conceptualisation kaësienne (2009).

Tout cela pour dire que l'Objet-couple est l'héritier de la somme, comme de l'assemblage, de deux psychés individuelles convoquant dans la réalité psychique commune qu'il forme des ancêtres souvent porteurs de mythes, de secrets, de traumas, d'héritages de dette, etc.

Avant de clore cette première partie de ma thèse, partie relative au cadre de ma recherche, je propose au lecteur une tentative de synthèse des points clés partagés.

En conclusion de la partie 1

Cette partie visait à planter le décor de cette thèse, c'est-à-dire d'où je parle cliniquement, éthiquement, méthodologiquement mais aussi théoriquement.

Dans le premier chapitre, j'ai partagé au lecteur une rétrospective de mes choix méthodologiques. En ce sens où j'ai recouru principalement à une démarche hypothético-inductive. Démarche étayée par trois méthodes que sont les entretiens non directifs, l'observation participante et la recherche clinique²⁶. J'ai également proposé de retracer mon cheminement professionnel, personnel et académique tout au long de cette aventure doctorale. Ce sont ces derniers qui m'ont permis, progressivement, de développer des hypothèses de travail s'étayant sur des questionnements eux même afférés à une problématique générale que nous avons présentée : « *La non-exclusivité relève-t-elle d'une paradoxalité dans le lien Sujet-Objet procédant d'une souffrances identitaires-narcissique ? C'est-à-dire : le fait que le Sujet noue une pluralité de lien auprès de divers Objets est-il à entendre, paradoxalement, comme la manifestation d'un raté de la rencontre de l'essentiel de l'autre ?* ».

Dans le second chapitre de cette partie, j'ai proposé une présentation des différents auteurs ayant contribué au déploiement de l'approche psychanalytique du couple – notamment Caillot, Decherf, David, Eigner, Lemaire, Ruffiot et Smadja – ainsi que les principales conceptualisations qu'ils proposent – en particulier la collusion inconsciente (Lemaire, *op. cit.*) et l'Objet-couple (Caillot et Decherf, *op. cit.*). Elles nous seront d'un grand secours durant cet écrit. Nous avons ajouté quelques auteurs clés des sciences humaines comme Bauman, Bergström, Citot, Illouz, Lacroix ou Mèmeteau. Ces derniers nous accompagneront fréquemment tout au long de cette recherche.

Dans un dernier temps, j'ai exploré les différentes thèses nous permettant de penser le couple comme un groupe particulier. En ce sens où il repose sur un système autonome faisant de lui un groupe d'appartenance primaire alors qu'à l'origine il est secondaire (Rouchy, *op. cit.*).

²⁶ Je ne tiens pas compte ici du questionnaire qui est apparu comme un renfort pour mettre en figurabilité des données récoltées par le biais de la perspective qualitative/inductive.

De plus, j'ai souligné que l'Objet-couple à son propre « appareillage psychique » (Kaës, 1976) fruit du croisement des deux instances psychiques individuelles. En cela le couple sera dans cet écrit *pensé* comme un groupe puisqu'il est un Objet communément investi comme tel par les deux partenaires. En témoigne cette volonté, fantasmatique, qu'il soit un corps unifié (Anzieu, 1975, Ruffiot, *op. cit.*)²⁷.

De même, la coupalité est aussi pensée comme une réalité pluri-subjective parce que les Sujets l'habitant sont engagés dans des alliances inconscientes (Kaës, 2009) – pouvant, ou non, devenir pathologiques. D'une manière ou d'une autre, elles organisent le lien intersubjectif de la dyade (Eiguer, 2006).

L'axe transgénérationnel, quant à lui, tient un rôle certain puisque les ancêtres sont toujours présents, au moins en flottement, comme membre à part entier de l'appareil psychique coupal (Eiguer, 1984).

La conception du couple comme champ groupal peut sembler incomplète si nous ne faisons pas référence aux travaux de Bion. Je justifierai cette absence par le fait qu'un chapitre entier y sera consacrée – chapitre 13. Il complétera, ou plutôt augmentera ce chapitre 2, en élargissant la réflexion sur le rôle tenu par la tiercéisation dans la dynamique du lien intersubjectif du couple en construction.

Pour l'heure, malgré cette rétrospective théorique sur le couple, quelques éléments me semblent absents pour l'envisager pleinement dans sa configuration contemporaine. C'est à ce titre que je proposerai dans la partie à venir de le définir, en appuie sur trois invariants le constituant : l'utilitarisme, l'affectivité et la sexualité – nous allons décrire chacun d'eux. Une fois le couple défini, je proposerai au lecteur une typologisation des modalités coupales contemporaines en fonction de leur rapport à l'externalisation de la relation. Cette classification nous sera d'un grand secours durant la suite de la recherche pour articuler nos données cliniques recueillies avec nos hypothèses de travail.

²⁷ Aristophane est le mythe illustratif là où la conjonction sexuelle est la mise en acte de cette vaine tentative.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 2 – Vers une typologisation du couple dans son lien à l’externalisation relationnelle

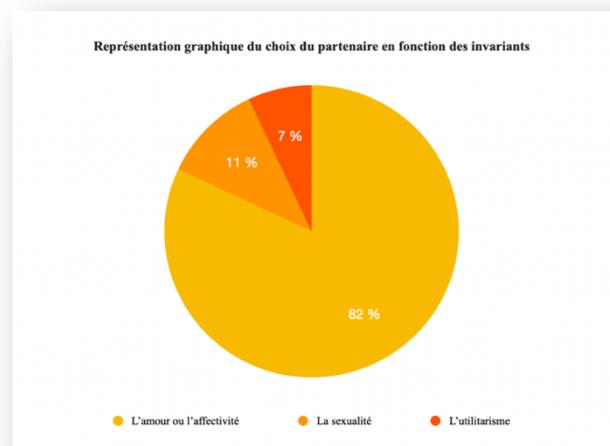
L'enjeu de cette partie reste de proposer une typologie des couples contemporains dans leur rapport à l'exclusivité. Cela nous permettra d'explorer comment la rencontre de l'essentiel de l'autre est plus ou moins entravée d'un modèle de couple à l'autre – couple libre, traditionnel, polyamoureux, etc. L'intérêt n'est pas de généraliser ou catégoriser chaque configuration coupale en ce qui concerne la dynamique du lien en leur sein. L'objectif est davantage de dégager leurs spécificités et, ainsi, d'identifier les règles qui les régissent en ce qui concerne l'externalisation relationnelle.

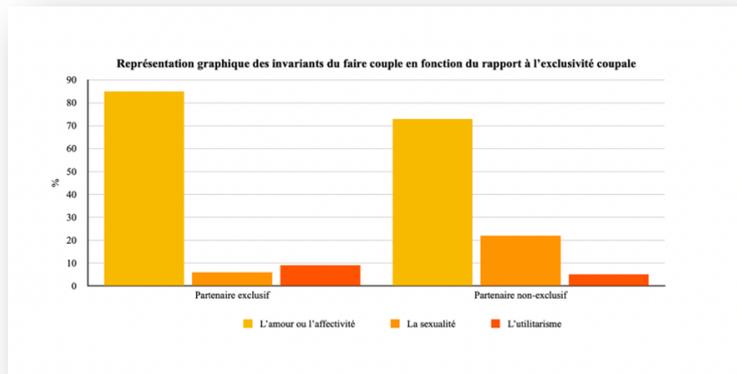
Cependant, avant d'engager ce travail de typologisation – chapitre 4 – il nous semble fondamental de formuler une définition du couple contemporain. Effectivement, un exercice de classification impose d'au préalable circonscrire concrètement l'objet de cette classification. Pour ce faire, j'ai fait le choix de dégager trois invariants pouvant habiter l'Objet-couple : l'utilitarisme, la sexualité et l'affectivité. Je décrirai chacun de ces invariants puis j'articulerai entre elles leurs caractéristiques essentielles afin de livrer une définition du couple dans la sous-partie « 3.4 ».

3. Les trois invariants du faire couple contemporain, vers une tentative de définition

Dans ce chapitre, nous essayerons de démontrer que le couple ne peut être défini indépendamment de trois invariants qui l’habitent : l’utilitarisme, l’affectivité et la sexualité. Ce triptyque nous est apparu comme le pilier d’une relation de couple au fil de notre recherche étayée par des expériences théoriques et cliniques – nous y reviendrons. À ce titre, nous proposerons de présenter un à un ces invariants avant de nous essayer à une tentative de définition du couple contemporain en englobant ces derniers. Cet exercice de définition a vocation de rendre plus lisible les processus à l’œuvre dans la dynamique du lien coupal et de cibler les fonctions qu’ont ces trois invariants sur les relations objectales des Sujets du couple. Je précise que ce chapitre laissera peu de place à la question de l’exclusivité ou non-exclusivité dans la mesure où nous nous concentrons sur le couple comme entité ou Objet-couple. Nonobstant, nous serons vigilants à ce que la question suivante soit traitée : « L’externalisation d’une relation coupale influence-t-elle l’importance accordée à nos trois invariants ? »

Avant de rentrer dans le détail de ces invariants, précisons qu’à la suite de notre questionnaire – présenté chapitre 1 – des éléments enrichissants se dégagent quant au rapport que les interrogés entretiennent envers eux. Cela n’est en rien exhaustif mais laisse à voir des tendances. En préambule, voici donc deux représentations graphiques des résultats recueillis lorsqu’on demande aux répondants : « *Lequel de ces critères [utilitarisme, amour et sexualité] est le plus important dans votre choix d’un-e partenaire ?* »



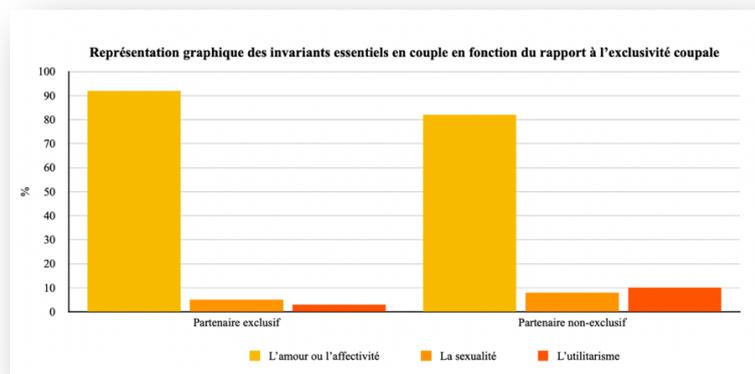
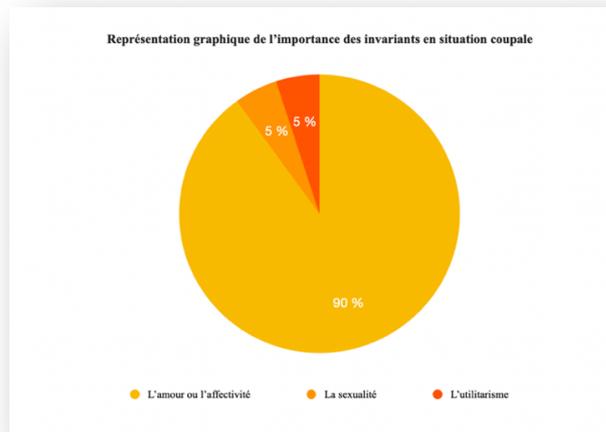


Lorsqu'on interroge lequel de ces trois invariants est le plus important dans le choix du partenaire, il apparaît que c'est l'amour ou l'affectivité qui est plébiscité à plus de 82 % par l'ensemble des répondants. Cela concerne principalement l'échantillon des interrogés se disant exclusif – c'est-à-dire monogame – puisqu'ils sont près de 85 % à opter pour ce choix. Chez les non exclusifs – couples libres, polyamoureux ou pratiquant les aventures d'un soir –, ils sont une majorité également mais elle est moins représentative car ils sont moins de 74 % au sein de leur ensemble. Autrement dit, le choix du partenaire serait encore fortement influencé par l'idéal romantique, dans un cas comme dans l'autre, mais davantage chez les exclusifs, nous l'étudierons.

Bien que moindre, comparativement à l'amour, la sexualité tient une place notable dans notre questionnaire car près de 11 % des répondants en font leur invariant de prédilection. Il apparaît qu'il est davantage choisi par les non exclusifs – près de 22 % – que par les exclusifs – moins de 7 %. Ce résultat nous amènera ultérieurement à interroger si les non exclusifs portent un intérêt plus croissant à la sphère sexuelle que les exclusifs dans leur relation.

En dernier lieu, apparaît l'invariant utilitariste à près 7 %. Il est à souligner qu'il est davantage loué par les exclusifs – près de 9 % – que par les non exclusifs – à peine plus de 5 % – dans le choix du partenaire. Reste à voir si cet invariant conserve un intérêt tel lorsque le couple se forme et/ou se maintient dans le temps.

Nous avons souhaité compléter notre questionnaire en ajoutant une seconde question en lien avec les invariants du faire couple, la voici : « *Lequel de ces critères [utilitarisme, sexualité, amour] vous semble être le plus important lorsque vous êtes en situation de couple ?* » On ne parle plus ici de l'invariant prioritaire déterminant le choix du partenaire mais lequel importe le plus quant au maintien d'un lien plus ou moins durable avec lui. Voici, graphiquement, les données obtenues.



Lorsqu'on interroge lequel de ces trois invariants est le plus important dans une relation coupale, il apparaît que c'est une fois encore l'amour ou l'affectivité qui demeure primordial à près de 90 %. De nouveau, cela concerne conséquemment l'échantillon des répondants se disant exclusif car ils sont près de 92 % à opter pour lui. Chez les non exclusifs, ils sont un peu moins nombreux car ils sont près de 82 %. La relation coupale serait dans un cas comme dans l'autre déterminée par les liens sentimentaux. Ainsi, nous maintenons notre postulat selon lequel l'idéal romantique joue un rôle majeur dans la vie coupale contemporaine. Nous étayerons cela qualitativement, prochainement.

Il est remarquable que la sexualité et l'utilitarisme sont similairement représentés comme les invariants fondamentaux du faire couple, réciproquement à près de 5 %. Il est à souligner que l'utilitarisme devient quasiment aussi représenté que la sexualité lorsqu'il est associé à la vie coupale. Nous avons constaté que dans le choix du partenaire il était moins prioritaire.

En revanche, cela n'enlève en rien que la place de la sexualité et de l'utilitarisme dans la vie sentimentale est moins représentée comme critère que lorsqu'il s'agit du choix du partenaire.

En affinant, nous observons que la sexualité comme invariant prioritaire est davantage choisie par les non exclusifs : près de 8 % contre 5 % pour les exclusifs. De même, l'utilitarisme est plus sélectionné par les non exclusifs : 10 % là où il est représenté à 3 % chez les exclusifs.

Tout cela suppose probablement que l'amour ou l'affectivité sont prioritaires pour vivre en couple à notre époque, qu'importe le rapport à l'externalisation de la relation. Néanmoins, cet invariant est plus marqué chez les exclusifs. Les non exclusifs, eux, sont plus nombreux au sein de nos répondants à privilégier l'invariant relatif à la sexualité et encore plus à plébisciter l'utilitarisme par rapport aux exclusifs. Notre recherche nous conduira à saisir si la multiplication des partenaires influence cet état de fait.

Afin de respecter les données issues de notre questionnaire je propose désormais une description de chacun de ces invariants en respectant, de manière croissante, le degré d'intérêt que veulent bien leur accorder nos contemporains. En conséquence, je débiterai par la dimension utilitariste, sexuelle puis je terminerai par la dimension affective.

3.1. La dimension utilitariste dans le couple

L'utilitarisme se réfère au substantif « utilité », qui dériverait du latin *utilitas* voulant dire « caractère de ce qui est utile ». L'« utilité » est assimilable à l'adjectif « utile », ou *utilis* en latin, désignant « ce qui sert » d'après le *Dictionnaire Historique de la langue Française* d'Alain Rey (1992, p. 3979).

Je précise que cette dimension de la coupalité qu'est l'utilitarisme est dans la continuité de la conception que Smadja propose dans sa conceptualisation du couple comme relevant d'une triple réalité : corporelle-sexuelle, socioculturelle et psychique (2011, p. 83) – voir sous-partie « 2.1.4. ». La dimension utilitariste est à associer, dans une certaine mesure, à la réalité socioculturelle. C'est-à-dire que le couple est à envisager, entre autres choses, comme « une unité sociale de production et de coopération économiques, de reproduction sociale » (*op. cit.* p. 84). Cependant cette dimension qu'est l'utilitarisme s'étend à d'autres aspects que le social et le culturel. Elle prend en compte également des éléments concrets : l'aspect matériel – comme la situation économique permettant l'acquisition d'une propriété commune, par exemple. Et, des éléments symboliques : aspect immatériel – comme le fait de partager des convictions religieuses communes pour renforcer un sentiment d'appartenance à une communauté via son couple.

Cette dimension qu'est l'utilitarisme évolue au fil des époques, nous l'explorerons concrètement dans le chapitre 5. Brièvement, disons que de la préhistoire où le conjoint était choisi, en priorité, en raison de ses attributs, physiques – aspect matériel –, à l'antiquité primitive où l'aura sociale était déterminante – aspect immatériel –, jusqu'à l'émergence du mariage durant la période moderne où les liens de filiations prévalaient, le choix du partenaire revêt une dimension utilitaire marquée jusqu'à la Révolution française où la dimension affective – mariage d'amour – la concurrence progressivement, en devenant une nécessité pour unir les époux. Malgré cela, de la modernité à nos jours, le curseur utilitaire persiste dans le couple en se polarisant sur des préoccupations diverses. Qu'il s'agisse d'économie, de religion, de zones géographiques, d'orientation politique, pour ne citer qu'eux, le choix du partenaire, comme la pérennité de la relation, sont encore marqués par des références utilitaristes. Reste à observer si elles revêtent les mêmes fonctions qu'il y a des siècles. « De quelle manière l'utilitarisme est-il mobilisé à notre époque ? » Cette partie tentera d'y répondre.

Pour ce faire, je propose une méthode d'exploration qui mettra en balance deux logiques concurrentes à ce que le Sujet détermine son choix du partenaire si l'on se borne uniquement à la dimension utilitariste : l'homogamie et l'hétérogamie. Si je procède à une exploration en appui sur ces deux axes c'est parce que lors de mes recherches j'ai été frappé par la prévalence des Sujets qui considèrent que leur inscription dans une relation de couple répondait à des critères utilitaristes où les valences homogamie et hétérogamie étaient en jeu. C'est à travers ce prisme que j'interrogerai les différents critères où apparaît l'utilitarisme dans le couple. Je ne pourrai cependant répertorier l'ensemble de ces derniers. C'est pourquoi je me bornerai à ceux étant les plus paradigmatiques dans ma clinique : l'économie en lien avec la classe sociale, la politique et le militantisme, la sphère religieuse, l'âge du partenaire, son lieu de vie, sa profession et niveau d'instruction.

3.1.1. Critères économiques en lien avec la classe sociale

Pour certains, leur couple permet de se situer dans l'espace social. Bien que cette proposition ne soit pas exhaustive, notons que le couple est un groupe favorisant l'identification du Sujet à une réalité socio-économique, si ce n'est à une classe sociale²⁸. En ce sens, certains déterminent leur choix du partenaire en référence à ces marqueurs sociaux. Néanmoins, est-ce un critère prégnant à notre époque ?

3.1.1.1. La dimension financière, un facteur utilitaire peu impactant sur le choix du partenaire

L'homogamie sociale correspond au fait de s'adjoindre à un partenaire de niveau social similaire²⁹. Sur 192 personnes interrogées, environ 4 % – soit 8 répondants sur 192 – considère la dimension financière comme le facteur utilitaire le plus important dans leur choix du partenaire – par rapport aux autres critères du questionnaire. Parmi eux, près de 63 % estime important qu'une homogamie de classe sociale existe avec leur partenaire. Au sein de ces

²⁸ Nous les diviserons en trois catégories en appui sur les considérations de l'économiste Thomas Piketty : classe *populaire* correspond à un patrimoine moyen « d'à peine 20 000 euros » ; *moyenne* leur patrimoine « s'échelonne approximativement entre 100 000 et 400 000 euros » et *supérieure* « : « au-delà de 400 000 euros » (2021, p. 61).

²⁹ « L'homogamie en termes de diplôme, de classe sociale et de classe sociale d'origine a clairement décliné en France au cours des quarante dernières années » nous disait le sociologue Milan Bouchet-Valat en 2014.

répondants, précisons qu'aucun n'appartient à la classe dite populaire, 80 % appartient à la classe supérieure et 20 % à la classe moyenne.

Aussi, précisons que sur l'ensemble des interrogés, près de 87 % répond « Relativement identique » à la question : « *Par rapport à vous, votre partenaire de couple doit avoir un niveau économique...* ».

Au regard de ces éléments, sociologiquement, en fonction des classes sociales, on peut se demander : « Quel est le rôle social du couple ? »

3.1.1.2. Retour quantitatif sur le choix du partenaire en fonction de sa classe sociale

Le couple permet aux Sujets d'unir leur force financière pour subvenir plus ou moins aisément à leur besoin, notamment lorsqu'ils sont dans une situation précaire³⁰. Le couple peut aussi favoriser l'accroissement du capital, d'un ou des deux partenaires. Les classes populaire et supérieure sont d'ailleurs plus sensible que la classe moyenne à cet état de fait : près de 27 % dans la classe supérieure et 26 % dans la classe populaire apprécie(raient) que leur partenaire soit d'une classe plus élevée que la sienne contre un peu plus de 16 % pour ceux de la classe moyenne.

Cela n'enlève en rien que l'homogamie économique dans le couple est un critère majoritaire qu'importe la classe. C'est-à-dire que les répondants privilégient un partenaire ayant une classe sociale relativement équivalente à la leur. Cela est particulièrement marqué chez les répondants de la classe populaire – près de 55 % – et supérieure – plus de 51 % – contre environ 40 % dans la classe moyenne.

Cela étant dit, quelle classe accepterait le plus aisément d'avoir un partenaire ayant niveau social moins élevé que le sien ? Il apparaît que c'est la classe populaire avec 29 % puis la classe supérieure avec près de 19 %. La classe moyenne, elle, serait la plus frileuse à l'idée d'avoir un partenaire ayant une classe sociale inférieure à la sienne, moins de 7 % des répondants le concéderaient.

³⁰ L'étude de Sophie Ponthieux (2015) sur le partage des revenus et du pouvoir de décision dans les couples révèle à ce titre que la majorité des couples d'âge actifs mettent leurs revenus en commun : 63% des couples en France.

En résumé, il ressort de ces chiffres que la classe populaire choisit son partenaire sans nécessairement considérer spécifiquement sa situation économique bien qu'elle privilégie un partenaire ayant une homogamie de classe. La classe supérieure, rejoint quelque peu la classe populaire à ce sujet bien que parmi ses répondants, ils sont les plus représentés à choisir leur partenaire en priorité en fonction de son statut socio-économique. La classe moyenne est la plus mitigée concernant ce critère utilitariste qu'est la classe sociale, bien qu'elle soit la plus attachée à ce que leur partenaire ne soit pas d'une classe sociale moins élevée que la sienne.

Je ne souhaite pas développer ici une réflexion sur l'impact de la finance sur l'économie du couple au risque de m'écarter des enjeux de ma recherche portant sur l'exclusivité mais de souligner que la dimension pécuniaire ne peut être décorrélée du couple, même aujourd'hui – nous verrons, socio-historiquement, en quoi l'émancipation progressive des femmes joue un rôle crucial dans l'économie du couple (chapitre 5).

« Si nous nous excentrons d'une approche quantitative de la chose pour nous concentrer sur une vision qualitative qu'observe-t-on ? »

3.1.1.3. Retour qualitatif sur le choix du partenaire en lien avec la dimension financière

De manière plus ou moins prégnante, la dimension économique va spécifier la relation – en particulier concernant le pouvoir d'achat du couple –, orienter certains des projets de la dyade quand elle ne va pas fixer le binôme dans l'espace social. Les choix qu'ils feront concernant leur mode de vie, certains désirs qu'ils partageront seront déterminés par l'épaisseur de leur capital. D'une certaine manière, le lien du couple, si ce n'est sa dynamique, est inextricablement dépendant de ses possibilités économiques. Pour illustrer cela, je m'appuierai sur une vignette clinique, celle de Nina et Liam. Ils sont tous deux au Smic (« salaire minimum de croissance »). Il s'agit d'un couple que j'ai reçu en entretien non directif durant mon enquête. Nous nous sommes rencontrés de juin 2021 à octobre 2022 – cf. annexe 6.

Moins de six mois après l'officialisation de leur relation, Nina et Liam s'installent en ménage faisant d'eux un couple « cohabitant ». Il s'agirait, selon Liam, d'un « *choix rationnel* ». D'après ses dires « *ça n'a pas de sens de payer chacun de son côté les factures* » (loyer, box internet, eau, électricité, etc.) « *et les crédits fixes* » (abonnements, courses, etc.). Effectivement, chacun d'eux loue un appartement proche de Paris mais ils passent le plus clair de leur temps soit chez l'un, soit chez l'autre. « *Pourquoi payer deux loyers, avoir deux appartements si on est toujours collé l'un à l'autre ? Un truc à deux ça revient au même* » dira Liam. Même si fondamentalement cela ne revient absolument pas au même d'avoir un appartement en commun ou un logement chacun, concrètement, la démarche est économiquement parlant pragmatique. C'est l'aspect utilitaire qui a précipité leur décision. Il n'en demeure pas moins que Liam éprouve quelques craintes à l'idée d'aménager avec sa compagne après seulement quelques mois de relation. Il redoute que cela accélère prématurément le vieillissement de leur relation – il craint que le quotidien abîme le lien, notamment charnel. Cependant, au regard de leur situation financière, la dimension économique les contraint à accélérer le processus de décision prenant ainsi l'ascendant sur la tempérance. Plus exactement, la dimension financière se faisant pressante, elle surplombe la sphère affective – l'item à venir le développera. Durant cet entretien où nous échangeons sur leur emménagement, la question du plaisir à partager leur quotidien, à franchir un cap dans leur lien sentimental, apparaîtra de manière secondaire.

Par contraste, certains couples ayant un pouvoir d'achat plus élevé peuvent, par exemple, se déclarer « non-cohabitant ». Chacun possède un appartement, à plus ou moins longue distance du partenaire. Il n'en demeure pas moins que le couple considéré comme une institution économique est également en jeu dans ce cas de figure. Matériellement, chacun fait le choix de l'indépendance engageant *de facto* des dépenses qui pourraient être évitées. Aussi, lorsqu'il y a des enfants en jeu, cela suppose une organisation spécifique. La parentalité est également une dimension utilitaire à attribuer au couple : il permet de conjuguer les efforts pour son éducation et son épanouissement.

Parenthèse s'il en est, lors de mes interventions en tant que superviseur des pratiques auprès de professionnels œuvrant au sein d'institutions de la *mésinscription* (Henri, *op.cit.*), ASE et PMI de l'Essonne (91), une réalité préoccupante m'est apparue. Les professionnels observent un accroissement du nombre de couple parentaux chez les mineurs en situation de précarité économique depuis quelques années. La parentalité est perçue par ces personnes comme un

outil d'émancipation socio-économique puisqu'elle permet d'obtenir des aides financières. Indépendamment des questions que cela pose en termes de vulnérabilité parentale, notons que ce sujet bouleverse les collectifs professionnels. En particulier sur les plans éthique et moral car de plus en plus se surprennent à tenir des propos discriminants vis-à-vis de certaines catégories de la population accompagnée, notamment Africaine. L'une des causes demeure que la multiplication de ces situations les inquiète en ce qui concerne les destins de ces futurs enfants nés pour ce motif quelque peu utilitariste. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet préoccupant au risque de m'écarter des enjeux de ma recherche. Cependant, si le lecteur trouve un intérêt vis-à-vis de cette thématique, est disponible en annexe 9 un court argumentaire abordant cela ; il est en lien avec le poster présenté ci-dessous. Ils font suite à une intervention que j'ai conduite lors du colloque international « *Parentalités vulnérables, parentalités oubliées : enjeux théoriques et perspectives cliniques* » s'étant tenu les 17 et 18 novembre 2022 à l'Université de Rouen à l'initiative, notamment, de Didier Drieu.



Toupin (2022).

Quoi qu'il en soit, il apparaît que les couples font des choix déterminés, entre autres, par leur situation financière. En cela, la sphère utilitaire matérialisée par le critère économique et/ou de classe sociale, est un ingrédient prégnant du « faire couple ». Elle se présente ici : comme un moyen de situer socio-économiquement les Sujets de la dyade, comme une ressource, parfois comme un frein à l'épanouissement, mais un agent nécessaire pour (sur)vivre dans notre société capitaliste. En tout état de cause, le couple, considéré comme une entité, est un acteur

économique du marché. En cela, il revêt une dimension utilitaire certaine. Cependant, pour beaucoup d'interrogés, ce critère utilitariste serait secondaire dans leur choix du partenaire. Le fait d'avoir des sentiments, un lien affectif ou du moins une connivence seraient davantage valorisés. D'après notre investigation, l'unique classe sociale qui semble véritablement favoriser le critère financier demeure la haute bourgeoisie (Piketty, *op. cit.*).

Comme le souligne au micro de *Tinkerview* la sociologue Monique Pinçon-Charlot – qui a travaillé longuement, avec son époux Michel Pinçon, sur ladite violence de cette classe – l'homogamie sociale de classe sociale est essentielle dans le choix du partenaire dans cette caste – davantage que dans toute autre.

« Dès le plus jeune âge il y a les rallyes pour les enfants afin que les enfants apprennent à aimer leur semblable en amitié, puis en amour pour être sûr qu'il n'y aura pas de mésalliances [...]. Une mésalliance c'est terrible car il ne faut surtout pas que l'argent ruisselle vers les autres classes sociales. Donc il faut que de génération en génération les pouvoirs et les richesses [...] restent bien dans la même confrérie de ces grandes familles »³¹.

On observe ici que le couple de la grande bourgeoisie assure la garantie du maintien des privilèges familiaux *via* la coupalité. En cela elle diffère de la classe supérieure, moyenne et populaire qui, elles, voit dans le couple une manière d'accroître le capital. Le couple de la haute bourgeoisie, lui, revêt une autre fonction : fabriquer un cordon de sécurité matrimonial autour des privilèges acquis par les générations antérieures. Autrement dit, dans cette classe, la dimension utilitariste y est souvent centrale. Notre enquête ethnographique, ainsi que notre questionnaire, laissent entendre que la dimension financière est nettement moins considérée comme un critère crucial dans le choix du partenaire au sein des autres classes. La haute bourgeoisie ferait ainsi figure d'exception. En guise d'illustration, mettons de côté nos préjugés sur la vénalité, prenons la vignette d'Hyppolyte membre de la haute bourgeoisie – unique interrogé de cette classe reçue en entretien.

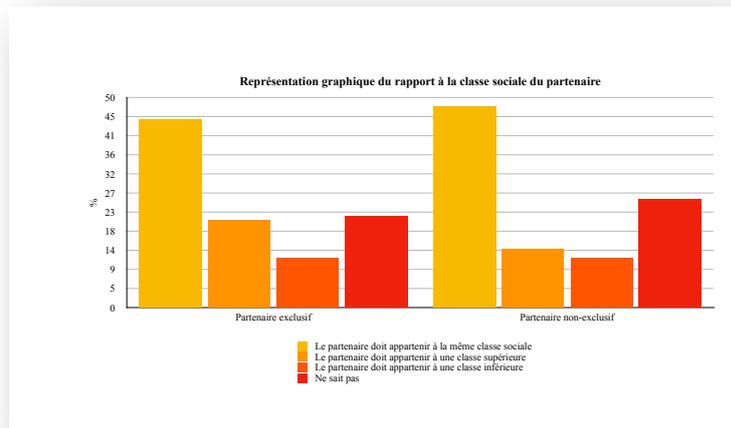
³¹ Tinkerview (2019, juin, 4). *Monique Pinçon-Charlot : Casse sociale, le début ?*. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=DnHUYRfY3Wc>, consulté le 09 janvier 2023.

Durant l'un de nos échanges, Hyppolyte me livrait qu'il était indispensable pour lui que sa compagne possède un revenu du travail au minimum égal au sien : plus de 8 000 euros bruts par mois selon mes informations. Le revenu du travail concerne les salaires – ou autres revenus d'activité –, les retraites et l'allocation-chômage nous enseigne l'économiste Piketty (*op. cit.*). Parallèlement à ce revenu, Hyppolyte – et il sera l'unique interrogé à me livrer cela – souhaite que sa partenaire ait un « *revenu du capital* » cohérent avec le sien. Le revenu de capital concerne, toujours selon Piketty, les profits, dividendes, intérêts, loyers, plus-values... Si Hyppolyte place la sphère économique au-dessus de tous les autres critères utilitaristes c'est, d'après ses dires, parce qu'il refuserait qu'une femme « *dépende* » de lui – économiquement si ce n'est matériellement – et, surtout, puisqu'il souhaiterait être en couple avec une personne avec laquelle il puisse mener un train de vie à la hauteur de ses ambitions, la présenter à sa famille « *sans honte* », préserver son capital financier et patrimoine culturel.

Afin de ne pas nous écarter de notre centration de recherche sur l'exclusivité coupale, demandons-nous : « Comment la classe sociale est-elle représentée chez les Sujets inscrits dans un couple (non) exclusif ? »

3.1.1.4. La dimension socio-économique en fonction des couples (non) exclusifs

On observe, d'après le questionnaire que j'ai conduit, que chez les personnes inscrites dans des relations exclusives près de 45 % apprécie(raient) que leur partenaire appartienne à la même classe sociale qu'eux, contre environ 48 % chez les non exclusifs. Par ailleurs, un peu plus de 12 % chez les exclusifs et un peu moins de 12 % chez les non exclusifs pourrait être avec un partenaire ayant une classe inférieure à la leur. Enfin, près de 21 % des exclusifs contre près de 14 % chez les non exclusifs seraient sensibles au fait d'avoir un partenaire ayant une classe supérieure à la leur.



En résumé, il apparaît assez clairement que les répondants inscrits dans un couple exclusif, ou non, appréhendent de manière relativement similaire leur rapport homologique à la classe sociale de leur partenaire.

En revanche, les personnes considérant que le niveau économique du partenaire est le critère utilitariste le plus fondamental dans leur choix de partenaire sont 75 % à opter pour la non-exclusivité, là où, chez les exclusifs, ils sont 25 %. Cet écart est possiblement à mettre en lien avec le fait que la non-exclusivité engage un coût car elle implique différents protagonistes.

Pour autant, notre questionnaire démontre une relative homogénéité quant aux classes sociales des individus choisissant l'exclusivité ou son inverse. Réciproquement, les répondants sont majoritairement issus de la classe moyenne : environ 55 % pour les non exclusifs et près de 65 % pour les exclusifs. Et, leur répartition est relativement homogène entre les classes sociales supérieure et populaire : près de 23 % chez les non exclusifs et plus de 17 % chez les exclusifs sont de la classe supérieure contre près de 22 % et 15 % de la classe populaire.

Par ailleurs, au sein de l'échantillon non exclusifs, 95 % répond souhaiter avoir un partenaire ayant un niveau économique relativement identique au leur. Ils sont près de 83 % chez les exclusifs.

L'ensemble de ces chiffres laissent entendre que *le choix de l'exclusivité, ou son inverse, n'est pas nécessairement déterminé par une hétérogamie concernant le niveau économique des Sujets ou par leur classe sociale* – hormis la haute bourgeoisie. Une relative homogamie semble présente concernant ces critères.

Cette dimension économique et sociale étant explorée, intéressons-nous désormais à un autre critère utilitariste, la dimension politique et/ou militante dans le choix du partenaire.

3.1.2. Critères politiques et/ou militants

Pour certains, leur couple est habité par la dimension politique et/ou militante qui revêt un caractère utilitaire. En ce sens, certains déterminent leur choix du partenaire en référence à l'orientation politique de celui-ci, si ce n'est en fonction des convictions idéologiques qu'ils portent. Notons qu'il ressort de notre questionnaire que près de 6 % – soit 11 sur 192 – des répondants considèrent le critère utilitariste politique comme le plus essentiel dans leur choix du partenaire, là où le militantisme est ciblé à environ 7 % – 14 sur 192 – par rapport à l'ensemble des critères que nous avons proposés. Néanmoins, peut-on considérer ces deux critères comme centraux à notre époque ?

3.1.2.1. Orientation politique et la conviction militante sous le regard quantitatif

L'orientation politique du partenaire apparaît comme un critère utilitariste pouvant être rédhibitoire dans le choix du partenaire, en particulier si les orientations politiques sont antagonistes. Ainsi, près de 40 % des répondants accepterait un partenaire ayant une couleur politique différente de la leur à la condition qu'elle ne concerne pas un extrême³². Notons que parmi eux plus de 60 % se disent militants pour une ou des cause(s) particulière(s) – LGBTQIA+, féminisme, environnement, etc.

Plus radicaux encore, précisons que sur l'ensemble des répondants, près de 19 % souhaite que leur partenaire ait la même identité politique qu'eux ; parmi eux, 80 % dit avoir un ou plusieurs engagement(s) militant(s). Il apparaît qu'un peu plus de 12 % des répondants accepterait un partenaire ayant une couleur politique différente de la leur, même si elle est opposée. Ces répondants étant relativement tolérants quant à l'orientation politique de leur partenaire sont près de 67 % à ne pas se considérer comme militant³³.

³² Cette question d'extrême est à prendre avec des pincettes ; le contexte législatif de 2024 en atteste... En effet, le Conseil d'État souligne que le « Rassemblement National », « Reconquête ! », « Parti de la France » notamment, sont des partis d'extrême droite. « Lutte ouvrière » et le « Nouveau parti anticapitaliste », eux, sont d'extrême gauche. Cependant, ce n'est pas le cas de « La France Insoumise » malgré cette étiquette lui étant souvent apposé dans le débat public. De fait, nous n'avons pas une représentation précise de ce que les répondants mettent derrière ce terme d'extrême : « Ce fient-ils au Conseil d'État, aux politiciens ou aux "experts" des chaînes continues ? » Nous voyons ici les limites d'une approche quantitative.

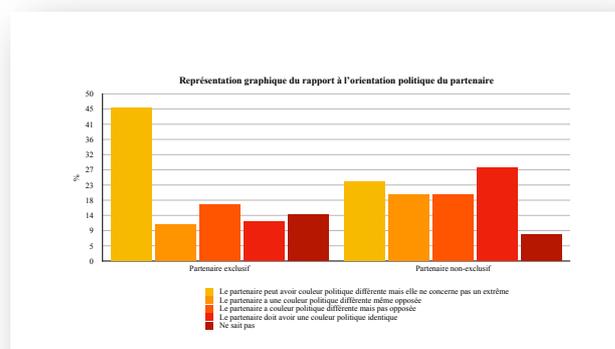
³³ En guise de parenthèse notons que nous observons que 100 % des non-binaires ayant répondu au questionnaire se considèrent comme militant·e pour une ou des causes particulière(s). Dans la population des femmes, elles sont plus de 62 % alors que chez les hommes ils sont 44 %.

Cela met en lumière que lorsque les partenaires se choisissent d'après un critère politique non antagoniste au leur et/ou si celui-ci n'a pas une sensibilité envers un extrême, souvent, cela est corrélé chez eux à un engagement militant. D'ailleurs, chez ceux ayant un ou des engagement(s) militant(s) identifié(s), plus de 20 % souhaite que leur partenaire adhère entièrement à leur cause – en particulier le féminisme. Cela démontre que militance et orientation politique peuvent déterminer le choix du partenaire à notre époque. De fait, on remarque que peu sont ouverts à s'inscrire dans une relation où les orientations politiques sont antagonistes. Le peu d'individus l'acceptant ne milite généralement pas pour une cause particulière.

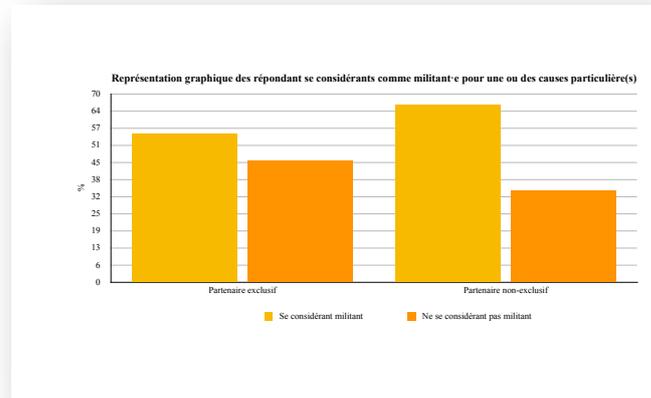
À une époque où les combats identitaires et où les minorités revendiquent leurs droits il apparaît que la dimension politique et militante tient une place importante dans le choix du partenaire. Si l'homogamie des choix politiques est prégnante aujourd'hui c'est sans doute parce que les Sujets cherchent un partenaire avec lequel ils pourront partager une représentation plus ou moins similaire de la *polis* dont ils sont membres.

3.1.2.2. L'orientation politique et l'engagement militant en fonction du rapport à l'exclusivité

Si l'on se réfère au questionnaire que j'ai conduit il apparaît que chez les exclusifs la majorité, à plus de 46 %, accepte que leur partenaire ait une couleur politique différente tant qu'elle ne concerne pas un extrême, là où chez les non exclusifs ils sont environ 24 %. Leur majorité, eux, concerne le fait d'avoir une couleur politique identique avec près de 28 %. Chez les exclusifs, ils sont uniquement 12 %. À l'inverse, près de 11 % chez les exclusifs accepteraient qu'une couleur politique, même opposée, habite l'univers couple. Ils sont environ 20 % chez les non exclusifs.



On observe que la question des extrêmes compte davantage comme critère chez les exclusifs alors que c'est la question d'une même orientation politique qui est plébiscitée chez les non exclusifs. Reste à voir si cela est à mettre en lien avec un surcroît de militance chez eux.



Cette représentation graphique laisse entrevoir que les Sujets non exclusifs semblent plus enclins à se considérer comme militants que les exclusifs. Cela pourrait expliquer qu'ils aient ce besoin de partager des convictions politiques semblables. Cependant cela est à relativiser puisqu'ils sont plus nombreux que les exclusifs à accepter que leur partenaire ne partage pas du tout leur orientation politique : 20 % contre 11 % chez les exclusifs. Autre divergence, l'objet de la militance n'a pas le même ordre de priorité chez les exclusifs et non exclusifs, hormis en ce qui concerne le féminisme qui prédomine dans un cas comme dans l'autre. Chez les exclusifs prévalut : le féminisme (20 %), l'écologie (15 %), les discriminations raciales (7 %) et les droits LGBTQIA+ (6 %). Chez les non exclusifs prévalut : le féminisme (37 %), les droits LGBTQIA+ (15 %), l'écologie (13 %) puis les discriminations raciales (5 %).

Au-delà de cette approche quantitative, interrogerons-nous : « Comment ces critères utilitaristes peuvent-ils s'incarner dans la dynamique du lien couple ? »

3.1.2.3. Politique et militance sous le regard qualitatif

Les critères utilitaristes politique et militant peuvent tenir une place véritablement importante dans l'équilibre couple si je me fie à mon expérience clinique. Il peut solidifier le lien, être à la source d'une alliance qu'une idéologie soutient, qu'elle soit structurante ou clôturante (Kaës, *op. cit.*). Cela est particulièrement vrai chez les couples militants ou ayant une profession, si ce n'est un environnement social voire familial, politisé. *A contrario*, le critère politique et/ou

militant peut s'avérer être une source de conflit, voire un mobile de rupture pour certains couples. Notamment, si les idéologies sous-tendues par les orientations politiques de l'un et/ou de l'autre ne sont pas partagées ou si elles s'opposent. Illustrons cela avec le couple polyamoureux de Lee et Joseph reçu en thérapie de couple.

Lee et Joseph sont en couple depuis 3 ans. Il me consulte la première fois le 29 décembre 2022 invoquant que l'orientation politique et les engagements militants de l'un et de l'autre sont les objets premiers de leur conflit conjugal.

Lee, Japonais de 39 ans relativement aisé, se considère comme apolitique depuis le début de la relation. Il se défend de cette position auprès de Joseph, 25 ans, en expliquant qu'il s'agit d'un héritage transculturel. Joseph, a toujours été gêné par cette orientation politique mais exprime avoir « *fait avec* » jusqu'à aujourd'hui. Simplement, maintenant cela ne serait plus possible. La raison de cela ? Joseph se revendique depuis quelques mois militant de « La France insoumise ». Avant cela il adhérait à ce parti avec plus ou moins de modération.

L'accroissement de son militantisme au fil de ces derniers mois a occasionné une réelle dysharmonie dans le couple. Joseph portera cette parole en thérapie en livrant que les idées dites apolitiques de son compagnon le révolte désormais – il dira même que Lee le « *dégoûte* » quand ils échangent sur ce sujet. Il menace d'ailleurs de le quitter si ce dernier ne s'adjoint pas à sa conviction politique car, d'après lui : « *l'apolitisme c'est un positionnement de droite* » – courant politique qu'il conspu. De son côté, Lee n'est pas certain d'être prêt à faire une croix sur sa morale pour un combat qui « *n'est pas le sien* ». Au fil des séances des éléments plus complexes que ce critère de la dimension utilitariste se révéleront – en particulier concernant les motifs inconscients conduisant progressivement Joseph vers « La France Insoumise ». Il n'en demeure pas moins que les critères politique et militant révèlent qu'une idéologie, ici clôturante (Kaës, 2016), solidement installée chez l'un, et/ou l'autre, des partenaires, si elle n'est pas partagée par l'autre, peut menacer la pérennité de l'Objet-couple.

Cela souligne que la dimension utilitariste occupe parfois une place concrète dans la dynamique du lien coupal et en infléchit la modélisation. Elle possède la caractéristique d'être, dans certains cas, étayée par des idéologies plus ou moins exogènes à la seule relation intersubjective engageant les Sujets du couple.

Intéressons-nous désormais à une autre sphère utilitariste : la dimension religieuse.

3.1.3. Critère religieux

Pour certains, le couple revêt un caractère utilitaire en ce sens qu'il permet de se lier autour de la sphère religieuse. Il ressort de notre questionnaire que plus de 7 % – soit 14 sur 192 – des répondants considère le critère utilitariste religieux comme le plus essentiel dans leur choix du partenaire par rapport à l'ensemble des critères que nous avons proposés. La question se posant à nous demeure : « Quelles personnes semblent sensibles à cette dimension ? »

3.1.3.1. L'influence de la religion dans la mise en couple contemporaine sous le regard quantitatif

À une époque de l'effritement des institutions religieuses en Occident, notamment judéo-chrétiennes (Kaës, *op. cit.*), notre questionnaire laisse entrevoir que la dimension religieuse semble exercer une maigre influence dans le choix du partenaire.

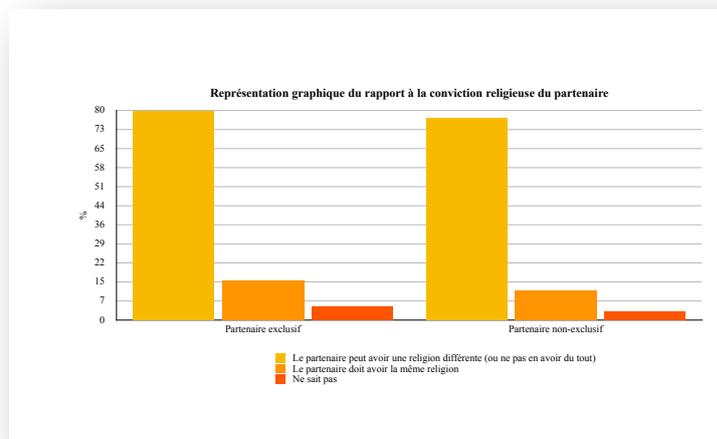
Par exemple, près de 78 % des répondants considère que leur partenaire peut avoir une religion différente de la leur – ou ne pas en avoir du tout. Parmi eux, uniquement 1 % souhaiterait malgré tout qu'il se convertisse à la leur. Soulignons qu'au sein de cette population tolérant un partenaire ayant une religion – ou non – différente de la leur, ils sont majoritairement agnostiques ou athées, avec près de 70 % des répondants.

À l'inverse, plus de 14 % des interrogés désirent que leur partenaire ait la même religion qu'eux. Parmi eux, 44 % se considèrent comme des pratiquants assidus, 19 % ont une pratique religieuse occasionnelle quand 37 % n'auraient aucune pratique. Au sein de cet échantillon de 14 %, plus de 37 % sont de confession musulmane, près de 20 % sont chrétiens, environ 2 % sont juifs. Pour le reste, indépendamment de ceux n'ayant pas répondu, 22 % se considèrent comme athée et 8 % agnostique. C'est-à-dire qu'ils voudraient que leur partenaire n'ait pas d'inclinaison religieuse.

Il ressort de notre questionnaire que la dimension religieuse semble relativement peu considérée comme un critère utilitarisme dans le couple contemporain, en particulier chez les agnostiques et athées. Chez les individus de confessions musulmane et chrétienne, l'importance d'avoir un partenaire ayant la même religion existe encore mais reste relativement minoritaire.

Il nous reste à voir si la religion peut être corrélée à l'orientation du couple dans son rapport à l'exclusivité.

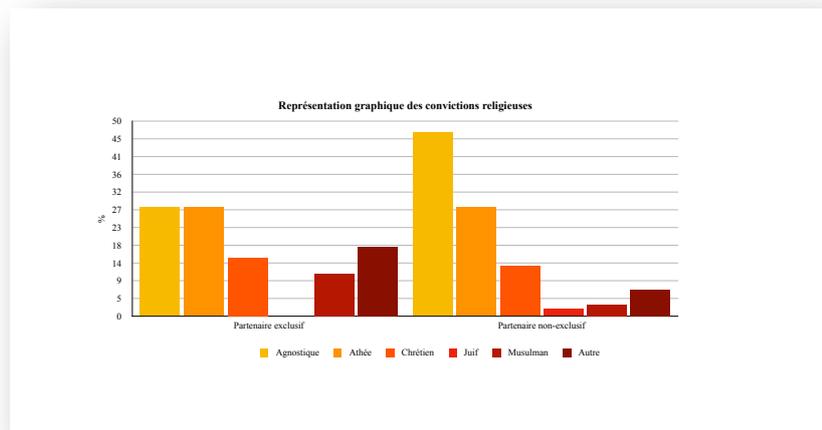
3.1.3.2. Religion et (non-)exclusivité coupale



Si l'on se réfère au questionnaire que j'ai conduit il apparaît que chez les exclusifs et non exclusifs, la majorité, à près de 80 % réciproquement, accepte que le partenaire ait une religion différente – ou pas de religion. De même, le fait d'avoir un partenaire qui possède la même conviction religieuse est homogène d'une population à l'autre : environ 15 % chez les exclusifs et 11 % chez les non exclusifs.

Il ressort de ce questionnaire que *le choix du partenaire en référence au critère utilitariste propre à la religion ne s'inscrit pas fondamentalement dans une logique d'homogamie mais plutôt d'hétérogamie au sein du couple contemporain.*

Pour l'heure, une question se pose : « Les individus ont-ils les mêmes convictions religieuses d'un type de couple à l'autre ? »



Il apparaît sur cette représentation graphique que dans un cas comme dans l'autre l'agnosticisme et l'athéisme sont deux convictions référées à la religiosité les plus représentées chez les exclusifs et non exclusifs. Néanmoins, il ressort que c'est chez les non exclusifs que cela est le plus marqué – 75 % des répondants contre 56 % chez les exclusifs – avec l'agnosticisme comme orientation surreprésentée, à près de 50 %. De même, il apparaît que la communauté juive est sous-représentée dans un cas comme dans l'autre, moins de 2 % – ce qui démontre les limites de ce questionnaire. Ceux de la conviction musulmane sont, eux, peu présents chez les non exclusifs, seulement 3 % contre 11 % chez les exclusifs. La chrétienté est présente dans les deux types de couple mais est légèrement plus représentée chez les exclusifs – 15 % contre 13 % chez les non exclusifs. Cela laisse entrevoir que les non exclusifs seraient moins enclins à adhérer à une religion quelle qu'elle soit, même si cela n'est pas représenté de manière substantielle ici et ne peut faire office d'argument général.

Ce critère utilitariste étant dressé, intéressons-nous désormais à celui relatif à l'âge.

3.1.4. Critère d'âge

Pour certains, l'âge du partenaire est considéré comme un critère utilitariste. Il apparaît, pour donner suite à notre questionnaire, que près de 12 % – soit 23 sur 192 – des répondants considèrent l'âge comme l'élément le plus essentiel dans leur choix du partenaire par rapport aux autres critères que nous avons proposés. Précisons que l'âge moyen des interrogés est de 32 ans où les participants les plus jeunes ont 16 ans et le plus âgé a 74 ans. La question se posant à nous demeure : « Quel est le rapport à l'âge du partenaire dans la constitution du couple contemporain ? »

3.1.4.1. Le rapport à l'âge du partenaire sous le regard qualitatif

Précisons en préambule qu'il s'agissait d'une question à choix multiple, c'est pourquoi l'ensemble des pourcentages est cumulable.

Il ressort de notre questionnaire que plus de 90 % des répondants seraient sensibles au fait que leur partenaire ait plus ou moins le même âge qu'eux. Parmi eux, 75 % de la population non-binaire représentée y serait encline, 90 % de la population des hommes et plus de 90 % de celle des femmes.

Plus de 58 % accepteraient un partenaire ayant un âge supérieur et/ou largement supérieur au leur. En leur sein, 75 % appartenant à la population non-binaire est représenté, 48 % chez de celle des hommes et près de 62 % dans l'ensemble représentatif des femmes.

En revanche, près de 40 % accepteraient un partenaire ayant un âge inférieur et/ou largement inférieur au leur. Parmi eux, 50 % de la population non-binaire représentée est concernée, 54 % de la population des hommes et moins de 37 % de celle des femmes.

Il ressort de notre recueil des données que nos contemporains détermineraient leur choix du partenaire par homogamie d'âge en priorité, qu'importe l'identité sexuelle du répondant. Il apparaît cependant que les femmes sont plus sensibles au fait que leur partenaire ait un âge supérieur ou largement supérieur au leur – notamment chez celles étant hétérosexuelles (près de 70 %). Là où les hommes privilégient un ou une partenaire ayant un âge inférieur et/ou largement inférieur au leur – cela est particulièrement marqué chez ceux étant hétérosexuel (72 %).

Il nous reste à observer si le critère utilitariste référé à l'âge peut être corrélé à l'orientation du couple dans son rapport à l'exclusivité.

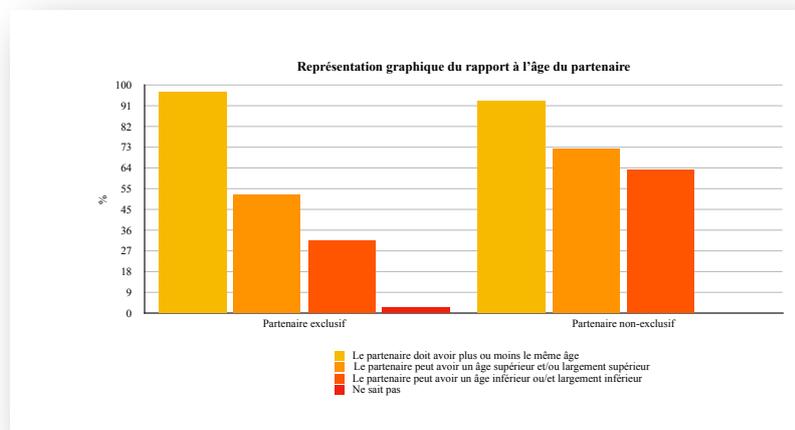
3.1.4.2. Âge et (non-)exclusivité

À titre informatif, précisons que la moyenne d'âge des répondants à ce questionnaire qui se disent exclusif approchent de la trentaine et ceux se considérant non exclusif avoisinent les 35 ans.

Quoi qu'il en soit, des suites de cet item à choix multiples apparaît que chez les exclusifs comme les non exclusifs, est privilégié un partenaire ayant plus ou moins le même âge, avec une représentativité légèrement plus marquée pour les exclusifs, 97 % chez ces derniers contre 93 % chez les non exclusifs.

En revanche, au sein de ces deux groupes, des réponses diffèrent en ce qui concerne le fait de choisir un partenaire ayant un âge supérieur et/ou largement supérieur à soi. Cela puisque les non exclusifs y sont sensibles à près de 72 % contre environ 52 % chez les exclusifs.

Enfin, la divergence la plus marquée concerne le fait d'être avec un partenaire ayant un âge inférieur, voire largement inférieur puisqu'il est représenté à plus de 63 % chez les non exclusifs et à près de 32 % chez les exclusifs.



Il ressort de cette représentation graphique qu'à l'instar des exclusifs, l'homogamie d'âge reste le choix que les non exclusifs privilégient.

En outre, les non exclusifs seraient plus enclins à une hétérogamie concernant le critère utilitariste qu'est l'âge. En particulier si elle concerne un partenaire ayant un âge supérieur et/ou largement supérieur. Cela est à mettre en lien avec nos considérations antérieures où les femmes y sont plus sensibles. Effectivement, dans l'échantillon concerné, les femmes sont davantage représentées, à près de 56 %.

Notons à ce titre que parmi les répondants à ce questionnaire près de 53 % se disant non exclusifs sont des femmes, 40 % sont des hommes et 7 % sont non-binaires. Chez les exclusifs, 80 % sont des femmes, 20 % sont des hommes et aucun n'est non-binaire. Ainsi, la non-binarité, au sein de ce questionnaire, s'adjoint à la non-exclusivité. En revanche, proportionnellement à leurs échantillons respectifs, les hommes seraient plus enclins que les femmes à la non-exclusivité puisqu'ils sont 48 % à s'y inscrire contre moins de 25 % dans la population des femmes.

3.1.5. Critère spatial

Pour quelques interrogés, la situation spatiale, c'est-à-dire le degré d'éloignement géographique d'avec son ou ses partenaire(s), est considérée comme un critère utilitariste. Il apparaît, pour donner suite à notre questionnaire, qu'un peu moins de 9 % – soit 17 sur 192 – des répondants considère le lieu d'habitation comme l'élément le plus essentiel dans leur choix du partenaire par rapport aux autres critères que nous avons proposés. L'interrogation se posant à nous demeure : « Comment le critère utilitariste de la spatialité est-il considéré dans le couple contemporain ? »

3.1.5.1. Le critère spatial sous le regard quantitatif

À la question : « Pour vous, avant une éventuelle installation en ménage, votre partenaire de couple doit habiter au minimum dans le ou la même ville, département, région, pays ou continent », il ressort que la région et le pays sont également choisis prioritairement à près de 22 %. S'ensuit le département à plus de 17 % puis la ville à plus de 15 % et enfin le continent à près de 5 %. Les répondants restants considèrent que cela leur est égal.

Par ailleurs, à la question « pourriez-vous entretenir une relation à distance », ceux ayant répondu et considérant que « non » sont plus de 16 %. Ces derniers, à environ 35 %, ont le plus souvent répondu qu'il souhaitait s'amouracher d'un partenaire habitant dans la même ville.

Près de 50 % des répondants accepteraient une relation à distance si elle est momentanée. Parmi eux, avec près de 28 % et 26 %, ils accepteraient d'être avec un partenaire venant au minimum de la même région ou du même pays.

Enfin, près de 24 % des répondants seraient enclins à entretenir une relation à distance, même sur du long terme. Sans grande surprise, un peu moins de 80 % de ceux ayant dit être prêt à se

lier à un partenaire venant d'au minimum le même continent sont représentés. Néanmoins, le groupe étant le plus en présence au sein de cet échantillon, à près de 29 %, demeure celui pouvant avoir un partenaire venant au minimum du même pays.

Il ressort de ce questionnaire que nos contemporains ne sélectionnent pas – plus – leur partenaire en référence nécessairement à son lieu de résidence. Autrement dit, l'homogamie spatiale périclité. À l'heure des moyens de transport divers, des nouvelles technologies, des études pouvant se déployer à l'étranger, les individus peuvent être plus mobiles qu'auparavant. De fait, ils ne choisissent plus forcément leur partenaire en fonction de là où réside sa famille ou en fonction de sa proximité avec son domicile comme cela était fréquent il y a un siècle. Par voie de conséquence, on observe que les relations à distance se démocratisent. Effectivement, notre questionnaire laisse entrevoir que près de 75 % des répondants l'accepteraient, là où seulement 16 % s'y opposeraient.

Cette mutation propre à la mobilité que révèle notre questionnaire mérite d'être étayé également par une exploration qualitative. Pour ce faire demandons-nous : « Qu'est-ce qui justifie que l'hétérogamie spatiale se standardise à notre époque hypermoderne ? »

3.1.5.2. L'hétérogamie spatiale sous le regard qualitatif

À notre sens, l'élément central favorisant l'entretien de relation longue distance est dû aux possibilités de déplacement du contemporain. Par exemple, il peut parcourir de longs trajets, en peu de temps avec l'avion ou les Trains à Grande Vitesse. Ces transports ont impacté les rencontres puisqu'ils rendent possible une hétérogamie spatiale. Effectivement, à l'époque prémoderne et, même, durant à la modernité classique, l'homogamie spatiale était de rigueur :

« Les partenaires venaient du même village ou de la même ville, ou se connaissaient pour avoir cohabité dans une maison où ils occupaient un emploi. La plupart des couples se connaissaient très bien avant de se marier grâce à des affiliations religieuses ou communautaires, et de nombreux mariages étaient contractés entre des domestiques et des apprentis de la même maison »

(Bulcroft, 2000, p. 69).

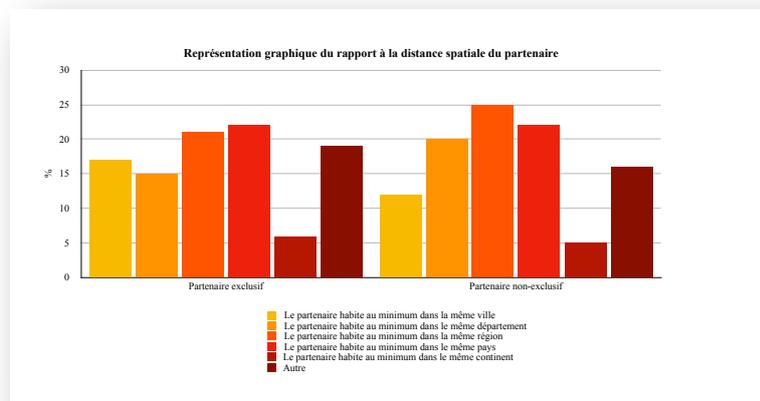
« En 1932, une vaste étude sur la proximité résidentielle dans le choix des mariages fit une découverte étonnante : dans une population de dix mille personnes inscrites sur les registres de mariage, plus de six mille vivaient à vingt pâtés de maison ou moins l'une de l'autre, et plus de la moitié vivaient en fait à moins de cinq pâtés de maison l'une de l'autre »

(Illouz, 2018, p. 62).

En somme, que ce soient les moyens de transport mais aussi les réseaux de communication, ces derniers permettant de maintenir un lien avec qui que ce soit et contribuent à diversifier les rencontres. L'individu n'est plus limité par la technique. Désormais, il peut entretenir des liens à distance grâce au virtuel ou retrouver physiquement un partenaire en un rien de temps en réservant un billet sur internet, même si leur éloignement géographique est conséquent. Ces progrès humains sans précédent peuvent donc être une richesse pour les rencontres contemporaines. Soit parce qu'ils permettent à des relations sentimentales de se maintenir, grâce à la technique, si l'un doit partir ou habite à distance. Soit parce que le couple se présente comme un refuge et un espace de stabilité face à la multiplicité des relations que nous nouons avec des personnes éparpillées sur le globe. En effet, les humains modernes posent leurs valises aux quatre coins de la planète. Même si l'individu possède un répertoire de contact opulent – amis, famille, collègues – combien sont à proximité géographiquement ? La quantité des interlocuteurs croît mais la proximité physique qui le lie à eux, elle, est relative. De fait, le couple reste l'un des derniers espaces où la proximité physique reste relativement stable, devenant quelque part « l'antidote souverain à des vies de plus en plus atomisées » (Perel, *op. cit.*, p. 71).

Maintenant, demandons-nous : « Comment les (non) exclusifs appréhendent-ils réciproquement le rapport à l'éloignement géographique ? »

3.1.5.3. Distance spatiale et (non-)exclusivité

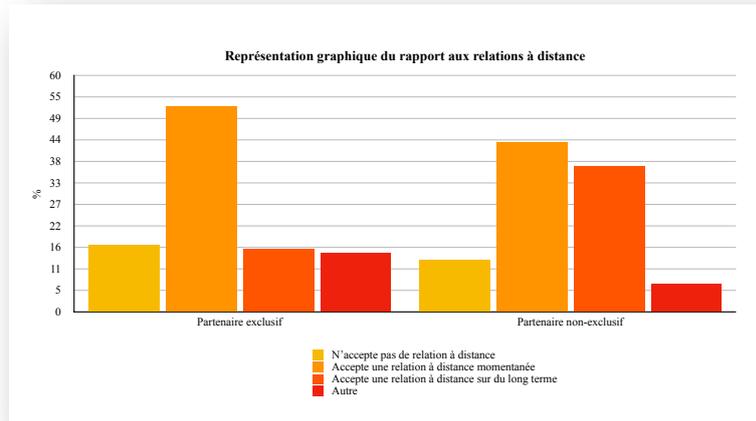


Il ressort de ce graphique que d'une population à l'autre, quelques maigres variations existent. Par exemple, les non exclusifs privilégieraient un partenaire habitant au minimum dans la même région, là où c'est le pays chez les exclusifs. Cependant, les données d'un groupe à l'autre sont relativement homogènes.

Les seuls items laissant entrevoir des divergences sont ceux où le partenaire habite au minimum dans la même ville – plus de 11 % chez les non exclusifs contre près de 17 % chez les exclusifs – et l'item qui concerne au minimum le département – 20 % contre plus de 15 %.

L'unique analyse substantielle que nous pouvons tirer reste que la population des non exclusifs semble légèrement plus en mesure d'accepter une relation où la distance au partenaire est étendue. En effet, ils sont plus nombreux proportionnellement à pouvoir entretenir une relation avec quelqu'un venant d'un autre continent ou d'une autre région.

À présent, afin d'étoffer ce rapport à la distanciation spatiale chez les (non) exclusifs questionnons-nous : « D'une population à l'autre, comment sont accueillies les relations à distance ? »



Il ressort de cette représentation graphique que les exclusifs et non exclusifs, réciproquement, sont dans leur majorité prêts à accepter une relation à distance momentanée. Cependant, c'est chez les exclusifs que la propension de répondants y est le plus encline avec près de 52 % contre plus de 43 % chez les non exclusifs. Cela n'enlève en rien qu'un élément significatif apparaît. Les non exclusifs sont nettement plus nombreux, proportionnellement, à accepter des relations longue distance avec un partenaire – plus de 36 % – que les exclusifs – avec près de 16 %. Autrement dit, les non exclusifs ayant répondu à ce questionnaire acceptent davantage que les exclusifs des relations à distance. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la possibilité de multiples relations, simultanément, rend difficile une proximité spatiale systématique avec les différents partenaires.

Il est désormais temps pour nous de nous pencher sur les derniers critères utilitaristes que nous avons identifiés durant notre recherche : ceux relatifs à la sphère professionnelle et au niveau d'instruction.

3.1.6. Critère professionnel et critère d'instruction

Ces critères utilitaristes furent une surprise lors de notre recueil des données. Nous estimions qu'un ensemble représentatif choisissait leur partenaire en lien avec sa profession/catégorie professionnelle et que le niveau d'instruction concernerait une part importante mais non majoritaire. Au regard des résultats, nous faisons fausse route. Effectivement, la profession ou la situation professionnelle du partenaire est un critère qui ne fut aucunement sélectionné. En conséquence de quoi, 0 % des interrogés le place comme le critère utilitariste le plus essentiel dans leur choix du partenaire par rapport à ceux que nous avons proposés.

En revanche, le niveau d’instruction du partenaire est le critère utilitariste le plus plébiscité par l’ensemble des répondants, loin devant l’ensemble des critères que notre questionnaire proposait. En effet, près de 33 % des répondants l’ont favorisé, soit 62 personnes sur 192.

Cela nous invite à nous interroger : « Qu’elle place occupe le critère utilitariste relatif au statut professionnel et celui relatif au niveau d’instruction au sein du couple contemporain ? »

3.1.6.1. La dimension professionnelle dans le couple contemporain sous le regard quantitatif

En ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle du partenaire, nous observons qu’une large partie, près de 80 %, des répondants accepterait un partenaire n’ayant pas la même qu’eux. Autrement dit, l’hétérogamie est majoritaire concernant cet item. Néanmoins, s’agissait d’un item à choix multiple, précisons que près de la moitié des répondants, plus de 50 %, expriment être favorable à ce que leur partenaire vienne de la même catégorie socioprofessionnelle que la leur – en particulier les cadres et professions intellectuelles supérieures (à plus de 30 % au sein de cet échantillon). Autrement dit, homogamie et hétérogamie existent en ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle du partenaire, avec un avantage considérable pour l’hétérogamie.

En ce qui concerne l’hétérogamie des professions, les variations sont semblables. Plus de 65 % des interrogés accepterait un partenaire n’ayant pas la même profession qu’eux. En leur sein, la majorité représentée est estudiantine à plus de 38 %. Pour autant, et le pourcentage n’est pas négligeable, non loin de 45 % des répondants souhaitent que leur partenaire ait la même profession qu’eux. Parmi eux, la majorité représentée, une fois encore, est estudiantine près de 37 %. Elle est secondée par ceux appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures, à plus de 27 %.

Il ressort de ce questionnaire que l’hétérogamie est davantage privilégiée comme un critère utilitariste relatif à la profession ou à la situation professionnelle du partenaire. Cependant, elle n’est pas d’une majorité écrasante car ce critère demeure teinté d’une forme d’homogamie. En particulier chez ceux appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures. Les étudiants, eux, à l’image de cette ambivalence concernant ce critère, sont majoritairement représenté dans un cas comme dans l’autre. Précisons qu’au sein de cet échantillon de personne, la moyenne d’âge est d’environ 21 ans. Cela laisse entendre que

la génération Z accorde une maigre importance à déterminer son choix en lien avec le critère utilitariste relatif à la sphère professionnelle.

Cependant, demandons-nous : « Est-ce qu'une catégorie socio-professionnelle est davantage représentée en fonction des types de couple, exclusifs et non exclusifs ? » À cette question il apparaît que les trois catégories les plus représentées chez les non exclusifs sont : les cadres et professions intellectuelles supérieures, près de 31 % ; les employés qualifiés ou peu qualifiés, près de 20 % puis ; les étudiants à 10 %. Chez les exclusifs les trois catégories les plus en présence au sein de leur échantillon sont : les étudiants à près de 44 % ; les cadres et professions intellectuelles supérieures, à plus de 22 % et ; les employés qualifiés ou peu qualifiés, à 20 %.

Reste à déterminer désormais comment le contemporain appréhende son choix du partenaire lorsqu'il concerne le critère relatif au niveau d'instruction.

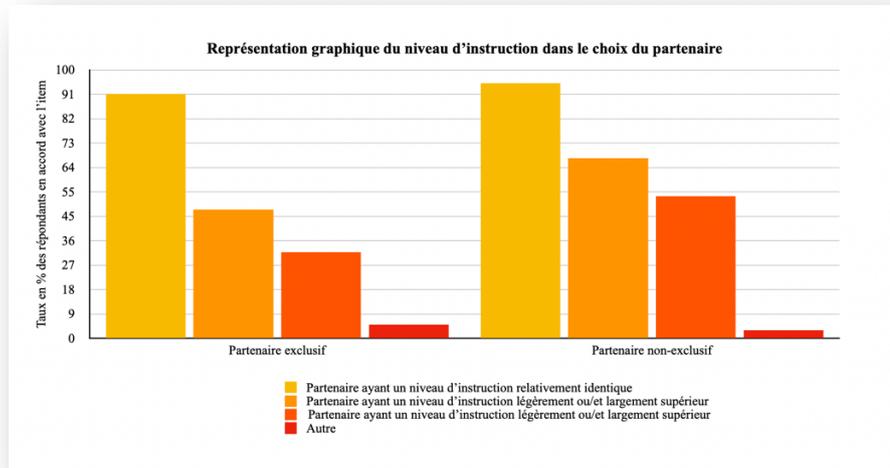
3.1.6.2. Le niveau d'instruction dans le couple contemporain sous le regard quantitatif

Comme nous le disions en introduction, le critère relatif au niveau d'instruction est le plus souvent sélectionné comme critère principal dans le choix du partenaire. Cela est particulièrement vrai dans la population respective des non-binaires et des femmes. 50 % des personnes non-binaires favorisent ce critère utilitariste comme prioritaire, près de 33 % sont issus de la population des femmes et 28 % de celle des hommes.

Par ailleurs, il apparaît que les répondants, à une écrasante majorité, près de 92 %, souhaitent avoir un niveau d'instruction relativement identique avec leur partenaire. Cependant, près de 53 % accepteraient d'être avec quelqu'un ayant un niveau d'instruction légèrement et/ou largement supérieur au leur. À l'inverse, moins de 40 % seraient enclins à ce qu'il en possède un légèrement et/ou largement inférieur.

Il ressort de ces données, à l'instar des critères liées à la sphère professionnelle, que le niveau d'instruction est davantage plébiscité en termes d'homogamie. Néanmoins, nos contemporains semblent relativement disposés à ce qu'une hétérogamie existe, en particulier si le partenaire possède un niveau d'instruction supérieur au leur.

Demandons-nous maintenant : « Est-ce que ceux privilégiant l’externalisation de leur relation sont représentés également en ce qui concerne le niveau d’instruction ? »



À la lecture de ce graphique, on observe qu’en fonction des différents items, d’une population à l’autre, le fait qu’il y ait une homogamie en termes de niveau d’instruction est prioritaire. Cette homogamie-ci est davantage marquée au sein de l’échantillon des non exclusifs – près de 95 % contre 91 % chez les exclusifs. Cependant, les non exclusifs sont proportionnellement plus enclins à conjuguer avec un partenaire ayant un niveau d’instruction différent du leur. Cela étant dit, comme dans la population des exclusifs, ils privilégient un partenaire en ayant un légèrement et/ou largement supérieur au leur : 48 % chez les exclusifs et 67 % chez les non exclusifs.

Nos deux derniers critères utilitaristes étant désormais exposés, concluons cette sous-partie consacrée à l’invariant utilitariste en proposant une brève synthèse des résultats récoltés.

3.1.7. En guise de synthèse sur l'invariant utilitariste

Malgré les divers bouleversements sociétaux libertarien et émancipatoire, il semble que les couples homogames soient davantage plébiscités (Jean Claude Kaufmann, 2007). Notre exploration à tenter de dégager certains motifs de cet état de fait. Si l'on s'efforce de monter en généralité, en appui sur le constat de Philippe Robert, cela résulte, en partie, du fait que : « trop de différences dans les codes et, de façon plus générale, dans les langages semble rendre impossibles des identifications croisées » (2015, p. 80).

Bien que le couple soit encore référé à une logique homogame en priorité, notre questionnaire laisse entendre que la logique d'hétérogamie gagne du terrain dans certaines sphères.

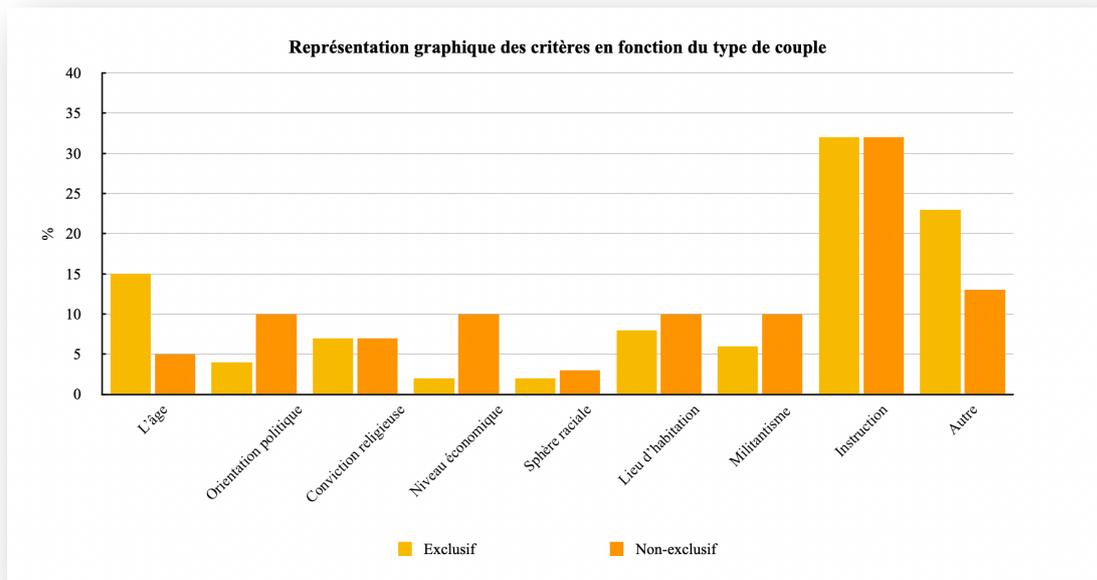
Pour rappel, la majorité des répondants souhaitent avoir un niveau économique relativement identique dans leur couple. Pareillement, en ce qui concerne la classe sociale, les interrogés estiment important qu'une homogamie existe entre eux et leurs partenaires. Politiquement, plus de la moitié des interrogés laisse entendre qu'ils se choisissent d'après un critère politique d'homogamie s'adjoignant, régulièrement, à un engagement militant. En ce qui concerne l'âge, il apparaît que les individus privilégient une homogamie d'âge conséquemment.

À l'inverse, la dimension religieuse semble relativement corrélée à une logique d'hétérogamie, hormis chez quelques personnes de confession musulmane et chrétienne – mais ces populations restent minoritairement représentées dans notre questionnaire. Géographiquement, il en irait de même. La logique d'hétérogamie s'accroît. Nos contemporains ne s'amouracheraient plus, en majorité, par rapport au lieu de résidence du partenaire.

La profession, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'instruction du partenaire, eux, seraient à la frontière de ces deux logiques d'homogamie et d'hétérogamie. Concernant la sphère professionnelle, l'hétérogamie est davantage privilégiée même si elle demeure empreinte d'une forme d'homogamie. À l'inverse, le niveau d'instruction est davantage plébiscité en termes d'homogamie.

3.1.7.1. Critères utilitaristes les plus favorisés chez le couple (non) exclusifs, sous le regard quantitatif

Pour rentrer davantage dans le détail sur les critères utilitaristes les plus valorisés dans le choix du partenaire, voici une représentation graphique en fonction du rapport à l'externalisation de la relation.



Sans tenter de l'analyser pour l'instant, cette représentation graphique laisse apparaître que le niveau d'instruction demeure le critère le plus choisi par l'ensemble des répondants, exclusifs ou non – près de 32 % réciproquement. L'autre point de concordance concerne les convictions religieuses du partenaire avec un taux de représentativité à près de 7 % au sein de ces deux populations.

Les divergences significatives restent la dimension économique où les non exclusifs y sont plus sensibles, 10 % contre moins de 2 % chez les exclusifs. De même, le critère militant est plus sélectionné chez les non exclusifs, 10 % contre près de 6 % chez les exclusifs. Il en va de même concernant l'orientation politique du partenaire : 10 % chez les non exclusifs et près de 4 % chez les exclusifs.

Enfin, les exclusifs, eux, sont plus sensibles à l'âge du partenaire comme critère prioritaire dans leur choix à 15 %, là où les non exclusifs sont représentés à 5 %.

Une interrogation se pose à présent : « Qu'est-ce que nous devons retenir de cette donnée exploitée ainsi que de la place de l'utilitarisme dans la vie du couple contemporain ? »

3.1.7.2. Regard qualitatif sur l'utilitarisme au sein du couple contemporain

Il ressort de cette sous-partie « 3.1. » que l'utilitarisme reste une dimension présente dans le couple même si celle-ci n'apparaît plus aussi flagrante, à première vue, qu'aux époques anté-moderne : préservation du patrimoine, de la famille, des descendants... (nous y reviendrons chapitre 5). Elle reste néanmoins effective en fonction de l'univers socioculturel du Sujet. Par exemple, la sphère religieuse continue d'occuper une place certaine dans le choix du partenaire chez les jeunes pratiquants et/ou ayant une famille fort pieuse ; la classe sociale et/ou la situation du partenaire peut être un critère primordial comme l'illustre la vignette clinique d'Hyppolyte ; la couleur politique peut être déterminante dans la dynamique coupale comme la vignette clinique de Lee et Joseph en attestait... Dans le cadre de cette thèse je ne peux me permettre une analyse qualitative plus approfondie des choix conditionnés par la dimension utilitariste au risque de m'écarter de mon sujet. Notons simplement que cette dimension a une incidence sur la mise en lien des partenaires et dans la pérennité de la relation. Le couple contemporain est donc encore adjoint à des logiques utilitaires même s'il s'est relativement émancipé de l'intervention des familles et que des progrès sociaux permettent un choix du partenaire plus libre et éclairé – notamment pour les femmes et minorités défavorisées (cf. chapitre 5).

Pour finir, précisons que la dimension utilitariste sera moins présente que la dimension affective et sexuelle dans notre élaboration de recherche pour deux raisons.

Premièrement, puisqu'elle nous semble moins explorée sous le joug psychanalytique. Elle implique davantage des dimensions sociologiques, transculturelles si ce n'est transgénérationnelles qui, bien que présentes et influentes psychiquement, ne seront pas cruciales pour étayer notre travail.

Deuxièmement, comme le suppose notre questionnaire, il s'agit d'une dimension des invariants du « faire couple » nettement moins représentée concernant le choix du partenaire et concernant le maintien d'un lien de couple – nous explorons la véracité de ce postulat dans le chapitre 14.

Pour l'heure, intéressons-nous au deuxième invariant le plus favorisé par les interrogés : la sexualité. La sous-partie suivante s'y emploiera.

3.2. La dimension sexuelle dans la dynamique de couple

Paradoxe s'il en est, la sexualité apparaît ici comme la seconde dimension de nos trois invariants. Pourtant, il semble, comme le best-seller international de Cacilda Jetha et Christopher Ryan le titre, qu'*Au commencement était le sexe* (2021). Il semblerait que la sexualité fut l'origine de la coupleté, avant d'être mise en tension – socialement notamment – avec l'émergence de l'utilitarisme durant l'Antiquité – le couple se présente comme un instrument d'alliance – puis de l'amour durant la modernité – on se lie par amour – pour reprendre une place prépondérante dans la vie coupale à l'orée de l'hypermodernité, notamment dans les années post-soixante-huitistes avec la libération sexuelle – nous le développerons dans le chapitre 5 qui proposera une socio-historisation du couple. Étant donné que je présenterai l'évolution de la sexualité à travers l'histoire, je m'intéresserai dans le cas présent uniquement à ses ressorts psychologiques voire physiologiques. La question qui se pose à nous est : « De quelle façon se déroule l'activité sexuelle contemporaine ? », « Comment se pratique-t-elle ? », « Qu'est-ce que la physiologie peut nous apprendre sur elle ? », « Que produit-elle au niveau psychologique durant les différentes phases de l'ébat ? » et « Comment est-elle envisagée chez nos contemporains ? »

Pour appréhender ces questions nous commencerons par définir les différents termes relatifs à la sexualité afin de tenter d'acquérir un langage relativement commun. Nous verrons ensuite les différentes phases recouvrant l'expérience sexuelle et leurs effets psychologiques et physiologiques sur le Sujet. Précisons que j'utilise le terme « psychologique » et non « métapsychologique » car « la psychanalyse ne s'intéressait pas à la sexualité génitale agi, relevant davantage de la psychologie que de la métapsychologie » (Robert, 2018, p. 53). Pour autant, j'analyserai certains processus psychiques découlant de la sexualité génitale agi en référence à l'épistémologie psychanalytique. C'est un parti pris que je justifierai en empruntant le positionnement théorique de Robert pour qui : « la sexualité n'est pas un comportement comme un autre ». De fait, l'appréhender psychanalytiquement suppose de penser non pas la sexualité « du couple » – ce qu'elle vient dire de lui –, mais la manière dont elle est pensée « dans le couple » (*ibid.*) – permettant d'identifier sa fonction en son sein. D'après moi, cela évite l'écueil d'appréhender les problématiques sexuelles « en termes de signification », ce qui nous éloignerait de sa dimension inconsciente. Penser la sexualité sous le regard psychanalytique implique finalement une prise en compte des « aléas de la pulsion, en particulier dans sa dimension économique » (*ibid.*).

3.2.1. Les différents vocables de la sexualité : vers un langage commun

Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur l'usage des termes qui seront employés pour parler de la vie sexuelle des Sujets durant cette recherche, voici une exploration de ce qu'ils désigneront.

3.2.1.1. Les termes « Objet sexuel », « sexualité », « sexuel » et « sexe »

Par « Objet sexuel », nous entendrons le Sujet « qui exerce un attrait sexuel » comme Freud l'a théorisé (1905). Nous ajouterons, à cet effet, que « l'acte auquel pousse la pulsion » est « le but sexuel » (*ibid.*).

Le terme « sexualité », lui, sera le terme le plus généraliste. Ils se rapportent à trois réalités distinctes mais non moins interconnectées avec une plus ou moins grande intensité en fonction de l'angle où nous l'étudions.

La première est la réalité physiologique. Elle conçoit la sexualité comme l'ensemble des activités physiques se centrant sur les zones génitales et érogènes ; qu'elles soient solitaires ou plurielles – de la masturbation à la conjonction sexuelle.

La deuxième est la réalité socioculturelle qui suppose que par « sexualité » nous prenons en compte sa propension à situer le Sujet dans l'espace social à travers son orientation sexuelle, identité sexuée et/ou biologique.

Enfin, la troisième la réalité psychologique concerne l'ensemble des mécanismes mobilisés dans le fonctionnement psychique par et à travers lui : fantasmes, désirs, pulsionnalité, identifications et projections pour ne citer qu'eux.

Le « sexuel », lui, sera appréhendé comme « ce qui réunit et confond les Sujets du couple » (Robert, *op. cit.*, p 54). C'est donc en tant que phénomène, porteur d'une fonction pour l'Objet-couple, qu'il sera entendu – plutôt que comme un phénomène révélateur de ce qui se joue dans la dynamique du lien.

Le terme « sexe », désignera l'objet anatomique – tel que le pénis, le vagin ou le gland du clitoris, notamment.

3.2.1.2. L'expression « activité sexuelle »

Elle, renverra une nouvelle fois à trois réalités.

Physiologique car elle suppose des actions dirigées par le(s) Sujet(s) vers les zones génitales et/ou érogènes. Ainsi une fellation est une activité sexuelle au même titre que la conjonction sexuelle ou la masturbation en sont une.

Socioculturelle car l'activité sexuelle s'inscrit dans un environnement spatial et une époque donnée. Les Sujets réalisent l'activité sexuelle dans un lieu, en fonction de circonstances et la manière dont elle est pratiquée est plus ou moins contingente des mœurs de l'époque.

Psychologique, puisqu'elle vise un objectif – procréer ou simplement obtenir de la satisfaction, etc. – soutenu par une poussée pulsionnelle, elle-même orientée vers un Objet à même de la satisfaire ; quand bien même il s'agirait d'une activité autoérotique (Freud, 1905).

3.2.1.3. L'expression « rapport sexuel »

Concerne l'ensemble des phases traversant l'activité sexuelle entre les Sujets – qu'il s'agisse des préliminaires ou du coït –, l'ensemble des étapes de l'acte sexuel constituera le rapport sexuel. En cela je l'utilise dans son usage courant.

On m'objectera, sans doute à raison, que cela est un non-sens psychanalytiquement parlant car, comme le souligne Gisèle Chaboudez, le « rapport sexuel » fut détourné de sa définition classique par Lacan. Celui-ci estimant qu'il désigne « au même moment l'acte sexuel et le rapport des sexes, [...] ». On ne peut plus même envisager ce concept sans l'aphorisme dont Lacan l'accompagne, que de rapport sexuel, justement, il n'y a pas » (2001, p. 41). Si je fais le choix de ne pas tenir compte de cette réalité conceptuelle, inhérente au paradigme psychanalytique, c'est pour deux raisons. La première est pratique. Utiliser la formule « rapport sexuel », dans son sens commun, relève d'une facilité langagière. La seconde raison est personnelle. J'admets ne pas avoir les armes théoriques suffisantes pour appréhender correctement ce positionnement lacanien. En somme, j'abandonne un emploi orthodoxe mal maîtrisé du concept au bénéfice d'un emploi trivial, se faisant en conscience des limites relatives à sa pertinence.

3.2.1.4. La théorie de l'identité sexuelle : vers une émancipation des communautés minoritaires

Pour explorer l'évolution de la sexualité et de l'identité sexuée il est important de bien différencier l'une de l'autre³⁴. Cette délimitation est cruciale dans le cadre de cette recherche puisque nous utiliserons ces termes en référence aux définitions et conceptions qui vont suivre.

Jusqu'au XIX^e siècle, l'identité de genre aussi nommé « identité sexuée » est confondue avec la « sexualité biologique » du Sujet. Effectivement le mâle naissait homme, la femelle naissait femme. La réalité biologique déterminait, en somme, la réalité de l'identité sexuée du Sujet. C'est-à-dire qu'il est attendu d'un humain né avec les attributs anatomiques mâles ou femelles qu'il adopte des comportements congruents avec un genre déterminé socialement – homme ou femme. La théorie de l'identité sexuée, qui émerge avec John Money (1960) puis Robert Stoller (1964), ouvre à la décorrélation de son lien vis-à-vis de la réalité génitale.

Judith Butler au cours des années quatre-vingt-dix contribuera concrètement à rendre populaire cette séparation de la sexualité biologique et de l'identité sexuée. Elle sera le symbole d'une émancipation féminine et d'une reconfiguration des rôles sexués indépendamment de la sexualité anatomique. Butler rencontrera, cependant, quelques déconvenues avec certains partisans LGBTQIA+ qui y voient un maintien du *statu quo* genré où le masculin domine. Cette communauté souhaite une déconstruction totale de la question du genre ; une approche où les comportements homme ou femme socialement construits et attendus disparaissent. Leur volonté demeure de sortir, tout bonnement, de cette catégorisation, cette binarité masculin/féminin qui, comme le suggérait Françoise Héritier, infuse toute société. Pour l'autrice : « tout est distribué en deux, et affecté à un sexe ou à l'autre, selon deux pôles qui sont aménagés comme s'ils étaient opposés » (1996, p. 213). Pour s'émanciper de ces « relations d'inversion entre les sexes » les mouvements LGBTQIA+ nous invitent à nous ouvrir à une identité détachée de toute sexuation³⁵. Cette revendication fait écho à leur combat militant pour une dépsychiatisation des questions transidentitaires.

³⁴ Pour ce faire je me référerai principalement à la présentation de Jean Chambry « *De la dysphorie de genre à la transidentité, quelle place pour la psychiatrie* » s'étant tenue lors de la 39^{ème} journée de la Société de l'Information Psychiatrique : Médecine du Corps à La Baule (2021).

³⁵ Ce qui fait écho aux réflexions d'Héritier dans « *Masculin/Féminin I* » lorsqu'elle aborde la différence des sexes : « ce qui est regrettable, disait-elle, en somme, c'est qu'il y ait deux sexes : le monde aurait été bien plus facile à organiser s'il n'y avait eu qu'un seul » (1996, p. 212)

De ce fait, la question de l'identité sexuée amène aujourd'hui un nouveau langage pour spécifier la manière dont la personne incarne son identité :

- « Féminin : une personne de genre féminin se reconnaît dans les caractéristiques féminines définies par la société.
- Masculin : une personne de genre masculin se reconnaît dans les caractéristiques masculines définies par la société.
- Non binaire : une personne non binaire ne se reconnaît ni dans le masculin ni dans le féminin.
- Gender queer : une personne qui se décrit comme n'étant ni masculine ni féminine, les deux, ou un mélange des deux. Elle peut utiliser aussi le terme « neutrois ».
- Gender fluid : quand l'identité et l'expression de genre fluctuent en fonction du moment de la vie ou des circonstances »³⁶.

De plus, cela conduit à repenser la réalité biologique de la personne. Un Sujet dont son anatomie correspond au genre qui lui est assigné est *cisgenre* – par exemple un mâle qui se reconnaît homme. Une personne dont son identité sexuée n'est pas en correspondance avec sa sexualité biologique est *transgenre* – élément à avoir à l'esprit concernant l'annexe 1.

Notons que cette mutation de la sexualité et de l'identité sexuée amène à de nombreux débats, controverses, paradoxes mais aussi à des reconfigurations épistémopolitiques dans les sciences sociales et humaines mais aussi le corps médical.

Socio-anthropologiquement certaines questions se posent sur la manière dont l'orientation sexuelle et le genre peuvent cohabiter. À titre illustratif, une personne homosexuelle qui change de sexe doit-elle être considérée comme hétérosexuelle par suite de l'intervention ?

Des paradoxes, cette fois-ci plus anatomique, émergent dans les *sciences dures*. Par exemple, dans le corps médical, la transidentité s'accompagne parfois d'un recours à un changement de sexe. Cela laisse planer un doute difficilement compréhensible : si l'identité sexuée permet de s'affranchir de la réalité biologique du Sujet, pourquoi certains parmi eux sollicitent-ils une

³⁶ Consulté le 24 août 2022 sur le site « Question sexualité » : <https://questionsexualite.fr/connaître-son-corps-et-sa-sexualité/la-diversité-de-genre/qu-est-ce-que-l-identité-de-genre>

intervention chirurgicale pour changer de sexe alors qu'ils ne sont pas censés se définir à travers leur genre ?

De plus, cette fois chez les *psychanalyses*, certains résistent à envisager ce changement de paradigme. Comme le relate Emmanuel Gratton, « Pierre Legendre, Jean-Pierre Winter, Christian Flavigny et Paul Denis adoptent des positions très normées à l'égard des questions de genre et de sexualité. Certains avancent un ordre symbolique structurel que Lacan aurait présenté comme indépassable et à partir duquel nous ne pourrions déroger sans envisager l'apocalypse » (2016, p. 20). Ils ne sont pas les seuls, prenons, en guise d'exemple, la position de Melman (*op. cit.*). Ce dernier qualifie la question du genre de « *fake* » puisqu'elle relèverait d'une négation du biologique... Je rejoindrai la vision de Barbara Smaniotto sur ces positions de nos collègues cliniciens. Leur « lecture régressive, en elle-même abusive, du principe de la Loi symbolique » présage « que l'évolution des mœurs (en particulier sexuelles mais aussi familiales) va provoquer un naufrage, une débâcle totale de la civilisation ». Or « ceux qui prétendent s'exprimer au-nom-de-la-psychanalyse semblent oublier qu'ils parlent d'une autre place : la leur, celle de femmes ou d'hommes, de mères ou de pères, de citoyen (ne) [s]... confinant dès lors à l'imposture (intellectuelle) ». Épistémologiquement, cela a des conséquences sérieuses sur la manière dont les individus, notamment profanes, appréhendent la psychanalyse car « ces attitudes conservatrices et dogmatiques ont contribué – et contribuent encore peut-être ? – au recul de la pensée et de la pratique analytique dans tous les espaces de notre environnement ; en tant que, pour une part, elle devient de plus en plus inaudible, décalée pour ne pas dire « larguée » face aux métamorphoses contemporaines » (2020, p. 249-250). Ces positions trouvent néanmoins d'autres théoriciens et théoriciennes psychanalytiques ayant une lecture inverse. Prenons, à ce titre, l'ouvrage engagé « *Vers une psychanalyse émancipée* » de Laurie Laufer (2022). Elle appréhende le genre comme une invitation à repenser les fondements de la psychanalyse à la lumière du contexte actuel, notamment concernant la différence des sexes³⁷. Perspective à laquelle je souscris car cela invite à envisager le monde de façon nouvelle et audacieuse, traduisant, épistémologiquement « une forme de désassujettissement » comme le livre Gratton (*op. cit.* p. 21).

³⁷ Emmanuel Gratton souligne également que Michel Tort, Sabine Prokoria et Thamy Ayouch ont relativisé « l'essentialisme structurel de la différence des sexes pour à la fois montrer la différenciation relative des sexes et mettre en cause le socle de cette différence » (*op. cit.* p. 20).

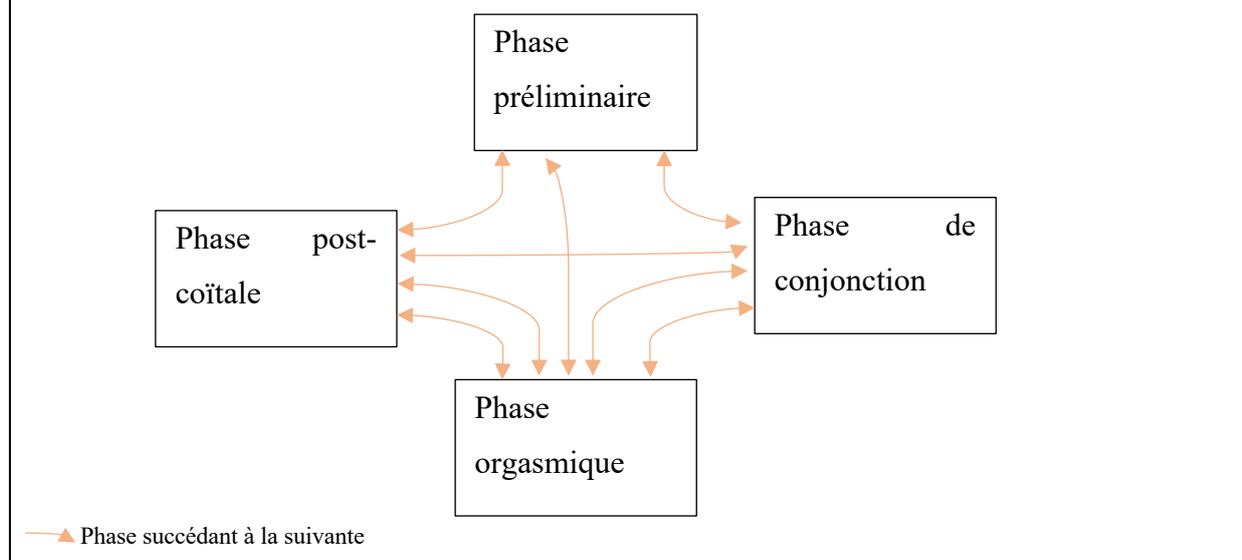
Ces quelques *a priori* soulignent bien à quel point ce sujet est complexe. Pour l'heure nous manquons sans doute de recul pour l'appréhender avec lucidité. Quoiqu'il en soit, nous avons développé cette nuance entre identité de genre et identité sexuée car c'est un sujet très présent dans le cercle polyamoureux qui nous accompagnera durant cet écrit. Ce cercle, nous l'explorerons, milite vigoureusement pour les droits des personnes LGBTQIA+. Notamment parce que l'immense majorité des polyamoureux appartient à cette communauté – nous y reviendrons chapitre 5 et Partie 4.

Indépendamment de ces définitions essentielles concernant le sexuel, nous essayerons dans la sous-partie suivante de déplier les différentes étapes d'un rapport sexuel contemporain, c'est-à-dire « le scénario sexuel ». Pour ce faire, je proposerai ici une présentation de ce que j'appellerai le « scénario sexuel classique ».

Le « scénario sexuel classique » est une tentative de différenciation des différentes étapes par lesquels les amants passent, généralement, lorsqu'ils entreprennent un rapport sexuel. J'emploie le terme « classique » pour ne pas employer celui de « normal ». Disons que le scénario sexuel classique s'adresse aux partenaires ayant une sexualité harmonieuse – et ne concerne donc pas les situations de viols, d'incestes, d'agressions sexuelles ou les activités sexuelles non-conventionnelles même si certaines phases peuvent y exister mais ne seront pas investies de la même manière.

Le scénario sexuel classique que je propose s'appuie, entre autres, sur celui, désormais controversé, de Freud : préliminaire, pénétration et coït avec comme finalité l'éjaculation (1905). Dans un souci de congruence quant aux pratiques contemporaines en termes de sexualité, je propose de le moderniser en recourant à l'organisation suivante : phase préliminaire, phase de conjonction sexuelle – où de pénétration et d'activité coïtale –, phase de jouissance puis phase post-coïtale. Cela peut être apparenté à une sommaire exégèse des *Trois Essais*.

Fig. 3. Schéma récapitulatif du scénario sexuel classique



Je précise que certaines des phases peuvent intervenir dans le désordre durant le rapport sexuel, se répéter et certaines peuvent ne pas être présentes nécessairement. L'important est que ce scénario sexuel classique nous aidera à clarifier les sensations et éprouvés psychologiques particuliers suscités à chaque étape. Je propose de les détailler afin que nous ayons une conception relativement commune du rapport sexuel moderne. Étant donné que la question de l'exclusivité, notamment sexuelle, occupe une place centrale dans cette recherche, il me semble déterminant d'explorer scrupuleusement les ressorts psychiques de l'activité sexuelle en lien avec les sensations qui s'y déploie – c'est aussi cela prendre en compte la sexualité contemporaine.

3.2.2. La phase des préliminaires

De nos jours, le postulat freudien concernant la notion de préliminaires peut sembler désuète et dépassé car les préliminaires sont bien souvent envisagés comme faisant partie intégrante du rapport sexuel quand ils ne sont pas considérés comme une conjonction sexuelle à proprement parler (Alexandre Lacroix, 2022). Afin de limiter l'ambiguïté sur les différentes représentations inhérentes à cette phase je propose deux manières de les appréhender durant ce travail doctoral : comme *but sexuel préalable* – considération freudienne – et comme *but sexuel liminaire* – considération contemporaine commune (Lacroix, *op. cit.*). Si j'explore ces deux axes c'est parce qu'il est important de prendre en compte l'élaboration freudienne en se dégageant d'une vision émotive, si ce n'est romantique de la chose, conférant à l'inventeur de la psychanalyse

une approche épistémo-politique machiste – alors qu’elle s’inscrivait dans un contexte culturel bien différent du nôtre (Laufer, *op. cit.*).

Si l’on se borne à considérer le rapport sexuel dans son intérêt primaire, la reproduction, alors le préliminaire est bel et bien un *but sexuel préalable*. Nous verrons, ensuite, comment il peut être pensé lorsqu’on aborde la sexualité indépendamment de sa visée originelle, la procréation. C’est-à-dire lorsqu’on l’envisage sous l’angle du plaisir, de l’érotisme et pourquoi pas de la jouissance faisant du préliminaire un *but sexuel liminaire*.

Ces deux axes nous apporteront une vision globale de cet épisode du scénario sexuel classique. Plus formellement, cela nous assurera d’une conception relativement commune quant à la notion de préliminaire dans le cadre de cette recherche. Nous allons maintenant présenter les spécificités de ces deux axes.

3.2.2.1. Les préliminaires comme but sexuel préalable

Dans les *Trois Essais* (1905), Freud considéra les préliminaires comme des « rapports intermédiaires » ayant deux fonctions : procurer du plaisir et générer de l’excitation en vue de l’accomplissement du coït. Autrement dit, les préliminaires n’auraient d’autre but que de produire suffisamment d’excitation pour que soit réalisée la conjonction des organes génitaux.

Freud postulera que certains préliminaires sont de l’ordre de la *perversion*. Il emploie ce terme pour deux raisons. *Premièrement*, parce qu’il s’agirait d’une « transgression anatomique » car les Sujets détournent certaines zones du corps de leur fonction initiale afin d’en faire des « appareils génitaux secondaires » – comme dans le cas du cunnilingus, par exemple. *Deuxièmement*, parce que certains amants marquent un « arrêt » à cette phase, c’est-à-dire que les préliminaires ne sont pas investis dans leur fonction *intermédiaire* destinée à conduire à la pénétration (*ibid.*). Ils se présentent plutôt comme une fin en soi ; ils entravent l’accomplissement du coït – l’un ou les deux partenaires se limitent à cette phase qu’il y ait orgasme ou non.

D’après Freud, si ce type de pratiques dites perverses s’insinue durant les préliminaires c’est parce qu’il a une « surestimation sexuelle » de l’Objet. Elle implique deux dimensions : le corps et le psychisme.

Corporellement, le Sujet ne stigmatise pas l'Objet sexuel seulement via sa propension à satisfaire ses pulsions par le recours à ses parties génitales ou des baisers mais utilise l'ensemble de son corps pour obtenir des sensations ; source de plaisir et d'excitation. Ceci parce que : « le corps tout entier est érogène » (Freud, 1938, p. 59).

Psychiquement, la surestimation supposerait un « aveuglement, un manque de mesure dans l'appréciation des qualités psychiques et perfections de l'objet sexuel » (Freud, 1905). Autrement dit, la surestimation sexuelle serait à l'origine d'un renoncement à l'accomplissement du but sexuel.

Si l'on s'écarte d'une critique morale de l'élaboration freudienne concernant la dimension perverse, le fond de sa réflexion nous permet de tirer la conclusion suivante : *les préliminaires comme but sexuel préalable visent à la préparation de la pénétration, conjonction sexuelle, voire à l'orgasme, par le recours à la stimulation de certaines zones du corps susceptibles de procurer de l'excitation et du plaisir.*

3.2.2.2. Les préliminaires comme but sexuel liminaire

Depuis la fin du XIX^e siècle, mais plus concrètement depuis la libération sexuelle, les préliminaires possèdent un statut évolutif dans notre conception du scénario sexuel. Le philosophe Lacroix (*op. cit.*) offre une vision nette de ce dernier. De nos jours, les préliminaires peuvent être envisagés comme une activité sexuelle indépendante, productrice de plaisir, génératrice d'excitation mais également comme *une stimulation sensorielle* n'allant pas dans le sens d'une pénétration. À ce titre, Lacroix nous invite à renoncer à la notion de préliminaires pour leur préférer celle d'« intermédiares »³⁸ (*ibid.*, p. 27) ce qui est défendable car dans la sexualité contemporaine les caresses, baisers, contacts intimes – bucco-génitaux, anales – peuvent durer autant de temps que les Sujets le désire, intervenir à n'importe quel instant du rapport sexuel – avant la pénétration, au milieu de la conjonction sexuelle, après qu'il y ait eu orgasme. Ainsi, le cœur de cette approche des préliminaires comme *but sexuel liminaire* suppose qu'ils peuvent être l'objet d'un orgasme sans qu'il y ait eu pour autant pénétration *a priori* ou *a posteriori*. Ils sont décorrélés de la pénétration avec l'éjaculation comme unique finalité de l'activité sexuelle car ils constituent un épisode plein et entier de celle-ci.

³⁸ Notons que cette proposition n'est pas totalement inédite puisque Freud utilisait d'ores et déjà cette nomination dans les *Trois Essais*. Il qualifiait les préliminaires de « rapport intermédiaire ».

En résumé, nous pouvons concevoir les préliminaires comme une phase indépendante de la sexualité ayant lieu n'importe quand durant le rapport sexuel. Ils s'inscrivent dans le scénario sexuel classique tantôt comme agent favorisant la stimulation sexuelle afin que la pénétration soit facilitée. Tantôt comme activité décorrélée de l'action pénétrative ou de la jouissance orgasmique. Ils se caractérisent par le fait de provoquer du plaisir, de physiologiquement et psychiquement participer à l'excitation sexuelle, ils se présentent à bien y regarder comme des agents irréductibles de l'activité érotique.

Intéressons-nous désormais à la seconde phase du scénario sexuelle classique, c'est-à-dire la phase de l'activité sexuelle génitale agi succédant fréquemment au préliminaire.

3.2.3. La phase de conjonction sexuelle (où phase de pénétration et d'activité coïtale)

Notons que nous ne ferons pas ici référence à la pénétration par le biais d'artefacts tel que des sex-toys puisque nous nous focalisons sur une étape clé du scénario sexuel classique : la conjonction sexuelle via l'organe génital.

Précisons aussi qu'explorer tous les *ressorts* psychologiques procédants de l'acte de pénétration et de l'activité coïtale serait fort ambitieux. C'est pourquoi nous nous limiterons à aborder ses *effets*. L'intérêt pour nous demeure de cibler ce qu'elle sous-tend en termes de dynamique du lien sexuel et ce qui est en jeu dans le rapport objectal. Autrement dit, la pénétration n'est pas vécue de la même manière en fonction de la pratique sexuelle du Sujet et de son identité sexuée, de fait nous allons présenter les différences qu'elles impliquent d'un point de vue psychologique durant la conjonction sexuelle. Nous répondrons ainsi à la question suivante : « Qu'elle est l'impact de la pénétration en fonction des pratiques sexuelles et des identités sexuées ? »

3.2.3.1. La femme dans une relation hétérosexuelle pratiquant la pénétration vaginale ou anale ainsi que l'homme homosexuel vivant la pénétration anale

Ils éprouveront l'expérience de l'effraction des limites du Moi(-peau) (Anzieu, *op.cit.*). En ce sens où le Sujet accepte de partager son *corps*, considéré comme « l'habitable, la première maison du sujet, « maison de chair » en somme, mais aussi ce par quoi le sujet habite la (sa) vie, ce par quoi il s'enracine – prend corps littéralement – dans l'existence » (Dumet et Smaniotto, *op. cit.*, p. 12). Ce corps est constitutif du Moi d'après Paul Federn (1952), en ce sens où « le Moi implique le corps » (De Luca et Estellon, 2015, p. 35). De fait, dans cette configuration, un Objet extérieur s'immisce dans les limites du Moi(-peau) du Sujet ; rompant le pare-excitation (Freud, *op. cit.*, Kaës, 1976a, 1979)³⁹. Le pénis franchi l'enveloppe devenant de cette façon *illusoirement* un Objet-interne pour le Sujet pénétré. De fait, l'activité pénétrative revêt pour lui une signification singulière car, *via* la pénétration, l'Objet extérieur – non-Moi – devient également, fantasmatiquement, un Objet intérieur – Moi. Et, l'Objet intérieur – anus ou vagin – se fonde dans l'Objet extérieur – pénis. L'activité sexuelle devient alors pour le Sujet pénétré la conjonction d'Objets internes et externes.

En ce qui concerne la pratique anale plus spécifiquement, précisons que pour celui qui est pénétré, il peut s'opérer au niveau intrapsychique un processus de *contre-retournement* du vécu d'impuissance. Il n'est pas acteur – actif – du jeu entre le dedans et le dehors – à l'inverse de l'enfant rencontrant la phase anale. Il est l'Objet par lequel un autre pourra l'éprouver. Il prête son analité pour qu'un autre fasse l'expérience de la toute-puissance par le biais du contrôle de l'Objet qui entre et ressort, à savoir le pénis. Là où l'analité permet, le plus souvent, durant l'enfance de « retourner » l'impuissance en toute puissance par le contrôle de l'Objet-scelle (Bérangère de Senarclens, 2022) ; chez le pénétré, l'Objet-pénis n'est pas sous son contrôle, ne dépend point de lui, malgré le fait qu'il se situe, corporellement, au même endroit.

³⁹ Nous entendons par « pare-excitation » une modalité de défense particulière mobilisée par l'appareil psychique pour se prémunir des menaces persécutives externes comme « les tendances destructrices, d'anéantissements, de débordement, de non-liaison et de rupture » (Toupin et Maurin Souvignet, 2024).

3.2.3.2. L'homme pratiquant une activité hétérosexuelle par pénétration anale et/ou virginale et l'homosexuel réalisant la pénétration anale

Chez ces Sujets, l'approche est quelque peu différente. En ce qui concerne l'activité pénétrative anale tout d'abord, notons qu'elle concerne une organisation libidinale s'inscrivant sous le primat de l'analité – considérée ici comme une zone érogène. Le Sujet réactualise avec le corps d'un autre – le pénétré – l'expérience de la toute-puissance propre au stade anal. Différence de taille, cependant, par rapport à l'enfance, cette fois-ci, c'est son pénis et non ses selles l'Objet qu'il contrôle. Son sexe devient l'Objet par lequel il peut « retourner » son sentiment d'impuissance pour justement éprouver cette toute-puissance (de Senarclens, *op. cit.*, p. 49).

Si nous ajoutons à ces pratiques anales l'activité pénétrative hétérosexuelle où le vagin est l'Objet-externe, une relative similarité apparaît. Le pénis est la partie visible de l'enveloppe corporelle du Sujet ; de son Moi(-peau). De fait, lors de l'intromission, cet Objet à la surface du Moi « disparaît » dans un Objet extérieur. L'Objet interne se confond dans l'Objet externe ; il devient Moi/non-Moi. Psychiquement cela peut être vécu comme une subtilisation d'une partie de l'enveloppe corporelle pouvant générer des fantasmes et/ou angoisses diverses à l'instar de l'angoisse de dévoration soutenant cette fois un fantasme oral. Par ailleurs, l'Objet externe auquel l'Objet interne se lie donne à penser que le premier peut lui apparaître comme un prolongement de son Objet interne ; donc un prolongement de son Moi.

3.2.3.3. Les rapports hétérosexuels ou homosexuels sans pénétration et l'homosexualité féminine

Ici, la pénétration d'un Objet-génital extérieur n'existe pas. L'Objet érogène intérieur – vagin ou anus – conserve dès lors une relative intégrité en ce qui concerne la rencontre d'une autre surface érogène. Il n'en demeure pas moins que les doigts ou la langue, Objet extérieurs non érectiles font office de substitut à l'organe sexuel. Le plaisir lié à l'érogénéité est alors unidirectionnel : c'est l'Objet extérieur non érogène qui produit le plaisir sur l'Objet interne et non l'inverse.

Cela est également vrai pour les hétérosexuels et homosexuels pratiquant l'intromission anale via les doigts ou la langue.

Avant de sortir – si j’ose dire – des effets psychologiques de cette phase en fonction des pratiques sexuelles et des identités sexuées, je proposerai un bref détour sur la place de la jouissance durant la conjonction sexuelle. Il s’agit là d’un axe transversal aux différentes pratiques ou identités sexuées.

3.2.3.4. La jouissance, l’organisatrice de l’activité coïtale

En préambule, je propose un passage du roman « *Changement pour peuple libre. Tome I* » de Joyce Dalous (2022) permettant d’illustrer ce que nous pourrions tenter de saisir quant aux effets psychologiques se déroulant durant la conjonction sexuelle – préalablement à l’instant de la jouissance orgasmique.

« Il n’y a plus d’individu, il n’y a plus de *tu*. *Nous* a fait de deux *je* un grand *JE*, tuant le *tu*. Deux êtres unifiés, réunifiés, presque bisexuels en leur fond si tant est qu’on s’aventure sur la voie de la pseudoscientificité de ce moment irrationnel. À croire qu’être *je* revient à n’être rien, car être *nous*, c’est enfin être *soi*. Albert [le héros] existe, il est complet, parce qu’il est *elle*, parce qu’elle est *lui*, car ils sont *eux*. D’une certaine manière, il est comme relié à l’âme d’Anna [sa partenaire] par le corps. Au-delà du corporel, ils se rencontrent comme du dehors pour se comprendre du dedans » (p. 136).

Lors de la conjonction sexuelle, comme nous l’avons exploré, il est question d’une fusion psychologique illusoire et d’une imbrication corporelle concrète (P. Robert, *op. cit.*). Mais là n’est sans doute pas le cœur de cette phase. Sans doute que le plus important concerne la notion de jouissance (Barus Michel, *op. cit.*).

Contrairement à ce qu’on pourrait penser, tout au long de l’activité sexuelle, il n’est pas question en priorité d’une jouissance orgasmique, cette illustration littéraire en atteste. Il est, d’après Barus Michel, davantage question d’une « jouissance singulière liée au franchissement des limites du corps, à ce moment où le désir rejoint enfin l’objet du désir, où s’inaugure la fusion avec l’être convoité, le moment de la pénétration, de cette incroyable intrusion dans ce qui est le plus gardé, défendu, intrusion tout à coup possible, imposée ou souhaitée pour qui en est l’objet » (2009, p. 40).

L’essentiel de notre propos tient en ceci : l’activité sexuelle est tout au long de sa durée soutenue par la mécanique de la pénétration. Elle est étayée par la jouissance et non par l’orgasme ; qui

est « une « petite mort » » rappelle Paul Soriano (2016, p. 318). En réalité, c'est ce n'est pas la satisfaction immédiate qui est visée le plus souvent durant la phase de conjonction. Ce n'est pas ce qui va *au-delà* du plaisir (Freud, 1920). Autrement dit, ce n'est pas la jouissance orgasmique qui organise l'activité coïtale mais la jouissance liée à la conjonction des corps – lors d'une sexualité harmonieuse – en cela, la sexualité humaine se différencie de celles des animaux signale le biologiste Thierry Lodé (1996). En effet, une conjonction sexuelle uniquement centrée sur l'orgasme implique que son terme est l'enjeu premier de l'entreprise. Or, le plus souvent dans la sexualité humaine moderne, l'orgasme « n'est que le point final de la jouissance, le moment de l'abolition de toute demande, moment où le désir n'est ni réalisé ni satisfait, sinon qu'il est leurré par la récompense du plaisir maximum, fugace et fugitif » souligne avec justesse le psychiatre Néstor A. Braunstein (2005, p. 119).

Ce présupposé nous ouvre la voie à l'élaboration des ressorts physiologiques et psychologiques de la phase suivante : la phase orgasmique.

3.2.4. Phase orgasmique (ou de jouissance orgasmique)

Au niveau physiologique, l'orgasme femelle résulte « des contractions du plancher pelvien suivie de [...] contractions musculaires douces du vagin » indique M. Chevret-Measson (2021, p. 76). Chez le mâle il est associé à l'éjaculation et est une réaction physiologique se déclinant en deux temps : une « phase d'émission du sperme », puis une « phase d'éjection ou de l'expulsion du sperme » via « le méat urétral sous pression et par saccade » (J.-J. Labat et M. Le Fort p. 108).

Indépendamment de cette considération physiologique, je proposerai de présenter la notion de jouissance orgasmique, puis je décrirai des situations où elle prend une tournure quelque peu intrigante : lorsqu'elle est éprouvée par le biais de la pornographie et lorsqu'elle tout simplement absente, comme chez les asexuels.

3.2.4.1. Tension, béatitude, limite et fusion

En préambule, je propose, à nouveau, un extrait du roman « *Changement pour peuple libre. Tome I* » de Dalous qui me servira d'appui pour explorer cette notion de jouissance orgasmique. L'illustration livrée dans ce passage permet, à mon sens, de saisir les effets d'une conjonction orgasmique chez les Sujets, ce qui nous aidera à expliquer ce qui favorise leurs émergences et ce qu'ils produisent du point de vue psychologique.

« Au moment de la jouissance, Albert [le héros] comprend soudainement le sens du terme « extase ». Tout s'écroule autour de lui, toutes les *tensions* qui s'étaient amassées depuis leurs premières caresses [avec sa partenaire] s'effritent dans le néant, sous l'impulsion magnétique d'un sentiment océanique. La *béatitude* prend le pas sur tout le reste. Précisément, tout le reste n'est plus car tout est là, entre eux deux. Entre eux deux, il n'y a plus de barrière, plus de frontière, plus de *limite*. Il n'y a rien pour les séparer ou les diviser. Ces âmes clivées pour la première fois s'abandonnent à leur destin : la *fusion* »

(*op. cit.*, p. 136).

Dans cet extrait plusieurs termes sont intéressants pour appréhender les enjeux de la jouissance orgasmique.

Le premier est celui de « tension ». Effectivement, l'orgasme s'accompagne bel et bien d'une libération de l'énergie libidinale puisqu'il implique une décharge pulsionnelle. Cependant, la jouissance génitale en est une parmi d'autres même si elle s'affiche comme la plus culminante. Freud, dans les *Trois Essais*, a démontré que l'érotisation des diverses zones du corps formait l'organisation libidinale de tout un chacun dès l'*infans*. Néanmoins, la zone érogène génitale aura le primat futur : « parmi les zones érogènes de l'enfant, il en est une qui, certainement, n'a pas la primauté et ne peut être le point de départ des premiers mouvements sexuels, mais qui est destinée à jouer plus tard le grand rôle » disait-il. Autrement dit, le gland du clitoris et le canal vaginal pour la femme ainsi que le gland de la verge pour l'homme fixent « la jouissance érotique maximale » (Barus-Michel, *op. cit.*, p. 22).

Le second terme à appréhender reste celui de « béatitude ». Lors de ma première lecture de ce terme, j'étais tenté de le définir comme un synonyme de la notion fondamentale de *plaisir*. Cela est à nuancer car Freud s'y est largement épanché en signalant que notre quête de plaisir est un

fait auquel tout Sujet aspire. Nos buts se constituent selon ce principe, mais l'auteur soulève un fait essentiel : tout but ayant comme visée le plaisir, passe par des aléas désagréables imposés par le principe de réalité (1920). La béatitude serait donc liée à cette notion mais seulement en la considérant comme l'un de ses avatars. C'est-à-dire qu'elle serait un surcroît de plaisir.

Cela étant dit, une seconde notion freudienne m'est apparue pour définir la béatitude : le sentiment océanique. Freud, discutant cette notion évoquée par Romain Rolland, l'envisage comme ce qui délimite de manière incertaine la frontière entre le Moi et le monde (1930) – notons que Winnicott ajoutera, lui, que ce sentiment relève de la crainte de l'effondrement. Ainsi « béatitude » et « sentiment océanique » ne sont pas synonymes mais peuvent être associés autour d'une propriété commune particulière : ils impliquent un éprouvé de disparition des limites du Moi.

Au regard de ces considérations : « Comment considérer la béatitude, durant la jouissance orgasmique ? » Nous dirons qu'il s'agit d'un éprouvé impliquant un dépassement du plaisir, en ce sens où il parle le Sujet, qui perd la maîtrise sur son plaisir, provoquant un sentiment d'effacement des limites de son Moi, momentanément, évoquant quelque part un épisode dissociatif. Pour compléter cette considération de béatitude durant la jouissance organisme, explorons les trois éléments qui en sont les agents : le corps, le fantasme et l'environnement (Barus-Michel, *op. cit.*). Le *corps* puisque c'est bien à travers lui que le Sujet le ressent, c'est par lui qu'il est communiqué à autrui et, enfin, c'est au contact du corps d'autrui qu'il est éveillé chez le Sujet. Le *fantasme* puisque le plaisir émanant de la jouissance orgasmique est guidé par un désir dont le fantasme est l'instrument. L'*environnement* car le plaisir lors de la jouissance orgasmique est construit par les circonstances qui permettent son émergence quand il n'est pas infléchi par des « incorporâts culturels » (Rouchy, 1998).

En résumé, la notion de béatitude inhérente au fait de jouir, est à entendre comme un surcroît de plaisir difficile à symboliser et sur lequel le Sujet n'a pas la main. Autrement dit, il s'impose au Sujet sans qu'il n'ait de prise dessus : « avec la jouissance, tout se passe comme si le sujet était dépassé par son propre plaisir, obligé de céder » (Barus-Michel, *op. cit.*, p. 42-43).

Troisième terme, celui de « limite ». Effectivement, lors de la jouissance orgasmique le Sujet voit son Moi s'évaporer – temporairement – en raison d'un surplus de sensation. « La jouissance est un moment paradoxal, de réduction à la sensation en même temps que de dépassement des limites de soi » (*ibid.*).

Quatrième et dernier terme évoqué dans l'extrait de Dalous, celui de « fusion ». Il est en lien avec celui de limite, mais, d'après moi, semble en dire davantage sur ce qui est en jeu au niveau intrapsychique.

Premièrement, car le Sujet peine à repérer ce qui vient de lui, de l'autre, de l'environnement lorsqu'il éprouve l'orgasme. En somme, il est diffracté, confondu avec l'Objet.

Deuxièmement, le Sujet a le sentiment que son désir rencontre son Objet. Seulement, cela est une illusion car il s'agit uniquement d'une mise en acte du désir non de sa réalisation rappelle Barus-Michel (*op. cit.*). À ce propos, nous pouvons dire que durant l'orgasme c'est le fantasme qui met en scène le désir plutôt que le désir qui s'accompli sous l'impulsion du fantasme.

Troisièmement, une forme de régression à des fixations antérieures est à l'œuvre. Le Sujet perd momentanément les limites, voire la perception, de son Moi car il s'abandonne à un autre qui est garant de son plaisir. Le Sujet est dans une dépendance à l'Objet dispensateur de plaisir. Il s'affiche comme total et non partiel. Ce n'est qu'après l'épisode fugace de jouissance orgasmique que le Sujet se réappropriera son Moi, temporairement disparu, et reconnaîtra à l'Objet son irréductibilité – la dernière phase du scénario sexuel classique approfondira ce point.

Nous avons présenté les effets psychologiques de la jouissance orgasmique, tentons à présent d'explicitier la place lui étant accordé dans le *socius*.

3.2.4.2. Jouissance et culture, le cas de la pornographie

Au niveau culturel, l'attrait pour la jouissance est plus que jamais au goût du jour – à tel point, nous le verrons ultérieurement, qu'il s'impose chez certains comme un idéal social moderne (cf. Parties 3 et 5). Jouissance, orgasme et sexualité semblent corollaires chez certains de nos contemporains. En témoigne le succès en librairie de *Jouissance Club. Une cartographie du plaisir* de Jüne Plã (2019) qui propose moult méthodes pour atteindre ou provoquer l'orgasme du partenaire... Aussi, les sites pornographiques reçoivent un nombre de visiteurs toujours plus important. Comme l'écrit Barbara Smaniotto : « la pornographie semble aujourd'hui ne connaître plus aucune limite : l'essor des nouvelles technologies et d'Internet lui a offert un support de diffusion exponentielle, accessible à tous » (2017, p. 47). Les usagers du porno visionnent ainsi des vidéos où l'orgasme – souvent masculin – se présente comme l'objet central du scénario sexuel. À ce titre, d'après le philosophe Mèmeteau, « notre imaginaire

pornographique est devenu spermo-centré » c'est-à-dire qu'aujourd'hui « il est impossible de conclure une vidéo sans ce climax viril et crémeux » (2019, p. 147).

L'accès à des vidéos pornographiques est par conséquent un sujet de préoccupation, pour nous autres psychologues, éducateurs, parents ou professionnels des sciences humaines à ne pas éluder. Désormais accessible aisément en ligne, la pornographie aurait un impact sur la sexualité des jeunes, notamment. Comme l'exprime la sexologue Moreau, elle peut être porteuse de levier en tant que « vecteur d'agrandissement du champ fantasmatique, voire éducationnel » (*op. cit.*, p. 82). En revanche elle peut être un frein pour l'épanouissement sexuel. En particulier si le porno « est utilisé systématiquement pour jouir en solitaire, cela crée une forme de paresse, une course à l'orgasme facile, et finalement un appauvrissement de l'univers érotique » (*ibid.*). Toujours selon Moreau, auprès des jeunes de la génération Z et Alpha ayant grandi avec, il y a « tout un imaginaire à reconstruire, une simplicité à retrouver, des sensations corporelles à contacter. Pour eux, le rapport réel à l'autre peut être considérablement compliqué, et la jouissance possible que si la scène ressemble à un porno » (*ibid.*).

Ajoutons que la pornographie peut impacter négativement le lien couple dans sa dimension sexuelle. Soit parce que le pornographique vient inhiber considérablement l'excitation des jeunes – hommes en particulier – lors d'actes sexuels dans le réel (Belinda Luscombe, 2016). Soit parce que « la pornographie suffit à assouvir leurs besoins sexuels » (Twenge, *op. cit.*, p. 277) ou encore car ils se sentent désensibilisés de la pratique par suite d'une consommation de contenu de ce type prématurément. Nous pouvons également postuler qu'un vécu traumatique est potentiellement en jeu chez celles et ceux qui y sont confrontés trop tôt et sans avoir préalablement anticipé le contenu, souvent violent et explicite, s'y trouvant. La sexualité risque alors de devenir un Objet phobogène, quand il ne ravive pas des traumatismes – notamment primaire – enfouis – nous y reviendrons.

Par ailleurs, j'observe chez les adolescents que je reçois en psychothérapie, qu'ils sont nombreux à se comparer aux acteurs et scénarios de l'industrie du X. Les formes généreuses et « sans défauts », les corps sans poils (Smaniotto, 2017), les organes démesurément vigoureux, les capacités d'endurance hors normes, les performances sexuelles grandioses ou les positions sexuelles improbables affichés peuvent générer des complexes ; inhibant leur sexualité. Cela entrave fatalement le désir et l'envie de se lancer dans une sexualité plus mesurée avec un corps, supposément, plus imparfait ou moins sophistiqué.

Ce fut le cas de Tim, un jeune homme de 18 ans que j'ai reçu en psychothérapie à la suite d'un problème d'impuissance et une incapacité à jouir qui le handicapait. Il se présenta à moi avec l'autodiagnostic suivant : « *j'ai un dérèglement hormonal ou un manque d'afflux sanguin dans le pénis qui m'empêche d'éjaculer* » – merci *Doctissimo* me dis-je ! Au fil de nos séances apparaîtra en réalité qu'il s'est éduqué avec de la pornographie et que la taille de son sexe le complexait féroce. Dans ce cas de figure, d'après moi, le clinicien est convoqué sur deux plans : 1) *L'éducatif* : faire preuve de pédagogie en déconstruisant le mythe du pénis cyclopéen et infatigable et, 2) *L'analytique* : accompagner le Sujet à identifier en quoi la pornographie fut un attracteur inhibant sa sexualité ; y compris sa capacité à vivre la jouissance orgasmique. Effectivement, en cheminant, il découvre que la pornographie le renvoyait à des éprouvés enfouis. Aîné d'une fratrie, il porte sur ses épaules le poids d'être celui qui « *doit* » toujours être « *infaillible* » et « *robuste* ». Il élaborait que dans son univers érotique une tension se révèle : il aurait une préférence pour la passivité – c'est-à-dire que l'autre soit « *un puissant* » – mais s'y refuse car sexuellement l'homme n'aurait pas le droit d'être « *impuissant* ». C'est de cette façon qu'il se figura que ses difficultés érectiles avec ses différentes partenaires étaient la manifestation somatique de son ambivalence envers la faillibilité : ce qu'il *veut* et ce qu'il *doit* se rejoue sur la scène intime – sous la forme illusoire d'une omnipotence phallique. Ce travail autour des conflits refoulés qui l'habitait lui permit de retrouver progressivement une érection et de jouir durant ses rapports mais l'enjeu n'est pas là dans le cadre de cette recherche. Cette illustration nous montre une des fonctions des sites pornographiques : ils sont des médiateurs – ou outils – jouant un rôle d'attracteur, car tout médiateur est un attracteur (Claudine Vacheret & al., 2002).

En bref, la pornographie menace d'impacter la sexualité des Sujets du couple et leur relation interpersonnelle. On observa *de facto* que certains jeunes se détachent de la couplité par crainte de ne pas être suffisamment performant, de ne pas y trouver la satisfaction sexuelle promue par l'industrie pornographique ou, au contraire, par peur de ne pas être à la hauteur pour procurer du plaisir au(x) partenaire(s) (Twenge, *op. cit.*).

Néanmoins, rien ne sert de noircir le tableau plus que de raison. Barbara Smaniotto dans son article « *Réflexions autour de l'impact de la pornographie... sur la sexualité adolescente* » livre que « les dérives psychopathologiques et/ou addictives apparaissent plutôt marginales, elles concernent les adolescents les plus fragiles dont l'imaginaire demeure captif de cette iconographie » (2017, p. 48). Ainsi, beaucoup de jeunes s'inscrivent dans une vie de couple

exclusif ou non en n'ayant nullement une vie sexuelle dérégulée quand bien même ils consomment de la pornographie. Parfois, et sans doute à raison, le couple est perçu alors comme un espace permettant de stabiliser la sexualité de l'un et de l'autre. Elle est appréhendée comme un espace contenant, sécurisant, partagé avec une personne de confiance. On s'inscrit alors loin des exigences de performance vendue par le *porno mainstream*. De même, bien que cela reste controversé, la situation de Tim montre que malgré elle, la pornographie conduit certains Sujets à investiguer ce à quoi elle les renvoie fondamentalement. Encore faut-il avoir le luxe de suivre une psychothérapie...

Cette émulsion autour de la jouissance orgasmique ne doit cependant pas nous faire oublier qu'elle n'est pas une fin en soi, une nécessité absolue durant l'activité sexuelle. Indépendamment du fait qu'elle peut être d'une plus ou moins grande intensité, vécue ou non par les partenaires, simultanée ou non, elle est un épisode fugace ne résumant ni le rapport, ni sa qualité. L'orgasme se présente encore comme l'aboutissement chez beaucoup, comme le point final du rapport alors qu'il n'y a rien d'obligatoire à cela – je propose annexe 10 une parenthèse sur la manière dont la jouissance orgasmique est accompagnée auprès des adolescents au collège et au lycée par les professionnels travaillant à leur éducation sexuelle. En parallèle de *l'exhibition de la jouissance* (Melman, 2002), des pratiques relativement marginales existent où les Sujets ne font, eux, aucunement l'expérience de la jouissance durant leurs rapports sexuels : citons ainsi le concept d'*aphanisis* et la pratique *asexuelle* très présente dans la communauté des couples non exclusifs polyamoureux – le chapitre 9 y reviendra profondément. Ils se présentent comme le contre-pied de l'ultrasexualisation... *a priori*. L'item suivant propose une brève rétrospective de ces pratiques.

3.2.4.3. De l'aphanisis à l'asexualité, des cas particuliers ?

L'*aphanisis* suppose un désintérêt du Sujet pour la chose sexuelle. D'après Barus-Michel (*op. cit.*) cela entraîne une absence de désir, ou plus exactement une renonciation à lui, puisque l'énergie libidinale n'est pas suffisamment investie. Certaines personnes que j'ai reçues en entretien ayant fait l'expérience de l'*aphanisis* témoignent d'un désintérêt complet, d'une excitation moindre, s'associant à des manifestations physiques peu trompeuses : impuissance chez l'homme et frigidité chez la femme. L'*aphanisis* procède également de facteurs sociaux comme la crainte de pas être suffisamment performant – pouvant entraîner l'éjaculation précoce chez l'homme. L'*aphanisis* procède aussi d'éléments culturels comme les coercitions

religieuses – où le principe de chasteté peut générer la phobie sexuelle chez la femme. L'*aphanisis* procède aussi, parfois, de facteurs physiologiques, à l'instar des problématiques hormonales. Précisons, comme le fait Emmanuel Gratton qui reprend les travaux freudiens sur l'abstinence sexuelle, que cette dernière « peut être en relation avec d'autres formes d'inhibition, intellectuelle ou artistique, ou encore de régression sexuelle à un stade antérieur » (2016, p. 13).

Quelques-unes de ces personnes abstinentes ont choisi de s'orienter vers l'asexualité – soit l'absence totale d'activité sexuelle – afin de légitimer leur attrait limité pour la chose. Seulement, l'asexualité n'est pas que cela. Je propose de brièvement revenir sur cette pratique considérée, comme une orientation sexuelle, qui, quand elle ne fascine pas, est, sans doute à tort, fréquemment décriée dans le débat public.

Pour commencer, notons que l'asexualité ne doit pas être confondue avec le fait d'être *asexué*. Afin d'être précis, notons que l'asexualité concerne « des sujets dont l'orientation sexuelle impliquerait l'absence de tout acte sexuel. La « bagatelle » ne les intéresse pas, précisément parce que la population concernée déclare n'avoir jamais ressenti de désir sexuel envers qui que ce soit. [Ces sujets souhaitent] être reconnus en une catégorie sexuelle. Leur libido pourtant serait un zéro pointé à l'infini » nous livre la psychologue clinicienne Éléonore Pardo (2010, p. 252). Ainsi, l'asexuel peut avoir des relations sexuelles mais n'en a pas. À ce titre, il est important de préciser qu'il existe deux types d'asexualité d'après moi. L'asexualité que j'appellerai « contrainte » et l'asexualité que je nommerai « délibérée ».

L'*asexualité contrainte* concerne les Sujets qui aimeraient avoir des activités sexuelles avec autrui mais qui ne peuvent pas ou plus : faute de rencontres ou par suite d'un traumatisme inhibant leur sexualité.

Parfois, l'asexualité contrainte se rapproche d'une forme d'automédication lorsqu'elle fait suite à des comportements sexuels plus ou moins addictifs. L'asexualité contrainte est alors un « sevrage » – nous parlerons dans la communauté polyamoureuse d'« orchidsexuel ».

Je prendrai la vignette clinique d'une patiente, Emmanuelle, qui a emprunté, durant sept mois, la voie de l'asexualité contrainte.

Emmanuelle considérait être « sex-addict » – hypersexuelle – elle avait plus de trois partenaires différents par semaines depuis quelques mois. Prisonnière des aventures d'un soir, elle a trouvé dans l'asexualité contrainte un moyen de ne pas franchir le Rubicon. Pour elle, l'asexualité fut l'opportunité de mettre au travail son besoin irrésistible de multiplier les partenaires sexuels·le·s. Autrement dit de prendre de la distance pour élucider son rapport à la sexualité sérielle. Elle identifiera que cette dernière trouve probablement ses racines par suite d'un événement traumatique. En cause, un abus sexuel procédant de son premier rapport sexuel avec son premier petit ami, lorsqu'elle était adolescente. D'après elle, l'asexualité fut également une manière pour elle de se protéger de potentiels rencontres hostiles, si ce n'est de limiter les risques de contracter une maladie ou infection sexuellement transmissible. Elle s'imposa l'asexualité pour se protéger physiquement et psychologiquement, si ce n'est socialement puisque sa réputation était également engagée. À l'issue de ces sept mois d'abstinence, elle retrouva une sexualité relativement régulée comparativement à sa boulimie sexuelle antérieure à l'épisode d'asexualité. Il n'en reste pas moins qu'elle s'inscrira les semaines suivantes dans des relations éphémères où la sphère affective est secondaire.

L'*asexualité délibérée*, elle, est un parti pris — idéologique — qui soulève une revendication identitaire forte ; parfois empreinte de militantisme très présente dans la communauté polyamoureuse – nous saisissons en quoi au chapitre 9. À l'heure où le sexe inonde les réseaux sociaux et les *mass media*, où le sexe permet de vendre des objets qui n'ont aucun lien avec la sexualité – exemple : publicité de la Fiat 500X⁴⁰ –, les personnes qui choisissent l'asexualité se positionnent et choisissent de renoncer au plaisir du corps au bénéfice, généralement, de la dimension affective.

Les quelques asexuels délibérés que j'ai rencontrés – dans le cercle de la polyamorie ou en consultation – associent fréquemment le sexuel à un événement traumatique. L'asexualité semble se présenter alors comme un *empowerment* – entendu comme « une reprise de pouvoir de soi ou sentiment de compétence personnelle » (Claire Denis et *al.* 2021, p. 150). D'un objet traumatisant, ils en font un objet de lutte, généralement identitaire(-narcissique). Plutôt qu'appartenir à la catégorie de ceux qui sont victimes de la sexualité, ils deviennent ceux qui, fièrement, décident de ne pas la pratiquer. Dans une société où l'idéal de jouissance prime (Melman, *op. cit.*), eux luttent au nom d'un autre idéal celui de maîtrise de celle-ci.

⁴⁰ Voici le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=kCM2X9ToLlg>

Précisons que l'asexualité, délibérée ou contrainte, suscite régulièrement des réactions véhémentes dans le débat public – entre autres sur *Twitter* devenu *X* – quand elle n'est pas moquée. La sexualité tenant une place si centrale dans notre société et dans nos vies, cette pratique atypique est rarement prise au sérieux. Il suffit de se rendre sur des blogs traitant du propos ou sur les réseaux sociaux comme *X* pour observer la manière dont l'asexuel est qualifié : « *frustré* », « *mal baisé* », « *eunuque* » et j'en passe...

Chez les intellectuels, il en va de même. Notamment chez les psychistes. Soit l'asexualité est considérée comme un refus de la castration – car le Sujet renonce au désir sexuel. Soit ce choix (non) sexuel est perçu comme un déni du phallus ou plus exactement comme la non-reconnaissance de celui-ci. Citons, par exemple, Jean-Louis Chassaing : « cette asexualité est plutôt un nouveau coup de boutoir, si j'ose dire, un en plus dans le panorama d'aujourd'hui, contre la prévalence et l'exception de la place du phallus, ce dernier mis à mal tranquillement et devenant – devenu ? – objet de consommation « comme les autres » » (2008, p. 106).

À mon sens, plutôt que d'envisager l'asexualité comme une pratique sexuelle psychopathologique, dénuée de sens ou allant dans le sens de revendications militantes sans fond, peut-être devrions-nous l'accueillir comme un signifiant social. Un signifiant social qui pose la question de la nouvelle place qu'occupe, et que nous accordons, à la sexualité dans notre cadre culturel. Plus encore, sans doute que l'asexualité vient nous solliciter cliniquement et théoriquement sur trois points cruciaux : « Comment s'éduque-t-on aujourd'hui au désir de l'Autre ? », « Comment le Sujet contemporain baignant dans un cadre culturel ultrasexualisé traite-t-il les traumatismes sexuels infantiles⁴¹ » et « De quelle manière cela impacte le développement de la vie sexuelle du Sujet ? » La Partie 5 de cette recherche tentera d'apporter des éclaircissements à ces interrogations.

Pour l'heure, nous avons présenté les quatre premières phases de l'acte sexuel. Il nous reste désormais à explorer la dernière qui, bien souvent, est négligée dans la littérature spécialisée. Nous le verrons, elle peut s'avérer fort instructive pour le clinicien dans la mesure où elle interroge la manière dont il conjugue avec un certain « retour à soi » (Barus-Michel, *op. cit.*).

⁴¹ Par « infantile » nous entendons l'enfant tel qu'il « est reconstruit par le Sujet à travers sa réalité psychique et ses fantasmes » (Raveyron, *op. cit.*).

3.2.5. La phase post-coïtale

Physiologiquement, cette étape serait à rapprocher de la phase résolutive qui « entraîne une détumescence des organes génitaux et le retour à la normale » (D. Maïza & E. Huyghe, 2021, p. 20). Pour le psychiatre Philippe Brenot, elle « est tout aussi importante que les précédentes [phases] dans le jeu de l'intime des humains. Elle contribue au climat amoureux par une reprise progressive de l'autonomie de chacun, la poursuite des caresses corporelles et du climat de tendresse qui a accompagné le coït. Certains appellent cette phase les « post-ludes » comme un parallèle des préludes amoureux » (2021, p. 37). Ainsi, elle n'est pas à considérer comme une phase intervenant obligatoirement après qu'il y a eu un orgasme.

Au niveau psychologique, le post-coït se matérialise par un apaisement procédant de la décharge pulsionnelle, de l'assouvissement du fantasme et/ou de la rencontre d'un désir avec son Objet (Barus-Michel, *op. cit.*). Quoi qu'il en soit, après la conjonction sexuelle ou des préliminaires orgasmiques, le Sujet fait l'expérience d'un « retour *soïque* » – un retour à soi à partir de la représentation qu'il a de lui-même –, c'est-à-dire qu'il se réapproprie son Moi. Cet épisode est différemment vécu en fonction des personnes et circonstances. Effectivement, telle réaction post-coïtale ne réveillera pas les mêmes sensations, ni les mêmes affects ou sentiments chez un même Sujet. D'autant plus, s'il s'agit d'un couple de longue durée, récent ou d'une aventure d'un soir, cela aura un impact sensiblement différent. Si l'on tente de catégoriser les différentes réactions post-coïtales – à partir des différents retours que j'ai récoltés durant mes explorations cliniques et d'après les travaux de Lacroix (*op. cit.*) –, il ressort trois types de réaction, cela n'est en rien exhaustif : la sidération, le détachement et l'élan tendre. Décrivons privément les effets psychologiques de chacun de ces types de réaction post-coïtales.

3.2.5.1. La sidération

Le Sujet se retrouve comme éberlué ou coi face à cet instant d'une rare intensité. Il n'est pas en mesure de mettre du sens sur ce qui s'est déroulé tant il s'est absenté de lui-même – particulièrement lorsqu'il a fait l'expérience de la jouissance orgasmique. La sidération s'inscrit dans un mouvement pouvant ainsi être décrit : il y a quelques instants le Sujet a éprouvé la disparition des limites de son Moi et désormais il tente de retrouver les fonctions de ce dernier mais reste statufié par l'effet de dissociation procédant de la conjonction sexuelle (Barus-Michel, *op. cit.*).

Cela peut parfois le conduire au *repli* dans le lien à l'autre. C'est-à-dire que le Sujet se sent comme découvert, vulnérable ou fragilisé dans son intégrité puisqu'il a offert son Moi sans possibilité d'en contrôler les contours. Lorsque l'acte est allé jusqu'à l'orgasme cela peut être une expérience proche de la dépersonnalisation (*ibid.*). En ce sens « le sujet éprouve une impression de gêne, d'étrangeté, ne se reconnaît plus tout à fait lui-même » signale Paul Denis (2012, p. 35). Face à cet état éprouvant, la personne peut alors tenter de se réapproprier son Moi par le recours à la fuite, l'évitement de l'Objet, la lucidité froide ou par un rejet de l'épisode. Trop de Soi a été dévoilé si bien qu'un « retour *soïque* » – à l'intérieur de soi et à distance de l'autre – s'impose à distance du regard d'autrui qui subitement semble nous connaître que trop bien (Barus-Michel, *op. cit.*).

3.2.5.2. Le détachement

Le Sujet retrouve presque immédiatement après l'épisode sexuel son soi et n'est nullement enclin à s'adonner à des activités tendres ou érotiques. Schématiquement, il reprend le cours de sa vie, comme si de rien n'était. Dans ma clinique de psychologue, j'ai recueilli ce type de comportement majoritairement chez les hommes – hétérosexuel comme homosexuel. Effectivement, beaucoup exprimaient qu'après l'orgasme ils éprouvaient un sentiment de détachement envers leur partenaire, une libido presque inexistante, une inhibition soudaine des pulsions sexuelles ne leur donnant aucune envie de maintenir une proximité physique et/ou psychique avec l'Objet. Certains iront jusqu'à manifester du dégoût pour leur amant ou amante après la jouissance.

Notons que dans les *Trois Essais* Freud s'est penché sur la question du dégoût en lien avec la perversion. Il souligne que la « pulsion sexuelle doit lutter contre certaines résistances d'ordre psychique, parmi lesquelles la pudeur et le dégoût sont les plus évidentes. Nous pouvons supposer que ce sont là des forces destinées à maintenir la pulsion sexuelle dans les limites de ce que l'on désigne comme normal » (1905). Au regard de ce passage, nous pouvons poser l'hypothèse que dans la réaction de détachement le Sujet peut avoir la sensation que l'acte entrepris n'est pas dans le registre du « normal », peut-être a-t-il réalisé, ou voulu réaliser, certaines de ses tendances redoutées d'ordinaire refoulé si bien qu'il se protège en stigmatisant l'Objet sexuel par le recourt au dégoût. Cela lui évite de reconnaître que son but sexuel impliquait la levée du refoulement concernant certaines de ses propres pulsions non-conventionnelles.

Il ressort des échanges que j'ai eu différents points expliquant ce phénomène de détachement :

- a) L'Objet ne fut pas en mesure de répondre au fantasme auquel il était adjoint ou y répondait que trop bien ;
- b) Le Sujet s'est senti dépossédé de sa jouissance – comme si l'Objet lui avait dérobé la sienne ou avait tiré la sienne de lui sans crier gare – ;
- c) Un malaise s'est insinué face à cet autre puisqu'il a su provoquer la jouissance sans que le Sujet ne puisse rien n'y faire ou, enfin ;
- d) Un sentiment d'étrangeté a émergé du fait qu'autrui a su obtenir sa jouissance propre en « recourant » au Sujet sans que ce dernier n'ait pour autant eu le sentiment d'en être totalement à l'initiative.

Nous pouvons aller plus loin en nous appuyant sur les travaux de David et Freud. Le premier signale que la constatation freudienne d'après laquelle « la valeur psychique du besoin d'amour diminue lorsque la satisfaction est facile à obtenir » procède du fait que « la libido pour monter a besoin d'un obstacle » (1971, p. 33). Cela corrobore le postulat freudien selon lequel : « quelque chose dans la nature même de la pulsion sexuelle [ne serait] pas favorable à la réalisation de la pleine satisfaction »⁴² (*op. cit.* p. 64).

En somme, le détachement comme réaction post-coïtale trouve son essence dans la théorie des pulsions : la pulsion à un but mais ce but une fois atteint n'apporte qu'une satisfaction leurrante et partielle – car la pulsion s'oriente vers un Objet sexuel n'étant qu'un substitut de l'Objet archaïque véritablement visé (Freud, 1905, 1920).

Concentrons-nous désormais sur la dernière réaction post-coïtale identifiée : l'élan tendre.

⁴² Citation de S. FREUD (*La vie sexuelle*), PUF, 1999.

3.2.5.3. L'élan tendre

Le Sujet prolonge pour ainsi dire les effets de l'épisode sexuel en recourant à des gestes ou échanges tendres – plus ou moins déssexualisés – témoignant d'une reconnaissance pour cet instant et parfois se faisant les agents de la promesse de sa réitération. Aussi, cette réaction post-coïtale peut se faire le porte-voix des sentiments que l'ébat a su susciter, à l'instar de l'amour qui « récupère les restes de la jouissance, et peut faire bénéfice de son souvenir » comme l'écrit élégamment Barus-Michel (*op. cit.*, p. 46). L'élan tendre post-coït est décorrélé de la volonté de jouir car, comme Freud le précisait, la tendresse inhibe les pulsions sexuelles (*op. cit.*). Toujours selon Barus-Michel, la tendresse met la sexualité entre parenthèses sans pour autant ignorer l'érotisme qui, lui, est : « fait du souvenir des moments de jouissance, des plaisirs pris au corps de l'autre, à ses caresses, comme de l'attente de celles à venir » (*op. cit.*, p. 61).

Afin de ne pas paraphraser les nombreux travaux sur la question de l'élan tendre, je me contenterai de renvoyer le lecteur à l'un des écrits précieux à ce sujet : « *Courant sensuel et courant tendre* » (2018) proposé par Robert.

En résumé sur la phase post-coïtale, notons que ces trois différentes réactions apparaîtront de manière plus ou moins marquées et intense en fonction des circonstances de l'acte, des moments de la vie et du lien qu'on les Sujets. Quoi qu'il en soit, qu'il y ait jouissance ou non, l'acte sexuel repose sur un double mouvement : *le dépassement des limites corporelles d'autrui et l'intrusion de ce dernier au sein de nos limites, ce qui ne laisse pas indemne* – surtout une fois l'acte achevé.

En conclusion, ces cinq phases précédemment explorées nous renseignent sur ce qui est en jeu durant le rapport sexuel d'un point de vue psychologique et physiologique. Il nous reste maintenant à découvrir les spécificités du troisième et dernier invariant du faire couple : la dimension amoureuse ou affective. C'est à cette tâche que nous nous emploierons dans la sous-partie à venir. Ensuite, nous pourront enfin proposer notre définition du couple hypermoderne en appui sur nos trois invariants. Cette définition sera essentielle pour réaliser notre typologisation des configurations coupales (non-)exclusives contemporaines.

3.3. La dimension amoureuse ou affective dans le couple

Le concept d'affectivité sera ici à envisager comme une constellation de phénomènes affectifs⁴³. Ainsi, c'est un concept qui recouvre différentes notions inhérentes à la vie du couple comme l'amour, les sentiments, les émotions, le romantisme, la tendresse, peut-être la passion – nous y reviendrons – ou encore l'attachement. De fait, lorsque nous parlons d'affectivité nous parlerons de l'ensemble des affects humains orientés vers un Objet électif. L'amour sera l'un des termes privilégiés pour qualifier cette notion bien qu'il relève du « verbe transitif actif « aimer » » (Willy Pasini, 2004). La suite de mon propos clarifiera davantage cette appréhension du concept d'affectivité et son lien avec celui d'amour.

Plus généralement, comme nous l'observerons dans notre socio-historisation de la couplité – chapitre 5 –, l'affectivité s'intronise dans le couple progressivement au fil de l'histoire. Au point que l'amour – son synonyme dans le langage courant – ait fini par qualifier la fonction de l'idéal conjugal durant l'époque moderne avec les mariages d'amour. Nous tenterons de définir cette notion d'« amour », omniprésente dans le champ lexical du couple, afin d'avoir un référentiel relativement commun. Cela nous permettra de déterminer s'il est pertinent de postuler qu'il existe, ou non, au sein du couple, une forme d'*idéologie amoureuse*. Si telle est le cas, cela ouvrira des pistes d'analyse sur ce qu'elle produit en sa qualité de fonction sociale et sur ses retentissements, tant sur le plan des relations d'Objet, que sur celui de la dynamique des liens intersubjectifs dans le couple exclusif ou non.

3.3.1. Tentative de définition de la notion

L'affectivité dont l'amour est le principal représentant dans le discours de la vie du couple est un acteur qui devient au cours du XX^e siècle la centration du lien unissant les partenaires. Ainsi, l'idéal conjugal moderne est bâti sur la *relation* dite *amoureuse*. Dans notre société, les ruptures sont souvent liées à la perte ou disparition de ce sentiment (Perel, *op. cit.*) – nous approfondirons cela Partie 4. Sans amour, le couple n'aurait plus vocation à durer pour nombre de contemporains : quelque part c'est bien cette idéologie moderne qui détermine la fonction de l'idéal conjugal contemporain.

⁴³ À ce titre, le CNRTL définit l'affectivité comme suit : « caractère des phénomènes dits affectifs ».

Avant de présenter les pistes de réflexion qui me permettent d’interroger la question de l’affectivité comme ressource fondamentale – ou non – pour faire couple, j’aimerais présenter quelques définitions de l’amour. Ce terme est loin d’être monosémique tant il est ambivalent, polysémique et culturellement associé à des valeurs, idéaux voire des idoles différentes. À ce titre, je propose de présenter quelques définitions qui me paraissent pertinentes pour mon sujet et suffisamment larges pour ne pas être à la frontière du préjugé. Ce qui m’importera n’est pas une analyse sémantique de ce mot mais plutôt une quête du sens, c’est-à-dire un examen de ce qu’il veut dire pour le(s) Sujet(s) du couple nouant des liens par son biais.

« Si vous donnez une définition du couple, vous ne pouvez pas ne pas en donner une de l’amour. On ne peut plus parler de couple sans parler d’amour aujourd’hui. C’est comme si vous expliquez ce qu’est la psychanalyse sans parler de l’inconscient ».

(Entretien clinique avec Paula, psychanalyste, 2021)

Étymologiquement, le terme « amour » vient du latin *amor*. Historiquement, plusieurs sens et significations lui ont été attribués ; il s’adresserait à différents domaines de la vie relationnelle d’un Sujet : amitié, famille, conjugalité, et relation charnelle⁴⁴. L’amour était considéré au Moyen Âge, comme un « sentiment d’*affection* profonde [pour quelqu’un] » — on retrouve cette considération dans les Serments de Strasbourg, *Sacramenta Argentariæ*, en 842. C’est à la fin du XII^e et au début XIII^e siècle qu’amour prend la signification « d’objet aimé [en parlant de quelqu’un ou de quelque chose] ». Cette définition est plus contemporaine mais ne nie pas celle du *Sacramenta Argentariæ*.

Au niveau lexicographique, selon le CNRTL, l’amour est une « attirance, affective ou physique, qu’en raison d’une certaine affinité, un être éprouve pour un autre être, auquel il est uni ou qu’il cherche à s’unir par un lien généralement étroit ». Cette proposition suppose que les Sujets en proie à ce sentiment sont dans une démarche proactive visant à se lier et à développer une proximité avec un autre partageant cet état « amoureux ». L’idéologie amoureuse dans la conjugalité moderne s’appuie, de surcroît, sur l’*idée* d’une réciprocité, un *idéal* d’indissolubilité qu’Aristophane en sa figure d’*idole* soutient. Nous y reviendrons.

⁴⁴ À titre d’exemple, l’expression « faire l’amour » à l’origine signifiait « courtoiser une femme » avant d’être remplacé par la signification contemporaine de la réalisation d’un acte sexuel.

Bien que ces définitions nous apportent des éléments de clarification, nous irons plus loin afin de préciser ce que recouvre le terme d'amour pour le Sujet en nous appuyant sur la littérature⁴⁵ – apportant une représentation populaire et culturelle –, les sciences humaines en particulier la philosophie – nourrissant une réflexion critique – et l'approche psychanalytique – ouvrant à une analyse de ses caractéristiques d'un point de vue psychique. C'est à partir de ces trois axes que nous dégagerons une définition de l'amour contemporain.

3.3.2. La littérature amoureuse

Dans la sphère littéraire, l'amour est un état qui a inspiré bien des romanciers. Si ce thème est si régulièrement abordé, sans jamais se tarir, c'est sans doute puisque, comme le dit Dalous : « il est indéfinissable puisqu'indéchiffrable » (*op. cit.*).

Il existe une variété considérable de définition de l'amour. Ce terme est hautement subjectif et s'éprouve, au cours d'une vie, de multiples façons. Il est, semble-t-il, presque impossible de réduire le sentiment amoureux à un caractère puisqu'il est en constante mutation durant l'existence. Sans doute est-il inqualifiable puisqu'il est impalpable du simple fait qu'il se présente à chacun de manière différente au cours de la vie et du contexte où il s'éprouve, si ce n'est du lien intersubjectif (voire pluri-subjectif) où il se développe.

Au travers de différents extraits littéraires, tentons de cheminer vers un début d'élucidation de cette notion. L'art romanesque nous permettra d'apprécier la conception populaire dont il est l'objet. Pour ce faire nous opposerons deux courants de pensée, j'ai nommé les « sceptiques » et « romantiques » de l'amour.

⁴⁵ Ce choix d'intégrer la littérature dans mon exploration repose une volonté de valoriser la *pensée complexe* (Morin, *op. cit.*) ainsi que l'art de la *nuance* (Birbaum, *op. cit.*). La littérature : « demeure la mieux à même d'éclairer le réel dans sa complexité [...]. La littérature est la mieux à même de subvertir les logiques binaires ; elle seule peut déjouer les raisonnements manichéens qui partagent l'humanité » (*ibid.*, p. 114).

3.3.2.1. Les sceptiques de l'amour

Pour commencer, intéressons-nous aux romanciers les plus sceptiques à son endroit. Ils l'abordent sous différents angles ce qui permet d'en dégager quelques caractéristiques intéressantes voire essentielles pour notre thèse.

Le sentiment amoureux peut être perçu comme peu glorifiant ; il n'y aurait rien d'honorable à en retirer : « l'amour c'est l'infini mis à la portée des caniches et j'ai ma dignité moi ! » écrira Louis Ferdinand Céline (1952, p. 8).

Un sentiment leurrant, un masque, une déformation de l'esprit que la véritable rencontre à l'Autre conduira à démystifier : « il faut qu'un homme soit caché pour qu'on puisse l'aimer ; dès qu'il montre son visage, l'amour disparaît » selon Dostoïevski (1879, p. 256).

Métapsychiquement, l'amour put être décrit également comme un socle idéologique pouvant s'écrouler dès lors qu'il n'est plus en mesure d'assurer la fonction de l'Idé(al)e : « Les amours sont comme les empires : que disparaisse l'idée sur laquelle ils sont bâtis, ils périssent avec elle » assure Milan Kundera (1984, p. 254).

Un état cloisonnant qui, du fait de sa structure, se différencie de sa cousine, la passion : « La passion, c'est avoir envie de s'enfuir avec quelqu'un, mais l'amour n'est-ce pas finir par apprécier sa prison ? » interroge l'auteur contemporain Michel Bussi (2019).

Chez les sceptiques, nous observons qu'affectivité et vulnérabilité marchent de concert. L'état amoureux fragiliserait : le narcissisme et le Moi (Céline) ; l'idéal du Moi logé momentanément chez l'autre (Dostoïevski) ; la fonction de l'idéal dont l'idéologie amoureuse est le support (Kundera) quand il ne fragiliserait pas le Moi en mobilisant un Surmoi tyrannique pour emprisonner le Sujet dans ses filets (Bussi) – si ce n'est la *passivation* (André Green, 1999).

3.3.2.2. Les romantiques de l'amour

Les romanciers les plus « romantiques », disons « tendres » envers ce sentiment, lui reconnaissent quelques fonctions éclairantes.

Chez Roland Barthes, l'amour, dans sa spécificité, élucide le désir du Sujet : « Je rencontre dans ma vie des millions de corps ; de ces millions je puis en désirer des centaines ; mais, de ces centaines, je n'en aime qu'un. L'autre dont je suis amoureux me désigne la spécialité de mon désir » (1977, p. 31).

Chez Stefan Zweig, l'amour est paradoxal, d'une part il demande un abandon *soique* – soit la personne que je me représente être – par dégagement des « pulsions ressentimistes » (Fleury, *op. cit.*). D'autre part, il implique un don de soi nécessitant l'acceptation des souffrances qui abîment l'orgueil sans quoi le ravissement de cet Autre serait annihilé : « je t'aime comme tu es : ardent et oublieux, généreux et infidèle » (1922, p. 43).

Chez Alfred de Musset, l'amour est adjoint à l'idée d'éternité, reliquat en somme du principe d'indissolubilité du lien dogmatisé par l'Église durant l'Antiquité⁴⁶ : « il est avéré que lorsqu'on dit qu'on s'aime, on dit en même temps qu'on s'aimera toujours » (1932, p. 114).

Chez les « romantiques », on observe qu'affectivité et renoncement sont corollaires. Le sentiment amoureux est à comprendre comme le renoncement à tout désir anémique (Barthes) ou à toute volonté de nier la singularité de l'Objet affectivement investi (Zweig) mais implique une promesse – illusoire ? – d'éternité (de Musset).

En résumé, ressort de cette exploration auprès des sceptiques et romantiques de l'amour que ce dernier nous rendrait vulnérable, entre autres narcissiquement. Et, ce serait le fait de *renoncer* à la recherche d'une confirmation narcissique, vaine, qui spécifierait ce sentiment. Renoncer concourait à dire qu'il est « véritable ». Notons que nous entendons la « confirmation narcissique » au sens de Racamier ; la personne recourt à un Objet qui sera son miroir : « un miroir à qui incombe la tâche de lui renvoyer d'elle-même une image incessamment flatteuse et rassurante. Il sera son complément : un organe destiné à la rendre achevée, complète et aboutie [...]. Il sera sa garantie d'identité, le témoin, la preuve et la garant de son existence. Ces diverses fonctions ne nous surprennent pas : elles sont bien du ressort des assises narcissiques » (2010, p. 12-13).

⁴⁶ Nous justifierons ce postulat durant notre socio-historisation au chapitre 5.

3.3.2.3. Vision transitionnelle de l'amour

Enfin, romancier s'il en est, Albert Camus offre une voie plus subtile, si ce n'est moi binaire au destin de ce sentiment qui nous permet de faire la transition entre la vision littéraire et socio-philosophique de ce terme.

« Nous appelons amour, ce qui nous lie à certains êtres que par référence à une façon de voir collective et dont les livres et les légendes sont responsables. Mais, de l'amour, je ne connais que ce mélange de désir, de tendresse et d'intelligence qui me lie à tel être. Ce composé n'est pas le même pour tel autre, je n'ai pas le droit de recouvrir toutes ces expériences du même nom. » (1942).

Fidèle à lui-même, l'auteur du *Mythe de Sisyphe* nuance ce terme tout en discutant les paradoxes qui le caractérise. D'une certaine façon les différents *a priori* que j'ai précédemment mis en dialogue trouvent ici le chef d'orchestre de cette polyphonie puisque Camus pointe que l'amour repose sur une position idéologique pouvant, trivialement, se traduire en ces termes : « l'amour devrait être identiquement ressenti par chacun ». Seulement « Est-ce que la culture peut, à elle seule, déterminer notre manière d'appréhender ce sentiment ? » La philosophie peut sans doute nous apporter des clés de réponses à cette question ; voyons lesquelles dans la sous-partie à venir.

3.3.3. Les sciences sociales et l'amour

En science sociale, il est difficile de trouver une conceptualisation univoque de l'amour. Certains, à l'image de Levinas, ont abandonné cette idée car ce terme serait victime de son succès ce qui le dénaturerait et le rendrait ambiguë : « je n'aime pas beaucoup le mot amour qui est usé et frelaté », dit-il. « Parlons d'une prise sur soi du destin d'autrui » (1991, p. 113). Le sociologue Gérard Neyrand, rejoint les considérations de Levinas mais ajoute un argument pour justifier le fait que nous en ayons un « usage frelaté ». Le sentiment amoureux n'est pas définissable car il est ressenti et perçu différemment d'une personne à l'autre et d'un Sujet de lui à lui-même au cours de son existence. Il voit l'affectivité comme une modalité psychique en mouvement constant : elle peut changer de forme à mesure qu'on avance dans sa vie relationnelle (2018). D'autres, à l'instar de Nietzsche, s'interrogent sur l'intérêt de lui offrir une tribune puisqu'ils déplorent notre manière de *l'utiliser*. Le fait qu'une large partie d'entre nous

s'évertue à ne le partager qu'avec un seul Objet invaliderait sa potentialité salvatrice : « L'amour d'un seul est chose barbare parce qu'il s'exerce au détriment de tous les autres » (1971, p. 67) – cette considération est remarquable dans le cadre de ma recherche se penchant sur l'exclusivité affective et sexuelle.

Peut-être aimons-nous mal, le disons-nous mal ; sans doute ne savons-nous pas appréhender ce sentiment correctement : « Est-il vain de tenter de le définir pour autant ? » D'après moi, il semble pertinent de l'interroger, *a minima*, sous l'angle philosophique en s'appuyant sur deux postulats divergents en apparence mais inextricables dans les faits : celui du Sujet éternellement manquant et celui supposant que l'amour crée une tension entre deux polarités – la légèreté et la pesanteur – pouvant entraver la capacité d'exister de la personne.

3.3.3.1. L'amour comme manque

Pour certains philosophes, l'amour ne peut s'envisager qu'aux travers du prisme du manque. Platon, le premier, le considérait à travers *éros*, le manque. Pour ce philosophe l'humain aime ce qu'il ne possède pas, ce qu'il n'est pas, ce dont il manque, car : « on ne pourrait manquer de ce qu'on a » (200b). Cette approche dont le mythe d'Aristophane est l'illustration archétypale suppose que le manque détermine négativement l'amour. Pour le philosophe Vincent Citot il faut entendre cette vision platonicienne comme suit : « l'amour est négativité, privation, incomplétude » (2000, p. 23-71).

Arthur Schopenhauer prolongera cette conception platonicienne en disant « la vie donc oscille, comme un pendule, de droite à gauche, de la souffrance à l'ennui » (1818, p. 394). « La souffrance » se réfère ici à ce qu'on désire obtenir mais qu'on ne possède plus ou pas : un Objet aimé et convoité dont on manque. C'est un éprouvé que les personnes s'étant fait quitter connaissent que trop bien. « L'ennui » renvoie, quant à lui, à ce que l'on possède bel et bien mais que l'on ne désire plus ou pas : l'absence du manque de l'Objet conduit à ne plus le désirer. C'est un sentiment que biens des couples connaissent lorsque la quotidienneté conduit à la ratification du désir. Cette approche de Schopenhauer suppose que dans un cas comme dans l'autre, le manque organise le sentiment amoureux et est déterminé par le désir⁴⁷.

⁴⁷ Nous examinerons durant cette recherche de quelle manière le manque est accueilli par les Sujets du couple dans notre société contemporaine valorisant un modèle déficitaire, c'est-à-dire du « remplissage » à tout crin.

Ces visions « pessimistes » pour désigner l'amour connaissent néanmoins leurs antagonistes avec en chef de file Aristote. Il repensera, grâce à la notion de *philia*, ce qu'on doit entendre par « aimer ». Chez ce dernier l'amour – *philia* – est à comprendre comme le ravissement de l'être. Cela puisqu'il suppose que le Sujet se réjouit d'éprouver ce sentiment pour autrui. Ici, l'amour n'est donc pas déterminé par le manque mais par le contentement de l'existence de l'Objet aimé⁴⁸.

3.3.3.2. L'amour ou la capacité à Être

Passons maintenant à une conception de l'amour plus particulière en l'envisageant comme un sentiment réduisant, parfois, la capacité à Être. Gilles Deleuze formule une hypothèse d'après laquelle : « l'amour diminue votre puissance d'exister [...]. Ça ne vous rend non seulement pas plus intelligent mais ça ne vous rend pas *percevant* ». Dans cette conférence⁴⁹, Deleuze relie l'amour aux affects. Certains seraient « lourds », diminuant notre puissance d'action, d'autres, « légers », ce qui l'augmenterait. L'amour chargé d'affects lourds – malheureux tel qu'un chagrin d'amour – ne nous rendrait pas percevant à l'inverse des affects plus légers – relatifs à une idylle par exemple. Il se défend de faire un éloge de la badinerie mais assume en faire un de la notion de *légèreté*. Sans le dire, il s'associe aux considérations, précédemment étudiées, de Kundera dans son ouvrage « *L'insoutenable légèreté de l'être* »⁵⁰.

Ce livre, flirtant avec la psychanalyse et le courant philosophique de la phénoménologie, propose une lecture de l'amour où s'opposent la « pesanteur » et la « légèreté ». Quelque part, c'est un livre sur l'équilibre des pulsions – au sens psychanalytique du terme. Et, de fait, un livre interrogeant le sens qu'un Sujet amoureux donnera à cette expérience relationnelle, par l'observation des transformations qu'elle engage sur son Moi – il s'agit là de l'approche philosophique de la chose. L'enjeu de ce roman reste d'interroger la manière dont la *légèreté* et la *pesanteur* s'imbriquent dans la relation amoureuse des personnages de Tomas et Tereza. Leurs rapports divergent concernant ces deux polarités. En guise d'illustration, Tomas est, trivialement, dans le registre du donjuanisme ainsi il appréhende ses relations sous l'angle de la *légèreté*. Il est dès lors présenté comme un esprit en cohérence avec lui-même et, au sens de

⁴⁸ Cela rejoint quelque peu la notion de « compersion » qui est très rependue chez les polyamoureux, nous y viendrons (Partie 5).

⁴⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=uxEavJuTo0U&t=191s>. « Deleuze, Nietzsche, l'amour et les affects ». Consulté le 14 mars 2022.

⁵⁰ J'ignore si Kundera s'est inspiré des travaux de Deleuze pour construire son ouvrage mais les similitudes, concernant le fond philosophique de l'œuvre, sont troublantes.

Deleuze, *percevant*. Percevant dans la mesure où il identifierait son « centre de gravité » ou son « polygone de sustentation individuel » pour reprendre l'élégante formule de Ruffiot (1981, p. 39). Le Sujet se localiserait par rapport à ses envies, il serait Sujet agissant quant à ses désirs ce qui lui offrirait une *puissance d'exister*. Globalement c'est un *Sujet qui ne s'autoriserait que de lui-même*⁵¹. Si l'on suit le résonnement deleuzien, bien que cela puisse engendrer quelques désagréments conjugaux à Tomas, la contrariété serait bien minime comparativement à l'incapacité d'augmenter sa puissance d'exister.

De l'autre côté de la polarité légère, se trouve Tereza, sa compagne. Elle se situerait du côté de la *pesanteur*. Tereza n'est pas favorable à l'extraconjugalité affective et/ou sexuelle. Cela la rend mélancolique, écrase son quotidien et la contraint par là même à l'immobilisme sentimental. Ne percevant sa capacité d'action qu'aux travers des méconduites affectives et sexuelles de son compagnon, elle ne serait pas actrice de son existence. Elle ne serait pas « Sujette-percevante » puisque son « centre de gravité » ne s'articulerait non pas autour de ses aspirations ou désirs propres, mais par rapport aux inconduites de Tomas.

Cette proposition de Deleuze – et Kundera – suppose que l'amour est avant tout une affaire sensible entre le Sujet et son Moi. Si le Sujet s'écarte de lui-même en s'obstinant à contempler son partenaire, le risque de s'absenter de son sentiment d'existence est alors corollaire d'une diminution de sa puissance d'exister. La question de l'écrivaine Alice Ferney résume fidèlement cette considération « L'un des deux tout simplement n'était-il pas le spectateur de la vie de l'autre, réduisant la sienne à néant ? » (2000, p. 79). Il s'agit belle et bien d'une des menaces des relations affectives, nous y reviendront durant cette recherche.

⁵¹ Il s'agit d'une référence à la formule proposée par Lacan lors de la fondation de son école : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même ! » dira-t-il. Il la complétera ultérieurement par ces mots : « et de quelques autres ».

3.3.3.3. Entre manque et puissance d'exister

Ces deux postulats laissent entendre que l'amour est déterminé par le manque (Citot, Platon et Schopenhauer) ou par la compersion (Aristote) et peut être entravant vis-à-vis de la *puissance d'exister* (Deleuze et Kundera) – notamment si le manque n'est pas comblé. L'illustration extraite du roman de Kundera laisse entrevoir que le manque serait à l'origine de la conduite adultérine de Tomas : si ses jouissances étaient frustrées alors il ne pourrait être ce Sujet-percevant. C'est bien la potentialité du manque qui déterminerait sa conduite. En l'absence de ses passages à l'acte, son affection pour Tereza pourrait s'amoinrir. Concernant Tereza ce serait le manque de Tomas – matérialisé entre autres par son absence d'exclusivité – qui susciterait son amour pour lui et l'annihilerait dans sa capacité à Être. Cette dernière la renverrait également à son propre manque, c'est-à-dire d'être supposément incomplète pour combler tous les manques de son partenaire. D'une certaine manière, cette dernière s'inscrit dans ce que Simone Weil a défendu, un « amour de charité » soit : « consentir à exister un peu moins » afin que l'autre « existe un peu plus » (cité par André Comte-Sponville, 2011). Cette conception de l'amour suppose en filigrane que : « tu seras aimé lorsque tu pourras montrer ta faiblesse sans que l'autre s'en serve pour affirmer sa force » (Theodor W. Adorno, 1951).

En résumé, dans un cas comme dans l'autre, le manque platonicien est bien l'objet qui organiserait le lien amoureux exclusif ou non. C'est donc sous cet angle épistémologique, plutôt que sous celui d'Aristote, que j'envisagerai l'affectivité dans cette recherche : le manque, sans doute guidé par la pulsion de possession – nous y reviendrons –, serait aux sources de la relation amoureuse bien qu'il la détermine parfois négativement.

À ce stade, nous avançons dans notre tentative de définition de l'amour comme un des trois invariants coupaux. Cela, grâce à la littérature et la philosophie. Il nous reste à compléter notre argumentaire en recourant à l'épistémologie psychanalytique. Ces trois apports nous conduiront à clarifier de ce que sous-tendra l'affectivité dans une relation coupale.

3.3.4. L'amour sous le regard psychanalytique

« Est-il donc impossible de fixer une définition de cette notion dynamique d'“amour” ? » Sous le regard psychanalytique, peut-on modestement essayer d'explorer en quoi elle modifie l'organisation psychique du Sujet ? C'est là ma proposition. Comme nous avons tenté de dégager des pistes de clarification sur ce qui spécifie l'état amoureux dans le champ littéraire et les sciences sociales, tentons de le faire dans celui de la psychanalyse en relevant différents facteurs qui le caractérisent en commençant par Freud puis en interrogeant les post-freudiens.

3.3.4.1. Freud haït l'amour ?

Freud préservera une considération élargie de l'état amoureux tout au long de son œuvre. Il n'en demeure pas moins qu'il en proposera une analyse concernant son mécanisme. Il commencera par postuler qu'il trouve son « prototype dans l'enfance » soit qu'il s'agit d'un sentiment archaïque qui est intégré dans le Moi très tôt dans la vie du Sujet. En effet il écrivait, en 1905, que l'état amoureux « n'est qu'une réédition de faits anciens, une répétition de réactions infantiles, que c'est là le propre même de tout amour et qu'il n'en existe pas qui n'ait son prototype dans l'enfance » (p. 126-127). Cela induit que l'état amoureux serait lié, quoi qu'il arrive, aux premières expériences libidinales et donc qu'il comporte une dimension autoérotique, même si progressivement cette dernière se déplace vers un Objet dispensateur de plaisir (Marie-Claire Boons, 2011).

Également, Freud tentera de cibler les caractéristiques de l'amour. Il considérera que ce dernier comporte une part d'imaginaire elle-même liée à un type de choix d'objet spécifique. Soit celui-ci est de type narcissique, soit il relève du type de l'étayage.

- Selon le *type narcissique* : l'élan amoureux serait à entendre comme « une passion trompeuse, effet d'un aveuglement du sujet amoureux surestimant l'objet de sa passion pour s'exalter lui-même ; un mirage, en somme » résume le psychanalyste Massimo Recalcati (2020, p. 24). Plus précisément, on aimerait chez autrui : « ce que l'on est soi-même (à soi-même), ce que l'on a été soi-même, ce que l'on aimerait être soi-même, la personne qui était une partie de notre propre soi » écrit Freud (1914, p. 64).

- Selon le *type de l'étayage* : le choix d'Objet dépend d'une recherche de « la femme nourricière, [ou] l'homme protecteur et les personnes de substitution qui en émanent par séries » (*ibid.*, p. 64).

Précisons que pour Freud nous ne sommes nullement assignés à tel type plutôt que tel autre. Nous aurions simplement une préférence pour l'un ou l'autre.

Freud propose aussi, plus discrètement, une description des états amoureux dans *Totem et Tabou*. À ses yeux, il s'agirait des « prototypes normaux des psychoses » (1912, p. 105). Ce à quoi nous ne pouvons que souscrire si l'on s'inscrit dans une perspective klenienne puisque les premiers temps – mais pas seulement nous le verrons – de l'état amoureux induisent un retour à des fixations paranoïde-schizoïdes (Lemaire, *op. cit.*). Durant cette période on observe que le Sujet est dans une relative fusion avec l'Objet électif – retour à la position schizo-paranoïde – au sein duquel il abandonne une part de son Moi à l'Objet voire recourt à l'identification projective quand il n'inscrit pas l'Objet en lieu et place de son idéal du Moi. Nous pourrions alors parler d'affect-passion – nous y reviendrons plus profondément dans le chapitre 13.

Enfin, dans *Malaise dans la civilisation*, il suppose que l'un des fondements idéologiques de l'humanité, du faire civilisation, reste l'amour : besoin d'aimer et d'être aimé. Il serait soutenu par le principe religieux institué par l'Église « aimons tous les hommes ». Freud émet deux réserves à ce dernier : « en premier lieu, un amour qui ne fait pas de choix nous semble perdre une partie de sa propre valeur en tant qu'il se montre injuste envers son objet ; en second lieu, les êtres humains ne sont pas tous dignes d'être aimés » (1930). Indépendamment de la seconde proposition nietzschéenne de son argument, la première implique que l'amour judéo-chrétien serait une acceptation erronée car l'amour ne serait pas un mouvement unitaire. Autrement cela conduit à son inhibition quant à son but que serait la satisfaction sexuelle. Dès lors, pour l'auteur, il n'est pas question d'amour lorsqu'il est diffracté auprès d'une multitude d'Objets. Il s'agirait plutôt de tendresse. À titre illustratif, dans une famille l'affection est partagée entre les différents membres et n'implique pas d'actes sexuels car l'interdit de l'inceste inhibe son but – il s'agirait à ce titre de tendresse – là où dans un couple elle s'adresse à un Objet électif dispensateur d'une satisfaction sexuelle – il s'agirait alors d'amour. Reste à voir comment cette mécanique se met en mouvement dans le cadre des couples non exclusifs multipliant les Objets d'amour et les asexuels – cf. Partie 5.

Dans ce même ouvrage, il aborde également une vision quelque peu philosophique quant à la fonction de l'amour : ce ne serait aucunement un moyen que nous mobilisons pour mettre à distance notre souffrance mais un recours illusoire pour tenter d'atteindre le bonheur. Seulement ce bonheur-ci serait inatteignable car : « nous ne sommes jamais aussi mal protégés contre la souffrance que lorsque nous aimons, jamais plus irrémédiablement malheureux que si nous avons perdu la personne aimée ou son amour » déplore-t-il.

3.3.4.2. L'amour e(s)t la haine

Chez les post-freudiens, les travaux de Joan Rivière et Mélanie Klein – notamment leur conférence de 1936 « *La vie émotionnelle de l'homme et de la femme civilisés* » – seront riches pour explorer les retentissements de cette notion d'amour dans la vie psychique du Sujet. Ces théoriciens proposent d'appréhender le thème de l'affectivité sous deux angles complémentaires. Rivière s'intéresse à ses caractéristiques en postulant qu'un inextricable lien uni l'amour et la haine. Klein, elle, propose une exploration minutieuse de la formation de l'amour sous le prisme de la haine.

Rivière souligne que l'amour comporte en son sein un minimum d'agressivité. Peu l'envisagent ainsi alors qu'il s'agit d'une de l'une de ses caractéristiques fondamentales. Ce qui la génère, le plus souvent, ce sont deux vaines tentatives illustrées dans la vignette clinique annexe 5.

Premièrement, nos tendances agressives sont des moyens de lutter contre la dépendance à l'Objet. Elle peut se matérialiser, comme dans la vignette d'Imad, par des comportements de rejet brutal de l'autre comme dans le cas de l'adultère où le Sujet tente de fuir sa dépendance à l'Objet. Ou par des réactions plus archaïques à l'image de la rivalité amoureuse, dans le cas de la jalousie, où le Sujet exprime inconsciemment sa peur de perdre l'amour de l'Objet. D'une manière ou d'une autre, la haine est mobilisée pour résister aux effets de la dépendance source d'insécurité affective.

Deuxièmement, l'agressivité habite l'état amoureux puisque fatalement l'Objet ne peut répondre favorablement à tous nos élans de plaisirs – ici le cas clinique d'Ahmed sous-partie « 7.4.5. » en témoigne. Pareillement, qu'on le veuille ou non, il frustrera, telle la mère avec le nourrisson, nos désirs à un moment ou à un autre.

Rivière souligne que malgré ce lien privilégié qu'entretiennent l'amour et la haine, le Sujet tentera par tous les moyens de s'en défendre en clivant l'un par rapport à l'autre, en les cloisonnant pour « les empêcher d'interférer » (1936, p. 30). Cela explique qu'on puisse considérer comme oxymorique d'envisager que « l'amour *est* la haine », et inversement. Pourtant, ces deux polarités sont structurantes au sein de toute relation intersubjective puisqu'elles permettent l'individuation et la différenciation. Dans le prolongement de cette élaboration, citons la réflexion de Benno Rosenberg (1991) sur le masochisme. Il considère que ce dernier est inhérent à toute relation d'Objet, notamment dans le couple. Le masochisme favorise la répression des satisfactions ce qui est fondamental pour que la dyade puisse faire l'épreuve de la différenciation Moi/Objet, tel que l'illustre la situation d'Ahmed. De fait, le masochisme « confère à tout sujet la capacité d'inscrire une relation amoureuse dans la durée » relate Smadja (*op. cit.*, p. 102).

Klein complète cette élaboration de Rivière en soulignant que dans les premiers temps du lien mère-bébé la dualité amour-haine est déjà agissante. Aux sources même de notre expérience d'amour, la haine était déjà présente. Ce premier lien d'amour que nous développons lors des premiers temps de notre existence « est déjà troublé dans ses racines par les pulsions destructrices » (1936, p. 88-89). Cela génère des « conflits fondamentaux [qui] influencent profondément le cours de la vie affective des adultes ainsi que l'intensité de leurs sentiments » (*ibid.* p. 90-91) – culpabilité, honte, etc. L'agressivité est donc inhérente à toute liaison intersubjective.

Klein poursuit son raisonnement en décrivant ce qui, d'après elle, désigne une relation amoureuse satisfaisante, elle « implique un attachement profond, une aptitude à se sacrifier mutuellement, à partager chagrin ou plaisir, intérêts ou jouissance sexuelle. Une relation de cette nature offre le plus grand champ pour les manifestations d'amour les plus variées » (*ibid.* p. 100). Il n'en reste pas moins que les vestiges archaïques de l'expérience destructrice demeurent actifs dans la dynamique du lien intersubjectif. Simplement, les partenaires parviennent à aménager leur lien en prenant en compte le retour possible des manifestations de haine comme d'amour qui peuple leur vie psychique individuelle et commune.

3.3.4.3. L'affect-passion

Afin d'éviter toute ambiguïté sur la notion d'affectivité, je propose une différenciation entre le terme d'amour qui est à rattacher à l'affectivité et celui de passion auxquels il est souvent amalgamé, peut-être à tort ? Pour ce faire je m'appuierai sur les travaux de Barus-Michel (*op. cit.*) qui propose une réflexion sur l'obsessionnalité passionnelle. La question qui se pose à nous est la suivante : « Est-ce que lorsque nous parlons de passion nous parlons encore d'amour ? »

Là où dans l'approche littéraire nous avons constaté que la passion pouvait être considérée comme l'expression suprême de l'amour, comme son paroxysme, autrement dit comme un état presque mystique, il en est autrement dans l'approche psychanalytique. Effectivement, la passion « veut dire souffrance, chose subie, prépondérance du destin sur la personne libre et responsable » disait Denis de Rougemont (1972, p. 53). Plus concrètement, elle est l'expression d'une *fusion* entre le Sujet et l'Objet. D'une certaine manière elle efface les frontières entre le Moi du Sujet et celui de l'Objet, ce qui suppose une forme d'illusion quant à la représentation qu'il se fait de ce dernier. S'ajoute à cela, une forme d'idéalisation de l'autre. Le passionné doit nécessairement y recourir sans quoi il ne pourrait mobiliser l'un des mécanismes primordiaux de l'obsession passionnelle : l'identification projective. En effet, la passion suppose que le Sujet projette son Moi Idéal sur l'Objet avant de s'identifier à cette part de lui-même qu'il a déposé chez autrui. Seulement, dans ce procédé, une question se pose : que reste-t-il de l'Objet si le Sujet ne parvient pas à lui reconnaître son altérité véritable ? C'est en cela que la passion peut être considérée comme un mouvement d'*amour obsessionnel* – même si, nous le verrons Partie 6, cette obsessionalité peut souvent se manifester lors des premiers temps du couple mais tendra à se réifier progressivement.

De plus, comme l'a étudié Barus-Michel, la passion se caractérise également par l'idée d'une *fixation* sur un Objet Unique et d'une *volonté de jouir* sans fin au contact de l'Objet considéré comme absolu. Plus exactement, l'autre devient : « signifiant premier, symbole de l'être, source de la jouissance. Paradoxalement, le fantasme de fusion tue la vie en l'épinglant sur un être qui perd toute réalité » (*op. cit.*, p. 62).

En définitive, la passion fragilise grandement l'action de symboliser et la capacité à mobiliser des processus de symbolisation puisque le Sujet cristallise sa représentation de l'Objet en recourant à l'idéalisation et s'emprisonne dans ses illusions pour le maintenir intacte. Ainsi,

considérons dans cette recherche que la passion est bien liée à l'affectivité mais peut comporter une dimension pathologique, dont l'obsession amoureuse est l'archétype. Nous parlerons alors d'« affect-passion ». Précisons d'ores et déjà qu'une de nos hypothèses dans cette recherche demeure que nos contemporains seraient de plus en plus mus par cette *affect-passion* dans leurs relations sentimentalo-sexuelles. Cela conduit implicitement à la réification de l'Objet : « Que reste-t-il du lien coupal s'il repose sur l'affect-passion ? » Cette thèse tentera d'apporter des éléments de réponse.

En résumé, il ressort de ces différentes propositions allant de Freud aux postfreudiens que l'affectivité sous le regard psychanalytique suppose la réédition d'un prototype de l'enfance. Aussi, l'état amour jugule des sentiments narcissiques multiples : gratification, confirmation, comblement voire revanche narcissique. De même, l'agressivité serait une de ses composantes avec lesquels les Sujets devront conjuguer dans la relation. Certaines fois, l'affectivité peut comporter un versant pathologique comme dans le cadre de l'obsessionnalité amoureuse dont la passion est la porte-parole.

En guise de parenthèse, et afin d'élargir le spectre de nos considérations, je terminerai cette sous-partie en proposant ma propre conception de l'amour sous le regard psychanalytique : c'est donner quelque chose dont on a besoin, à quelqu'un qui en a besoin autrement. Elle s'inspire bien généreusement de la célèbre formule de Lacan selon laquelle l'amour : « c'est donner quelque chose que l'on n'a pas, à quelqu'un qui n'en veut pas ».

3.3.5. L'amour ou la folie d'une définition impossible

Finalement, bien que maladroite au regard de la polysémie de ce mot, la définition de l'état amoureux que je postule dans le cadre de cette recherche est un pêle-mêle des éléments explorés jusqu'ici. Elle se formule comme suit.

Dans une relation sentimentale, est à entendre par « amour », toute dynamique du lien guidée par une affectivité pouvant, ou non, être exclusive. L'état amoureux peut galvaniser le Moi du Sujet si ce dernier est reconnu dans son irréductibilité fondamentale par l'Objet. Réciproquement, ce dernier peut fragiliser le Sujet s'il le contraint continuellement à être le dépositaire de son instance idéale ou s'il confond son narcissisme en son Moi. En somme, il provoque une désorganisation moïque.

De surcroît, l'amour a comme caractéristique fondamentale d'être déterminé le plus souvent négativement par le manque. Dès lors, soit le Sujet réclame le manque, il adopte une position active à son endroit – c'est la *légèreté* kunderienne – soit, il développe une position antagoniste de passivité – pouvant aller jusqu'à la passivation – en le subissant – c'est la *pesanteur* kunderienne ou l'amour de charité de Weil.

Psychanalytiquement, disons que l'état amoureux se caractérise par sa propension naturelle à réactualiser un amour infantile perdu. Fuse illusoirement, nous tentons de lui redonner vie en vain d'où son étroit lien avec la sphère narcissique.

Enfin, la haine et amour avancent de concert dans nos relations amoureuses. Ils ne doivent pas être entendus comme les deux antagonistes mais les deux faces d'une même pièce avec laquelle il faut œuvrer.

Le niveau de dépendance que suggère l'amour mais que nous tolérons ; les blessures qu'il inflige mais que nous dépassons ; l'abnégation qu'il demande et que nous acceptons concourent à dire qu'il est véritable.

Cette définition est peu exhaustive, partielle et incomplète. La raison à cela procède de la largesse des représentations associée à ce terme, à la pluralité des définitions dont il est l'objet. Nous pourrions aisément dire qu'il s'agit d'une notion morcelée, dépersonnalisante. Par voie de conséquence, s'agit-il d'une notion flirtant avec la folie ? L'amour rend fou ; le fou le devient parfois par amour ; mais qui peut bien dire ce qu'est la folie, véritablement ? Une pathologie ou une simple exagération du normal ? Question ambiguë qui occupe les sciences dures comme molles. À titre d'exemple Canguilhem lui attribue une large place dans sa thèse de médecine :

« l'état pathologique n'est-il qu'une modification quantitative de l'état normal ? » (1966, p. 11) problématisera-t-il. D'une discipline à l'autre, le constat est le même : cela est abscons. Ainsi, au même titre que l'amour, la folie est difficilement déchiffrable, appréhendable, représentable – quand bien même des manuels, romans et autres DSM s'y sont essayé – autrement qu'en l'envisageant comme une profonde désorganisation du Moi. Ces deux notions, amour et folie, l'une comme l'autre, sont traversées par l'insondable – quand bien même nous les aurions expérimentés. À croire que la meilleure manière de qualifier l'une et l'autre soit d'associer l'une à l'autre. Dès lors s'aimer, est-ce une folie à deux ?⁵² Folie et amour marchent-ils de concert ? À ces questions, Jean de La Fontaine a trouvé une réponse.

« Tout est mystère dans l'Amour, ses flèches, son carquois, son flambeau, son enfance :

Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour que d'épuiser cette science. Je ne prétends donc point tout expliquer ici : mon but est seulement de dire, à ma manière, comment l'aveugle que voici (c'est un dieu), comment, dis-je, il perdit la lumière ; quelle suite eut ce mal, qui peut-être est un bien ; j'en juge un amant, et ne décide rien.

La Folie et l'Amour jouaient un jour ensemble : celui-ci n'étoit pas encor privé des yeux. Une dispute vint : l'Amour veut qu'on assemble là-dessus le conseil des Dieux : l'autre n'eut pas la patience ; elle lui donne un coup si furieux qu'il en perd la clarté des cieux. Vénus en demande vengeance. Femme et mère, il suffit pour juger de ses cris : les Dieux en furent étourdis, et Jupiter, et Némésis, et les Juges de l'Enfer ; enfin toute la bande. Elle représenta l'énormité du cas ; son fils, sans un bâton, ne pouvoit faire un pas : nulle peine n'étoit pour ce crime assez grande. Le dommage devoit être aussi réparé. Quand on eut bien considéré l'intérêt du public, celui de la patrie, le résultat enfin de la suprême cour fut de condamner la Folie à servir de guide à l'Amour »

(1694, p. 444).

Durant cette partie nous avons tenté de cibler les caractéristiques de l'amour ou affectivité en recourant à la littérature, les sciences sociales et humaines. Ainsi, nos trois invariants constituant le « faire couple » contemporain ayant été détaillés, il est temps de proposer notre définition du couple en référence à ces derniers. La partie à venir s'y emploiera.

⁵² Après tout, Winnicott dans l'instant de fusion mère-bébé, lors des tous premiers temps de sa vie, parlait de *folie à deux* (*op. cit.*).

3.4. Tentative de définition du couple contemporain « C = L (SAMU) »

En appui sur tous les éléments recueillis dans cette partie, je propose une tentative de définition du couple dans sa conception contemporaine. Cette définition servira de base à l'ensemble des considérations ultérieures de cette recherche et circonscrit l'objet de notre typologisation à venir dans le chapitre suivant.

Si l'on s'efforce de trouver une convergence générale aux différentes caractéristiques de l'appréhension du couple, un concept semble inextricablement lié à ce mode de relation : celui de *lien* – notion que nous avons détaillée dans le « Préambule » de cette recherche (cf. page 2). Effectivement, du psychanalyste à l'anthropologue ; des tribus australiennes aux tradeurs New-Yorkais ; des chasseurs-cueilleurs aux contemporains, de la génération Alpha aux septuagénaires, la notion de *lien* est omniprésente lorsqu'on parle de couple. C'est le point de jonction historique, religieux, sociologique, psychique, physique, anthropologique, économique, politique, institutionnel... Qu'il fût mis au service de la constitution d'alliances entre communautés ou qu'il soit l'objet sacré de la relation amoureuse, le lien est bien le mobile du couple. *Le couple est donc une modalité de relation nécessitant pour se constituer l'instauration d'un lien et pour perdurer demande son maintien. Ainsi, le lien est l'objet de la liaison comme le résultat de celle-ci.* Ce qui nous intéresse pour compléter notre proposition reste d'identifier *ce qui solidifie, spécifie et détermine ce lien.* De ce principe, il y a trois grandes notions qui caractérisent le lien dans la constitution du couple contemporain : l'affectivité – nommé également « amour » –, la sexualité et l'utilitarisme. Avec un peu d'imagination, nous pourrions dire que le couple peut être résumé à l'aide de l'équation suivante : Couple = Lien x (Sexualité, AMour, Utilitarisme) d'où « C = L (SAMU) ».

3.4.1. La sexualité

Le couple est fréquemment associé, dans le discours contemporain, à *la sexualité qui comporte une dimension reproductive évidente, si l'on adopte une vision hétérocentré, permettant la perpétuation de l'espèce, plus spécifiquement de la lignée,* mais là n'est pas son seul lien avec la sphère psycho-génitale. *La dimension charnelle, de plaisir y est également valorisée – particulièrement après le siècle des Lumières – cf. chapitre 5. De nos jours, sexualité et relation de couple sont intrinsèquement liées sous le joug de la jouissance bien qu'il ne s'agisse pourtant pas d'une fin en soi.*

Certains, à l'image du psychanalyste Gérard Bonnet, ne rejoignent pas totalement mon postulat puis qu'il considère que « ce n'est pas la sexualité génitale qui assure la pérennité de la relation, au contraire : la différence des sexes représente pour l'inconscient un gouffre difficilement imaginable et, si la rencontre sexuelle procure un plaisir immédiat, d'une grande intensité, celui-ci se vit surtout dans l'instant » (2013, p. 38). Or, d'après moi, cette culture de l'instantanéité, de la jouissance à tous crins – et à n'importe quel prix – sont de nouvelles valeurs, hyper-contemporaines, permettant d'estimer le lien à autrui (Illouz, *op. cit.*). Ceci, puisqu'elles répondent au but universel de l'humain moderne, l'accès à une économie de jouissance dont, nous l'analyserons, le *socius* est l'instigateur. *Notons que le couple est plus que jamais déterminé par le sexe à visée non reproductrice* – c'est un point essentiel. *De fait, il est à la fois son origine* – on se met de plus en plus en couple après avoir entretenu une relation sexuelle – *son ciment* – bien des couples s'efforcent à maintenir cette sphère de leur intimité active quitte à recourir à des moyens pour la (re)stimuler – *et son obstacle* – nombre de couples remettent en question leur relation lorsque cette dimension est malmenée et/ou que le désir se ratifie (Perel, *op. cit.*). Ajoutons, enfin, que *la sexualité peut, parfois, être décorrélé de rapports sexuels* – comme l'asexualité, l'abstinence ou l'aphanisis –, *suggérant que l'érotisme ou des gestes tendres voire le pacte d'absence de sexualité, sont à entendre comme des manifestations compensatoires de celle-ci*. En ce sens où même en l'absence de sexualité, il en est question dès lors que la condition de la relation est de renoncer à elle ou de la suspendre – momentanément ou durablement.

3.4.2. L'amour ou l'affectivité

Simone de Beauvoir nous dit que le couple : « se reconnaît dans l'amour qui défie l'Univers et le temps » (1949). Cette vision romantique – et romanesque – traverse l'histoire de Tristan et Iseute à Roméo et Juliette en passant par « *Belle du Seigneur* » d'Albert Cohen (1968) jusqu'au récent « *Amour Solitaire* » de Morgane Ortin (2018). Aussi, cette citation de Simone de Beauvoir rejoint bien des *a priori* que j'ai rencontrés lors de mes entretiens non directifs. Je demandais aux interrogés de me donner leur définition du couple et « l'amour » était omniprésent, dans leur tentative de clarification de ce mot. Sans interpréter à nouveau cela pour l'instant, j'insiste sur ce point : « amour » et « couple » semblent étroitement liés dans la représentation du couple contemporain. Comme nous l'avons vu, il s'agit là d'une vision moderne de cette notion. Voici un extrait d'entretien non directif réalisé en 2019 révélateur de cet état de fait.

Loïs – Pour moi un couple c’est l’union de deux personnes qui *s’aiment* et qui sont vouées à rester ensemble. Un couple c’est deux personnes qui *s’aiment*.

Moi — *L’amour est fondamental dans un couple, si je comprends bien ?*

Loïs — C’est primordial. Pour moi tu ne peux pas être en couple sans *amour*. Pour moi sans *amour* un couple est voué à ne pas durer dans le temps. Tu ne peux pas rester avec quelqu’un sans que tu *l’aimes* profondément au plus profond de ton cœur parce que si tu ne *l’aimes* pas – la personne –, tu ne feras pas de compromis, tu ne feras pas de choses pour lui plaire.

(Loïs, 28 ans, Éducateur spécialisé)

Omniprésente durant la modernité, cette dyade « couple-amour » semble progressivement s’étioler à l’orée de l’hypermodernité avec l’émergence de nouveaux modes de relations où l’amour se substitue à la sexualité ; nous y reviendrons dans le chapitre suivant. *Même si « l’amour » comme socle fondamental du couple peut être questionné, il me semble qu’il se maintient, au moins, comme Idée de l’Idéal conjugal chez nos contemporains et comme moyen de rester ensemble, a priori sans limite de temps, sous l’égide du principe d’indissolubilité.*

3.4.3. L’utilitarisme

L’utilitarisme se présente comme une dimension latérale du lien coupal – par rapport au sexuel et à l’affectivité/amour – dont certaines des caractéristiques prendront plus ou moins d’importance dans la relation. Ces dernières peuvent être : économique, matériel, spatial, social, culturelle, politique, etc. La prégnance accordée à ces éléments au sein de l’Objet-couple variera en fonction des convictions, de l’éducation, des valeurs, expériences vécues, de l’héritage transgénérationnel et des aspirations individuelles des Sujets de la dyade.

L’utilitarisme est une dimension qui *renvoie à l’ensemble des moyens matériels, symboliques, historiques et socioculturels par lesquels les Sujets s’inscrivent dans le couple et dans l’environnement.* À ce titre, nous avons insisté sur le fait qu’il *possède donc une fonction sociale non négligeable.*

3.4.4. Définition générale du couple

En définitive, voici ci-après la définition que je propose de donner à cette notion de couple.

Le couple est une modalité de relation nécessitant pour se constituer l'instauration d'un lien, exclusif ou non, et qui pour perdurer demande son maintien. Le lien est l'objet de la liaison comme le résultat de celle-ci. Ce qui solidifie, spécifie et détermine ce lien demeure : l'utilitarisme, l'affectivité et la sexualité. L'utilitarisme renvoie à l'ensemble des moyens matériels, symboliques, historiques et socioculturels par lesquels les Sujets s'inscrivent dans le couple et dans l'environnement. Il possède donc une fonction sociale non négligeable. Même si l'affectivité comme socle fondamental du couple peut être questionnée il se maintient, au moins, comme Idée de l'Idéal conjugal chez nos contemporains et comme moyen de rester ensemble, *a priori* sans limite de temps, sous l'égide du principe d'indissolubilité. La sexualité comporte une dimension reproductive évidente, si l'on adopte une vision hétérocentrée, permettant la perpétuation de l'espèce, plus spécifiquement de la lignée. La dimension charnelle, de plaisir y est également valorisée. De nos jours, sexualité et relation de couple sont intrinsèquement liées sous le joug de la jouissance bien qu'il ne s'agisse pourtant pas d'une fin en soi. Notons que le couple est plus que jamais déterminé par le sexe à visée non reproductive. De fait, il est à la fois son origine, son ciment et son obstacle. Enfin, la sexualité peut, parfois, être décorrélée de rapports sexuels, suggérant que l'érotisme ou des gestes tendres voire le pacte d'absence de sexualité, sont à entendre comme des manifestations compensatoires de celle-ci.

En clôture de ce chapitre, je rappellerai que j'ai tenté de définir le couple en m'appuyant sur trois invariants. Chacun fut développé afin qu'émerge notre définition ne conservant que la substance vive de mes propositions. Cet effort de définition était important afin de proposer une typologisation du couple dans son rapport à l'exclusivité. Procéder à une classification des modèles de couple demande de délimiter, rendre lisible et dicible l'objet de cette classification : le couple. La typologisation à venir me sera d'une aide précieuse pour la suite car je pourrai explorer les manières dont telle ou telle configuration coupale éprouve son rapport à l'exclusivité et son inverse. Ce sera le moyen de faire discuter tel ou tel modèle coupal par rapport à tel autre afin d'avoir un véritablement représentation des caractéristiques de chacun d'eux.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Typologie du couple dans son rapport à l'exclusivité

De nouveaux modèles relationnels émergent avec les mouvements LGBTQIA+ – polyamorie par exemple – ; le *casual sex* (Illouz, *op. cit.*) – comme l'aventure d'un soir - ; les nouveaux régimes d'union des dernières décennies – tel que le Pacs – ; voire avec l'effritement des anciennes forces instituées du couple – à l'instar du mariage. Ces mutations s'adressent à nous autres praticiens et/ou chercheurs des sciences humaines avec ces questions : qu'en est-il de l'exclusivité affective et sexuelle dans le couple d'aujourd'hui ? Quelle place occupent-elles ? Est-ce que le couple est, par définition, destiné à la fidélité réciproque et l'indissolubilité des liens ? Peut-on le penser différemment en reconfigurant les normes, valeurs et principes le gouvernant depuis des siècles ? Si oui, qu'est-ce que les nouvelles modalités de couple, par comparaison avec le modèle traditionnel, nous enseignent ? Comment s'organise la dynamique du lien, notamment intersubjectif, au sein des nouveaux modèles relationnels ? Quels idéaux les soutiennent ? Quelles résistances émergent ? Enfin, quelles sont les caractéristiques fondamentales de ces différents types de couple en termes d'économie psychique ?

Pour appréhender ces questions, il m'a semblé fondamental de dresser une typologie des couples en rapport avec la manière dont la norme d'exclusivité affective et sexuelle y est appréhendée et de classifier les modèles relationnels qui s'y adjoignent : couple traditionnel, libre, polyamoureux, libertin, relation apatride.

Pour commencer nous réaliserons une typologie du couple dans son rapport à l'externalisation de sa relation. Ensuite, nous explorerons les spécificités des configurations coupales en découlant. Enfin, en dernier lieu, nous associerons les différents types de couple – exclusif et non exclusif – à la configuration relationnelle qui lui sied.

En préambule, je soulignerai qu'il me semble pertinent d'envisager les variétés des liens coupaux à travers le prisme de la typologisation. Il s'agit de la « science de l'analyse et de la description des formes typiques d'une réalité complexe, permettant la classification » (CNRTL). La typologisation implique donc une classification permettant ensuite une étude des types de couple du point de vue de leurs dispositions à externaliser ou non leur relation à un ou des tiers. Aussi, cette typologie permettra d'identifier les effets qu'a le degré d'externalisation dans le couple sur son économie psychique.

Pour rappel, la sexualité renvoie, entre autres, à la manière dont l'érotisme, l'acte sexuel, la psychogénéralité, les fantasmes et la pulsionnalité sont appréhendés et soutenus dans le couple en fonction de la configuration relationnelle qu'il privilégie – par exemple le polyamour. L'affectivité, elle, renvoie à la façon dont les affects, alliances, pensées, mécanismes de défense si ce n'est l'ensemble des processus psychiques, tels que les effets identificatoires et/ou projectifs, sont mobilisés dans le couple, qu'il soit exclusif ou non. Concentrons-nous à présent sur la dimension concrète de la thèse : « Qu'entendrons-nous par « type » de couple ? »

4.1. Le type exclusif et non exclusif

Le *type* renvoie à la façon dont l'exclusivité affectivo-sexuelle est considérée par l'Objet-couple. Dans un effort de typologisation, je considérerai que le couple l'envisage sous deux formes : exclusive et non exclusive. Décrivons les caractéristiques de ces deux types de couple.

- *Le couple exclusif* : repose sur une relation monogamique. C'est-à-dire que les Sujets du couple ont un partenaire sexuel et une relation affective unique soit exclusive. Ils ne partagent, en principe, pas le partenaire avec une tierce personne sur ces plans-ci. J'utilise les termes « en principe » puisqu'il peut exister des configurations où le(s) partenaire(s) entretiennent ou comptent entretenir une relation adultérine qui remet en cause le principe d'exclusivité. Néanmoins celui-ci a comme caractéristique d'être caché, non-officiel, secret. Il s'agit finalement d'une transgression du contrat d'exclusivité – la Partie 4 se centrera à ce titre sur la « non-exclusivité transgressive ».
- *Le couple non exclusif* : repose sur une relation coupale plurielle. C'est-à-dire que les Sujets l'habitant peuvent avoir plusieurs partenaires sexuels et/ou plusieurs relations sentimentales en simultanées sans que cela soit une transgression du devoir de fidélité ; c'est-à-dire que cette non-exclusivité est éthique – cf. Partie 5. En fonction du modèle de couple – polyamorie, couple libre, par exemple – le seuil de tolérance de l'externalisation relationnelle évoluera. L'autorisation est uniquement sexuelle chez les uns – couple libre et aventure d'un soir –, uniquement affective chez d'autres – polyamour asexuel –, dans une alternance ou simultanée chez les derniers – polyamour. Quoi qu'il en soit, le contrat établi entre les partenaires est souvent (re)connu d'eux et relativement consentit.

	Dimension affective	Dimension sexuelle	Vision d'une relation sur le long terme avec le partenaire
Couple exclusif	Généralement présente	Généralement présente (sauf cas de l'asexualité)	Généralement présente
Couple non exclusif	Présente ou absente en fonction du modèle de la relation	Présente ou absente en fonction du modèle de la relation (sauf cas de l'asexualité)	Présente le plus souvent avec le partenaire primaire – polyamour et couple libre – et parfois avec les secondaires – polyamour. Absente dans le cadre d'une relation d'un soir

Fig. 4. Tableau récapitulatif des différentes caractéristiques des types de couple

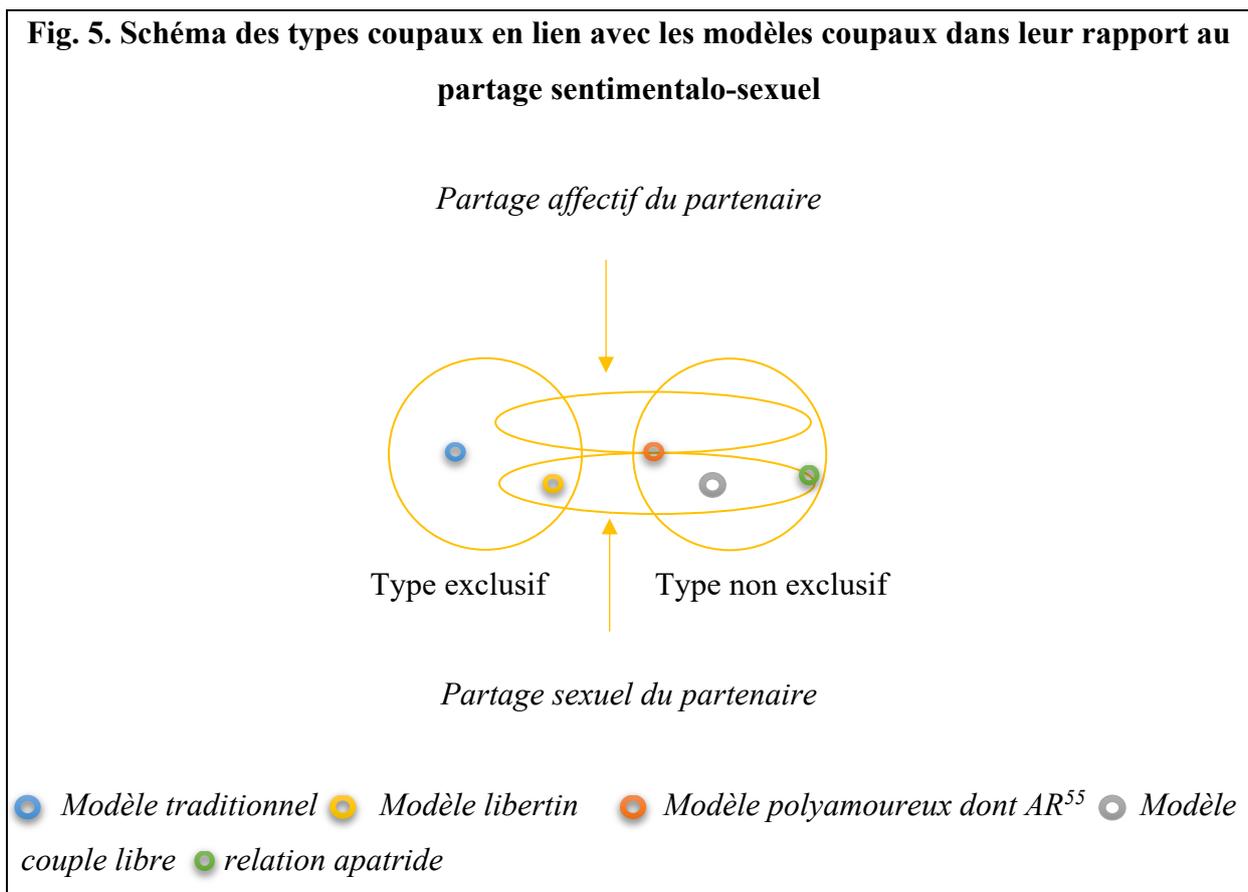
Notre typologie en construction étant amorcée, tentons d'aller plus loin. Ceci puisqu'il existe, en fonction de chaque *type* de couple, des modalités particulières pour « faire couple ». C'est-à-dire une façon précise d'apprécier l'exclusivité sexuelle et/ou affective en fonction du type de couple qu'on privilégie. Celle-ci déterminera, spécifiera et, quelque part, donnera un sentiment d'identité à l'Objet-couple ; voyons en quoi.

4.2. Les configurations des modèles relationnels selon le type de couple

Par « modèle de couple » nous entendons un « schème de référence et modèle de conduite [dans le champ de la coupalité ici], basé sur la culture admise, établie dans une société et qui est acquise quasi spontanément par chacun des membres qui y vivent » (Alain Birou, 1966). Le *modèle coupal* caractérise encore davantage la dynamique de la relation que le « type de couple » – exclusif, non exclusif. En ce sens où des normes spécifiques, voire des incorporats (Rouchy, *op. cit.*), relativement partagées par celles et ceux qui adhèrent au modèle en question suivent. Cela organise la dynamique de couple. Les modèles que nous allons présenter sont des configurations relationnelles qui spécifient davantage nos deux ensembles généraux que sont

le couple de type exclusif et non exclusif⁵³. Autrement dit, notre typologie classifera cinq modèles – le couple traditionnel, libertin, libre, polyamoureux et apatride⁵⁴ – étant réciproquement réparti en deux groupes : celui des couples exclusifs et celui des non exclusifs.

Nous allons à présent décrire chaque modèle mais avant cela voici ci-dessous un schéma illustrant la manière dont chacun d’eux se positionne face aux deux grands ensembles que sont le couple exclusif et non exclusif.



⁵³ Nous proposerons un tableau récapitulatif en fin de chapitre qui résumera l’ensemble des données que nous allons présenter.

⁵⁴ Cet effort de typologisation du groupe humain particulier qu’est le couple n’est pas sans rappeler le travail de classification des groupes restreints d’Anzieu et Martin (1968) ou encore, de manière plus contemporaine, les six configurations organisationnelles d’Henry Mintzberg (1999).

⁵⁵ Anarchiste Relationnel, nous y reviendrons partie « 3.1.2. ».

4.2.1. Le modèle traditionnel

Ce terme de « traditionnel » est à prendre dans son acception contemporaine. Comme la Partie 3 à venir le démontrera, le couple d'aujourd'hui n'est plus nécessairement institutionnalisé par le mariage. Autrement dit, il « n'est plus garanti par les institutions » (Smadja, *op. cit.*, p. 25). Ledit modèle traditionnel, dans cette recherche, concernera l'ensemble des couples monogames, c'est-à-dire engagés dans un type relationnel exclusif, tant sur le plan sexuel qu'affectif. Autrement dit, le lien conjugal implique qu'aucun des partenaires ne doit entretenir des rapports sentimentalo-sexuels avec un tiers-amant. L'alliance conjugale repose sur un contrat régi par deux principes fondamentaux : 1) la fidélité réciproque ; 2) l'indissolubilité du lien. C'est-à-dire qu'ils s'engagent avec le projet de rester ensemble, en principe, sur du long terme. Ce modèle, majoritaire en France, est hérité, en partie, de notre ancrage judéo-chrétien – nous étendrons cette considération au chapitre 5.

4.2.2. Le modèle libertin

Ce modèle de relation n'est pas nouveau. Ses débuts remontent au début du XVII^e siècle. Sans doute en 1620 dans l'aristocratie. C'est davantage une révolte contre l'ordre ecclésiastique, où les libertins : « cherchent le scandale, se moquent des prédicateurs, affectent de ne pas observer la règle du jeûne et de l'abstinence, chantent dans les cabarets des couplets impies et obscènes » relatent Robert Abirached et Antoine Adam⁵⁶. Désormais, nous sommes loin de ces revendications.

Notons que le libertinage contemporain est régulièrement encadré dans des espaces qui lui sont dédiés. Comme le souligne Moreau : « aujourd'hui perdurent les clubs ou saunas libertins, qui coexistent avec les sites libertins nombreux permettant de rencontrer d'autres couples à domicile » (*op. cit.*, p. 50).

À présent, demandons-nous : « Qu'entendons-nous par libertinage ? »

⁵⁶ ABIRACHED, R & ADAM, A. LIBERTINS, *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/libertins/>. Consulté le 02 février 2023.

4.2.2.1. Le modèle libertin en quelques mots

Le libertinage se présente comme un moyen d'externaliser sa sexualité conjugale monogamique momentanément auprès d'autres couples le désirant également. Le libertinage n'est, cependant, pas du polyamour car la dimension affective n'est pas convoquée avec le couple auprès duquel les partenaires partagent leur intimité comme le précise la sexologue Moreau : « en général, les « libertins » mettent la frontière de ce qui est permis ou non à l'endroit du sentiment. S'il ne s'agit que de sexe, ou presque, cela rentre dans le contrat, s'il s'agit de développer des sentiments amoureux, on n'y est plus » (*op. cit.*, p. 50-51). En ce sens, le modèle libertin est afféré à l'ensemble « couple de type exclusif » pour la plupart mais des éléments de cet ensemble relèvent du type « non exclusif ». Autrement dit, le rapport que le couple entretient envers le type coupal est exclusif. Pour autant, la manière de traiter l'exclusivité contient des caractéristiques similaires à celles présentes dans l'ensemble non exclusif. Cela témoigne qu'une caractéristique à l'instar du partage sexuel du partenaire peut être un élément appartenant aussi bien à l'ensemble du type exclusif que non exclusive – cela sera largement étayé dans le chapitre 7. Simplement, ce qui spécifiera ce type coupal reste le vécu de cette externalisation ; la manière dont se le représente le couple. Cela est aussi vrai chez les couples traditionnels où l'adultère est prohibé mais, pourtant, fréquemment pratiqué sans remettre en cause le contrat d'exclusivité coupale. Chez les libertins, *la non-exclusivité est considérée comme une transgression sexuelle partagée du devoir de fidélité* ; c'est en ce sens qu'ils se considèrent comme des couples exclusifs.

4.2.2.2. Les différentes configurations libertines

Le libertinage peut prendre différentes formes pouvant se superposer. Les plus fréquentes sont :

- *Les « côte-à-côtistes »* : un couple entretient un rapport sexuel à proximité d'un autre couple faisant de même mais ils ne se touchent pas : « il n'y a pas de pénétration sexuelle hors couple » (Daniel Welzer-Lang, 2018, p. 132). « La pratique du côte-à-côtisme vient nourrir, voire combler certains fantasmes. En faisant l'amour en présence de personnes qui pratiquent le même genre d'activité, l'un ou l'autre des partenaires réalise son

fantasme de s'exhiber au regard des autres, dans une activité généralement plus intime » (Henri Michaud, 2013)⁵⁷ ;

- *Le « mélangisme »* : le couple entretient des relations érotiques avec d'autres mais sans pénétrations via les organes génitaux. Sera privilégié des préliminaires : caresses, cunnilingus, masturbations, fellations, pénétrations digitales (Mimouni, 2021)⁵⁸ ;
- *Les « candaulistes »* : où l'un ou les partenaires jouissent en regardant, ou en sachant, que leur moitié pratique une activité sexuelle avec un autre. Cela convoque puissamment les tendances voyeuristes et exhibitionnistes étant pour l'occasion le pivot de l'excitation érotique. D'après Celya Herbin, le candaulisme vient nous dire en creux : « il faut toujours s'y mettre à plusieurs pour assurer la jouissance de l'Autre » (2018, p. 51). Plus généralement sur la transgression sexuelle elle « est ce qui est précisément jouissif pour contrer la morosité et l'ennui du sexe » souligne Gratton (2016, p. 15).
- *Les « échangistes » ou « sigisbées »* : les personnes échangent leurs partenaires momentanément, avec ou sans pénétrations. C'est une ouverture au tiers mais contrôlée. « Les enquêtes montrent que les échangistes sont des couples non seulement fidèles, mais attachés à l'idée de fidélité dans la vie ordinaire. Pour maintenir cet idéal de fidélité, ils préfèrent organiser et décident communément les temps d'infidélité pour en avoir la maîtrise » (Chaumier, *op. cit.*, p. 199). Cela évite que les partenaires développent un lien trop privilégié avec l'amant : « Il permet de sauvegarder l'idéal fusionnel en refusant ses impasses » (*ibid.*).

Si l'échangisme est fréquemment associé aux Sigisbées Vénitien c'est parce qu'il en adopte les caractéristiques. Les bourgeois relativement âgés de Venise s'unissaient régulièrement à des jeunes femmes desquelles ils redoutaient qu'elles badinent avec des hommes plus affriolants et fringants qu'eux. Se développa alors la pratique des sigisbées – un échangisme archaïque, en somme – où le sigisbée habitait dans le même immeuble que le couple. L'époux avait *de facto* une relative certitude que sa jeune épouse entretenait des relations charnelles qu'avec un seul autre homme.

⁵⁷ « Le côte-à-côtisme ». (2013/09/24). In. *Noovomoi*. <https://www.noovomoi.ca/vivre/sexualite/article.le-cote-a-cotisme.1.1325863.html>. Henri Michaud. Consulté le 18/07/2024.

⁵⁸ « Le mélangisme, c'est quoi ? ». (2021/12/20). In. *Cosmopolitan*. <https://www.cosmopolitan.fr/le-melangisme-c-est-quoi,2037676.asp>. Sabine Mimouni. Consulté le 12/07/2024.

À regret, je tiens à préciser que je ne procéderai pas à une exploration approfondie des ressorts psychiques que ces différentes pratiques libertines convoquent. Je justifierai ce choix par le fait que ce modèle coupal sera sous représenté dans cette thèse – notamment par manque de matériel clinique. Le modèle polyamoureux et le modèle couple libre seront davantage mis à l’honneur. À ce titre, la question qui se pose à nous demeure : « Qu’entendrons-nous par polyamour ? »

4.2.3. Le polyamour ou polyamorie/poli amori

En guise de préambule, voici une définition proposée par le groupe Facebook « *Polyamour* » comptant le plus d’abonnés polyamoureux en France :

« Polyamour » est une traduction du néologisme anglais polyamory, présent dans le Oxford English Dictionary. Polyamorie est une autre traduction possible du même terme. C’est un choix de vie relationnelle, celui de prendre et offrir la liberté de vivre.

Pulsieurs rencontres ou relations dont le d[e]gré d’intimité et d’implication dépend de chacun·e.

Avec l’information et le consentement du/de la/des partenaire·s concerné·e·s,
Sous condition que tou·te·s puissent bénéficier de cette même liberté.

Le terme vient du grec et du latin « plusieurs amours ». Il est donc synonyme de : « amours plurielles, amours multiples, amours libres. Le polyamour comprend ‘amours » au sens le plus large, c’est-à-dire un éventail de possibilités : relations amoureuses classiques, relations asexuelles, relations aromantiques, en passant par toutes les nuances imaginables dans les rapports intimes et affectifs, incluant ou non du sexe. Autrement dit, le polyamour ne prescrit pas le contenu des relations, seulement que chacun·e peut en vivre plus d’une et le fait sans mentir, ni le faire subir par les⁵⁹ partenaires »⁶⁰.

⁵⁹ Sans doute voulaient-ils dire « aux » que « les ».

⁶⁰ Définition extrait de la description de la page Facebook « Polyamour » : <https://m.facebook.com/groups/polyamour/> (Consulté le 19 janvier 2023). N’ayant aucun espace institué j’ai choisi d’utiliser cette définition extrait de Facebook car, nous le verrons, c’est via ce groupe-ci que j’ai pu intégrer la communauté durant ma recherche.

Cette définition, d'ores et déjà bien étayée, peut être commentée et complétée par des éléments procédant de mes expériences cliniques auprès de la communauté – groupe de parole, « Café Poly » et psychothérapies individuelles ou des couples pratiquant le polyamour. Ainsi, je souhaite ajouter quelques éléments étant absents dans la définition de la page *Facebook* « *Polyamour* ». À la page suivante, le lecteur trouvera une définition quant à ce modèle relationnel.

Le polyamour, ou polyamorie, est une modalité relationnelle offrant la *possibilité* d'avoir des relations plurielles, simultanément ou non. Relations qui se doivent d'être *éthiques* et *consensuelles*. La polyamorie peut reposer sur une *relation socle* ou non, impliquer un *partenaire primaire* et des *secondaires* ou non – citons le cas de l'*anarchie relationnelle*.

Afin d'être le plus clair possible je propose de revenir sur les termes en *italique* afin d'explicitier ce qu'ils recouvrent. Le cas clinique annexe 3, lui, présente une illustration paradigmatique de ce schéma relationnel.

4.2.3.1. « Possibilité »

Suppose qu'un Sujet peut se dire polyamoureux en ayant plusieurs relations simultanées ou non. Il peut très bien se considérer comme polyamoureux même s'il n'a qu'une relation – tel qu'un couple traditionnel –, aucune relation – comme un célibataire que la communauté nomme « solo poly » – ou s'il oscille entre monogamie et polyamorie – il sera alors qualifié d'« ambiamoureux ». Être polyamoureux est à entendre comme une revendication identitaire(-narcissique) – nous y reviendrons dans la Partie 5.

L'essentiel est dans ce qui suit : ces relations plurielles ne sont pas obligatoirement sexuelles et/ou amoureuses – d'où l'ambiguïté avec poly « amour »⁶¹. Effectivement le Sujet peut être polyamoureux en étant *aromantique* – c'est-à-dire en n'éprouvant pas de sentiments pour autrui –, *orchidromantique* – en désirant ne pas ressentir de sentiments pour son ou ses partenaire(s). La journaliste Françoise Simpère, pionnière de la polyamorie en France, l'explique avec

⁶¹ Pourquoi ne pas avoir choisi des unités lexicales désignant avec plus de justesse cette modalité, comme « polyamourosexuel » se formant par la combinaison des morphèmes poly-amour-ou-sexuelle ? peut-on s'interroger. Une ébauche de réponse se trouvera dans la partie suivante.

clarté lors d'un entretien : « Le polyamour, c'est inventer ses propres valeurs d'amour » (C. Herzog, 2018). Pareillement, le Sujet peut être *asexuel* – ne pas éprouver de désir sexuel et/ou ne pas pratiquer d'activités sexuelles – ou *orichidsexuel* – ne pas vouloir ressentir de désir sexuel dans sa/ses relation(s). La polyamorie, c'est inventer ses propres valeurs sexuelles.

En somme, ce ne serait pas la manière dont la personne vie son rapport à l'exclusivité qui déterminerait si elle est polyamoureuse ou non. Cela relèverait plutôt d'un choix intime et personnel : elle est membre de la communauté uniquement si elle, *et seulement elle*, se considère comme telle.

4.2.3.2. « Éthique » et « consensuel »

Ladite dimension éthique implique que tous les protagonistes de la *polycule*⁶² sont informés qu'ils s'engagent dans une relation plurielle et sont informés de l'existence de l'ensemble des membres de cette « polycule ». Mais ce qui compte n'est pas seulement de le savoir, il est fondamental que tous les acteurs de la polycule soient d'accord, qu'ils acceptent, ce modèle pluriel et les autres partenaires – c'est la dimension consensuelle. Ainsi des relations plurielles *imposées* à un partenaire sont, certes, plurielles par définition mais ne sont pas éthiques ni consensuelles. De fait elles ne peuvent être considérées comme appartenant au modèle polyamoureux. En guise d'exemple, l'adultère monogame a des relations plurielles mais n'est ni éthique, ni consensuel pour la communauté, car l'adultérin n'a souvent pas informé son/sa partenaire de l'existence de son amant(e). Pareillement, son/sa partenaire n'a pas accepté cette pluralité relationnelle mais la subit. Il en est de même concernant l'amant(e) qui vit, régulièrement, cette relation dans l'ombre d'une relation première.

Notons que dans la polyamorie les membres de la polycule sont informés de l'existence des autres mais ne sont pas nécessairement en lien les uns envers les autres. Si les membres de la polycule ne se fréquentent aucunement, indépendamment du partenaire au centre de ce réseau, ils parleront de « polyamour parallèle ». En revanche, ils parleront de « kitchen table » lorsque les membres de la polycule se rencontrent pour faire des points ou des activités ensemble. Il est intéressant de noter que cette formule de « kitchen table » n'est pas anodine dans la communauté. Comme notre socio-historisation le précisera – chapitre 5 – les fondateurs de la « polyamory », qui formaient tous les quatre une polycule, auraient élaboré ce terme autour de la table de la cuisine d'un de ces membres. Du moins, c'est ce que le mythe raconte !

⁶² Ce terme dérivé du terme « molécule » veut dire : le groupe de personne que fréquente un Sujet polyamoureux.

4.2.3.3. « Couple primaire », « Relation socle » (RS), « partenaire primaire » (PP), « partenaire secondaire » (PS)

Souvent les polyamoureux ont une – parfois plusieurs – relation(s) principale(s) qu'ils nomment « relation(s) socle(s) » (« RS »). C'est la ou les relation(s) qu'ils privilégient par rapport aux autres. Le(s) partenaire(s) de cette relation sera ou seront le(s) « partenaire(s) primaire(s) » (« PP »). Les partenaires secondaires (« PS ») sont « ceux que vous aimez mais avec lesquels vous ne vivez pas » nous disent Easton et Hardy (*op. cit.*, p. 86). Dans les faits, cela est relatif car certains polyamoureux ont des PS, avec lesquels ils vivent, parfois épisodiquement, pour autant ils privilégieront toujours leur(s) PP. Cela laisse entendre que, hiérarchiquement, le Sujet subordonne son/ses PS au(x) PP s'envisageant rarement au pluriel – sauf dans le cas d'un troupe, soit trois personnes en concubinage.

Il existe, néanmoins, une variante à ce modèle polyamoureux hiérarchique majoritaire, ce qu'il nomme l'Anarchie Relationnelle – « AR ». Cela reste de la polyamorie pour la communauté mais serait un sous-modèle alternatif. De fait, il n'est pas défini clairement. Aucune définition ne fait l'unanimité à son sujet au sein de la communauté quand bien même certaines figures de la communauté s'y seraient essayées. Je pense notamment à Easton et Hardy qui ont défini l'AR comme un « style de relation dans lequel les participants choisissent de ne pas hiérarchiser les relations de la plus importante à la moins importante, et qui repose sur le moins d'accord possible » (*op. cit.*, p. 339). En appui sur cette proposition et en référence aux témoignages que j'ai recueillis, voici une modeste proposition de ma part :

L'anarchie relationnelle suppose une absence totale de hiérarchie entre tous les partenaires. Il n'y a ni partenaire(s) primaire(s), ni secondaire(s), ni relation(s) socle(s). Chaque partenaire est au même niveau, aucune relation n'a à être mise en balance avec une autre. Au sein de la relation, il n'existe que peu voire aucune règle enserrant le cadre des modalités d'externalisation relationnelle.

Quelque part l'AR est une forme d'« a-couple » où le Sujet a plusieurs relations simultanées sans en catégoriser aucune derrière le terme de couple. Nous pourrions dire qu'il y a un point d'achoppement avec le *casual sex* – que nous développerons prochainement – à la différence près que la dimension affective a pleinement sa place dans l'AR. Afin de saisir la nuance entre ces deux modèles, AR et *casual sex*, la partie à venir pourrait s'avérer riche d'enseignement.

4.2.4. Le modèle *casual sex* ou apatride : des plans culs aux *sex friends*

Le *casual sex* englobe lesdits « plans culs » et « sex friends ». Le *casual sex* est à entendre comme « une sexualité occasionnelle ou sans lendemain, entendu ici comme une forme de sexualité pure et dure, laquelle est légitimement distincte du sexe engagé dans une relation stable [...]. Le *casual sex* [...] a [...] évolué jusqu'à devenir une forme sociale distincte connue sous différentes appellations, comme « plan cul », *sex friend* ou « ami avec bénéfice » » résume Illouz (*op. cit.*, p. 90-91). C'est une relation où la dimension sexuelle prévaut et où l'amour est absent voire prohibé. Dans le *casual sex* il est important de distinguer plus précisément le « plan cul » du « sex friend » – qui sont des sous-modèles de la modalité principale *casual sex*. Les « plans-culs » et *sex friends* ne seront pas investis pareillement par les Sujets et impliquent une dynamique relationnelle différente. Voyons en quoi.

4.2.4.1. Approche métalinguistique du « plan cul »

Il s'agit d'une pratique relationnelle où l'enjeu principal est le rapport sexuel. Cependant, malgré la sémantique de la formule, le « plan "cul" » ne privilégie pas nécessairement une sexualité « rectumo-centrée ». Pourquoi utilise-t-on le lexème « cul » plutôt que « sexuel » lorsqu'on désigne ce modèle relationnel ? Yves Sarfati, professeur de psychiatrie et psychanalyste, s'est penché en 2018 sur une analyse éclairante de la question. Il avance trois voies explicatives que nous compléterons ci-après :

1) Le terme « cul » gomme l'orientation sexuelle et l'identité de genre – que l'on soit homo-, hétéro-, pan-, demi- ou bi-sexuel – chacun peut recourir à la pénétration anale – qu'il soit pénétré et/ou qu'il pénètre. L'expression « plan cul » in(tro)duit symboliquement une non-discrimination autant en termes de pratique qu'en termes de personne(s) avec la- ou les-quelles elle est réalisée.

2) L'anus est un « réceptacle contraceptif » souligne l'auteur (*ibid.*). Une pénétration anale est la *promesse anatomique* qu'aucune grossesse n'advient. Étant donné que le « plan cul » est une aventure sexuelle éphémère, cette sémantique se place au service de ce contre quoi ce sous-modèle relationnel se défend : un lien indéfectible et un potentiel attachement à terme. Effectivement, si parentalité il y a par suite d'un rapport cela *scelle* – sans mauvais jeu de mots – *le lien entre eux* et c'est bien de cela que le « plan cul » se protège.

3) Conséquence sans doute de la dimension non-procréatrice du rectum, la pratique anale s'inscrit dans ce que Freud désignait comme une « transgression anatomique » (1905). Seulement, dans le cas présent, cette « transgression » est valorisée car l'activité sexuelle a les avantages – le plaisir pouvant aller jusqu'à la jouissance – mais sans les désavantages – comme la grossesse. Le « cul » c'est une activité sexuelle exclusivement « récréative sans peur du lendemain. C'est peut-être d'abord cela un plan cul [...] : la garantie d'une sexualité *récréative non procréative* » résume Sarfati (*op. cit.*, p. 49).

Nous saisissons désormais la symbolique du terme « cul » mais qu'en est-il de celle de « plan » ? Elle peut être comprise qu'à partir du moment où nous l'appréhendons lexicographiquement. Soit le « plan » désigne une surface « uni, plat, sans inégalités de niveau, sans courbure » (CNRTL). Soit, au sens figuré, un « projet élaboré, comportant une suite ordonnée d'opérations, en vue de réaliser une action ou une série d'actions » (CNRTL).

Dans la première acceptation, on retrouve, métaphoriquement, l'idée d'une relation lisse, voire polissée, où le lien, notamment amoureux, n'a pas lieu d'évoluer en fonction des vicissitudes – des courbures – des sentiments puisqu'il ne prend pas en compte ces derniers.

Dans la seconde acceptation, il suppose une succession d'événements concourant à la réalisation d'un but précis : l'accomplissement d'un acte sexuel en l'occurrence.

Ainsi, le « plan cul », dans cette recherche, sera défini comme suit :

Le *plan cul* est un projet relationnel dont le périmètre est circonscrit à la sphère sexuelle. Laquelle est envisagée exclusivement dans sa dimension récréative et non-procréative. La dimension affective est, supposément, absente.

Au-delà de cette analyse métalinguistique, qu'en est-il concrètement de la dynamique du lien dans ce sous-modèle relationnel ?

4.2.4.2. Le « plan cul » dans son univers (r)elationnel

Cette sous-modalité n'implique aucunement la dimension affective *a priori*. Le « plan cul » s'oppose en tout point à ce que le philosophe Mèmeteau nomme le « maximalisme sexuel ». Soit le fait de considérer que toute aventure sexuelle doit être appréhendée « dans l'horizon d'un amour potentiel ». Les maximalistes sexuels considéreraient que « tout est tenu vers l'amour, vers la relation longue » (*ibid.*, p. 175). Dans le sous-modèle « plan cul », c'est tout l'inverse, il s'agit d'un *anti-maximalisme sexuel* dirons-nous.

Il n'en demeure pas moins que, d'après mon expérience clinique, un certain nombre de « plan-culs » finissent par former un couple à terme. Si c'est le cas, ils quittent alors cette sous-modalité relationnelle. Elle était alors un préambule à la transition de la relation vers un modèle impliquant de l'affectivité – polyamour, couple traditionnel, couple libre, libertin.

Nonobstant, lorsque cela n'est pas le cas, que la relation n'évolue pas vers un minimum d'affectivité, il est fréquent que la relation s'arrête après quelques mois. Les motifs sont nombreux mais les plus fréquents que j'ai rencontrés, en cabinet et au fil de mes entretiens non directifs, sont :

- a) L'un des deux protagonistes s'engage dans une relation de couple avec quelqu'un d'autre. Cela met fin à la relation – notamment si cette dernière est de type exclusif ;
- b) Les personnes ne trouvent plus d'intérêt à se voir au fil du temps car, indépendamment de la dimension sexuelle, elles ne partagent rien de substantiel – sur le plan intellectuel, culturel, émotionnel, etc. La relation meurt de sa belle mort pourrait-on dire ;
- c) Souvent l'un des deux Sujets de la modalité relationnelle « plan cul » développe des sentiments pour l'autre. Celui qui commence à s'éprendre du second provoque alors une dissymétrie dans la relation et, le plus régulièrement, cela conduit à la cessation de celle-ci. Le contrat n'est plus respecté dès lors qu'un projet à long terme ou de l'amour s'invite dans le lien.

Cela étant dit : « Comment différencier le « plan cul » du *sex friend* ? »

4.2.4.3. Le sex friend ou la dimension amicale du « plan cul »

Le *sex friend* est une personne avec laquelle le Sujet pratique également une activité sexuelle en priorité. Seulement, des liens amicaux – considérés comme non-amoureux – s’invitent dans la relation. C’est une réalité qui peut paraître contre-intuitive pour les plus orthodoxes comme le souligne Mèmeteau ayant consacré un livre à cette pratique : « associer sexe et amitié, ce paradoxe a suffi à faire grésiller pendant des millénaires les synapses des philosophes, qui ont préféré déclarer les deux comme étant irréconciliables. Et, pourtant, c’est exactement ce que l’on peut désormais décider de faire » (*op. cit.*, p. 186). Après tout, pourquoi pas, encore que...

L’amitié est fréquemment considérée comme un lien unique et indéfectible. Comme le couple ou la famille, ce champ relationnel a ses mythes et idéaux si ce n’est ses règles implicites – ou explicites – dont celle de l’*abstention sexuelle*. Il s’agit, au même titre que dans le champ de la famille, avec l’inceste, d’un interdit. L’amitié est un lien volontaire – à l’inverse de la famille mais en droite ligne du couple – et théoriquement, il ne suppose pas de désir sexuel pour l’autre – à l’inverse du couple mais en droite ligne de la famille. Il s’agit d’un champ relationnel intermédiaire entre la famille et le couple pourrions-nous dire.

Psychosociologiquement, on observe que ce « groupe-couple » (Ruffiot, *op. cit.*) que sont les *sex friends* – si tant est qu’on les envisage comme des couples – valorise la groupalité secondaire et non primaire. C’est d’ailleurs cette dernière qui est plébiscitée par les Sujets s’y inscrivant. Les théoriciens les plus orthodoxes de l’approche psychanalytique des groupes parleront probablement d’un rejet de la groupalité primaire (Rouchy, *op. cit.*) – et donc de l’hétéronomie (Castoriadis, *op. cit.*) –, soit d’un mouvement de *contre groupalité primaire*. Cela puisque le couple est un groupe d’appartenance secondaire qui tend à devenir primaire dès l’instant où il « fait famille » (Eiguer, *op. cit.*) – voir le chapitre 2 – là où le *sex friend* se cantonne à la première acceptation. La sous-modalité *sex friend* implique une forme de radicalisation du contrat narcissique secondaire, c’est-à-dire un pacte narcissique soit « une assignation immuable univoque ou mutuelle à un emplacement de parfaite coïncidence narcissique » (Kaës, *op. cit.*, p. 68).

Quoi qu’il en soit, ces élaborations nous amènent à cette question : « Est-ce que la sexualité peut véritablement trouver une place dans une relation reposant sur l’amitié ? » « Peut-on encore parler d’amitié ? » Inversement, « Quand l’amitié s’invite dans la sexualité, doit-on parler de couple ? »

Easton et Hardy, figures emblématiques du polyamour, auraient trouvé une réponse à ces questions.

« L'interdit touchant les relations sexuelles entre amis est une conséquence inévitable du principe selon lequel la seule raison acceptable de faire l'amour est de mener une relation monogame dans le cadre du mariage. Eh bien non ! Selon nous l'amitié est une excellente raison d'avoir une relation sexuelle, et le sexe est un moyen fabuleux de préserver l'amitié »

(*op. cit.*, p. 81).

N'ayant pas la prétention d'affirmer ou d'infirmer cette proposition nous nous placerons dans une logique « déconstructiviste » (Jacques Derrida, 1988) – cf. « glossaire » pour la définition. Disons qu'il est sans doute vain de « catégoriser » tel mot derrière tel champ (r)elationnel. Partons simplement du principe que sexe et amitié, lorsqu'ils sont envisagés sous le prisme du *sex friend*, sont l'assurance d'une « acceptation réciproque »⁶³ à se fréquenter – ce qui est fort crucial à l'époque du consentement – en confiance, sécurité, sans obligation sociale, famille, conjugale... Quelque part c'est, du moins idéologiquement, la promesse d'une relation centrée sur l'autonomie et la non-contrainte.

En guise de parenthèse, j'ai souhaité partager au lecteur une belle manière de résumer notre propos et de parler de ce lien qu'est l'amitié en annexe 11. J'ai ainsi emprunté un extrait du film *Five*⁶⁴ d'Igor Gotesman (2016).

En ce qui concerne les motifs de cessation de la sous-modalité *sex friend*, ils sont sensiblement identiques à ceux précédemment décrits dans la relation « plan cul ». Mis à part la dimension supposant une absence de connivence intellectuelle et/ou émotionnelle car elle est présente – d'où l'emploi de *friend* sans doute. En vérité la réelle subtilité entre le « plan cul » et le *sex friend* fut bien décrite par Memèteau. La relation *sex friend* implique qu'on se connaît, s'apprécie et se fréquente et que cela « devient la condition de la relation » (*op. cit.*, p. 10).

⁶³ Christakis, N. & Halatsis, P. (2007). L'amitié intersexe, ses clichés, ses subtilités. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 4, 187-199.

⁶⁴ Dans ce long-métrage, justement, la femme du groupe, Julia, se met en couple avec un membre du groupe amical, Vadim. Cela créera des tensions et, surtout, change la nature du lien interpersonnel entre eux. Même si Vadim et Julia sont toujours membres du groupe d'amis, l'évolution de leur lien suppose qu'il n'est plus amical mais coupal. De fait, dans le groupe, ils seront mis à une place différentes d'autrefois – ce qui serait intéressant à analyser avec une approche systémique.

Pour clôturer cette présentation du *sex friend*, je propose de m'appuyer sur les propos de Brice – Intermittent du spectacle de 30 ans reçu en entretiens non directifs de 2020 à 2022. Il tente de définir cette sous-modalité en la comparant au couple traditionnel et aux pratiques « plan-culs ».

Moi — *Pour toi le sexuel c'est central dans une relation casual ?*

Brice — Je trouve déjà que c'est central dans une relation de couple alors de plan-cul oui, ou *sex-friend* ! Moi je définirais comme ça : « plan cul ça m'emmerde », « les “sex-friends” ça m'intéresse ».

Moi — *La différence se situerait où ?*

Brice — Dans la relation tu as le « plan cul » c'est : on baise et tchao. Le « sex-friend » c'est : on est des amis avec... bénéfice on va dire. La différence n'est pas négligeable, il y a trois niveaux de relation on va dire : tu as le « plan cul » où tu baisses et ne fait que ça, tu as le « sex-friend » où tu as quand même une relation amicale en plus du cul, tu t'entends bien, tu peux te taquiner, aller boire un verre et tu as le troisième niveau, la relation de couple...

Moi — *Qui est ?*

Brice — Qui est tout ce qu'est le « sex-friend » avec les côtés chiants en plus. C'est-à-dire, le côté parfaitement obligatoire : « tiens ce week-end on va manger chez mes parents » ; « Oh non ce soir tu ne sors pas, moi je voulais qu'on se fasse un plateau-repas » ; « tiens donne-moi ton portable que je fouille pour voir si tu ne dragues pas une autre fille » [...]. Ce n'est pas obligatoire qu'une relation se passe comme ça mais c'est vraiment ce côté parfaitement exclusif et obligatoire parce que ça fait partie de la relation de couple, tu t'es engagé à faire des trucs chiants. On est en couple, donc il faut être exclusif. « Sex-friend » et « plan-cul » c'est le sexe qui vous lie. Dans le couple le sexe c'est ce qui sépare. Autant kiffer et baiser qu'être en couple, enfermé, et sans cul en plus⁶⁵.

⁶⁵ Le point de vue de Brice sur ces relations est relativement similaire aux autres personnes interrogées, voici pourquoi j'ai sélectionné ses propos — crus et authentiques.

4.2.4.4. Vers un langage commun : présentation des occasionnels du modèle apatride

Finale­ment, « plan cul » et « sex friend » sont des sous-modalités qui peuvent être définies comme des relations où les « partenaires » ont un lien dont la centration est principale­ment sexuelle et où l'amitié peut surgir mais non les sentiments amoureux – nous avons pré­senté ce qu'on entend par « amour » dans la sous-partie « 3.3 ». J'en profite pour dire que durant cette recherche je n'utiliserai plus le terme « partenaires » pour désigner les protagonistes d'une relation de ce modèle. Je lui pré­férerai celui d'« occasionnel ». Ceci, pour deux raisons.

Première­ment, afin de faciliter la lecture et ainsi d'éviter les malentendus, les incohérences ou incompréhensions lorsque je comparerai différents types/modèles relationnels entre eux.

Deuxième­ment, parce que le terme « partenaire » évoque une alliance avec un autre sur une potentielle longue période – ce qui n'est pas le cas ici. Aussi, « partenaire » est connoté au couple dans le langage courant à l'inverse d'occasionnel. « Occasionnel » évoque plutôt l'opportunité d'entreprendre quelque chose – une activité sexuelle en l'occurrence – sans que cela soit déterminé par un phénomène contingent.

J'ajouterai, enfin, que cette formule m'est apparue pour suite de l'écoute de la musique : « *J'ai trouvé ma place* » que nous devons à l'artiste Flynt. On peut y entendre :

« J'te parle pas d'une relation d'un samedi soir ou d'une semaine.

[Mais] de celui ou celle qu'on ne veut plus quitter d'une semaine.

Quand on se demande comment on faisait avant elle.

Quand on ne pense plus ni à ses ex ni à ses *occasionnelles* »

(2007, 0:51 – 1:01).

Par ailleurs, durant cette recherche, précisons que l'important n'est pas de différencier le *sex friend* du « plan-cul » mais d'identifier ce qu'ils supposent : la centration du lien se porte sur la dimension sexuelle qui est implicitement guidée par l'idéal de jouissance⁶⁶.

Rappelons également que « plan cul » et *sex friend* sont des sous-modèles du modèle principal qu'est le *casual sex*.

⁶⁶ Parenthèse s'il en est, cela rappelle quelque peu le constat houellebecquien où les ambitions de la vie amoureuse contemporaine se heurtent aux barrières de la solitude relationnelle laissant comme seule option au Sujet une vie sexuelle débridée et dérégulée où l'orgasme devient une obligation, une nécessité, une fin en soi à défaut d'être une alternative possible de l'excitation et de la rencontre véritable du désir – nous approfondirons cela.

Durant cette recherche, je propose de nommer ces relations appelées « casuels » en employant un autre terme, celui de « relation apatride ». Effectivement, je préfère ne pas employer un anglicisme pour diverses raisons mais deux sont principales.

Premièrement, « casual » n'est nullement monosémique ce qui n'apporte aucune consistance sémantique à son emploi.

Deuxièmement, au risque de paraître chauvin, utiliser cet anglicisme induit que « casual » et « sex » auraient une rigueur sémantique qui viendrait pallier un vide de notre lexique français pourtant plantureux (Valérie Saugera, 2017). Je préfère donc troquer le néologisme « casual sex » contre la néologie sémantique d'« apatride ». Cela puisque symboliquement elle suppose une analogie avec la situation du citoyen apatride qui me paraît signifiante. En effet, il s'agit d'une personne « sans-pays », pour reprendre la formule d'Hannah Arendt (1951), là où dans le couple il est sans lien électif. En ce sens, le Sujet d'une relation apatride est privé de son appartenance au monde de la coupalité ; là où le citoyen apatride est destitué de son appartenance du monde politique (*ibid.*). Ainsi, le modèle apatride, englobant le « plan cul » et le *sex-friend*⁶⁷, sera défini dans cette recherche comme suit.

Le modèle relationnel apatride suppose que les Sujets s'engagent dans un système hétérogame, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir plusieurs partenaires sexuels, simultanément ou non. Ils n'ont pas et ne souhaitent pas, *a priori*, entretenir une relation amoureuse avec ces derniers. Ils peuvent entretenir sur du plus ou moins long terme des activités sexuelles avec un même partenaire, que nous nommerons « un occasionnel », mais à la condition que la dimension affective ne vienne pas faire interférence dans le lien – hormis si elle est considérée comme amicale. Dès que des sentiments amoureux, donnant possiblement lieu à l'instauration d'une relation coupale, s'invitent, la relation s'arrête ou s'oriente vers un modèle relationnel revêtant un caractère coupal comme la polyamorie, le couple traditionnel, le couple libre ou le libertinage.

Intéressons-nous à une dernière modalité de couple du type non exclusif, ledit « couple libre ».

⁶⁷ Je maintiens, en outre, ce néologisme français – empreint de l'anglais – par cohérence clinique puisqu'il est employé par l'ensemble des personnes auprès desquelles j'ai réalisé mes investigations.

4.2.5. Le couple libre

Il se situe à la frontière du couple traditionnel, polyamoureux, libertin voire de la relation apatride. Il empreint des caractéristiques de chaque modèle tout en en rejetant d'autres. En revanche, typologiquement, nous pouvons clairement le situer comme un mode relationnel non exclusif. Essayons d'identifier ses caractéristiques.

Le couple libre suppose à l'instar d'un couple traditionnel, libertin ou polyamoureux non AR que les protagonistes ont un partenaire primaire (« PP » pour rappel). Là où il y a un achoppement avec la polyamorie reste que chaque PP du couple libre peut avoir des relations sexuelles avec des « secondaires » (PS), le plus souvent, en l'absence de la complicité du PP – à l'inverse du modèle libertin où les activités se font en binôme. Nous emploierons plutôt le terme « occasionnel » dans le couple libre pour qualifier ces partenaires périphériques – terme qu'on retrouve dans la relation apatride – car le lien avec ces derniers n'a pas vocation à s'inscrire dans le temps et, surtout, n'implique aucunement des sentiments amoureux ou affectifs. C'est ici la grande différence avec le polyamour supposant la possibilité de liens sentimentaux et/ou sexuels avec les PS. Dans le cadre du couple libre les rapports avec les occasionnels se limitent à la sphère sexuelle, à l'instar de la pratique « plan cul » et du modèle libertin. Ainsi, comment définir ce modèle à la frontière des autres ? Voici une proposition s'inspirant quelque peu de celle proposée dans le modèle polyamoureux.

Le couple libre suppose l'existence d'un partenaire principal (« PP ») avec lequel le Sujet entretient une relation sentimentalo-sexuelle. S'y adjoignent des « occasionnels » avec lesquels le Sujet a l'opportunité d'entretenir des activités sexuelles, généralement éphémères, où aucun sentiment affectif ne doit advenir. Ce modèle externalisé repose sur un cadre éthique et consensuel.

On retrouve à nouveau un lien avec le polyamour. Dans le couple libre les partenaires primaires sont d'accord pour que l'autre puisse entretenir des liaisons sexuelles – dimension éthique – et en sont, le plus souvent, avertis – dimension consensuelle. Il en est de même pour les occasionnels du PP qui sont informés de l'existence du partenaire principal. De même, les occasionnels consentent à ce que la relation se limite à la dimension sexuelle.

Le couple libre implique naturellement beaucoup de communication dans la relation sociale où le lien est enserré par un certain nombre de règles fixant les limites de l'externalisation. Voici quelques exemples : « les relations avec un occasionnel se limitent à une fois » ; « l'occasionnel ne doit pas appartenir à la constellation amicale de l'un ou de l'autre » ; « si des sentiments amoureux émergent avec un occasionnel il faut cesser immédiatement la relation avec celui-ci » ; « les relations avec l'occasionnel se limitent à une activité sexuelle, aucune activité extra-sexuelle n'est envisageable – restaurant, loisir, etc. ». Nous explorerons les subtilités de la vie intime du couple libre dans la Partie 5.

En guise d'ouverture, je propose deux questions à laquelle nous tenterons de répondre au fil de cette recherche : « En s'éloignant de la dimension affective, au profit d'une survalorisation de la dimension sexuelle qui délivre une forme de jouissance palpable et immédiate, contre quoi luttent l'apatride et le Sujet du couple libre fréquentant des occasionnels ? ». « En mettant en acte leur volonté qu'il y ait une absence de sentiment amoureux et en surinvestissant la jouissance — par extension, en étant porté par cet idéal — le Sujet n'affirme-t-il pas la phrase de Lacan : “ Quand on aime, il ne s'agit pas de sexuel ” (1973) ? »

Je proposerai désormais une conclusion de cette partie 2 synthétisant nos considérations et ouvrant sur la suivante.

En conclusion de la partie 2

Dans le chapitre 3, nous avons proposé une définition du couple contemporain en appui sur trois invariants – l'utilitarisme, l'affectivité et la sexualité – afin d'engager une typologisation de celui-ci en nous étayant sur une acception lisible de ses contours. À ce titre, que le lecteur m'excuse si je me suis plus qu'attendu épanché sur les invariants du faire couple. Je justifierai cette initiative de cette façon : il me fallait pour définir le couple – ce projet fort ambitieux – suffisamment de matière pour que le lecteur saisisse que ma démarche s'étaye sur une investigation épistémologique, théorique, méthodologique et clinique se voulant rigoureuse. À toutes fins utiles, je propose de redonner ici la définition, proposée en fin de chapitre 3, de ce que nous entendrons par couple.

Définition du couple contemporain français

Le couple est une modalité de relation nécessitant pour se constituer l'instauration d'un lien, exclusif ou non, et pour perdurer demande son maintien. Le lien est l'objet de la liaison comme le résultat de celle-ci. Ce qui solidifie, spécifie et détermine ce lien demeure : l'utilitarisme, l'affectivité et la sexualité.

L'utilitarisme renvoie à l'ensemble des moyens matériels, symboliques, historiques et socioculturels par lesquels les Sujets s'inscrivent dans le couple et dans l'environnement. Il possède donc une fonction sociale non négligeable.

Même si l'affectivité comme socle fondamental du couple peut être questionnée il se maintient, au moins, comme Idée de l'Idéal conjugal chez nos contemporains et comme moyen de rester ensemble, *a priori* sans limite de temps, sous l'égide du principe d'indissolubilité.

La sexualité comporte une dimension reproductive évidente, si l'on adopte une vision hétérocentrée, permettant la perpétuation de l'espèce, plus spécifiquement de la lignée. La dimension charnelle, de plaisir y est également valorisée. De nos jours, sexualité et relation de couple sont intrinsèquement liées sous le joug de la jouissance bien qu'il ne s'agisse pourtant pas d'une fin en soi. Notons que le couple est plus que jamais déterminé par le sexe à visée non reproductive. De fait, il est à la fois son origine, son ciment et son obstacle. Enfin, la sexualité peut, parfois, être décorrélé de rapports sexuels, suggérant que l'érotisme ou des gestes tendres voire le pacte d'absence de sexualité, sont à entendre comme des manifestations compensatoires de celle-ci.

Dans le second chapitre de cette Partie 2, nous avons dressé une typologie des couples quant à leur rapport à l'exclusivité – exclusif et non exclusif – et présenté les modèles coupaux qui en découlent : couple traditionnel, libre, libertin, polyamoureux et relations apatrides.

Afin d'amener davantage de clarté sur le lien entre type et modèles coupaux, voici un tableau récapitulatif, synthétisant notre proposition – le lecteur le trouvera également en annexe 8, s'il souhaite s'y référer lors de sa lecture future.

Type de couple	Modèle coupal	Variantes du modèle	Rapport au(x) Objet(s)	
Exclusif	Couple traditionnel	Aucune	Investissement sentimentalo-sexuel unique envers l'Objet électif	
	Couple libertin	Côte-à-côtisme	Investissement sexuel sans pénétration via les organes génitaux d'Objets extérieurs au couple en présence de l'Objet électif	Investissement sentimental unique envers l'Objet électif
		Mélangisme		
Échangisme et Candalisme	Investissement sexuel avec, parfois, pénétration génitale, d'Objets extérieurs au couple en présence de l'Objet électif			
Non exclusif	Couple polyamoureux	Polyamour hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité pour le Sujet d'investir affectivement et/ou sexuellement de multiples Objets - Investissement envers les partenaires secondaires subordonnées à celui du partenaire primaire 	
		Polyamour anarchiste relationnel	Possibilité pour le Sujet d'investir affectivement, amicalement et/ou sexuellement de multiples Objets, sans en prioriser aucun	

	Relation apatride	Plan cul	- Investissement sexuel de multiples Objets sans nécessairement en prioriser un - Absence de sentiments amoureux pour les Objets
		Sex friend	Investissement affectif (multiple ou non) d'Objets dans le registre de l'amicalité
	Couple libre	Aucune	- Investissement sentimental unique envers un Objet électif - Investissement sexuel d'Objets extérieurs au couple en l'absence de l'Objet électif, mais avec son consentement - Interdiction de développer des sentiments amoureux pour les occasionnels

Fig. 5. Tableau récapitulatif des typologies de couple

Maintenant que nous avons associé types et modèles coupaux, je souhaite interroger la place de la non-exclusivité coupale dans notre culture. Ainsi, dans la partie suivante j'engagerai une rétrospective socio-historique du couple dans son rapport à l'exclusivité. Cela nous permettra d'identifier sa configuration actuelle, en prenant en compte ses transformations passées. Cela ouvrira à la voie à une analyse de l'impact de l'effritement des méta-cadre référées aux institutions du couple sur l'émergence de conduites non exclusives dans notre civilisation. Nous postulons qu'un profil particulier de Sujet, le « pur-Sujet soïque » naît de cet affaiblissement des piliers séculaires du couple, comme le mariage et la famille, notamment. Pour l'heure, nous resterons discrets sur les caractéristiques psychiques comme sociaux de ce profil. En ce sens où notre exploration à venir vise à justement le décrire avec précision.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 3 - Le couple (non) exclusif dans la culture

Afin d'inscrire cette thèse dans son temps, nous procéderons au chapitre 5 de cette partie à une *socio-historisation* du couple (Antoine Savoye, 1988)⁶⁸. Nous entrelacerons donc l'histoire à la sociologie pour éclairer nos connaissances actuelles par l'étude du passé (2003). Nous considérons que notre lecture historique de la coupalité déterminera nos positions épistémologiques, façon de lire nos données cliniques et objets d'analyse. Plus en lien avec notre objet, ceci nous permettra d'obtenir une représentation un brin équivalente du couple au XIX^e siècle, eu égard à ses (r)évolutions envers l'exclusivité. Cela nous permettra aussi d'argumenter que le couple contemporain est une construction postmoderne. Nous serons amenés à postuler que le Sujet du couple d'aujourd'hui possède des caractéristiques spécifiques et inédites en ce qui concerne son économie psychique. À cet effet nous définirons le profil de ce Sujet ; profil que nous nommerons le *pur-Sujet soïque*. Nous postulerons que la non-exclusivité est pour lui une configuration relationnelle congruente avec ses aspirations, en particulier celle d'obtenir, via la sérialité relationnelle, un *comblement narcissique* (David, *op. cit.*), lui qui souffre de souffrances identitaires-narcissiques.

La dimension institutionnelle tiendra une place certaine dans cette partie, si bien que nous clarifierons chapitre 6 ce postulat : le couple n'est pas une institution mais un *champ* relationnel. Ce détour par la clinique des institutions permettra d'explorer les motifs ayant concouru à l'essor de « purs-Sujets soïques » dans la sphère du couple. Et soutiendra au chapitre 7 que ce Sujet, relativement émancipé de ses références à la précédence et à tout ancrage institutionnel, envisage ses relations (non-)exclusives à distance d'une prise en compte en soi de l'altérité radicale d'autrui. Nous soutiendrons alors que les sites de rencontre sont pour lui une alternative bienheureuse pour multiplier les rencontres d'Objets gratifiant son sentiment narcissique mais entravante dans sa capacité à rencontrer l'essentiel d'autrui. En somme, nous interrogerons si le contexte socioculturel actuel favorise l'émergence de conduites non exclusives et/ou si ce contexte s'adapte à une aspiration nouvelle du contemporain : celle de s'inscrire dans des relations externalisées.

⁶⁸ Savoye a participé à conceptualiser la socio-histoire comme discipline. Néanmoins la socio-histoire a émergé initialement avec le courant de la socio-analyse ou analyse institutionnelle portée par Lapassade et Lourau (1972).

5. La (non) exclusivité coupale à travers les époques

Les questions qui se posent à nous à ce stade demeurent : quelle histoire se cache derrière ce terme commun mais non moins vaste de couple ? En quoi la socio-historisation du couple peut-elle nous éclairer sur ses caractéristiques ? Comment la dynamique du lien intersubjective s'est-elle présentée au fil des époques ? Quels étaient ses enjeux ? Dans quelle mesure cette relation, souvent dyadique, conduit-elle à des processus de liaison psychique qui lui sont propres ? Et, surtout, comment l'exclusivité fut appréhendée par les partenaires au fil des époques ?

Afin de répondre à ces interrogations nous procéderons à une exploration chronologique des façons dont les Sujets se liaient à travers les époques. L'enjeu reste de saisir si le couple est une modalité de liaison ayant toujours existé et, si oui, sous quelle forme. C'est à la lumière du passé le plus ancien que nous pourrons saisir sa nomenclature contemporaine ainsi que sa fonction. Celle-ci porte la marque de son héritage dont nous allons explorer les traces.

L'organisation de chaque sous-partie historique à venir proposera une étude des types d'interactions qui liaient les Sujets du couple par rapport aux contraintes morales, spirituelles, politiques et institutionnelles. Cela permettra, en filigrane, de repérer la manière dont la sphère affective et utilitaire⁶⁹ est investie en fonction des périodes historiques. De plus, toutes les sous-parties à venir comporteront un développement relatif à la manière dont la dimension sexuelle est appréhendée par le couple en fonction des coercitions civilisationnelles.

⁶⁹ Prend en compte les aspects matériels et symboliques habitant la relation – bien, patrimoine, spiritualité, etc.

5.1. Préhistoire

Nous situerons historiquement la Préhistoire sur une période s'étendant de - 3 millions d'années à - 3 300 avant Jésus-Christ, date de la naissance de l'écriture en Mésopotamie.

5.1.1. Le fonctionnement affectivo-utilitariste du couple primitif

Les sciences humaines et les manuels d'histoire n'ont que peu d'informations sur les débuts des relations de couple même si les mythes anciens apportent quelques connaissances à ce sujet. Ils « regorgent de « premiers couples » triviaux des védiques Yama et Yamī, aux iraniques Mašya et Mašyānag, en passant par les Islandais Askar et Embla » (Jaan Puhvel, 1989, p. 284). Il y a aussi le couple biblique d'Adam et son sous-produit Ève⁷⁰. Couple iconique exclusif ? Cela reste à déterminer puisqu'une troisième femme habitait ce couple : Lilith.

« Selon certaines légendes juives, Lilith était la première femme d'Adam, issue de glaise et créée en même temps que lui. Elle se considérait comme l'égale d'Adam et refusait de se soumettre à lui. Au lit, elle rejetait la position du missionnaire. Mais Adam ne voulait rien entendre : c'était lui le chef, point final ». (Patricia Briel, 2007)

« Avant ces mythes, à l'époque des chasseurs-cueilleurs du paléolithique jusqu'aux bouleversements du néolithique, la femme et l'homme vivaient-ils en couple exclusif ? »

5.1.1.1. Le paléolithique

Avant l'essor de la sphère agricole, l'*Homo erectus*, notre plus lointain ancêtre, s'organisait probablement sur le modèle « gorille (Ryan et Jethá, 2021, p. 24) où le mâle dominant défendait son territoire sexuel – harem de femelles – des autres prétendants : le chef de clan devait les posséder toutes – l'humain reposerait, à l'origine, sur le modèle polygynique – ; l'accouplement revient au plus fort laissant les autres bien en reste. Ainsi, il n'est pas question de couple tel qu'entendu de nos jours et l'exclusivité serait relativement absente (*ibid.*).

⁷⁰ « Le couple formé par Adam et Ève est le premier modèle dont nous avons connaissance et cette relation a été marquée par le péché, la séduction et la désobéissance aux règles de Dieu » (Ruth Blay Levisky, 2005, p. 71).

Progressivement, avec l'essor des chasseurs-cueilleurs du paléolithique, le régime des relations humaines mute puisqu'il fait naître la collaboration dans la communauté, l'interdépendance et le partage : la hiérarchisation des tâches pour le bien commun. Homme et femme se fréquentaient sans doute mais surtout pour besogner. Ainsi, la dimension utilitaire prévalait.

En ce qui concerne la dimension intersubjective, la suprématie diligentait sans doute les rapports. Malgré ce que les théories évolutionnistes supposent, à savoir qu'une relative égalité existait entre hommes et femmes, le doute demeure en science sociale. Ceci pour deux raisons. *Premièrement*, les travaux sur la « division sexuelle du travail » (Morin, 1973, P. 71), où l'homme chassait – et parfois cueillait – et où la femme cueillait – mais ne chassait probablement pas –, suppose un rapprochement de l'homme et de la femme sous l'égide de l'autorité de l'un sur l'autre⁷¹.

Deuxièmement, en appui sur les travaux de Françoise Héritier (1996), nous supposons que même s'il n'est pas dit que les sociétés primitives de *chasseurs collecteurs* contemporaines s'organisent de la même manière que les chasseurs-cueilleurs archaïques, leur mode d'organisation comporte probablement des similitudes avec nos ancêtres – en ce qui concerne la structure des liens hiérarchiques homme/femme. Chez la plupart « la domination masculine prime »⁷².

En parallèle de ces activités propres à la survie du groupe où femmes et hommes se partageaient des tâches émergea, au paléolithique, ce que je nommerai le « couple archaïque ». Il se caractériserait, sur le plan intime, par un accès aux femmes plus communautaire : l'ensemble des hommes peuvent accéder à toutes les femmes. Ce n'est plus le privilège d'un seul. Peut-on, néanmoins, parler de couple non exclusif dans ces circonstances ? Ne serait-ce pas se précipiter dans le « syndrome des Pierrafeu » ? (Ryan et Jethá, *op. cit.*, p. 47) – consistant à projeter dans des époques révolues nos traits culturels contemporains. Afin d'éviter cet écueil, peut-être serait-il plus ajusté de parler de l'existence d'un « communisme sexuel primitif » comme le propose l'anthropologue Emmanuel Tood (2022, p. 15). Une fois encore, l'exclusivité ne semble pas être le corollaire du couple archaïque.

⁷¹ Pour de Beauvoir dès cette période « leur privilège biologique a permis aux mâles de s'affirmer seuls comme sujets souverains » (1949, p. 100).

⁷² Des contre-exemples existent comme chez les *Anaskapis* canadiens bénéficiant d'une « quasi-égalité » entre les genres, en passant par des groupes australiens et africains où l'égalité est absolue (Héritier, *op. cit.*, p. 215).

Concernant le mode de vie de ces communautés de chasseurs-cueilleurs, les anthropologues ne partagent pas le même avis sur la question des relations homme-femme.

Pour les uns « homme et femme avaient deux styles de vie bien distincts [...] formaient peut-être deux sociétés relativement séparées, se tolérant l'une l'autre » comme le relate la philosophe Élisabeth Badinter (1986, p. 36).

Pour les autres, en particulier depuis « *Histoire du mariage* » (1891) de l'anthropologue Edward Westermarck, une conclusion antagoniste a émergé. Elle admet l'existence de familles nucléaires primitives. Ce modèle serait « l'unité de base des sociétés de chasseurs-cueilleurs » (Todd, *op. cit.*, p. 15). À partir de là, la famille considérée comme une structure sociale le demeura tout au long de l'histoire de l'humanité (*ibid.*).

Bien que cela tombe sous le sens, précisons qu'il est peu probable que la dimension affective soit à l'origine du rapprochement des Sujets à cette époque. La dimension utilitariste – acquisition de biens matériels et survivance – prévalait sur ce choix.

5.1.1.2. Le néolithique

Il marque un virage dans l'histoire humaine avec l'apparition de l'agriculture. Les modes de relation changent considérablement : nous passons d'une logique de partage et de mutualisation à une logique d'exclusivité et de privatisation – on cueille dans son champ, pour soi. Cela affectera, entre autres choses, les relations sociales, familiales, sexuelles et spirituelles. Cela invite-t-il à l'émergence de couple davantage exclusif ?

Il prête à supposer que l'homme possédait plusieurs femmes, que les femmes étaient visitées par plusieurs hommes. Le néolithique ne serait donc pas à adjoindre à une logique d'exclusivité. Ces considérations restent, cependant, historiquement peut référencées. L'item suivant « la dimension sexuelle primitive » nous permettra sans doute d'y voir un peu plus clair sur le type de liens qu'hommes et femmes entretenaient. Pour l'heure, considérons que la dimension sexuelle était l'enjeu central du lien homme-femme parce qu'il permettait d'assurer la reproduction de l'espèce afin d'installer son pouvoir dans la communauté.

5.1.2. La dimension sexuelle chez le couple primitif

Chez nos ancêtres primitifs la théorie évolutionniste et les anthropologues suggèrent que la sexualité était au cœur des relations hommes-femmes mais quelle fonction occupait-elle ?

5.1.2.1. Les estimations croisées

La sexualité était sans doute essentiellement à visée reproductive et non affective ou organismique durant la préhistoire. Le récit classique de l'évolution de la sexualité repose sur l'idée que le mâle et la femelle procédaient à des estimations croisées (Helen Fisher, 1983 ; Sarah Blaffer Hrdy, 2009), quant aux prédispositions génétiques de l'un et l'autre si ce n'est à l'évaluation des ressources dont le partenaire disposait pour assurer la reproduction de l'espèce sans heurt. De fait, le choix de l'homme était prétendument déterminé par le jeunisme de sa partenaire – supposant une fertilité qualitative et une bonne santé pour accueillir des enfants sans épuiser ses ressources – il en irait de même pour celui de la femme même si les motifs divergent puisqu'elle attend de lui « de nombreuses années de procréation » et qu'il n'ait « pas d'enfants pour épuiser ses ressources [...] Il doit vouloir et pouvoir subvenir matériellement à ses besoins matériels (surtout pendant la grossesse et l'allaitement) et à ceux de leurs enfants » (Ryan et Jethá, *op. cit.*, p. 20). Ainsi, « si chacun répond aux critères de l'autre, ils forment [...] un lien de couple à long terme » (*ibid.*).

Ce postulat concernant l'évolution de la sexualité humaine suppose qu'une relation de couple existait dès le premier âge de l'humanité pour des motifs sexuels et reproducteurs, certes, mais dont l'organisation serait monogamique, exclusive... N'est-ce pas étrange que nous projetions sur nos ancêtres primitifs des modèles culturels si... occidentalisés ? La sexualité s'adjoindrait-elle, dès la Préhistoire, au principe d'exclusivité ? Si l'on poursuit le récit classique, la raison serait simple : si l'homme est non exclusif, la femme risque de voir ses ressources s'amoinrir ce qui menace sa progéniture et ses possibilités de reprocréer. Si la femme l'est, l'homme n'aura pas la certitude que son enfant est le sien car il n'a pas le « privilège exorbitant d'enfanter » (Héritier et Bacharan, 2011, p. 31). La suite de notre écrit le nuancera.

5.1.2.2. Le contrat sexuel

Pour justifier cette éventuelle monogamie archaïque, Helen Fisher, anthropologue, parle d'un « contrat sexuel » (1983). En contrepartie d'une sexualité unique et durable avec sa partenaire féminine l'homme offre bien, service et sécurité à sa femme. Ce contrat se transformerait au cours de l'histoire mais resterait inscrit dans le « patrimoine » du couple — durant la Préhistoire cela se matérialisait par le fait d'apporter de la nourriture, de proposer un abri à sa partenaire alors que durant le XIX^{ème} par exemple, cela passera par le fait de gagner de l'argent pour subvenir aux besoins du foyer. Le fond de ce contrat demeure de réunir les conditions favorisant la reproduction en vue d'obtenir le plus de descendants possible. Ainsi, cette théorie évolutionniste repose sur l'idée suivante : « une femme échange ses services sexuels contre l'accès à des ressources » (Ryan et Jethá, *op.cit.*, p. 67).

Cette théorie de Fischer est probable en ce qui concerne d'hypothétiques relations privilégiées entre deux membres de la communauté. Elle est moins crédible en ce qui concerne une exclusivité sexuelle concrète entre partenaires. Au mieux, nous pouvons postuler qu'une forme primitive d'extraconjugalité existait à la préhistoire (*ibid.*). À l'époque des chasseurs-cueilleurs c'est la communauté, le groupe qui prédominait. Une forme de partage sexuelle pouvait très bien exister à l'image de leur mode de cultivation, de répartition des tâches se voulant mutualiste et communautaire (*ibid.*).

Quoi qu'il en soit, cette approche anthropologique démontre que les hommes entretiennent un rapport quantitatif à la dimension sexuelle – recherche effrénée de multiples partenaires afin d'engendrer un maximum – tandis que celui des femmes serait qualitatif – trouver un homme ayant des ressources physiques et matérielles assurant procréation, sécurité et protection.

5.1.2.3. Une espèce hypersexuelle

À ce stade de l'évolution de l'espèce humaine la dimension de plaisir n'est probablement pas l'objet central conféré à la sexualité. Il n'en demeure pas moins qu'une forme d'excitation existe et est souhaitable pour la préservation de l'espèce. Chez l'homme elle serait constante, chez la femme, elle serait rythmée par le cycle d'ovulation. L'accouplement dépend donc de la fertilité de la femme. L'humain mâle est l'unique vertébré à ne pas pouvoir percevoir les signes que la femelle est en période d'ovulation.

« La grande majorité des autres mammifères femelles annoncent quand elles sont fertiles et ne sont manifestement pas intéressées par les rapports sexuels à d'autres moments. L'ovulation cachée serait une exception humaine » (*ibid.*).

Cette piste pose la question : « Pourquoi les femmes ont-elles alors des rapports sexuels en dehors de leur cycle ? » Mais, plus encore, elle permet d'ouvrir la voie à deux pistes interférentes expliquant les motifs pour lesquels l'humain accorde une si grande place à la quotidienneté d'une activité sexuelle au sein du couple – même aujourd'hui. La première est socio-anthropologique : notre espèce a appris – à force de coercition, d'éducation, d'ostracisme – à contrôler son excitation. Plus les époques ont avancé, plus des normes préventives furent érigées pour la réguler (Michael Balint, 1957). Dès lors, l'homme put pratiquer régulièrement une activité sexuelle, (non-)exclusive, car il sut dompter l'excitation s'y adjoignant. La seconde piste : notre espèce est sans doute, dès l'origine, « hypersexuelle » et donc plus susceptible d'être non exclusive (Ryan et Jethá, *op. cit.*).

En résumé, il ressort de cette époque que la sexualité était une préoccupation au sein de la communauté. Elle se présentait sans doute comme un enjeu de pouvoir et de domination. Elle était envisagée dans sa dimension procréative. La dimension affective, elle, était probablement sous-investie dans le rapprochement des Sujets, car elle ne revêtait pas d'intérêt social voire filial. Enfin, la dimension utilitariste, soit le fait de s'associer à autrui pour survivre, pour préserver ou augmenter son confort matériel si ce n'est pour s'élever socialement dans le clan, elle, est sans doute prégnante. Surtout envers la collecte de denrées pour le clan et la famille ou par rapport à l'acquisition de biens privés au néolithique permettant la survie de la « famille archaïque » (Todd, *op.cit.*). Cependant, l'exclusivité coupale durant la Préhistoire ne semble pas être légion, au contraire.

5.2. Antiquité

En Occident, nous situons l'Antiquité sur une période s'étendant de 3 300 ans avant Jésus-Christ, date où naîtrait l'écriture à 476, signant l'effondrement de l'Empire romain.

5.2.1. Le fonctionnement affectivo-utilitariste du couple antique

Dans la Grèce classique, l'exclusivité est loin d'être le corollaire du couple. En effet, l'homme pouvait posséder quelques femmes, pour bien des fonctions différentes. Hériter dans « *La plus belle histoire des femmes* » (*op. cit.*, p. 39) rappelle que le citoyen pouvait être en couple simultanément avec :

- *Une épouse* : bien que respectée, elle est cloîtrée dans le gynécée. C'est une femme avec laquelle la conjonction sexuelle n'est pratiquée que dans la perspective d'avoir un enfant... mâle bien entendu !
- *La concubine* : globalement il s'agit d'une domestique résidant dans le logis.
- *L'hétaïre* : bien que ce terme put prendre lexicographiquement parlant le sens de « femme vénale », en ce temps-là il n'en fût rien. Il s'agissait d'une femme instruite voire éduquée pouvant échanger avec les hommes sur les sujets divers mobilisant cette *intelligentsia*. À cela s'ajoute qu'elle entretient avec les hommes des liaisons sexuelles.
- *La prostituée* : sa compagnie était uniquement requise pour les plaisirs de la chair.

Ainsi, le couple n'avait rien de monogame durant la Grèce classique. En des termes triviaux, nous pourrions dire qu'il pratiquait un « polyamour archaïque ». Ce qui est à nuancer car la question de l'amour-conjugal est décorrélée de la coupalité. Ce qui prime en ce temps est davantage l'affectivité au sens d'« amitié » : « « la fidélité à l'ami jusqu'à la mort », était considérée dans le monde antique comme une vertu civique » (Alexandra Kollontai, 1923). Partant de là, il s'agissait plutôt d'une « relation apatride “sex-friend” archaïque ».

5.2.1.1. La non-exclusivité sexuelle chez les païens

Dans la société païenne, il est possible d'avoir des relations – sexuelles et affectives – avec différentes personnes, tant qu'elles appartenaient à la sphère du vivant – ceci jusqu'au Nouveau Testament. L'exclusivité du cœur et du corps est pour ainsi dire absente. La notion de couple à cette époque est davantage à entendre comme un lien entre deux personnes ayant des activités sexuelles et/ou parfois des intérêts communs – transmission de patrimoine, intérêt politique – pouvant conduire au mariage. Notons qu'avant le deuxième siècle, en Occident, il n'était pas légion de s'épouser, au contraire – et ce qu'importe la classe sociale des Sujets. Cela s'avérait nécessaire seulement dans certaines situations :

« Le mariage, quand on se mariait, répondait à un objectif privé : transmettre le patrimoine aux descendants [...] ou à des fils d'amis, et à une politique de caste : perpétuer la caste des citoyens. De plus, toutes les classes sociales ne pratiquaient pas le mariage. Si l'on n'avait pas de patrimoine à transmettre, il n'était pas nécessaire de se marier et, si l'on était esclave, il était impossible de se marier. On aurait tort d'imaginer que fréquent divorce et union libre sont les privilèges ou les vices des classes élevées [...]. L'instabilité des couples urbains semble avoir été répandue et le divorce était fréquent »

(Paul Veyne, 1978, p. 39-40).

5.2.1.2. Émergence de l'obligation de fidélité

Au deuxième siècle, conséquence de l'apparition du Nouveau Testament, le mariage transformera le paysage du couple antique sur le plan moral et sexuel.

Moralement : « il n'est plus question de laisser entendre que la mésentente peut régner entre des époux, puisque désormais le fonctionnement même du mariage est censé reposer sur la bonne entente et la loi du cœur » (*ibid.* p. 48).

Sexuellement : « les relations sexuelles se limiteront *théoriquement* au cadre conjugal [...]. Toute la sexualité s'aligne sur la conjugalité et sur la reproduction, sur la « nature » » (*ibid.*). De fait, le couple devient un espace institutionnalisé et la vertu de chasteté s'insinue faisant du couple marital un espace clos où l'extraconjugalité est, supposément, condamnée⁷³.

⁷³ « La fidélité est la première de toutes les vertus ; elle donne son unité à notre vie qui, sans elle, s'éparpillerait en mille impressions fugitives » signale Kundera (*op. cit.*, p. 139)

Le mariage peut se définir à ce moment-là comme un moyen pour l'homme d'acquérir un « bien » que la femme incarne – dimension utilitariste. Elle revêt une valeur économique permettant d'apaiser l'hostilité entre les groupes – familles et clans – car elle favorise la création d'alliances entre eux. Ainsi « la relation globale d'échange qui constitue le mariage ne s'établit pas entre un homme et une femme [où] chacun doit et chacun reçoit quelque chose » nous livre Lévi-Strauss, mais : « elle s'établit entre deux groupes d'hommes, et la femme y figure comme un des objets de l'échange, et non comme un des partenaires entre lesquels il y a lien » (1973, p. 135).

En somme, le couple marital d'alors est avant tout politique et *utilitaire* plus qu'*affectif*. Il permet d'accroître le patrimoine familial et de le faire perdurer grâce à la descendance⁷⁴. L'homme, le plus souvent, pouvait ainsi s'autoriser des expériences non exclusives, avec plus ou moins de discrétion. Cela étant dit : « Qu'en est-il de son rapport à la sphère sexuelle durant l'Antiquité ? »

5.2.2. La dimension sexuelle chez le couple antique

Dans la société Antique – Romaine, Grecque et Latine – la « sexualité »⁷⁵ était une chose – une pénétration – faite à quelqu'un d'autre (Véronique Mottier, 2008, p. 5) ou à des Objets non-humains. Psychanalytiquement, elle pourrait être envisagée, à cette époque, comme une *fixation* sur l'acte plutôt que sur l'Objet par lequel la pulsion sexuelle tend à être satisfaite. Dans *Trois Essais* (1905), Freud disait que : « dans l'Antiquité, l'accent était mis sur la pulsion, alors que nous [les modernes] le mettons sur l'objet [...]. Dans les temps modernes, nous méprisons l'activité sexuelle en elle-même et ne l'excusons en quelque sorte que par suite des qualités que nous retrouvons dans son objet ». Demandons-nous : « Quelles étaient les caractéristiques de la sexualité antique ? »

⁷⁴ Il n'est donc pas surprenant que le mariage soit étroitement corrélé à la notion de parentalité : « le mariage constituait un rite de passage du monde de l'enfance à celui des adultes. L'épouse n'était pas admise au sein de la belle-famille tant qu'elle n'avait pas d'enfant (Yalom, 2002) » » (Levisky, 2005, p. 71-72).

⁷⁵ J'utilise des guillemets car comme Michel Foucault nous l'enseigne la notion de *sexualité* est contemporaine : « le terme même de « sexualité » est apparu tardivement, au début du XIX^e siècle » (1984, p. 10).

5.2.2.1. La bisexualité antique

L'Antiquité primitive, précédant l'apparition de l'Ancien Testament, est réputée pour son rapport à la bisexualité. En ce temps, elle allait de soi « chacun dosait ses préférences et les historiens relataient si tel personnage avait un penchant plus marqué pour l'un ou l'autre » nous dit Veyne (*op. cit.*), il n'y avait pas une opposition « de l'amour des femmes à celui des garçons : elle a opposé l'activité à la passivité ; être actif, c'est être un mâle, quelque soit le sexe du partenaire passif ». Ainsi les femmes⁷⁶ sont des *actrices passives* « sur la scène des plaisirs » nous dit Foucault (1984, p. 65). Là où les hommes sont, eux, des *acteurs actifs*. Autrement dit, les hommes sont « les sujets de l'activité sexuelle », les femmes, elles, sont « les partenaires-objets, les figurants sur lesquels et avec lesquels elles s'exercent » (*ibid.*).

Cette bisexualité Antique va disparaître progressivement en raison des coercitions issues de l'Ancien Testament comme : « l'inceste, la nudité, l'homosexualité, la sodomie, le coït pendant les règles de la femme » (Maryse Jaspard, 2017) – même si, dans les faits, la sexualité reste relativement peu censurée. En effet, comme l'étude de Foucault le démontre dans « *L'usage des plaisirs* » (*op. cit.*), à l'inverse du Moyen Âge, aucune institution ne régulait ou déterminait les conduites à tenir en termes de sexualité. En revanche, cela ne suppose nullement que cette question n'était pas élaborée. Foucault souligne que ce qui relevait de ce domaine soulevait des problèmes d'ordre moral que les penseurs grecs de l'époque ont interrogé au travers de quatre angles : l'*aphrodisia*, la *chrésis*, l'*enkrateia* et la *sōphrosunē*.

5.2.2.2. L'élaboration d'une morale sexuelle

L'*aphrodisia*, la *chrésis*, l'*enkrateia* et la *sōphrosunē*, ces quatre notions, déterminent l'origine de la *morale sexuelle* dont nous sommes, pour partie, héritiers en France. Tentons de brièvement les décrire.

L'*aphrodisia* : repose sur une réflexion éthique concernant l'articulation dynamique du triptyque « actes, désirs et plaisirs » (*ibid.*). Cette réflexion est, quelque part, l'ancêtre de celle que Freud développera en termes de *pulsions*. Par exemple : là où les Grecs interrogeaient le

⁷⁶ Foucault précise que l'emploi du terme *femme* est un raccourci : « elles n'y figurent que comme l'un des éléments d'un ensemble plus vaste auquel on se réfère parfois pour désigner les objets de plaisir possible : « les femmes, les garçons, les esclaves » » (*op. cit.*, p. 65).

mécanisme orientant l'être vers ces pôles – acte, plaisirs, désirs –, Freud élaborera la notion de *motion pulsionnelle* et déterminera que l'acte auquel elle *pousse* est le *but sexuel* (1905) ;

La chrésis : propose trois stratégies permettant de prendre du plaisir de manière ajustée pour être moral :

- 1) Il faudrait maintenir ce besoin car « il suscite le désir » (Foucault, *op. cit.*, p. 75). Le plaisir serait donc lié à la notion de besoin, ce à quoi Freud a apporté des éclairages, notamment dans les *Trois Essais*, où il souligne que le plaisir trouve son origine dans la pulsion elle-même référée à la résurgence d'un besoin autrefois assouvi ;
- 2) Il faudrait déterminer l'instant propice où prendre son plaisir – en fonction de son âge, des années, saisons, instants de la journée, etc. ;
- 3) Il faudrait, enfin, tenir compte du statut que nous avons : « l'art d'user du plaisir doit se moduler aussi en considération de celui qui en use et selon le statut qui est le sien » (Foucault, *op. cit.*, p. 80). Par exemple, un homme d'une notoriété certaine devait être vigilant à sa conduite sexuelle car il en allait de sa réputation. Ce sont les prémices d'une vision « sociale » de la sexualité. Autrement dit, son usage a des répercussions sur le Sujet en fonction de là où il se situe dans l'espace social. Il s'agit là des premières réflexions sur l'habitus sexuel (Lacroix, *op. cit.*). Cela est, nous le verrons ultérieurement, encore vérifiable de nos jours.

L'enkrateia : se rapporte « à la dynamique d'une domination de soi par soi et à l'effort qu'elle demande » (Foucault, *op. cit.*, p. 88). Cela suppose un travail de lutte intérieur pour dominer ses désirs et plaisirs. Nous retrouvons là les vestiges de l'instance surmoïque (Freud, 1923) et du travail de culture que nous impose la répression de nos pulsions (Freud, 1930) ;

La sōphrosunē : désigne la *tempérance* soit le fait de ne pas prendre plaisir à céder aux désirs immoraux ou à la transgression en référence aux normes sociales. « Le sujet choisit délibérément des principes d'action conformes à la raison [...], il tient ainsi, dans sa conduite, le « juste milieu » entre l'insensibilité et les excès » (Foucault, *op. cit.*, p. 87). En somme, ce procédé est, une fois encore, l'un des fondements du processus de civilisation que Freud décrira dans « *Malaise dans la culture* » (1930) : pour vivre en société l'humain doit subir une répression de ses pulsions.

5.2.2.3. Vers une dogmatisation de l'exclusivité maritale par l'Église

Indépendamment des principes moraux présentés à la page précédente, l'intronisation d'interdits sur la scène sexuelle avec l'Ancien Testament sera un tournant historique. Ils se renforceront au cours du deuxième siècle et, concrètement, au troisième avec le Nouveau Testament qui insiste sur l'exigence de chasteté, la nécessité du célibat – avant le mariage –, et la désormais inextricable dualité « monogamie-indissolubilité » dans les caractéristiques du mariage. Cela représente une véritable transformation en matière de conduite sexuelle. Effectivement, avant cela, il existait une relative liberté sexuelle concernant l'exclusivité – malgré le sixième commandement du Décalogue⁷⁷ : « *Tu ne commettras pas l'adultère* ». La chasteté chrétienne était peu considérée avec l'Ancien Testament. Cela ne représentait en rien une vertu, même dans le mariage. À titre d'exemple, chez les ancêtres des Romains il était célébré « par une orgie au cours de laquelle les amis du mari avaient des rapports sexuels avec la mariée, sous la surveillance de témoins » (Ryan et Jethá, *op. cit.*, p. 151).

L'Église a dogmatisé la sexualité en en faisant un lien hétérosexuel et monogame, un espace relationnel devant refléter et réguler l'intériorité du Sujet (Illouz, *op.cit.*, p. 50) et un péché dès lors qu'elle est associée à la problématique « de la tentation, au péché commis avec le cœur » (*ibid.*). De même, elle « a réduit la sexualité essentiellement à sa fonction procréatrice » (Gratton, *op. cit.*, p. 11). Notons qu'une des raisons pour laquelle le mariage fut institué procède du fait que nos ancêtres ne purent se résoudre à l'abstinence totale. De fait, afin de décorrélérer la sexualité du péché, un cadre circonscrit fut institué pour réguler sa pratique, le mariage (Illouz, *op. cit.*). Dès lors, il est possible d'avoir des rapports sexuels mais uniquement dans la constellation de l'union maritale. Ainsi adultère et sexualité avant mariage étaient – quelque peu – condamnés. L'Église conduisit l'humain à la monogamie, l'indissolubilité et la fidélité au détour du troisième siècle en occident. L'exclusivité sexuelle s'institue alors, mais timidement.

Au regard de ces considérations, découvrons maintenant comment l'exclusivité et son inverse furent investis dans la civilisation moyenâgeuse.

⁷⁷ Référence aux Dix Commandements que Dieu aurait écrit et confié à Moïse sur le mont Sinaï bien avant notre ère.

5.3. Moyen Âge

Nous situons le Moyen Âge entre 476, date de l'effondrement de l'Empire romain, et 1453, date marquant la chute de l'Empire byzantin.

5.3.1. Le fonctionnement affectivo-utilitariste du couple Moyenâgeux

Dans la lignée de l'antiquité, influencé par le Nouveau Testament, le Moyen Âge se caractérise par ce désir de voir fructifier l'héritage familial par le biais d'un descendant et d'unir deux Êtres sous le regard de Dieu. Cette époque « incarnait aussi une idée nouvelle, celle de l'union de deux personnes jusqu'à ce que la mort les sépare » (Levisky, *op. cit.*, p. 71-72), la fameuse indissolubilité du lien judéo-chrétien.

5.3.1.1. L'amour e(s)t le mariage ou le mariage hait l'amour ?

Le mariage est soumis à des obligations importantes, en témoigne la doctrine de Saint Augustin qui hiérarchise les motifs du mariage : « on se marie d'abord pour avoir des enfants, ensuite pour contenir l'instinct sexuel et, éventuellement, pour se porter assistance dans la vie de tous les jours » relate l'historienne du couple Agnès Walch (2003, p. 55). À bien y regarder, pour ce qui est de l'affectivité dans le lien conjugal, il n'en est pas question. La féministe révolutionnaire de l'URSS Alexandra Kollontaï explicite ceci :

« Aux temps de la féodalité, il ne convenait pas de placer les sentiments personnels au-dessus des intérêts de la famille, et celui qui n'en tenait pas compte était regardé comme un « paria ». D'après les idées de la société féodale, l'amour et le mariage ne devaient guère être une seule et même chose » (1923).

La dimension affective, il fallait s'en prémunir, en particulier les hommes car les femmes étaient considérées comme « mauvaises, lubriques autant que vipère » signale l'historien Georges Duby (1981, p. 76). Ceci, puisqu'elles : « ne sont jamais satisfaites par un seul être du sexe opposé... Les hommes ne devraient point les aimer... Celui qui se comporte autrement est assuré de courir à sa perte » (Indira Mahindra, 1985, p. 76-77) ... L'amour dans le couple représentait donc un danger.

Nous l'avons vu, l'union maritale était un instrument d'alliance – ou « dispositif d'alliance » Foucault (1976) – entre groupe nécessaire à la paix entre les communautés et à la préservation de la filiation. Dans cette thèse nous définirons la « filiation » en appui sur la conception d'Héritier (*op. cit.*) : elle est « la règle sociale qui définit l'appartenance d'un Sujet à un groupe » primaire. Plus encore, réalisant notre recherche en France, soit dans la société occidentale, nous partirons du principe que les liens d'alliance en termes de filiations sont majoritairement « bilatéraux » ou « cognatiques »⁷⁸.

5.3.1.2. L'exclusivité affective chez les médiévaux

Durant cette période historique le couple est soumis à des principes religieux ; néanmoins des relations sentimentales pouvaient se nouer dans la discrétion – notamment chez les ruraux et les esclaves. La non-exclusivité sous forme d'extraconjugalité chez les seigneurs et chevaliers existait bel et bien en ce temps mais concernait surtout la dimension sexuelle. Avoir des sentiments en dehors de son couple était possible mais généralement cela était unilatéral. En particulier chez les chevaliers où il était souhaitable qu'ils s'éprennent d'une « dame de cœur » – soit une femme leur étant inaccessible – en parallèle de leur femme – dont ils étaient souvent fort peu amourachés. Ainsi, prêt à tout pour attirer l'attention de sa « dame de cœur », le chevalier pouvait accomplir des exploits héroïques durant la bataille – donc servir de la meilleure manière son suzerain. « Le chevalier amoureux de son inaccessible « dame de cœur » accomplissait plus facilement des « miracles de bravoure », triomphait plus facilement dans les tournois, sacrifiait plus aisément sa vie au nom de la belle. Le chevalier amoureux était possédé par le désir de « se distinguer », afin de gagner, par ce moyen, les bonnes grâces de son aimée » (Kollontai, *op. cit.*) En revanche, pour les femmes nobles, la non-exclusivité prenant la forme d'un adultère – sous toutes ses formes – était plus fermement punie puisqu'elle pouvait remettre en question la pureté de la lignée. Il n'était donc en rien valorisé ou souhaitable – nous y reviendrons.

En résumé, au Moyen Âge, la dimension utilitariste prime encore sur la dimension affective. L'exclusivité amoureuse, elle, était somme toute relative. Voyons désormais ce qu'il en est la place accordée à l'exclusivité sexuelle.

⁷⁸ « Nous sommes apparentés de la même manière à nos père et mère, à nos quatre grands-parents, à nos huit arrière-grands-parents, etc., et que nous avons les mêmes droits régulés par la loi et des statuts identiques dans toutes ces lignes, pour peu que l'histoire de vie individuelle le permette. Ce système reconnaît des filiations et des appartenances selon toutes les lignes de descendance, sans en privilégier une en particulier » (*ibid*, p. 44).

5.3.2. La dimension sexuelle chez le couple moyenâgeux

Afin d'aborder les enjeux de la sphère sexuelle dans la coupalité féodale, débutons en nous interrogeant sur la place du plaisir en son sein. Ensuite, nous explorerons si la non-exclusivité s'y associe d'une manière ou d'une autre.

5.3.2.1. Plaisir et sexualité

Au IV^e siècle émerge ce qui sera plus tard à associer à l'origine de la culpabilité chrétienne : la répression des plaisirs liés au charnel avec notamment la condamnation de la passion durant l'acte – même à visée reproductive – ou l'interdiction des plaisirs solitaires.

« La réflexion théologique de Saint Augustin contribue à la construction de la doctrine de l'Église. [...] La morale se fait plus précise. L'accouplement, permis dans le seul cadre du mariage et dans un but unique de procréation, doit se dérouler sans passion, avec retenue. Selon l'expression de Saint Jérôme, « l'amoureux trop ardent de sa femme » est condamné. Le plaisir est banni, la notion de fornication est précisée : à l'adultère s'ajoutent la masturbation et l'éjaculation involontaire. La condamnation de la chair s'accroît jusqu'à l'assimilation du péché de chair avec le péché originel »

(Jaspard, *op. cit.*, p. 11).

Précisons qu'au cours du XIII^e siècle, Saint Thomas d'Aquin permet de repenser la question du plaisir durant l'acte sexuel. La sexualité hors procréation est toujours un péché, en revanche, le plaisir durant le coït à visée reproductive est toléré s'il intervient malgré soi durant la conjonction sexuelle et qu'il n'est en rien ce qui a déterminé le rapprochement.

« Durant les deux derniers siècles du Moyen Âge, le mariage a subi une crise profonde due sans doute au marasme économique et social qui traverse l'Europe occidentale pendant la guerre de Cent Ans et les grandes pestes. La surveillance royale, qui se mêlait notamment de faire respecter les lois matrimoniales et l'interdiction de l'adultère, se relâche ; les armées mal surveillées sillonnent le pays. On voit se multiplier une sexualité déréglée (relations sexuelles préconjugales, prostitution, viol) et des unions condamnées (relations extraconjugales, concubinages, mariages clandestins [...]) »

(Smadja, *op. cit.*, p. 18).

Il faudra attendre l'époque moderne pour qu'une révolution ecclésiastique – réforme tridentine –, plus coercitive, rétablisse l'ordre doctrinal en France – dont les aristocrates et familles royales s'exemptent.

5.3.2.2. La non-exclusivité féodale

Concernant le concubinage et l'adultère sexuel, autres interdits religieux, ils demeurent fortement présents mais pratiqués avec discrétion durant l'époque médiévale – par les hommes notamment. Pour preuve, nous pouvons citer le « droit de cuissage » des seigneurs envers leur servante, voire les viols, que perpétreraient les chevaliers auprès des paysannes quand ils souhaitaient se « divertir » entre deux batailles (Kollontaï, *op. cit.*). En somme, une forme de non-exclusivité existait où la sexualité maritale était purement reproductive et physiologique tandis que la sexualité adultérine était quelque peu occupationnelle. Précisons que l'extraconjugalité ne concernait pas uniquement les hommes. Les femmes nobles, elles, bien que plus sévèrement pénalisées en cas d'adultère – car cela pouvait nuire à la pureté de leur lignée – s'y adonnaient également. Elles fréquentaient « les troubadours ou les pages, quelquefois même elles ne se refusaient pas aux caresses des valets qui leur plaisaient, malgré tout leur mépris pour la « valetaille » » (*ibid.*).

En résumé, durant cette période médiévale les relations sexuelles étaient le plus souvent dépourvues d'« amour » et étaient ramenées le plus souvent à « un simple acte physiologique » nous enseigne Kollontai (*op. cit.*). Il n'en reste pas moins qu'une forme de non-exclusivité conjugale existait mais elle reposait sur le mode de l'adultère.

5.4. La période moderne

Les temps modernes se situent entre 1453, date de la chute de l'Empire byzantin et 1789, soit à l'instant de la Révolution française. Néanmoins, nous envisageons ici la modernité non comme une *époque* mais comme une *période* du « temps de tous les possibles » (Aubert, *op. cit.*, p. 11). Il s'agit là d'une vision philosophique adoptée par bien des disciplines des sciences humaines – et non de l'époque historiquement datée que sont les temps modernes. Ainsi, par moderne, nous entendons une période s'enracinant au siècle des Lumières et s'achevant après la Seconde Guerre Mondiale. La période moderne est à entendre comme « une libération de la société par rapport aux normes transcendantes, notamment religieuses, qui la dominaient et la volonté des hommes de construire eux-mêmes leur destin, ce mouvement est allé de pair avec une soumission des individus à des structures collectives et à des idéologies jouant le rôle de religions laïques »⁷⁹ (Jean Dubois, 2004).

5.4.1. Le fonctionnement du couple moderne

De l'époque moyenâgeuse et jusqu'au siècle des Lumières « l'institution sociale et religieuse du mariage est peu compatible avec l'amour » nous dit Duby (*op. cit.*, p. 115). Seulement, deux approches historiques divergent à ce propos.

D'un côté, il y a ceux qui considèrent qu'au XVII^e, voire XVIII^e siècle : « on savait que les sentiments euphoriques d'un amour naissant ne dureraient pas. De ce fait, on leur conférait peu d'importance. Ce sont les parents qui choisissaient le futur conjoint de leur enfant » (John Gray, 2018, p. 45).

D'un autre côté, à l'instar de l'historienne Walch (*op. cit.*), le clergé, depuis le début du XVII^e siècle, considérait l'amour conjugal comme le moyen d'unir deux âmes à Dieu. Si les conjoints s'aiment, alors ils aimeront Dieu : « les mariés s'aiment en aimant Dieu et aiment Dieu en s'aimant ; ils font donc leur salut ensemble » (*ibid.*, p. 62). Nous rejoignons cette hypothèse d'après laquelle l'amour conjugal commencerait bel et bien à être valorisé à l'orée du siècle des Lumières puisqu'il permettait de soutenir en fond la ferveur religieuse.

Pour autant : « Quand naît véritablement le terme de couple tel que nous autres contemporains l'entendons ? »

⁷⁹ <https://www.lesechos.fr/2004/04/moderne-postmoderne-ou-hypermoderne-635480>. Consulté le 29 septembre 2022.

Ce serait au XVIII^e siècle que le mot « couple » trouverait le sens qu'on lui connaît aujourd'hui. Celui-ci procède, entre autres, de la création du « *mariage civil*⁸⁰, laïc, commun à tous les Français » nous enseigne la sociologue du droit Irène Théry (1996, p. 24). Notons que la laïcité du mariage civil n'a jamais été remise en question depuis son apparition (*ibid.*). C'est pour cette raison qu'un relatif consensus s'est institué dans nos mœurs concernant ce que doit être un couple – notamment marié –, les obligations qui lui sont adjointes et les interdits qui le parcourent. Effectivement, le mariage civil, laïc, a produit des changements conséquents dans la vie intime des ménages français. Le plus évident demeure que la famille prend progressivement une forme plus restreinte. Cela est la résultante d'une volonté claire des partenaires d'être davantage autonomes dans leur vie sentimentale. Cela passe notamment par le fait de vivre leur relation dans l'intimité, bien à l'abri des regards des proches parents.

« La famille passe du modèle parental au modèle conjugal [...]. Deux caractéristiques fondamentales marquent ce changement de modèle : le rétrécissement de la famille au couple et ses enfants d'une part, la disparition de l'enracinement au sol d'autre part [...]. Le couple est libre de choisir sa vie comme il l'entend, n'est plus entravé par la perpétuation d'une tradition, il n'a plus chez lui, à l'étage, les parents et grands-parents, il devient maître de son destin »

(Vincent Citot, 2000, p. 23-71).

Le couple se fonde donc progressivement sur une rencontre amoureuse, apparaît alors le mariage dit « d'amour »⁸¹. À partir des années 1880, nous dit Walch, il « devient une valeur indiscutable et la décision de s'unir une décision prise sans conteste à deux [...]. Le couple se fonde donc bien sur l'amour partagé [...]. Le couple trouve désormais sa légitimité dans le partage sentimental qui constitue sa raison d'être » (*op. cit.*, p. 182-183). Le mariage d'amour deviendra la norme naturelle à partir du XX^e siècle – cela s'étend jusqu'à nos jours⁸².

Pour le philosophe Citot cette transformation de l'idéal conjugal : « est l'une des conséquences sociales de la modernité politique (révolution française) et technique (révolution industrielle).

⁸⁰ Il est issu de « la loi du 20 septembre 1792, elle-même issue de la Constitution de 1791 » (Théry, 1996, p. 24).

⁸¹ Notons que chez les aristocrates cet amour devait, en principe, se présenter exclusivement dans le couple marié. Cet idéal moral répond à l'essor du capitalisme qui infiltre insidieusement ce champ : « il s'agissait d'empêcher la dispersion du capital parmi les enfants collatéraux. Toute la morale bourgeoise avait pour fonction de contribuer à la concentration du capital » (Kollontaï, *op. cit.*). Un couple autorisant les amours pluriels menacerait ainsi la reproduction du patrimoine familial.

⁸² Dans le prolongement de cette évolution, le « divorce est institué » rappelle Anne de Butler (2008, p. 13-25).

Le couple traditionnel est un couple fondé sur *l'intérêt des familles* ; le couple moderne est fondé sur *l'amour des individus* » (*op. cit.*). De fait, la dimension affective « n'est plus la conséquence de l'union mais considérée comme son fondement » (Bergström, 2019, p. 31). Cela serait encore prégnant de nos jours même si la dimension sexuelle tient une place de plus en plus conséquente dans le choix du partenaire au détour des années 1960 – nous le verrons.

À ce stade une question se pose concernant la place de l'exclusivité dans le lien conjugal : « Existait-il des couples pratiquant la non-exclusivité ? » Nous allons l'explorer, quelques personnalités concourent à son émergence durant la modernité.

5.4.2. Des précurseurs aux pionniers du couple non exclusif

Je vais présenter les figures emblématiques de la non-exclusivité durant la période moderne : Charles Fourier, John H. Noyes, Alexandra Kollontai, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir.

5.4.2.1. Charles Fourier

La potentialité d'amour pluriel naît en 1816, via l'écriture de l'ouvrage : « *Le Nouveau Monde amoureux* », à l'initiative Fourier⁸³. Ce philosophe, décrit comme un « socialiste utopiste » (Damon, 2005, p. 85), critique formellement le mariage exclusif car il assujettirait les femmes au rang de vulgaires « ménagères ». Frédéric Joignot, journaliste, relate sa pensée subversive.

« *La fidélité perpétuelle* » était selon lui « *contraire à la nature humaine* » et il était persuadé que le couple monogame restreint « *l'essor de l'amour* » et aboutit à « *réprimer* » et à « *engorger les passions* ». Le libertaire Fourier appelle donc à la multiplication des liens amoureux au cœur d'« *un ordre compatible avec le développement des passions* » et permettant d'« *innover en jouissance amoureuse* ». (2019)⁸⁴

⁸³ Ce roman ne sera cependant publié qu'en 1967 souligne le sociologue Michel Bozon (2005).

⁸⁴ Source : *Le Monde* (2019, juin, 1^{er}). POLI AMORI... HISTOIRE D'UNE FORME D'AMOUR MULTIPLE QUI FAIT SON CHEMIN. Site : <https://www.lemonde.fr/blog/fredericjoignot/2019/06/01/polyamour-histoire-dune-idee-qui-fait-son-chemin/>. Consulté le 30 octobre 2023.

Fourier ouvre donc la voie du couple de type non exclusif, faisait de lui un précurseur du « déconstructivisme » de la monogamie – soit le Père fondateur des relations multiples (en particulier chez les polyamoureux).

5.4.2.2. John Humphrey Noyes

Durant les années 1840, apparut la communauté d'Oneida considérée par certains polyamoureux comme les pionniers de ce modèle coupal. Cette communauté fut fondée par le socialiste utopique, un prêcheur protestant du Vermont, John Humphrey Noyes.

« Noyes et sa congrégation développèrent une communauté d'amour libre qui prospéra dans sa forme la plus pure pendant plus de trente ans. Pour échapper au jugement du voisinage, la congrégation fit l'acquisition de terres dans la ville de Oneida, État de New York, où ils construisirent une maison de quatre-vingt-treize chambres et créèrent des entreprises pour financer leur communauté [...]. Malheureusement, la communauté d'Oneida n'était pas immunisée contre les théories eugénistes en vogue au XIX^e siècle. Noyes adhéra à ces idées, estimant que sa communauté était le meilleur endroit possible pour produire des hommes et des femmes supérieurs, et commença à contrôler avec précision qui devait se reproduire avec qui. Et devinez qui Noyes estimait avoir les meilleurs gènes ? Il eut une progéniture nombreuse avec plein de femmes différentes. Finalement, Noyes fut contraint de s'enfuir au Canada pour échapper aux lois Comstock [...]. En l'absence du zèle missionnaire de Noyes, la communauté survécut pendant un certain temps, ses membres se soutenant mutuellement, mais devint de moins en moins communautaire [...]. Cela ressemblait plus à une charmante petite ville qu'à une communauté ». (Easton et Hardy, *op. cit.*, p. 102-103)

5.4.2.3. Alexandra Kollontäï

En 1923, cette féministe révolutionnaire de l'URSS ouvrit une réflexion sur l'amour pluriel avec le texte : « *Place à l'Eros ailé ! (Lettre à la jeunesse laborieuse)* ». Elle engage son argumentaire avec cette question « Quelle place l'idéologie prolétarienne réserve à l'amour ? » Elle explique qu'à l'époque de la Révolution russe les partenaires, notamment ceux n'étant pas bourgeois, nouaient des liens uniquement dans le but de satisfaire leurs instincts sexuels car leur énergie psychique n'avait que peu de place pour la romance. Le combat, la guerre, en somme la survivance, occupaient tout leur espace psychique. Lorsqu'elle écrit son texte, la

tension des années de révolution est retombée et le peuple se montre donc plus disposé « à vivre des « romans d'amour », avec les souffrances et l'extase amoureuse qui les accompagnent » (*ibid.*). Elle recommande alors qu'émergent des amours pluriels.

5.4.2.4. Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir

Près d'une décennie plus tard, en France, durant les années trente, le célèbre couple Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir élargira ce champ des amours multiples, donc non exclusifs. À l'initiative de Sartre : « décidément polygame, il juge que leur amour « nécessaire »⁸⁵ ne doit pas s'interdire des amours « contingentes » ou secondaires, ceci des deux côtés » (Ingrid Galster, 2005).

Une condition est alors invoquée par le couple de Beauvoir-Sartre. Condition qui habite, structure et spécifie – encore aujourd'hui – le cadre des couples non exclusifs éthiques consensuels, comme les polyamoureux : ne jamais se mentir et ne rien se dissimuler.

« Dans cette union libre vécue en public à un moment où elle n'était pas encore admise dans la société, les jeunes intellectuels découvrirent une nouvelle formule celle d'un couple qui s'aime sans institution, sans mariage, dans une liberté mutuelle et dans le souci de transparence »

(Jeannette Colombel, 1985, p. 75).

Ils posent alors, sans le savoir, les bases idéologiques du couple non exclusif polyamoureux. Cette idéologie repose sur une Idée, celle de « transparence ». Une question se pose tout de même : « Pourquoi Sartre et de Beauvoir s'engagent dans cette modalité relationnelle si particulière pour leur époque ? » La réponse est double.

D'une part, car ils considèrent qu'il serait inconsideré d'être l'un et l'autre l'unique Objet de désir de, et pour, l'autre.

D'autre part, parce qu'ils aspirent à une réinvention de l'amour moderne. Preuve s'il en est, s'ils rendent public et médiatique leur choix d'union libre c'est parce qu'ils estiment pouvoir servir de modèle à une reconfiguration de la relation coupale – en particulier en ce qui concerne sa dimension affective. L'idée qu'il porte est la suivante : tourner la page du mariage bourgeois où l'adultère serait présent dans le couple mais nié. Conséquence de quoi cela conduirait à la

⁸⁵ Au sens philosophique du terme : qui ne peut ne pas être.

diffamation, au mensonge et, finalement, à l'*inauthenticité* du lien puisqu'il repose sur la trahison. J'insiste sur ce terme d'« inauthenticité » car il ne faudrait pas croire que la trahison implique la dissolution définitive ou l'annihilation du lien – bien au contraire – et, cela, de Beauvoir-Sartre en avait pris la pleine mesure. Effectivement, même s'il y a une trahison, le lien ne disparaît pas pour autant. Cela a été brillamment démontré par Kaës : « la trahison témoigne de l'existence d'un lien - d'un lien intime dont le traître retire son investissement par crainte de le perdre ou parce qu'il veut le détruire, ou auquel il a peur de rester collé, ou dont il désespère. Mais la trahison comporte ce paradoxe de maintenir le lien dans la rupture inachevée de l'alliance » (2009, p. 28).

Ainsi, conscient que l'adultère ne conduit pas à l'évanescence du lien mais à son maintien dans la souffrance ils optent pour une relation externalisée basée sur la transparence. Leur relation ouverte a perduré quelques années, en appui cette Idée.

Hélas, et c'est là la part de l'histoire de Beauvoir-Sartre qu'oublie ceux qui en font les égéries de l'amour pluriel, malgré leur bonne volonté – notamment de la part de Simone de Beauvoir – le mensonge s'est invité à la fête, et la transparence a volé en éclats, puisque Sartre a masqué bon nombre des aventures qu'il entretenait. À terme, ils refermeront leur couple devenu non exclusif en tirant la conclusion suivante : l'amour est absolument exclusif. Ils y associent une seconde : l'amour est systématiquement funeste...

En résumé, la période moderne signe, pour le couple, un véritable tournant en ce qui concerne son autonomie dans sa vie sentimentale – mariage d'amour, institutionnalisation des divorces, émancipation des partenaires des intérêts familialistes... Cela implique, par là même, l'émergence des relations non exclusives sur le plan amoureux, Fourier, Noyes, Kollontaï, Sartre et de Beauvoir en témoignent. Il en irait de même concernant la sexualité des partenaires même si, les époques précédentes en attestaient, la non-exclusivité était déjà pratiquée avec discrétion auparavant.

Voyons désormais si cette émancipation sentimentalo-sexuelle poursuit sa mue durant la postmodernité.

5.5. Le couple contemporain, une construction postmoderne

Comme l'introduction de cette recherche le précise, nous situerons la période postmoderne entre la fin de la Seconde Guerre mondiale, et 1989, à la chute du mur de Berlin (Kaës, *op. cit.*). Lui succédera alors l'hypermodernité, soit notre période culturelle actuelle. Elle se caractérise, entre autres, par une mise en péril de la dynamique des liens en raison de différents facteurs socioculturels que résume la sociologue Claudine Haroche : « flexibilité [...], fluidité des systèmes économiques contemporains [qui] imposent l'immédiateté, l'instantanéité des relations, mettant à l'écart l'éventualité, voire la capacité, de l'engagement et de l'inscription dans le temps » (2006, p. 25-38).

Dans cette sous-partie nous explorerons les mutations coupales, sur le plan sentimentalo-sexuel, durant ces deux périodes ; notamment en ce qui concerne son rapport à l'externalisation relationnelle.

Précisons que cette sous-partie historique sera plus dense que les précédentes d'une part car elle s'intéresse à deux périodes – post- et hyper-modernité. D'autre part, car nous souhaitons développer conséquemment ce qu'il en est du couple contemporain en retraçant divers événements le concernant. De fait, nous partirons du postulat que le couple tel que nous le connaissons aujourd'hui est le fruit des (r)évolutions postmodernes, dont mai 1968 est un épisode crucial. Ainsi, sera interrogé l'évolution des régimes d'union en appui sur les axes anthropologiques, juridiques et socioculturels. Cela nous permettra d'analyser la manière dont la conjugalité est légiférée dans son lien à la non-exclusivité au cours des décennies et les façons dont elle est légitimée dans le *socius*. Mais, surtout, cela nous sera très utile pour fixer clairement les contours du méta-cadre de l'institution maritale et ses mutations ayant des conséquences sur la façon dont le lien coupal contemporain s'organise. Ensuite, nous étudierons l'impact de la libération sexuelle sur l'exclusivité coupale.

À la suite de cela nous présenterons les différentes périodes ayant favorisé l'avènement des couples non exclusifs comme le polyamour et le couple libre, si ce n'est les relations apatrides – cf. chapitre 4.

Puis nous clôturerons en présentant les spécificités d'un nouveau profil de Sujet émergent dans ce contexte socioculturel « hypermoderne », le « pur-Sujet soïque ».

5.5.1. L'évolution des régimes d'union. Un facteur encourageant à l'externalisation relationnelle ?

Nous verrons dans cette sous-partie l'évolution des régimes d'union et leur impact sur la (non-)exclusivité. Nous débuterons par un point anthropologique afin de situer la manière dont le contrat mariage est considéré en France par rapport à d'autres régions du monde. Nous verrons ensuite la manière dont le mariage civil et religieux a muté depuis la libération sexuelle et en quoi cela influence ou non l'externalisation relationnelle. Nous interrogerons également comment la libération sociale dans son lien au combat pour une égalité des genres et identités sexuées joue un rôle dans l'essor des relations non exclusives. Nous terminerons en questionnant si l'institution maritale est en crise, et si oui, dans quelle mesure cela encourage ou non le Sujet à des conduites non exclusives.

5.5.1.1. Le(s) mariage(s) sous l'angle anthropologique

Je précise à nouveau que nous nous situons en France dans cette thèse. Cela est important car un même mode de relation, à l'instar du mariage, peut se nommer de la même manière dans diverses régions du monde mais être pratiqué différemment d'un espace géographique à l'autre. Nous interrogerons, ici, la manière dont est appréhendé le rituel du mariage, la culture maritale, quelle est la fonction du mariage et la façon dont se rompt ce contrat.

Comme le décrivent Ryan et Jethá (*op. cit.*, p. 148), les Siriono⁸⁶ n'ont nullement recours à des cérémonies ou à la formulation de vœux durant le mariage. La transmission de présents ou la mise en place de festivités n'entrent aucunement dans le *rituel du mariage* à l'inverse des Français. Chez les Siriono, être marié nécessite une autre pratique : accrocher son hamac à côté des femmes qui deviendront vos épouses – couramment, deux frères épousent deux sœurs. Le rituel du mariage diffère d'un endroit du globe à l'autre, comme cet exemple ethnographique en atteste. En France, le rituel repose sur le choix d'un Objet électif, et non sur plusieurs.

Également, *la culture du mariage* n'est pas investie pareillement ici et là-bas. En France, la culture du mariage – hérité de l'ancrage judéo-chrétien – est vécue librement, dans la fidélité totale, le respect mutuel, la monogamie, l'acceptation des enfants pouvant naître de l'union et

⁸⁶ Peuple indigène sud-amérindien de Bolivie (Philippe Erikson, 1989).

l'indissolubilité du lien. Cela n'est pas identiquement partagé sur la planète. Chez les *!Kung San* botswanais « la plupart des filles se marient plusieurs fois avant de s'installer dans une relation durable » (*ibid*). La succession des mariages est une pratique instituée là où en France nous tendons plutôt vers l'indissolubilité des liens : « ils s'aimèrent jusqu'à ce que la mort les sépare ».

Par ailleurs, la *fonction du mariage*, en France – et plus généralement en occident – est, comme Illouz le stipule, d'assurer « la reproduction biologique [et familiale], canalise la sexualité, est essentielle à la reproduction comme à la mobilité sociale, et contribue à l'accumulation et au transfert de richesses » (*op. cit.*, p. 254-255). Voici pour la vision sociologique. Anthropologiquement, selon Héritier, le mariage peut être entendu – au moins durant la postmodernité – comme « la sanction juridique et officielle d'une affaire privée qui unit, sur la base de l'amour ou de l'attirance qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, un homme et une femme, lesquels forment un couple dont on espère qu'il durera toute la vie, vivant ensemble et fondant une famille » (2005, p. 6).

De surcroît, la manière de *rompre le contrat de mariage* est relativement procéduralisée dans l'hexagone ce qui n'est pas le cas partout. D'ailleurs, en France nous parlons de contrat ce qui n'est pas le cas sur l'ensemble du globe. Par exemple, chez les *Arché du Paraguay* « un homme et une femme qui dorment dans la même hutte sont mariés. Mais si l'un d'eux emporte son hamac dans une autre hutte, ils ne sont plus mariés. La version originale du divorce par consentement mutuel » (Ryan et Jethá, *op. cit.*). La rupture du lien du mariage chez les *Arché* ne passe pas par la rupture d'un contrat sous-tendu par des formalités juridiques mais par un (passage à l') acte symbolique impliquant une conduite non exclusive.

Enfin, notons que le mariage en France est soumis à un ensemble d'*interdits* infléchis par des *règles régissant l'organisation de la famille et de la société* – comme l'obligation d'exogamie (Lévi-Strauss, 1971). À titre illustratif, il est interdit en Droit français de se marier avec son enfant, ses parents, un frère ou une sœur, des neveux ou nièces voire ses tantes ou oncles – « sauf avec dispense du président de la République » (Héritier, *op. cit.*, p. 47). Depuis la libération sexuelle et l'effritement de la religiosité notons que l'assouplissement des prohibitions croît. Par exemple, depuis 1975 « un homme peut épouser, selon le droit civil, l'épouse divorcée de son frère, et symétriquement une femme, le mari divorcé de sa sœur » (*ibid*). Bien que cela puisse sembler relativement anecdotique, il s'agit au fond d'une réalité que

nous devons avoir en tête durant cette recherche : *les prohibitions inhérentes aux mariages ne cessent d'évoluer et de s'alléger*. Cela suppose que l'organisation familiale et les obligations conjugales sont en perpétuelles mutations, infléchissent des changements au sein du *socius*, quand ils ne sont pas à leur tour reconfigurés par la transformation de certaines mœurs, notamment concernant l'externalisation relationnelle. Ma recherche doit de ce fait être accueillie avec ce pas de recul : « les éventuels bouleversements, touchant aux normes d'exclusivité affective et sexuelle dans l'organisation du lien coupal, peuvent paraître surprenants aujourd'hui ». Seulement, l'histoire en atteste, les changements les concernant pourraient bien paraître tout à fait standards d'ici quelques décennies.

Indépendamment de ces considérations anthropologiques relatives au lien conjugal, intéressons-nous à son évolution depuis le milieu du XX^e siècle en nous concentrant tout particulièrement à la place du mariage dans le *socius* puis à celui du divorce.

5.5.1.2. La place du mariage dans le *socius*

Culturellement, jusqu'au début des années 1970, la tradition occidentale, si ce n'est la morale, intériorisée par les couples reposait sur l'idée suivante : « on ne rompt pas les liens sacrés du mariage ». Ceci procède du fait que le couple était encore fortement coloré par les principes émanant de l'institution religieuse à l'instar de l'indissolubilité du lien et de la fidélité réciproque excluant toute idée de non-exclusivité dans le couple. L'effritement progressif de l'institution religieuse au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle va concourir, fatalement, à l'appauvrissement du mariage religieux. Ce phénomène va conduire, petit à petit, à la désacralisation de l'institution maritale tout entière – étant encore proche de la religiosité. La non-exclusivité se démocratise-t-elle alors dans le couple du fait de cet affaiblissement du mariage ? Nous allons le constater, aucunement.

Depuis le milieu des années 1970, l'institution matrimoniale, décennie après décennie, perd de sa superbe d'antan, certes – nous y reviendrons concrètement au chapitre 6. Il n'en demeure pas moins qu'une institution millénaire de la sorte ne peut être effacée en un claquement de doigts. Ainsi, de nos jours, bien qu'il y ait un déclin des mariages religieux comme civils consacrés, un accroissement des divorces et bien que l'institution matrimoniale soit moins sacralisée, ses principes et valeurs institués continuent d'influencer notre manière de « faire couple » (Théry, 1996). Mariés, pacsés ou en union libre, les Sujets continuent, dans leur grande

majorité, à considérer comme naturel certains principes institutionnalisant le mariage, comme la fidélité notamment. Ce bastion de l'exclusivité dans le couple représente encore un des principes fondamentaux du faire couple – même si certaines modalités relationnelles tendent à le déconstruire à l'instar des « anarchistes relationnels », par exemple (évoqué au chapitre précédent). Tacitement, lorsque deux Sujets se mettent en couple, le contrat implicite veut qu'ils ne soient pas infidèles l'un envers l'autre. C'est un principe incorporé par la majorité d'entre nous (Perel, 2017). Il en va de même de l'indissolubilité du lien. Même si la menace supposée d'une rupture est un fait acquis chez beaucoup, l'idée d'après laquelle les Sujets peuvent s'aimer « pour toujours » persiste au moins comme idéal conjugal (Illouz, *op. cit.*), nous y reviendrons.

En somme, le couple contemporain s'est éloigné du Sacré, a mis de la distance avec le mariage religieux, mais continue d'être influencé par ses principes fondamentaux. L'exclusivité sentimentalo-sexuelle en tête. Malgré son effritement d'un point de vue institutionnel, un tournant historique s'est amorcé quant à ses principes avec la loi du 17 mai 2013 permettant le « Mariage pour tous ». Le mariage est jusqu'au troisième millénaire une institution instituant le couple hétérosexuel monogame sous le joug de la religiosité – judéo-chrétienne en occident. Près de dix ans plus tard, le mariage concerne juridiquement pleinement et également les hétérosexuels et homosexuels. Il se définit comme un sacrement « contracté par deux personnes de sexe différent *ou de même sexe* » (C. civ., art. 143).

5.5.1.3. L'évolution du divorce dans son lien à l'exclusivité : l'institution du mariage en crise face à la perte du Sacré

Le mariage, aujourd'hui, n'a plus grand-chose à voir avec celui du siècle des Lumières où « le divorce est inconnu » nous enseigne Walch (*op. cit.*, p. 127-128). Du début du XX^e siècle jusqu'au début des années 1970 divorcer, bien que cela soit un droit, reste un recours très peu utilisé par les époux. *Juridiquement* il était extrêmement compliqué de justifier les motifs du divorce jusqu'au milieu des années 1970. Il fallait apporter des preuves au magistrat d'une faute grave. L'une d'elles concernait une fois encore la question du non-respect du contrat d'exclusivité coupale. En effet, l'adultère, cette conduite relevant d'une non-exclusivité, était un des motifs pouvant justifier le divorce. Il était considéré comme un délit. L'adultère avait des répercussions très sérieuses pour la femme car il pouvait la conduire derrière les barreaux. L'homme, lui, était menacé, simplement, d'une amende...

Vient la loi du 11 juillet 1975, impulsée par le représentant du pouvoir exécutif : Valéry Giscard d'Estaing. C'est un profond bouleversement pour l'institution du mariage en France. Dans les faits, cette réforme autorise le divorce par consentement mutuel. Julie Le Gac, historienne, souligne que cette loi poursuivait deux objectifs cruciaux « dédramatiser le divorce et régler définitivement ses conséquences lors de son prononcé »⁸⁷. Fondamentalement, cette réforme est la matérialisation du mouvement initié par mai 1968, celui d'une libération de la société. Pareillement, cette loi est le signe qu'une plus grande autonomie, voire égalité, doit advenir dans le couple. Des réfractaires tenteront de se faire entendre, à l'instar de certains catholiques et/ou des Sujets forts attachés aux traditions familialistes. Ils craindront les répercussions d'une telle réforme (*ibid.*). Ils estimeront, d'une part, qu'elle n'encourage pas au maintien des liens conjugaux mais qu'elle ouvre à la non-exclusivité du cœur. D'autre part, ils considéreront que cette loi sera responsable de l'affaiblissement des institutions maritale, religieuse et familiale – gardiennes justement d'une exclusivité sentimentalo-sexuelle des époux. Est-ce à raison ? Le Gac suppose qu'il y a une part de vérité. Effectivement, dans les faits « le nombre des divorces prononcés augmente : le cap des 20 divorces pour 100 mariages est dépassé en 1977, celui des 30 atteint en 1985, et celui des 40 franchi en 2003. L'assouplissement des conditions juridiques du divorce introduit par la loi de 1975 favorise cette progression. Toutefois, cette évolution traduit surtout une remise en question de l'institution du mariage ainsi qu'une distanciation vis-à-vis de la religion » (*ibid.*).

Dans le prolongement de la réforme de 1975, la loi du 27 mai 2004 qui « s'attache à dédramatiser le divorce en atténuant la notion de faute, et en simplifiant la procédure » (*ibid.*) renforcera cet élan social visant à ce que les Sujets jouissent d'une plus grande liberté et autonomie dans leur vie conjugale – entre autres. Dès lors, les conduites non exclusives dans le couple, comme un comportement adultérin, ne sont plus sanctionnées comme autrefois.

Les divorces ne cessant de pulluler et d'engorger les tribunaux, une nouvelle procédure de divorce fit alors son apparition le 1er janvier 2017. Il s'agit d'un divorce « déjudiciarisé », précise l'avocate Michèle Bauer intervenant en droit de la famille « il est plus souvent nommé le divorce amiable sans juge, pour être plus précis il convient de le nommer le divorce par

⁸⁷ « La réforme du divorce de 1975 : l'introduction du divorce par consentement mutuel ». Lumni Enseignement. Site : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000803/la-reforme-du-divorce-de-1975-l-introduction-du-divorce-par-consentement-mutuel.html>. Consulté le 16 octobre 2022.

consentement mutuel sans juge »⁸⁸ (2017). N'étant nullement judiciairisé « seuls les époux qui sont d'accord sur le principe du divorce et ses conséquences pourront choisir ce divorce par consentement mutuel » (*ibid.*). Lors d'un entretien non directif auprès de Lila (avocate), elle me signale que ce recours au divorce déjudiciarisé est souvent convoqué suite à une infidélité.

« Beaucoup ont vécu une infidélité oui [...]. En fait, les clients sont si désespérés après l'annonce qu'ils ne prennent pas le temps de réfléchir [...]. On nous sollicite pour divorcer parce que l'adultère est si douloureux pour le couple qu'il préfère couper court [...] comme si le divorce, on va dire en vitesse, allait permettre de guérir plus vite ».

Notre exposé souligne que le divorce, impliquant une séparation, est de plus en plus facilité, de la postmodernité à nos jours. Cela suggère que la déliaison du lien conjugal est davantage tolérée, voire acceptée, par l'institution du Droit, et donc, par extension, dans la loi française. Fatalement, par effet de réverbération, cela implique que l'institution du mariage est impactée. Ses institués cardinaux, dont le devoir de fidélité, s'effritent. Affaiblir un ou plusieurs de ces institués conduit à l'effritement de l'ensemble de l'institution. Si la loi, au sens législatif du terme, cautionne l'assouplissement ou le délitement des lois symboliques et morales, c'est plus généralement la dimension du Sacré adjointe à l'institution du mariage qui se trouve fragilisée dans son ensemble. Est-elle pour autant en crise ? Nous aurions tendance à le supposer. Nous défendons ce postulat via l'argument suivant : dès lors qu'une institution perd de ce qui dans ses fondements relève du Sacré, cela permet de dire qu'elle est en crise (Rouchy et Soula-Desroche, *op. cit.*) – le chapitre 8 étayera ce postulat.

Dans la continuité du fait que le mariage perd de sa superbe, d'autres contrats émergent à la fin du siècle dernier, à l'instar du Pacs.

⁸⁸ Article : « 1ER JANVIER 2017 : L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL AVEC AVOCATS, SANS JUGE ET ENREGISTRÉ PAR NOTAIRE », par M. Bauer dans « *Village de la justice* » (2 janvier 2017). Consulté le 16 octobre 2022 : <https://www.village-justice.com/articles/1er-janvier-2017-entree-vigueur-divorce-par-consentement-mutuel-avec-avocats,23890.html>.

5.5.1.4. Le pacte civil de solidarité

Le Pacs – loi de 1999 – est un bouleversement conséquent dans l’histoire du couple français, en particulier parce qu’il a permis à des minorités, notamment les homosexuels, de gagner du pouvoir d’agir sur les discours dont elles étaient l’objet. Discours souvent considérés par les communautés concernées comme « pathologisant » sur le plan psychopathologique et « déviant » sur le plan social (Gratton, 2020, p. 146).

À ce titre, Freud fut l’un des penseurs psychanalytiques les plus attaqués, notamment parce qu’il introduit la notion « d’invertis » (Laufer, *op. cit.*). Pourtant, pour lui, l’homosexualité « est envisagée comme un choix (d’objet) inconscient dont chaque sujet peut être porteur eu égard à la mobilité de la bisexualité psychique » (Smaniotto, 2020, p. 248). Freud ne considérait nullement l’homosexualité comme une maladie à proprement dit ou comme une orientation sexuelle devant être incriminée (Freud, 1935). Justifions ceci avec l’extrait de cette lettre qu’il adresse à la mère d’un jeune homosexuel : « l’homosexualité n’est certainement pas un avantage, mais elle n’est pas honteuse, perverse ou dégradante ; elle ne peut être classifiée comme une maladie, nous la considérons comme une variation de la fonction sexuelle, produite par un arrêt spécifique dans le développement sexuel » (cité par Gratton, *op. cit.*, p. 16). Simplement, Freud considérait que : « l’homosexualité ne relève de la psychanalyse que lorsqu’elle devient le symptôme de conflits névrotiques et [...], Freud insiste sur le fait que le changement d’objet sexuel n’est pas la visée d’une psychanalyse » (Laufer, *op. cit.*, p. 185). Pour autant, chez les psychanalystes post-freudiens, certains « dont sa propre fille, Anna, et Ernest Jones, ont âprement défendu la pathologisation de l’homosexualité, au motif de l’opprobre social plus que par des arguments métapsychologiques ; au point qu’en 1921, l’Association Internationale de Psychanalyse a banni les homosexuels de la pratique analytique (Roudinesco, 2002) » (Smaniotto, *op. cit.*).

Plus contemporain encore, Lacan, dans la même lignée, fut critiqué pour ses positions sur la question homosexuelle. À titre d’exemple, comme Roudinesco le rappelle, il considéra l’homosexualité comme *une perversion sublimée de la civilisation* (2002). De nos jours : « la perversion (sexuelle) en tant que structure est de plus en plus difficile à définir. On pourrait faire l’hypothèse qu’elle tend à disparaître comme référence majeure de la psychanalyse avec l’affaiblissement de la « morale sexuelle civilisée » » (Gratton, *op. cit.*, p. 18).

Tout cela pour dire que la psychanalyse fut bousculée lorsque le Pacs se présenta comme un régime d'union destiné à tous. Désormais, ce ne sera plus la psychanalyse qui interrogera les minorités sexuelles, ce sera l'inverse (Fassin, 2003).

Indépendamment des conséquences du Pacs sur la psychanalyse, ce dernier demeure, avant « Le Mariage pour Tous » (2013), un véritable progrès social pour la communauté homosexuelle et LGBTQIA+ ; bien qu'il n'ait pas tous les avantages du mariage. Les couples autrefois « clandestins » par rapport aux normes monogames et traditionnelles bénéficient alors d'une timide reconnaissance sociale – puisque le Pacs une fois conclu officialise l'union – mais surtout de bénéfices financiers – notamment fiscaux –, et de services voire de droits – de succession, par exemple – autrefois réservés aux couples mariés.

Bien qu'investi par la communauté homosexuelle, il n'en demeure pas moins que le Pacs se développe progressivement chez les hétérosexuels, également. C'est un phénomène que n'avaient pas anticipé celles et ceux qui ont travaillé à son déploiement.

Par ailleurs, j'ai pu observer dans ma clinique que le Pacs est souvent investi par le couple, hétérosexuel comme homosexuel, dans son versant utilitaire, d'une part. Il permet des avantages fiscaux, la séparation des biens et capitaux, n'engage pas les Sujets symboliquement car il n'est pas religieux et, enfin, se rompt relativement facilement – comparativement à certains contrats de mariage.

D'autre part, nombreux sont les partenaires que j'ai reçus en consultation qui utilisaient le Pacs comme un premier pas vers le mariage. Il se présente comme une *expérimentation* de la contractualisation de leur lien où l'engagement est plus ou moins relatif. C'est une forme de prologue avant un éventuel contrat plus engageant : le mariage. Il apparaît également qu'il est souvent d'usage chez les partenaires se réclamant d'un couple non exclusif, comme les polyamoureux (Easton et Hardy, *op. cit.*). Ainsi, là où le devoir de fidélité est un principe moral dans le mariage, il ne l'est pas dans le Pacs. Ce contrat se présente alors comme un engagement décorrélé de l'obligation d'exclusivité coupale. Il s'agit là d'un bouleversement majeur en ce qui concerne notre recherche, nous y reviendrons.

Indépendamment des contrats coupaux assouplissant l'obligation d'exclusivité, intéressons-nous maintenant à l'impact d'un autre phénomène culturel majeur sur cette dernière : la libération sociale.

5.5.2. L'impact de la libération sociale sur le couple contemporain

Nous verrons dans cette sous-partie en quoi l'émancipation financière mais aussi sexuelle de la femme a des conséquences latérales sur l'externalisation des relations coupales. De même, nous explorerons en quoi l'émancipation du genre et de l'identité sexuelle joue un rôle.

5.5.2.1. L'émancipation financière de la femme

Sous l'impulsion des luttes féministes le couple s'est reconfiguré de l'entrée dans la postmodernité à nos jours. Progressivement la femme a pu prendre une place concrète dans le domaine social mais aussi privé. Bien que du progrès reste à faire concernant son émancipation financière⁸⁹ il n'en demeure pas moins qu'elle est moins ligotée institutionnellement à un époux dont elle dépend pour subvenir à ses besoins.

« Les femmes sont entrées en plus grand nombre dans la vie économique et apportent une contribution essentielle à la vie matérielle de leur couple ou de leur famille. Ce faisant, elles acquièrent aussi plus d'autonomies financières vis-à-vis de leur conjoint »

(Smadja, *op. cit.*, p. 31).

Nous sortons ici du modèle patri-dominant où la femme était assignée à résidence. Désormais elle peut choisir d'être actrice de son destin. Cela affecte naturellement la relation sentimentale puisqu'elle peut s'extraire de son couple si cela lui semble nécessaire à l'inverse des époques où elle dépendait financièrement de son conjoint. De même, elles peuvent choisir plus aisément de s'inscrire dans des relations non exclusives. Pour preuve, notre questionnaire – cf. partie 1 et annexe 7 – dévoile que parmi l'échantillon de personnes interrogées qui se disent non exclusives, 53 % sont des femmes – quand 40 % sont des hommes et 7 % sont non-binaires.

⁸⁹ En effet, l'étude statistique de Fanny Godet pour l'*Insee focus* (2024) livre que « en 2022, le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 23,5 % à celui des hommes dans le secteur privé. Cet écart s'explique en partie par le moindre volume de travail annuel des femmes, qui sont à la fois moins souvent en emploi au cours de l'année, et davantage à temps partiel. Cependant, à temps de travail identique, le salaire moyen des femmes est inférieur de 14,9 % à celui des hommes » (Mars 2024). Consulté le 08/07/2024 sur le site <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7766515>.

Aussi, ce progrès social allant dans le sens d'une égalité financière se traduit concrètement dans le réel par une réduction des régimes matrimoniaux par communauté de biens au profit des couples mariés optant pour la séparation de biens.

« En 2010, 44 % des couples formés il y a moins de 12 ans étaient mariés et parmi eux, 15 % avaient opté pour le régime matrimonial de la séparation de biens, alors qu'en 1992, 69 % étaient mariés, et 10 % d'entre eux avaient opté pour la séparation de biens. Ainsi, la conjugaison du recours quasi systématique à la cohabitation, associé à une augmentation du recours à la séparation des biens implique que la mise en commun (partielle ou totale) des biens entre conjoints n'est aujourd'hui pas adoptée par une majorité des couples récents »

(Nicolas Frémeaux et Marion Leturcq, 2013, p. 127-128).

Indépendamment de la capacité qu'ont les femmes d'être relativement plus autonomes financièrement, cette mutation des régimes d'union relève un autre point. D'après l'enquête de Frémeaux et Leturcq « l'augmentation du risque de divorce peut modifier le comportement des couples, qui seraient plus enclins à préférer un contrat qui leur permet de séparer leurs biens, en particulier si les inégalités entre les conjoints sont importantes » (*ibid.*).

Cela soulève un axe anthropologique, à savoir que la séparation de biens est la mise en figurabilité des aspirations de l'hyper-contemporain. Notamment celle d'être un Sujet émancipé si ce n'est désaffilié quant à la fructification du patrimoine familial. Autrement dit, cette anecdote relative à l'évolution des régimes matrimoniaux laisse à penser que le couple contemporain ne pose plus la notion de mutualisation économique comme un principe fondamental de son existence. La dimension utilitaire, relative à la conjonction de patrimoine, prend de moins en moins d'importance dans le couple dès lors qu'une relative aisance socio-économique y existe. Les conduites non exclusives clandestines – adultères – ou consenties – polyamour, libertinage, etc. – deviennent alors une perspective, s'émancipant *de facto* de la potentialité d'être sanctionné financièrement par un partenaire ayant le plein monopole financier et de capital dans la cellule coupale.

Au-delà de la dimension matérielle et financière, concentrons-nous désormais sur un autre objet procédant de la libération sociale, celui relatif à la libération sexuelle de la femme.

5.5.2.2. La contraception et l'IVG : vers une émancipation de la femme

Fin 1967, la loi Neuwirth légalise la pilule contraceptive, 1974 elle est remboursée par la sécurité sociale puis au milieu de l'année 1999 la pilule du lendemain apparaît en pharmacie. Ces révolutions contraceptives permettent aux hétérosexuels de déculpabiliser « leur sexualité, réduisant considérablement le risque de grossesse » (Smadja, 2011, p. 25). Favorise-t-il pour autant l'essor des conduites non exclusives sur le plan sexuel du fait que le risque d'être enceinte s'affaiblit ? C'est un postulat car ce facteur d'émancipation féminin fait de la sexualité une dimension qui n'est plus nécessairement synonyme de reproduction. La pilule est la promesse d'une plus grande autonomie de la femme vis-à-vis de sa vie sexuelle – et du « risque » d'une parentalité. Par extension cela suppose que la femme gagne du pouvoir dans le couple et sur ses éventuelles conduites individuelles tel qu'un désir d'ailleurs (*ibid.*). Il n'en reste pas moins que durant la postmodernité la pilule est surtout le signe que l'homme n'est plus nécessairement l'unique décisionnaire de l'avenir d'une grossesse. L'arrivée de cette contraception permet, principalement, que les places dans le couple mutent, que la hiérarchisation coupale soit interrogée et qu'une forme d'égalité, entre les partenaires, tende à s'amorcer. Égalité où jouir sans entrave de sa sexualité, auprès de divers partenaires, est un luxe de plus en plus souhaité et souhaitable pour les femmes nous livre la journaliste et essayiste Mona Cholet (2021).

Deuxième bouleversement du XX^e siècle, concernant la sexualité féminine, la loi Veil du 17 janvier 1975 qui autorise l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Là où le débat féministe souligne un progrès sans précédent allant dans le sens d'une égalité homme-femme, certains conservateurs psychanalystes interrogeront l'impact traumatique de cette pratique, la dimension symbolique concernant la « fantasmatique du meurtre », si ce n'est la remise en cause de l'ordre symbolique de cet « acte effacé » (Brigitte Mytnik, 2009). L'IVG est, chez certains orthodoxes, envisagée comme une action *dénaturalisante* si l'on postule qu'elle dénie l'une des fonctions suprêmes de l'être qu'est la reproduction de l'espèce.

Ces quelques considérations contestatrices mises à part, l'IVG est le signe que l'humain, désormais, place la sexualité et le plaisir au cœur de ses préoccupations. Détacher la sexualité de sa fonction primaire témoigne bel et bien de l'importance qu'elle occupe dans nos relations. Pour preuve, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en viendra à produire un rapport technique – « *Éducation et traitement en matière de sexualité humaine* » – en 1975 où elle légitime la différenciation entre sexualité reproduction et non reproductive.

La véritable révolution aura lieu en 2006 selon le directeur de recherche de l'INSERM, Alain Giami (2007, p. 57). En effet, l'OMS introduit cette année-là les notions de « bien-être » et de « plaisir » à sa définition de la santé sexuelle : « un état de bien-être physique, mental et social eu égard à la sexualité, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité [...] la santé sexuelle s'entend comme [...] *la possibilité de vivre des expériences sexuelles agréables* et sûres [...] » (OMS, 2006a)⁹⁰. Cela est bien le signe que la sexualité contemporaine tend à tenir une place toute particulière dans la vie relationnelle du Sujet ; elle peut être envisagée sous l'angle du plaisir. Dès lors, externaliser ses relations sexuelles devient une potentialité déculpabilisant l'idée selon laquelle l'infidélité est une faute ; elle peut maintenant devenir une réponse à un besoin (Perel, *op. cit.* ; Cholet, *op. cit.*).

Lorsqu'on observe ces deux révolutions que sont la contraception féminine et l'IVG un point commun saute aux yeux : la fécondité devient relativement maîtrisable. Si l'on croise cette évidence avec le fait que ces révolutions ont concouru à l'émancipation féminine deux questions se posent à nous : « Qu'est-ce qui justifie que l'émancipation de la femme soit associée à sa maîtrise de sa fécondité ? » et « N'est-ce pas le contrôle de la fécondité qui permet l'émancipation de la femme ? » Plus encore : « Ce contrôle favorise-t-il l'essor des relations non exclusives ? »

Les femmes d'aujourd'hui, en France, ne sont plus dominées par les hommes avec la même vigueur que lors des siècles derniers. Bien sûr du chemin reste à parcourir. Une véritable égalité n'est toujours pas advenue, hélas, mais en l'espace de quelques décennies, les choses ont grandement évolué. Elles jouissent d'une plus grande indépendance financière, sociale, professionnelle et personnelle. Cela est, peut-être, à mettre en lien avec le fait qu'elles n'ont plus l'obligation de féconder mais *le choix* de le faire. Ce virage fut, peut-être, une véritable révolution pour la liberté et l'émancipation de la femme. Pour expliciter cette supposition, qui ainsi peut sembler abrupte, je me référerai aux travaux d'Héritier (1996, 2011). Elle nous enseigne que la fécondité est corrélée à la domination masculine depuis toujours. En revanche, l'infécondité — je ne parle pas de stérilité —, particulièrement marquée à la ménopause, offre un autre statut à la femme dans biens des sociétés, depuis bien des époques. Héritier nous apprend qu'à partir du moment où la femme cesse d'être féconde elle se « rapproche du statut

⁹⁰ Site « Organisation Mondiale de la Santé ». https://www.who.int/fr/health-topics/sexual-health#tab=tab_2. Consulté le 19 octobre 2022.

masculin ». L'auteure reprend d'ailleurs une illustration clinique tirée des travaux d'Oscar Lewis qui atteste de cela. Chez les Indiens Piegan – Canada – la femme, pour peu qu'elle soit bien née, ait épousé le bon mari, eut un fils — combinaison complexe nous en convenons —, et bien une fois ménopausée elle devient, d'après eux, une « femme à cœur d'homme » (Héritier et Bacharan, 2011, p. 39). C'est-à-dire qu'elle : « acquiert alors une liberté quasi masculine, et le droit d'adopter des attitudes et des activités interdites aux autres femmes : par exemple, jurer, prendre la parole en public, boire de l'alcool, organiser des fêtes [...] » (*ibid.*, p. 39-40). Cet exemple suppose qu'une femme peut conquérir sa liberté, s'extraire de la domination masculine, à la condition qu'*elle ait pu féconder mais qu'elle ne le puisse plus*. Aujourd'hui, avec les contraceptions et l'IVG, la donne a changé. Elle peut mais, si elle le souhaite, a la possibilité de renoncer à son aptitude à la reproduction. La réalité de fond est la même : *le fait de pouvoir féconder mais ne pas le faire* — ou d'avoir pu mais ne plus pouvoir — *est l'une des conditions de l'émancipation féminine*. Peut-être qu'en permettant à la femme de ne plus féconder, par là même, cela a permis qu'elle obtienne les privilèges attribués autrefois aux femmes ménopausées. À notre époque, si la femme peut plus ou moins aisément entreprendre les mêmes activités que les hommes c'est justement parce qu'elle a le contrôle de son aptitude à la reproduction. C'est cela qui lui offre sans doute la possibilité d'avoir, enfin, un statut quasi équivalent au masculin. Parti de là, il est intéressant d'observer que l'essor des relations non exclusives – des aventures d'un soir au polyamour – se démocratisent décennies après décennies. Cela suppose-t-il que la non-exclusivité détachée de la forte probabilité d'avoir un enfant émerge puisqu'il s'agissait d'un désir réprimé par l'humain ? Cette thèse tentera d'y répondre mais nous postulons pour l'heure qu'il s'agit d'un de ses facteurs.

Au-delà des mutations des régimes d'union et des effets de la libération sexuelle sur l'externalisation relationnelle, concentrons-nous désormais sur un autre objet procédant de la libération sociale, celui relatif aux identités de genre et sexuelle.

5.5.2.3. La déconstruction du modèle traditionnel

Dans ces combats pour l'égalité, ceux de l'identité de genre et de la libération sexuelle sont notables. En Occident, ces combats sont étroitement corrélés à la sexualité (Laufer, *op. cit.*). Au cours de l'Histoire, cette dernière a connu maints remaniements que nous avons explorés précédemment. En substance, il ressort que la libération sexuelle, événement culturel éminemment politique (Illouz, 2020)⁹¹, visait une relative égalité de genre mais aussi des identités sexuelles – hétéro-, homo-, pan-sexuel, etc. Ce projet de société fut soutenu par une culture capitalistique qui place le « choix » au cœur de son modèle d'après Illouz (2018). Ce « choix » en question est bien souvent lié à la sexualité qui suppose qu'une femme, comme un homme, peut jouir de bien des manières, avec biens des partenaires – qu'importe leur orientation sexuelle – s'ils l'ont décidé : ce « choix » repose sur le droit de ne pas choisir, ce qui crée une société du « choix du non-choix » (*ibid.*).

Ainsi, le progrès humain lié à l'égalité des sexes, de genre et d'orientation sexuelle est vecteur de changements *positifs* : idéologiquement, les minorités prémodernes – et majorités défavorisées – peuvent s'épanouir sexuellement mais aussi affectivement sans honte, en toute « liberté » (Illouz, *op.cit.*) avec qui elles veulent donc en toute équité ; autant qu'elles le désirent. Cela a également contribué à l'émergence du consentement sexuel, un pan essentiel pour une sexualité harmonieuse, défend Cholet (*op. cit.*).

Le *pendant* paradoxal est que cette « contractualisation » de la relation conduirait presque à « déssexualiser » la sexualité ; où le discours juridique voire criminologique régulant les pratiques sexuelles frôle le commercial... après tout, le corps n'est-il pas devenu une marchandise comme les autres ? Relation qui au fond se réduit à sa norme à soi, à l'individu, l'individualisme poussé à l'extrême, « vendu » comme liberté. Dès lors, comment se connaître, se reconnaître, se rencontrer en particulier dans le champ de l'altérité ? L'économie sexuelle [...] se limite à une transaction de plus en plus normalisée » livre Smaniotto (*op. cit.*, p. 251).

⁹¹ France Culture (2020, février, 9). Eva Illouz « La fin de l'amour ». YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=DoKXqHwo5Lg>, consulté le 15 septembre 2021.

Par ailleurs, cette culture de l’ultra-sexualisation place le sexe au cœur de son univers (Illouz, *op. cit.*) ; rendant la relation affective parfois insuffisante et la vie conjugale franchement peu attractive puisqu’un seul partenaire semble dérisoire comparativement à l’offre immense que le marché de la jouissance met à disposition⁹² (Chaumier, *op. cit.*). De fait, les relations adultérines, motif fréquent de rupture chez les couples exclusifs, impactent la durabilité du couple hypermoderne (Smadja, *op. cit.*). En cela, la question d’une mutation du rapport que le couple entretiendra à l’avenir vis-à-vis de la norme d’exclusivité sexuelle et affective se pose. Une « déconstruction » de ce modèle au profit de relations plus ouvertes, c’est-à-dire plurielles, peut être envisagée par certains comme une alternative, à l’instar des polyamoureux ou couples libres (Easton et Hardy, *op. cit.*). Cependant, cette mutation peine à s’instituer car nous sommes pris dans un paradoxe. Nous nous désengageons des dogmes de la religiosité imposant des règles, valeurs et attitudes prescrites en valorisant plutôt « la réalisation de soi » (Illouz et Kaplan, 2017, p. 133) ; supposant ici l’autonomie individuelle, l’émancipation vis-à-vis de l’Autre – groupes d’appartenances (Rouchy, *op. cit.*) – le désancrage du Sujet envers les institutions religieuses et la valorisation de la liberté des choix personnels. Seulement, dans le même temps, n’ayant pas encore de références institutionnelles ou un socle idéologique suffisamment structuré nous permettant de conjuguer avec cette nouvelle aspiration nous continuons de nous référer, au moins tacitement, aux normes officielles de la monogamie (Illouz, 2020)⁹³. Ainsi la fidélité, ou du moins l’exclusivité, reste encore aujourd’hui l’une des valeurs princeps et supposément naturelle attachée au couple alors qu’elle suppose l’inverse de ce à quoi bon nombre de ses membres contemporains aspirent : la réalisation individuelle, l’émancipation vis-à-vis de tout ancrage institutionnel ou groupe d’appartenance – notamment primaire –, le désengagement comme conséquence d’une aspiration à être « libre » – manière sophistiquée évitant un terme plus opportun de « désaffilié ».

Les premières tentatives allant dans le sens d’une véritable *déconstruction* des fondations du couple traditionnel reviennent pour l’heure à quelques minorités issues de la communauté LGBTQIA+ comme les polyamoureux, si ce n’est aux couples marginaux ancestraux tels que les libertins. Nous verrons dans cette recherche en quoi ces « déconstructions » peuvent nous aider à penser les mutations parcourant le couple d’aujourd’hui et de quelle façon elles contribuent à reconfigurer les normes de celui de demain – cf. Parties 4, 5 et 6.

⁹² Plus encore, le capitalisme n’aurait-il pas placé le corps (sexualisé de préférence) comme objet premier de l’affirmation de soi et, de fait, comme agent déterminant de l’identité du Sujet ? Nous y reviendrons.

⁹³ ARTE Radio (2020, octobre, 29). *Qu’est-ce qui pourrait sauver le couple ? | Vivons heureux - ARTE Radio Podcast*. YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=N4wby8thUtM&t=1225s>, consulté le 01 août 2021.

Il me semble ici important de marquer un bref temps d'arrêt afin de clarifier ce que j'entendrai par le terme « déconstruction ». Il sera à entendre dans cette thèse au sens de Derrida, de « *plus d'une langue* » (*op. cit.*, p. 38). Derrida pense la déconstruction comme une critique de l'identité du Sujet enserré au cadre culture. Plus précisément, je lis sa formule, quelque peu nihiliste, comme un processus, une transformation des expériences – soit du vécu, des mots/maux et lieux communs – en une *nouvelle manière* de les appréhender, percevoir et donc de les penser. C'est, en somme, un exercice de symbolisation car : « quand nous symbolisons, nous transformons une chose en une autre façon de la penser » (Toupin, *op. cit.*, p. 66). Cette « nouvelle manière » de percevoir/penser qu'aucun langage, champ lexical ou dimension symbolique connue ne puisse définir, suppose que le Sujet vie une expérience de subjectivation, si ce n'est de reconfiguration de son « Être ». « Être » naissait à partir de l'ignorance de ce qui, jusque là, ne pouvait advenir à ses yeux. Le terme de « déconstruction », au sens de Derrida, ne doit pas être confondu avec celui qu'emploie également le courant dit « *woke* »⁹⁴ en le dévoyant. Ce dernier y voit, lui, une critique des grands récits historiques de l'humanité. Le *wokisme* conçoit la déconstruction non pas comme une critique de l'identité du Sujet, comme Derrida, mais comme un effort de dissolution de la situation politique de l'« individu ». D'où, sans doute, son attachement à la théorie du genre, à la théorie de critique de la race et à la théorie intersectionnelle signale Braunstein (*op. cit.*). Plus prosaïquement, la déconstruction chez Derrida ne veut pas dire « je défait, je détruis. Ça veut dire que le monde se déconstruit tout seul, ça n'a rien à voir » souligne Roudinesco (2021)⁹⁵.

Cela étant dit, nous avons démontré dans l'ensemble de cette sous-partie que les bouleversements des régimes d'union, la libération sociale et l'effritement des piliers séculaires du couple à l'instar de l'obligation de fidélité laissent à la non-exclusivité davantage d'espace pour se développer. Pour davantage de précisions, nous allons à présent nous centrer sur l'essor, depuis la fin de la modernité, des relations non exclusives. Nous découvrirons qu'elles émergent dans la vie publique à l'orée de la postmodernité et s'inscrivent dans le paysage coupal dès le début de l'hypermodernité.

⁹⁴ Cf. « Préliminaire » de cet écrit pour la définition du *wokisme* (note de bas page, à la page 11).

⁹⁵ Le Point (2021, mai, 2). *Le Point des idées #16 (partie 2) : Élisabeth Roudinesco*. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=L1JmCk7ekoQ&t=1128s>, consulté le 29 août 2023.

5.5.3. L'essor des couples de type non exclusif au travers de l'avènement du modèle polyamoureux

Nous avons vu dans la sous-partie « 5.4. » que la période moderne voit naître les prémices de ce qui sera l'amour pluriel avec Fourier notamment et, en France, le couple Sartre et de Beauvoir. Il n'en reste pas moins que la communauté américaine « Kerista » participera à la création d'un courant de pensée, voire un mode d'organisation concret, à destination des couples non exclusifs encore à la recherche d'un nom : les polyamoureux. Dans leur sillage, naîtront les couples libres, anarchistes relationnelles que nous présenterons également. Néanmoins, nous nous attellerons ici à présenter comment le polyamour l'est devenu et par quels intermédiaires, disons « figures », il s'est progressivement inscrit dans notre culture. Enfin, nous finirons par présenter les symboles, à savoir des drapeaux, qui les représentent et les significations qu'ils possèdent aux yeux de la communauté.

5.5.3.1. La communauté Kerista : de New-York à San Francisco

Cette communauté naît à New York au milieu des années cinquante. En ce temps-là, elle initie la possibilité d'amour dit pluriel. En vivant à plusieurs couples, en ménage, dans un même logement par exemple. La communauté s'exportera de la ville qui ne dort jamais, pour se développer en Californie à Los Angeles et, surtout, San Francisco au début des années 70. C'est à San Francisco, en 1971, que la commune Kerista prend de l'ampleur, gagne en visibilité et exercera une profonde influence sur l'advenue du mouvement polyamoureux. D'après le site de référence des polyamoureux, « *Inn The Bettween* », la communauté Kerista de San Francisco se constitue à cette époque « sur les idées du mariage de groupe, des ressources économiques partagées et de la communauté intentionnelle. La commune était organisée en groupes (*clusters*), chacun composé habituellement de quatre à quinze personnes et fonctionnant comme un seul groupe polyfidèle⁹⁶. La commune de Kerista a plaidé en faveur du contrôle de la responsabilité individuelle par le groupe, allant même parfois jusqu'à prendre des décisions de groupe sur la vocation de chaque membre et en assignant des membres à des partenaires en

⁹⁶ Soit le fait d'être « fidèle » à plusieurs partenaires. Terme inventé par « Even Eve », de la communauté Kerista de San Francisco. Ce terme apparaît dans *Polyfidelity. Sex in the Kerista Commune and Other Related Theories about How to Solve the World's Problems*. Performing Arts Social Society, 1984.

sommeil, selon un calendrier rotatif. La commune s'est dissoute après de très graves divisions internes au début des années quatre-vingt-dix [en 1991 précisément] »⁹⁷.

Autrement dit, le polyamour émerge au début de la période postmoderne et se démocratise petit à petit au cœur de cette dernière. Il faudra cependant attendre le début des années 1990 pour que le terme « polyamory » – du grec « poly », plusieurs, et latin « amory », amour – émerge dans le *socius*, notamment via les médias, tel qu'internet. Tentons de déterminer comment le terme qui qualifie ce modèle relationnel non exclusif a émergé. La fabrication d'un nom, symboliquement, détermine en grande partie la possibilité qu'il puisse être figurable – et donc qu'il soit reconnu – dans l'espace social.

5.5.3.2. De Responsable non-monogamy, en passant par poly-amorous, à polyamory

Avant que polyamory soit utilisé, la communauté usât de la formule « responsable non-monogamy » durant les années soixante-dix. Ce terme fut inventé par la psychologue clinicienne américaine polyamoureuse Deborah Taj Anapol. *Responsible non-monogamy* peut être traduit en français par « non-monogamie responsable ».

Des controverses existent, au sein de la communauté polyamoureuse, quant à la date où fut pour la première fois créé et diffusé le terme désormais universel de « polyamory ». Il semblerait qu'un consensus fût trouvé, quant à sa date de création, en 2015 (Alan M., 2017)⁹⁸. Année du décès d'une de celles qui en serait la précurseur : Deborah Taj Anapol.

Elle aurait co-élaboré les prémices de cette formule, entre 1986 et 1988, à Mill Valley, au fil d'une conversation avec sa polycule composée de Paul Glassco – son mari à cette époque –, de Timothy Zell – se nommant « Otter G'Zel » en ce temps – et Diana Moore – connue sous le pseudonyme de « Morning Glory ». Le mythe nous dit que le terme « poly-amorous » – soit des « relations polyamoureuses » – fût créé, dans la cuisine de Paul Glassco et Deborah Taj Anapol qui étaient accompagnés d'Otter G'Zel et Morning Glory. Ils échangeaient sur la manière dont ils pourraient qualifier leur relation plurielle autrement qu'en utilisant la formule « responsable non-monogamy ». Effectivement, Otter G'Zel et Morning Glory étaient

⁹⁷ <http://www.theinnbetween.net/polyterms.html#kerista>. Consulté le 20 août 2022.

⁹⁸ <https://polyinthedia.blogspot.com/2007/01/polyamory-enters-oxford-english.html>. Consulté le 12 juin 2022.

réfractaires à l'usage de la négation, « non », présente dans « non-monogamy ». La nouvelle appellation *poly-amorous* apparut alors au fil de la conversation, ce qui séduisit l'ensemble de la polycule. Morning Glory s'est attelé dans la foulée à écrire un article, inaugural pour la communauté polyamoureuse : « *Un bouquet d'amoureux* » (mai 1990). Il pose les bases du fonctionnement et des subtilités qu'impose une dynamique relationnelle polyamoureuse. L'article ne contient cependant pas le terme *polyamory*, seulement « poly-amorous ». Il faudra attendre 1992 pour que le terme définitif qui qualifie la communauté polyamoureuse, « polyamory » – et non « poly-amorous » – apparaisse. Cela se produit à l'initiative de Jennifer Wesp qui créera le groupe « alt.polyamory » sur le forum « Usenet ». Ainsi, *polyamory* a été fondé par Jennifer Wesp, mais la communauté polyamoureuse souligne qu'il est inspiré, bien généreusement, des élaborations de Deborah Taj Anapol, Otter G'Zel, Morning Glory et Paul Glassco. Figures fondatrices du terme (« polyamour ») qui qualifie ce modèle relationnel et, pour certains membres, sont les « égéries » du mouvement⁹⁹.

C'est à la fin des années quatre-vingt-dix que « polyamory » traverse l'Atlantique pour être présenté à nous, Français, sous le terme de « polyamoureux ». La communauté hexagonale souligne que « polyamoureux » est un terme dit « parapluie » dont le dérivé est « polyamorie » – aussi orthographiable « poli amori ». Ces deux nominations sont alternativement utilisées par les membres de ce cercle. Ainsi, à leur image, j'utiliserai également ces deux acceptations durant la recherche. Avant de terminer, un point linguistique s'impose tout de même. Au niveau lexicogénique le morphème lexical « amour » présent dans « polyamour » vient de la racine latine « amor » – là où « poly » vient du grec « plusieurs ». « Polyamory », en anglais, signifie « plusieurs amours possibles » et non « plusieurs amoureux possibles » comme le laisse entendre la traduction française. De fait, pour les Anglo-Saxons, à l'origine de cette dénomination, employer « poly » et « amoureux » représente un contresens linguistique car eux n'utilisent pas le terme « polylovers » mais « polyamory ».

Indépendamment de ce point significatif linguistiquement, et signifiant quant à la manière dont il a été appréhendé en France, tentons désormais de présenter quelques figures – sans doute serais-je non-exhaustif – de cette communauté. Figures ayant émergé à la suite de la création du terme qui désormais qualifiera ce modèle coupal.

⁹⁹ Fait significatif pour la communauté, « polyamory » est intégré dans le « Oxford English Dictionary » en 2007.

5.5.3.3. Les figures de la polyamorie

En 1997, Dossie Easton – thérapeute de couple et de la famille à San Francisco – et Janet Hardy – essayiste, éditrice de San Francisco également – rédigent « *The Ethical Slut* », ou « *La Salope éthique* » en français. Il s'affiche et demeure le livre de référence du polyamour – ou le « *guide des possibilités sexuelles infinies* »¹⁰⁰ pour reprendre son sous-titre français au sein de sa première édition ; devenu « *le guide pratique pour des relations libres sereines* » dans sa version actuelle (2021). Je propose en annexe 12 une note de lecture concernant cet ouvrage posant les bases idéologiques du mouvement ; cette note rédigée par mes soins fut publiée dans la revue « *CliPsy-Info#3* » d'avril 2024.

En France, la pionnière du polyamour reste Françoise Simpère. La journaliste consacrera de nombreux écrits sur la question alliant des conseils pour une vie polyamoureuse « épanouie », la constitution de principes relatifs à l'éthique dans une relation plurielle et le partage de ses expériences. Précisons que son ouvrage de référence sur le sujet demeure : « *Aimer plusieurs hommes* » (2002). Il fut maintes fois réédité et augmenté jusqu'à aujourd'hui.

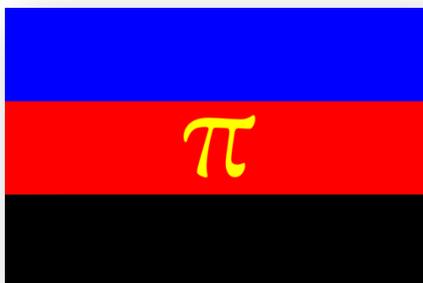
Plus récemment, toujours en France, Isabelle Broué – scénariste, réalisatrice, écrivaine et thérapeute – s'impose comme une figure dans la communauté à plusieurs titres. *Premièrement*, médiatiquement car elle réalisera « *Lutine* » (2016) un film à la frontière de la comédie et du documentaire traitant du polyamour – Simpère y est d'ailleurs présente. Il sera plébiscité par la communauté mais aussi dans le milieu du 7^e art car « *Lutin* » remporte deux prix au « *Vancouver International Women in Film Festival* » en 2017 : meilleur long métrage et meilleur scénario. *Deuxièmement*, Broué est reconnue pour son engagement dans le milieu polyamoureux car elle s'exprime en conférence sur le sujet et organise des « *Café Poly* » – espace d'échange sur le sujet. Ses engagements sont également thérapeutiques – coaching et thérapie en « *Intelligence Relationnelle* »®. Enfin, *troisièmement*, elle rédige actuellement un ouvrage sur la question du polyamour qui est attendu par la communauté.

Ces figures sont des visages au sein de ce cercle mais « Comment ce modèle se représente-t-il symboliquement en tant que communauté dans l'espace social ? » Pour répondre à cette question, il nous faut revenir en 1995 où une autre figure a été, cette fois, exclue de la « horde ».

¹⁰⁰ Les autrices ont corrigé cette formule centrée sur la dimension sexuelle car une personne peut se considérer comme une « Salope éthique » et ne pas pratiquer d'activité sexuelle, comme l'asexuel ou l'abstinente : « Être une salope, c'est dans la tête, pas entre les jambes » (*op. cit.*, p. 79).

5.5.3.4. Du drapeau évitant la prise en flag, devant le drapeau pris en flag

Communauté oblige, en 1995, le polyamoureux Jim Evans crée à sa propre initiative le drapeau de ladite « fierté de la polyamorie » – visible ci-dessous.



Le site « *LGBT Nation* » explique sa signification :

« Le bleu symbolise l'honnêteté, la communication et l'ouverture entre tous [...].

Le rouge représente l'amour, la passion et l'affection.

Le noir représente la solidarité avec les personnes polyamoureuses qui ressentent le besoin de cacher leurs relations au monde en raison de la stigmatisation et des pressions pour se conformer à la société.

La lettre grecque « pi » (π) représente la première lettre du mot « polyamour ». Certains ont également interprété la lettre comme un symbole de « l'amour infini » entre partenaires.

La couleur dorée du « pi » symbolise l'importance de l'attachement émotionnel dans les relations polyamoureuses. Cela représente la capacité des personnes polyamoureuses à aimer plusieurs personnes à la fois plutôt que de simplement éprouver une attirance physique ou avoir des relations physiques » (2022)¹⁰¹

Bien que l'initiative soit appréciée par la communauté au départ, le symbole « pi » laisse bon nombre de membres sceptiques. « Pi » aurait une connotation algébrique-géométrique. Jim Evans dut alors se justifier de ce choix en 2016 sur un blog. Il expliquera qu'en 1995, il utilisait le logiciel *Microsoft Paint* proposant peu d'alternatives, en termes de symbole¹⁰². Le site « *LGBT Nation* » rapporte qu'il aurait pu recourir à un cœur, par exemple, mais aurait préféré le « pi » pour deux raisons. La première est relative à l'anonymat : le « pi » évite que ceux

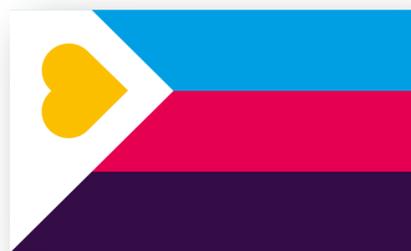
¹⁰¹ <https://www.lgbtqnation.com/2022/06/polyamorous-flag-look-like/>. Consulté le 14 juillet 2022.

¹⁰² <https://polyinthemedia.blogspot.com/2019/10/a-new-polyam-flag-that-fits.html>. Consulté le 14 juillet 2022.

recourant à ce drapeau soient trop rapidement identifiés comme polyamoureux par ceux ne l'étant pas – la communauté se considérant relativement stigmatisée durant les années quatre-vingt-dix. La seconde raison : pour limiter la confusion entre communautés – le symbole du cœur était déjà présent sur le drapeau de « la fierté du cuir » crée par Tony Deblase, ci-dessous.



Il n'en reste pas moins que Jim Evans est véhémentement bousculé par la communauté ; au point de s'en sentir « *expulsé* ». Afin de le destituer de sa figure de créateur du totem social de la polyamorie, et qu'une plus vive adhésion au drapeau polyamoureux se fasse jour, Kristian Einstman et Jan Knol, les directeurs-fondateurs du site « *Polyamproud* » – Chicago –, organisent un vote en ligne, en novembre 2022, pour que soit élu un nouveau drapeau de la fierté polyamoureuse. Plus de 30 000 personnes participeront à ce vote dématérialisé. Le 12 décembre 2022, le nouveau drapeau est dévoilé – ci-dessous –, crée par Red Howell. Ce drapeau est désormais placé dans le domaine public.



En termes de significations, voici ce qu'Eric Burkett, de « *Bay Area Reporter* », nous enseigne : « Le blanc du chevron représente la possibilité ; le magenta représente le désir, l'amour et l'attraction ; le bleu représente l'ouverture et l'honnêteté ; l'or du cœur représente l'énergie et la persévérance ; et le violet représente une communauté unie non monogame » (2022)¹⁰³.

¹⁰³ <https://www.ebar.com/story.php?321532>. Consulté le 25 août 2023.

Ce processus de création du drapeau m'évoque spontanément un phénomène totémique qu'a largement développé Freud (1913) ; nous retrouvons en tout cas des analogies frappantes avec le mythe ! En effet, la communauté, comme les frères, se sont alliés pour « manger » Jim Evans ayant créé le totem premier de la polyamorie. Ce « père » originel possédait la propriété de ce qui socialement identifie la communauté. Contestant son monopole, les « frères » se sont alliés pour collectivement l'en déposséder, car individuellement, comme Freud le souligne, les frères n'auraient pu. L'analogie atteint ses limites toutefois puisque le « père tout-puissant primitif » n'a « jamais existé » dans le mythe signale le psychanalyste Max Kohn (2010, p. 252), là où Jim Evans, si.

En revanche, l'analogie reste intéressante si l'on songe au fait que : « pour les primitifs, le nom est la partie essentielle d'une personne, parce qu'en connaissant le nom d'une personne ou d'un esprit, on acquiert un certain pouvoir sur le porteur du nom » (*ibid.* p. 257). Or, le père primitif n'en possède pas dans le mythe, tout comme la horde. Dans la communauté polyamoureuse, il est remarquable que les Sujets ne se présentent pas par leur patronyme civil mais par des pseudonymes¹⁰⁴. Ici, il en va de même, puisque Jim Evans est un pseudonyme, au même titre que ceux qui l'ont symboliquement tué en tant que représentant de la communauté : Kristian Einstman, Jan Knol ou encore Red Howell ayant créé le nouveau drapeau. Ainsi, comme dans le mythe, les frères ont « assouvi leur identification avec leur père défunt » en sa qualité de père primitif au nom d'une forme de culpabilité – la communauté reconnaîtra avoir été véhémement à son endroit dans l'après coup, en l'ayant expulsé de la sphère polyamoureuse. De cette culpabilité découle une volonté de repentance se traduisant par un interdit : « la mise à mort du totem, substitut du père » (*ibid.*). Cela explique pourquoi ils conservent le totem du drapeau qu'Evans a proposé, comme pour renoncer au bénéfice « du résultat de leur meurtre », mais choisissent d'en créer un nouveau à la place, qui, cette fois, sera élu par les membres de la « horde ».

En résumé, cette sous-partie démontre que la polyamorie s'est progressivement installée dans l'univers de la coupalité, revendiquant une non-monogamie responsable ou, une non-exclusivité coupale, assumée reposant sur deux piliers idéologiques : l'éthique – chaque partenaire accepte d'être non exclusif et que ses partenaires le soient – et le consentement – chacun consent à partager son ou ses partenaires de manière explicite.

¹⁰⁴ C'était déjà le cas avec les figures mythiques de la polyamorie : Paul Glassco, Deborah Taj Anapol, Otter G'Zel et Morning Glory

Le polyamour est une modalité de couple qui nous vient des États-Unis et qui s'est démocratisé en France au début du troisième millénaire. Des figures, mythes, objets de transmission et de savoir, si ce n'est des emblèmes, permettent de lui donner un corps, une consistance, une singularité, des principes, valeurs, règles et normes mais, surtout, une histoire vouée à s'inscrire dans la permanence. En somme, le polyamour possède bien des caractéristiques propres à toute institution : « Peut-il être considéré comme tel pour autant ? » – nous y reviendrons Partie 5 mais notons que ce milieu refuse tout ligotage institutionnel ; ce qui est en lien avec nos considérations préalables sur l'impact de la libération sociale sur nos contemporains.

Afin de clôturer cette élaboration autour de l'émergence des couples de type non exclusifs, je souligne que d'autres modèles, moins (re)connus existent dans l'univers sentimentalo-sexuel contemporain. Je pense notamment au couple libre, *sex-friends*, plan-culs – décrit dans le chapitre 4. Leur existence est étroitement liée aux évolutions inhérentes à la non-exclusivité décrites jusqu'ici. Simplement, leur mode de structuration n'est pas encadré par un régime communautaire comme peut l'être la polyamorie. Il serait davantage à envisager comme les cousins éloignés, ou rejetons – institutionnels ? –, de ce mouvement bien qu'ils aient des principes, règles, valeurs, si ce n'est des normes bien spécifiques que nous avons détaillé dans le chapitre 4 et que nous augmenterons aux chapitres 10, 13 et 14.

Pour l'heure, notre exploration concernait les mutations sentimentalo-sexuelles inhérentes à la période post- et hyper-moderne. Soucieux de nous inscrire dans le présent, nous allons conclure ce chapitre avec une tentative de synthèse de cette partie en ce qui concerne la place de la non-exclusivité dans la vie coupale contemporaine. Puis, enfin, nous argumenterons qu'un profil particulier de Sujet semble émerger dans l'espace du couple du fait de l'affaiblissement des méta-cadres institutionnels référés au couple à l'instar de la famille, de la religion et du mariage.

5.6. Ouverture sur l'émergence du « pur-Sujet soïque »

Avant d'ouvrir mon élaboration, je tiens à refermer ce volet historique en le synthétisant pour que le lecteur identifie les instants me semblant marquants en ce qui concerne la place de la non-exclusivité dans la coupalité. Je proposerai donc une brève rétrospective de nos considérations en ce qui concerne son évolution. Ensuite, je proposerai une définition de ce que j'intitulerai le « pur-Sujet soïque ».

5.6.1. Rétrospective de la socio-historisation du couple (non) exclusif

J'ai tenté de démontrer que le couple archaïque était relativement non exclusif jusqu'à l'apparition du Nouveau Testament. Que ce dernier l'a contraint à l'exclusivité durant l'Antiquité, surtout sexuelle, sans pour autant que cela ne s'institue pleinement. C'est davantage la fin du Moyen Âge et l'entrée du couple dans la période moderne qui signe l'obligation d'exclusivité sentimentalo-sexuelle d'un point de vue social, juridique mais aussi moral. La post-modernité, en lien avec la libération sociale, ouvre des perspectives, timides, mais non moins nouvelles quant à la possibilité qu'émergent des modèles de couples plus ouverts à l'externalisation relationnelle. L'hypermodernité, elle, a rendu prégnant ce qui s'amorçait durant la post-modernité, à savoir que les piliers séculaires du couple – mariage, religion, famille – s'affaiblissent. L'assouplissement des contraintes qu'ils établissaient régissaient jusqu'ici la vie coupale – devoir de fidélité, fructification du patrimoine, etc. Cet affaiblissement de ces garants institutionnels – considérés comme des méta-cadres sociaux et psychiques (Kaës, *op. cit.*) – implique une reconfiguration des normes du couple, notamment en ce qui concerne son rapport à l'exclusivité. Le couple est, désormais, un espace relationnel qui se réinvente. De la rencontre amoureuse, à la manière de vivre sa relation, jusqu'à la façon d'accueillir la rupture, le script conjugal se transforme – la dernière partie de cette thèse l'argumentera généreusement.

De plus, de nouveaux modèles relationnels concourent à donner à la coupalité une forme de plus en plus émancipée du modèle traditionnel monogame judéo-chrétien. Le couple se présente comme un lieu d'inventivité où les Sujets peuvent dessiner les contours du lien sans nécessairement se référer à des valeurs, principes, règles ou normes standardisés. Du couple monogame, aux polyamoureux, libertins, en passant par les relations libres ou d'un soir, nous le verrons durant nos futurs chapitres, la coupalité contemporaine est un espace de créativité

sans cesse renouvelé et c'est au travers de la manière dont elle traite son rapport à l'exclusivité que cela s'illustre particulièrement. Il n'en reste pas moins que ces considérations participent à ce que nous envisageons avec un regard nouveau l'économie psychique des Sujets du couple qui sont pris et parties prenantes de ce cadre socioculture en mutation.

« Les mutations du champ social ont des incidences sur plusieurs plans, qui touchent les sujets à la fois dans leur intériorité, dans leurs liens, dans leurs modes d'alliances et dans leurs références à la vie collective (groupe, institutions, société, culture). Les maillages entre ces différents espaces psychiques se construisent dans des relations concrètes à un système d'appartenances, qui donne un ancrage à l'identité de chacun et aux lois communes – explicites et implicites – permettant le « vivre ensemble » et, au-delà, les rapports au « commun et partagé », ainsi qu'à la culture »

(E. Gratton, D. Drieu, C. Bittolo, G. Gaillard et P. Drweski, 2021, p. 18).

Le champ du couple est pleinement impacté par ces mutations, notamment en ce qui concerne la capacité qu'a le Sujet du couple à s'inscrire dans une trame symbolique partagée et partageable. C'est sur ce point que j'axe ici mon élaboration et ainsi la clôturer dans ce chapitre socio-historique. À cet effet, je vais présenter ce que j'entendrai par « pur-Sujet soïque »¹⁰⁵.

5.6.2. La notion de pur-Sujet soïque

Les bouleversements socio-historiques relatifs au champ du couple nous invitent à considérer que certains Sujets contemporains focalisent le choix de leurs partenaires en fonction de leur capacité à les soutenir dans leur réalisation individuelle et non dans celle qui les soutient à être Sujet de l'inconscient (Kaës, *op. cit.*). François de Singly le faisait remarquer en 1996 : « un bon partenaire [désormais] c'est celui qui sait aider l'autre, le conjoint ou son équivalent, à être lui-même, à développer ses capacités personnelles, à s'épanouir » (p. 9). Ainsi, je postule provisoirement que certains Sujets privilégient les relations non exclusives car elles offrent la possibilité d'obtenir une multitude d'Objets gratifiants le sentiment narcissique du non exclusif. Conséquence de cela, un nouveau profil de Sujet semble émerger, je l'intitulerai le « pur-Sujet soïque » – c'est un point important car c'est à partir de ses caractéristiques que j'envisagerai

¹⁰⁵ Pour rappel je crédite Pinel d'avoir contribué à l'élaboration de la formule lors de nos échanges post-M2R.

l'hypothèse que la non-exclusivité lui offre la possibilité d'un comblement narcissique venant compenser sa, possible, souffrance identitaire-narcissique.

Pour davantage de clarté, je prendrai chaque terme de cette formule isolément.

Le terme « pur » signifie quelque chose : « dont les caractères, les qualités sont entiers, sans mélange, sans dégradation due au métissage » (CNRTL).

Comme défini en « Introduction » de cette thèse, le « Sujet » désigne une personne, c'est-à-dire un Sujet de l'inconscient.

Ainsi « pur-Sujet » est à comprendre comme : une personne qui ne souffrirait, symboliquement et fantasmatiquement, d'aucune intrusion du dehors dans le dedans.

Le mot « Soïque » est un concept, inspiré des élaborations d'Edith Jacobson, désignant « la personne totale » du Sujet : son enveloppe corporelle et l'ensemble de ses parts « ainsi que son organisation psychique et les parties de celles-ci » (1975).

L'ensemble de la formule « pur-Sujet soïque » désigne alors *un Sujet étant dans une quête perpétuelle de transfiguration de lui-même où toutes les réponses aux questions tenant à l'élucidation de l'Être se trouveraient à l'intérieur de Soi*. Conséquence de cela : il prend des distances avec son environnement au bénéfice d'une (sur-)valorisation de ce qui se passe en lui et ce qui le concerne en premier chef, notamment son narcissisme. Pour y parvenir il s'inscrit dans une quête de dépassement de ses limites personnelles et de celles qu'impose l'extérieur. Aubert parle d'un mouvement d'autodépassement guidé par un fantasme de transcendance où le sens de toute chose n'est pas à l'extérieur mais est cherché en soi au détriment d'une rencontre de l'essentiel de l'autre. Ainsi, le sens de toute chose est projeté « de l'intérieur vers l'extérieur » (2006). La non-exclusivité impliquant une multitude d'Objets changeants, et parfois interchangeables, semble répondre pleinement aux exigences de ce profil.

Précisons que je ne considère pas le pur-Sujet soïque comme un profil psychologique pathologique – du moins pas encore. Je l'envisagerai plutôt comme étant l'archétype de certains contemporains pris et parties prenantes d'un environnement du lien atomisé par des exigences de réalisation individuelle – individualisme –, l'obligeant parfois à renoncer à la quête de la rencontre des altérités. En ce sens il se présente probablement comme le porte-symptôme d'une pathologie du lien social, nous y reviendrons.

Intéressons-nous maintenant à un axe que nous avons souvent évoqué sans réellement nous y plonger pleinement, celui relatif à la dimension institutionnelle dans le champ du couple.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. Les institutions de la (non-)exclusivité

Dans ce chapitre, nous commencerons par soutenir que le couple n'est pas à proprement parler une institution, qu'il soit exclusif ou non. D'après nous, il s'agit davantage d'un champ relationnel, en ce sens nous spécifierons ce qui différencie la notion de champ de celle d'institution.

Dans la sous-partie « 6.2. », nous procéderons, via une analogie avec le champ du travail, à une description des caractéristiques du pur-Sujet soïque dans son lien aux mutations des institutions référées aux couples (non) exclusifs et en quoi la non-exclusivité semble être une modalité de lien congruente avec son profil. Nous interrogerons donc les mutations touchant aux méta-cadres psychiques et sociaux (Kaës, *op. cit.*) dans notre culture hypermoderne. Pour le dire autrement, les transformations touchant ces méta-cadres des institutions du couple ont contribué, d'après nous, à l'émergence du pur-Sujet soïque, certes, mais surtout ont influencé son souhait de s'inscrire dans des relations non exclusives.

Dans le prolongement de ce postulat, nous nous attacherons dans une dernière sous-partie à resserrer le champ de nos investigations en explorant en quoi les organisations de la médiatisation, telles que les sites de rencontres, incitent à la non-exclusivité. L'enjeu sera d'identifier les bénéfices narcissiques qu'elles apportent – ou non – aux Sujets multipliant les rencontres sans s'investir dans le lien, tel le pur-Sujet soïque. À notre avis, la recherche de la gratification de ce sentiment par le Sujet justifie en partie son attrait pour elles.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je tiens à préciser derrière quel paradigme je me range lorsque je parle d'institution. Il s'agira, dans cette recherche, de la psychosociologie. Deux auteurs majeurs de la discipline permettent de définir l'institution. Le premier est Eugène Enriquez qui apporte une conception généraliste que le second, René Kaës, approfondit. À mon sens ces deux conceptions de l'institution se complètent et s'enrichissent l'une l'autre.

Pour Enriquez, l'institution demeure un « ensemble formateur se référant à un savoir théorique légitimé et qui a pour fonction d'assurer un ordre et un certain état d'équilibre social » (2007, p. 92).

Kaës clarifie davantage cet état de fait en la situant socialement : « l'institution est l'ensemble des formes et des structures sociales instituées par la loi et par la coutume » (*op. cit.* p. 8).

Ensuite, il explicite ses caractéristiques : « l'institution règle nos rapports, elle nous préexiste et s'impose à nous, elle s'inscrit dans la permanence ». Cela suppose qu'elle revêt une dimension temporelle, ce qu'explicite Aurélie Maurin Souvignet : « l'Institution repose sur une

histoire, c'est-à-dire sur un passé, plus ou moins élaboré et métabolisé, elle agit dans un présent plus ou moins en proie à la souffrance, et elle suppose un avenir, car sa continuité même est l'une de ces fonctions » (2021, p. 52).

Kaës délimite également ses fonctions : « chaque institution est dotée d'une finalité qui l'identifie et la distingue, et les différentes fonctions qui lui sont dévolues s'ordonnent *grosso modo* dans les trois grandes fonctions reconnues par G. Dumézil à la base des institutions indo-européennes : les fonctions juridico-religieuses, les fonctions défensives et d'attaque, les fonctions productrice-reproductrices » (*ibid.*).

Enfin, un élément fondamental doit être ajouté lorsqu'on envisage l'institution comme un objet de recherche, à savoir qu'elle participe au « vivre ensemble » : « en tant que microsociété, l'institution peut être considérée comme un environnement plus ou moins favorable à la vie psychique et à son équilibre pour l'ensemble des sujets » (Gratton, Drieu, Bittolo, Gaillard et Drweski, *op. cit.*, p. 22).

6.1. Le couple, une institution ?

Comme précisé dans l'introduction de ce chapitre, le questionnement qui organisera cette sous-partie sera formulé en ces termes : « Peut-on considérer le couple comme une institution ? »

6.1.1. Être ou ne pas être une institution, la question du champ

Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où le couple est une réalité relationnelle et un mode de liaison, qui, au fil de l'histoire, n'a cessé d'évoluer. Socio-historiquement, nous l'avons étudié – chapitre « 5. » –, jusqu'à la postmodernité le couple est étroitement lié à l'institution matrimoniale, elle-même référée à l'institution religieuse si ce n'est à la République. Les Sujets mariés s'engageaient dans la relation en respectant les normes institutionnelles et se référaient aux règles, principes et valeurs institués. Dans ce système, d'après Jean-Paul Gaillard : « chacun des partenaires savait avoir à renoncer à une part de ses plaisirs et prérogatives personnels au bénéfice du bon fonctionnement de l'*institution-couple* » (2009, p. 16). Je profite de cette citation pour immédiatement clarifier mon positionnement sur la notion d'institution et de couple.

À mon sens, le couple en tant que tel n'est pas une institution. Il s'agit davantage d'un *champ relationnel*. Je rattacherais dans cette recherche la notion de *champ* à la conception proposée par Claudio Neri (2011) car il n'en propose pas une définition « unitaire ». Pour lui le champ est à comprendre comme étant à la fois « un contenant transpersonnel et un état mental, mais aussi comme un système de synchronicité et d'interdépendance » (*ibid.*, p. 86). Analysons brièvement les différents concepts mobilisateurs présents dans cette définition afin de saisir en quoi le couple est un champ :

- *Un contenant transpersonnel* : pour le Sujet du couple, il est un espace « différent et séparé de lui (clivage), où il peut projeter ses sentiments et ses tensions, et une extension de soi » (*ibid.*, p. 82). En somme, l'Objet-couple est un lieu où sont déposées des parties archaïques voire psychotiques de l'identité des partenaires. À l'instar du *cadre* dans la situation analytique (José Bleger, 1957), le champ du couple est un lieu silencieux contenant les parts psychotiques de la personnalité de l'un et l'autre si ce n'est de l'Objet-couple. Un événement imprévu ou désorganisant la dynamique du lien coupal, tel qu'une crise, pourrait bien conduire à ce qu'elles s'expriment ;
- *Un état mental* : ce champ relationnel que les Sujets du couple habitent est influencé par la façon dont ils perçoivent et expriment leurs pensées, si ce n'est leurs sentiments, autant que ces derniers sont influencés par le champ. De plus, Neri souligne deux caractéristiques du « champ-état mental », il est « atemporel » et « aspatial ». Effectivement, le couple existe « au-delà des délimitations spatiales » (*op. cit.*, p. 85). De même, il existe au-delà des délimitations temporelles. Par exemple, en thérapie de couple, il est fréquent qu'un « champ de haine » se manifeste « à des moments tout à fait différents de ceux où il s'est constitué » (*ibid.*) – le cas clinique en annexe 3 en témoigne ;
- *Un système de synchronicité* : le champ du couple est parcouru par des affects interférents télescopant à la fois le passé, le présent et le futur. De fait, la coupalité comprime le rapport au temps puisqu'il « se condense dans « l'ici et maintenant » » (*ibid.*, p. 86). Il n'est pas rare qu'un événement *passé* mis sous silence revienne faire effraction dans le *présent* à l'occasion d'une situation anodine et impacte le(s) *destin(s)* du couple ;
- *Un système d'interdépendance* : les affects qui peuplent le champ du couple sont liés par la synchronicité mais également par l'interdépendance car « les éléments du champ ne sont pas nécessairement semblables entre eux, mais lorsqu'un lien d'interdépendance

s'établit, il peut être plus fort que le lien basé sur la ressemblance. Si, après qu'une certaine configuration du champ s'est établie, l'un des éléments se modifie, ils se modifient tous. Par l'effet du rapport d'interdépendance, un changement d'état d'une partie ou d'une fraction quelconque des éléments qui constituent le champ influe sur l'état de toutes les autres » (*ibid.*, p. 87). Par exemple, l'événement passé sous silence peut, par effet de réverbération, se déplacer dans d'autres sphères du couple et conduire à ce que ces dernières soient requestionnées alors que rien ne les y prédisposait *a priori*.

Cela pour dire que le couple ne sera pas considéré dans cette recherche comme une institution mais comme un *champ relationnel*. Cela ne veut pas dire que le couple n'entretient aucun lien avec la dimension institutionnelle. En effet, *des institutions sont liées au couple* comme le mariage ou la famille notamment – nous l'avons décrit au chapitre 5. De fait, un couple marié la représente puisqu'il est lié à l'institution matrimoniale. Mais *l'entité coupale considérée indépendamment de son contrat marital s'inscrit dans le champ de la coupalité*.

Explorons donc la manière dont le couple tend à s'institutionnaliser dans notre société contemporaine en proie à la désinstitutionnalisation (Kaës, Aubert, Pinel, Gaillard, *op. cit.*).

6.1.2. Du couple institutionnel au couple mutant

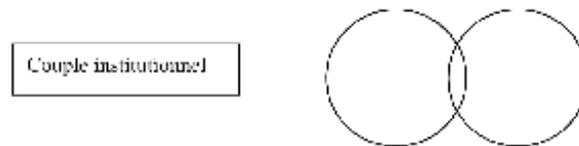
Jean-Paul Gaillard, parle du « monde finissant » – antérieur aux années soixante-dix – qui était « le monde de l'institution » (2009). Les Sujets étaient imbriqués, membres actifs de celles-ci. Lui succéderait le « monde mutant » où prime la désinstitutionnalisation¹⁰⁶. Il se caractérise par un effacement de la « prééminence du collectif sur l'individu » au profit de l'« individualisme ». De là émerge trois types de couple d'après lui :

- 1) Le « couple institutionnel » : c'est-à-dire un couple affilié à une institution – exemple : un couple marié ;
- 2) Le « couple mutant » : non rattaché à une institution – exemple : un couple en concubinage ;
- 3) Le « non-couple » : aucun lien coupal n'est déclaré si bien qu'aucune institution n'y est rattachée – exemple : une relation apatride.

¹⁰⁶ Par désinstitutionnalisation nous entendons que l'institution n'opère plus sa fonction transitionnelle permettant aux partenaires de se lier par et à travers elle.

Pour illustrer cela, il utilise deux objets graphiques – des cercles – qu’il nomme « objets miroirs » (2006). Cela nous aidera à expliciter pourquoi le couple peut être ou ne pas être reconnu institutionnellement – nous nous intéresserons qu’aux deux premières configurations car la troisième est relativement intuitive et peu congruente dans notre argumentaire.

6.1.2.1. Le « couple institutionnel »



Ce couple-ci, celui du *monde finissant*, « obéit à ceci que chacun des partenaires sait devoir renoncer à une part de ses plaisirs et prérogatives personnels au bénéfice du bon fonctionnement de l’institution-couple seule garante du lien d’appartenance de madame et [/ou] monsieur à leur couple. Dans ce monde d’hétéronomie, les personnes vont chercher les motifs de leurs actions hors d’eux-mêmes, dans une autorité extérieure à laquelle ils se soumettent » (*op. cit.*, p. 20). Aussi, et surtout, ce schéma montre que le cercle 1 et le cercle 2 possèdent des espaces différenciés. Néanmoins, et c’est là qu’intervient la dimension institutionnelle, une partie de chaque cercle est entrelacée à celle de l’autre. L’institution est bien ce qui lie les Sujets du couple à un ensemble commun. C’est dans ce nouage que le couple s’institutionnalise – souvent par le biais du mariage ayant une fonction transitionnelle, celle de lier les Sujets l’un à l’autre et de permettre la reproduction de l’existant par le biais des enfants notamment.

6.1.2.2. Le « couple mutant »



Dans le couple contemporain, selon Gaillard : « l’injonction psycho-sociétale actuelle quant à la production identitaire contraint les individus à se produire comme non appartenants, comme personnellement responsables de leur développement individuel. Dans ce monde de l’autonomie, les individus vont chercher les motifs de leurs actions à l’intérieur d’eux-mêmes » (*ibid.*, p. 21).

Dans ce schéma, les deux cercles sont côte à côte mais ne s'entremêlent pas. Ils sont indépendants et différenciés l'un de l'autre. Ils n'ont pas un Objet-liant ou transitionnel que serait le mariage, par exemple. Ainsi, il s'agit d'un couple désinstitutionnalisé – au sens où le lien est détransitionnalisé. Cela ne veut pas dire qu'il ne s'agit pas d'un couple et c'est bien là la nuance sur laquelle nous insistons. Deux Sujets peuvent vivre leur relation et la nommer couple. En revanche, ils ne peuvent pas être considérés et reconnus comme une institution à partir du moment où leur lien ne se réfère pas à un pilier fondateur. Une question se pose alors : « Quelle est la finalité du couple à l'heure de la désinstitutionnalisation ? »

6.1.3. La transformation des organisateurs coupaux

En dépit du déclin du mariage, ses principes restent encore agissants dans le récit collectif – cf. chapitre 5. L'indissolubilité du lien, la fidélité réciproque, le soutien mutuel voire la naissance d'un enfant pour donner suite à l'union sont encore des dogmes organisant la dynamique du lien de couple en France et en Occident ; même chez les Sujets non mariés. Dans une grande majorité des cas, mes expériences cliniques en témoignent, ce sont les principes tacitement admis chez les partenaires lorsqu'ils se mettent ensemble : « Comment expliquer ce phénomène malgré l'affaiblissement de l'institution du mariage ? » Mon hypothèse demeure que le mariage est, jusqu'à aujourd'hui, le pilier de référence qui organise la manière de faire couple. Seulement, l'effritement de cette institution¹⁰⁷ conduit depuis quelques décennies à sa remise en cause si ce n'est à sa déconstruction – au sens de Derrida (cf. sous-partie « 5.5. »). Pour l'heure, il est difficile de trouver une création sociale qui ne se bâtit pas sans se placer en contre – déconstruction – ou dans la filiation du mariage. Qu'il s'agisse des sites de rencontres ou des sites extraconjugaux, en passant par les nouveaux modes de relations comme le polyamour, nul ne parvient à se structurer sans s'étayer positivement ou négativement sur les institués du mariage. « Comment expliquer ce procédé ? » Plus encore, la question reste : « Sur quoi se structurent ces nouvelles organisations et modalités de couple ? » Nous allons tenter d'y répondre en interrogeant ce qu'il en (r)est(e) de la tâche primaire des institutions référées aux couples, le mariage notamment.

¹⁰⁷ Le mariage n'est pas la seule institution concernée. Cet effritement des institutions procède de mutations de nos cadres culturels – *désenchantement* (Jean-François Lyotard, 1979), ruine des idéaux, effondrement des garants métapsychiques et métasociaux (Kaës, 2012) – depuis la postmodernité ayant provoqué une rupture anthropologique, nous l'explorerons dans la sous-partie suivante.

6.1.3.1. La tâche primaire

Dans un premier temps, en tant que praticien attaché à la clinique du travail et des institutions, j'aurais été tenté de dire que la réponse se trouve du côté de la *tâche primaire*. Ce concept que nous devons à Isabel Menzies (1959) est à comprendre comme « la tâche pour laquelle elle [l'institution] a été fondée »¹⁰⁸. Dans le cas du mariage, la tâche primaire demeurerait jusqu'à la libération sexuelle : le fait d'assurer la perpétuation de la lignée à travers la procréation et l'éducation de(s) l'enfant(s) (Illouz, 2018). Nous aurions alors pu dire qu'à notre époque, cette tâche primaire n'est plus réellement d'actualité. Probablement parce que nous nous dirigeons davantage vers une société désaffiliée dans ses liens à la précédente donc autonome au sens de Castoriadis¹⁰⁹. Dès lors, nous aurions pu dire que les tâches primaires des institutions liées au couple d'aujourd'hui mutent et que la désinstitutionnalisation du couple procède de l'absence de cohérence entre la tâche primaire du pilier fondateur de la coupalité – le mariage – et les aspirations de nos contemporains. Or, bien qu'une exploration théorique de cet ordre soit séduisante, sa justesse conceptuelle laisse à désirer.

Creuser du côté de la tâche primaire menace de restreindre notre élaboration. Sans doute vaut-il mieux chercher du côté des *organismes institutionnels* modernes car ils élargissent le « champ », soit le spectre de notre réflexion. Ces organismes sont à entendre dans l'acception de Fustier, qu'il emprunte à Kaës (1976) et Anzieu (1981) : « un certain nombre de productions inconscientes, dont on retiendra qu'elles peuvent être des imagos ou des fantasmes, agissent « par en-dessous » sur la vie institutionnelle » (2013).

¹⁰⁸ Citation extrait de « *The Dynamic of Organizational Change, A psychoanalytic Perspective on Social Institutions* » reprise et traduite par Pinel dans *Les nouages entre tâche primaire et appareillage psychique dans les équipes instituées*. In. *Actualité d'un concept. L'appareil psychique groupale. Un modèle pour penser le groupe, la famille, l'institution* (2017, p. 33).

¹⁰⁹ Michèle Ansart-Dourlen résume cette notion d'autonomie comme : « la volonté individuelle et collective de se conformer à des lois que le sujet ou la société se sont eux-mêmes donnés, - alors que son antinomie, l'hétéronomie, est consentement et obéissance à des lois extérieures qui sont issues d'une autorité transcendante, - ou, au niveau individuel, à des règles et d'impératifs émanant d'un « surmoi » [...], auquel le sujet se soumet inconsciemment. Sa justification peut en être la puissance ou le charisme d'un chef, les mythes et les religions » (2005, p. 2).

6.1.3.2. Les organisateurs des institutions du couple

La tâche primaire se situe dans le registre du « faire » et de la production (Gratton, 2021). Bien que les institutions afférentes au champ du couple s'inscrivent dans cette logique de la « production-reproduction » de la tâche – filiation, conservation du patrimoine familial, etc. – leur fonction sociale est plus large : elle peut revêtir des dimensions symboliques et narcissiques. Ainsi, nous parlerons d'une mutation des organisateurs des institutions de la coupalité car, eux, supposent que le couple n'a pas toujours une tâche et une productivité organisatrice. De fait, notre questionnement se précise : « Quels sont les nouveaux organisateurs institutionnels du faire couple et vers où conduisent-ils la coupalité contemporaine ? »

Pour tenter d'élucider ces interrogations nous nous centrerons sur le mariage, car à notre idée – et au risque de nous répéter – il a érigé les dogmes du « faire couple ». Ses multiples reconfigurations contemporaines semblent influencer nos manières de vivre la coupalité dans le futur. Les enjeux, motifs et destins du couple de demain pourraient bien être tout autre, en particulier envers la norme d'exclusivité. Comme nous l'avons exploré dans la socio-histoire du couple, ce qui motive depuis des siècles l'instauration d'une relation monogamique demeurerait, en particulier, la filiation et la conservation du patrimoine. La monogamie féminine permettait au père d'être assuré de l'être. La monogamie masculine d'assurer à sa descendance une vie qualitativement plus optimale que s'il multipliait les conquêtes et l'entretien de plusieurs foyers. Si la filiation, comme nous allons le constater, n'est plus le facteur principal du faire couple contemporain, alors la monogamie, l'exclusivité sexuelle et affective, pourrait bien ne plus instituer le couple. Fatalement, les organisateurs des institutions liés au couple prendront de la distance avec la reproduction-production, la filiation ou l'éducation des enfants – et migreront vers autre chose telle que la « réalisation de soi » (Illouz et Kaplan, *op. cit.*). Par extension, c'est la norme d'exclusivité, héritée du mariage, qui tendra à devenir obsolète à l'avenir. En effet, si les organisateurs institutionnels mutent est impactée aussi la dynamique des institués relatifs au couple et à la norme d'exclusivité. Comme le disait Pinel dans son cours auprès des Masters 2 Professionnel¹¹⁰ : « la dynamique institutionnelle s'organise autour d'un méta-attracteur qu'est celui de la tâche primaire ». Nous nous dirons : *la dynamique institutionnelle référée au couple se constitue autour de méta-attracteurs que sont les*

¹¹⁰ « Institution et intervention » spécialité « Clinique des Institutions et Clinique du Travail » (USPN, 2019).

organismes institutionnels. S'ils changent, la dynamique institutionnelle aussi. Cette partie tentera de montrer dans quelle mesure.

Pour l'heure, disons que jusqu'au début de la postmodernité l'un des organisateurs principaux des institutions liées au couple reposait sur des enjeux de procréation, filiation et d'héritage d'un patrimoine. De nos jours, l'organisateur premier du couple n'est-il pas le narcissisme ? Au sens d'une « autosuffisance narcissique » (Kaës, 2016, p. 129) : avoir un « bon » couple pour s'auto-réaliser Soi ? Cette piste suppose que le choix de l'Objet électif est principalement et prioritairement de type narcissique tel que démontré par Freud. On choisit autrui afin de retrouver « ce que l'on est soi-même (à soi-même), ce que l'on a été soi-même, ce que l'on aimerait être soi-même, la personne qui était une partie de notre propre soi » (1914).

Plus encore, cela laisse entrevoir qu'une transformation des méta-cadres institutionnels liés au couple s'amorce. Ceux-ci reposaient auparavant sur des organisateurs externes – assurer la filiation, le lignage, etc. Dorénavant, ces méta-cadres deviennent internes – s'auto-réaliser au travers du couple. Il s'agit, de nouveau, des principales caractéristiques du pur-Sujet *soïque* que nous décrivons progressivement au fil de cet écrit.

Pour explorer les transformations qui traversent les institutions liées au couple et leurs effets sur leurs méta-cadres, je proposerai une élaboration par le recours à l'analogie avec le champ du travail. Ces deux champs sont depuis des décennies traversés par des bouleversements, étrangement similaires. À cette fin, nous identifierons, à partir des transformations afférentes à ces deux champs, les conséquences qu'elles ont sur l'économie psychique des Sujets du couple et les institués du couple. Cette sous-partie à venir est à appréhender comme une ouverture au sein de cette recherche. Pour l'heure, contentons-nous de la considérer comme une tentative de réponse à la question suivante : « En quoi les mutations de ce que nous nommerons les « institutions de la centralité »¹¹¹ – étant donc liées au travail et au couple – favorisent-elles l'émergence d'un profil du pur-Sujet *soïque* ? » C'est-à-dire : « Est-ce que le Sujet contemporain est encore en mesure d'accueillir l'altérité irréductible d'autrui en lui dans une société de l'efficience, de l'évaluation et de la compétitivité où la réalisation de Soi est un enjeu primordial de l'existence ? ».

Transversalement, nous questionnerons : « Est-ce que ces Sujets semblant rater l'essentiel de l'autre au profit de leur propre sustentation individuelle, recourent à la non-exclusivité pour entretenir ce processus ou est-ce que la non-exclusivité est la conséquence de ce processus ? »

¹¹¹ Nous expliciterons le choix de ce vocabulaire dans la sous-partie suivante.

6.2. La non-exclusivité face à l'effritement des méta-cadres des institutions de la centralité. L'émergence du pur-Sujet soïque

« Institutions de la centralité ». Difficile d'entreprendre une explication de cette appellation sans prendre isolément ces deux conceptions. Pour ce qui est de l'institution je renvoie le lecteur au début de ce chapitre où elle a été définie. Le terme de « centralité », lui, se réfère au concept de « centralité du travail » utilisé en psychodynamique du travail (Christophe Dejours, 2000). Ce concept suppose que « le travail est une réalité et une valeur centrale dans la vie individuelle et collective » (Emmanuel Renault, 2012) et qu'il « se trouve impliqué dans la construction de l'identité, dans la réalisation de soi, dans la santé mentale et dans la santé somatique » (Francilene De Melo E Silva, 2011, p. 145).

L'utilisation de la forme plurielle dans la dénomination « institutions de la centralité » suggère qu'il existe un ensemble d'institutions ayant pour tâches primaires de s'articuler aux champs du travail et à celui du couple. Je postule donc ici que la « centralité » concerne aussi bien le travail que le couple. En appui sur les travaux de Renault (*op. cit.*), voici trois axes qui permettent d'argumenter en quoi ces champs relèvent de la « centralité » :

- 1) La relation de couple et les activités de travail « produisent des effets sur les expériences et les institutions non directement liées » à elles (*ibid.*). Par exemple, si tous les couples cessent de procréer alors l'Éducation Nationale disparaîtrait (Maurin Souvignet, *op. cit.*) ;
- 2) Le travail et le couple sont des enjeux normatifs décisifs ;
- 3) Ces deux champs sont le motif ayant nécessité la création de telle ou telle institution – mariage par exemple –, ils déterminent ses finalités, si ce n'est les limites de sa tâche primaire et ses organisateurs institutionnels (Fustier, *op. cit.*).

Avant d'entrer pleinement dans mon exploration, il me faut préciser l'enjeu de mon argumentaire. Il s'agit de mettre en lien ces deux champs afin de démontrer que les transformations des fondements de l'un et de l'autre depuis plus d'un siècle interviennent simultanément dès lors qu'un événement socioculturel intervient et qu'elles produisent des effets analogues sur le méta-cadre des institutions qui les concernent. Notre hypothèse est que ces bouleversements ont participé à l'émerger d'un nouveau profil : le pur-Sujet soïque. Cette partie s'attachera à préciser ses caractéristiques et son lien avec la non-exclusivité.

Bien que déjà défini – cf. « 5.6.2. » – rappelons ce que nous entendons par cette formule : le pur-Sujet soïque désigne un Sujet étant dans une quête perpétuelle de transfiguration de lui-même où toutes les réponses aux questions tenant à l'élucidation de l'Être se trouveraient à l'intérieur de Soi. Conséquence de cela, il prend des distances avec son environnement au bénéfice d'une (sur-)valorisation de ce qui se passe en lui et ce qui le concerne en premier chef. Pour y parvenir il s'inscrit dans une quête de dépassement de ses limites personnelles et de celles qu'impose l'extérieur, ratant par là même l'essentiel de l'autre. Il peut ainsi entretenir une multitude de liens gratifiant son sentiment narcissique sans forcément s'engager pleinement dans la relation en tant que Sujet du lien.

Les notions clés étant dressées, voici l'organisation de notre propos :

- 1) nous démontrons ce qui a conduit à l'émergence de ce profil ;
- 2) nous explorerons ses caractéristiques au niveau intrapsychique ;
- 3) nous analyserons, au niveau intersubjectif, la manière dont ce Sujet s'inscrit dans la dynamique du lien et ;
- 4) nous présenterons, au niveau transsubjectif, les causes pouvant conduire à ce que ce profil recèle une dimension quelque peu psychopathologique dans le lien – coupal (non) exclusif notamment.

Le point d'appui me permettant de déplier ces éléments repose sur l'affirmation suivante : de la postmodernité à nos jours, certaines institutions liées au couple et au travail s'effritent, se délitent, en somme se fragmentent – cf. Partie 2. Ceci participe à l'émergence de ce fameux pur-Sujet de Soi qui trouve dans la sérialité relationnelle une manière de gratifier son sentiment narcissique car il multiplie les Objets sans les investir comme *alter*¹¹².

6.2.1. Genèse de l'émergence du pur-Sujet soïque

Je procéderais ici à une brève rétrospective des évolutions historiques qui ont marqué le travail et le couple depuis le XIX^e siècle. Je précise que cette exploration se veut synthétique car celles attenantes au couple furent d'ores et déjà menées dans le premier chapitre de cette troisième partie de la recherche.

¹¹² Provenant du latin « autre ».

6.2.1.1. Une brève rétrospective historique

Dans la sphère professionnelle, du XIX^e jusqu'à plus de la moitié du XX^e siècle, le capitalisme industriel, porté par un système d'organisation « fonctionnaliste, hiérarchisé, ordonné, encadré et discipliné » (V. de Gaulejac et F. Hanique, 2015, p. 71), régit le marché du travail. Les professionnels ont une place et des activités précises ; l'autorité est incarnée par une figure incontestée de l'organisation comme le patron – venant du latin *patronus*, le « protecteur ».

Durant cette période, au sein du couple, le mariage d'amour s'institue. Les conjoints s'émancipent des intérêts familialistes pour se centrer sur leur relation. Il n'en demeure pas moins que le couple continue de sceller son union par le recours à une alliance maritale sous le joug d'une autorité tierce, Dieu. Le mariage détermine les normes de la relation que des valeurs comme la fidélité, le soutien mutuel et l'indissolubilité du lien soutiennent. Ces injonctions formalisent le cadre de la relation, concourent à déterminer les rôles et places des époux dans la dynamique du lien conjugal. Ainsi, comme dans le système d'organisation du travail, celui du couple donne aux protagonistes une ligne de conduite concrète qu'une figure charismatique dicte. Aussi, là où le patron fait figure d'autorité et de garant du cadre professionnel dans le monde du travail, Dieu s'en charge dans l'espace conjugal. Le couple est habité par un Dieu qui va s'engager à eux. Là où il est l'Objet de l'alliance entre deux partenaires, le patron est celui qui lie le travailleur à son organisation. Cela est enserré par des symboles : l'échange d'alliances – bagues des fiançailles – ou le contrat de travail, par exemple. Autrement dit : l'alliance était matérialisée par l'entremise de symboles, nous y reviendrons.

Des années 1960 à 1970, dans le monde du travail, s'insinue l'ère d'un gouvernement non plus « par les ordres délivrés par une autorité hiérarchique », mais plutôt par « une forme de gouvernance abstraite et insaisissable » (de Gaulejac et Hanique, *op.cit.*, p. 71) où des actionnaires prennent le pouvoir¹¹³. Naît ainsi le capitalisme financier où la bureaucratie suppléera dans certains secteurs les organisations reposant sur un système charismatique

¹¹³ « Dans l'organisation hypermoderne, le pouvoir traditionnel des décideurs qui décident, des chefs qui donnent des ordres, des cadres qui encadrent, est remis en question par un univers dans lequel les actionnaires délèguent le pouvoir d'organisation, pas uniquement aux salariés, mais à des référentiels, des normes de qualité, des outils de contrôle, des indicateurs de mesure, des systèmes informatisés, des objectifs financiers auxquels les salariés, tout comme les managers et les dirigeants de site, doivent se soumettre » (de Gaulejac et Hanique, p. 74).

(Enriquez, 1992). Jusqu'à aujourd'hui, elles s'imposent massivement, souvent dans un lien étroit, bien qu'obscur, avec le système technocratique.

« Des modalités organisationnelles issues du système technocratique ont été plaquées sur des réalités différentes, en particulier sur des organisations bureaucratiques, ce qui a pu créer d'improbables hybridations que certains ont nommées la « techno-bureaucratie » »

(P. Chevetzoff et A. Maurin Souvignet, 2022, p. 120).

Dans ce système, légion aujourd'hui, il est demandé au salarié d'être autonome et, parfois, l'unique acteur de son activité. Hélas, il possède peu de moyens ou lignes directrices précises pour atteindre ses objectifs. Si le travailleur réussit, il le doit à lui-même. S'il échoue, il en sera de même. Vincent de Gaulejac résume fidèlement cet état de fait lors d'un entretien mené par Aurélie Maurin Souvignet : « Chaque individu devient responsable de sa réussite, comme de ses échecs. Il intériorise l'idée que s'il réussit, c'est parce qu'il est excellent, et que s'il rate, c'est parce qu'il est nul, qu'il est mauvais » (2020, p. 19). Tout est affaire de responsabilité individuelle donc. Par conséquent, culpabilité, honte, stress et anxiété seront de nouveaux compagnons de route avec lesquels le professionnel devra conjuguer ; conduisant à l'essor des « Risques Psychosociaux » et autres « Qualité de Vie au Travail » qui s'affichent désormais sous la bannière du « bonheur au travail » (*ibid.*).

Dans la sphère conjugale un mouvement relativement similaire est observable des années 1960 à nos jours. L'effritement progressif de la religiosité, conjugué à la libération sexuelle, participent, entre autres, à la désacralisation du mariage et à la perte de croyance en ce dogme. Les Sujets du couple ne se sentant plus ligotés institutionnellement et rentrent dans le couple « à petits pas » pour reprendre l'expression de Smadja (2011, p. 124). À l'instar des Sujets-travailleurs, les Sujets-couples découvrent l'autonomie avec les bénéfices et inconvénients qui s'y adjoignent. L'avantage demeure une plus grande liberté de choix individuel dans le couple. Le pendant, une relative insécurité car la relation n'est plus enserrée par des règles, principes et valeurs coercitives, certes, mais contenant. Comme les travailleurs, certains partenaires sont désormais seuls responsables de l'échec ou du succès de leur entreprise amoureuse. Ainsi la réalisation sentimentale – soit « réussir » sa vie amoureuse – tient d'une responsabilité individuelle – les pathologies du lien conjugal qui en découlent s'inviteront alors massivement dans le cabinet des psychistes, nous en diront quelque chose chapitres 12 et 13.

6.2.1.2. L'idéologie d'innovation

De nouveaux acteurs sur ce marché du travail et de l'innovation vont transformer le visage de ce champ. Il s'agit des entrepreneurs, à l'image de Steve Jobs. Il en est l'un des archétypes et par là même l'illustration du pur-Sujet soïque dans le secteur professionnel : un individu qui de « rien » – il crée Macintosh dans son garage – devient « tout » – il obtient, le premier, la National Medal of Technology, en 1985, de la main de Ronald Reagan. Cela convoque en filigrane le fantasme d'auto-engendrement : se créer soi-même, indépendamment d'une précédençe pouvant conduire à la perspective illusoire d'être débarrassé de sa finitude. Jobs, comme nombre de ses camarades de la *Silicon Valley*, a produit une idéologie, celle de l'innovateur. C'est-à-dire le professionnel se réalisant seul à partir d'une création personnelle – elle fait à ce titre fonction de l'idéal d'entrepreneuriat. L'idéologie de l'innovation conduit au désancrage du Sujet vis-à-vis des normes traditionnelles de la centralité au travail : il n'a pas de patron ou d'employés, pas de fiche de poste, de hiérarchie, de règles institutionnelles à respecter – horaire, présence, code vestimentaire. Conséquence de cela, le Sujet est *désaffilié* — des valeurs, principes, règles et systèmes organisationnels du passé —, *émancipé* — face aux diktats du système charismatique voire bureaucratique, en particulier en ce qui concerne le respect de la hiérarchie —, *flexible* — c'est-à-dire multitâche et adaptable en toutes circonstances — et *autonome* — pouvant développer sa créativité sans coercitions organisationnelles, sans quoi, l'innovation serait, supposément, impossible.

Jusqu'aux années 90, l'essor du pur-Sujet soïque dans le milieu de la programmation, pour filer la métaphore avec Jobs, croîtra. Cependant, l'entrée dans le troisième millénaire marquera la fin de l'expansion de cette discipline au profit de la biotechnologie signale le sociologue Richard Sennett (2006). Dès lors, la figure de l'innovateur se trouve confrontée à l'impossibilité de développer du nouveau s'il n'a pas développé les compétences attendues sur ce marché. Le pur-Sujet soïque rencontre alors le revers de l'autonomie, la *dépendance* ; les répercussions de la désaffiliation à tout ancrage institutionnel, la *solitude*, si ce n'est l'*isolement professionnel* ; le contre-pied de la flexibilité, l'*immobilisme contraint* ; et les travers de l'émancipation, la *marginalisation*. L'innovateur se trouve *de facto* dans une profonde instabilité quant à son destin professionnel. Il s'agit d'une conséquence directe de l'effritement des garants séculaires des systèmes charismatiques, parfois bureaucratiques, qui assuraient un dispositif de travail relativement contenant et sécurisant malgré son système contraignant.

Cette exploration, nous laisse penser que l'avènement de l'innovation comme idéologie dans la vie professionnelle s'est développé également dans la sphère intime du couple. En son sein, elle procède de la fragmentation de l'institution du mariage au profit de contrats moins engageants et procéduralisés comme le Pacs ou des régimes matrimoniaux plus souples comme le mariage par séparation de biens plutôt que par communauté de biens ; de l'essor de modèles de relations externalisées comme le polyamour – milieu des années 80 – ; ou encore au travers de l'expansion des relations sans lendemain où le lien s'organise autour du désengagement – on fréquente l'autre sur du court terme, sans s'attacher affectivement — plutôt qu'autour de l'indissolubilité du lien. Autrement dit, il faut sans cesse innover dans son entreprise amoureuse afin d'accomplir son destin amoureux à distance des ancrages socioculturels et symboliques d'autrefois ; nous l'avons largement détaillé au chapitre 5.

De fait : « Qu'en est-il du rapport que le pur-Sujet soïque entretient envers les institutions de la centralité dans ce contexte ? »

6.2.2. Le pur-Sujet soïque ou l'archétype du non-lien face à la perte de repères institutionnels

Ces Sujets « entrepreneurs » du marché de l'amour ou du travail, ne sont-ils pas également, et surtout, des Sujets en perte de repères institutionnels ? Cette sous-partie tentera d'y répondre. Avant cela, demandons-nous : « qui sont-ils ? »

Dans le cas du couple, le pur-Sujet soïque est à appréhender comme une personne s'étant tournée vers des modalités de relations externalisées – polyamour, couple libre, apatrie – car elles se présentent comme un recours face à la désagrégation des espaces de formations des idéaux et des instances surmoïques – que le mariage incarnait, notamment. Dans le cadre du travail, le pur-Sujet soïque est un professionnel s'étant orienté vers des organisations flexibles se présentant comme le contre-pied du formalisme bureaucratique ou vers l'auto-entrepreneuriat – version radicale de la désaffiliation où le Sujet est « l'auto-entrepreneur de lui-même » d'après Roland Gori (2023).

Dans un cas comme dans l'autre, on observe que le déclin des institutions de la centralité référées au travail et au couple conduit certains Sujets à se trouver dans des situations *paradoxantes* (de Gaulejac et Hanique, *op.cit.*). Comment se traduisent-elles concrètement ?

6.2.2.1. Les situations paradoxantes où les symptômes de la non-liaison

Les travailleurs des organisations flexibles, nous l'avons vu, passent d'une entreprise où l'autorité est reconnue et incarnée, où le système est encadré — puisque pyramidalisé —, à un système gouverné par des investisseurs — parfois peu soucieux de la culture de l'entreprise — et où le système repose sur *l'externalisation* des fonctions, *l'interchangeabilité*, la valorisation de *l'autonomie*. Les travailleurs sont livrés à la culture du choix et de la responsabilisation.

« [Ils] appréhendent la pénibilité et le coût psychique profond de la situation : devoir opérer des choix et des arbitrages sans décider vraiment, sans avoir aucune prise sur ce qui les agit. C'est dire qu'il n'y a pas de servitude volontaire mais plutôt une liberté sous contrainte, une autonomie dirigée, une hétéronomie qui se donne l'apparence de l'absence de directives, un pouvoir à la fois produit et producteur de paradoxes »

(*ibid.*, p. 75).

Chez les Sujets du couple, le mécanisme est sensiblement identique. Le lien coupal étant soumis à la fragmentation des institutions maritales et familiales notamment, les partenaires ne sont plus encadrés par les valeurs, principes, normes et règles de ces dernières, ils se trouvent dans *l'incertitude* (Illouz, *op. cit.*). Dès lors, les choix qu'ils opèrent dans leur vie sentimentale leur semblent être de leur responsabilité, mais peuvent-ils seulement incarner ces choix s'ils n'ont pas d'instances pour les légitimer ? Oxymores s'il en est, libre dans une prison où l'autonomie devient une injonction conduisant le Sujet à l'hétéronomie (Castoriadis, *op. cit.*), il n'est pas surprenant que la culture du « choix non-choix » (Illouz, *op.cit.*) s'invite dans certaines modalités du couple contemporain – apatride, polyamour, etc. Le « non-choix » demeure le choix de ne pas choisir nous dit Illouz. Cette relation « paradoxante » à la coupalité peut déboucher au moins sur trois modes de relation à l'Objet :

- 1) L'autonomie est un modèle auquel le Sujet adhère et il l'intègre dans son Moi au point de substituer à tout processus de liaison son indécision ;
- 2) L'incertitude, constitutive de l'autonomie (Castoriadis, *op. cit.*), lui est insupportable si bien qu'il se résigne à investir tout lien ;
- 3) La toute-puissance, guidée par un « désir anomique » peut conduire le Sujet sur la voie du consumérisme sentimental. Illouz décrit ce désir anomique.

« Il est agité, hyperactif, en quête perpétuelle de quelque chose. C'est un désir qui ne peut pas s'engager envers un autre ni ressentir qu'il possède le désir ou l'engagement d'un autre. C'est un désir sans objet, qui est de ce fait insatiable et crée une forme d'action particulière, en mouvement perpétuel et non sous-tendue par un but. » (2018, p. 313)

Ainsi, le Sujet voit dans le « non-choix » (Illouz, *op. cit.*) la possibilité d'acquiescer tous les Objets sans pour autant les préserver à long terme — un donjuanisme contemporain, en somme. Procède de cela l'émergence grandissante dans notre hypermodernité d'un idéal de jouissance, supposant une satisfaction brève mais intense (Barus-Michel, *op. cit.*). L'individu est alors mû par une *indétermination objectale* (Illouz, 2020) où il ne fixe pas son désir sur un Objet car tous deviennent désirables et accessibles. Ce qui détermine son choix d'Objet c'est donc le plaisir, voire la jouissance (Melman, *op. cit.*).

Ces trois points mettent en perspective que les mutations des méta-cadres institutionnels de la centralité — au sein desquels les logiques paradoxantes sont à entendre comme des symptômes — engendrent une culture de la non-liaison. L'essor des relations de type apatride et/ou non exclusives en sont les exemples criants dans le couple. Là où cela s'incarne, dans le monde du travail, par la réalisation soïque professionnelle propre à l'auto-entrepreneuriat et au système techno-bureaucratique — même si cela touche aussi les établissements à « finalité existentielle » (Enriquez, 1987) soumis à des logiques gestionnaires (Gaillard et Pinel, 2011). Cela étant dit, qu'en est-il du « pur-Sujet de Soi » aux prises avec ces logiques paradoxantes ?

6.2.2.2. Caractéristiques du pur-Sujet soïque

Le pur-Sujet soïque fait le choix de ne pas choisir car il aspire à tout conquérir. Cela suppose un mode de relation aux Objets par la déliaison car tout lien implique un engagement et un renoncement. Ainsi, de certains apatrides aux polyamoureux jusqu'aux professionnels des organisations flexibles, le rapport à l'Objet se veut parfois négatif. Plus précisément, ces Sujets entretiennent une *relation négative* (Illouz, *op.cit.*) à leur couple ou à leur travail. En cela nous creusons là un aspect concret de la problématique qui organise notre recherche : le rapport que les Sujets (non) affiliés entretiennent envers les Objets.

Dans le cadre du couple, les relations sont « peu claires, non définis ou controversées ; elles n'ont pas de principes préétablis d'engagement ou de désengagement » et se caractérisent par une « relative absence de normes, de règles préétablies et de cadre de signification commun » (Illouz, 2018, p. 135).

Dans la sphère professionnelle il en va de même : logiques paradoxantes, protocoles mouvants, cadres et communications formels peu ou mal formalisés, concourent à faire du négatif le rapport privilégié dans le lien unissant travailleur et l'Objet du travail : son activité (Dejours, *op. cit.*).

Conséquence de cela, le pur-Sujet soïque adopte un mode de relation à l'Objet-couple et/ou à l'Objet-travail reposant sur la remplaçabilité, l'efficacité, la mobilité et/ou flexibilité. Il s'agit d'après nous des caractéristiques, non exhaustives, à travers et par lesquelles le Sujet investit la dynamique du lien.

a) *La remplaçabilité*

Le partenaire ou le professionnel doit pouvoir se substituer à un autre et inversement. Reste à savoir, dans le cadre du couple, si cela traduit chez le Sujet une défense contre un attachement dont il ne saurait supporter la charge émotionnelle ou s'il s'agit d'un désir, de type anémique, allant dans le sens d'une jouissance sans limite. À titre illustratif, voici l'extrait d'un entretien clinique auprès de Marine, 24 ans, interrogée sur *Tinder* en 2022. Elle est consultante dans la finance.

Elle - Par contre moi je ne suis pas du genre à m'attacher. On peut bien s'amuser aujourd'hui mais rien ne dit que demain je ne serai pas avec un autre [homme].

Moi - *Ça n'empêche pas de ne pas oublier celui d'aujourd'hui !*

Elle - Ah si, j'y arrive très bien mdr. Surtout si celui du lendemain est mieux ;)

b) *L'efficacité*

Efficacité que je relie à la notion de *performance* ou, pire, d'*efficience* : « aptitude (d'une machine, d'une technique, d'une personne ou d'une entreprise) à fournir le meilleur rendement » (CNRTL). Dans le travail il est de plus en plus important de répondre à des objectifs et de les atteindre tout comme il est essentiel de faire ses preuves en peu de temps. Dans la vie

sentimentale, dans la relation apatride notamment, la dimension sexuelle — le plus souvent — , doit être qualitative, satisfaisante et source de jouissance – donc « utile » — puisqu'elle détermine la nature de l'interaction (Kaufmann, *op. cit.*). Bien souvent, les personnes interrogées en entretien clinique ou reçues en psychothérapie me signalaient qu'une relation naissante où l'acte sexuel n'était pas à leur goût a de grandes chances de s'achever. Cela est moins vrai chez les couples non exclusifs polyamoureux et les couples exclusifs ayant une sensibilité pour la dimension affective de la relation. Voici l'extrait d'un entretien clinique auprès de Lila, avocate, inscrite dans un couple traditionnel mais anciennement adepte des relations du type apatride.

« Le plus important pour moi c'est triste à dire mais c'était ce qui se passe... au lit, tu vois ? Si c'est nul, je ne le rappelle pas [rire]. Ça ne sert plus à rien. C'est quand même pour s'éclater qu'on ne se voit ; pas pour s'aimer ! J'imagine que pour le gars c'est la même chose, je ne dis pas ».

c) *La mobilité ou flexibilité*

Les relations doivent pouvoir être modifiées en fonction de leur évolution. Un professionnel doit pouvoir engager telle activité aujourd'hui mais aussi telle autre demain. Dans le couple, c'est semblable. Une interaction purement sexuelle peut se transformer en relation amicale ou sentimentale – aussi bien dans les relations apatrides que chez les couples de type non exclusifs recourant au modèle polyamoureux (cf. chapitre 4 et Partie 5).

Alors que dans le monde du travail les professionnels veulent de plus en plus changer de poste, de secteur, d'activité, chez le pur-Sujet soïque en couple la stabilité du lien est parfois contre-intuitive. Il faut du changement continuellement ; il faut lutter contre toute forme d'habitude (Chaumier, *op. cit.*). Il est également nécessaire qu'il ait avec ses partenaires des activités, notamment sexuelles, variées. Les rituels, si ce n'est la routine pour le dire trivialement, sont peu valorisés. Voici un extrait significatif auprès d'Amine, 28 ans.

Amine - Si on fait toujours les mêmes positions ou les mêmes soirées à la fin moi ça me saoule. Ah ouais ! Faut que ça change, qu'elle [la partenaire] varie les positions et tout... Non, sinon ça part en mode couple.

Moi - Ah, donc ça peut se transformer en relation de couple cette affaire ?

Amine – Non pas trop. Moi ça ne m'est jamais arrivé en tout cas. Souvent ça part en mode potes quand on a fait le tour. Même si, bon, on ne reste pas potes longtemps quand on a *ken*¹¹⁴.

S'ajoute à cela que, si les institutions sont flexibles — aussi bien dans le couple que dans le monde professionnel —, les purs-Sujets soïques le sont tout autant ! Cela est particulièrement remarquable depuis notre entrée dans le nouveau millénaire. Celui-ci est le lieu d'émergence d'une nouvelle économie psychique le suppose Melman (2002). Elle est organisée par l'*exhibition de la jouissance* là où, autrefois, l'économie psychique s'organisait autour du « refoulement » (*ibid.*). Cette nouvelle économie psychique a des répercussions sur l'appareil psychique individuel nous dit-il, ce qui intronise ce qu'il nomme des « Sujets flexibles ».

« Du fait de ce franchissement d'une limite, le sujet, celui de l'inconscient, celui qui se trouve animé par le désir, a perdu son abri. Il a perdu sa maison, sa fixité, mais aussi le lieu qui lui permettait de tenir. On peut tout à fait avoir affaire aujourd'hui à des sujets, non pas, comme nous en avons l'habitude, définis, fixés une fois pour toutes [...], mais au contraire des sujets flexibles, et parfaitement capables de se modifier, de se déplacer, de changer, d'entreprendre des carrières ou des expériences diverses » (*ibid.*, p. 47).

Ce passage traduit une préoccupation des psychistes contemporains, à savoir : l'émergence de Sujets dont les assises narcissiques sont fragilisées puisqu'ils ne s'inscrivent plus spécifiquement comme Sujet de l'inconscient (Kaës, *op.cit.*) et donc du lien. De même, leur Moi serait comme dévitalisé, par manque d'étayage, du fait de l'absence généralisée des figures d'autorité – le chef d'entreprise, la figure paternelle, Dieu, etc.

¹¹⁴ Argot signifiant : « fait l'amour ».

Cela nous renvoie aux mutations déjà élaborées précédemment et produisant ce profil du pur-Sujet soïque :

- La perte de croyance en les institutions du fait de la désagrégation des figures les gouvernants ;
- L'effondrement des garants métasociaux et métapsychiques (Kaës, *op. cit.*) ;
- Le refus de l'hétéronomie (Castoriadis, *op. cit.*) — se nouant dans la dépendance aux figures parentales — et dont le destin demeure l'autonomie.

Ce processus, anthropologique, développé par Castoriadis est particulièrement intéressant concernant la mobilité. Les générations Z et Alpha, en particulier, sont baignées dans une culture de l'autonomie, caractérisée par une éducation où le parent empêcheur — ou le patron dans le cadre professionnel — n'est plus l'interdicteur ; où l'enfant — ou l'employé — n'a plus le loisir de se constituer comme Sujet – de se subjectiver – puisque le passage de l'hétéronomie à l'autonomie est grippé. Le Sujet est donc contraint d'étayer son Moi par l'objectalisation d'Objets changeants et eux aussi mobiles.

Au niveau du processus psychique, son idéal du Moi n'a pas la consistance suffisante pour jouer ce rôle d'étayage. Ceci, puisque la dégradation des processus d'introjection émane de l'intériorisation de l'interdit Œdipien, dont la figure tierce est garante, n'est plus toujours tenu d'après la psychiatre et psychanalyste Annette Fréjaville (2002, 2019). Le pur-Sujet soïque « n'est/naît » donc plus totalement *maître en sa demeure* pour reprendre l'adage freudien (1916-1917). Au contraire, ces profils : « sont devenus d'étranges locataires capables d'habiter des positions *a priori* parfaitement contradictoires et hétérogènes entre elles, aussi bien dans les modes de pensée que dans les choix de partenaire » (Melman, *op. cit.*, p. 48).

En résumé, la crise de l'autorité contemporaine prendrait régulièrement racine dès l'enfance puisque la figure tierce n'a plus toujours sa fonction interdictrice, empêchante et limitante auprès de la figure d'attachement (*ibid.*). Cela, non pas parce que la figure tierce n'a plus d'autorité mais parce qu'elle n'a pas vocation à être incarnée dans un univers socioculturel de la déliaison, de l'innovation et de l'effacement des limites. Ainsi, cette opération « qui prépare l'enfant à la vie sociale et à l'échange généralisé qui la constitue : qu'il s'agisse d'amour, donc, ou de travail est empêchée » (*ibid.*). Dans le travail comme dans les relations sentimentales : en l'absence d'une figure d'autorité, le pur-Sujet soïque est quelque part entravé dans sa capacité à mobiliser des liens intersubjectifs satisfaisants, pérennes et créatifs – puisqu'ils n'intériorisent

pas suffisamment d'interdits structurants. Il n'est, alors, pas surprenant qu'ils se tournent vers des alternatives où l'Autre est utilisé comme instrument de la satisfaction, si ce n'est de la jouissance, personnelle plutôt que comme support à l'étayage des pulsions.

Professionnellement, cela se caractérise par l'engouement pour l'(auto-)entrepreneuriat. Il prête à penser qu'en l'absence de figures d'autorités – incarnées par les patrons – coercitives, les auto-entrepreneurs sont dans une logique de déliaison vis-à-vis du salariat, préférant être leur propre chef et être à l'initiative de leur carrière en s'attachant les services d'organisations qu'ils facturent. Dans la sphère sentimentale, les partenaires ne trouvant pas d'instance régulatrice dans le couple – comme le mariage –, ils se tournent vers des types d'union plus libres, non exclusifs – à l'image de la modalité de couple polyamoureuse – où vers des relations apatrides. Ces types de couple – non exclusifs – supposent parfois un investissement dans le lien modéré, en pointillé, et temporaire où la jouissance est souvent (sur-)valorisée : « il n'y a plus de maître, dans nos cultures, le patron, c'est la jouissance » disait déjà Melman en 2002 (p. 147).

Que le lecteur comprenne, je pose ici l'hypothèse que le pur-Sujet soïque s'inscrit dans des relations non exclusives afin de multiplier les Objets gratifiant son sentiment narcissique. Pour autant, ces Objets ne sont pas rencontrés pour ce qu'ils sont. C'est-à-dire que le Sujet rate l'essentiel de l'autre, en ce sens qu'il ne s'inscrit pas dans le champ de l'altérité.

J'anticiperais brièvement la partie 5 à venir en soulignant que ces spécificités, quelque peu psychopathologiques d'un point de vue analytique, évoquent un fonctionnement limite. D'où mon choix d'interroger, dans ma problématique, si la sérialité relationnelle, sur le mode de la désobjectalisation, n'est pas la mise en abyme d'une souffrance identitaire-narcissique, procédant d'une pathologie identitaire-narcissique. J'ajouterais, afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, que ces Sujets appartiennent davantage à la nosographie des états-limites que des perversions ; je tiens à prévenir une telle confusion au risque de dénaturer mon argumentaire. Dans notre exposé, nous insistons sur le fait que le Sujet est dans un « manque à être » (Roussillon, *op. cit.*), qui l'empêche ou l'entrave à accéder à l'essentiel de l'autre, d'où une certaine désobjectalisation de ce dernier. Chez le pervers, il n'est pas question de cela car l'autre existe bel et bien. Au contraire même « il existe, mais sous emprise, et d'une emprise qui n'est pas seulement possession, mais pouvoir de le faire exister ou non exister » signale Bonnet (2024, p. 25). Cet élément de clarification étant dit, je proposerais maintenant de relativiser la notion de pur-Sujet soïque afin que le lecteur saisisse ma position sur ce profil que j'ai rendu quelque peu caricatural.

6.2.3. Relativisation de la notion de pur-Sujet soïque

Je clôturerai cette réflexion en clarifiant ma position quant à la notion de pur-Sujet soïque en présentant ce qu'à mon sens cet argumentaire n'a pas vocation à être.

6.2.3.1. Rébellion réactionnaire

Cette sous-partie ne vise nullement à faire l'éloge du mariage ou du système charismatique. Encore moins à porter un jugement sur l'auto-entreprenariat ou les modalités de couples externalisées. Il s'agit juste de pointer une évolution et d'analyser ce qu'elle engage dans les domaines concernés et ce qu'elle produit chez les Sujets les composant. En particulier si elles sont les porte-paroles d'un éventuel « mal(-)être » pour ce profil qui semble émerger.

6.2.3.2. Généralisation

J'insisterais sur le fait que je ne suppose pas que tous les Sujets, des travailleurs aux conjoints, contemporains, sont dans les registres présentés durant ces lignes. Aucunement. Le « pur-Sujet de Soi » est sans doute même à considérer comme un portrait marginal. Simplement, son émergence au cœur de ma pratique de psychologue m'obligeait à partager mes observations cliniques et hypothèses que j'ai systématisées afin que s'engage, pourquoi pas, un travail interdisciplinaire sur la question. Ce travail aurait pour objectif d'accompagner au mieux et de la façon la plus adaptée possible les patients ayant ces singularités identifiées – le chapitre 12 s'y essayera.

Je mesure également la dimension archétypale des caractéristiques du profil de ce pur-Sujet soïque, explorées dans cette sous-partie. Elle visait uniquement à présenter sommairement ses caractéristiques ; de mesurer la distance qu'il entretiendrait envers d'autres Sujets plus affiliés anthropologiquement ; d'éventuellement le situer dans l'espace social, si ce n'est d'identifier succinctement les spécificités de son organisation psychique.

6.2.3.3. Prophétie dramatique

Cette partie n'est pas une « prophétie dramatique ». Certes, les conséquences des transformations des méta-cadres des institutions de la centralité demeurent que nous n'avons plus de maison-mère et que nous cherchons un lieu refuge pour nous abriter. Nonobstant, le constat étant dressé, les conséquences étant ce qu'elles sont, il n'y a pas pour autant lieu de verser dans le mélodramatique. Certes, certaines de nos modalités de liaison changent sous l'influence des mutations institutionnelles, du cadre culturel, mais peut-être est-ce justement l'occasion de produire du nouveau ? Sans doute sommes-nous cliniquement – voire épistémologiquement – à un point de jonctions entre ce qui disparaît et ce qui se crée ; soit tout ce qui constitue le processus d'institutionnalisation !

Il est naturel que cette dérégulation civilisationnelle dans laquelle nous sommes inscrits génère des inquiétudes et de l'incertitude (Illouz, *op. cit.*). Cela procède, entre autres, du fait qu'en même temps que certains font le deuil des ancrages socio-historiques et symboliques d'antan, d'autres tentent d'en instituer de nouveaux. Plongé dans cet entre-deux anthropologique, le pur-Sujet soïque, lui, vacille : avance-t-il en reculant ou recule-t-il pour mieux avancer ? Dans le doute, disons un peu des deux. Le doute... justement c'est par et à travers lui que l'on trace la voie du changement. Reste à (sa)voir où nous conduira-t-il.

Afin de progresser dans notre développement, soutenant que la non-exclusivité tend à de plus en plus s'instituer au sein des institutions référées au couple, je proposerai dans la sous-partie suivante de démontrer l'influence des nouvelles entreprises liées au couple, notamment certains sites de rencontres, sur l'émergence du pur-Sujet soïque étant, d'après mes arguments, enclin à la non-exclusivité. Il nous restera à déterminer si ce choix d'externaliser sa relation est un choix plein et entier et/ou une indétermination objectale procédant en vérité de souffrances d'ordres identitaires et narcissiques. Si ce postulat se confirme, la non-exclusivité ne serait-elle pas alors à comprendre comme une stratégie adaptative mobilisée par le Sujet pour réguler sa difficulté à accepter de se donner à penser à l'autre ?

6.3. Les organisations 2.0 de la médiatisation (non-)exclusive

Cette sous-partie donnera à voir la manière dont la norme d'exclusivité est mise en tension à travers l'essor des applications de rencontre et à partir des mutations des garants méta -sociaux et -psychiques dans l'hypermodernité. Cela nous conduit à une question : « Les applications de rencontre sont-elles à l'initiative de l'accroissement des relations non exclusives ou une réponse à cette demande ? » Deux questions secondaires tapisseront cette sous-partie, nous nous demanderons : « Est-ce que le numérique participe à la transformation du rapport que nous entretenons à l'exclusivité – affective et/ou sexuelle – ou est-ce parce que notre rapport à cette dernière change que les applications se démocratisent ? » Plus exactement : « Les applications de rencontre sont-elles à considérer comme de nouvelles forces instituant de nouvelles normes au sein des méta-cadres des institutions liées au couple ? »

Plus fondamentalement, et pour soutenir le lecteur à saisir les enjeux de mon propos, je présenterai le postulat de cette sous-partie : *les sites de rencontres contribuent, parfois, à faire des expériences intersubjectives un potentiel instant fragilisant le narcissisme. De cette fragilisation émerge une incitation insidieuse à entretenir des relations non exclusives se présentant comme un facteur de narcissisation compensatoire.* Il nous restera alors à déterminer si, en vertu de ces conséquences, les services de médiatisation sont à l'origine d'une massification des relations non exclusives. Avant d'entrer dans le cœur de notre sujet, je propose quelques éléments de contexte concernant ces services de rencontre digitaux.

6.3.1. Éléments contextuels

En préambule, précisons l'objectif d'une « organisation de la médiatisation ». Il s'agit pour elle de permettre à des usagers de se rencontrer, de construire un lien d'une plus ou moins forte intensité, par son entremise. Elle s'incarne, notamment, *via* les services des rencontres en digital. Un site de rencontre est un service médiatisant la rencontre entre individus dans la perspective qu'ils forment un lien sentimental et/ou sexuel voire amical.

6.3.1.1. Les sites de rencontre en France

Historiquement, notons que le premier site de rencontre sur le territoire Français apparaît en 1997 avec « Netclub.fr ». Il est rapidement suivi par « Amoureux.com » en 1998. Vient ensuite, en 2002, « Meetic.fr », qui s'affichera comme le leader du marché des rencontres en ligne, du moins au début du troisième millénaire. De là, fleuriront les services en ligne qui comporteront un éventail conséquent de subtilités répondant à des logiques d'homogamie. À titre indicatif, est créé en 2006 « Mektoube.fr » à destination des Maghrébins et musulmans de France ; en 2009 naît « Grindr.com », service à l'adresse des homosexuels hommes ; ou encore, la même année, « Eliterencontre.fr » permettant de lier des célibataires en fonction de leur statut social. En 2012, naîtra *Tinder* « l'application la plus utilisée par les *Digital Natives* à des fins de rencontres amoureuses et/ou sexuelles » signalent Léa Jarrier et Emmanuel Gratton (2024, p. 55). Dans cette lignée apparaîtront Happn en 2014, une application géolocalisée et géolocalisante, permettant de rencontrer des personnes croisées durant la journée. Plus récemment sont apparus « Clover en 2015, Fruitz en 2017, Her en 2018, Twoo en 2022 » (*ibid.*). Une des dernières nouveautés en date est *Volar*. Cette application épargne à l'utilisateur d'entamer un dialogue avec un autre car c'est un « robot conversationnel » – ou « chatbot » – qui s'en charge : « il faut dans un premier temps l'entraîner à mieux nous connaître en lui confiant des informations sur nos goûts, nos préférences, passions et hobbies, afin qu'il les assimile et imite notre style. Puis, dans un second temps, il entre en contact avec le chatbot d'un autre profil. Les robots qui « nous ressemblent » discutent ensuite et si les « vrais » humains sont satisfaits de l'échange, ils peuvent alors choisir d'entrer en contact »¹¹⁵.

6.3.1.2. Une absence de finalité organisationnelle ?

Si je souhaite m'attarder sur ces services durant cette recherche, c'est parce que je fus surpris, durant mon expérimentation clinique, par la forte propension de Sujets y recourant. Sur les 21 interrogés durant cette recherche, via les entretiens non directifs, près de 81 % y ont recours dans leur vie – soit 17 personnes sur 21. Seuls 5 % ont formé un couple via leur biais avec quelqu'un – soit une personne de l'ensemble. J'ai saisi à cet effet que les usagers nouent le plus

¹¹⁵ « L'appli de rencontre Volar : quand les chatbots datent à votre place ». (2014/02/14). In. *France culture*. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/un-monde-connecte/l-appli-de-rencontre-volar-quand-les-chatbots-datent-a-votre-place-3800900>. François Saltiel et Laudine Storelli. Consulté le 20/08/2024.

souvent des relations non exclusives, uniquement sexuelles, c'est-à-dire des relations apatrides – cf. chapitre 4. Ces organisations de la médiatisation peuvent évidemment conduire à l'instauration d'une relation plus longue, stable et solide, aussi bien chez les exclusifs que leur inverse. L'intérêt n'est pas de critiquer ou d'accabler cette modalité de rencontre particulière mais de la prendre pour ce qu'elle est : une configuration de mise en lien singulière se faisant la porte-parole d'un type particulier de modalité de relation aux Objets.

« Lorsque l'on se penche sur un phénomène nouveau, le risque est grand de créer par le même mouvement un passé mythique, comme celui d'une époque où l'amour aurait été authentique, entier et désintéressé – à mille lieues de nos expériences contemporaines. Le diagnostic porté sur les rencontres en ligne témoigne souvent de cette vision nostalgique d'un passé qui n'a jamais existé, nourrie par une inquiétude face aux changements ». (Bergström, 2019, p. 12).

Comme cet extrait le suggère, de tout temps, les couples eurent recours à des tiers ou médiateurs pour rencontrer leur partenaire : rencontre arrangée, agences matrimoniales, petites annonces ou « Minitel Rose » en sont des exemples (*ibid.*). Nul ne sert de considérer les sites en ligne comme des services, en tout point, novateurs concernant la médiatisation de la rencontre ou tout à fait destructeurs pour la vie coupale. Ce qui est particulièrement intéressant reste d'analyser les caractéristiques de ces outils. C'est-à-dire que dans la configuration actuelle, nous observons que ces rencontres médiatisées ne répondent pas nécessairement à une finalité précise. Elle favorise davantage l'entretien de phases d'expérimentation – cf. chapitre 13. Ces plateformes, à l'inverse des organismes d'autrefois comme l'agence matrimoniale, tiennent souvent à distance les piliers séculaires du couple : la famille, le mariage ou la Religion, notamment. Hormis quelques sites marginaux, ces nouveaux organes de la médiatisation ne visent pas, au premier chef, la fructification du patrimoine familial, un engagement à autrui dans une alliance à Dieu, la perpétuation de la lignée ou l'éducation des enfants, par exemple. L'enjeu de la rencontre est quelque part détaché d'une référence à la précédence comme à l'avenir, à l'ambition de fédérer une alliance dans un but particulier, connu et reconnu. Si bien que la rencontre s'inscrit de plus en plus dans un présentisme où l'enjeu premier de la rencontre est simplement la rencontre digitale puis en « *irl (in real life)* » (Jarrier et Gratton, *op. cit.*, p. 59). Mais « Que, ou qui, le Sujet souhaite rencontrer sur ces services ? » et « *Est-ce que ces organisations de la médiatisation incitent les Sujets à multiplier les rencontres, banalisant ainsi des modalités de liaison non exclusives ?* »

6.3.2. L'« @vatarisation » soïque et l'auto-représentation narcissique dans la rencontre médiatisée en ligne

Avant d'engager mon élaboration, je définirai les deux notions écrites ci-dessus : « avatarisation soïque » et « auto-représentation narcissique ».

Par la formule d'« avatarisation soïque », j'entendrai : l'illusion sur les services digitaux d'être personne et tout le monde à la fois ; d'être une identité modulable à souhait en fonction des circonstances, des interlocuteurs et de la nature de la relation – recherche d'amitié, d'un partenaire ou d'une aventure, par exemple. L'avatarisation soïque implique que le Sujet, via l'application, est invité à se ressentir comme pleinement soi lorsqu'il est une version transfigurée, améliorée ou augmentée de celui qu'il est ordinairement, « *in the real life* » (*ibid.*). Il prête à penser que l'avatarisation de Soi est particulièrement visible lorsque le Sujet installe l'application, si l'on se réfère à l'étude de Jarrier et Gratton (*op. cit.*). Ils ont effectivement souligné que cette étape est « intriquée à des mouvements psychiques internes quant aux ressources identitaires et narcissiques du sujet [étant] dans une logique de quantification de soi afin de se présenter sous son meilleur jour » (*ibid.*, p. 60).

Autrement dit, l'avatarisation soïque est à appréhender comme l'une des modalités d'expression de son Soi ou manière de s'éprouver chez le pur-Sujet soïque. Ce profil étant justement dans une recherche constante de transfiguration de lui-même.

L'« auto-représentation narcissique » est entretenue par une reproduction caricaturale de l'image de soi sur les services. Elle se constitue à partir de l'Idéal du Moi – voire du Moi Idéal –, peut se référer positivement ou négativement à des imagos parentaux, si ce n'est aux figures modernes du pur-Sujet soïque – comme les *instagrameurs* – auquel il peut s'identifier, allant parfois jusqu'à vouloir leur ressembler sur le mode du double (Rank, *op.cit.*).

Pour saisir en quoi les services en ligne encouragent à la non-exclusivité, je propose d'explorer les ressorts structurels qui peuvent y conduire. Dès lors, notre élaboration s'organisera autour de cette question : « Est-ce que l'avatarisation de Soi invite insidieusement le Sujet à nouer des relations sérielles et, si tel est le cas, est-ce au nom d'une gratification de l'auto-représentation narcissique ? »

6.3.2.1. L'avatarisation soïque, une certaine idée de la désorganisation du Moi

Nous partirons ici du postulat suivant : le Moi, engagé dans une interaction détachée de finalités concrètes s'inscrivant dans le réel – comme aller boire un verre accompagné de son rencard –, se trouve désorganisé au niveau de ces modalités de liaison intra-, inter- et trans-subjectives. Cela procéderait, notamment, de l'*avatarisation soïque* inhérente aux rencontres médiatisées par la technique, où la personne peut s'y *incarner* différemment en fonction des attentes qu'elle croit déceler chez tel ou tel profil. Le Sujet va donc s'ajuster au cas par cas afin de susciter l'intérêt d'autrui en usant de ce « double virtuel » pour reprendre la formule de la sociologue Nadia Veyrié (2013).

De plus, sur les plateformes de rencontre, le Sujet aura le sentiment de se retrouver seul, physiquement, avec d'autres profils autour. D'autant plus que ses échanges, s'il en a, sont virtuels *a priori*. Cela révèle un élément surprenant et surtout désorganisant pour le Moi engagé dans une interaction : les deux éléments fondamentaux de la rencontre physique, l'espace et le temps, sont absents et bouleversent la teneur du lien à construire. Voyons en quoi.

Spatialement, le Sujet s'adresse à un autre, sans être physiquement au même endroit que lui. Valérie Beaudouin et Julia Velkovska nous disent que : « si, dans une relation de face-à-face, le message est transmis *en même temps* que toute l'information véhiculée par le corps qui permet de situer l'autre, dans la relation électronique, le message et le corps sont au contraire séparés, et le second, absent, s'ingénie à trouver des modes de présence compensatoires » (1999, p. 130). Sa carrure, son allure, son odeur, ses mimiques si ce n'est sa manière de se mouvoir lui sont inconnus. Sa manière de s'inscrire corporellement dans l'espace de la discussion lui est étrangère. Quelque part le paradoxe sera qu'il tentera de rompre l'isolement des corps – procédant du virtuel – en nouant une relation où l'isolement physique est le vecteur du lien. Le seul espace où « Je » – « sujet de la perception » (De Luca et Estellon, *op. cit.*, p. 33) – peut trouver son interlocuteur est virtuel donc immatériel. En l'absence de solide et palpable pour étayer la relation, l'autre apparaît alors presque fictif car l'interaction n'est pas soutenue par la « dimensionnalisation » du lien (Toupin et Maurin Souvignet, *op. cit.*). Pour élargir la formule de Beaudouin et Velkovska, disons que la réification de l'Objet peut devenir *un mode de présence à autrui compensatoire*. Il n'empêche que cette présence compensatoire conduit corrélativement à rater d'autrui son essentiel : son corps (Dumet et Smaniotta, *op. cit.*)

Au niveau de la *temporalité*, autrui est supposément disponible à recevoir les messages du Sujet. L'écueil demeure qu'à l'inverse du présentiel, il n'a aucune idée de l'instant où il le réceptionnera et le consultera. Quelque part, il n'a pas le contrôle sur le moment où l'information lui parviendra. Le temps de l'émission du message souffre d'une absence de certitude de sa bonne réception chez le receveur, relativement au fait que l'activité communicationnelle départie fondamentalement les rôles. L'interaction se faisant en différé, le Sujet se trouve dans une relation intersubjective gouvernée par une *présence-absente* (Toupin, 2021) : il se rend virtuellement présent à autrui même quand il ne l'est pas et lorsqu'il l'est le dispositif digital le ramène au fait que cette présence est absente dans le réel.

Cela étant dit : « Quelles sont les répercussions pour le Moi engagé dans cette interaction virtuelle ? » À mon sens, ces bouleversements inhérents aux dimensions spatiotemporelles peuvent conduire le Sujet à compenser les carences qui en découlent par le recours à, ce que je propose de nommer, une *illusion d'effacement*. Effectivement, l'identité du Sujet est effacée, anonymisée sur les plateformes – il peut être un prénom, une expression ou un pseudonyme. « Je » peut être désigné par n'importe quel terme. Ainsi apparaissent les caractéristiques de l'*avatarisation soïque*. Elle donne l'illusion d'être personne et tout le monde à la fois ; d'être une identité fantôme mais aussi modulable et donc flexible. C'est-à-dire que dans cet espace virtuel où le Moi est dissocié, le Sujet de l'avatarisation soïque peut être « Lui » ou une autre version de son Moi. Aucun utilisateur n'a la capacité de dire s'il est en conformité avec son identité quotidienne puisqu'une multitude de Moi peut être incarnée. Seul l'instant de la rencontre réelle, suivant un échange textuel, déterminera s'il était relativement conforme à son « avatar » – terme désignant un « changement, [une] transformation ou métamorphose d'une personne ou d'une chose qui en a déjà subi d'autres » (CNRTL). Par conséquent, l'illusion d'effacement est une modalité de présence à l'autre quand le Sujet est soumis à l'avatarisation soïque. Cela nous éclaire sur une nouvelle caractéristique du pur-Sujet soïque : *sa tendance à s'investir comme Objet de sustentation individuelle est parfois moins une décision de s'absenter du lien à autrui qu'une réaction face à son absence concrète dans le réel*. C'est-à-dire que le pur-Sujet soïque rate probablement l'essentiel de l'autre car il devient de plus en plus inatteignable dans notre contexte socioculturel d'une « société fantomatique » (David Le Breton, 2023) : une société où « on n'a jamais autant communiqué, mais jamais aussi peu parlé ensemble » (*ibid.*).

De ce fait, une question se pose à nous : « Comment le Sujet incarne son identité lorsqu'elle s'inscrit dans l'interaction, indépendamment des contraintes de temps et d'espace ? »

6.3.2.2. L'effet Proteus

Pousser à l'extrême, cette désorganisation du cadre spatio-temporel de l'échange et l'effet dissociatif procédant de l'anonymat risquent de produire chez certains un éprouvé de désindividuation : « état caractérisé par une altération de la conscience de soi et de la capacité à raisonner sur ses actions d'une manière autocritique (Festinger, Pepitone, Newcomb, 1952) » (Jérôme Guegan, Stéphanie Buisine et Julie Collange, 2017, p. 5). Cet éprouvé, inhérent à la rencontre en ligne, présente quelques similitudes avec « l'effet Proteus ». C'est un phénomène spécifique que nous observons chez les usagers des jeux vidéo. Ils utilisent un avatar ayant des spécificités singulières auquel ils se conforment à tel point qu'ils adoptent, parfois, dans le réel les comportements de celui-ci.

« Sous l'action de sa propre image, de la représentation de soi virtuelle, l'individu va donc s'auto-influencer et rationaliser ses attitudes et ses comportements au sein de l'environnement virtuel, dans le sens des indices identitaires véhiculés par l'avatar. Cette influence de l'apparence de l'avatar est appelée « effet Proteus » (du nom du dieu de la mythologie grecque qui possédait la faculté de métamorphose). En accord avec la théorie de l'autoperception, ce phénomène peut apparaître même lorsque l'individu est seul. L'utilisateur peut, en effet, se percevoir « à la troisième personne », en adoptant le point de vue d'un observateur extérieur. Ainsi, s'il est trivial de rappeler que l'utilisateur exerce un contrôle et une influence directe sur l'avatar qu'il incarne, ce dernier peut aussi infléchir les comportements et les attitudes de l'utilisateur » (*ibid.*, p. 6).

Dans le cadre de la rencontre en ligne il semblerait qu'une analogie existe. Mon expérience clinique auprès de nombreux membres des services en ligne m'amène à poser l'hypothèse suivante : certains Sujets conçoivent leur profil en adéquation avec leur idéal du Moi – voire Moi idéal. Ils s'attribuent des qualités et spécificités proches de leur personnalité véritable – pour illustrer, un sportif mettra en avant des photographies en lien avec ce loisir – mais inhibera ou renforcera – parfois exagérera – certaines caractéristiques de son identité – ce même sportif se montrera en train de soulever une charge démesurée, par exemple. En ce sens que leur avatar entretient une auto-représentation narcissique. Ainsi, le Sujet s'appuie « sur le regard de l'autre pour forger son auto-perception, le Moi du sujet est alors complètement aliéné à celui-ci » (Élise de Chérancé et Vincent Estellon, 2022, p. 434).

Cela peut aller plus loin encore, comme lorsqu'un Sujet utilise l'avatarisation soïque pour mettre en scène son Moi, représenté par un avatar, ayant toutes les qualités dont le Sujet se sent dépourvu. Comme dans le cas de « l'effet Proteus », cela procède de la manière dont « il projette d'interagir dans l'environnement virtuel » (Guegan, Buisine et *al.*, *op. cit.*, p. 11). Afin d'illustrer notre propos, je souhaite présenter la situation de Tom.

6.3.2.3. Vignette clinique : « Tom est homme »

Tom est un jeune homme de 19 ans, se présentant en consultation au motif qu'il aurait des complexes physiques. Son apparence corporelle ne m'évoque aucunement un surpoids, pour autant, lui, se vit comme un « gros » qui plus est « repoussant ». Indépendamment des véritables motifs psychiques dont procèdent ses complexes, voyons comment Tom se comportait sur les sites de rencontre. Cela nous donne une illustration, assez paradigmatique, de ce qui conduit certains à y recourir.

Dans le réel, Tom se vit comme un homme ayant de l'embonpoint. Dans le virtuel, en l'occurrence *Tinder*, il se présente comme un sportif chevronné pratiquant la musculation à domicile – à travers des photos mises en scène et une biographie mensongère sur son profil. Lorsque nous travaillons le pourquoi du comment il souhaite se présenter de la sorte sur *Tinder*, il élaborera qu'il associe les sportifs à des individus ayant un corps « idéal ». De fait, si à son tour il veut présenter une version idéale de lui-même, quoi de mieux que d'incarner un sportif ? Le bénéfice primaire de cette mise en scène de soi reste donc que son Moi se confonde avec sa représentation idéalisée de lui-même. Le bénéfice secondaire, qu'il identifiera, demeure qu'en se mettant en scène de la sorte, cela lui permet d'interagir avec un public adepte de ce type de personne. Autrement dit, en « jouant au sportif » il attire des femmes sensibles à ce type de profil. Apparaît ici l'avatarisation soïque : Tom adopte, sur *Tinder*, une attitude congruente avec ses représentations du sportif idéal. Seulement, qu'en sera-t-il lorsqu'il rencontrera, réellement, la personne auprès de laquelle il s'est présenté ainsi ? Eh bien il sera « juste » lui-même, sans cet artefact qu'est son avatar. Dès lors, du moins le suggère-t-il, il « décevra » autrui. Aux prises avec ce mouvement relevant d'une identification projective, Tom se contente de nouer des relations en ligne et trouve mille et une excuses pour ne pas honorer, dans le réel, ses rendez-vous¹¹⁶.

¹¹⁶ Parenthèse s'il en est, l'attitude de Tom soulève que les rencontres médiatisées modernes participent à cultiver des stéréotypes. Ici son avatar se calque sur certains stéréotypes du sportif. Ils lui permettront supposément

L'illustration de Tom laisse entrevoir que le Sujet engagé dans une interaction virtuelle tend parfois à adopter un comportement en *faux-self*. C'est-à-dire que seule l'image qu'il donne « a valeur de réalité [...]. Il « vit » coupé de lui-même [...]. Il paraît triomphant et se dupe en dupant les autres. Tout est faux et artificiel, rien n'est ancré dans un sens personnel. Il ne s'appartient pas et s'abandonne à une existence abstraite » (Danièle Zucker, 2012, p. 19-20). Voyons les répercussions psychiques en découlant et en quoi cela peut être adjoit à la question de l'exclusivité.

6.3.2.4. L'incitation à la non-exclusivité au nom d'une gratification du sentiment narcissique

Ce comportement en *faux-self* peut conduire à une forme de désorganisation du Moi si le Sujet, comme Tom, vit ce clivage entre virtuel et réel comme une atteinte narcissique relativement intolérable. Nous saisissons alors que les services de médiatisation conduisent à une forme de « privatisation de la rencontre » (Illouz, 2012). Elles obligent le Sujet à trouver des ancrages narcissiques dans la comparaison plutôt que dans la valorisation, ou dans le fait d'accepter ou d'assumer, sa singularité. Chez les utilisateurs sujets à ce que nous décrivons, leur Moi engagé dans une interaction rend soi et autrui un Objet à (d)évaluer. Ainsi, si l'auto-représentation narcissique semble si centrale au sein de ces services c'est probablement parce que certains Sujets y recourant sont en quête d'une réassurance moïque qui leur est procurée fugacement. Hélas, rapidement, leurs assises se trouveront immanquablement menacées dès l'instant où ils ne seront plus sous la gouverne de ce service.

En guise d'illustration, Tom ressent une gratification du sentiment narcissique lorsqu'il incarne un sportif sur *Tinder*. Mais, dès qu'une rencontre réelle se fait jour, il l'évite car cette dernière risque de menacer ce même narcissisme dans la mesure où il ne pourra plus entretenir l'auto-représentation de celui-ci. De là, une interrogation émerge : « Est-ce que les organisations de la rencontre médiatisée instrumentalisent le narcissisme des Sujets, à leurs propres fins ? »

d'atteindre les femmes adeptes de ces profils. Ainsi, son identité virtuelle est congruente avec le stéréotype du sportif donc il cultive les caractéristiques associées à ce dernier. En les adoptant, il entretient dans l'espace social ceux assignés à ce profil, se faisant dès lors l'acteur de leur maintien et reproduction.

6.3.3. Les relations sérielles comme enjeu organisationnel

Les sites de rencontre permettant une avatarisation soïque provoquent un comblement narcissique ou une réassurance narcissique éphémère. Ils conduisent dans le même temps à une forme d'aliénation des Sujets à leur système. Ce dernier repose sur le principe suivant : il faut multiplier les rencontres sur les plateformes pour se réassurer narcissiquement. Pour ce faire, il faut rencontrer un maximum d'utilisateurs, en ce sens qu'il faut s'inscrire dans une non-exclusivité relationnelle car c'est en cumulant les « matchs » que l'on peut apprécier dans quelle mesure on est remarqué par les autres. Mais, cette non-exclusivité ne relève pas, dans ce cas de figure, d'un choix appartenant pleinement au Sujet. Il s'agit plutôt de la création d'un besoin narcissique, mis au service d'une confirmation narcissique procédant de sa fragilisation auparavant. Déplions cela.

6.3.3.1. Une incitation à la non-exclusivité

Ces services en ligne incitent donc, plus qu'ils invitent, à la non-exclusivité. Cela provient du fait que leur fonctionnement le nécessite : si les utilisateurs ne tentent pas de rencontrer plusieurs profils, alors la plateforme en question n'a plus d'utilité ce qui menace alors sa pérennité. Autrement dit, l'enjeu pour ces sites reste que les Sujets qui s'y rendent y restent et donc qu'ils ne cessent de multiplier les rencontres ! Pour ce faire, il faut miser sur la réassurance narcissique. Mais pour qu'elle existe, il faut au préalable qu'il soit « sapé »...

Demandons-nous maintenant ce que l'auto-représentation narcissique provoque dans la dynamique des liens intersubjectifs : « Favorise-t-elle la réification d'autrui ? » Si tel est le cas : « La ratification des Objets amène-t-elle à une massification des relations non exclusives et, si oui, par quels biais ? »

6.3.3.2. L'invitation à la non-exclusivité coupale

Comme nous le disions précédemment, le Sujet nouant une relation virtuelle peut parfois recourir à un comportement en *faux-self*. Ainsi, via l'avatarisation soïque, il se plaît à faire miroiter à autrui, comme à lui-même, qu'une version alternative de lui interagit – version correspondant à certaines représentations archétypales de beauté, quand ce n'est pas le fruit de ses propres représentations idéalisées. La menace est que le Sujet peine à s'incarner comme Sujet du lien lorsque la rencontre véritable arrivera car il ne pourra désormais plus se dissimuler

derrière son avatar. De fait, un paradoxe apparaît. Derrière l'écran le Sujet s'affiche dans toute sa superbe mais cette image idéale – cette avatarisation soïque – se met en place, en principe, dans la perspective d'une rencontre véritable qui, elle, tendra à fragiliser le narcissisme, si durement comblé par des artefacts virtuels – filtres, biographie, etc. –, car le Sujet sera « nu » face à l'autre. Tout cela pour dire que les sites de rencontre, favorisent l'auto-narcissisme *a priori*. Nonobstant, elles produisent *a posteriori* un appauvrissement du Moi en raison de sa fragilisation engendrée par le contact avec le réel. Ainsi *ces services invitent, malgré eux, les Sujets à entretenir des relations non exclusives puisque chacune d'elles offre la possibilité d'une revanche narcissique.*

Grossièrement et non moins schématiquement, voici le mouvement en jeu.

Le narcissisme croît lorsque le Sujet s'incarne sous son avatar → son avatar lui permet de rencontrer un usager ce qui est d'autant plus narcissisant → lors de la rencontre réelle le narcissisme peut être fragilisé en l'absence de l'avatar → pour se renarcissiser il resollicite son avatar ce qui implique de rencontrer à nouveau un usager virtuellement – et ainsi de suite.

Cette mécanique, ou plutôt processus, liant le Sujet à la plateforme suggère que ce dernier est dans une forme de dépendance à elle. *De facto*, c'est par et à travers cette dépendance que ces services incitent à la non-exclusivité, favorisant les relations sérielles dans le *socius*.

En résumé, nous soutenons que la non-exclusivité s'invite de plus en plus dans notre cadre socioculturel car des modèles relationnels nouveaux émergent comme le polyamour mais aussi car des entreprises comme les organisations de la médiatisation favorisent son essor. Cela, en plaçant le Sujet dans la quête – vaine – d'obtenir un comblement narcissique que la sérialité relationnelle tend à illusoirement apporter. Dans le chapitre 8, consacré au site extraconjugal *Gleeden*, nous compléterons ce propos en soulignant que les organisations de la médiatisation sont une conséquence de la perte du Sacré (Rouchy et Soula-Desroche, *op. cit.*) dans notre contexte anthropologique hypermoderne, mais aussi l'un des facteurs favorisant son affaiblissement.

À présent, concluons cette troisième partie de la recherche.

En conclure de la partie 3

Dans le premier chapitre de cette partie, nous avons procédé à une socio-historisation du couple dans son rapport à la non-exclusivité. Nous avons constaté que l'Église a dogmatisé la non-exclusivité avant, qu'au siècle des Lumières, émergent de nouvelles modalités relationnelles comme le libertinage, afin de contester ce dogme. Progressivement, les modalités de couple externalisées ont émergé par suite de la libéralisation sexuelle ; timidement d'abord, avec les *Kersita*, puis avec davantage de vélocité avec les polyamoureux, couples libres ou relations apatrides, fin des années 90 en France. Nous avons déterminé que les bouleversements socio-historiques traversant le couple laissent à penser que certains Sujets contemporains focalisent le choix de leur partenaire en fonction de sa capacité à le soutenir dans sa réalisation individuelle, et non dans celle qui le soutient à être Sujet du lien. Ainsi, nous avons postulé que ces derniers privilégient la non-exclusivité qui permet d'obtenir une multitude d'Objets gratifiants le sentiment narcissique. Conséquence de ce phénomène, un profil de Sujet semble émerger, je l'ai intitulé le « pur-Sujet soïque ».

Au chapitre 6, nous avons précisé que le couple est un champ relationnel et non une institution à proprement parler. C'est-à-dire qu'il peut être référé à des institutions, comme le mariage ou la famille, ce qui peut faire de lui un couple marié ou parental, mais l'Objet-couple pris isolément de ses liens d'appartenance à celles-ci n'est pas un Objet institutionnel. Cette considération fut détaillée par le recours à une analogie avec le champ du travail. Cette analogie a aussi démontré que le couple se désinstitutionnalise aujourd'hui, ce qui peut d'une part expliquer l'essor des relations non-exclusives – considérées comme des versions radicales de l'émancipation des Sujets à un ancrage institutionnel. D'autre part, cela nous a permis de décrire comment le pur-Sujet soïque a émergé dans le *socius* – les mutations des méta-cadres des institutions de la centralité invitent davantage à la réalisation soïque qu'à l'appropriation en soi de l'altérité d'autrui afin d'être Sujet du lien. En ce sens, le pur-Sujet soïque incarne trivialement le Sujet du non-lien : il ne s'autorise que de lui-même, où la multitude de ses rencontres est moins guidée par une indétermination objectale que par une quête de gratifier son auto-représentation narcissique (Kaës, *op. cit.*). Nous envisageons provisoirement, que les modèles non exclusifs comme le polyamour, le couple libre ou les relations apatrides sont un moyen pour quelques Sujets d'y parvenir. Cela ne veut pas dire que tous les non exclusifs sont dans cette disposition. La Partie 5 nous aidera à déterminer quels Sujets s'y adonnent, et si cela soulève la présence d'éventuelles pathologies, notamment identitaires-narcissiques.

Nos propositions, ci-dessus présentées, furent mises en abyme lorsque nous avons exploré, dans la sous-partie « 6.3. », les spécificités des services de rencontre en ligne. Nous avons argumenté qu'elles mettent parfois les conditions en place pour que l'utilisateur éprouve un vécu de toute puissance via son profil : « avatarisation soïque ». Par voie de fait, elle favorise l'auto-représentation narcissique de l'usager et l'invite à la sérialité relationnelle. Cela gratifie corrélativement son sentiment narcissique mais, paradoxalement, le fragilisant car lorsqu'il rencontrera l'autre, véritable, il n'aura plus son avatar – étant une forme plus ou moins élaborée de son (Moi-)Idéal(-du Moi). Cette sous-partie a surtout permis de montrer que le pur-Sujet soïque est, certes, le client tout désigné des services des rencontres digitales puisque ses aspirations sont congruentes avec le système de ces entreprises. Mais peut-être est-il surtout si friand de ces plateformes car elles créent les conditions pour qu'il dépende d'elles. En effet, nous avons supposé que le système de ces entreprises repose sur l'incitation aux relations sérielles pour préserver leur existence. Il ressort dans un cas comme dans l'autre que tout cela s'organise autour du narcissisme et son auto-représentation. Les sites visent la guérison d'une blessure narcissique en obsessionnalisant la gratification de ce sentiment par l'entretien de relations sérielles. Cela conduit à le fragiliser car la manœuvre porte en elle la promesse de l'impossible atteinte de ce qu'elle vise : un comblement narcissique plein et entier. Nous supposons alors que ces organisations favorisent l'émergence de pur-Sujet soïque car l'intersubjectivité et la subjectivité dans le lien peinent à cohabiter. Plus globalement, sans doute sont-elles à appréhender comme « porte-symptôme » (Kaës, *op. cit.*) d'une psychopathologie du lien social, matérialisée ici par l'incitation à des conduites non exclusives – le dernier chapitre de la partie suivante l'étayera.

Toutes ces considérations interrogent, jusqu'ici, la dimension trans-subjective du lien entre le Sujet, le couple, les institutions et le social. Il est temps, à présent, d'engager une réflexion autour des dimensions intra- et inter-subjectives. C'est à cette tâche que s'astreindra notre prochaine partie. Elle se penchera sur la non-exclusivité transgressive, pouvant trivialement être nommé « infidélité ». Nous déterminerons quels sont ses attributs, et plus spécifiquement les conflits narcissiques mais aussi identitaires qu'elle révèle.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 4 – La non-exclusivité transgressive. Une certaine idée de l'infidélité

Le terme « infidélité » fut entendu à partir de 1175 comme un « manquement à sa foi, à ses devoirs envers Dieu » (CNRTL). Ce terme connoté religieusement est appréhendé lexicographiquement comme une « inconstance dans le service d'autrui » ou, plus spécifiquement dans le champ du couple comme une « action », celle de « tromper son partenaire » (CNRTL).

Ces éléments de définition nous apportent, certes, une vision linguistique de l'infidélité mais notre instinct de psychiste souhaite aller plus loin. J'entends par là que la notion d'infidélité me semble relativement polysémique et quelque peu généralisante, d'où mon choix d'utiliser une autre formule pour l'évoquer : « la non-exclusivité transgressive ». J'insisterai sur le fait que l'imprécision du terme « infidélité » s'est imposée à moi lorsque j'ai conduit un cours intitulé « Couple et (in)fidélité » auprès des futurs Conseillers Conjugaux et Familiaux de l'EPE. Lors d'une séquence pédagogique où je recourais au Photolangage©, la question suivante fut posée au groupe : « *Pour moi l'infidélité c'est...* ». Avec les stagiaires, nous avons souligné à la fois la diversité de nos représentations envers ce terme – ce qui est tout l'enjeu de cette médiation – mais, surtout, à quel point il était particulièrement complexe de s'y référer pour parler des propriétés de l'infidélité, eu égard à la pluralité des modalités coupales habitant le paysage du couple en France : polyamoureux, traditionnel, apatride... De fait, a émergé l'idée de ne pas réduire l'infidélité à une conduite non exclusive à l'intention d'un tiers extérieur à la dyade mais d'user d'une formule plus congruente, j'ai nommé « la non-exclusivité transgressive ». Effectivement, nous le verrons, même un couple pratiquant la non-exclusivité peut considérer qu'il y a un manquement au devoir de fidélité, quand bien même celle-ci n'est pas une obligation au sein du contrat coupal. Par voie de conséquence, j'ai fait le choix conceptuel de nommer les transgressions du contrat dans le lien à l'externalisation relationnelle, qu'importe la configuration coupale, de non-exclusivité transgressive. Cela nous oblige alors à définir ce que nous entendrons par « transgression ».

« [Transgresser c'est] « *passer outre* », passer au-dessus d'un ordre, d'une obligation, d'une loi qui préexistent à la transgression. Cela implique une limite, un héritage et un lieu, une scène intersubjective où se « *jouera* » (au mieux) le geste ou l'acte transgressif, fût-il fantasmatique. » (Chagnon, 2019, p. 10).

Toujours selon Chagnon, la transgression « peut paradoxalement aussi être considérée structurellement aux origines de la civilisation, comme de la psychanalyse d'ailleurs. Elle se situe en effet aux origines du psychisme humain et collectif, si l'on se réfère d'une part au mythe d'Œdipe qui comprend une double transgression, incestueuse et parricide, et d'autre part au mythe du meurtre du père de la horde primitive. C'est dire la portée fondamentale de la transgression dans le champ psychique et social alors que paradoxalement elle n'est pas à proprement parler un concept psychanalytique » (*ibid.*, p. 9-10).

Ainsi, dans cette recherche, une « infidélité » sexuelle, mais aussi sentimentale, sera considérée comme une *non-exclusivité transgressive*. En ce sens où elle remet en cause le contrat établi par le couple sur les limites et conditions d'externalisation de la relation envers un ou des tiers. Précisons que nous aborderons dans la partie suivante – partie 5 – la position inverse de cette non-exclusivité transgressive, « la non-exclusivité éthique ». Entendue comme une conduite externalisée étant, cette fois, consensuellement admise dans le contrat du couple. Afin de ne pas divulguer au lecteur les événements à venir, je me limiterai à cette succincte information.

Plus concrètement cette fois, précisons ce que nous explorerons dans cette partie 4. Dans le chapitre 7, nous déterminerons les spécificités de la non-exclusivité transgressive. Pour ce faire, nous nous appuierons sur le triptyque proposé par la psychothérapeute du couple Esther Perel (2017). Son triptyque permet d'identifier ce qu'elle nomme « les *attributs* de l'infidélité ». C'est-à-dire les propriétés essentielles d'une conduite externalisée transgressive dans ce qu'elle engage du Sujet dans son rapport aux autres et à lui-même. Les trois attributs repérés par Perel sont : le secret, l'alchimie sexuelle et/ou la part affective (*op. cit.* p. 45). Nous détaillerons chacun d'eux pour saisir ce qu'est une non-exclusivité transgressive puis nous ajouterons un quatrième attribut qu'elle n'explore pas : *la latéralisation de l'acte*. Cette exploration des « attributs de l'infidélité » nous permettra de saisir les enjeux qui la sous-tendent en fonction des types et modalités de couple. Cela nous aidera aussi à identifier les mécanismes qui caractérisent la non-exclusivité transgressive. Dans le chapitre 8, en appui sur l'organisation *Gleeden* – un site extraconjugal promotionnant l'adultère – nous explorerons comment la non-exclusivité transgressive se faise un chemin dans notre société liquide (Baumann, *op. cit.*). C'est-à-dire, nous interrogerons si elle s'insinue progressivement dans notre cadre socioculturel, au point de devenir une norme sociale dans le champ couple.

7. Les quatre attributs de la non-exclusivité transgressive

Comme précisé en introduction de cette partie, nous explorerons en appui sur le triptyque développé par Perel ce qu'elle nomme les « *attributs* de l'infidélité ». Elle serait : un secret, une alchimie sexuelle et/ou une part affective pour l'autrice (*op. cit.*, p. 45). Je me permets d'ajouter un quatrième attribut, je l'intitulerai : *la latéralisation de l'acte*. Ces quatre composantes peuvent être mobilisées simultanément ou séparément et varier d'une relation extraconjugale à l'autre. La conjonction des quatre attributs n'est pas une nécessité absolue lorsqu'on cherche à repérer les attributs d'une conduite non exclusive transgressive. Néanmoins, indubitablement, la présence d'au minimum un de ces éléments paraît nécessaire pour qu'elle soit considérée par les Sujets du couple – qu'il soit victime et/ou auteur de la transgression. Passons maintenant à une présentation détaillée de ce que recouvre chaque attribut.

7.1. Le secret

« Principe fondateur numéro 1 de l'infidélité. Une liaison se vit toujours dans l'ombre d'une relation première, avec l'espoir de ne jamais être dévoilée, et le secret est précisément ce qui en intensifie la charge érotique [...]. Cela nous [procure] un sentiment de pouvoir, d'invulnérabilité et de liberté. »

(Perel, *op. cit.*, p. 46).

7.1.1. Relativisation du secret comme ombre d'une relation première

Je nuancerai l'emploi du « *toujours* dans l'ombre d'une *relation première* » puisque certains couples non exclusifs peuvent, malgré tout, estimer qu'il y a « infidélité » de la part leurs partenaires secondaires – chez les couples polyamoureux – ou de leurs occasionnels – dans les relations apatrides et couples libres.

Par exemple, chez les apatrides et polyamoureux anarchistes relationnels, il n'y a aucune hiérarchie entre les partenaires, cependant certaines conduites d'un occasionnel, ou partenaire, peuvent être considérées « adultérines » si elles mettent à mal le contrat tacite voire explicite les reliant.

Ce fut le cas de Brice¹¹⁷ – inscrit dans une relation apatride – où l’une de ses occasionnelles eut une relation sexuelle avec l’un de leurs amis communs sans l’en avertir *a posteriori*. D’après lui, il était convenu – de manière tacite – que l’autre se doit d’informer son occasionnel uniquement s’il entretient une relation sexuelle avec un membre de leur entourage. Ici, l’intérêt n’est pas de dire s’ils auraient dû échanger sur ce sujet au préalable afin d’éviter tout malentendu. Mais de souligner qu’une conduite peut être vécue par le Sujet comme un adultère, cela même s’ils sont libres sexuellement et affectivement de faire ce qui leur chante.

Chez les couples non exclusifs, notamment dans le modèle polyamoureux hiérarchique, le partenaire d’une relation secondaire peut être perçu comme adultérin s’il agit non conformément aux règles – éthiques – le liant au Sujet. Il n’est donc pas fondamental que le secret se réfère à une relation première, quand bien même il y a une hiérarchie relationnelle.

Ce fut le cas d’Alice, une polyamoureuse bisexuelle d’environ vingt-cinq ans, qui livrait dans un groupe polyamoureux¹¹⁸ que lorsque l’un de ses partenaires secondaires eut un ébat avec un homme sans l’en avertir, elle considéra qu’il s’agissait d’une « *infidélité* ». Cela puisque dans leur relation il était établi – explicitement – qu’ils devaient, l’un et l’autre, s’informer s’ils avaient une relation sexuelle avec une autre personne – qu’importe le genre – n’étant pas leur partenaire primaire. Cette prédisposition visait à prévenir l’éventualité où l’un d’eux aurait un rapport non protégé ailleurs. Le partenaire secondaire d’Alice a justifié sa dissimulation, voire mensonge par omission, en lui disant qu’il s’agissait d’une histoire d’un soir, durant laquelle son partenaire sexuel s’était protégé et où lui n’avait réalisé aucune activité pénétrative¹¹⁹. Alice ne l’a pas entendu de cette oreille. Pour elle, il s’agit d’une « *infidélité caractérisée* » dans la mesure où « *il n’a pas respecté son engagement* » : l’avertir de toute conjonction – en dehors de son couple primaire. Nous voyons qu’indépendamment de sa relation socle, Alice définit la conduite de son partenaire secondaire de non-exclusivité transgressive en raison du secret qu’il a dissimulé.

Dans un cas comme dans l’autre, nous observons que le secret peut concerner aussi bien la relation première que les secondaires.

¹¹⁷ Brice est un interrogé rencontré durant mon enquête ethnographique via l’entretien non directif – cf. annexe 6.

¹¹⁸ Pour rappel, j’ai intégré un groupe de parole polyamoureux en tant qu’observateur participant durant mon enquête ethnographique – cf. chapitre 1.

¹¹⁹ À titre informatif, ce type de contrat sentimentalo-sexuel où les partenaires primaires ont des activités sexuelles non protégées entre eux, mais où ils se protègent avec les secondaires se nomme la « *stratégie fluid monogamy* ».

7.1.2. Secret ou régression aux fixations anales et phalliques

Nous revenons dans cet item, à nouveau, à la question du pervers polymorphe freudien – développé sous-partie « 3.2. ». Il nous apparaît que la question du secret dans le cadre de la non-exclusivité transgressive mérite d'être rapprochée des considérations freudiennes autour de l'analité mais aussi du stade phallique.

7.1.2.1. En ce qui concerne la régression aux fixations anales

Freud, dans *Les Trois Essais*, traite la question des manifestations sexuelles masturbatoires de l'enfant, y compris celles concernant la zone anale. Il suppose, à ce titre, que le jeune retient ses selles, moyennant quelques souffrances, jusqu'à leur libération source de soulagement – cela provoque également une vive excitation lors du passage des selles par le sphincter (*ibid.*). Indépendamment de ces sensations corporelles qui démontrent que les organes génitaux ne sont pas les zones premières impliquées dans les manifestations masturbatoires, s'ajoute un phénomène intéressant pour notre étude. L'enfant, en ne répondant pas systématiquement aux injonctions de la mère, utilise ses fèces comme un présent « qui lui sert à prouver, s'il le donne [son « cadeau »], son obéissance et, s'il le refuse, son entêtement » (*ibid.*). C'est un phénomène qui se réactualise dans le cadre de la non-exclusivité transgressive d'après moi. En effet, dans l'« attribut de l'infidélité » référé au secret, Perel écrit que « cela nous [procure] un sentiment de *pouvoir*, d'*invulnérabilité* et de *liberté* » – qu'importe le type de couple en question. En ce sens, cette caractéristique qu'est le secret, dans le cadre de la non-exclusivité transgressive, témoigne souvent d'un plaisir de la rétention, notamment de l'information. Cela suppose une forme de régression à des fixations anales où le Sujet éprouve une forme de satisfaction à l'idée de s'opposer au partenaire en « gardant ». Ce comportement ayant une dimension transgressive – pouvant être vectrice d'érotisme voire de jouissance – traduit, entre autres, une volonté d'accéder à une forme de contrôle – de l'information auprès de l'autre –, si ce n'est d'autonomie vis-à-vis de lui. Ce mécanisme s'articule, comme dans le second stade du développement infantile, autour du sentiment de toute-puissance. Toute-puissance pouvant être soutenue par une « pulsion de maîtrise » (Freud, 1905) – considéré comme une pulsion plus élaborée que celle de « cruauté » (*ibid.*). En effet, comme le décrivait le Père de la psychanalyse, la cruauté peut être appréhendée comme un facteur de la composante sexuelle détachée de l'activité sexuelle liée aux zones érogènes chez l'enfant. Ce dernier « est, en général, porté à la cruauté, car la pulsion de maîtriser n'est pas encore arrêtée par la vue de la douleur d'autrui, la pitié ne

se développant que relativement tard » (*ibid.*). À notre avis, et en référence à tout ce qui fut développé durant ce paragraphe, la *pulsion de maîtrise* est l'une des composantes de l'attribut de la non-exclusivité transgressive qu'est le secret.

Une autre piste, constitutive de celle explorée ci-dessus, nous éclaire sur les caractéristiques du secret. Elle s'inscrit, cette fois, dans un retour à une autre fixation, celle du stade phallique. Afin de l'illustrer, revenons à l'enfance.

Dès qu'il accède au langage, l'enfant croise aussitôt la route du secret. Effectivement, lui qui est dans une quête de réponse concernant l'énigme ontologique et sexuelle dont il est l'objet, il se heurte à des réponses vagues et insuffisantes de l'adulte – même si elles sont précises, elles lui sembleront incomplètes. Ainsi naît la période des « pourquoi » n'étant pour lui qu'une manière détournée de résoudre cette énigme. Pour Freud (1910), la succession des questions qu'il pose interroge en vérité une seule et unique question, la seule qu'il ne pose cependant pas : « l'énigme de son sexe et de son existence » (David Bernard, 2007, p. 168). Ne trouvant pas de réponses satisfaisantes, l'enfant suppose qu'il y a quelque chose qu'on lui dissimule. Il se dit : « ce n'est pas qu'il n'y ait rien à dire, c'est que ce n'est pas à dire parce que c'est honteux. Les secrets qu'alors il invente répondront à ce silence premier, de la même façon » (*ibid.*, p. 171). En un sens, le secret se crée à partir du secret de l'Autre. C'est une tentative de s'élucider. Parfois même, en mentant à ses parents, il se crée ses propres secrets. À l'inverse du processus winnicottien, il *crée* ce qu'il pense ne pas avoir *trouvé* (1975). Quoi qu'il en soit, c'est grâce à ses secrets que le Sujet se subjective.

L'intérêt de cette analogie n'est bien sûr pas de faire un éloge du secret dans le cadre de la non-exclusivité transgressive mais de pointer sa dimension quelque peu structurante dans le processus de subjectivation entendu comme la découverte de soi en tant que sujet et par l'inscription de l'objet en tant « qu'objet-autre-sujet » (Golse, Roussillon, 2010), ce qui repose sur un triple mécanisme d'intériorisation (inscription intrapsychique des perceptions issues de l'objet), de spécularisation (chacun est à la fois sujet et objet de l'autre) et d'anticipation ou de supposition du sujet par l'autre (le *caregiver*) (Bernard Golse, 2020, p. 24).

Nous insistons donc sur le fait que le secret est l'un des enjeux principaux des conduites adultérines, pour, au minimum, deux raisons : ontologique et sexuelle.

Ontologiquement puisque comme durant le développement de l'enfant, le secret permet de se réappropriier, temporairement, un sentiment *soïque* car sa nature est justement d'interroger l'origine de ce *Soi*. Dans la vignette clinique d'Imad – annexe 5 –, nous constatons que la

quotidienneté de sa relation avec sa compagne lui avait donné le sentiment d'être dépossédé de son identité singulière. En fréquentant une maîtresse, en cachant cette relation à sa partenaire, il s'est re-trouvé. Pour ce faire il dut *créer* un espace potentiellement subjectivant en lieu et place de son aventure secrète.

Sexuellement, si le secret est si étroitement corrélé à la non-exclusivité transgressive c'est parce qu'il est « éminemment sexuel. Le savoir qui le constitue est lourd d'une jouissance à ne pas révéler » nous dit Bernard (*op. cit.* p. 172)¹²⁰. En cela il est érotiquement attractif et participe à expliquer ce qui *pousse* à la non-exclusivité transgressive. À nouveau, nous retrouvons une analogie avec l'élaboration freudienne autour de la pulsion de savoir (*wisstrieb*) qu'à l'enfant entre 3 à 5 ans (1905). Elle est à appréhender comme une « sublimation de l'action d'emprise », et, elle utilise comme énergie « le désir de voir » (Bernard, *op. cit.*). Ajoutons que la pulsion de savoir « puise son énergie dans la recherche de compréhension de l'énigme sexuelle » (Smaniotto, 2017, p. 51) – nous reviendrons prochainement sur la place de la pulsion de savoir dans l'alchimie sexuelle.

Les caractéristiques de la non-exclusivité transgressive, appréhendées sous l'un de ses attributs qu'est le secret étant explorées, intéressons-nous désormais à un nouvel aspect : l'« alchimie sexuelle ».

¹²⁰ C'est également ce que dit Klein avec la pulsion épistémophilique (1931), nous y reviendrons.

7.2. L'alchimie sexuelle

Les éléments qui spécifient l'une des caractéristiques de la non-exclusivité transgressive qu'est l'alchimie sexuelle, nous allons le voir, sont : l'érotisme¹²¹, la dimension narcissique et la pulsion de savoir (Freud, 1905, p. 123). Débutons par l'érotisme.

7.2.1. La dimension érotique dans l'alchimie sexuelle

D'après Perel, l'alchimie sexuelle comme caractéristique de l'infidélité est centrée, entre autres, sur la dimension érotique :

« L'infidélité implique parfois des rapports sexuels, et parfois non, mais qu'elle est toujours de nature érotique [...]. La force de l'érotisme est telle qu'un baiser rêvé peut s'avérer aussi puissant et électrisant que des heures passées à faire vraiment l'amour [...]. Nous savons tous que renoncer à la jouissance physique peut être aussi érotique que s'y abandonner. »

(*op. cit.*, p. 49-50.)

La non-exclusivité transgressive, dans le cadre de l'alchimie sexuelle, serait donc de nature érotique qu'il y ait acte sexuel ou non. Cette expression d'alchimie sexuelle évite l'écueil de dire que la non-exclusivité transgressive est, nécessairement, liée à une activité sexuelle pénétrative. L'important reste que dans cet attribut le Sujet engage sa libido vers un amant qui n'est pas son partenaire pour y réguler son excitation ; si ce n'est sur lui-même – autoérotisme.

Comme nous l'avons vu dans la sous-partie précédente sur le secret, la non-exclusivité transgressive est perçue différemment d'un individu à l'autre : pour les uns le fait de savoir que son partenaire se masturbe en est une, pour d'autres la limite concerne la conjonction sexuelle. Il nous faut donc explorer plus profondément l'une des dimensions qu'implique l'alchimie sexuelle, celle du narcissisme dans son lien à l'érotisme.

¹²¹ Désigne un comportement sexuel où la satisfaction est obtenue en recourant soit uniquement à son propre corps (autoérotisme) ou à celui d'un autre (érotisme).

7.2.2. La dimension narcissique de l'alchimie sexuelle en lien avec l'érotisme

« Beaucoup de liaisons ne sont pas tant des histoires de sexe que de désir — celui d'être soi-même désiré, regardé et perçu comme une personne à part, d'être lié à quelqu'un et d'attirer l'attention »

(Perel, *op. cit.*, p. 51.)

Cette acceptation soulève deux questions : pour le non exclusif transgressif, quel bénéfice narcissique tire-t-il à s'orienter vers un ou des Objet(s) externe(s) plutôt qu'envers son partenaire ? Et, pour celui qui est trahi, quels éventuels préjudices narcissiques le conduit à empêcher son partenaire d'accéder à son fantasme d'ailleurs, voire qu'il se refuse à l'autoriser d'y céder ?

7.2.2.1. Concernant le non-exclusif transgressif

L'extraconjugalité est une manière de se ressentir exister singulièrement sous le regard d'un autre qui n'est pas étroitement lié à Soi (Perel, *op. cit.*). Au fil de la relation, le compagnon peut devenir un prolongement du Sujet ou une extension de son Moi. Son identité est, parfois, corrélée à son existence puisqu'une partie de celle-ci s'est construite et déposée dans l'Objet-couple. Un amant permet, certaines fois, de s'en déprendre temporairement – voir annexe 5 d'Imad. Seulement, l'extraconjugalité implique le narcissisme de l'adultérin, d'après différentes configurations qu'il convient d'évoquer.

- a) *Narcissisation objectalisée* : la sexualité est narcissisante pour le Sujet car la nouveauté qu'incarne l'amant reconfigure son Moi, alimentant le narcissisme secondaire (Denis, 2012). Aussi par son activité sexuelle adultérine, il renforce sa confiance en ses « capacités corporelles et sa propre estime de lui-même » (*ibid.*, p. 48). Ici le non-exclusif transgressif reconnaît son amant comme un Objet auquel il attribue cette fonction qu'il identifie : il est objectalisé.
- b) *Narcissisation désobjectalisée* : comme dans la configuration précédente l'aventure, « construit de nouveaux éléments dans le Moi » (*ibid.*) et renforce sa confiance corporellement et psychiquement mais l'amant n'est pas objectalisé. Ici, l'aventure répond à une « satisfaction narcissique » (*ibid.*). Il menace alors de ne pas considérer

l'autre comme un Objet-amant mais l'utilise pour s'aimer lui-même « dans la pratique de la sexualité, s'auto-investissant dans cette expérience plus qu'il n'investit la personne » (*ibid.*) – cette configuration semble particulièrement patente chez le pur-Sujet soïque qui s'investit lui-même comme Objet de sustentation.

- c) *La dimension narcissique dans la masturbation* : pour certains, nous l'avons décrit, savoir que son partenaire se masturbe est vécu comme une non-exclusivité transgressive puisqu'il est susceptible d'investir fantasmatiquement, voire virtuellement – pornographie – d'autres personnes. Il existe néanmoins deux formes de conduite masturbatoire, entendue comme « une forme autoérotique de la sexualité » (Victor Tausk, 1951). Dans la première, l'Objet au cœur du scénario de l'activité autoérotique est objectalisé si le Sujet imagine son partenaire, ou un autre, afin qu'émerge chez lui du plaisir. Cela suppose une dimension narcissique psychique mineure pour Denis (*op. cit.*). À l'inverse, la deuxième forme des conduites masturbatoires est celle « vidée de représentations » (Denis, 2018, p. 614). C'est-à-dire qu'elle « répondrait [...] au modèle de la sensation auto-provoquée sans lien à un objet présent ou remémoré, autoérotisme élémentaire de la satisfaction « locale » » (*ibid.*). Cette conduite serait, *a priori*, fortement mobilisée dans le cadre du visionnage d'une vidéo pornographique. La masturbation, via ce média, n'impliquant pas d'objectalisation des acteurs, puisque ce dispositif digital invite davantage à ce que le spectateur s'investisse lui-même (Smaniotto, 2017). La pornographie est le « symptôme » de l'époque (Laugier et Marzano, 2003, p. 9) en ce qui concerne l'érotisme, pouvant ainsi « être appréhendée comme nouveau paradigme de l'érotisme » d'après la psychologue Anne Juranville, « en tant qu'elle traduit une suprématie de l'imaginaire sur le réel, ou encore un écrasement de l'imaginaire sur le réel, qui est plutôt une surréalité de l'imaginaire, une profusion de réalité qui fait disparaître la réalité » (2007, p. 21) – à ce titre, il serait pertinent d'interroger si le pur-Sujet soïque recourt particulièrement à ce média.

Les différentes configurations de la non-exclusivité transgressive en lien avec le narcissisme du transgresseur étant présentées, interrogeons-nous désormais sur les préjudices narcissiques encourus par celui qui est trahi.

7.2.2.2. Les différents préjudices narcissiques pour le trahi

Mon expérience clinique, et lectures sur l'infidélité, m'amènent à postuler que le trahi se débat entre ou contre trois préjudices ayant un fondement narcissique ; ces derniers peuvent être simultanément mobilisés. Nous interrogerons ce qui justifie sa volonté d'empêcher le partenaire de transgresser le contrat d'exclusivité. Cette proposition est naturellement non exhaustive.

- a) *L'abandon narcissique* : le Sujet peut tenter de limiter les fantasmes adultérins du partenaire, ou leur mise en acte, par peur que ceux-ci le conduisent à le quitter pour autrui. Cette manière de castrer le fantasme adultérin de l'Objet électif met au jour deux mécanismes concomitants : le Sujet tente de (re)prendre le contrôle sur un potentiel *rejet* et accapare l'Objet électif pour ne pas le *perdre*. Autrement dit, la peur du *rejet* se met au service de l'angoisse de la *perte*. Plus fondamentalement, c'est la question de l'*abandon* qui, elle, bat en brèche.
- b) *La perte de l'omnipotence narcissique* : ne plus être l'absolu – l'Unique investissement sexuel – de l'autre est intolérable. Interdire au partenaire de fantasmer, ou d'agir ses fantasmes, avec autrui devient alors une possibilité pour préserver un sentiment illusoire de toute-puissance à son endroit. Cela est particulièrement vrai chez les couples de type narcissique ou anaclitique typologisés par Eiguer – cf. sous-partie « 2.2. » – voire les couples pervers narcissiques décrits par Maurice Hurni et Giovanna Stoll (2003).
- c) *L'autorépression narcissique* : ce préjudice est sans doute plus inconscient que les deux autres, le Sujet castré le fantasme adultérin et/ou son agir afin de réprimer le sien propre consistant à souhaiter aller voir ailleurs ; fantasme qu'il considère, probablement, comme intolérable. Dans ce cas de figure, l'instance surmoïque, dans tout ce qu'elle comporte de potentiellement tyrannique, est assujettie au mécanisme de projection. Cela rappelle le mécanisme de la « jalousie projetée » proposée par Freud (1922) et que Smadja résume fidèlement : « il existe des fantasmes inconscients d'infidélité, et le déni de ses propres tentations conduit à la projection de ses impulsions sur l'autre » (2011, p. 110). *A priori*, pour ne pas voir ses fantasmes pour un tiers, pour garder l'Objet électif intact dans tout ce qu'il a d'idéal, le Sujet place en son partenaire les parts de lui qu'il réprouve. Pour ne pas reconnaître ses fantasmes prohibés, quoi de mieux que de dire qu'ils sont ceux de l'autre ?

Ces différentes pistes nous conduisent à une autre question : « Quelle est la “nature de notre liberté érotique ?” » (Perel, *op. cit.*, p. 52). Ratifier le désir de l’autre n’est-ce pas nier que notre sexualité fait partie « de notre individualité souveraine » (*ibid.*) ? Partager uniquement sa sexualité avec son partenaire est-il tenable ou est-ce une utopie conceptuelle masquant une réalité psychique bien plus profonde : la puissance de la *pulsion de savoir* (Freud, *op. cit.*) ?

7.2.3. La place de la pulsion de savoir dans l’alchimie sexuelle

En fonction des types de couples la manière de traiter les spécificités de l’alchimie sexuelle variera. Cependant, qu’il s’agisse d’un couple exclusif ou non, il apparaît souvent que la pulsion de savoir est mobilisée. Simplement, ce qui diffère est la limite de ce savoir concernant l’intimité sexuelle du partenaire ou occasionnel dans son rapport aux tiers. Nous allons présenter comment la pulsion de savoir est investie en fonction de nos typologies coupales – cf. chapitre 4.

7.2.3.1. Le savoir chez le couple exclusif traditionnel

Dans un couple exclusif du modèle traditionnel, le partenaire refuse à sa moitié la possibilité d’entretenir des rapports sexuels avec quiconque, voire souvent d’entreprendre quoi que ce soit ayant une connotation érotique – un baiser, un flirt, une démarche de séduction, etc. Seulement, le partenaire veut *savoir* si l’autre a cédé au péché de luxure afin de prendre des dispositions en conséquence – rompre, par exemple. Que vient dire ce besoin de savoir ?

Dans les replis de l’inconscient, la pulsion de savoir semble témoigner d’autre chose qu’une simple prise de décision sur une éventuelle extraconjugalité. Elle comporte deux fonctions, ce qui n’est en rien exhaustif.

À un premier niveau, elle signale au Sujet qu’il craint de perdre l’Objet électif. Cette dernière procède de l’angoisse de ne plus être l’Unique de l’autre, ce qui témoigne d’un lien objectal investi en partie pour apporter une certaine confirmation narcissique au Sujet, soit une satisfaction de soi-même. La non-exclusivité transgressive révélée sera vécue ici à travers au moins deux affects narcissiques :

1) L'indignation : « soulevé par l'impression d'avoir été trahi, par le sentiment qu'une atteinte à sa propre dignité, autant dire à son narcissisme, a été commise. « Me faire cela, à moi ! » est le cri de l'indignation personnelle » (Denis, *op. cit.*, p. 40), ou ;

2) *La rage narcissique* : « sous-tendue par une idée de vengeance, soit de vengeance déclenchée par un tort réellement causé, ou simplement par une atteinte au narcissisme » (*ibid.*).

En clair, le fait ou la volonté de « savoir » a une fonction particulière, il permet de posséder, de « s'avoir ».

À un second niveau, bien plus en profondeur, la pulsion de savoir comporte une dimension érotique. Par exemple, elle permet, parfois, à celui qui souhaite savoir de projeter ses fantasmes extraconjugaux réprouvés sur son partenaire. Ce dernier est alors mis en position d'avoir potentiellement agi ceux du Sujet animé par la pulsion de savoir. Cela peut être une source d'excitation comme un moyen de réprimer et contenir ses propres élans pulsionnels.

7.2.3.2. Le savoir chez le couple exclusif libertin

Dans le cadre du couple exclusif libertin, où l'extraconjugalité est une transgression partagée en ce qui concerne le contrat de fidélité coupale, la pulsion scopique (Freud, 1905, 1915) est mise au service de la pulsion de savoir (Freud, *op. cit.*)¹²². À cet effet, c'est davantage la première qui est prégnante à première « vue », si j'ose dire, mais sans doute n'est-ce pas elle qui est véritablement érotisée par les Sujets. C'est bien plutôt la dimension quelque peu transgressive de ce savoir qui est source d'excitation. La pulsion scopique permet simplement de rendre ce savoir quelque peu accessible.

Je pense, en guise de vignette clinique, au couple de Roger et Mireille. Ils partagent lors d'une séance auprès d'une conseillère conjugale et familiale que j'accompagne en supervision les coulisses de leur excitation lors d'activités libertines candaulistes – cf. chapitre 4. D'après eux, ce n'est pas seulement le fait de voir leur partenaire prendre du plaisir avec un tiers qui est érotique et excitant. Ce serait surtout de savoir que ce tiers ne pourra *posséder* leur partenaire, quand bien même ce dernier obtiendrait du plaisir avec lui. Nous y reviendrons.

¹²² La pulsion scopique est considérée par Freud comme une pulsion partielle, non liée à un stade de développement. Ce serait plutôt qu'elle « accompagne [l'enfant], elle est à l'origine de l'activité de celui-ci et notamment de la curiosité de savoir » (Tatiana Pellion, 2009, p. 267).

7.2.3.3. Le savoir chez les couples non exclusifs

Dans les couples non exclusifs, l'autre est autorisé à assouvir ses élans érotiques et à explorer ses fantasmes sexuels avec autrui mais avec l'autorisation, explicite, de son partenaire primaire – et parfois des secondaires ou occasionnels –, selon certaines règles préalablement codéterminées. Il est fréquent que l'un et l'autre souhaitent « savoir » lorsque leur partenaire va voir ailleurs, parfois ce qu'il y fait, de quelle manière et ce qu'il a éprouvé. Seulement, cette règle n'est pas unanime. En fonction du contrat de la relation, cette extraconjugalité autorisée se dit ou non. Ce contrat est déterminé à l'avance. Il n'en demeure pas moins qu'elle mobilise puissamment la pulsion de savoir. Voici trois configurations, non exhaustives, l'organisant :

- a) Si le Sujet partage ses aventures sexuelles avec son/ses partenaire(s) – « plan » à plusieurs –, s'opère la même logique que dans le libertinage présenté précédemment.
- b) Si le Sujet ne veut rien connaître des coulisses de l'intimité sexuelle de son/ses partenaire(s), tout en les tolérant, la pulsion de savoir est alors réprimée. Il n'en demeure pas moins qu'elle est puissamment présente en brèche, en négatif : le fait de savoir qu'on ne sait pas revêt une dimension quelque peu érotique. La pulsion de savoir est renversée en son contraire.
- c) Si le Sujet souhaite savoir ce qui se déroule avec le(s) secondaire(s)/occasionnel(s) de son partenaire primaire alors qu'il n'est pas présent durant leur(s) conjonction(s) alors la pulsion de savoir se met bien souvent au service de la réalisation de ses fantasmes que l'autre agit.

En guise d'illustration je présenterai le couple de Léonard et Pierre¹²³. Lorsque l'un ou l'autre fréquente un partenaire secondaire il n'est pas rare que durant leurs retrouvailles l'un ou l'autre attende du premier qu'il décrive, dans le détail, sa conjonction avec un secondaire. Ils y trouvent une excitation, ils érotisent leurs aventures sexuelles externalisées, quitte à ce que l'un se masturbe pendant que l'autre conte l'événement avec le partenaire secondaire. Ils expriment que c'est comme « *vivre par procuration* » l'excitation de l'autre.

¹²³ Il s'agit d'un couple polyamoureux que j'ai reçu en thérapie de couple entre 2022 et 2023.

7.2.3.4. Le savoir dans les relations non exclusives apatrides

Dans les relations apatrides, l'érotisme et les fantasmes d'ailleurs sont admis. La nécessité d'une autorisation est extrêmement rare – elle concerne plutôt les polyamoureux sans relation socle, ou les polyamoureux anarchistes relationnels. La pulsion de savoir est nettement moins mobilisée, disons qu'elle est réprimée, peut-être justement parce que la relation s'organise principalement autour de la liberté sexuelle et affective. On retrouve davantage la configuration précédemment décrite : « le fait de savoir qu'on ne sait pas revêt une dimension quelque peu érotique. La pulsion de savoir est renversée en son contraire ». Cet extrait d'entretien auprès d'Amine en témoigne¹²⁴ :

Amine – Au pire si elle [une de ses occasionnelles] va voir un gars, c'est plus pour mon ego que je vais vouloir savoir si c'était cool. Pour comparer. Mais en vrai elle fait ce qu'elle veut, je ne m'en mêle pas. Je m'y intéresse que si elle m'en parle d'elle-même. Mais franchement c'est un cas sur mille. Sinon le reste du temps je n'y pense même pas, je m'en fous, je profite c'est tout

Moi – *Tu n'y penses pas ?*

Amine – Bon, j'avoue c'est même excitant de se dire « *est-ce qu'elle a été ailleurs ou pas depuis la dernière fois ?* ». Ça donne envie de la charbonner¹²⁵ encore plus !

7.2.3.5. En résumé sur la pulsion de savoir dans le cadre de la non-exclusivité transgressive

Ce n'est pas tant le fait de partager ou non ses aventures érotiques, leur contenu et/ou les désirs que l'un pourrait avoir pour un tiers qui est prégnant dans la non-exclusivité transgressive. C'est plutôt qu'elle a comme attribut de satisfaire la pulsion du savoir parce que cette dernière comporte une dimension érotique. Certains veulent savoir, sans voir ; voir et savoir ; ne pas savoir et ne pas voir ; voir pourtant ne pas vouloir le savoir. D'autres veulent être vus sans le savoir, quand d'autres savent qu'ils aiment être vus ; parfois celui qui est vu et celui qui regarde

¹²⁴ Amine est un interrogé que j'ai rencontré lors de mes entretiens non directifs de recherche – cf. annexe 6.

¹²⁵ Manière de dire : « lui faire l'amour avec davantage de panache ».

aiment partager ce savoir quand ils ne feignent pas d'ignorer le vouloir. Ainsi, à nouveau en lien avec les considérations freudiennes dans *Les Trois Essais*, nous pouvons réaffirmer l'action prégnante de la pulsion de savoir dans la transgression de couple. Nos illustrations cliniques et élaborations l'attestent : la pulsion de savoir *est une sublimation de l'action d'emprise, et elle utilise comme énergie le désir de voir (ibid.)*.

Ces considérations sont séduisantes mais méritent, pour gagner en consistance, d'être combinées à celles ayant trait à la *pulsion épistémophilique* conceptualisée par Klein (1931). En effet, si nous nous bornons à envisager la pulsion de savoir uniquement dans son acception freudienne, nous l'envisagerons alors comme l'expression d'une recherche de réponse « explicite sous la forme d'une demande à l'Autre » (Isabel Fernandez et Laetitia Petit, 2014). Or, notre exploration suggère surtout que le savoir, dans le cadre de la non-exclusivité transgressive, implique surtout « une recherche de l'Autre, d'une quête de l'altérité » (*ibid.*). Cela nous invite alors à considérer que le savoir dans le cadre de la non-exclusivité transgressive imprègne profondément la dynamique du lien – en ce sens, les travaux post-kleiniens de Bion autour de l'idée de « lien épistémophilique » (*op. cit.*) s'imposent comme une référence – nous y reviendrons.

Cette fois latéralement, nous ajouterons que le savoir a quelque chose à voir avec la *pulsion d'interliaison participative* conceptualisée par Ophélia Avron où « les flux émotionnels [entre les Sujets s'entrecroisent] aux tonalités de *sécurité/insécurité* » (2013, p. 48) – en témoigne le couple libertin de Roger et Mireille.

Je soutiendrai, certes, que le savoir permet au Sujet d'accroître son contrôle sur l'Objet et comporte une dimension érotique. Mais le savoir met aussi en abyme à quel point les (in)sécurités gouvernant la dynamique d'un lien coupal sont interrogées et mises au travail par son biais.

Explorons désormais un dernier « attribut de l'infidélité » d'après Perel, le cas où elle implique la dimension affective.

7.3. La part affective

« On le retrouve [l'affectif] à divers degrés dans la plupart des liaisons. À l'une des extrémités du spectre règne l'histoire d'amour [...]. On découvre après les histoires d'amour toute une variété de rencontres plus ou moins intimes, pour finir par tomber sur les passades récréatives, anonymes, virtuelles ou tarifées. La plupart du temps, leurs adeptes insistent sur la dimension affective inexistante de la transgression, certains allant jusqu'à avancer que, par conséquent, leur comportement ne peut être qualifié de trahison [...]. Dans notre grande majorité, cependant, nous avons du mal à séparer le sexe et les émotions »

(Perel, *op. cit.*, p. 53-55.)

La part affective est, certes, de plus ou moins grande intensité en fonction des relations extraconjugales mais il est intéressant d'affiner les spécificités de cet attribut de la non-exclusivité transgressive en se référant à notre typologie des couples : exclusif et non exclusif.

7.3.1. La dimension affective dans l'extraconjugalité ou la ruine de l'idéal romantique

Chez les exclusifs, si leur partenaire éprouve une affection pour un autre, il s'agit bien souvent d'une non-exclusivité transgressive dite « émotionnelle » qui « sous-entend que la trahison n'implique pas de rapports sexuels, mais plutôt une proximité affective inconvenante réservée d'habitude aux partenaires officiels et de nature à saper la relation avec ces derniers » (Perel, *op. cit.*, p. 55). Il est remarquable dans ma clinique que la plupart des monogames redoutent davantage l'« infidélité affective » que l'« infidélité » caractérisée par l'alchimie sexuelle. Paradoxalement, ils semblent mieux la tolérer et se résignent à lutter pour l'annihiler lorsqu'elle est déclarée. C'est-à-dire qu'ils quittent plus régulièrement leur partenaire lorsqu'elle émerge. Le plus souvent, le trahi estimera qu'on ne peut combattre une non-exclusivité transgressive déterminée par des attributs « affectifs » (Perel, *op. cit.*).

La part affective est « *la plus fatale* » me dira Éliisa, une jeune cadre de vingt-neuf ans, exclusive, mariée depuis deux ans, rencontrée dans le cadre d'un entretien non directif de recherche. Lorsque son compagnon précédent est tombé amoureux d'une autre, elle l'a quitté « *sereinement* » dit-elle. Elle livre qu'il lui semblait impossible de lutter contre ce sentiment — l'amour — qu'il éprouvait pour une autre. Lorsque je lui demande pourquoi elle n'a pas imaginé le récupérer en lui interdisant de voir son amante, en posant ultimatum — « *c'est elle ou moi* »

– ou en ouvrant son couple à la non-exclusivité afin qu’il puisse partager son amour, elle m’a répondu qu’il était trop tard.

Élisa – Il serait pas tombé amoureux d’elle s’il était encore amoureux de moi. Si on tombe amoureux de la seconde, c’est que la première ne convient plus [...]. Je l’ai pris sereinement. J’étais déçue qu’il ne me l’ait pas dit avant quand même. Mais face à l’amour je ne pouvais plus rivaliser [...].

Moi – *Rivaliser ?*

Élisa – Ce n’est pas le mot... Il était trop tard quoi. S’il l’aimait elle, c’est qu’il avait pris sa décision. Ce n’est pas qu’un coup [d’un soir] ...

Moi – *On ne peut pas aimer plusieurs personnes à la fois donc ?*

Élisa – Si peut-être mais pas avoir de l’amour en mode couple pour plusieurs. Ça peut être un flirt, un début d’amour mais l’amour vrai, non [...]. Quand on aime pour de vrai, on ne trompe pas en tombant amoureux.

Ce verbatim, paradigmatique, révèle que la non-exclusivité transgressive par l’attribut qu’est la part affective est la plus dévastatrice pour les couples exclusifs. Ceci puisqu’elle attaque directement l’idéal fondateur du couple : l’idéal romantique. S’il n’y a plus « d’amour » ou s’il est diffracté, l’idéal s’effondre et les fondations de la relation avec : « Les amours sont comme les empires : que disparaisse l’idée sur laquelle ils sont bâtis, ils périssent avec elle » disait Kundera (*op. cit.*, p. 254). Le pilier des couples exclusifs du modèle traditionnel est donc bien l’*amour*, davantage que le sexe ou l’utilitarisme – cf. chapitre 3 concernant les trois invariants du couple – puisqu’il sous-tend des enjeux narcissiques considérables – nous y reviendrons.

De même, chez l’exclusif du modèle libertin l’affectivité est fort redoutée. Ceci puisque ce modèle consiste à partager l’acte sexuel avec un ou des tiers et vise à en tirer une satisfaction unique. Celle de l’instrumentaliser pour s’exciter eux et, quelque part, leur affection s’accroît dans la complicité de leur transgression monogamique partagée. Seulement, si l’un ou l’autre tombe amoureux d’un tiers et/ou se lie à lui, c’est tout le système qui s’effondre.

À titre illustratif, reprenons la vignette libertine de Roger et Mireille, un couple sexagénaire. Après des décennies de libertinage sans anicroche, Roger à près de 65 ans s’éprend d’une voisine, Anny, lors d’une coucherie. Cela a conduit à l’effondrement du couple. Le contrat d’une sexualité sans sentiments avec des tiers ne tient plus. Roger se dit enclin à ne plus

fréquenter Anny mais pour Mireille, un pas irréversible fut franchi. Elle ne croit plus en Roger, ni en leur modèle relationnel. Pour Mireille, si Roger a développé des sentiments pour Anny c'est qu'elle ne suffit plus. En transgressant les règles de l'alliance coupale, Roger a par là même conduit à ce que le couple tout entier soit remis en cause. Lorsque le contrat coupal est mis en échec, c'est aussi l'idéal fondateur qui se fissure. Le couple s'est séparé après plus de 20 ans de vie commune à badiner conjointement.

Chez les couples non exclusifs et apatrides, l'infidélité affective conduit tout autant à des séparations même si quelques exceptions subsistent ; notamment chez les polyamoureux. La non-exclusivité transgressive via la part affective est différemment vécue en fonction du modèle relationnel engagé, nous allons le voir.

7.3.2. Les limites de l'affectivité dans la non-exclusivité

Dans le type de couples non exclusifs du modèle couple libre, l'« infidélité » affective est extrêmement redoutée. Il s'agit même de la menace première. Ceci puisque dans cette modalité, l'interdit de développer des sentiments pour des occasionnels est posé dès le départ et régit le contrat – cf. chapitre 4. L'édifice s'écroule puisque les fondations se structurent sur l'interdiction de développer des sentiments.

Dans le cas des relations apatrides, il est fréquent que la relation s'arrête également en raison de la non-exclusivité transgressive via la part affective. Le lien dans ce type de relation repose sur la liberté de choix et l'externalisation de l'affectivité comme de la sexualité. De fait, si l'affectivité émerge auprès d'un autre occasionnel, c'est le signe que la relation doit s'arrêter. Ceci, puisque soit l'occasionnel s'inscrit dans une relation de type exclusive avec sa nouvelle idylle, soit parce que celle-ci refuse le premier – cf. chapitre 4.

Le seul cas particulier où l'affectivité est acceptée chez les non exclusifs concerne la modalité polyamoureuse. Bien que la non-exclusivité transgressive, de quelque nature qu'elle soit, soit souvent fortement condamnée puisqu'elle brise le contrat éthique établi, l'affectivité n'est pas censée, plus que l'alchimie sexuelle, être un motif de rupture. L'affectivité serait, comme la relation sexuelle, l'une des composantes de la relation avec un tiers et est supposément acceptée par les parties. Cela, tout du moins, concerne l'aspect théorique de la polyamorie. Dans les faits, bien des personnes de cet univers relationnel sont particulièrement en souffrance quand la

dimension affective s'imisce dans le lien avec les tiers. C'est ici un paradoxe résultant probablement des limites émotionnelles qu'impliquent ces modèles. Certes, l'idéologie polyamoureuse se fonde sur le respect de la liberté sentimentalo-sexuelle de l'autre, ce qui suppose qu'on peut se lier d'amour à quiconque. Néanmoins, dans le réel, cela réveille des insécurités affectives fortes qui provoquent de vives douleurs. Pour les limiter, les polyamoureux peuvent compter sur l'idéal de *compersion*, procédant de l'idéologie de transparence : selon, Marion Herbert, Alexandra Radeva et Erik Zika (2013), « *le polyamour est un concept relationnel qui permet aux personnes concernées de nouer de manière transparente des relations sexuelles et/ou amoureuses avec plusieurs partenaires en même temps* » (Ivy Daure, 2024, p. 42). La compersion, elle, est : « la capacité d'être heureux et épanoui si son partenaire ressent du bonheur et se dit comblé pas seulement grâce à soi ou à la relation exclusive avec soi, mais que ce sentiment est coconstruit par la relation avec d'autres pairs, des « copartenaires », des « copairs » » (*ibid.*, p. 44). Pour Sébastien Bohler : « la compersion est l'opposé de la jalousie. Alors qu'une personne jalouse éprouve une réelle souffrance à l'idée que son ou sa partenaire ait une relation amoureuse – ou sexuelle, ou un simple flirt – avec une autre personne, l'individu compersif apprécie cela. Cela lui fait plaisir » (2021, p.9). Ainsi, cet idéal de compersion permet de contenir plus ou moins le mal-être généré par la liberté sous contrainte qu'est l'externalisation éthique du couple. Au même titre que tous les autres types de relation de couple, l'affectivité extra-relationnelle reste un objet redouté en polyamorie. Simplement, il fait partie des règles du jeu dans ces modèles – nous reviendrons plus profondément sur ce rapport ambivalenciel sur la dimension affective en polyamour lors de la partie suivante.

Maintenant que nous avons exploré les différents « attributs de l'infidélité » de Pérel, voyons-en un dernier, que mon expérience clinique m'a amené à développer, j'ai nommé : *la latéralisation de l'acte*.

7.4. La latéralisation de l'acte

Avant de présenter concrètement les effets de cette caractéristique de la non-exclusivité transgressive, je propose de définir ce que j'entendrai par latéralisation de l'acte. Ensuite, j'expliciterai le rôle de l'*acting out* dans la transgression relationnelle, en appui sur cette notion. Enfin, je décrirai la manière dont elle se déploie en fonction du rapport que le couple entretient à l'exclusivité.

7.4.1. Présentation du concept

J'utilise le terme de « latéralisation » en référence au transfert latéral et au concept d'« acte » lui référé à l'*acting* ou passage à l'acte, caractérisant justement le mouvement de latéralisation. Schématiquement, le transfert latéral consiste à ce que le patient recoure à un tiers, un Objet externe à la cure, pour s'adresser au psychanalyste : « il veut ainsi éviter de vivre par rapport à l'analyste la tension d'excitation que ce dernier provoque » (A. Gibeault, C. Guedeney, É. Kestemberg et B. Rosenberg, 2009, p. 746).

Le *transfert latéral* utilise divers moyens pour lutter contre l'impossible refoulement du transfert sur l'analyste. Ces moyens se réfèrent à « l'agir : la fuite, l'évitement, l'action déplacée sur une autre personne que l'analyste » (Denis, 2009). Autrement dit, pour ne pas déposer certains Objets internes dans l'espace de la cure, Objets destinés au transfert sur l'analyste, l'analysant utilise un Objet externe, où les déposer. Ce tiers permet au Sujet de se défendre de son transfert envers l'analyste mais aussi de projeter sur cet Objet externe sa représentation interne de l'analyste construite par ses désirs inconscients (Henri Danon-Boileau, 2009). Le transfert latéral est un subterfuge psychique habile puisqu'il permet au patient l'*acting* de manière détournée. Là où le passage à l'acte est supposément impossible en analyse – puisque l'analyste le limite en posant un cadre afin de le contenir – il est de manière contournée réalisable auprès du tiers. Ainsi ce dernier, d'une certaine manière, est utilisé comme substitut de l'analyste.

Ce processus ci-dessus décrit, propre à la cure-type, est transposable à la relation de couple, cela quelle que soit la typologie du couple, et à plus forte raison, est typique de la non-exclusivité transgressive, en faisant une caractéristique à part entière, à mon sens. Ici, ce que le Sujet devrait transmettre à son partenaire sera transmis à un amant, occasionnel ou partenaire secondaire ; tentons de déplier cela.

7.4.2. Non-exclusivité transgressive e(s)t l'acting out

L'adultère est un *acting out* dans la mesure où il permet de *dire* à l'Objet électif quelque chose qu'il est, probablement, dans l'incapacité d'entendre et/ou d'accepter. Une conduite adultérine est alors une façon de mettre en acte ce qui ne saurait être toléré par l'Objet électif dans la configuration relationnelle le liant au transgresseur. Le recours à la *latéralisation de l'acte* suppose que le Sujet dépose sur un Objet externe à l'Objet-couple des pulsions non conventionnelles, fantasmes ou désirs s'incarnant dans des actes – inavouables –, que son partenaire officiel refuserait. À titre illustratif, peuvent s'exprimer ses fantasmes, sadiques, masochistes ou pulsions voyeuristes, exhibitionnistes – qu'il ne parvient pas satisfaire avec son partenaire. En somme, afin de ne pas mettre en actes ses propres tendances redoutées auprès de l'Objet électif – car il risquerait de le blesser, l'abîmer ou qu'il aurait honte de dévoiler ses tendances – il les déplace sur un Objet-externe se substituant à l'Objet électif et donc au Moi.

La non-exclusivité transgressive, par latéralisation de l'acte, peut aussi être considérée comme une tentative de symbolisation par le recours à l'acte. En ce sens que le Sujet ne s'autorise pas à se figurer certaines de ses tendances. En conséquence, plutôt que de se les représenter avec l'Objet électif, étant une forme plus ou moins secondarisée d'Objet interne, il recourt à un tiers. C'est-à-dire que l'Objet électif pourrait tolérer ce que le Sujet a à exprimer mais c'est ce dernier qui refuse d'entendre ses tendances. L'amant, secondaire ou occasionnel, offre, par exemple, la possibilité de déculpabiliser des conduites qu'il jugerait non conventionnelles dans sa vie ordinaire mais qui sont acceptables dans l'espace intermédiaire qu'est l'aventure extra-relationnelle. Elle est une parenthèse pouvant rapidement être refermée et refoulée. Ce qui est d'ordinaire redouté, à l'instar d'un désir que le Sujet considère comme prohibé, peut ici s'exprimer. D'autant plus que le Sujet pourra dénier sa responsabilité, se convainquant par exemple que ce désir était celui du tiers. Étant donné qu'il ne le fréquente qu'épisodiquement, il n'aura pas à s'en justifier auprès de lui – le cas clinique d'Ahmed à venir illustrera cela.

D'après mes observations, cette caractéristique de la non-exclusivité transgressive qu'est la latéralisation de l'acte semble vécue plus ou moins de la même manière par les différentes typologies de couple. Comme la structure relationnelle qui nous lie à tel autre repose sur des alliances inconscientes (Kaës, 2009) – et des scénarios relationnels codifiés (Lacroix, 2022) – certaines conduites, pouvant apparaître comme déviantes dans le lien intersubjectif, sont interdites : il y a un pacte inconscient, parfois dénégatif, qui relie les Sujets, ainsi que des

« incorporats culturels » qui « organisent l'espace relationnel » (Rouchy, 2009, p. 149). Seulement, au-delà des apparences, des subtilités existent bel et bien d'un modèle de couple à l'autre. Voyons lesquelles.

7.4.3. Latéralisation de l'acte et non-exclusivité

Dans les relations non exclusives – apatrides comprises – il peut arriver que la latéralisation de l'acte soit vécue comme une « infidélité », même si cela apparaît de manière marginale. C'est le cas lorsque le Sujet a la sensation que son partenaire n'est pas celui qu'il se représentait : lorsque, par exemple, l'écart entre les fantasmes qui trouvent lieu de s'exprimer dans leur couple et ceux qu'il exprime auprès de l'occasionnel ou partenaire secondaire sont trop éloignés des pratiques ordinaires. Lorsque le Sujet a le sentiment que le transgresseur a masqué une de ses facettes et se pose la question : « *Qui est-il s'il expérimente telle ou telle chose avec les autres et non avec moi ?* »

Je pense ici au couple polyamoureux de Christian et Richard reçu en thérapie de couple, Christian partagera à son compagnon en séance qu'il a réalisé un « plan à quatre » récemment. Cela est autorisé dans le couple sur le principe mais Richard trouve cette pratique « *choquante* » et exprimera que cela le « *dégoûte* ». Cela s'explique car il ne se représentait pas que Christian puisse avoir de telles inclinaisons sexuelles. Il identifiera que cela lui a fait « *violence* ». La séance de thérapie de couple dévoilera que Christian, par cette pratique peu conventionnelle, a tenté de faire entendre à Richard qu'il attend davantage de bestialité, une sexualité sadique agit dans leurs rapports, mais craint que Richard refuse. Collatéralement, la latéralisation de l'acte a des répercussions sur le narcissisme du trahi. Chez Richard, en découvrant la pratique de son compagnon, il s'accablera de n'avoir jamais assouvi les désirs de Christian : « *a-t-il déjà, ne serait-ce qu'une fois joui, véritablement, avec moi ?* », « *L'ai-je déjà contenté ?* » S'ajoute à cela : « *pourquoi n'a-t-il jamais essayé ces pratiques avec moi ?* »

Dans le cas des couples exclusifs, si ces pulsions non conventionnelles ne peuvent s'exprimer dans le couple, que le Sujet ne parvient pas à trouver d'autres lieux où sublimer son fantasme – travail, loisir, amis, etc. – il arrive qu'il recoure à un tiers. J'en proposerai dans l'item suivant un aperçu.

7.4.4. Latéralisation de l'acte et exclusivité

La latéralisation de l'acte chez les exclusifs se présente au moins sous deux formes différentes, d'après mon expérience clinique.

Dans la *première forme*, le Sujet a essayé d'exprimer ses pulsions non conventionnelles, ou fantasmes, dans le couple, mais a dû les réprimer car son partenaire ne pouvait les tolérer.

À ce titre, voici une illustration extraite de « *Un Meilleur Humain* » de Dalous où le personnage est bouleversé dès lors qu'elles sont exprimées par sa compagne.

« Une fois, après des préliminaires tendres et voluptueux — comme toujours entre nous —, elle s'est mise « en position de victime » — selon ses termes. Autrement dit, elle a tenu une posture provocante et m'a demandé d'être violent — elle m'imposait de lui mettre des fessées. Elle accompagne son injonction de mots crus tels que : « *défonce-moi-la...* ». J'ai mis fin à notre rapport sexuel immédiatement et lui ai dit qu'elle me « choquait » par son attitude et son vocabulaire, j'ajoute ne pas la reconnaître et me sentir « trahi ». Par la suite, nos rapports sexuels ont été moins fréquents et meublés par la gêne d'un non-dit : nous ne sommes jamais revenus sur cet épisode. Finalement, on s'est quittés trois mois plus tard — selon elle, pour d'autres raisons qui « *n'ont rien à voir avec ça* ». Là où c'est intéressant concernant le sujet du sexe, c'est que Julie a réprimé ses pulsions masochistes jusqu'au moment où elles se sont exprimées — car elle était en confiance avec moi — ce qui m'a offusqué. Offusqué parce que je me sentais à la fois trahi — j'ignorais cette facette de la personnalité de Julie — et narcissiquement blessé — j'me suis dit : « *depuis tout ce temps elle souhaitait faire des trucs comme ça mais elle ne me l'a jamais dit, du coup a-t-elle déjà été heureuse sexuellement avec moi ?* »

(*op. cit.*, p. 114-115.)

Dans la *deuxième forme*, le Sujet ne s'est tout simplement pas autorisé à exprimer son fantasme et/ou ses pulsions dans la relation afin de ne pas heurter l'Objet électif et/ou parce qu'il aurait la sensation d'abîmer ce dernier, voire de le perdre, avec ses tendances non conventionnelles que lui-même réproouve probablement en partie. L'Objet est donc choisi en partie puisqu'il permet au Sujet de ne pas accomplir ses élans réprimés et inhibés — nous l'illustrerons prochainement.

À l'inverse, l'Objet-tiers sollicité sera fréquemment choisi en fonction de caractéristiques pulsionnelles qui l'opposent en partie au partenaire premier. Lemaire résume cela.

« C'est autour d'une pulsion non satisfaite et à satisfaire que s'organise le choix de l'aventure [...]. C'est autour d'elle aussi, mais pour ne pas la stimuler ni y succomber, que s'était organisé le choix du conjoint dans une union à long terme. »

(*op. cit.* p. 248.)

7.4.5. Illustration clinique : le cas d'Ahmed

Afin de saisir ce que recouvre la latéralisation de l'acte dans le couple exclusif, en particulier la seconde forme ci-dessus proposée, et la manière dont elle se déploie dans une relation impliquant un amant, je recourrai à la situation d'Ahmed. Avant d'entrer dans le détail de celle-ci, je proposerai quelques éléments d'anamnèse et la raison pour laquelle il consulte.

Ahmed est un patient d'origine marocaine d'une trentaine d'années, reçu quatre fois en psychothérapie de fin 2022 à mars 2023. De sa naissance à ses vingt ans, il grandit dans le centre de la France avec une mère quelque peu démissionnaire et un père absent en raison de problèmes de santé conséquents. Il se présente ainsi comme un enfant *parentifié* (Iván Boszormenyi-Nagy, 1965). La parentification est « un processus relationnel interne à la vie familiale qui amène un enfant ou un adolescent à prendre des responsabilités plus importantes que ne le voudraient son âge et sa maturation dans un contexte socioculturel et historique précis et qui le conduit à devenir un parent pour ses (ou son) parents. » (Jean-François Le Goff, 2005, p. 286). Au collège et lycée, il se décrit comme un adolescent populaire qui cumulera les histoires d'amour éphémères et aventures sexuelles multiples. Il abandonne le lycée avant d'avoir son baccalauréat pour devenir restaurateur. À ses 22 ans, il rencontre sa compagne actuelle qui était étudiante en sciences humaines. Il s'agit d'une femme relativement aisée et instruite qui l'engagera à quitter sa région pour l'Île-de-France afin qu'ils s'installent en ménage ; il accepte en 2019. Il livre être admiratif de cette femme de tempérament qui d'après lui serait « *trop bien pour moi* ». C'est cet élément qui le conduit à consulter. Il se présente à mon cabinet avec la demande de comprendre pourquoi il trompe sa compagne de manière compulsive, lui qui l'estime tant. Il dira régulièrement durant nos séances cette phrase : « *il faut régler mon problème.* »

Durant l'accompagnement d'Ahmed, je découvre qu'il s'agit d'un « monogame insatisfait »¹²⁶, qui s'autorise des aventures extraconjugales torrides et souvent violentes avec des amantes, dont beaucoup sont des prostituées. Il peut dès lors exprimer auprès d'elles des comportements sadiques sans difficulté : tirage de cheveux, insulte, soumission, sodomie et éjaculation faciale. Lors de nos séances il me partage qu'il pourrait essayer ces pratiques, principalement orales et anales, avec sa compagne mais que cela serait « *culotté* », pour reprendre son expression – cette formule, qu'il emploiera souvent, me fit associer sur son rapport aux relations sexuelles anales avec sa compagne : avec elle, le « cul », il l'a « ôté ».

Il percevrait ces pratiques sadiques agies comme dégradantes et condamnables si elles se déroulaient dans la sphère conjugale, alors qu'il les plébiscite et tolère dans ses aventures extraconjugales, mais pourquoi ?

Nos séances me l'apprendront, Ahmed n'est pas certain d'être prêt à supporter que sa partenaire tolère ses tendances sadiques. Ce n'est pas tant qu'il imagine qu'elle rejetterait son sadisme, mais plutôt qu'il n'accepterait pas que ce type de pulsion qui l'habite soit dirigée sur sa partenaire – étant une forme secondarisée d'Objet interne.

Cela étant dit, demandons-nous : « Quel message Ahmed tente-t-il de délivrer lorsqu'il recourt aux amantes auprès desquelles s'expriment ses comportements sadiques ? » et « À qui est adressé ce message que ses pulsions transportent ? » Pour le clinicien, ces deux questions sont les points de départ pour appréhender ce que tente de révéler la *latéralisation de l'acte* chez celui qui y recourt. Dans cette situation, elle s'organise autour de l'entité métapsychologique sado-masochisme (Roussillon, 2002). Précisons qu'elle ne sera pas considérée comme une pratique pathologique au sens d'une perversion sexuelle. Ceci car comme Barbara Smaniotto l'écrit : « cette pratique suppose l'énoncé précis des *limites contractuelles de la relation entre les partenaires*, elle s'inscrit dans un jeu de négociation et de respect des limites de chacun. Ces caractéristiques excluraient toute appétence perverse, au profit d'une expérience ludique vidée de ses dimensions sadique et masochiste (Andrieu et al., 2018), et ajoutons de ses capacités subversives » (2020, p. 252-253).

¹²⁶ Expression polyamoureuse que j'emprunte voulant dire que le Sujet souhaiterait être dans une relation plurielle mais y renonce car son partenaire refuse.

7.4.5.1. En ce qui concerne le sadisme

Ahmed exprimera que ce que sa partenaire ne peut pas lui donner, il va le « *trouver ailleurs* ». À cette occasion, il fera porter la responsabilité de son acte à sa partenaire : « *si on le faisait plus souvent je n'aurais pas ce genre d'envie* ». Je lui demande alors si ces pratiques ne sont pas une manière de lui faire payer le fait qu'elle ne répond pas à ses élans sadiques. Si ce n'est pas une façon détournée de *dire* à sa compagne qu'il souhaiterait qu'ils s'expriment avec elle. Il répondra qu'il ne cherche pas à lui faire payer quoi que ce soit mais plutôt que cela lui coûte de ne pas pouvoir s'imposer comme un « *homme* » dans son couple, sa compagne étant, pour le dire trivialement, castratrice.

À ce stade, Ahmed livre déjà des éléments significatifs pour saisir le mécanisme de la latéralisation de l'acte. Voyons lesquels.

Premier élément révélateur, les violences et dénigrements qu'il inflige à ses aventures témoignent du fait que son sadisme sexuel agit lui permet d'affirmer sa toute-puissance envers ces Objets narcissiquement désobjectalisés – cf. sous-partie sur l'alchimie sexuelle – en particulier les prostituées, car il les paie pour qu'elles soient ce qu'il « *décide* ».

Deuxième élément, ces disqualifications physiques et verbales qu'il inflige, je le comprendrai après plusieurs séances, ce n'est pas la satisfaction sexuelle qu'elles visent, c'est davantage une tentative de restauration narcissique. Effectivement, dans son couple, sa compagne a une situation – financière, familiale et sociale – qu'il envie et se montre relativement directive voire rabaissante. Il se sent parfois humilié par elle.

Ces deux éléments nous amènent à saisir pourquoi la non-exclusivité transgressive, par le recours à la latéralisation de l'acte, témoigne d'un conflit psychique réel, voire profond chez Ahmed. La latéralisation comme attribut de la non-exclusivité transgressive a ici une fonction : celle de lui permettre une revanche narcissique (Denis, *op. cit.*). Dans sa vie ordinaire, il est dans une position subjective de soumission masochiste – cela n'est pas agi sexuellement car son masochisme relève d'un vécu inhérent à son intimité psychique. Dans ses aventures extraconjugales, il peut renverser cette position en son contraire en accomplissant « en vrai » les fantasmes sadiques prohibés qui l'agitent dans sa vie ordinaire. Je pars du principe qu'il n'a le désir d'avoir des comportements sadiques ni dans ses rapports sexuels conjugaux, ni dans ses aventures. Je postule plutôt qu'il met en actes dans ces relations adultérines son fantasme destiné à sa partenaire dont il souhaite se venger – nous le verrons, cette piste est séduisante mais mérite d'être complétée pour gagner en justesse.

Jusqu'ici la latéralisation de l'acte permet au psychiste de saisir les mouvements dans lesquels le patient est pris – chez Ahmed : l'expression de ses pulsions sadiques est redoutée – mais elle permet aussi d'explorer les désirs inconscients que l'adultère révèle. Dans le cas présent, nous pouvons tenter d'y parvenir en nous demandant : « Pourquoi tous les mouvements sadiques seraient-ils prohibés dans sa relation de couple et autorisés auprès des amantes ? »

Nos rencontres cliniques ont laissé émerger trois hypothèses, parfois contradictoires, que je propose de partager. Cela permettra au lecteur de saisir la manière dont la clinique s'est présentée à moi au coup par coup – si j'ose dire – et l'évolution de mon élaboration.

La première hypothèse m'étant apparue est en écho de celle que tente d'affirmer Ahmed : il ne s'autorise pas à exprimer ses tendances sadiques face à sa partenaire car elle en a le monopole. Pourtant, il le désire profondément.

La deuxième est suggérée par l'écoute de mes représentations contre-transférentielles. Durant nos échanges j'ai tendance à me le figurer comme un homme puissant, viril et protecteur – « *il ne se laisse pas faire* » me disais-je. Mon hypothèse est donc que sa compagne ne pourrait supporter ses mouvements sadiques et qu'il la protège de cela car il ne voudrait ni la heurter, ni l'abîmer – symboliquement et physiquement.

La troisième résulte d'une analyse, dans l'après-coup, des mouvements transféro-contre-transférentiels ayant parcouru la psychothérapie : il refuse de reconnaître son propre attrait pour la pratique masochiste ou le masochisme intimement éprouvé dans sa vie psychique. Dès lors, il s'en défend en adoptant la polarité opposée, occasionnellement, auprès de partenaires qu'il n'objectalise pas afin de diminuer son degré d'excitation. C'est l'hypothèse que je privilégie. Notamment si j'observe la dynamique de la situation psychothérapique. Il me rend spectateur de ses comportements violents en séance, se montrant dans toute sa – toute – puissance et par là même attend que je le condamne pour ses actes. Il se montre souvent fier de son « crime » lorsqu'il le narre. Puis il apparaît honteux lorsqu'il se remémore son inconduite. En séance, j'ai le sentiment qu'il attend que je le punisse voire que je le condamne.

Pour plus de clarté sur ce qui est en jeu ici, observons sa conduite envers la polarité masochiste – tout en gardant à l'esprit que ce mouvement est rendu visible par une écoute de la latéralisation de l'acte, soit le pourquoi du comment il tente de communiquer quelque chose par l'acte à sa partenaire.

7.4.5.2. En ce qui concerne le masochisme

Ahmed me livrera en séance qu'il respecterait « *trop* » sa compagne pour lui faire ce qu'il inflige aux autres. Il dira à cet égard ne pas respecter ses amantes et apprécie qu'« *elles non plus ne se respectent pas* » – pour reprendre ses mots. C'est cela qui serait excitant pour lui. Lorsque je l'interroge sur la satisfaction qu'il tire à être violent avec ses amantes, il exprimera que ce n'est pas tant ses actes qui l'excitent, mais plutôt le fait qu'il s'identifie à leur douleur. Elles vivraient de manière agie ce que lui vit de manière psychique dans sa vie ordinaire. Autrement dit, il observe la façon dont elles accueillent son sadisme comme pour trouver dans leur position masochiste une confirmation du fait que cela puisse être satisfaisant. Tentons d'éclairer tout ce que cela révèle.

Nous prolongeons ici notre troisième hypothèse évoquée dans l'item « *En ce qui concerne le sadisme* ». Ahmed place ses amantes, surtout les prostituées, dans la position subjective que lui occupe symboliquement dans sa vie ordinaire. Il les humilie et cela est d'autant plus aisé avec les prostituées puisqu'elles acceptent globalement ses fantasmes agis et n'en parleront à personne. Nous pourrions imaginer qu'il réalise avec elles ce qu'il souhaiterait infliger à sa compagne, une humiliation. Qu'il s'abstient d'avoir ces attitudes sadiques avec elle puisqu'il craint ensuite de croiser son regard une fois le « méfait » accompli... De fait, il préfère se tourner vers des personnes où le lien est pauvre et, surtout, qu'il ne reverra jamais. C'est une possibilité qui évoque davantage la première forme de la latéralisation de l'acte – première forme évoquée en introduction de cet item. Seulement, au regard de son travail psychothérapique, nous devons reconnaître que les choses sont plus complexes que cela. Et c'est l'observation du pourquoi du comment il eut besoin de recourir à la latéralisation de l'acte qui permet d'en rendre compte.

Il apparaît au fil des séances qu'Ahmed inflige à ses aventures la réalité du fantasme masochiste qui l'habite mais qu'il ne tolère pas. Par voie de conséquence, nous pouvons écarter notre deuxième hypothèse selon laquelle « sa compagne ne pourrait supporter ses mouvements sadiques et qu'il la protège de cela ». Eh oui, après tout, pourquoi faudrait-il absolument que ce soit sa compagne qui refuse son sadisme ? N'est-ce pas davantage lui qui exclut que sa soumission masochiste lui apporte une certaine « confirmation narcissique » (Denis, 2012), si bien qu'il suggère que sa partenaire ne pourrait tolérer son sadisme ? C'est bien plutôt cette hypothèse que l'accompagnement validera. De fait : « Que nous enseigne sa non-exclusivité

transgressive par latéralisation de l'acte ? » Que par ses activités adultérines, il met en acte, de manière latérale, non pas exclusivement ce qu'il souhaite infliger à sa compagne mais ce que lui désire subir. Se convaincre qu'elle refuserait tout mouvement sadique de sa part n'est en fin de compte que l'aveu de son propre éprouvé : c'est lui qui se refuse à accepter ses pulsions masochistes.

La latéralisation de l'acte révèle les mouvements pulsionnels, contradictoires, dans lesquels Ahmed est pris et partie prenante. En effet, comme Roussillon le démontre, la pulsion est porteuse d'une représentation, elle a une destination – en la personne de sa partenaire, ici. La pulsion doit ainsi être appréhendée, jusqu'à ce qu'elle soit réceptionnée par l'Objet, comme « signe, comme message adressé à l'autre » (2002). Ahmed recourt à la non-exclusivité transgressive par latéralisation de l'acte car il a un message à transmettre : « *des tendances masochistes m'habitent, je ne sais pas quoi en faire* ». Ne sachant que faire de cette pulsion qu'il réproûve en partie, il la dirige vers des destinataires qui ne sont en rien ceux dont elle est l'objet – trivialement, disons qu'il brouille les pistes.

C'est là que réside la subtilité d'une exploration du motif conduisant au recours à la latéralisation de l'acte. Il permet de dévoiler la confusion psychique qu'éprouve le patient adultérin. Ici : comme sa motion est difficilement tolérable pour lui il se préfigure qu'elle est intolérable pour sa partenaire. De manière latérale, il recourt à des tiers pour que sa pulsion soit transmise à sa partenaire, au moins fantasmatiquement.

On comprendra que la pulsion n'est pas « économiquement régulée » chez Ahmed. Sans doute est-ce pour cela qu'il la met en action auprès des professionnelles du sexe et l'exhibe auprès d'un autre professionnel, celui du psychisme, moi. Les premières, par le recours à l'acte, il explore ce qui n'est pas symbolisé – mais tend à l'être –, et le second est sollicité en sa qualité de « penser »¹²⁷ (Bion, 1962). L'intérêt pour Ahmed est qu'ils puissent, chacun, « réguler et organiser » sa pulsion afin qu'elle acquière « sa valeur messagère » (Roussillon, *op. cit.*). C'est-à-dire pour qu'elle s'adresse enfin au bon Objet et qu'elle soit représentable pour lui-même. Il n'y a qu'à ce prix que le message, dont la pulsion est porteuse, sera perçu par tous comme « moins ambigu[ë] » (*ibid.*, p. 173).

¹²⁷ C'est-à-dire être capable de rêver et penser pour son patient certains éléments qu'ils peinent à symboliser ou mentaliser... Cette sous-partie en témoigne !

7.4.5.3. Débusquer l'objet de la latéralisation de l'acte, une simple étape du processus thérapeutique

Nous avons essayé de montrer en quoi la latéralisation de l'acte semble avoir un intérêt théorique et clinique pour le psychiste car elle se présente comme une grille de lecture métapsychologique fort utile. Elle ouvre sur ce que recouvrent tels ou tels *acting out* mais livre aussi des informations sur le désir qui les origine. Sans elle, il aurait été plus délicat de repérer qu'Ahmed est habité par des mouvements masochistes qu'il réproûve en grande partie. Que ses actes sadiques latéraux sont des pis-aller révélant son véritable désir d'être malmené et qu'il peine à se le représenter comme à l'exprimer dans son couple, si bien qu'il l'agit, à la place de l'Objet en recourant à d'autres Objets dont l'essence psychique est relativement niée. C'est-à-dire que le désir essaie de se réaliser sous l'impulsion du comportement sadique, entendu comme la mise en acte du fantasme masochiste dont il voudrait être l'Objet. En ce sens, durant ces actes adultérins, il ne rencontre pas l'essentiel de l'autre !

La situation présentée s'est concentrée sur les mouvements psychiques que révèle la latéralisation de l'acte. Notons que ces éléments qui apparaissent sont à envisager par le psychiste uniquement comme une *première étape* de la psychothérapie : ils débusquent le motif motivant le patient à recourir à la latéralisation de l'acte.

La *deuxième étape* est celle d'identifier l'éventuelle souffrance et/ou traumatisme que l'acte latéralement dirigé tente de révéler. Dans la situation d'Ahmed, de quoi le masochisme est-il le nom ? Qu'est-ce qu'il vient dire de son rapport aux Objets ? Le masochisme est-il la manifestation d'un traumatisme ? Ses questions m'ont parcouru. Il s'avère dans son cas que le masochisme est le moyen pour lui d'entretenir la honte procédant d'un traumatisme précoce lié à un abandon dont il se sent responsable ; celui de son père malade. En cela, nous ne pouvons tenir le fait premier du recours à la latéralisation de l'acte, ici ses élans masochistes réproûvés, comme seul motif d'explication de sa problématique. Quelque chose de plus profond doit être travaillé, en deçà du simple repérage du message que porte la pulsion destinée à l'Objet électif. Chez Ahmed, il s'avère que le masochisme est l'arbre qui cache la forêt qu'est la honte. Serge Tisseron (2005) le signale : nous ne pouvons réduire une attitude masochiste comme le plaisir d'être humilié ou dénigré, d'aimer la violence ou l'ignominie subie. L'auteur souligne que bien souvent : « si ces personnes subissent sans broncher des agressions, c'est parce que les premières hontes qu'elles ont vécues ont gravement endommagé l'image qu'elles ont d'elles-mêmes » (*ibid.*, p. 49). Ainsi, « des comportements sexuels réputés honteux sont souvent mis

en avant pour cacher une honte impossible à s'avouer. Malheureusement, le remède peut se révéler pire que le mal. Les comportements sexuels destinés à justifier la honte aggravent celle-ci » (*ibid.* p. 57).

Dès lors, une fois l'objet de la souffrance, que le motif couvre, découvert alors s'engage une *troisième étape* de la psychothérapie. Elle consiste à démasquer la répétition, soit la manière dont cet Objet de la souffrance influence, sous différentes formes mais avec le même but, sa vie quotidienne. Chez Ahmed, une fois que sa honte fut identifiée il fallut : « démasquer sa honte passée derrière chacune des culpabilités qu'[il vit] au quotidien » (*op. cit.*, p. 54).

7.4.6. En guise de synthèse sur les quatre attributs de la non-exclusivité transgressive

Nous possédons désormais une compréhension de ce qui est considéré comme une non-exclusivité transgressive – pouvant trivialement être nommée une infidélité – en fonction du modèle coupal privilégié par les Sujets. Elle repose, *a minima*, sur quatre attributs plus ou moins interférents : le secret, l'alchimie sexuelle, la part affective et la latéralisation de l'acte. Bien qu'ils soient vécus et appréhendés différemment en fonction des spécificités relationnelles où ils se déploient, de l'expérience de vie des Sujets ou de la dynamique coupale, il n'en demeure pas moins que ces attributs de la non-exclusivité transgressive mettent en figurabilité un élément essentiel de notre recherche : la non-exclusivité peut concerner différentes dimensions – affective et/ou sexuelle – mais elle n'implique pas nécessairement une absence d'infidélité – un polyamoureux peut, en guise d'illustration, considérer que son partenaire primaire est transgresseur s'il ne respecte pas le contrat coupal explicite. De même, la non-exclusivité transgressive révèle que l'exclusivité dans un couple n'est pas seulement à envisager comme une absence de fidélité ou comme son expression. Elle est surtout un manquement aux valeurs, règles et principes consensuellement admis par les partenaires en présence.

Par ailleurs, d'un point de vue davantage psychopathologique, nous avons argumenté que la non-exclusivité transgressive, considérée comme un manquement au devoir de fidélité, engage profondément le narcissisme des Sujets qu'ils soient exclusifs ou non. Le narcissisme est ainsi engagé aussi bien chez le transgresseur que chez celui qui est victime de la trahison. Émerge un nouveau point important de notre élaboration : *l'externalisation d'une relation de couple, lorsqu'elle implique une transgression, produit des mouvements psychiques conflictuels chez les Sujets sur le plan narcissique*. Plus généralement, nous soutenons que *l'externalisation*

relationnelle tend à blesser le sentiment narcissique tout en le gratifiant paradoxalement, par ailleurs – nous l’avons largement développé en évoquant l’ambiguïté de la pulsion de savoir (Freud, *op. cit.*). Nous soutenons ainsi qu’une transgression du contrat coupal, quelle que soit sa forme en fonction des typologies de couple, va produire et/ou réactualiser des souffrances identitaires, justement d’ordres narcissiques. En cela, nous ajoutons une pierre à notre édifice de la description du pur-Sujet soïque. Cette personne émancipée et désaffiliée dans son lien à l’essentiel de l’autre semble tout à fait cliente aux conduites non exclusives transgressives. Il n’est pas le seul contemporain sujet à la transgression, bien entendu. Néanmoins, étant son unique Objet de sustentation individuelle, il prête à penser qu’il y recourt plus particulièrement que d’autres Sujets plus sensibles à accueillir l’altérité radicale d’autrui (Puget, *op. cit.*). En ce sens où sa recherche continue d’un comblement narcissique (David, *op. cit.*) est ici illusoirement opérante, mais cette dernière est, nous le soutenons, la conséquence de souffrances identitaires-narcissiques antérieures. La Partie 6 proposera une réflexion en la matière.

Notre exploration s’est polarisée sur la dimension intra-psychique et inter-subjective des effets de la non-exclusivité transgressive. Cet argumentaire serait incomplet si nous ne l’ouvrons pas à la dimension trans-subjective. C’est à ce titre que nous allons compléter notre propos en interrogeant si cette conduite transgressive n’est pas soutenue, au moins en partie, par notre cadre anthropologique « hypermoderne », au sein duquel certaines organisations encouragent ces transgressions. Nous supposons donc que la non-exclusivité transgressive est, certes, inhérente à l’économie psychique du Sujet mais que ce dernier peut aussi y céder sous l’influence du *socius*. Pour ce faire, nous étayerons notre postulat en nous concentrant sur une organisation promouvant les conduites adultérines, le site extraconjugal *Gleeden*.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8. L'institutionnalisation du droit à la non-exclusivité transgressive : le cas *Gleeden*¹²⁸

Dans ce chapitre, notre axe de réflexion tentera de mettre en lumière que le couple contemporain se déconstruit pour se rebâtir sur de nouvelles fondations dont, peut-être, le principe de non-exclusivité transgressive est le pivot. Quelques questions se posent : « Quelles organisations soutiennent ce mouvement ? » ; « Sur quelles normes se structurent-elles ? » ; « Quelles valeurs les régissent ? » et « En quoi peuvent-elles nous éclairer sur les destins du couple contemporain en termes d'exclusivité ? »

Avant d'entrer pleinement dans le vif du sujet, je rappellerai quelques éléments clés explorés dans notre socio-historisation, chapitre 5. À savoir que le couple contemporain français est imprégné des valeurs propres au mariage judéo-chrétien, c'est-à-dire un mariage vécu librement, dans la fidélité, le respect mutuel, la monogamie, la perspective d'avoir des enfants et l'indissolubilité du lien. Cependant, ces présupposés apparaissent de plus en plus isolés dans le cadre culturel contemporain, en particulier en ce qui concerne la fidélité. Le cadre culturel est considéré ici comme « hypermoderne », au sens où il soutient, entre autres, la désaffiliation par une prise de distance envers la précédence (notamment familiale) et la désinstitutionnalisation se matérialisant par l'effritement des grands récits sur le progrès, en particulier social (Lyotard, *op. cit.*). Dans ce contexte, la fidélité, valeur cardinale du mariage, se trouve fragilisée. Ce constat est d'ailleurs soutenu quantitativement si l'on se réfère à ces chiffres croissants concernant les Français qui reconnaissent avoir eu des rapports adultérins. En effet, le sondage mené par *YouGov* en juin 2022 révèle qu'ils étaient 30 % chez les hommes et 10 % chez les femmes en 1970. Ils sont de 46 % chez les hommes et de 38 % chez les femmes en 2022¹²⁹.

Notre postulat est donc le suivant : la valeur de l'exclusivité sexuelle est particulièrement remise en question car notre société s'éloigne de plus en plus de ses ancrages judéo-chrétiens.

¹²⁸ Je remercie, dans ce chapitre, l'avocate Noann Cunin pour ses références juridiques ; Thierry Bustros pour sa vision concernant la crise du Sacré révélée par cette entreprise qu'est *Gleeden* et ; le comité de lecture de la revue *Dialogue* pour leurs commentaires enrichissants m'ayant permis d'augmenter mon argumentaire.

¹²⁹ Etude de Yougov publié par *Statista Research Department* le 14/03/2023. <https://fr.statista.com/statistiques/656398/francais-ayant-deja-ete-infidele-france/>. Consulté le 20/12/2023.

Les raisons de cet affaiblissement peuvent nous conduire à établir un second postulat qui servira de fil conducteur tout au long de ce chapitre : certaines institutions contribuent à l'affaiblissement des anciennes forces instituées du couple et, plus encore, en tirent profit pour promouvoir de nouveaux paradigmes, à l'image de la plateforme de rencontres extraconjugales *Gleeden*. Nous nous intéressons à elle car il s'agit du premier site extraconjugal français, mais d'autres existent à travers le monde, comme *Ashley Madison* au Canada¹³⁰, ou certaines entreprises créant des alibis pour dissimuler les aventures non exclusives transgressives.

Ces organisations font référence à ce que nous appellerons les *institutions de la non-exclusivité*. Elles ont la caractéristique de produire des valeurs qui se réfèrent, de manière négative, à celles plus traditionnelles comme la fidélité réciproque, par exemple, portée par des piliers séculaires telles que le mariage, la famille, la Religion, voire le Droit.

La question qui guidera notre propos sera la suivante : « La valeur de fidélité est-elle mise en péril des suites de l'émergence des nouvelles entreprises promotionnant son inverse ? »

8.1. *Gleeden* face ou avec l'espace public ?

La non-exclusivité transgressive n'est pas inédite, c'est une norme commune mais ayant un caractère clandestin, comparativement à la norme officielle de la monogamie exigeant l'exclusivité, notamment sexuelle (Perel, *op. cit.*). Ce qui est nouveau dans l'hypermodernité demeure que la non-exclusivité transgressive devienne parfois une valeur instituée s'incarnant dans certaines organisations, à l'image de l'entreprise extraconjugale *Gleeden*.

Nous allons, dans cette sous-partie, commencer par retracer succinctement l'histoire de ce service en ligne, avant de démontrer comme il recourt à la transgression pour se promouvoir dans l'espace public. Ensuite, à partir d'un conflit juridique ayant opposé *Gleeden* et une association protégeant le devoir de fidélité réciproque – la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (« CNAFC » dans la suite du texte) –, la façon dont le Droit s'est positionné concernant l'incitation à promouvoir des conduites non exclusives transgressives dans le *socius*.

¹³⁰ Un récent documentaire sur *Netflix* y est d'ailleurs consacré. Je le conseil vivement aux lecteurs curieux de ces questions autour de la promotion des conduites non exclusives transgressives : « *Ashley Madison : Sexe, mensonges et scandale* » (2024), réalisé par Toby Paton.

8.1.1. Genèse de *Gleeden*

Gleeden fut créé en 2008, soit quarante ans après la libération sexuelle – mai 1968 –, par deux frères français : Ravy et Teddy Truchot. La fratrie a eu l'idée de créer un tel service pour donner suite à leur observation du marché de la rencontre en ligne. Ils remarquent qu'un créneau est absent : celui s'adressant aux personnes en couple, notamment mariés, ayant des désirs adultérins. Ainsi naît le premier site extraconjugal français : « *Gleeden.com* » – le 1er décembre 2009¹³¹. Il faudra attendre 2012 pour qu'il soit complété par une application téléphonique gratuite – disponible sur *Apple Store* et *Google Market*¹³².

Depuis sa création, la plateforme n'a de cesse de voir ses adhérents augmenter. À titre indicatif, ils étaient un peu plus de 1 million en octobre 2011¹³³, 1,5 million fin 2012¹³⁴, 2 millions fin 2014¹³⁵, 2,5 millions en février 2015¹³⁶. En 2021, l'entreprise revendiquera fièrement sur son site compter plus de 8 millions de membres sur l'ensemble du globe. Parmi eux, 4 millions seraient Français¹³⁷. À ce titre, *Gleeden* se plaît à dresser un classement des villes françaises les plus infidèles. Ce classement s'appuie sur le nombre d'inscrits à la plateforme par ville française sur une période donnée en comparaison du nombre d'habitants au sein de ces mêmes villes sur la même période en référence aux chiffres de l'INSEE. À titre d'exemple, voici les résultats que *Gleeden* publie en 2021 sur son site internet :



CLASSEMENT	VILLES	TAUX D'INFIDÉLITÉ
#1	Lille	29,01%
#2	Paris	28,33%
#3	Bordeaux	26,09%
#4	Lyon	21,79%
#5	Versailles	20,38%
#6	Rouen	18,65%
#7	Nantes	16,84%
#8	Rennes	16,57%
#9	Montpellier	14,16%
#10	Strasbourg	13,09%

¹³¹ <https://pressroom.gleeden.com/fr/1er-decembre-2009/>. Consulté le 12 juillet 2023.

¹³² <https://pressroom.gleeden.com/fr/aout-2012/>. Consulté le 12 juillet 2023.

¹³³ <https://pressroom.gleeden.com/fr/octobre-2011/>. Consulté le 19 août 2023

¹³⁴ <https://pressroom.gleeden.com/fr/novembre-2012/>. Consulté le 19 août 2023.

¹³⁵ <https://pressroom.gleeden.com/fr/mars-2014/>. Consulté le 19 août 2023.

¹³⁶ <https://pressroom.gleeden.com/fr/fevrier-2015/>. Consulté le 19 août 2023.

¹³⁷ <https://pressroom.gleeden.com/fr/top-10-villes-infideles/>. Consulté le 19 août 2023.

Au-delà de leur plus ou moins fiable aptitude à proposer des données statistiques exhaustives, *Gleeden* est passé maître dans l'art de ce que j'appellerai le « marketing transgressif » – défini ci-après.

8.1.2. L'art de la provocation via le marketing transgressif

Pour assurer sa notoriété, désormais indiscutable, la structure a opté pour une stratégie particulière : la provocation *via* la transgression. *Gleeden* ne présente pas ses encouragements à l'adultère de manière honteuse. L'entreprise ne s'excuse nullement d'inviter à des conduites douteuses en termes d'exclusivité – si l'on se fie au cadre culturel et normatif qui régle la vie du couple traditionnel. Au contraire, *Gleeden* use de sa position de perturbateur en démultipliant les controverses. C'est bien cet art de jouer avec la transgression qui lui permet de gagner en visibilité. En somme, je dirais que la transgression représente un outil marketing. Demandons-nous : « De quelle manière se déploie ce marketing transgressif ? »

8.1.2.1. Des campagnes publicitaires à la télévision

La première fois que la plateforme fait parler d'elle sur la scène publique c'est en 2011, par le biais de *BFM TV*. *Gleeden* lance une campagne publicitaire sponsorisant la météo. 48 heures après, la chaîne retire la campagne en raison des plaintes de nombreux téléspectateurs face à cette promotion pro-adultère – c'est du moins ce qu'annonce Guillaume Dubois, le directeur général de la chaîne de l'époque. *Gleeden* ne se démobilise pas face à cette mauvaise publicité puisque le co-fondateur Teddy Truchot déclarera : « « *BFM TV* 1ère chaine d'info, audience CSP+, voilà notre cœur de cible, nous ne nous étions pas trompés ! Plus de 10.000 nouveaux inscrits depuis lundi, c'est sans commentaires [...] » »¹³⁸. Sans doute s'agit-il ici d'un épisode subversif inaugural. Subversion étant entendu comme « un processus par lequel les valeurs et principes d'un système en place sont contredits ou renversés » (Gratton, 2016, p. 18). Cette subversion inaugurale donc, sera la porte d'entrée de ce qui fera la marque de fabrique de l'entreprise : le marketing transgressif.

¹³⁸ <https://www.ozap.com/actu/bfm-censure-sponsor-catholique-meteo/425638>. Consulté le 14 juillet 2023.

8.1.2.2. Des campagnes publicitaires dans l'espace public

Dans la même année apparaît, en juillet 2011, la première campagne publicitaire dans le métro parisien : « *Gleeden signe sa première campagne de communication pro-adultère avec des messages impertinents et audacieux* » se félicite l'entreprise sur son site. Au fil des mois, notamment de janvier à juin 2012, la campagne gagne en amplitude, apparaissant sur les bus ou les panneaux d'affichage, en région parisienne mais aussi en province. Alors apparaît la première véritable rencontre entre *Gleeden*, incarnation d'un modèle anti-exclusivité, et ses antagonistes incarnés, ici, par la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (« CNAFC »). Outrée par cette attaque d'un des piliers de la conception traditionnelle du couple, la fidélité, la CNAFC va solliciter l'intervention d'un partenaire clés : le Droit. De là naît un questionnement : « La non-exclusivité transgressive pourrait-elle devenir une conduite tolérable dans la vie du couple contemporain ? » La sous-partie à venir va présenter comment le cadre législatif s'est positionné face à aux organes la promotionnant.

8.1.3. Le cadre législatif face à la promotion des conduites adultérines

Le recours au Droit signale que la CNAFC attend que *Gleeden* soit interdit sur le territoire français au nom de motifs légitimés et institutionnellement étayés. Dans le cas présent, que *Gleeden* soit jugé comme contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public. Seulement, aucune sanction de cet ordre ne fut prononcée. Alors : « Qui ne dit mot consent ? » Là est la question pouvant être formulée avec plus de consistance : « La non-prohibition d'invitation à la non-exclusivité transgressive suppose-t-elle sa légitimation dans le *socius* ? » Pour y répondre il nous faut retracer, chronologiquement, les différentes décisions judiciaires et leurs significations symboliques, en identifiant les instances qui les ont prononcées.

8.1.3.1. Les acteurs du dossier (approche psychosociologique)

Résumons brièvement les rôles et fonction des acteurs en jeu dans ce dossier. La CNAFC, en lien direct avec l'Église et la famille, vient solliciter le Tribunal de Grande Instance (« TGI » dans la suite du texte) référé à l'Institution qu'est le Droit – nous tenterons de se saisir, à ce titre, si symboliquement le Droit civil cache le Droit canonique. C'est dans sa dimension prohibitrice que le Droit est appelé afin que *Gleeden*, entreprise pro-adultère, soit empêchée d'institutionnaliser des valeurs antagonistes à celles des institutions de l'exclusivité. Le Droit

fait quelque part office de tiers entre ces dernières et leurs rivales. Est donc attendu du TGI qu'il détermine, en vertu du cadre législatif, s'il est acceptable ou non que *Gleeden* intègre dans nos mœurs des comportements non exclusifs transgressifs.

8.1.3.2. Le positionnement du Droit sur la promotion de la non-exclusivité transgressive

Le TGI, soit le Tribunal traitant des litiges civils, après examen du dossier opposant la CNAFC et *Gleeden*, estime que le devoir de fidélité entre époux prévu par le Code civil ne peut être invoqué que par les époux concernés. Autrement dit, le principe de fidélité relève de la sphère privée, et non publique. Ainsi, *Gleeden* est autorisé à promouvoir ses campagnes pros adultères dans le domaine public. Par extension cela suggère qu'au sein de notre hypermodernité il y a une forme de *privatisation* (Illouz, *op. cit.*) de la fidélité au sein du couple ; elle ne regarde que les intéressés. Cela n'implique-t-il pas une forme de chosification des Sujets ? À cette question Arendt nous répondrait probablement que « l'homme privé n'apparaît point, c'est donc comme s'il n'existait pas » (1961, p. 99). En dépit de cela, aux yeux du Droit civil, privatiser la fidélité implique qu'une association comme la CNAFC n'a pas qualité à agir pour demander l'interdiction d'une publicité relative à l'infidélité¹³⁹.

Après avoir été déboutée de ses demandes en première instance, la CNAFC fait appel de la décision. Autrement dit, elle souhaite que le même litige soit jugé à nouveau, en espérant une issue différente. C'est ainsi que la Cour d'appel de Paris, soit la juridiction compétente pour rejurer l'affaire, interjette. Elle confirme alors la décision du TGI, c'est-à-dire qu'elle considère également que *l'association ne peut se prévaloir du devoir de fidélité*, que remettrait en question *Gleeden*, afin de faire cesser leur publicité¹⁴⁰. Cela suggère que les conjoints peuvent se prévaloir d'attendre l'exclusivité de leur partenaire.

Une fois encore cette instance judiciaire, cette fois du second degré, réaffirme que la fidélité conjugale relève du contrat coupal et que *Gleeden* est légitimement en droit de promouvoir les conduites adultérines. Cela suppose que si les époux recourent à ce site, il en va de leur responsabilité. La socio-psychologie nous dirait, qu'indirectement, le Droit cautionne la promotion de la non-exclusivité transgressive au motif qu'il s'agit d'un *intérêt privé*.

¹³⁹ Tribunal de Grande Instance de Paris. 9 février 2017 / n° 15/07813.

¹⁴⁰ Cour d'appel de Paris, Pôle 5, chambre 11, 17 mai 2019, n° 17/04642.

Advient alors une interrogation convoquant cette fois l'approche psychanalytique des groupes : « Qu'est-ce que s'éduquer collectivement à l'existence de l'Autre ? » Effectivement, insister sur la responsabilité individuelle des Sujets, témoigne du fait que le traitement du désir, à travers l'éducation, est éludé – notamment de ce qui concerne le respect des limites d'autrui et la reconnaissance de son altérité irréductible. Ne se posent alors pas les questions telles que : « Comment nous représentons-nous l'exclusivité sexuelle dans notre couple ? »

Quoi qu'il en soit, la CNAFC, toujours insatisfaite de la solution dégagée par les juridictions, décide de se pourvoir en cassation. L'affaire repasse, dès lors, pour la troisième fois devant une juridiction, cette fois-ci la Cour de cassation, dont le rôle est de vérifier que le droit a été correctement appliqué par les représentants de l'instance précédente, soit les juges de la Cour d'appel. Autrement dit, elle ne rejuge pas l'affaire, mais contrôle si la décision a été prise conformément aux *règles de droit en vigueur* en France. L'enjeu du débat se concentre ainsi sur la règle. Se substituant *de facto* à la réflexion sur le fond qui aurait engagé une étude de la manière dont notre cadre anthropologique contemporain conjugue avec les désirs d'externalisation relationnelle de certains Sujets du couple.

La Cour de cassation rejette le pourvoi de la CNAFC, et valide alors la décision de la Cour d'appel, au motif, notamment, qu'interdire la campagne publicitaire porterait une atteinte disproportionnée au droit à la liberté d'expression¹⁴¹. Cela affirme clairement que la liberté d'expression l'emporte sur le devoir de fidélité, qui n'est pas une obligation suffisamment fondamentale pour pouvoir la restreindre¹⁴². En définitive, nous avons déterminé ici que judiciairement, la non-exclusivité transgressive est tolérée. En l'espèce, nous sommes amenés à postuler que *Gleeden* est légitimée par l'ordre juridique. Cela implique que la non-exclusivité transgressive semble progressivement être tolérée dans nos mœurs, dans la mesure où le Droit ne se montre pas défavorable à l'émergence d'entreprises la promouvant. Cependant, étant donné qu'il statue sur le droit et non sur les mœurs – « qu'en est-il du désir de non-exclusivité dans le cadre culturel ? » –, il convient de produire une réflexion prenant en compte les fondements idéologiques des institutions de l'exclusivité et leurs contraires, ce à quoi nous allons nous employer.

¹⁴¹ Cass. Civ. 1^{ère}, 16 décembre 2020, n° 19-19.387

¹⁴² Bien qu'ici affirmé, précisons que ce présupposé ne fait pas consensus au sein la discipline. À titre illustratif, certains auteurs, tels que Laurence Gareil-Sutter, Maître de Conférences en droit privé à l'Université Sorbonne Paris Nord, considèrent que « la Cour de cassation fait décidément bien de cas de l'obligation de fidélité » (2021).

8.2. Fondements idéologiques des applications extraconjugales

En préambule, il nous faut présenter ce que sous-tend ce nom symboliquement engageant de « Gleeden ». Engageant car « glee » veut dire allégresse voire jubilation tandis que « eden » fait référence au paradis terrestre judéo-chrétien ou lieu céleste dans l’Islam : Éden. Autrement dit, *Gleeden* est une entreprise revendiquant la jubilation d’être adultère dans le jardin des délices. Il s’agit ni plus ni moins d’une désacralisation d’un espace religieusement connoté à l’harmonie entre les Êtres. D’une falsification de l’interdit de fidélité. Interdit envisagé ici comme un « inter-dit » entre les partenaires. Inter-dit médiatisé, au sein de l’Objet-couple (Ruffiot, 1984 ; Caillot et Decherf, 1989) qu’il forme, par le biais de leur alliance à Dieu.

Si l’on souhaite s’engager sur la voie d’une analyse des enjeux symboliques propres à ce choix de terminologie « Gleeden », demandons-nous : « La désacralisation des valeurs traditionnelles référées au couple par l’entremise de ces entreprises favorise-t-elle les conduites non exclusives transgressives ? »

8.2.1. La désacralisation des valeurs traditionnelles du couple

Si l’on s’inscrit dans un postulat judéo-chrétien, nous pouvons dire que *Gleeden* est dans le *péché* au sens religieux du terme – cela est d’ailleurs revendiqué puisque le symbole de l’entreprise est une pomme croquée, par une femme.



143

¹⁴³ Image issue de : <https://www.francesoir.fr/tendances-eco-france/gleeden-une-nouvelle-campagne-de-publicite-et-un-site-toujours-conteste>. Consulté le 12 juillet 2024.

Cette application extraconjugale invite à l'infidélité ou non-exclusivité transgressive et, en quelque sorte, fait l'éloge du *vice* du point de vue du Sacré. Religieusement, on peut dire qu'on se situe dans une *structure de péché* pour reprendre l'expression de Jean-Paul II, c'est-à-dire de personnes qui s'accordent, se mettent ensemble et structurent un système qui va favoriser des expériences d'adultères.

Freud s'est intéressé au *pécheur* dans « *Dostoïevski et le parricide* » (1928). Il distingue deux traits essentiels chez ceux qui commettent le péché : « un égocentrisme illimité et une forte tendance destructrice ». Il ajoute : « ce qu'ils ont entre eux de commun [ces traits] et ce qui conditionne leur expression, c'est l'absence d'amour, le manque de valorisation affective des objets (humains) » (*ibid.*, p. 110).

Cela nous éclaire sans doute sur ces institutions de la non-exclusivité faisant la promotion du péché ; elles s'inscrivent en droite ligne des problématiques hypermodernes dont, en premier chef, l'empêchement de rencontrer l'essentiel de l'autre, c'est-à-dire de faire lien. Aussi, ces institutions s'emploient à *délegitimer le Sacré*. Sacré porté, dans le cas présent, par l'Église. Cette dernière a pour fonction de fédérer une *alliance* par le biais d'un tiers transcendantal : Dieu. Cette alliance est bien ce qui détermine la dynamique du lien couple – en psychosociologie nous dirons qu'elle est régulée par des alliances inconscientes (Kaës, 2009), chez les catholiques elle l'est par l'Esprit ou l'Âme (Gratton, *op. cit.*). D'ailleurs, Aliocha – il s'agit du Prêtre que j'ai interrogé via un entretien non directif de recherche (2019) – le déplore.

« Moi je trouve que c'est grave parce que je vois, de ma place de prêtre, les souffrances que peuvent occasionner les adultères, le péché... Je le vois au niveau des personnes elles-mêmes, mais aussi des enfants. Je vois le mal que ça fait, donc quand ça fait mal et que des personnes sont partie prenante de ça on est dans ce qu'on appelle un péché. Un péché est ce qui s'oppose à Dieu mais aussi au vrai bien de l'humanité. Ces sites, je ne connais pas leur intention initiale, peut-être qu'à l'origine ils les jugeaient bonnes... Ça me fait penser aux femmes que j'accompagne qui souffrent après avoir rencontré un pervers narcissique... On a des gens qui sont pervers narcissiques mais peut-être qu'on a aussi des entreprises, comme ce site [*Gleeden*], qui sont perverses narcissiques ».

L'alliance portée par l'Église est une valeur forte de son cadre institué mais lorsque d'autres instances telles que *Gleeden* se positionnent en *contre* de cette valeur ecclésiale en invitant ses « fidèles adhérents » à la désaffiliation, c'est-à-dire à une prise de distance avec le Sacré, ne pouvons-nous pas nous dire que deux systèmes de valeurs s'affrontent sur ce terrain. Si oui, « À quel dessein ? »

Nous allons dans les lignes qui suivent interroger comment s'insinue cette délégitimation, par quels moyens. Puis nous interrogerons si cela n'est pas une mise en abyme d'une perte du Sacré, inhérent à notre cadre anthropologique hypermoderne, justifiant un essor des conduites non exclusives transgressives.

8.2.2. Délégitimation de l'Église et transgression du Sacré au service de l'institutionnalisation de valeurs

Par « délégitimation » nous entendons la volonté de rendre quelque chose – ici l'infidélité ou non-exclusivité transgressive – jusqu'ici considérée culturellement comme immorale, injustifiable et irraisonnable admissible et tolérable.

Nous l'avons présenté, *Gleeden* s'évertue à délégitimer le (méta-)cadre institutionnel de l'Église. Pourquoi cette « offense » peut-on se demander ? Il y a deux explications plausibles qui sont interférentes. *Premièrement*, favoriser l'affiliation des Sujets par le recours à la délégitimation de l'institution ecclésiale. *Deuxièmement*, mobiliser la transgression des valeurs cardinales de l'Église et du mariage pour institutionnaliser les valeurs antagonistes de *Gleeden*. Pour ce faire, au préalable, il est nécessaire de délégitimer ces valeurs canoniques.

8.2.2.1. Le recours à la délégitimation des institutions ecclésiale et maritale

Concernant la délégitimation, *Gleeden* recourt au symbolique en parodiant les emblèmes de l'institution religieuse à laquelle le mariage est affilié : la pomme croquée, par exemple. C'est à partir de cette délégitimation que se légitime *Gleeden*. L'incitation à la désaffiliation des Sujets vis-à-vis de l'institution maritale nourrit leur affiliation à leur organisation de la non-exclusivité transgressive. *Gleeden* fédère ses membres non pas en niant le passé mais en le ringardisant. Par ce procédé, cette institution de la non-exclusivité peut, ensuite, remettre en perspective le système de valeur transcendantale pour faire émerger le sien. Pour ce faire, elle

recourt à la transgression. Ne nous y trompons pas néanmoins, cette transgression dont l'objet reste de légitimer son propre système de valeur n'a pas vocation à détruire l'institution maritale. C'est ici que réside le paradoxe de *Gleeden* : son système de valeur peut détruire l'institution du mariage mais sans cette institution de l'exclusivité *Gleeden* ne pourrait exister. *Cette institution de la non-exclusivité s'inscrit dans une dépendance fondamentale à l'égard de son antagoniste puisque son existence ne tient qu'à la pérennité de celle-ci*¹⁴⁴.

Afin de se figurer plus concrètement ce mécanisme je propose de recourir à la métaphore. Je m'appuierai sur le personnage de Don Juan. À bien des égards, *Gleeden* est une version personnifiée de ce personnage – cela quelque que soit les versions du récit.

8.2.2.2. *Gleeden* e(s)t Don Juan : analogie ou reprographie ?

Don Juan est un Sujet qui, sempiternellement, se plaît à faire miroiter à ses conquêtes qu'il est fidèle alors qu'en réalité il *jouit en négatif* (Bonnet, 2013, p. 40). Il jouit de rompre ce vœu. Seule la mort aura raison de cette répétition – par le Commandeur qu'il a tué préalablement. *Gleeden* s'inscrit également dans un registre de répétition de l'acte transgressif caractérisé par le blasphème. Comme dans le cas de Don Juan, c'est bien l'infidélité qui est promotionnée comme instrument de jouissance chez *Gleeden*. La transgression de l'idéal de fidélité propre au mariage conduit, traditionnellement, les couples à la rupture du contrat. Cela se matérialise par son annulation. C'est-à-dire, symboliquement, à la mort du couple. Comme Don Juan avec le Commandeur, *Gleeden* conduit ses utilisateurs à multiplier les « coups de couteau » dans le contrat jusqu'à ce qu'un élément mette fin à ce processus : la découverte du pot aux roses conduisant à la séparation. Chez Don Juan, sa mort « se présente comme le juste retour de celle que Don Juan a infligé au personnage qui se portait garant de cette fidélité, le Commandeur » (*ibid.*). Chez *Gleeden*, la menace est identique et c'est bien le mariage qui tient le rôle du Commandeur ! C'est sur cette ambiguïté que cette entreprise repose. *Sa survivance dépend des actions qu'elle déploie pour affaiblir l'institution maritale. Pourtant sa subsistance n'est possible qu'en raison de l'existence de celle qu'elle s'évertue à détruire.* C'est une forme d'Œdipe institutionnel en soi.

¹⁴⁴ Autrement dit, elle oscille entre dépendance et rejet à l'égard du mariage. En lien avec la partie 5 à venir nous observons ici un fonctionnement limite prototypique.

Dernier trait plus subsidiaire de délégitimation : le recours à l'instrumentalisation de la figure féminine via ce slogan devenu célèbre : « *Le premier site de rencontres extraconjugales pensé par des femmes* ».



145

Gleeden promotionne la non-exclusivité transgressive au nom du droit d'émancipation des femmes. Autrement dit, il légitime leur incitation à la transgression d'un institué du mariage, la fidélité, par le fait que cette dernière se place au service d'une cause supérieure : l'émancipation de la femme. En ce sens, la figure féminine est utilisée – pour ne pas dire instrumentalisée – pour légitimer l'attaque du Sacré. Si l'on poursuit notre analogie avec Don Juan et *Gleeden*, où l'entreprise est Don Juan, notre paragraphe est résumé dans cette analyse, fine, de Rank :

« Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous sommes obligés de voir dans le sujet du Don Juan le premier essai par lequel la femme cherche à s'émanciper de la domination qu'exerce sur elle l'homme par la superstition sexuelle [...]. Don Juan est aussi dans un certain sens le véritable émancipateur de la femme. Il libère la jeune fille des chaînes dans lesquelles la religion et la morale, créent pour l'avantage de l'homme, l'ont emprisonnée, par le fait qu'il ne veut pas mettre sur elle son emprise définitive, mais seulement en faire une femme (surtout les nonnes enlevées au cloître). Mais il n'est pas un libérateur héroïque dans le sens de ce héros de la légende qui sauve la vierge enfermée par un monstre pour la garder ensuite constamment pour lui-même. Il est plutôt un instrument sans volonté entre les mains de la femme qui conquiert son émancipation des chaînes d'une superstition sexuelle en se servant de l'homme »

(1932, p. 165-166.)

¹⁴⁵ Image issue de https://www.lepoint.fr/societe/24-heures-sur-gleeden-dans-la-peau-d-helena-23-09-2014-1865803_23.php. Consulté le 14 juillet 2024.

Nos différentes analogies avec le don juanisme mettent en lumière un point crucial. Par le biais de son « marketing transgressif », impliquant la délégitimation des institutions séculaires du couple, *Gleeden* aurait, oserions-nous dire, la *malice* de faire de la transgression un instrument fondamental de la jouissance. *Gleeden* inciterait à la transgression, le tout dans la jouissance de transgresser, ce qui est toute l'idée de la perversion. Gratton nous dit, à ce titre, que la perversion « signifie originellement « dépravation » morale. Il ne s'agit pas seulement d'un non-respect de la morale, mais d'une dégradation de cette dernière, une action qui la fait chuter. Dans le domaine sexuel, la perversion se définit comme la recherche de la satisfaction sexuelle autrement que par l'acte sexuel « normal » » (*op. cit.*, p. 15). Cela nous conduit à l'élément le plus questionnant : « Est-ce qu'une entreprise telle doit être considérée comme perverse dès lors qu'elle se constitue sur l'idée de transgresser les valeurs – du mariage et l'Église ici – dont elle tire son origine ? » – ce que suggérait Aliocha.

8.2.3. La transgression, porte-parole de la crise du Sacré

Avant de répondre à la question ci-dessus, précisons ce que nous entendons par « pervers ».

8.2.3.1. La psychopathologie du pervers en quelques (trop) courts mots

Bonnet propose une synthèse des spécificités psychopathologiques du pervers dans son récent article « *Vous avez dit pervers !* » (2024). Il identifie cinq caractéristiques :

- 1) *La toute-puissance* : les pervers sont inconsciemment persuadés de leur toute-puissance ;
- 2) *L'angoisse d'effondrement* : il s'agit d'une angoisse qui les habite fondamentalement car « les sujets qui agissent sur le mode pervers sont prisonniers d'une logique en tout ou rien » (*ibid.*, p. 25) ;
- 3) *Défaut d'un idéal* : « un idéal indispensable à la construction psychique du sujet en question a fait défaut à l'origine » (*ibid.*) ;
- 4) *Le dédoublement* : le pervers « est double, il fait preuve de duplicité » (*ibid.*) ;
- 5) *L'emprise* : le Sujet à « tendance à réduire l'autre à l'état d'objet », cela ne veut pas dire que « l'autre n'existe pas, au contraire, il existe, mais sous emprise, et d'une emprise qui n'est pas seulement possession, mais pouvoir de le faire exister ou non exister » (*ibid.*).

Afin de compléter cette synthèse de Bonnet, précisons que pour Lacan : « le pervers [...], la jouissance qu'il vise, c'est celle de l'Autre » (1967). Ainsi, le pervers ne se limiterait pas qu'au *phantasme*. Armé de son fétiche, il s'imagine à disposition de la jouissance de l'Autre. Il n'est donc pas, comme Bonnet le signale, dans une jouissance centrée sur lui-même où il ignore l'altérité – l'autre – et l'Autre : « le pervers est celui qui se consacre à boucher ce trou dans l'Autre » (Lacan, 1968-1969). Le pervers consacre toute son énergie à la jouissance de l'Autre afin « qu'il existe pleinement, non barré, non décomplété, plein. Il s'offre en somme à compléter l'Autre pour que celui-ci rayonne dans toute sa plénitude » livre Danny-Robert Dufour (2019, p. 105).

Tout cela nous éclaire sur la transgression, propre à la perversion, et à l'aptitude qu'a le pervers de tourner à son avantage ce qu'il contourne. Dans le cas de *Gleeden* : une « loi morale » instituée par le mariage, la fidélité.

Au regard des considérations, ci-dessus présentées, peut-on dire que *Gleeden* est une organisation perverse ?

8.2.3.2. Jouir de la transgression

À la question « Peut-on dire que *Gleeden* est une organisation perverse ? » Notre réponse sera la suivante : sans doute pas. En effet, nous supposons plutôt que *Gleeden* met en lumière qu'il y a une perversion qui s'institutionnalise et qu'elle se reflète dans nos modalités de liaisons contemporaines. Cette perversion se métabolise dans des organisations telles que *Gleeden*.

Autrement dit, l'entreprise ne crée pas de la perversion mais est une conséquence de la généralisation de mouvements pervers propres à notre société s'éloignant des garants méta-sociaux et -psychiques d'antan (Kaës, *op. cit.* ; Pinel et Gaillard, *op. cit.*).

De fait, *Gleeden* met en lumière qu'en l'absence d'institutions légitimées, ayant une fonction prohibitrice, la société produit des institutions à l'image des Sujets qui la compose : des individus jouissant de la transgression.

En d'autres termes, il semblerait essentiel qu'émergent de nouveaux garants interditeurs auxquels les Sujets puissent se rallier et qu'ils légitiment. Peut-être que la déstructuration (Toupin, 2021) – pour ne pas dire l'attaque (Bleger, *op. cit.*) – des piliers séculaires, ce qui génère de la perversion, n'est qu'un moment culturel nécessaire afin de produire de nouveaux modèles identificatoires plus raccords avec les aspirations du contemporain...

Face à ce constat, « Que devons-nous comprendre du rapport au Sacré dans ces organisations de la non-exclusivité transgressive ? »

8.2.3.3. La création du sacrilège par le sacrifice du Sacré

Fondamentalement, nous posons l'hypothèse que les institutions de l'exclusivité sont mises à mal car des forces contraires émergent. Elles s'incarnent à travers les institutions de la non-exclusivité, représentées ici par *Gleeden*. Seulement, « Sur quoi s'étaient ces forces ? », peut-on s'interroger. D'après nous, sur l'invitation à s'éloigner du Sacré, voire, poussé à l'extrême, à l'effacer.

Nous pourrions conclure que *Gleeden* vient en contre-pied d'une perte du Sacré dans notre société. Or, pas nécessairement puisque comme nous l'avons décrit son paradoxe tient au fait que cette organisation se modélise structurellement sur les bases du Sacré qu'elle affaiblit. Autrement dit, elle a besoin du Sacré sinon comment pourrait-elle le désacraliser ?

Plus exactement, les institutions de la non-exclusivité transgressive, incarnées ici par *Gleeden*, recréent du Sacré qui s'organise autour de l'externalisation de la *jouissance*, en désacralisant les institutions de l'exclusivité dont le Sacré, lui, s'organise autour du *refoulement* (Melman, *op. cit.*). Leurs valeurs vont, certes, à l'encontre du mariage, si ce n'est de l'Église, puisqu'elles prônent l'infidélité, la dissimulation et la trahison. Cependant, elles se modélisent, structurellement, sur la base, elles aussi, de l'adhésion à un dogme et obligent leurs « fidèles » clients à adhérer aux messages et croyances qu'elles véhiculent, comme : « *l'adultère peut être bénéfique pour un couple* ». Dès lors, les institutions de la non-exclusivité invitent-elles à un *renversement* du système normatif propre à l'exclusivité coupale ? Nous allons tenter d'y répondre dans la sous-partie suivante.

8.3. Le reversement d'un système normatif au service d'une reconfiguration de l'exclusivité conjugale

En préambule de notre réflexion, voici un extrait d'entretien clinique que j'ai mené auprès de la chargée de communication (2020) de *Gleeden*. Il nous servira d'étayage à notre élaboration.

Lili — Il faut comprendre que l'infidélité ça existe, ça a toujours existé, faut comprendre que certaines personnes n'ont pas vraiment le choix. Enfin si c'est un choix, mais c'est parce que les personnes sont arrivées à court d'autres options qu'elles vont sur *Gleeden*. Il ne faut pas juste se dire : « *bah ils ont qu'à divorcer* » : c'est des réflexions qui sont bien trop basiques, faut aller chercher plus loin [...].

Moi — *Lorsqu'on travaille à Gleeden, est-ce qu'il y a un côté où l'on essaie de montrer que l'infidélité ce n'est pas dramatique ?*

Lili — Oui, on dit que ce n'est pas dramatique, ça existe et ça a toujours existé. C'est vrai en même temps. Ce n'est pas forcément la fin d'un couple, ça peut être un renouveau, il faut dédramatiser le concept de l'infidélité et de l'appartenance à l'autre parce que c'est comme ça que, finalement, les couples s'arrêtent. C'est quand il n'y a pas cette ouverture d'esprit sur le fait que chaque corps appartient à soi-même. C'est très judéo-chrétien de dire « *l'autre m'appartient, il me doit fidélité toute sa vie* » [...].

Moi — *Vous dites que le corps de chacun lui appartient ?*

Lili — Il faut différencier la loyauté de la sexualité, [...] ce n'est pas parce qu'on a une relation sexuelle avec une autre personne qu'on ne va pas être amoureux de son conjoint et lui porter assistance [...] il y a une différence entre sexualité et loyauté.

Moi — *Tout ce que vous me dites là, vous le pensez personnellement ou est-ce la professionnelle de Gleeden qui parle ?*

Lili — [Rire]. Je ne suis pas pro-infidélité moi, hein ! Enfin dans ma vie je veux dire. Je suis rangée. Mais quand on est à *Gleeden*... oui, on doit défendre une certaine... une image. Enfin, une croyance que l'infidélité résout tous les problèmes du couple. Ce que ne faisait pas le mariage. Moi dans mon couple je refuse qu'on me trompe

Ce témoignage met en exergue un point fondamental. La transformation qui parcourt le couple nécessite une réécriture de ses normes. Mais peuvent-elles naître de rien ? Selon notre argumentaire, non. Elles doivent s'étayer sur de l'existant afin de se refaçonner et s'étayer sur des fondements qui les structurent. Par quel mécanisme peut-on alors reconfigurer un système normatif ? Voici tout l'enjeu auquel va tenter de répondre cette sous-partie.

8.3.1. La nuance entre retournement et renversement d'un système normatif

D'après Rouchy et Soula-Desroche (*op. cit.*), un système normatif peut être reconfiguré par le *retournement* des normes en leur contraire. La piste est séduisante mais au regard de nos observations et analyses, nous nuancerons cette proposition. Sur la base de ce qui fût développé jusqu'ici, il nous semble que les changements touchant à la valeur de fidélité n'impliquent pas un *retournement* mais plutôt un *renversement* de cette norme. Effectivement, dans le cadre d'un *renversement*, des éléments constituant cette norme d'origine seront conservés, bien qu'ils soient transformés voire transfigurés. En revanche, si la norme est *retournée*, l'ensemble de ses composantes disparaissent, sont effacées. C'est un processus où ce qui existe mute en son inverse. Dans le cas du couple, ce n'est pas ce dernier procédé qui semble à l'œuvre même si superficiellement c'est ce qu'il tend à faire paraître. Nous pouvons davantage postuler qu'il s'opère un *renversement* des normes car elles ne se placent pas dans la position diamétralement opposée aux précédentes mais s'étayent sur elles pour se reconfigurer. Les priorités sont modifiées, et les éléments structurants de la norme précédente sont relégués dans des espaces différents sans pour autant disparaître. Des éléments s'intriquent, se superposent, s'associent, se télescopent, s'influencent et se remplacent au sein de la norme d'exclusivité. Par exemple *Gleeden* s'appuie sur le Sacré pour en produire un nouveau. *De facto*, il n'y a non pas une perte de ce garant du couple mais un changement de ce dernier. Pareillement, la personne n'est, certes, plus fidèle à sa moitié comme l'Église le dogmatise, mais elle le serait envers quelqu'un d'autre de « plus essentiel » : elle-même. « Qu'est-ce que ces mouvements socioculturels nous enseignent sur la place de l'externalisation coupale contemporaine ? »

8.3.2. Perspectives générales sur l'institutionnalisation des conduites non exclusives transgressives

Nous l'avons vu dans la Partie 3, l'héritage judéo-chrétien de notre société a créé un système normatif que les institutions de l'exclusivité ont porté à travers des valeurs telles que la fidélité. La transformation de notre cadre culturel – initié en particulier par la libération sociale – a conduit à questionner ces fondements – juridiquement et idéologiquement – d'où l'émergence d'entreprises promouvant l'adultère comme *Gleeden*. Qu'est-ce que ceci nous enseigne ?

Le cœur de ce chapitre tient en ceci : les mutations des institutions (non-)exclusives sont le miroir d'une transformation des modalités de couple allant dans le sens d'une externalisation

relationnelle : polyamour, par exemple. Les tensions entre ces deux modèles, traditionnels et externalisés, conduisent à des changements profonds dans le *socius*, tant vis-à-vis des normes, des principes que des valeurs du couple. Ce n'est pas une coïncidence si *Gleeden* est une entreprise ayant offusqué les plus conservateurs et euphorisé lesdits progressistes. Elle se présente comme l'emblème d'une refabrication des fondements du couple. Elle invite à l'ouverture du couple surtout sur le plan sexuel – elle n'invite pas encore à l'externalisation des sentiments amoureux car *Gleeden* place au premier plan le droit à la non-exclusivité sexuelle, à la jouissance, maintenant à bas bruit le clivage cher à notre modernité, celui opposant affectivité et sexualité (Illouz, *op. cit.*).

Au fond, la modeste réflexion de cette sous-partie peut se résumer ainsi : le couple de demain sera sans doute un syncrétisme du système normatif traditionnel allant dans le sens d'une exclusivité sentimentalo-sexuelle et l'externalisation étant son inverse. Pour qu'un équilibre puisse advenir entre ces tendances contradictoires, il est naturel que des forces non exclusives transgressives, incarnées par *Gleeden* ici, émergent. Par leur radicalité, portée par une *idéologie offensive* (Kaës, 2016), elles se font les porte-voix d'un questionnement émergent dans le champ du couple contemporain : « Comment la norme peut-elle s'accommoder au besoin de non-exclusivité coupale de certains, eu égard de ses ancrages symboliques, sociaux et historiques ? » La partie 5 à venir apportera des éclaircissements puisqu'elle se polarisera sur la non-exclusivité, non pas transgressive, mais éthique.

Ne considérons pas ce chapitre comme un pamphlet envers *Gleeden*, ni comme un éloge réactionnaire des piliers du couple traditionnel. Prenons-le plus volontiers comme une exploration microscopique de mouvements institutionnels et sociétaux, eux, se déployant à grande échelle. En ce sens où les applications extraconjugales nous font dire que la non-exclusivité, notamment transgressive, est de plus en plus encouragée dans le *socius*. Parfois, hélas, au détriment d'une valorisation de l'intersubjectivité et de la prise en compte de l'autre considéré comme un Sujet, ce qui favorise l'émergence de plus en plus conséquente de purs-Sujets soiïques – où la réponse aux questions touchant à l'élucidation de l'être n'est plus cherchée à l'extérieur, mais à l'intérieur de soi.

De même, la partie à venir s'y penchera, cela traduit surtout qu'en l'absence de méta-cadres référés aux couples, les Sujets se trouvent de plus en plus soumis à une indétermination objectale (Illouz, 2018), encourageant ainsi l'essor des conduites non exclusives.

En conclusion de la partie 4

Nous avons exploré dans cette partie que la non-exclusivité pouvait être qualifiée de « transgressive », dès lors qu'elle repose sur une rupture du contrat de fidélité co-établie par les Sujets du couple. Qu'elle touche toutes les modalités de couple, polyamoureux, libre, traditionnel, etc. Via nos quatre attributs de la non-exclusivité transgressive¹⁴⁶, nous avons pu constater que cette dernière répond, chez les Sujets, à des enjeux narcissiques : se réapproprier un sentiment soïque gratifiant, exprimer ses tendances inavouables, se débarrasser de fantasmes inconvenants en les projetant sur le partenaire pour qu'ils les agissent... En ce sens, nous avons suggéré que la non-exclusivité transgressive peut être source d'excitation voire de jouissance quand bien même, paradoxalement, elle est source de souffrance du fait qu'elle implique une trahison fragilisant l'identité et le narcissisme du Sujet ; quand ce ne sont pas ses propres conflits narcissiques qui justifient qu'il y recourt. Le cas clinique d'Ahmed était à ce titre éclairant lorsque nous nous sommes attachés à décrire l'attribut de la latéralisation de l'acte. Nous avons explicité que, comme Fromm l'a démontré « *son sadisme est moins un trouble sexuel, qu'une pathologie du narcissisme* » (cité par Hans-Jürgen.Wirth, 2002). Ahmed a transformé un « conflit narcissique originaire en un trouble de la sexualité plus contrôlable » et a recherché des expériences « dans lesquelles, [renversant les rôles], il pourrait rendre ses victimes aussi impuissantes qu'il l'avait lui-même vécu pour en jouir, façon encore plus efficace de maîtriser ses angoisses catastrophiques à lui » (Wirth, *op. cit.*, cité par Hurni et Stoll, 2003, p. 891). L'écoute de la latéralisation de l'acte a permis de révéler au psychiste son conflit psychique et plus généralement rend signifiant à quel point les souffrances narcissiques sont puissamment à l'œuvre dans la dynamique du lien coupal. Souffrances qui lorsqu'elles sont débordantes revêtent une dimension pathologique. Précisons que la partie suivante démontrera dans quelle mesure cela est particulièrement prégnant lorsqu'un Sujet s'engage dans des relations non exclusives éthiques comme le polyamour.

Au-delà de la dimension intra- et inter-subjective impliquée dans la non-exclusivité transgressive, nous avons suggéré que, dans le champ social, des organisations produisent et favorisent ces conduites, souvent hostiles en ce qui concerne l'aptitude pour la personne d'être Sujet du lien. En plus de l'entraver dans sa capacité à nouer des liens relativement satisfaisants, ces organisations promouvant la non-exclusivité transgressive, tel que *Gleeden*, sont les porte-

¹⁴⁶ À savoir : le secret, l'alchimie sexuelle, la part affective et la latéralisation de l'acte.

symptômes (Kaës, *op. cit.*) d'une forme de perversité sociale tendant à s'institutionnaliser dans le champ du couple. C'est-à-dire que ce ne sont pas les individus qui sont considérés comme porteur de cette perversité. Ce sont plutôt ces organisations qui se structurent à partir de cette dernière quitte à ce que les utilisateurs en payent les frais. Cette perversité se révèle chez *Gleeden* via la délégitimation du Sacré – portée par des institutions dogmatiques référées au couple comme le mariage –, lui permettant ainsi de créer son Sacré portant sur la désacralisation des institués séculaires du couple comme la fidélité. Ce processus s'accomplit au prix d'une forme de sacrilège, si ce n'est de sacrifice. Cette perversité, structurant cette organisation, est entendue au sens de Francis Pasche (1983) : ce qui tend à « détruire ou tout au moins de réduire, [...] rabaisser » – les piliers séculaires du couple judéo-chrétien ici. D'après Hurni et Stoll (*op. cit.*), la présence de certains éléments sont nécessaires pour justifier la présence d'une perversité sociale¹⁴⁷ ; ils sont ici largement réunis. « *La confusion* », en ce sens où *Gleeden* somme l'utilisateur d'écouter ses fantasmes d'ailleurs ce qui lui signale qu'il en possède bien et l'incite à céder à cet interdit, lui signalant subrepticement qu'il est attiré par ce dernier... Cette confusion initiée par le site engage chez le Sujet un conflit psychique, d'ordre narcissique, car sa manœuvre adultérine via l'application se réalise en contrepartie d'une possible culpabilité, voire d'une honte. Aussi, le site encourage au « mensonge ». C'est-à-dire à transgresser le contrat d'exclusivité, le tout dans la jouissance de le transgresser, faisant du mensonge l'instrument de cette dernière. S'ajoute que *Gleeden* « déni[e] les différences » en proposant des profils d'utilisateur où un « amant » peut valoir l'autre – du moment qu'il permet de jouir d'avoir transgresser son contrat d'exclusivité. *Gleeden*, également, encourage à l'« exaltation de l'interchangeabilité » car il invite le Sujet à être son propre Objet de sustentation individuelle (Ruffiot, *op. cit.*), ce qui implique qu'il peut s'exalter d'une multiplicité d'amants divers qui, eux aussi, ne s'autorisent que d'eux-mêmes (Lacan, *op. cit.*). Ainsi, c'est l'entretien d'une « mégalomanie de l'autoengendrement » qui est proposée par le site. Cette dernière procède de la « déshumanisation de l'autre » puisque *Gleeden* encourage le Sujet à se désaffilier à deux titres. *Premièrement* envers son partenaire : « juste le temps d'une aventure en toute discrétion ». *Secondairement* envers son amant : auprès duquel il s'exaltera « juste le temps d'une satisfaction sexuelle, sans conséquence » ... Cette proposition portée par l'entreprise concourt à dire qu'elle engage le Sujet à, d'autrui, « [néantiser] son sentiment d'existence » (Hurni et Stoll, *op. cit.*).

¹⁴⁷ Ils seront ici notifiés par des guillemets.

Tous ces motifs me conduisent à soutenir que l'Époque est à la déliaison, malgré le fait que, paradoxalement, elle invite à davantage d'externalisation de nos liens. Seulement, cette externalité est moins une invitation à s'abreuver de l'essentiel de l'autre, qu'une invitation à multiplier – via ces autres – les opportunités d'être à soi-même son propre Objet de sustentation individuelle, sa propre fin. En ce sens où c'est la multitude des Moi engagés dans diverses relations qui apporte une gratification narcissique au Sujet. Cela participe à l'émergence de purs-Sujets soïques de fait. Nous progressons progressivement dans sa description. Cette partie témoigne du fait qu'il s'agit d'un Sujet entravé dans ses capacités à faire coexister intersubjectivité et subjectivité. L'autre est investi prioritairement comme lieu où la pulsion s'épanouit. De moins en moins il est investi comme « un autre sujet qui vit, pense, éprouve et qui dispose d'un autre appareil psychique, épais, dense, un espace d'intériorité énigmatique qui attire et dérange et qui est vécu comme semblable et différent » (Eiguer, 2006, p. 12). Ainsi, nous avons suggéré que la non-exclusivité, dans son versant transgressif, est davantage une conséquence des souffrances identitaires-narcissiques de certains contemporains plutôt qu'une de ses causes. La suite de notre propos visera à (in)valider ce postulat.

Nous proposons dans la partie suivante de contrebalancer cette argumentation en nous concentrant sur une autre polarité de la non-exclusivité, celle où elle revêt une dimension *éthique*. Nous tenterons alors de vérifier si, lorsqu'elle est consensuellement admise par les partenaires, ceci favorise une rencontre de l'essentiel de l'autre ou pas.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 5 - La non-exclusivité éthique. Une certaine idée des relations sentimentalo-sexuelles plurielles

Alors que la partie précédente s'est attelée à décrire la non-exclusivité transgressive, celle-ci va explorer ce que revêt une non-exclusivité que nous nommerons « éthique ». À toutes fins utiles, je propose au lecteur de déterminer ce que j'entendrai par cette notion puis je présenterai le plan de cette partie.

L'éthique n'est pas ici entendue au sens philosophique courant d'une « appréciation concernant le bien et le mal des actions, ou alors des gens, ou des choses » comme l'aurait revendiqué Aristote, ni comme « la recherche d'un état ou d'un niveau supérieur du moi » (Pierre Hadot, Sandra Laugier et Arnold Davidson, 2001, p. 129) comme a pu l'envisager Baruch Spinoza ou encore Paul Ricoeur (1990), pour ne citer qu'eux.

Je serai plus proche d'une approche wébérienne où l'éthique « s'entend comme un ensemble de conduites à travers lesquelles les valeurs des individus s'expriment. Dans le cadre wébérien, l'éthique se distingue de la morale, dans le sens où l'éthique analyse les mœurs, supposées chargées de valeurs, sans pour autant porter de jugement en termes de bien et de mal » (Virginie Diaz Pedregal et Jérôme Ballet, 2012, p. 128).

Ainsi, la *non-exclusivité éthique est une configuration relationnelle soutenue par des valeurs à l'instar de la transparence* – nous y reviendrons. *L'éthique dans la non-exclusivité est à comprendre comme une variable d'ajustement, donnant au Sujet une ligne de conduite dans son couple et ses éventuels choix d'Objets extra-relationnels*. Prosaïquement dans les relations plurielles, ladite dimension éthique implique que tous les protagonistes non exclusifs sont informés qu'ils s'engagent dans une relation plurielle et sont informés de l'existence de l'ensemble des membres que fréquente le partenaire. Et en plus de le savoir, ils sont tous d'accord pour s'engager dans ce modèle pluriel et acceptent l'existence des autres.

Plus concrètement, cette partie 5 tentera de rendre compte des motifs ayant conduit certains Sujets à s'engager dans des relations non exclusives et les enjeux psychiques, notamment objectaux, et subjectifs qu'elles sous-tendent au niveau intra-, inter- et trans-subjectif. À toutes fins utiles, nous commencerons par présenter notre rapport contre-transférentiel à la clinique de la non-exclusivité et la manière dont nous sommes entrés en lien avec un de ses publics particuliers, les polyamoureux.

Puis nous déterminerons si les Sujets optant pour la non-exclusivité possèdent des spécificités et/ou caractéristiques communes – tant d'un point de vue anthropologique que psychologique. Ce « portrait clinique » nous ouvrira la voie à une question essentielle que nous explorerons dans le détail : « la non-exclusivité, et plus spécifiquement le polyamour, revêt-il une fonction contra-phobique face à la traumatophobie de certains de ses membres ? » – nous définirons ces notions. Afin d'étayer notre propos, nous postulerons que d'éventuelles souffrances identitaires-narcissiques, résultantes d'un traumatisme précoce, concourent à ce choix de la non-exclusivité éthique. Il nous restera alors à déterminer si cette dernière est régulièrement un engagement relationnel mûrement réfléchi ou un pis-aller révélant une quête bien plus absconse dont nous préservons la substance pour l'heure.

Enfin, en dernier lieu, à la lumière de notre développement nous tenterons de dégager quelques perspectives cliniques en ce qui concerne la manière dont le psychiste pourrait accompagner certains Sujet polyamoureux ayant des blessures identitaires-narcissiques.

9. « Intruduction »¹⁴⁸ clinique auprès de la communauté polyamoureuse

Avant d'entrer pleinement dans cette partie, il me semble nécessaire de partager, *a minima*, ce qui m'a orienté vers le public polyamoureux – cf. chapitre 1 sur la manière dont la méthode de l'observation participante fut conduite sur le terrain. S'ensuivra une brève rétrospective de mon intégration au sein des différents espaces groupaux du polyamour. Ceci concourra à justifier, comme à appréhender, nos élaborations clinico-théoriques à venir. Il n'y a qu'en saisissant la manière dont le Sujet-chercheur est entré en contact avec le terrain investigué que le lecteur pourra apprécier la façon dont il met en discussion ses hypothèses.

9.1. Historicisation de l'investigation clinique

Cette sous-partie présentera, chronologiquement, l'ensemble de mon parcours expérientiel auprès de la communauté polyamoureuse. J'y partagerai mes éprouvés contre-transférentiels, en particulier mon « contre-transfert anticipé » (Rouchy, *op. cit.*) sur le dispositif d'un groupe de parole polyamoureux, ainsi que les surprises cliniques rencontrées.

9.1.1. Le choix du public et du modèle de couple

La question de l'exclusivité coupale m'interroge depuis des années. Du plus loin que je me souviens, depuis mon adolescence. Ce sont des épisodes de vie personnels pénibles qui m'ont conduit à appréhender ce sujet. Voici le type de questionnement que je me posais alors : « Qu'est-ce qui justifie qu'on se lie à une seule et même personne en couple ? », « Pourquoi une conduite adultérine menace-t-elle le lien coupal ? », « Peut-on vivre une harmonie coupale avec un seul être, est-ce une ineptie conceptuelle ? » Malgré ces réflexions, je n'ai nullement envisagé jusqu'à ma première année de thèse d'entreprendre un travail dont la centration serait la notion d'exclusivité. Je me voyais plutôt réaliser une élaboration, triviale, où l'objet central viserait à démontrer que le couple est un champ relationnel impossible. Approche pessimiste, j'en conviens – cf. chapitre 1. Quoi qu'il en soit, le polyamour attisait ma curiosité lorsque le sujet était abordé au détour d'une conversation mais pas en tant qu'éventuel objet de recherche. Comment en suis-je donc arrivé à lui donner une place prépondérante dans ma thèse ?

¹⁴⁸ « Intruduction » n'est pas une faute de frappe, le lecteur saisira le choix de cet usage au fil de ce chapitre.

9.1.1.1. Représentations personnelles envers la polyamorie

Pour dire vrai, si je n'anticipais pas d'effectuer une recherche où la polyamorie tiendrait une place conséquente c'est, entre autres, parce que je ne prenais pas au sérieux ce modèle. Porté par des préjugés, j'imaginai qu'il concernait des couples marginaux, lubriques, en mal de fantasmes ; des personnes débridées sexuellement ou « sex-addicts ». Je supposais que la polyamorie était un mode de relation éphémère par laquelle passaient certains Sujets désœuvrés n'ayant pas – encore – rencontré la « bonne personne ». La polyamorie m'apparaissait comme le prélude à la rencontre véritable qui conduit le Sujet à s'inscrire dans une relation monogame traditionnelle à terme... « Vision monocentriste » me dirait la communauté. « Vision réassurant mon cadre représentationnel hérité » me dirait le cercle psychanalytique. Cela fut traité par Puget quand elle méta-analisa ses préjugés sur la clinique auprès des couples homosexuels : « les changements qui ont lieu dans la vie quotidienne provoquent des altérations dans les représentations héritées qui ne sont pas facilement acceptées par l'appareil psychique » (2018, p. 35). Mes représentations envers le modèle de relation polyamoureux étaient donc teintées de préjugés tantôt sévères, tantôt admiratifs.

9.1.1.2. Ambivalence des préjugés

En ce qui concerne mes préjugés sévères, j'avais, il faut bien le dire, des idées préconçues qui me traversaient telles que : « les polyamoureux n'aiment pas réellement leur(s) partenaire(s) s'ils le(s) partage(nt) » ; « la polyamorie est un moyen de cumuler les aventures sexuelles sous couvert d'une idéologie libertarienne déculpabilisante ; elle ne peut pas durer dans un couple, c'est une phase avant que cela ne soit plus tenable » ; « ces personnes se mentent, on ne peut partager indéfiniment un Objet électif » ; « la polyamorie s'adresse au Sujet étant incapable d'accueillir sa frustration ; ce Sujet qui veut tout, tout de suite, tout le temps, à tout prix... ».

En ce qui concerne les préjugés teintés d'admiration, ils étaient portés par des jugements tels que : « ces personnes ont le courage de s'épargner la corvée de la fidélité conjugale causant tant de tracas aux couples » ; « ce sont des personnes émancipées des dogmes sociaux hérités de nos ancêtres » ; « ils ont des assises narcissiques extrêmement solides pour partager l'Objet électif » ; « ils sont libérés de la pulsion d'emprise suscitant la jalousie ».

Qu'il soit sévère ou admiratif, en partie véridique ou non, mon jugement, je dois bien l'avouer, reposait sur la fascination. Rétrospectivement, il me semble que malgré les histoires que j'ai bien voulu me raconter, c'est cette fascination première qui a stimulé ma pulsion d'investigation. Cette même pulsion qui m'a conduit à fréquenter cette communauté dans le cadre de mon doctorat.

Avant de tenter une élaboration clinico-théorique procédant de cette aventure au sein de ce cercle, je souhaite présenter au lecteur la manière dont j'ai intégré ce milieu et les dispositifs groupaux que j'ai fréquentés pour récolter mon matériel clinique.

9.1.2. Prise de contact

Étant donné qu'il n'existe aucune institution polyamoureuse, et que mon entourage était bien pauvre en contact envers ce modèle, j'ai décidé d'utiliser une alternative : le réseau social *Facebook*. La question qui s'est posée à moi fut : « Quel groupe virtuel intégrer et selon quels critères choisir le plus approprié à ma recherche ? »

9.1.2.1. Investigation des groupes virtuels polyamoureux

Au sein du réseau social *Facebook* il existe de nombreux groupes virtuels – le plus souvent privés ou il faut contacter l'administrateur pour les intégrer – à thèmes consacrés à la polyamorie en France. J'en ai dénombré en septembre 2023, uniquement en utilisant le moteur de recherche *Facebook*, près de 80. Bon nombre sont géocentrés : « *Polyamour/Polyamorie Paris* » (2100 membres), « *Polyamour apéro Nantes* » (336 membres) ... Ces groupes organisent des apéritifs-débats où les polyamoureux du secteur géographique peuvent échanger, s'informer sur le sujet. La plupart du temps il est bien spécifié qu'il ne s'agit nullement d'un espace de rencontre – cela m'a surpris mais nous y reviendrons. Ceux qui chercheraient à trouver un partenaire polyamoureux par le biais de *Facebook* peuvent compter, cependant, sur quelques groupes, bien que minoritaires, comme : « *Rencontres polyamoureuses* ». Ces derniers comptent généralement peu de membres – seulement 255 pour le plus populaire précédemment cité. Cela a éveillé une question : « Comment se fait-il que ce modèle qui s'ouvre à des relations plurielles ne place pas la rencontre sentimentalo-sexuelle au centre ? »

Il me fallut alors déconstruire – au sens de Derrida¹⁴⁹ – mes *a priori* vis-à-vis de ce modèle relationnel. Vision supposant qu’il s’agissait d’une communauté épicurienne ou dionysiaque. Je supputais alors que : soit les rencontres sentimentalo-sexuelles sont présentées comme prohibées mais qu’en coulisse il en est tout autrement. Soit qu’il s’agissait d’un principe fondamental permettant d’évacuer toute séduction ou sexualité dans les groupes d’échange. Ceci afin de poser un cadre protecteur autour des dispositifs « apéro-débats » et de ne pas dévier de leur centration portant sur l’information et le partage d’expérience. Nous le verrons, un pêle-mêle de ces deux suppositions est à l’œuvre.

Poursuivant mon investigation sur *Facebook*, je découvre alors d’autres groupes polyamoureux ayant des engagements plus spécifiques. Par exemple : « *Polyamour, Polyblabla, LGBTQIA+* » permet d’échanger autour de ce modèle relationnel comme bien d’autres, tout en étant acteur de prévention envers toute forme de discrimination liée à la communauté. Je découvre progressivement que la grande majorité des groupes polyamoureux ont une affiliation avec la communauté LGBTQIA+ – ce qui aura une importance pour la suite. Dès lors, étant peu renseigné sur la question, je peine à soumettre une demande virtuelle afin d’intégrer ces groupes privés. Sans doute à tort mais, en tant que « cisgenre », « blanc », « hétérosexuel », il me semblait que j’étais peu concerné par le sujet. J’imaginai que ma demande serait perçue comme indélicate eu égard à mon identité – hétéro- et mono-normée – ou perçue comme de la curiosité mal placée – l’identification projective à la vie dure !

Ce fut particulièrement le cas lorsque j’ai hésité à contacter le groupe : « *Polyamour : polypapotes inclusives* » – comptant 908 membres début 2023. Il s’agit d’un groupe de discussion libre sur la polyamorie, une fois encore. Cependant, il comporte une spécificité. Celle d’avoir une orientation politique dite progressiste. Intrigué par cette dénomination j’ai alors parcouru attentivement la préface affichée sur cette page *Facebook* :

« Ce groupe est d’orientation politique progressiste : anticapitalisme, féminisme, antiracisme, lutte LGBTQIA+ et autres questions sociales sont son credo. Si vous considérez que certains de ces combats vont “trop loin”, ce groupe n’est probablement pas pour vous ».

¹⁴⁹ Cf. sous-partie « 6.1. ».

N'ayant pas un point de vue suffisamment tranché, au point d'en faire un combat, concernant certains thèmes évoqués, j'ai écouté leur « recommandation » et j'en suis arrivé à la conclusion suivante : « *ce groupe n'est probablement pas pour moi* ». Je me trouvais alors bien en peine : « Quel groupe polyamoureux pourrait bien “vouloir” de moi ? » Je réalise aujourd'hui que mon éprouvé se faisait l'écho de leur propre vécu à eux – nous y reviendrons. À bien y regarder, il apparaît que j'étais déjà au travail sans le savoir. J'éprouvais le sentiment qu'aucun espace polyamoureux ne m'était destiné. Là où ce public, comme nous l'explorerons, se rassemble dans ce cercle puisqu'à leurs yeux, aucun espace social ne leur permet d'exister. D'exister dans le sens d'être reconnu dans leur identité radicale. Identité qui ne trouverait aucun écho dans celles que notre cadre normo-culturel met à disposition.

9.1.2.2. Le groupe « *Polyamour* » ou la mise en sécurité d'un psychosociologue profane de la polyamorie

Décidé à ne pas baisser les bras, je me suis alors tourné vers un groupe virtuel public – c'est-à-dire ouvert à tous – me semblant plus abordable. Ce groupe se nomme : « *Polyamour* ».

Quatre raisons me conduisirent vers lui.

Premièrement, il comportait davantage de membres que tous les autres groupes virtuels : plus de 8 000 personnes.

Deuxièmement, sa date de création demeurait la plus lointaine : 22 avril 2008.

Troisièmement, la description introduisant sa page *Facebook* me parut davantage hospitalière. D'une part car elle n'était pas géocentrée. D'autre part, puisqu'elle n'appelait pas ses membres à des engagements politico-identitaires spécifiques.

Quatrièmement, et dernièrement, en tant que psychosociologue, je fus sensible à la manière dont le « dispositif » de ce groupe virtuel était exposé¹⁵⁰. C'est sur cette quatrième raison que je souhaite m'attarder. Cela donne à voir comment la communauté régule les échanges et les règles circonscrivant le dispositif.

¹⁵⁰ Il s'agit d'un groupe virtuel où les échanges se déroulent uniquement à l'écrit. Dans ces conditions, psychosociologiquement, peut-on considérer qu'il s'agit bien d'un groupe ayant un dispositif ? C'est le parti-pris que je propose dans le cadre de cette recherche tout en restant ouvert à sa remise en cause. Ceci, étant donné que je n'aurai pas le loisir d'argumenter ma proposition au risque de m'éloigner du cœur de mon sujet.

La première partie de la description présente la centration et les limites du groupe :

« Ce groupe est un groupe d'information et d'échange sur le polyamour (PAS un groupe où chercher des partenaires à partir de cet intérêt commun, à bon entendeur...). Le mur est ouvert pour toutes les "dernières actualités polyamoureuses". Les publications sans rapport explicite avec le sujet peuvent être supprimées [par les administrateurs du groupe]. Ce groupe est "public", donc CE QUE VOUS Y PUBLIEZ EST VISIBLE PAR TOUS VOS AMIS, même s'ils ne sont pas dans ce groupe ! »

La seconde partie donne la définition de ce qu'est la polyamorie¹⁵¹.

La troisième partie de la description de leur page *Facebook* donne à voir ce qu'ils nomment les « principes » du groupe. Autrement dit, les règles régissant le cadre du dispositif du groupe virtuel. Elle vise à contenir les potentiels passages à l'acte :

« - Pas de propos illégal
Cette page est destinée à l'information, au témoignage et au débat. PAS aux "rencontre[s]".
Pas de flooding (noyer les posts des autres avec ses propres posts)
Pas de hors-sujet flagrant, et le rapport d'un post avec le thème du groupe doit être explicite
Pas de critiques et d'expressions de désaccords qui dérivent vers l'invective (la forme des messages est importante !)
Sexistes, masculinistes, homophobes, xénophobes s'abstenir.
Si un membre est importuné par un message privé ou une demande en ami non-sollicitée, nous l'invitons à le transmettre à l'un des modérateurs [administrateur du groupe que nous appel[er]ions en psychosociologie un conducteur de groupe].
Les modérateurs pourront décider d'adresser un avertissement à l'auteur du message. Si, malgré l'avertissement, le cas se présente une nouvelle fois, les modérateur[s] pourront décider de l'exclusion de l'auteur de ces démarches importunes. Pour les actions de modération [soit de régulation et de facilitation groupale en terme psychosociologique], le modérateur écrit un commentaire étiqueté [modération], qui dit ce qu'il a fait et pourquoi. Les échanges sur la pertinence de la modération doivent se tenir exclusivement dans le fil spécifique à la publication des décisions de modo »

¹⁵¹ La définition qu'ils donnent a déjà été citée durant cette recherche : cf. « 4.2.3. ».

Autrement dit, sous le regard psychosociologique, nous observons que le conducteur du groupe virtuel – le « modérateur » comme ils le nomment – présente :

- Sa fonction et rôle dans le groupe : fonction de garant du cadre et rôle de régulation, facilitation et production (Maurin-Souvignet, Bustros, Arabaci-Colak et Toupin, 2023).
- La modalité des échanges groupaux : « inclusif, centrés sur la polyamorie, non commerciaux, où le désaccord ne doit pas dériver en invective ».
- La règle de non-passage à l'acte se traduisant par des interdits constitutifs du cadre de ce dispositif : « pas de flooding, de propos en -istes ou -phobes, d'invective ».
- La règle d'omission, de confidentialité, et la vigilance qu'il faut avoir à son endroit : « c'est un groupe ouvert où ce qui est dit est accessible à tous ».

Cela dit, je contacte les « modérateurs » du groupe afin de l'intégrer ; ce qu'ils acceptent. Il me reste à me perdre sur sa page *Facebook* suscitant ma curiosité.

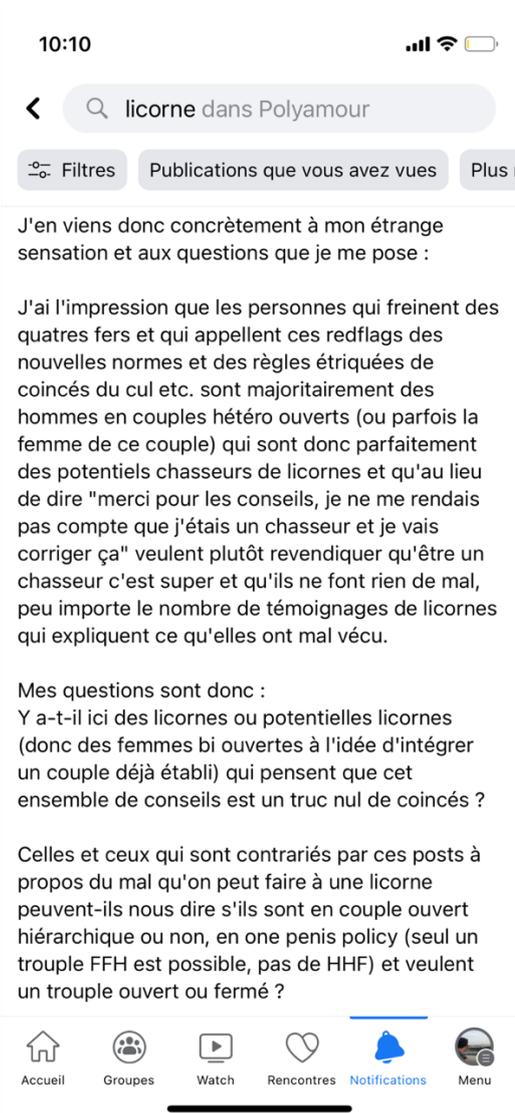
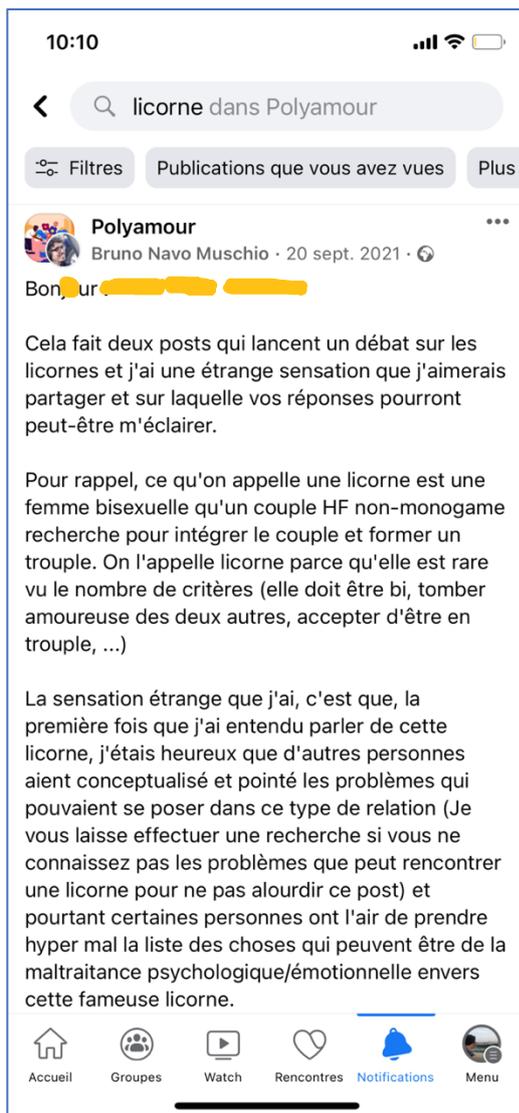
9.1.3. Vers l'intégration du groupe d'échange « Café-poly »

À mes débuts dans ce groupe virtuel – septembre 2021 –, je me limitais à lire les publications des utilisateurs. Il faut bien l'avouer, je fus surpris à plusieurs niveaux sur lesquels je reviendrai en détail. Pour l'heure, notons-en uniquement deux : l'aspect linguistique et identitaire.

9.1.3.1. La dimension linguistique

Linguistiquement, la multitude d'acronymes, de néologismes, de termes détournés de leur fonction, en bref la sémantique utilisée, sur les différentes publications, me donna le tournis. Je peinais à saisir le vocable utilisé. Pour le dire trivialement, je me sentis tantôt ringard, tantôt ignorant, lorsque certains questionnements m'eurent traversé l'esprit à l'instar des suivants : « comment se fait-il que je sois passé à côté de tous ces termes qui leur paraissent si évidents ? » ; « comment se fait-il que je n'aie jamais pris connaissance de ces mots/maux ? » ... Un nouveau monde aux signifiants et signifiés inédits s'offrait à moi. Un monde dont je me sentais quelque peu absent.

Afin que le lecteur néophyte, comme je l'étais à ce moment, comprenne mon étonnement de l'époque, voici une illustration à la page suivante d'un échange sur la page *Facebook* « *Polyamour* ».



9.1.3.2. La dimension identitaire

Identitairement, je fus surpris par le nombre de publications interrogeant la communauté sur « qui est qui » dans la relation et comment chacun se définit par rapport à autrui.

En voici un exemple.

« [...] si je suis avec un monogame mais que je suis poly, est-ce qu'il est polyacceptant ? »

(Nina, publication du 24 août 2021 dans « *Polyamour* ».)

Dans ce post, Nina demande : « Si je suis avec un partenaire qui ne souhaite pas que notre relation soit ouverte à des tiers au niveau sentimental et sexuel mais que moi si, est-ce qu'il peut être considéré comme quelqu'un qui accepte le polyamour sans le pratiquer ? »

« Je suis pans et ma PS est lesbienne. Elle serait pas safe dans une relation bi alors que mon PP si... Besoin de votre aide !!! Est-ce que ma PS est poly-mono pour vous ? »

(Jade, publication du 11 novembre 2021, dans « *Polyamour* ».)

Dans ce second post, Jade, elle, dit : « Je suis une personne attirée sexuellement, émotionnellement ou spirituellement par toute personne, qu'importe son sexe biologique, son expression de genre ou son orientation sexuelle. Ma partenaire secondaire, elle, est homosexuelle. Elle ne se sent pas à l'aise dans des relations charnelles incluant des hommes. Mon partenaire primaire, lui, est attiré par les deux genres et souhaiterait qu'on ait un rapport tous les trois. J'ai besoin de votre aide pour savoir si ma partenaire secondaire homosexuelle n'est pas, en réalité, une polyamoureuse ayant des tendances monogames. »

Ces surprises et interrogations, par effet miroir, m'ont conduit à demander : « Et moi, comment pourrais-je me définir dans cette communauté ? » Il apparaîtra qu'un hétérosexuel, cisgenre, blanc, monogame qui s'intéresse aux questions de la polyamorie sans la pratiquer est un « polycurieux » voire un « polyacceptant ».

9.1.4. Intégration des groupes polyamoureux

J'ai pu intégrer deux groupes distincts en distanciel lors de mon enquête. Je présenterai la manière dont j'ai procédé pour les investir comme observateur participant.

9.1.4.1. Le groupe d'échange « Café Poly »

Alors que je naviguais sur la page *Facebook* de « *Polyamour* », apparut un soir la publication d'Inès qui conduit un groupe d'information et de partage d'expérience sur la polyamorie : le « Café Poly ». Il s'agit d'un groupe où tous les polyamoureux, polycurieux ou polyacceptants de France et de Navarre peuvent échanger sur leurs doutes, questions, expériences

polyamoureuses ou « monogamiques contrariées »¹⁵². Dans sa publication, Inès invite quiconque ayant un intérêt sur la question polyamoureuse à la contacter par mail afin de participer à ce groupe. S'agissant de la période de la COVID-19, elle précise que la rencontre n'aura pas lieu à Paris comme à l'accoutumée mais en visioconférence via « Zoom ». Le lecteur trouvera annexe 13 la description de ce groupe et le cadre qui enserme son dispositif.

Le mardi 23 novembre 2021, j'ai pu participer en tant qu'observateur participant, avec le consentement du groupe, à mon premier « Café Poly » après que j'eus contacté Inès par mail. S'en suivront quatre – à raison d'une fois par mois.

9.1.4.2. L'intégration des groupes de parole « Salon Lutine & Cie »

C'est à l'issue du quatrième groupe d'échange « Café Poly » auquel j'assistais qu'Inès m'invita à participer, toujours en tant qu'observateur participant, à un second groupe, plus intimiste, le « Salon Lutine & Cie ». Le mot « lutine » fait référence au verbe « lutiner ». Il est lexicographiquement référé au fait de « taquiner (une femme) en prenant des privautés sous le couvert de la plaisanterie » (CNRTL). Par extension, il suppose de « caresser sensuellement » (CNRTL). L'usage du terme « lutine » dans la communauté fut initié, en 2009, par l'une des pionnières du polyamour en France : Simpère – cf. chapitre 5. Elle désigne les Sujets pouvant avoir plusieurs relations affectivo-sexuelles : ils sont des « lutins » et des « lutines »¹⁵³.

Indépendamment de ce point sur la dénomination de ce groupe, dans les faits, il s'agit d'un groupe de parole semi-fermé destiné, en principe, uniquement aux polyamoureux – j'y ferais donc figure d'exception. Chaque session – une fois par mois – porte sur un thème précis choisi par Inès ou suggéré par un membre régulier du groupe. Je pus participer à : « Polyamorie & Accords DADT » (29 mars 2022), « Besoins de sécurité » (12 avril 2022), « Les relations mono-poly » (17 septembre 2022), « Les Relations longue distance » (16 octobre 2022), « L'insécurité en polyamour » (27 novembre 2022), « Polyamour & Asexualité » (31 janvier 2023).

¹⁵² Soit celles et ceux qui ont vécu des expériences monogamiques non-satisfaisantes sentimentalement et/ou sexuellement.

¹⁵³ Il est surprenant qu'il n'y ait pas d'acception pour les non-binaires car le polyamour est très sensible aux questions d'inclusion de tout un chacun, y compris les personnes LGBTQIA+.

Ce groupe de parole *Salon Lutine & Cie* repose sur le même fonctionnement groupal que le « Café Poly », a les mêmes règles mais comporte trois différences fondamentales :

- La centration repose sur un thème.
- Il s'agit d'un groupe semi-fermé où le nombre de participants est limité – moins de dix.
- Il faut payer Inès pour participer – le tarif est entre 5 et 20 euros en fonction des budgets – me concernant je payais 15 euros.

À partir de mai 2022, j'ai cessé de participer au groupe d'échange « Café Poly » pour privilégier le *Salon Lutine & Cie*. Voici les trois facteurs expliquant ce choix :

- *Facteur clinique* : j'y trouvais un matériel clinique plus substantiel.
- *Facteur de pertinence* : le « Café Poly » se centre sur l'information et le partage d'expérience à destination des poly-acceptants et poly-curieux. Une fois que l'on fréquente assidûment ce milieu, les échanges deviennent quelque peu redondants au sein du « Café poly », comparativement au *Salon Lutine & Cie*. Ce dernier offre du matériel clinique plus riche pour explorer les processus groupaux à l'œuvre et tirer des témoignages plus complets dans le cadre d'une recherche.
- *Facteur humain* : nul besoin de s'en cacher, j'ai tissé davantage de liens auprès des participants que je côtoyais au *Salon Lutine & Cie* car le groupe est plus restreint et ses membres sont plus souvent identiques.

J'ai cessé d'y participer en février 2023 sur le conseil de ma directrice de thèse. À juste titre, elle suggéra qu'il était temps que je prenne de la distance avec le terrain pour entreprendre une véritable élaboration clinique et théorique dans l'après-coup. J'admets que ces rendez-vous quotidiens m'ont manqué dans un premier temps mais une prise de recul s'avérait nécessaire. Je l'ai réalisé lors d'un séminaire de recherche, co-conduit par ma directrice de thèse et Ouriel Rosenblum, où je fus invité à présenter mes travaux. À cette occasion, je me suis surpris à m'inclure comme membre de la communauté – par l'emploi fréquent du « on ». Signe évident qu'il était temps pour moi de mettre un terme à mon enquête ethnographique, via l'observation participante, afin de laisser la clinique s'offrir à l'épreuve de l'analyse et de la théorisation.

Il est temps désormais d'entrer dans le détail de ce qui s'est joué au sein de ce dispositif, des questions qui ont émergé durant ces groupes et des élaborations clinico-théoriques qui en découlent. C'est l'enjeu de la sous-partie à venir.

9.2. L'immersion dans les groupes polyamoureux

Je présenterai la première séance, à la première personne, pour partager mes éprouvés – surprises, interrogations, mouvements contre-transférentiels – tout en respectant scrupuleusement le déroulé chronologique d'une séance type. Cela permettra de révéler les points saillants que nous développerons dans cette sous-partie tout en donnant à voir l'organisation paradigmatique du fonctionnement d'un groupe polyamoureux – qu'il s'agisse du groupe d'information « Café-Poly » ou de parole « Salon Lutine & Cie ». De même je mettrai en relief certains événements significatifs s'étant (re)produits de manière récurrente dans différents espaces groupaux. Ils seront signalés par un astérisque (*). Ces derniers, qui interpellent parfois, seront cruciaux quant aux élaborations des chapitres et parties ultérieurs. Autrement dit, de mon mieux, je vais tenter d'illustrer une séance type dans un groupe polyamoureux.

9.2.1. L'accueil des participants

Il est possible de rejoindre la salle de réunion via *Zoom* dès 21 heures. L'accueil des membres dure jusqu'à 21 h 15 où le groupe ferme car il débute. Voyons comme se déroule cet accueil.

9.2.1.1. La caméra : se voir pour se faire confiance

En préambule, notons que lors de mon arrivée virtuelle dans le groupe, je suis immédiatement surpris par le nombre de participants, environ une quarantaine – c'est généralement la moyenne de participation pour le « Café Poly » alors que dans le « Salon Lutine & Cie » il y a entre 5 et 10 personnes. Deuxième effet de surprise pour moi : presque toutes les caméras sont allumées*. J'insiste là-dessus d'une part parce qu'après des groupes aussi conséquents mon expérience de psychosociologue m'amène à dire qu'il ne s'agit pas d'une pratique courante ! D'autre part, parce que cela n'était pas mon cas, ce qui m'offrira alors ma première interaction avec la conductrice du groupe. Quelques secondes après ma connexion, Inès m'interpelle : « *Kévin* [mon prénom est affiché sous ma vignette sur cette plateforme], *merci d'allumer ta caméra.* » Sans tarder je m'exécute. De plus, me voilà averti : ici on se tutoie.

Plus tard durant cette séance elle justifiera cette obligation d'une caméra allumée en précisant qu'il s'agit d'un groupe « *confidentiel-anonyme* » où la contrepartie pour qu'il y ait de la confiance demeure qu'on montre notre visage. Règle du cadre enserrant le dispositif à laquelle je suis sensible.

9.2.1.2. Se (sur)nommer : se qualifier pour être correctement qualifié

Dans la foulée, de l'épisode précédemment décrit, Inès ajoute, cette fois à l'adresse du groupe, qu'elle invite chacun à se renommer virtuellement. Ceci en écrivant comme suit : « [un pseudo ou prénom]/ [le pronom par lequel on souhaite être désigné]/ [notre localisation] ».

J'observe alors la mosaïque et découvre différents pronoms : « il », « elle », « iel », « al ». Quantitativement notons que ce groupe comptabilisera 6 non-binaires, 15 femmes et 23 hommes. Cela est représentatif de l'échantillon des autres groupes auquel je participerai ensuite, quand bien même le groupe serait plus restreint comme au *Salon Lutine & Cie*. C'est-à-dire environ 15 % de non-binaires, 35 % de femmes et 50 % d'hommes par séance.

Géographiquement, je remarque que les membres du groupe viennent des quatre coins de la France. Quelques-uns même viennent d'Europe : Belgique, Norvège et Prague – phénomène qui sera également fréquent tout au long de mon expérience.

Pour ma part je serai « Kévin / Il / 75 ».

9.2.2. Présentation du cadre du dispositif et règles de fonctionnement groupal

La présentation du cadre du dispositif – aussi bien dans le groupe « Café Poly » que le « Salon Lutine & Cie » –, débute à 21 h 15 et dure, environ, 5 minutes. Les mêmes règles sont rappelées d'un groupe à l'autre, même s'il y a exactement les mêmes participants. C'est un rituel. Je présenterai ces règles dont certaines feront sans doute écho aux analystes de groupe.

9.2.2.1. Prise de parole réguler : fluidifier et analyse de la parité de genre.

La conductrice du groupe précise qu'une personne prend la parole à la fois. Cela afin d'éviter les interférences et, surtout, afin de ne pas surstimuler les participants ayant un Trouble du Spectre Autistique (« TSA » dans la suite du texte) et/ou un Trouble du Déficit de l'Attention avec/sans Hyperactivité (« TDAH »¹⁵⁴ dans la suite du texte) étant – supposément – nombreux dans le groupe* : cela aura une importance capitale pour la suite.

¹⁵⁴ « Le trouble déficit d'attention hyperactivité (tdah) a été inclus dans les troubles du neurodéveloppement (tnd) dans la dernière révision du manuel diagnostique et statistique publié par l'Association américaine de psychiatrie (apa), le dsm-5 paru en 2013. Cette position a également été adoptée par l'Organisation mondiale de la santé pour la Classification internationale des maladies, la cim-11. En pratique, le tdah remplace le trouble hyperkinétique de

Concernant la prise de parole, la conductrice signale qu'elle est libre. Il n'y a « aucune obligation de s'exprimer mais une obligation à être libre de l'être » (Inès).

Pour réguler les prises de parole une application est mise à la disposition du groupe : *Speakinglist*. Chacun peut demander à la conductrice, via l'application, une prise de parole. Ensuite, *Speakinglist* organise l'ordre des intervenants en fonction des plus prompts. Est précisé également que les prises de parole seront limitées à 2 minutes 30 afin que la parole puisse circuler. Inès fera un signe de la main à 2 minutes afin de prévenir l'orateur qu'il ne reste que quelques secondes.

La conductrice de groupe précise qu'une personne ayant pris la parole plusieurs fois pourra être rétrogradée dans la liste d'attente si d'autres participants plus discrets ne l'ont pas encore prise : « dans un souci d'équité » (Inès). Pareillement, si davantage d'hommes ont pris la parole que de femmes, une femme sera privilégiée. Cela m'a étonné mais je saisirai ensuite qu'une sensibilité accrue est accordée aux prises de paroles des femmes et non-binaires*.

Cela sera d'autant plus vrai que *Speacking*, au-delà de créer une liste d'attente, permet une analyse statistique, innovante, au terme de la séance. Elle donne à voir différents items comparatifs « temps de parole », « nombre de prises de parole » « durée moyenne », etc. le tout par genre ! Un paradoxe que nous étudierons m'apparaît alors : « Pourquoi comparer les genres alors que l'égalité entre eux fut prônée durant l'accueil groupal ? »*

9.2.2.2. La limitation du pairing(-virtuel)

L'outil *Zoom* est configuré de telle sorte qu'aucun participant n'étant pas modérateur – conducteur du groupe dirons-nous – ne puisse envoyer un message privé dans l'onglet « Discuter ». Le *pairing-virtuel* suppose donc qu'il n'est pas souhaitable que deux participants établissent une relation en duo au sein d'un groupe. Cette règle fait écho à celle que nous avons vue précédemment. Elle limite les messages non sollicités* – *nudes*, moqueries, jugements, etc. – ou ayant un caractère stigmatisant* en « -istes » et « -phobes ».

De surcroît, cela aura également une importance puisqu'elle limite le fait que le groupe soit détourné de sa centration* – l'information et le partage d'expériences polyamoureuses – au profit de tentatives de séduction.

l'icd-10 et passe des troubles du comportement et troubles dyssociaux aux troubles du neurodéveloppement » signale Diane Purper-Ouakil (2020, p.189 – Pr. des Universités - Praticienne Hospitalier.

9.2.2.3. Règle de non-omission

Dans le groupe, les personnes en couple, ou en relation avec plusieurs membres, ne doivent pas le stipuler durant les interactions s'ils n'ont pas l'autorisation expresse et préalable de l'ensemble des concernés – relations primaires comme secondaires. Ainsi, si « A » a comme partenaire primaire « B » et que ce dernier est en relation secondaire avec « C », lui-même partenaire primaire de « D », alors « A, B, C, D » doivent tous être d'accord unanimement si l'un d'eux compte dévoiler des expériences les désignant de près ou de loin.

Inès souligne également qu'il s'agit d'un groupe « *entièrement confidentiel* ». À cet effet, aucun propos rapporté dans le groupe ne doit être ressorti en étant associé ou associable à telle ou telle personne. Il est possible de parler de ce qui se dit, se joue, dans le groupe tant que l'anonymat des Sujets est respecté. Effectivement, la conductrice de groupe insiste sur le fait qu'il s'agit d'un petit milieu où beaucoup se connaissent*. Le seul cas où ils peuvent associer les termes aux personnes demeure celui où ils ont l'accord explicite de la (des) personne(s).

9.2.2.4. La place de l'*out-groupe*

Notons que lors de ma première participation, préalablement à mon inscription, j'avais contacté Inès. Je lui expliquais ne pas être polyamoureux mais que je souhaitais participer au « Café Poly » dans le cadre d'une recherche doctorale. Elle n'avait pas émis de réserves, bien au contraire, elle s'était montrée curieuse de ma problématique de recherche. De même elle trouvait cela valorisant que la polyamorie puisse faire l'objet de discussions dans le cercle universitaire – que beaucoup de participants des groupes de ce cercle que j'ai suivi considèrent comme patriarcal et hétéro- et mono-centré.

Lors de la présentation des règles de fonctionnement groupal – ce sera l'unique fois au cours de mon expérience au sein de cette communauté –, elle posera tout de même la question suivante : « *Est-ce que parmi nous se dissimulent les journalistes ou des étudiants qui seraient là pour des raisons autres que strictement personnelles, sachant que c'est OK mais on préfère le savoir ?* »* Après un court silence, je demande à intervenir : « *Oui, justement je voulais prendre la parole tôt dans le groupe pour savoir si c'était OK par rapport à ça. Je fais une thèse en psycho sur la question du destin du couple dans la société contemporaine et je m'interroge sur le devenir de la monogamie : est-ce que ça a encore du sens, etc. Donc,*

forcément, ça m'intéresse les questions du polyamour, du couple libre... Ça, c'est pour le côté doctoral. Et, de mon côté, plus personnellement, je m'interroge sur cette modalité [...] ».

Elle m'interrompt en m'expliquant qu'un tour de table sera dédié aux expériences personnelles mais que pour l'heure ce qui intéresse le groupe demeure de savoir s'il y a des « *infiltrés* »* – pour reprendre ses termes. Elle expliquera par la suite que le groupe est vigilant à ces personnes qui s'introduisent dans le groupe car des journalistes ont dans le passé utilisé des extraits d'échange s'étant déroulé dans le « Café Poly » pour rédiger un article. Cela fut désagréable pour la communauté et vécu comme un abus de confiance.

9.2.2.5. Les gestes (méta)communicationnels

Différents gestes sont partagés durant les sessions pour favoriser l'intercommunication. Ils revêtent différentes fonctions interférentes : 1) soutenir les personnes qui parlent, 2) renforcer l'appartenance au groupe – « *qu'on se sente lié les uns aux autres* » dira Inès –, 3) de prévenir les situations pouvant être « *activantes* » – terme communément employé par la communauté – pour ne pas dire traumatogènes* chez les uns et les autres.

Les différents gestes et leurs fonctions sont expliqués par la conductrice :

- « *Me too* » : la personne se montre de l'index. Cela permet de dire à l'exposant qu'on a vécu la même chose. Façon de dire : « *je te comprends* » ; « *je partage* » ; « *je sais* ».
- « *Trigger Warning* »* – ou « *traumavertissement* »¹⁵⁵ – : cette expression est courante dans la communauté LGBTQIA+ – et donc dans le cercle polyamoureux. Elle est d'abord apparue dans les forums de discussions. Elle consiste à ce qu'au début d'un poste, le rédacteur avertisse les autres utilisateurs que le contenu qu'il présente peut « déclencher des crises d'angoisses ou des *flashbacks* chez les personnes souffrant du syndrome post-traumatique [...]. Les trauma triggers sont des stimuli qui vont rappeler voire faire revivre le trauma à la personne concernée. Par définition, un trigger, ou

¹⁵⁵ Terme proposé par la traductrice Audrey PM qui est rédactrice, traductrice et chanteuse. Elle traduit un certain nombre de mots issus de la communauté LGBTQIA+ mais aussi relatifs aux outils numériques.

déclencheur, n'affectera pas une personne qui n'a pas vécu un événement traumatique » soulignent Eva-Luna et Charly (2016)¹⁵⁶.

Dans les groupes polyamoureux, avec les mains, ils font le signe « warning » en dépliant et refermant les doigts promptement. Ainsi, si un exposant aborde une question en lien avec un sujet potentiellement « activant » ou traumatogène – exemple : les violences sexuelles – ceux qui ne sont pas à l'aise avec la question peuvent couper leur son. La conductrice de groupe reviendra vers eux lorsque le sujet sera clos. Une question se pose alors à moi : « Quelle place la dimension traumatique occupe-t-elle dans le groupe ? »*.

- « *Bras en croix* » : si une personne utilise un propos en « -iste » et/ou « -phobe » le groupe s'arrête. Ces derniers sont totalement prohibés dans le groupe. Si un terme de ce genre échappe à un participant, la conductrice expliquera au concerné en quoi son propos est discriminant, stéréotypant ou invectivant pour certains locuteurs. Le groupe part du principe que certains écarts de langage peuvent arriver à chacun. Il ne s'agit pas de condamner cette inconduite mais de faire preuve de pédagogie. Si cela se produit, le groupe aura le devoir d'informer, si ce n'est de sensibiliser, l'invectivant. En revanche, si ce dernier refuse de comprendre, il sera invité à quitter le groupe.
- « *Le cœur* » : ils réalisent un cœur avec leurs mains et font mine de l'envoyer à la personne qui s'exprime pour lui marquer son soutien, l'encourager à poursuivre ou exprimer son affection et compassion par rapport à ce qu'elle livre.
- « *I feel you* » : ils serrent leurs bras autour d'eux-mêmes – comme pour mimer une étreinte. Cela revient à dire à la personne qui s'exprime qu'ils empathisent avec elle, que sa douleur les touche également ; qu'ils la prennent pour eux.
- « *Empowerment* » : ce terme fréquent dans la communauté LGBTQIA+ n'est pas uniquement à comprendre comme le fait de (re)gagner du « pouvoir » – d'agir et d'action – individuellement, socialement et/ou collectivement (M.-H. Bacqué & C. Biewener, 2013, p. 25) mais prend également en compte le processus par lequel cela pourra advenir. Il peut

¹⁵⁶ Issu du site « Les indispensables » : <https://simonae.fr/articles/avertissements-contenu-trigger-warning-content-note-tw-cw> (consulté le 31 janvier 2023).

être appréhendé à partir de la définition proposée par Antoine Coulombe. C'est « un cheminement » au cours duquel les Sujets inscrits dans les groupes polyamoureux, en l'occurrence, face aux coercitions, amalgames, stéréotypes, préjugés et discriminations les concernant, pourront « par un processus de collaboration et de dialogue, améliorer leur compréhension de leur vécu, développer leur esprit critique, leurs compétences personnelles et leur pouvoir pour choisir d'agir contre les diverses formes d'oppression qu'ils et elles rencontrent et mettre en place les conditions nécessaires à leur plein épanouissement, soit au niveau personnel, interpersonnel et/ou social » (2008, p. 34).

Groupelement, dans les groupes polyamoureux, l'*empowerment* s'exprime avec le pouce, et non l'index, tourné vers soi. Cela veut dire : « *reprends ton pouvoir* ». C'est-à-dire que la personne est invitée à parler en « je » et de ne pas user de généralité telle que : « *on est tous victimes de [...]* » ; « *tout le monde fait ceci ou cela* » ; « *la société est comme cela ou comme ceci* », etc. Ce qui est valorisé dans le groupe est la singularité et l'expérience empirique de chacun dans un souci d'authenticité. La conductrice souligne que malgré le fait que le dispositif groupal assume pleinement son adhésion aux politiques « progressistes » et féministes ; l'espace groupal n'a pas lieu de devenir un espace d'échange sur des théories généralisantes.

9.2.2.6. Présentation de la définition de la polyamorie dans le groupe

Chaque session comporte également une présentation brève de la définition de la polyamorie par Inès. Cela permet de fixer de quoi on parle et, surtout, d'où l'on parle, dans le groupe. Ainsi, la polyamorie dans le cadre du « Café Poly », comme dans celui des groupes de parole *Salon Lutine & Cie*, est à entendre comme la possibilité de relations plurielles. Elles peuvent être amoureuses, sexuelles, queer-platoniques, aromantiques, asexuelles... En aucun cas la polyamorie n'est à apparenter au libertinage, qui serait une pratique sexuelle d'après eux. Là où le polyamour serait une orientation relationnelle de la non-exclusivité. Cette nuance et cette différenciation ont été traitées par les figures de la polyamorie : Easton et Hardy. Elles soulignent que le libertinage « est fréquemment confondu avec le polyamour mais s'en distingue essentiellement pour des raisons d'ordre moral : le libertin s'adonne à la recherche de plaisirs charnels en dehors de toute considération sentimentale alors que le polyamoureux privilégie responsabilité, respect et transparence dans sa relation à autrui » (2021, p. 342).

Enfin, Inès conclut en rappelant que la polyamorie s'inscrit dans un cadre relationnel consensuel et éthique. C'est-à-dire que les partenaires sont au courant de la situation des unes et des autres et y consentent. Elle parle de « *consentement libre et éclairé* » – cf. chapitre 4.

Les règles, le rôle de la conductrice, la centration du dispositif et la tâche du groupe étant clarifiés, Inès amorce l'étape groupale suivante.

9.2.3. Le groupe

Le groupe passe par quelques étapes incontournables, décrivons-les.

9.2.3.1. Le tour de parole

Après l'accueil, la présentation des règles, chaque groupe passe par un cercle d'ouverture où chacun s'exprime. Ce temps dure dix minutes (21 h 20 jusqu'à 21 h 30). L'ordre des prises de parole est décidé en fonction de l'ordre d'apparition des uns et des autres sur l'écran d'Inès, elle qui distribue la parole. Durant ce tour de parole, chacun, en peu de temps, est invité à dire comment il se sent dans l'ici et maintenant et quel est son rapport à la polyamorie et s'il a une question, expérience, perplexité à partager avec le groupe lors de cette session.

Dans le cadre des groupes de parole *Salon Lutine & Cie*, le fonctionnement est sensiblement identique. Seulement, au lieu de parler de « son rapport à la polyamorie » la personne est invitée à exprimer ce qui l'a conduit à s'inscrire à cette session : son rapport avec le thème du soir, ses *a priori* éventuels, les questions que cela suscite.

9.2.3.2. Modalité d'échange groupal

Après le tour de parole s'amorce un échange groupal durant environ 1 h 30 (de 21 h 30 à 23 heures). Il repose sur l'association libre. Effectivement, dans tous les groupes polyamoureux que j'ai expérimentés il y a différents sujets qui circulent en parallèle. À ce titre Inès insiste sur le fait qu'aucun participant n'a besoin de s'empêcher de prendre la parole si un échange en cours n'est pas clos : « *car il ne le sera jamais* ». Ainsi, s'il souhaite enclencher un sujet en parallèle de celui qui circule, ou après qu'une personne avant lui a posé une question, nul n'est invité à répondre à celle-ci ; chacun peut exprimer tout ce qui lui vient, là.

9.2.3.3. Tour de sortie

Ce temps commence à 22 h 50 et dure une quinzaine de minutes. Généralement le tour de sortie est conduit par Inès quand il n'est pas libre. La seconde option concerne le groupe de parole *Salon Lutine & Cie* car il est restreint.

Est attendu, durant ce tour de sortie, de partager aux membres la manière dont chacun se sent en sortant – « *avec quelle énergie* » dit régulièrement Inès – et, si des questions ou perplexités restent en suspens, c'est l'occasion de les laisser dans le groupe « *pour ne pas repartir avec* ». C'est donc un temps de *régulation* où ils peuvent déposer leurs aigreurs si quelque chose les a bousculés durant le groupe ou s'ils se sont sentis mal à l'aise ou attaqués à un moment donné. Une fois que chaque participant s'est exprimé c'est l'occasion – seulement dans le « Café Poly » – de revenir sur les données de l'application *Speackly* qui permet d'analyser les prises de parole en fonction du genre. Un débriefing des résultats de 5 minutes clôture le groupe.

9.2.3.4. Les temps informels d'après session

Après chaque session groupale, ceux qui le désirent peuvent rester dans la salle – virtuelle – pour échanger de manière plus intimiste. Cela début à 23 h 20 et peut durer jusqu'à... pas d'heure. Il m'est arrivé de terminer à 3 h et des membres continuaient de participer, c'est dire ! Durant ce temps informel il n'y a plus de tour de parole, Inès ne désigne plus l'ordre de parole et *Speackly* n'est plus actif. Chacun lève simplement la main pour prendre la parole. En revanche, toutes les règles qui s'appliquaient sont maintenues : pas de mots en -iste, d'invective, de *pairing virtuel*. De même, le groupe continue de fonctionner sur le principe de libre association. J'ai pu observer que c'est un temps riche où les personnes plus discrètes dans les grands groupes trouvent loisir de s'exprimer. Des conversations plus intimes et des sujets liés à des traumatismes font davantage surface*.

Précisons que peu de personnes restent lorsqu'il s'agit du « Café Poly » – moins d'un tiers des participants. Cependant, lorsqu'il s'agit du groupe de parole *Salon Lutine & Cie*, ils sont plus des deux tiers. Sans doute parce que les membres se connaissent davantage.

La présentation type d'un groupe de parole polyamoureux étant effectuée, intéressons-nous plus en détail à ce que ces groupes nous ont enseigné sur le fonctionnement du couple non exclusif, en particulier celui reposant sur le modèle polyamoureux.

Notes pour le lecteur

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

10. Quand le normal est le pathologique

Dans ce chapitre, nous tenterons de présenter les critères qui conduisent certains Sujets à la non-exclusivité éthique avant d'explorer si des blessures identitaires-narcissiques précoces sont fréquentes chez ces non exclusifs. Pour ce faire, nous débuterons par une présentation de ce qui conduit le plus souvent un Sujet vers une relation plurielle et la manière dont fonctionne ce type de couple. Ensuite, nous proposerons un portrait clinique, non exhaustif, du Sujet non exclusif éthique avant d'interroger ce qui justifie la présence importante de – supposés – troubles neurodéveloppementaux¹⁵⁷ dans la communauté polyamoureuse.

10.1. Le fonctionnement du couple non exclusif

Cette sous-partie a vocation de présenter quelques éléments fréquemment en cause dans le choix de la non-exclusivité et la façon dont s'organise le quotidien du couple non exclusif éthique, notamment concernant son rapport à l'extériorité.

10.1.1. L'inscription en relation non exclusive éthique

L'ouverture du couple à la polyamorie ou au couple libre repose sur des causes plurifactorielles. Cependant, des récurrences existent si je me fie à mon expérience clinique – en cabinet et auprès des groupes polyamoureux. Je présenterai celles que j'ai identifiées.

10.1.1.1. Une réponse face à l'infidélité

Deux cas de figure en lien avec cet item m'ont été donnés à voir durant mon investigation. Dans la première, l'externalisation de la relation concerne l'ensemble des membres du couple, originellement monogamique. À la suite d'une conduite relevant d'une non-exclusivité transgressive – ou « infidélité » –, le modèle relationnel « transitionne »¹⁵⁸ vers un type de couple non exclusif éthique : couple libre ou polyamorie. Cela afin de ne pas se séparer et de s'adapter aux besoins d'ailleurs de l'un ou des deux partenaires – le cas clinique annexe 3 en

¹⁵⁷ Acception du DSM que nous critiquerons à l'occasion.

¹⁵⁸ J'utiliserai ce terme car il est souvent employé par la communauté polyamoureuse. On repère son lien avec la transidentité ayant une place certaine dans ce cercle.

témoigne. Le choix du modèle polyamoureux sera privilégié quand l'adultérin a développé un lien affectif avec son amant – surtout s'il souhaite poursuivre sa relation avec lui avec l'accord de son partenaire primaire.

Lorsque l'adultère relevait d'une impulsion uniquement sexuelle, un besoin de « s'amuser » ou de « voir autre chose », le modèle couple libre sera plus fréquent. Notons à cet effet que si l'un, ou les deux, partenaire(s) primaire(s) engagé(s) dans ce couple libre développe(nt) des sentiments pour l'un, ou plusieurs, de leur(s) occasionnel(s), le couple fait souvent « transitionner » le modèle de la relation, déjà externalisée, vers la polyamorie. Ceci car la dimension affective a pleinement sa place envers le(s) secondaire(s) – cf. chapitre 4 concernant les différentes typologies coupales contemporaines.

Dans le second cas de figure, l'engagement dans des relations plurielles relève d'un choix individuel procédant d'une expérience d'infidélité agie ou subie dans le passé.

Lorsqu'elle est agie, le Sujet, généralement monogame au préalable, ne supportait plus de mentir en étant adultérin, quand cela ne suscitait pas une culpabilité insupportable. De fait, il s'inscrit dans des relations plurielles afin d'éviter de faire souffrir autrui et, par voie de conséquence, lui-même en éprouvant de la culpabilité ou de la honte. On retrouve cette cause dans l'ensemble des modèles non exclusifs éthiques.

Lorsque l'adultère fut subi, le Sujet se sentant trahi dans sa relation passée s'engage dans la non-exclusivité éthique pour reprendre du pouvoir d'agir sur cette souffrance qu'occasionna l'adultère : « *plus jamais ça* ».

10.1.1.2. Une réponse à une frustration

La personne était dans un couple monogamique mais se sentait frustrée dans sa relation. Elle souhaitait entretenir des relations amoureuses et/ou sexuelles avec d'autres mais s'en empêchait car son partenaire monogame refusait l'ouverture aux relations plurielles.

Notons que beaucoup de participants aux groupes polyamoureux ont témoigné avoir quitté leur partenaire – voire leur mode de vie dit « hétéronormé » – avant de s'inscrire dans la polyamorie ou le couple libre.

10.1.1.3. Une réponse contre la jalousie ou l'envie (vers l'idéal de compersion)

Si nous devons nuancer ces deux termes, nous nous appuyerions sur les travaux de Raoult : « là où l'envie décomplète l'autre de l'objet de sa jouissance, la jalousie décomplète le sujet de l'objet de sa jouissance » (*op. cit.* p. 184).

Bien des polyamoureux expriment en groupe qu'ils ne supportaient plus leur propre état de jalousie ou d'envie¹⁵⁹ dans leur relation monogamique. Il était trop pesant dans leur relation et vécu comme intolérable ou destructeur. Les Sujets ont choisi de prendre le contre-pied de cela en s'inscrivant dans une relation plurielle où jalousie et envie n'ont, en principe, plus leur place – le cas clinique de l'annexe 3, est en cela paradigmatique. Vraisemblablement, ce qui générerait cet état demeurerait le fait que les limites de l'externalisation relationnelle n'étaient pas dites explicitement et qu'une absence de communication sur les désirs d'ailleurs gouvernait...

Nombreux furent séduits par la notion extrêmement répandue dans le discours polyamoureux de « compersion ». Ce terme, « compersion », a une trentaine d'années. Il est né dans la communauté « Kerista » de San Francisco – cf. chapitre 5. La compersion désignerait le fait d'avoir le « sentiment d'être heureux pour son partenaire lorsqu'il vit du bonheur dans une autre relation amoureuse [...]. On pourrait le résumer en disant qu'il est l'antithèse de la jalousie » nous livre Marie-Claude L'Archer¹⁶⁰ (2017, p. 13). Nous verrons ultérieurement si ladite jalousie ou envie disparaît véritablement, quand bien même les Sujets s'essayeraient à la compersion. Comme Raoult le souligne : « la jalousie comme l'envie est une version de l'angoisse, une manifestation du désir sur le versant du malaise, du manque et de la jouissance au-delà du principe de plaisir » (*op. cit.* p. 184) – il n'est pas certain que la compersion puisse permettre de dépasser cela, nous le verrons en analysant le cas clinique en annexe 3.

Quoi qu'il en soit c'est, *a minima*, dans sa fonction d'Idéal que la compersion est investie et qu'elle favorise l'engagement de certains aux amours dits pluriels.

¹⁵⁹ La jalousie renvoie à la « possession propre », l'envie à « la possession d'autrui » (Raoult, *op.cit.*, p. 177) procédant d'une « admiration de l'objet, non supportée par le narcissisme du sujet » (Resnik, 2021, p. 49).

¹⁶⁰ Il s'agit d'une autrice et blogueuse polyamoureuse française résidant à Montréal. Elle publie généralement sous le pseudonyme « Hypatia From Space », soit le nom de son blog éponyme.

10.1.1.4. Rencontre pour donner suite à une relation avec un partenaire « déconstruit »¹⁶¹

Voici une dernière raison que j'ai identifiée en ce qui concerne le « pourquoi » le Sujet s'engage dans la polyamorie ou le couple libre. La personne tombe amoureuse d'une autre non exclusive et se révèle alors être « poly-acceptante »¹⁶² puis, si la relation dure, devient à son tour non exclusive. Autrement dit, elle accepte de s'inscrire, avec plus ou moins de conviction, dans une relation plurielle alors que rien ne l'y prédisposait. C'est généralement une épreuve pour ces derniers. C'est également périlleux pour l'équilibre coupal. Les couples que j'ai reçus en thérapie s'étant lié ainsi révèlent qu'une forme de hiérarchie précoce, difficile à déconfigurer, organise la dynamique du lien coupal. Effectivement, il y a celui qui « sait » et celui qui « découvre ». Le partenaire qui a accepté le type non exclusif se trouve en position d'« apprenant ». Cela peut d'ailleurs occasionner des rivalités.

Ce fut le cas d'un couple homosexuel s'étant nouvellement amouraché que j'ai reçu en thérapie. Le partenaire nouvellement polyamoureux, Christian, s'est révolté face à l'ascendance de son partenaire, Richard, un polyamoureux confirmé. Christian, déstabilisé par cette ascendance, est entré dans une hypersexualisation – il cumulait les partenaires secondaires hommes et femmes. Cette soudaine boulimie sexuelle est l'objet de leur venue en consultation : « *nous voudrions comprendre pourquoi Christian a basculé dans l'ultrasexualisation* ». Ils élaboreront que Christian souhaitait susciter la jalousie de son partenaire, en ce sens qu'il voulait que Richard craigne de le perdre, du fait que Christian se tournait vers d'« autres semblables » (Raoult, *op. cit.*). En séance Christian exprimera avoir entrepris cette démarche de multiplier les partenaires sexuel·le·s pour que Richard « *sorte de ses gonds* ». Christian essayait de lui prouver que le type de relation non exclusif éthique polyamoureux est impossible puisque même Richard est jaloux. Christian était dans la recherche de la preuve. Cela témoigna d'ailleurs de son involonté à s'inscrire dans ce modèle relationnel trop éprouvant émotionnellement pour lui. Le couple s'est séparé puisque Christian s'inscrivait dans cette relation polyamoureuse dans le seul but d'amener Richard à « détransitionner » vers un modèle de couple traditionnel, monogame. Chose qu'il refusa catégoriquement.

¹⁶¹ Cf sous-partie « 6.1. » concernant la notion de « déconstruction ».

¹⁶² Elle n'est pas polyamoureuse mais accepte ceux qui le sont.

Cette situation est un écueil que les pionniers de la polyamorie, Easton et Hardy, ont exploré dans le sacro-saint ouvrage pour la communauté polyamoureuse « *La Salope éthique* ».

« Malheureusement beaucoup de gens commencent à explorer les relations ouvertes poussés par leur partenaire [...]. Il est important de clarifier ça et d'être sûr que vous le faites pour vous-même, parce que ça vous excite, parce que ça vous offre des possibilités d'apprendre, d'évoluer et d'avoir du plaisir, parce que c'est ce que vous voulez. Ne vous trompez pas [...]. Si vous vous y engagez pour de mauvaises raisons, le ressentiment pourrait bien empoisonner la relation que vous vouliez améliorer. » (*op. cit.* , p. 106.)

Au-delà des motifs conduisant les Sujets vers la polyamorie ou le couple libre, se pose la question : « Quelles règles régissent le fonctionnement d'un couple non exclusif éthique ? »

10.1.2. Règles de fonctionnement coupal non exclusif éthique

Un couple pluriel implique que les modalités d'ouverture du couple soient précisées, encadrées par un certain nombre de règles. Mon expérience auprès de ces couples non exclusifs m'a conduit à repérer quelques invariants régissant le contrat coupal quant à son ouverture aux occasionnels ou partenaires secondaires que je propose ici de présenter. Ces différentes règles ne sont en rien exhaustives. Je présenterai ici uniquement celles étant le plus couramment mises en place, à savoir : la présence d'un tiers dans le lit, les zones de privilège et la santé sexuelle. Je tiens à les exposer une à une afin que le lecteur puisse mesurer l'organisation de la dynamique du lien coupal non exclusif éthique.

10.1.2.1. La présence d'un tiers dans le lit

Différentes configurations existent en fonction du modèle de couple. Chez les polyamoureux, anarchistes relationnels ou non, et couples libres, j'en ai repéré trois principales :

Dans la *première configuration*, le lit du couple primaire – ou du Sujet s'il est AR¹⁶³ – n'est pas partageable avec les secondaires – ou ses diverses relations chez l'AR – car symboliquement il

¹⁶³ Pour rappel l'AR désigne un polyamoureux Anarchiste Relationnel et « suppose une absence totale de hiérarchie entre tous les partenaires. Il n'y a ni PP, ni PS, ni relation socle. Chaque partenaire est au même niveau, aucune relation n'a à être mise en balance avec une autre. Au sein de la relation, il n'existe que peu voire aucune règle enserrant le cadre des modalités d'externalisation relationnelle » (cf. chapitre 4).

est l'espace intime du couple – ou du Sujet AR. C'est, en revanche, la configuration unanime dans le modèle du couple libre d'après mon expérience clinique.

Deuxième configuration, concerne les couples avec un partenaire primaire (« PP »), le lit est un lieu de sécurité où, justement, les partenaires secondaires (« PS ») peuvent s'inviter – en l'absence du PP. Ceci parce que c'est un gage de confiance se matérialisant par le fait que rien n'est dissimulé aux primaires – comme aux éventuels autres PS d'ailleurs.

Enfin, *troisième configuration*, le lit peut accueillir certains tiers uniquement s'il y a la présence du PP car il s'agit d'un lieu étant leur copropriété où ce qu'il s'y passe doit les concerner tous deux.

Cela amène d'autres règles subsidiaires comme : « Change-t-on les draps après le passage d'un partenaire ? » Au-delà de leur aspect factuel, ces règles permettent de creuser ce qu'elles sous-tendent. Le niveau de sécurité ou d'insécurité que telle ou telle relation provoque par exemple. Plus largement, elle permet au Sujet de mieux se connaître dans son rapport à lui-même et sur ce qui est « activant » vis-à-vis d'éventuels traumas.

10.1.2.2. Les zones de privilège

Les activités extra-relationnelles avec un PS pour les polyamoureux et occasionnels pour les couples libres, sont fixées au cas par cas, relation par relation, situation par situation. Ainsi passer un week-end ou réaliser une activité avec un partenaire est fréquemment autorisé mais la limite du temps passé avec ce dernier, l'obligation ou non de donner des nouvelles aux autres sont généralement des règles fixées en amont.

De même, ce qui se déroulera avec le partenaire durant un week-end ou une soirée – manger au restaurant, aller au cinéma, avoir des rapports intimes, etc. –, sera partagé avec un niveau de détail variable en fonction de la règle instituée par le couple. C'est pour cela que la communication est cruciale dans ces modèles de couple puisqu'il faut régulièrement fixer les limites du niveau de transparence. Il est fondamental que chacun s'y retrouve dans la relation : que celui qui a des choses à savoir détermine le degré d'information qu'il souhaite obtenir et celui qui a des choses à dire identifie la part d'intime qu'il est prêt à partager. Il s'agit d'un accordage subtil nécessitant une réinterrogation de la limite de la règle fréquente. Certains couples font à ce propos des réunions hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles avec leurs partenaires, voire leur polycule !

Plus intime encore, pourrait-on dire, qu'en est-il de la nature des conversations ? Faut-il partager avec les autres tout ce qu'on se dit avec tel autre ? Là aussi le niveau de transparence fluctue. Néanmoins, chez les polyamoureux – anarchistes relationnels compris – l'importance demeure de ne pas faire ingérence dans la vie relationnelle du partenaire – cela est moins vrai chez les couples libres car l'occasionnel est « juste » un partenaire sexuel *a priori*. De fait, dans la polyamorie, l'obligation de partager ce qui se dit ailleurs est moindre. Le partenaire est libre de communiquer aux autres ce qui lui sied. En particulier si des conflits, mésaventures, difficultés émergent dans l'une de ces autres relations. Nonobstant, il faut être vigilant avec cela, surtout si les partenaires de la polycule ne se connaissent/fréquentent pas puisque cela peut conduire à la diabolisation.

Ce fut le cas d'Hélène qui partagera dans un groupe de parole *Salon Lutine & Cie* qu'elle a développé une véritable aversion envers le PP de sa PS depuis que celle-ci lui a confié que ce dernier l'avait frappée. Cette inconduite aurait d'ailleurs « ravivé des traumas » chez Hélène qui l'auraient « hantée » durant un mois. Depuis cet épisode, elle a refixé la règle de transparence sur le partage de l'intime avec son PS. Elle souhaite ne plus être informée des expériences douloureuses de sa PS en lien avec son PP afin de se protéger de la souffrance qu'occasionne ce type de révélation.

10.1.2.3. La santé sexuelle

La polyamorie et les relations libres impliquent que les partenaires sont susceptibles d'entretenir différentes relations sexuelles en simultané. Par voie de conséquence, la question de la santé sexuelle est à prendre, et est prise, très au sérieux, en particulier dans le cercle polyamoureux. D'après mon expérience, je dirais même que cette vigilance répond à une des idéologies de la polyamorie : la transparence. La transparence trouve son origine dans un pacte narcissique (Kaës, *op. cit.*) centré sur une protection de l'ensemble des membres de la communauté. Effectivement, l'ensemble est relié par ce que je nommerai une « communauté des fluides » car chacun à la liberté d'externaliser, sexuellement, sa relation. Ainsi, le pacte narcissique, soutenu par l'idéologie de transparence, demeure : « on se protège les uns des autres, pour protéger les uns des autres ».

Les risques liés à la sexualité sont si sérieusement considérés par le cercle polyamoureux sans doute aussi parce que le mouvement naît durant la période d'éclosion du VIH.

Quoi qu'il en soit, voyons comment est appréhendée la santé sexuelle concrètement dans la communauté.

- *Au niveau contraceptif* : le port quasiment systématique de préservatif est de rigueur – avec les PS en particulier.
- *Au niveau vaccinal* : une vigilance accrue est portée à la vaccination fréquente qui permet de limiter le risque de contracter une IST (« Infection Sexuellement Transmissible ») : vaccin contre l'hépatite A – VHA –, l'hépatite B – VHB – et les HPV – papillomavirus.
- *Au niveau des traitements* : des traitements antibiotiques, pénicilline ou doxycycline, pour certaines Maladies Sexuellement Transmissibles ou antirétroviraux sont aussi, bien que plus marginaux, des recours. En particulier la PrEP. C'est un médicament destiné aux majeurs séronégatifs ayant des conduites sexuelles potentiellement à risque d'acquisition du VIH souligne l'infectiologue Agnès Libois (2019)¹⁶⁴. Le PrEP est un médicament à prendre en continu ou périodiquement – uniquement les hommes – avant le rapport sexuel à risque. Il « empêche le virus du VIH de se développer et de se fixer dès son entrée dans le corps. Ce qui empêche le virus de survivre et permet à la personne de rester séronégative »¹⁶⁵.

Dans le prolongement de ces questions contraceptives, vaccinales et médicamenteuses, le dépistage, régulier, est une démarche essentielle pour sécuriser les différents partenaires et protéger l'ensemble de la communauté par extension. Il n'existe pas de moyenne concernant la fréquence de ces dépistages dans la communauté. Cependant, durant un groupe « Café Poly », où le sujet fut évoqué, il apparaissait qu'ils sont réalisés, le plus souvent, deux à trois fois par an ou plus si de nouveaux partenaires sont fréquentés. Notons que certains recourent aux « dépistages party ». C'est le cas de Louis qui en dira quelque chose lors d'un groupe « Café Poly ».

¹⁶⁴ LIBOIS, A. (2019). *La PrEP, on en parle ! - Explications par la Docteur Agnès Libois*. Plateforme Prévention Sida. Youtube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=ruN8oUc2W_A&t=5s. Consulté le 04 février 2023.

¹⁶⁵ « La PrEP : le traitement préventif pour les personnes très exposées au VIH ». IN. *Plateforme Prévention Sida*. <https://preventionsida.org/fr/protection/la-prep/>. Consulté le 04 février 2023.

« Il y a une période, avant le COVID, où je faisais des « dépistages party », c'est plus rigolo. Comme ça, on y allait tous ensemble, on faisait des jeux de cartes [...] dans la salle d'attente pour s'occuper [...]. Le dépistage peut se faire de manière très très simple. Et, aussi, quand tu amènes ça au début [de la relation] ça peut paraître un peu bizarre pour tes partenaires mais, en fait, ça leur facilite la tâche pour en parler après coup ».

On observe qu'au-delà de sa dimension préventive, le dépistage est un moyen de parler de manière décomplexée de sa sexualité plurielle avec les protagonistes en jeu ou de sa polycule. Quelques parts le dépistage est un levier communicationnel et un attracteur pour évoquer d'éventuelles angoisses liées à cette sexualité sérielle.

Enfin, certains Sujets expriment qu'il est important d'informer son médecin traitant – ou un médecin attaché à un Centre de référence VIH –, gynécologue ou sage-femme, lorsque le Sujet s'engage dans des relations non exclusives – encore faut-il qu'il soit « LGBTQIA+ friendly »¹⁶⁶ précisent-ils. Ces professionnels de santé auront une attention particulière à d'éventuels symptômes et pourront délivrer une ordonnance pour un dépistage plus aisément – sans nécessairement avoir à prendre un rendez-vous, ce qui représente un budget s'ils sont nombreux.

10.1.2.4. En conclusion sur les règles des couples non exclusifs éthiques : l'écart entre la théorie et la pratique

Bien qu'il existe des règles de fonctionnement comme celles que nous avons présentées durant cette sous-partie, il n'en demeure pas moins qu'il est reconnu, par la communauté polyamoureuse notamment, qu'il est extrêmement difficile de vivre avec ces règles. Elles donnent une orientation se voulant formelle à la relation mais les confronter au réel peut être éprouvant pour les Sujets... Je propose, à ce titre, de partager quelques extraits d'échanges recueillis durant mes différentes expériences groupales qui en témoignent. Cela fait office de transition vers la partie suivante qui tentera de présenter le portrait clinique du Sujet inscrit dans une relation de couple non exclusive éthique.

¹⁶⁶ C'est-à-dire que le praticien du soin est sensible et sensibilisé à la cause LGBTQIA+.

« Même si on a de jolis mots dans nos bouches, c'est quand même autre chose de la vivre [la polyamorie] et de le supporter [l'absence de règles formelles] dans la vie réelle. »

« Entre les règles qu'on dit et ce qu'on peut vivre, il y a une sacrée différence. »

« Même avec des règles, de la transparence et tout ce qu'on veut, il y a toujours des gens pour ne pas les respecter. »

« Les mono[game]s au moins ils ont des règles qui viennent du patriarcat donc ils se posent pas de question quand ils fautent [...] ils culpabilisent et point à la ligne. Nous, on est toujours en train de douter parce qu'on est toujours à la limite. »

« Être poly c'est plus une idée qu'une manière de faire [...]. À chaque fois on doit réinterroger les règles qui avant nous paraissaient normales [...]. Du coup c'est quoi une règle en fait ? »

Cette partie et ces extraits témoignent du fait que les Sujets de la communauté sont soucieux de se dégager d'une forme d'hétéronomie (Castoriadis, *op. cit.*), ils développent ainsi leur propre règle en marge de celles influencées par les dogmes religieux, familialistes et du mariage dans le cas présent. Seulement ces règles qu'ils développent sont « non-bornées » (Ronan Le Coadic, 2006). Nous soutenons que malgré le fait que ces règles peu claires apportent une certaine autonomie aux Sujets, ce qu'ils valorisent et revendiquent, paradoxalement, par leur formalisation mouvante et incertaine, elles produisent chez eux un certain mal-être. Ce dernier, dont l'autonomie est contingente, induit « une progression du mal vivre et [parfois même] de la dépression » (*ibid.*). La suite de notre argumentaire tentera d'étayer cela.

10.2. Portait clinique du Sujet non exclusif éthique. Tentative d'étiologie socio-environnementale

Par « portrait clinique », j'entends le fait de présenter les différentes spécificités des Sujets qu'il m'a été donné de côtoyer et d'accompagner dans le cadre de mon expérience professionnelle et lors de mon enquête ethnographique. Ce portrait est à prendre pour ce qu'il est : une tentative de présentation des profils fréquentés par un Sujet-chercheur. En cela, je ne prétends nullement être exhaustif quant à l'ensemble des personnes optant pour la non-exclusivité éthique.

Par ailleurs, afin de présenter ces différents portraits, je recourrai à une présentation des caractéristiques psychiques communes que certains non exclusifs possèdent en étayage sur des facteurs psychosociaux puis symptomatologiques. À ce titre, je m'attarderai plus spécifiquement sur les Sujets polyamoureux ayant d'éventuelles psychopathologies. Nous essayerons de déterminer, par une étude étiologique de tel ou tel trouble, si cela influence le choix de la non-exclusivité.

Avant d'entrer dans le cœur de notre propos, je propose au lecteur une brève présentation de l'échantillon de personnes sans qui je n'aurais pas pu rendre compte de mes données.

10.2.1. Le public du recueil des données

Les données recueillies procèdent d'une part de ma clinique de psychologue et thérapeute de couple, ainsi que de mon enquête ethnographique – entretiens et observation participante.

Dans le cadre mon activité professionnelle, le public que j'intégrerai dans mon échantillon concerne cinq couples polyamoureux accompagnés entre 2022 et 2024, et trois patients ayant consulté en individuel sur la même période.

Voici un tableau plus concret sur nos rendez-vous, leur fréquence et les motifs de consultation.

Patients	Période	Nombre de rencontres	Modèle coupal	Motif de consultation
Thérapie de couple				
Kylian et Arnaud	01/2023 à 08/2023	10 séances à raison d'une fois toutes les 3 à 4 semaines	Polyamour	Saisir le motif pour lequel la perte d'un partenaire secondaire commun les affecte plus que d'ordinaire.
Lee et Joseph	12/22 à 04/22	5 séances à raison d'une fois par mois	Polyamour	Crise coupale en raison de leurs opinions politiques divergentes – cf. sous-partie « 3.1 ».
Antoine et Maxime ainsi que leurs PS respectifs : Paul et Olivier	10/22 à 11/22	3 séances : 1 séance avec le couple primaire puis 2 séances avec la polycule.	Polyamour	Le couple primaire tente de saisir pourquoi ils ne maintiennent pas le lien durablement avec leur PS (l'annexe 3 y revient).
Loïc et Martin	02/23 à 11/23	10 séances à raison d'une fois par mois environ	Couple libre	Le couple consultait en raison de sa fréquente transition vers le modèle couple libre.
Christian et Richard	10/22 à 01/23	4 séances à raison d'une fois par mois	Polyamour	Le couple consultait en raison de l'ultra-sexualisation de l'un des membres – cf. « 10.1.1.4 ».
Thérapie individuelle				
Elah	01/22 à 03/23	6 séances à raison d'une fois toutes les deux semaines	Polyamour	Il consulte en raison des difficultés liées à sa transidentité et les violences qu'il subit avec ses PS – cf. annexe 1.
Quentin	01/23 à 04/24	21 séances à raison d'une fois toutes les deux semaines	Polyamour	Il consulte car il se sent en difficulté dans son troupe (couple à trois).
Victoire	10/23 à 03/24	5 séances à raison d'une fois par mois	Couple libre puis relations apatrides	Elle questionne son désir de rester dans des relations non exclusives.

Par ailleurs, durant mon enquête ethnographique il m'a été possible d'interroger des couples et des personnes en individuel autour d'entretiens non directifs de recherche – pour rappel, un tableau récapitulatif est disponible en annexe 6 à ce sujet. Dans le cas présent, les personnes que j'intégrerai dans mes données sont cinq :

- Brice qui est en couple libre (5 entretiens non directifs) ;
- Marlène qui est polyamoureuse (1 entretien non directif) ;
- Inès qui est polyamoureuse et conductrice des groupes polyamoureux (1 entretien non directif) ;
- Raphaël et Lucy qui sont en couple libre (3 entretiens de couple non directifs).

Enfin, en ce qui concerne les Sujets que j'ai rencontrés dans le cadre de mon observation participante auprès des groupes polyamoureux, je retiendrai uniquement ceux qui m'ont permis d'obtenir des informations congruentes avec mon objet. De plus, je retiendrai seulement ceux étant les plus assidus aux groupes et que j'ai donc fréquenté substantiellement. Il s'agira de 6 personnes polyamoureuses que nous nommerons : Daenerys, François, Rosa, Violaine, Philippe et Yann.

L'échantillon qui me permettra de rendre compte de mes données est donc de 26 personnes, dont 15 sont des patients et 11 sont des participants de mon enquête ethnographique. Au sein de ces 26 personnes, 6 sont en couple libre, alors que les 20 autres sont polyamoureux. Autrement dit, notre échantillon compte environ 23 % de Sujets en couple libre et 77 % en couple polyamoureux.

À ce stade, cette recherche vise à déterminer si les Sujets inscrits dans la non-exclusivité éthique possèdent le plus souvent une pathologie identitaire-narcissique – nous développerons pourquoi cela prochainement. De fait, c'est sous ce prisme que nous tenterons de présenter les Sujets non exclusifs que nous avons fréquentés, en référence à une étiologie socio-environnementale. Deux ensembles de facteurs seront interrogés : les facteurs psychosociaux et les facteurs symptomatologiques. Précisons que si je m'attarde ici sur ces derniers c'est parce qu'au travers de mes investigations ils furent extrêmement prégnants.

10.2.2. Facteurs psychosociaux

Sans dire qu'il s'agisse d'une constante, voici, à travers mon investigation ethnographique et mes expériences cliniques en libéral, les facteurs environnementaux ayant une résonance traumatique, fréquente, qu'on rencontre chez les Sujets ayant opté pour la non-exclusivité sexuelle et/ou affective éthique.

Pour justifier mon propos, je compléterai mon argumentaire en m'appuyant sur les 26 Sujets présentés dans la sous-partie précédente. Le lecteur trouvera un graphique récapitulatif des données ici présentées à l'issue de la sous-partie, afin d'apprécier la fréquence de tel ou tel facteur psychosocial dans notre ensemble cible.

10.2.2.1. Abandon de(s) figure(s) d'attachement

La figure parentale, le plus souvent, où les deux ont abandonné l'enfant avant son adolescence sans motif(s) explicite(s) – 67 % des cas au sein de mon échantillon concerné. Ce départ, n'a pas pris sens chez l'enfant car nulle figure ressource n'a posé de mots sur celui-ci. Le plus généralement, il s'agit de la figure paternelle – 100 % des cas dans mon échantillon cible.

Dans certains cas, également, cet abandon ne s'acte pas par un départ manifeste. Nous serions davantage dans le registre de la « carence affective » où la figure tierce ou d'attachement est présente mais absente de son rôle alors qu'au préalable elle le tenait (Claude Janin, 2016). Les raisons à cet état de fait sont plurielles mais les plus récurrentes que j'ai recensées sont : l'addiction, la psychose ou la dépression du/des figure(s). Au sein de mon échantillon, je présenterai les sujets concernés.

Sujet	Figure concernée	Motif
Joseph (thérapie de couple)	Abandon de la figure paternelle et maternelle	Son père a quitté le domicile sans motifs explicites lorsqu'il était nourrisson. Sa mère était présente mais absente dans son rôle parental : addiction et dépression.
Martin (thérapie de couple)	Abandon de la figure paternelle	Son père est parti avec une autre femme lorsqu'il était en maternelle. Il a très peu de nouvelles de ce dernier et peu d'informations sur son départ.

Elah (thérapie individuelle)	Abandon de la figure paternelle et maternelle	Suite à des violences intrafamiliales, Elah quitte les Antilles, il fut envoyé en métropole par ses parents petit, sans motifs explicites. Il n'a plus de lien avec son père et quelques rares nouvelles de sa mère (cf. annexe 1).
Victoire (thérapie individuelle)	Abandon de la figure paternelle	Son père est un homme absent de son rôle parental depuis toujours. Elle parle d'un père dépressif. Il a un suivi psychiatrique.
Brice (entretien)	Abandon de la figure paternelle	Son père est un homme absent de son rôle parental, il n'aurait aucun échange avec son fils, depuis toujours. Brice parle d'un homme dépressif et démissionnaire. Les parents seraient séparés mais continuent de vivre sous le même toit ; entre autres pour des raisons financières.
Yann (groupe de parole)	Abandon de la figure paternelle	N'a jamais connu son père, le motif de son départ du foyer n'est pas révélé.

Ainsi, au sein de l'ensemble du groupe représentatif qui nous occupe, près de 23 % des Sujets ont vécu l'abandon d'une figure parentale ou des deux – soit 6 personnes sur 26. Systématiquement, cet abandon est précoce. Aussi, dans 100 % des cas, la figure paternelle est concernée, contre environ 33 % en ce qui concerne la figure maternelle. Enfin, dans 67 % des cas, le motif de cet abandon n'est pas explicite pour l'enfant.

Autre motif d'abandon, le décès d'une ou des figures d'attachements. Cela concerne 3 Sujets sur 26 au sein de notre échantillon, soit 12 % de l'ensemble. J'ai peu d'informations quant aux causes de ces décès. Cependant, dans le peu de recueils de données que je possède, il est unanimement question d'un accident subit et inattendu tel qu'un suicide, une maladie ou un accident brutal.

Sujet	Figure concernée	Motif
Raphaël (entretien de couple)	Décès des deux figures d'attachement à ses 12 ans.	Son père s'est suicidé et sa mère est décédée d'une dépression procédant de la mort du père de Raphaël alors qu'ils étaient pourtant séparés depuis 6 ans.
Daenerys (groupe de parole)	Décès de sa figure maternelle lorsqu'il était bébé.	N/R
Loïc (thérapie de couple)	Décès de sa figure paternelle à ses 4 ans.	Décès du père à la suite d'un cancer.

Comme le souligne Maurice Porot, l'âge auquel l'enfant devient orphelin ou est abandonné joue un rôle clé dans son développement¹⁶⁷. À ce titre, Pierre Rentchnick relate dans « *Les orphelins mènent-ils le monde ?* » les travaux de Porot qui regroupe les réactions de l'enfant à l'abandon, en fonction de trois périodes différentes : avant 7 ans, de 7 à 10 ans, après 10 ans. *Avant 7 ans* : « les conséquences seraient pratiquement nulles quand l'enfant est très jeune et les *substituts parentaux valables* » (1978, p. 62) — notons que c'est arbitraire. *De 7 à 10 ans* : « l'enfant comprend mieux, bien que parfois assez mal [...]. Le caractère irrémédiable de ces disparitions crée un accablement contre lequel l'enfant n'est pas encore en âge de réagir utilement. La conséquence la plus grave de ce découragement est dans l'immédiat une tendance à démissionner, à fuir la réalité dans des *rêveries* concernant l'enfance heureuse, et plus tard un comportement schizoïde parfois inquiétant » (*ibid.*). *Passé 10 ans* : « l'enfant a des réactions très difficiles à prévoir en raison des variations de la période pubertaire » (*ibid.*).

Ce facteur psychosocial exploré, voyons celui de « la séparation des figures d'attachement ».

10.2.2.2. La séparation des figures d'attachement

Cette séparation intervient le plus souvent avant la préadolescence. J'observe dans mon cabinet que dans une majorité des cas, l'enfant fut parentifié¹⁶⁸ à la suite de cette séparation ou, pire, durant l'ensemble du processus de séparation. Dans certains cas cela l'a conduit à ne plus être en lien avec une des deux figures – paternelle le plus souvent.

Voyons ce qu'il en est au sein de notre échantillon cible.

¹⁶⁷ Porot M., Couadau A., Plénat M., (1985). Le syndrome de culpabilité du survivant. In. *Annales médico-psychologiques*, n° 3, 143, p. 256-262.

¹⁶⁸ La parentification est « un processus relationnel interne à la vie familiale qui amène un enfant ou un adolescent à prendre des responsabilités plus importantes que ne le voudraient son âge et sa maturation dans un contexte socioculturel et historique précis et qui le conduit à devenir un parent pour ses (ou son) parent[s] » (Le Goff, *op. cit.*).

Sujet	Âge du Sujet	Lien aux figures
Martin (thérapie de couple)	Entre ses 3-5 ans.	Son père a refait sa vie avec une autre femme, ne lui donnant plus de nouvelles. Il dira avoir tenu le rôle du père dans le foyer des suites de cette séparation, faisant de lui un enfant parentifié face à une mère démissionnaire.
Raphaël (entretien de couple)	6 ans.	Jeune enfant parentifié par sa mère qui était handicapée et il était l'enjeu de la rivalité parentale. Ses parents maintenaient le lien en se battant pour obtenir sa garde.
Brice (entretien)	N/R	Ses parents sont séparés mais vivent sous le même toit pour des raisons financières. Brice dira que l'annonce de leur séparation remonte à sa petite enfance, sans parvenir à donner un âge précis. Il aurait cependant consulté un psychologue à ses 6-8 ans pour donner suite à cette séparation. Il se décrit comme un jeune parentifié dans son lien à sa mère.
Antoine (thérapie de couple)	18 ans.	N/R
Maxime (thérapie de couple)	Avant ses 10 ans.	Enjeu de la rivalité parentale, les deux parents instrumentalisaient Maxime durant leur séparation.
Rosa (groupe de parole)	Petite enfance.	N/R
Quentin (thérapie individuelle)	Nourrison.	Son père a refait sa vie avec une nouvelle femme et il vécut avec sa mère qui n'a pas refait sa vie. Les deux parents entretenaient un rapport conflictuel dont il était l'enjeu.

Ainsi, au sein de l'ensemble du groupe représentatif qui nous occupe, près de 27 % des Sujets ont vu leurs figures parentales se séparer – soit 7 personnes sur 26. Au sein de notre groupe représentatif, plus de 71 % avaient moins de 10 ans. En leur sein, plus de 40 % se disent avoir été un enfant parentifié des suites de cette rupture.

10.2.2.3. Abus sexuels

Dans une très forte majorité des cas, une fois encore précocement, la personne fut abusée sexuellement. Mon investigation clinique ne me permet pas de dire s'il s'agissait d'inceste, d'un climat incestuel ou non. Précisons que nous envisagerons l'incestuel au sens de Racamier, comme un « inceste moral » : « entendons-le au sens où l'on parle de masochisme moral » (2010, p. 41).

Concernant ceux qui viennent consulter au sein de mon cabinet pour donner suite à un abus sexuel, l'agresseur a souvent peu de liens avec le cercle familial. Le plus souvent il s'agit d'un ancien partenaire – il n'en reste pas moins que des traumatismes érotiques liés à un inceste vécu par le Sujet ou résiduel d'un ancêtre peuvent s'y adjoindre.

Sujet	Période	Information complémentaire
Christian (thérapie de couple)	Moins de 6 ans.	Attouchement de la part de son père – cf. « 10.1.1.4 ».
Antoine (thérapie de couple)	Adolescence.	Viol de la part de son premier partenaire sexuel, lors de son premier rapport. Suspicion d'inceste infantile de ma part, suite à nos consultations.
Maxime (thérapie de couple)	Adolescence et adulte.	Viol de la part d'un de ses partenaires au lycée puis de nouveau avec certains partenaires secondaires.
Martin (thérapie de couple)	Enfance et adolescence.	Agression sexuelle intrafamiliale enfant et de la part d'un de ses premiers partenaires sexuels.
Inès (entretien individuel)	Entre 6 et 8 ans.	Violée par un membre de son voisinage. A évolué dans un climat incestuel.
Victoire (thérapie individuelle)	Adolescence.	Un homme dans une discothèque l'a agressée sexuellement.
Marlène (entretien)	Enfant et adulte.	Agression sexuelle de la part d'un proche de la famille nucléaire puis un partenaire sexuel.
Rose (groupe de parole)	N/R	L'évoquent lors de groupes de parole, sans entrer dans le détail – nous y reviendrons chapitre suivant.
Daenerys (groupe de parole)		
François (groupe de parole)		
Philippe (groupe de parole)	Enfance et âge adulte.	Partage une expérience d'un viol masculin avec un partenaire secondaire. Il évoque également en avoir connu enfant – cf. annexe 2.

Ainsi, au sein de l'échantillon qui nous occupe, près de 43 % des Sujets partagent avoir vécu un abus sexuel – soit 11 personnes sur 26. Au sein de notre groupe représentatif, plus de 70 % affirment avoir vécu cette épreuve avant leur majorité.

10.2.2.4. Violences physiques et/ou psychologiques

Là aussi, ce cas est fort régulier, l'enfant a vécu des violences physiques ou psychologiques très précocement quand il n'en a pas été témoin. Souvent cela vient d'un des parents, régulièrement la figure paternelle. Notons que le Sujet en rencontra généralement ultérieurement auprès des figures de substitution, de ses couples ou durant sa scolarité – bouc émissaire et/ou harcèlement. Des illustrations cliniques attesteront de cela.

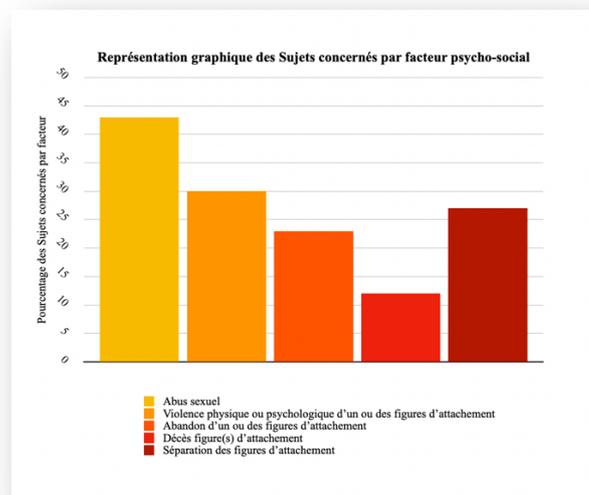
Au sein de notre échantillon représentationnel, voici ci-dessous les données dont je dispose – si le Sujet n'a pas évoqué ou ne se représente pas de violences, j'écrirai « non ».

Sujet	Violence physique	Violence psychologique	Témoin de violences intrafamiliales	Violence extrafamiliale (école, partenaires)
Christian (thérapie de couple)	Oui (figure paternelle).	Oui (figure paternelle).	Oui (figure paternelle sur maternelle et sa fratrie).	Oui : violence physique et psychologique d'un partenaire.
Antoine (thérapie de couple)	Non.	Non.	Oui (figure paternelle sur maternelle).	Oui : violence sexuelle d'un partenaire.
Maxime (thérapie de couple)	Non.	Oui (figure paternelle et maternelle).	Oui (figure paternelle sur maternelle).	Oui : violence de partenaires sexuels.
Lee (thérapie de couple)	Oui (figure paternelle).	Non.	Non.	Oui : harcèlements scolaire et professionnel.
Joseph (thérapie de couple)	Non.	Oui (figure maternelle).	Non.	Oui : harcèlement scolaire et professionnel ; violences de partenaires sexuels.
Inès (entretien individuel)	Oui (séquestré par son père).	Oui (figure paternelle).	Oui (figure paternelle sur maternelle).	Oui : agression sexuelle d'un voisin ; harcèlements scolaire et professionnel ; violence physique et psychologique des PS – cf. annexe 2.
Raphaël (entretien)	Non.	Oui (figure paternelle et maternelle).	Oui (figure paternelle et maternelle).	Non.
Brice (entretien)	Oui (figure paternelle).	Oui (figure paternelle et maternelle).	Oui (figure paternelle et maternelle).	Oui : harcèlement scolaire.

Ainsi, au sein de l'échantillon qui nous occupe, près de 30 % des Sujets expriment avoir vécu des violences physiques et/ou psychologiques. Parmi eux, 50 % ont connu des violences physiques et 75 % psychologiques. Ils sont le même pourcentage à avoir assisté à des violences. Ces personnes ayant été victimes ou témoins sont plus de 87 % à en avoir connu dans l'univers extrafamilial.

10.2.2.5. Synthèse des résultats

En guise de synthèse, je propose à présent une représentation graphique de la propension des facteurs psychosociaux vécus par l'échantillon des Sujets non exclusifs éthiques sélectionnés.



Au-delà de cet échantillon représentatif, j'insisterai sur le fait que mon investigation laisse entendre que cette représentativité semble également concerner une forte propension des personnes optant pour la non-exclusivité éthique. Cela, si je me réfère aux diverses restitutions que j'ai pu faire de cette recherche auprès de la communauté scientifique – conférence et séminaire –, auprès d'instances de formation – EPE et CNPG –, intervention psycho-sociale – supervision auprès des professionnels œuvrant auprès des couples – et des enseignements universitaires – témoignages des étudiants.

J'ajouterai que les personnes ayant vécu ces événements psychosociaux témoignent régulièrement du fait qu'elles n'ont pas trouvé dans l'environnement une personne-ressource auprès de laquelle se sécuriser. Elles durent alors se construire dans une relative solitude où ces

expériences, souvent précoces, ne purent être pleinement symbolisées. Elle relève alors du trauma si l'on s'accorde sur un avant-gardiste sur le sujet, Sándor Ferenczi, qui souligne au milieu des années 20 que le trauma n'est pas qu'un événement inscrit dans le passé, il est également lié à ce qui ne s'est pas produit. Dans ce cadre, De Luca et Estellon soulignent que « le trauma s'envisage ainsi comme le résultat d'une absence de réponse de l'environnement [...] face à une situation de détresse. Ce n'est plus un trauma par excès, c'est un trauma par défaut. Cette absence répétée de réponses de la part de l'environnement parental laisse des traces dans l'organisation psychique de l'enfant, blessant le narcissisme et mutilant précocement le Moi. L'enfant, exposé au sentiment de détresse originaire tentera de s'en sortir à l'aide de mécanismes de défenses tels que le clivage et le déni » (*op. cit.*, p. 34). Le chapitre suivant en attestera alors que nous nous intéresserons aux fonctionnements limites.

Plus encore, leur solitude ou leur mise à l'écart précoce de leurs pairs – souvent les pères d'ailleurs – ajoute que peu ou aucun garant ne leur donnèrent les clés de compréhension de leur héritage, notamment psychique. Or, la psychanalyse transgénérationnelle nous l'enseigne, la fonction de transmission psychique est d'inscrire le Sujet dans une précedence familiale où « il va puiser la substance de ses fondations narcissiques et prendre une place de sujet » (F. André-Fustier et F. Aubertel, 2013, p. 111). En l'absence de discours communiqués par les générations précédentes, il peinera à acquérir un héritage psychique subjectivant (E. Granjon, 1990). Ces Sujets ayant un vide, un creux ou un grand flou dans l'acquisitions des connaissances sur leur héritage transgénérationnel, peuvent voir la transmission psychique prendre un tour pathologique (Eiguer, 2013). En effet, la version non pathologique suggère que : « l'appareil psychique familial, en articulant l'axe générationnel et l'axe intragroupal, va délimiter un espace psychique groupal à l'intérieur duquel ce qui se vit, ce qui s'éprouve dans l'actuel, va pouvoir s'inscrire dans une chaîne de sens à la fois familiale et individuelle » (André-Fustier et Aubertel, *op. cit.*, p. 112). Autrement dit, le Sujet des dernières générations est un maillon insécable du collectif familial, en ce sens où il hérite de la transmission psychique.

En revanche, chez les personnes que nous avons présentées, il semblerait que la « chaîne de sens » ait été brisée, si bien que le Sujet est bridé dans sa capacité de mentaliser les événements inhérents à son appareil psychique familial – je pense au cas d'Elah notamment présent en annexe 1. Dès lors, devenir Sujet de l'inconscient est périlleux – sans doute plus encore l'est-il de devenir Sujet du lien... Cela explique-t-il, en partie, l'émergence de symptômes particuliers entravant leur modalité de liaison ? Tentons de repérer ceux étant les plus représentés au sein des différents espaces que j'ai investigués, toujours à partir de notre échantillon cible.

10.2.3. Facteurs symptomatologiques

À nouveau, je précise que la symptomatologie que je propose n'a rien d'exhaustive et concerne uniquement les Sujets que j'ai fréquentés durant mon investigation. Ces symptômes, procédant susceptiblement des facteurs psychosociaux évoqués, méritent d'être présentés au regard de leur prégnance au sein des groupes polyamoureux et des patients non exclusifs reçu en libéral.

10.2.3.1. Approche quantitative

À toutes fins utiles, je présenterai, ci-dessous, un tableau qui reprendra l'ensemble des facteurs symptomatologiques que j'ai pu recenser, et dont les membres de l'échantillon cible ont fait part : dérégulation émotionnelle, trouble du sommeil, impulsivité, intolérance à la frustration, distractibilité, défaut d'habileté sociale et hypo et/ou hypersexualité. Je proposerai donc un tableau où sera répertorié, pour chaque Sujet, par quel symptôme il est concerné – soit parce qu'il dit l'avoir, soit parce que je l'ai identifié. Partant de là, pour chaque Sujet, je notifierai les éléments comme suit.

- ✗ Lorsqu'il a évoqué ne pas avoir ce symptôme et que je n'en ai pas vu des signes
- ✘ : Lorsqu'il a évoqué ne pas avoir ce symptôme mais que j'en ai vu des signes
- : Lorsque je n'ai aucune information
- ✓ : Lorsqu'il a évoqué avoir ce symptôme et que j'en ai vu des signes
- ✓ : Lorsqu'il a évoqué avoir ce symptôme mais que n'en ai pas vu de signes

À la suite de ce tableau de recensement, je proposerai un second tableau qui répertoriera le pourcentage de chaque item ci-dessus proposé pour rendre compte de la proportion de notre échantillon cible concerné ou non par tel ou tel symptôme.

Ensuite, je proposerai de détailler ce que chacun de ces symptômes recouvre en appui sur ma clinique, mes entretiens et l'observation participante menée. Cela nous permettra d'interroger si la non-exclusivité éthique accueille en son sein une forte propension de personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux – nous critiquerons dans la sous-partie suivante cette appellation. En effet, une forte majorité, notamment dans la communauté polyamoureuse, est diagnostiquée, ou s'est auto-diagnostiqué ce type de trouble ; phénomène pour le moins questionnant, nous le verrons.

Sujet	Dérégulation émotionnelle	Trouble du sommeil	Impulsivité	Intolérance à la frustration	Distractibilité	Défaut d'habileté sociale	Hyper/hypo-sexualité
Thérapie de couple							
Kylian	○	○	✗	✓	○	✗	✓
Arnaud	○	○	✗	✗	○	✓	✗
Lee	○	○	✓	✗	✓	✓	✓
Joseph	✓	○	✓	✓	✗	✓	✗
Antoine	✓	○	✓	✓	✗	✓	✗
Maxime	✓	○	✓	✓	✗	✗	✓
Paul	○	○	✓	✗	✗	✗	○
Olivier	○	○	✓	✗	✗	✓	○
Loïc	○	✓	✗	✗	✓	○	✓
Martin	✓	✗	✗	✓	✗	○	✗
Christian	○	✗	✗	✓	○	✗	✓
Richard	○	✓	✗	✗	○	✗	✗
Thérapie individuelle							
Elah	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Quentin	○	✓	✗	✓	○	✗	○
Victoire	○	○	○	✗	✗	✗	○
Groupe de parole polyamoureux							
Daenerys	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rosa	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
François	✓	✓	✗	✓	○	✓	✓
Violaine	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓
Phillipe	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Yann	○	○	✓	✓	○	✗	○
Entretien non directif de recherche							
Brice	○	✓	✗	✗	○	✓	✓
Marlène	○	○	✗	○	○	✗	○
Inès	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lucy	○	✓	✗	✗	○	✗	✗
Raphaël	✗	○	✗	✓	○	✗	✗

Fig. 6. Tableau de recensement des symptômes par Sujet de l'échantillon.

Ce tableau étant dressé, en voici maintenant un second rendant compte de ces résultats en fonction des symptômes ci-dessus dégagés en pourcentage, par item. Je proposerai des résultats par lieu d'investigation puis je proposerai les résultats totaux en fin de tableau.

	Dérégulation émotionnelle	Trouble du sommeil	Impulsivité	Intolérance à la frustration	Distractib ilité	Défaut d'habileté sociale	Hyper/ hypo- sexualité
Thérapie de couple							
○	67 %	67 %	0 %	0 %	33 %	17 %	17 %
✓	0 %	17 %	0 %	0 %	0 %	0 %	33 %
✓	33 %	0 %	50 %	50 %	17 %	42 %	8 %
✗	0 %	0 %	17 %	8 %	8 %	33 %	8 %
✗	0 %	17 %	33 %	42 %	42 %	8 %	33 %
Thérapie individuelle							
○	67 %	33 %	33 %	0 %	33 %	0 %	67 %
✓	0 %	33 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
✓	33 %	33 %	33 %	67 %	33 %	33 %	33 %
✗	0 %	0 %	0 %	0 %	33 %	0 %	0 %
✗	0 %	0 %	33 %	33 %	0 %	67 %	0 %
Groupe de parole							
○	17 %	17 %	0 %	0 %	33 %	0 %	17 %
✓	0 %	33 %	0 %	0 %	0 %	0 %	33 %
✓	50 %	33 %	17 %	50 %	33 %	50 %	50 %
✗	0 %	0 %	0 %	0 %	17 %	17 %	0 %
✗	33 %	17 %	83 %	50 %	17 %	33 %	0 %
Entretien individuel							
○	60 %	40 %	0 %	20 %	80 %	0 %	20 %
✓	0 %	60 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
✓	20 %	0 %	20 %	40 %	20 %	40 %	40 %
✗	20 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
✗	0 %	0 %	80 %	40 %	0 %	60 %	40 %
Total des résultats							
○	54 %	46 %	4 %	4 %	42 %	8 %	23 %
✓	0 %	31 %	0 %	0 %	0 %	0 %	23 %
✓	34 %	11 %	38 %	50 %	23 %	42 %	27 %
✗	4 %	0 %	8 %	4 %	12 %	19 %	4 %
✗	8 %	11 %	50 %	42 %	23 %	31 %	23 %

Fig. 7. Tableau des résultats en fonction des symptômes par item.

À partir de ce tableau qui répertorie le pourcentage de chaque item, par symptôme, en fonction de notre échantillon cible, tentons d'en apprendre plus sur les facteurs symptomatologiques identifiés au sein des non exclusifs éthiques – ces tableaux, ci-dessus, sont présents annexe 15.

10.2.3.2. La dérégulation émotionnelle

En premier lieu, voyons ce que nous entendrons par dérégulation émotionnelle en la considérant comme l'inverse de la « régulation émotionnelle ». Cette notion-ci est définie par Élodie Courtabessis, cheffe de clinique des Universités et Diane Purper-Ouakil, PUPH Responsable du service Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Saint-Éloi.

« La régulation émotionnelle est la capacité à modifier un état émotionnel pour développer des comportements adaptatifs orientés vers un but. Elle englobe les processus qui permettent à l'individu de choisir, de faire attention, d'évaluer les stimuli émotionnels activés et d'y répondre de manière flexible. Cette capacité à réguler les émotions est un aspect important du fonctionnement adaptatif de l'individu et constitue le prérequis d'une bonne santé mentale, somatique et sociale. »

(2016, p. 132.)

La dérégulation émotionnelle est une conduite relativement prégnante chez les non exclusifs éthiques. Au sein de notre échantillon, 34 % de l'ensemble des Sujets en manifestent des signes et expriment par eux-mêmes en souffrir.

C'est dans les groupes de parole polyamoureux que cela est particulièrement exprimé par la personne. Au sein de notre échantillon, 50 % de leur ensemble représentationnel l'évoque et j'ai pu en voir des signes – décrits ci-après. Cet état de fait concerne également les patients reçus en libéral : 33 % sont concernés par cet item¹⁶⁹ en thérapie individuelle et en thérapie de couple.

Plus concrètement, c'est-à-dire à partir de mes observations en ce qui concerne notre public, cette dérégulation émotionnelle peut s'apparenter à de la cyclothymie ou labilité émotionnelle. Rarement, mais cela arrive, une pensée opératoire (P. Marty, C. David & M. de M'Uzan, 2003),

¹⁶⁹ Il s'agit de l'item : « lorsqu'il a évoqué avoir ce symptôme et que j'en ai vu des signes ».

se traduisant par des signes d'alexithymie¹⁷⁰, est observable – notamment chez Elah et François au sein de notre échantillon. De même, beaucoup de polyamoureux estiment souffrir d'hyper- ou d'hypo-activité – qui est une des manifestations de la dérégulation émotionnelle (N. Franc et D. Purper-Ouakil, 2023). Manifestation « typiques » du TDAH (*ibid.*) qu'ils (s'auto-)diagnostiquent régulièrement – nous y reviendrons.

Certains Sujets de l'ensemble trouvent diverses stratégies pour tenter de contenir ou endiguer cette dérégulation. Certaines – à l'instar du cas clinique d'Elah – allant jusqu'à des conduites mutilatrices, notamment la scarification ; des conduites à risque, particulièrement l'addiction – cannabis et alcool majoritairement – ; jusqu'à des tentatives de suicide. L'idée n'est pas tant de ressentir quelque chose plus intensément ou de s'anesthésier totalement mais plutôt de ressentir ce qui déborde ou fait effraction dans le Moi ailleurs, différemment, dans l'espoir de se le représenter ; une tentative de symbolisation par l'acte pourrions-nous dire.

10.2.3.3. Troubles du sommeil

Bien qu'ils puissent être considérés comme les « maux du siècle », les troubles du sommeil sont des symptômes que 33 % des Sujets de notre ensemble évoquent bien que je n'en aie pas vu de signes. En revanche, 33 % des personnes l'évoquent, tout en en présentant des signes que j'ai pu observer – j'y reviendrai. Autrement dit, 66 % de notre ensemble dit en souffrir.

Précisons que c'est particulièrement dans les entretiens individuels que les interrogés l'ont évoqué, sans que cela soit perceptible pour l'intervieweur – 60 % dans leur échantillon cible « Entretien individuel ».

De même, les personnes que j'ai fréquentées dans les groupes de parole polyamoureux se sont plaintes de ce symptôme lors d'un regroupement. 66 % des membres de notre échantillon « Groupe polyamoureux » l'ont à ce titre évoqué, ce qui semble relativement représentatif de la propension des membres présents à cette session-ci. Durant celle-ci, les signes supposant la présence de troubles du sommeil furent : des difficultés à l'endormissement, des nuits fractionnées et/ou des insomnies. D'ailleurs, certains membres s'endorment fréquemment

¹⁷⁰ Céline Jouanne rappelle la définition de Sifneos : l'alexithymie est « un déficit de l'affect : « une vie fantasmatique pauvre avec comme résultat une forme de pensée utilitaire, une tendance à utiliser l'action pour éviter les conflits et les situations stressantes, une restriction marquée dans l'expression des émotions et particulièrement une difficulté à trouver les mots pour décrire ses sentiments » » (2006, p. 195).

durant les temps de groupe devant leur écran. Cela m'a surpris durant mes premières sessions mais lors d'échanges informels avec Inès, elle m'a confié que c'était courant « chez eux ». Elle justifie cela par le fait qu'il s'agit de la conséquence de leur TDAH et/ou TSA : la justification de chaque symptôme socio-environnemental passe par la psychopathologisation dans la communauté – nous explorerons la raison de ceci dans les sous-parties suivantes.

10.2.3.4. Impulsivité

Pour commencer, explicitons ce que nous entendrons par « impulsivité ». Pour ce faire, j'emprunterai la proposition de Locret-Capon (Chef de Clinique Assistant, Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent) et Bioulac (PH, Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent).

« [L'impulsivité est] une incapacité à inhiber une réponse. Elle se manifeste par une réponse plus rapide aux stimuli proposés. Cette réponse étant trop rapide, elle peut être inadaptée, ou exagérée. L'impulsivité se traduit cliniquement par une intolérance à l'attente et des difficultés de planification [...]. Elle s'accompagne de prises de risque sans que le sujet perçoive le danger avec un nombre augmenté d'accidents (fractures, intoxications accidentelles et accidents de la voie publique). Elle se traduit également par des interventions intempestives : le sujet coupe la parole, répond avant la fin. »

(2016, p. 28.)

J'observe ces comportements fréquemment lorsqu'un événement inattendu et soudain apparaît durant l'interaction. Au sein de notre échantillon global, 38 % des observés ont exprimé en souffrir et leur impulsivité s'est manifestée devant moi.

Cela est particulièrement prégnant en thérapie de couple car 50 % de l'item « Lorsqu'il a évoqué avoir ce symptôme et que j'en ai vu des signes » sont concernés. À ce titre, le cas clinique 3 en annexe en est une illustration paradigmatique.

Cela est moins visible dans les groupes de parole polyamoureux, d'où le fait que 83 % de cet échantillon cible n'ont pas exprimé en souffrir et n'ont présenté aucune manifestation. Nous anticipons ici quelque peu la sous-partie « 12.1. », mais il prête à penser que la groupalité permet de contenir l'expression de ce type de symptôme, nous expliciterons cela aux chapitres 11 et 12.

Quoi qu'il en soit, au sein de l'ensemble des observés, l'impulsivité se manifeste fréquemment lorsqu'un sujet, faisant écho à un potentiel événement traumatique vécu par certains, est abordé – généralement ce comportement impulsif apparaît subitement, sans crier gare (cf. annexe 3). À ce titre, les groupes polyamoureux s'organisent défensivement face à l'avènement de tout événement traumatogène. Nous y reviendrons, mais cela m'amène à dire que le geste communicationnel qu'est le « Trigger warning » – cf. « glossaire » – agit comme un système de défense efficace envers l'évocation d'événements traumatogènes, voire possède une fonction de pare-excitation (Kaës, 1976a, 1979). En somme, cette règle communication qu'est le « Trigger warning » apporte une forme de contenance, de sécurité et, quelque part, prévient la survenue de toute désorganisation du Moi puisque son enjeu est qu'aucun événement traumatogène ne soit évoqué par un membre¹⁷¹.

10.2.3.5. Intolérance à la frustration

L'intolérance à la frustration désigne « une forme d'incapacité probablement pathologique à accepter les incontournables insatisfactions que le quotidien impose à tout un chacun et que les personnes dites normales sauraient accueillir avec philosophie » (Sébastien Bertho, 2016). Elle se traduit par « des colères fréquentes, l'expression d'une émotionnalité négative et de l'agressivité » livrent les psychologues Nadine Urbain-Gauthier et Jaqueline Wendland (2014, p. 205).

Au sein de notre échantillon global, il s'agit d'une manifestation peu évoquée ou manifestée car seuls 23 % des Sujets sont concernés par l'item « Lorsqu'il a évoqué avoir ce symptôme et que j'en ai vu des signes ». Pour autant, dans les groupes polyamoureux, ce symptôme est prégnant car 50 % des participants expriment en souffrir et leur intolérance à la frustration s'est exprimée. En cela, la vignette clinique annexe 2 en témoigne. Cette difficulté à accueillir la frustration peut, à ce propos, conduire certains à des crises d'angoisse – cf. vignette clinique annexe 2 –, de la colère – cas clinique annexe 3 –, de l'hypersyntonie, agitation psychomotrice, voire une perte d'agentivité (Albert Bandura, 2007) – cas clinique d'Elha annexe 1 et de la polycule, annexe 3. Une fois encore j'anticipe un brin la suite de notre argumentaire mais la contenance et la rigidité – que je n'emploie pas péjorativement – du cadre des groupes polyamoureux permet de contenir cela – nous explorerons en quoi dans la sous-partie « 12.1 ».

¹⁷¹ Faisant d'elle une règle au service de la traumatophobie des Sujets, nous l'explorerons chapitre 11.

En ce sens il m'a rarement été donné à voir un participant passer à l'acte en raison d'une frustration – sauf Inès dans la vignette clinique annexe 2. En revanche, il est régulier que la frustration soit nommée par les participants lors du tour de sortie. Car ils n'ont pas l'impression d'avoir été au bout d'un sujet ou n'ont pu s'exprimer suffisamment. Notons que lorsque la frustration est partagée par un membre au groupe, elle est accueillie par lui avec « *bienveillance* » – pour reprendre le vocable d'Inès – car « *c'est normal d'être frustré en groupe. Surtout quand comme nous on a un TDAH ou un TSA* ». À nouveau toute manifestation d'un symptôme socio-environnemental est justifiée par un trouble neurodéveloppemental.

10.2.3.6. La distractibilité

La distractibilité implique que la personne, en présence de « stimulations extérieures », se détourne « de son activité en cours » livre le psychologue Vincent Quartier (2010, p. 34). Les Sujets peuvent également, surtout chez les enfants, présenter des difficultés à « mettre en lien deux pensées ou deux activités l'une avec l'autre ; dans leur pensée ils sautent d'une chose à l'autre » signale le psychanalyste Michael Günter (2015, p. 132) – chez l'enfant, ils « montrent un développement insuffisant de leurs capacités de mentalisation » (*ibid.*).

Comme l'intolérance à la frustration, la distractibilité est relativement peu évoquée comme un symptôme encombrant la vie du Sujet et je l'ai relativement peu observée. D'où le fait qu'elle apparaît à 23 % dans notre échantillon global sous l'item : « Lorsqu'il a évoqué avoir ce symptôme et que j'en ai vu des signes ». Il n'en reste pas moins que la distractibilité reste une manifestation que j'observe particulièrement entre thérapie individuelle auprès de non exclusifs éthiques – le cas clinique annexe 1 en témoigne. À ce titre, 33 % des patients reçus en individuel en présentaient les signes et pouvaient eux-mêmes l'évoquer comme un phénomène encombrant leur quotidien.

Dans les groupes de parole, cette distractibilité est souvent évoquée et repérable par l'observateur – 33 % – mais, de nouveau, les membres expriment cette difficulté d'attention comme la conséquence de leur – supposé – TDAH et/ou TSA. Dans les faits, cette distractibilité s'exprime par le fait que le Sujet est là sans être là où s'extrait de l'échange pour s'engager dans des rêveries. Le groupe se montre compréhensif et dans l'accueil de ce type de comportements qui ne sont en rien marginaux dans la communauté.

Notons que le distanciel s'est parfois avéré périlleux pour certains participants, car l'écran demande une attention soutenue qui peut les mettre en difficulté, nous y reviendrons.

10.2.3.7. Défaut des habiletés sociales

D'après la médecin Marion Léger, les habiletés sociales : « représentent un processus [...] axé sur la gestion des comportements de l'individu en situation sociale, dans les relations interpersonnelles. Elles nécessitent la compréhension de l'implicite et des codes sociaux, via la mise en œuvre des deux niveaux suscités, et se modifient en fonction des expériences de vie du sujet » (2016, p. 35). Nous allons ici voir son pendant, le défaut des habiletés sociales.

Il s'agit d'une manifestation symptomatique particulièrement présente dans notre échantillon global. Notons que 42 % des Sujets ont évoqué en souffrir et je pus observer cette manifestation. Aussi, 19 % en présentent les signes, c'est-à-dire que je pus l'observer, mais n'expriment pas être concernés par ce défaut d'habileté sociale.

Ce défaut d'habileté sociale, lorsqu'il est évoqué par la personne et que j'ai pu l'observer, est marqué dans l'échantillon de la thérapie de couple – 42 % –, la thérapie individuelle – 33 % –, les entretiens individuels – 40 % –, et surtout les groupes de parole polyamoureux – 50 % au sein de cet échantillon cible. Précisons que le défaut d'habileté sociale n'est en rien un frein pour engager une dynamique de groupe au sein des dispositifs de parole polyamoureux. D'autant plus que le cadre instauré par la conductrice de groupe, Inès, contient les dénigrement maladroit, l'indélicatesse ou l'absence de prise en compte de l'autre – signes manifestant d'un défaut d'habileté sociale. Il n'est pas rare qu'Inès rappelle dans les groupes que tout le monde n'est pas « *branché sur la même matrice* » lorsque le second degré, le sarcasme ou l'ironie n'est pas compris. À nouveau le TDAH ou TSA est invoqué pour justifier cette manifestation symptomatique. En ce sens où il s'agirait d'un symptôme paradigmatique des troubles neurodéveloppementaux dont souffrirait une forte propension des membres de la communauté, nous y reviendrons.

À présent, voyons le dernier facteur symptomatologique identifié chez les non exclusifs éthiques : l'hyper- ou hypo-sexualité.

10.2.3.8. Hyper- et/ou hypo-sexualité

Cette manifestation symptomatique produit des résultats dans notre échantillon global disparates. À ce titre, 27 % des Sujets ont évoqué en souffrir et je pus observer cette manifestation. 23 % expriment en souffrir mais je n'ai pas pu en percevoir les signes. 23 %, enfin, ne disent pas en souffrir et je n'ai pas perçu chez eux de manifestation d'hyper- ou hypo-sexualité.

Précisons que cette question de l'hyper- ou hypo-sexualité est fréquemment évoquée et remarquable – 50 % des membres de l'échantillon des groupes de parole sont concernés par l'item : « Lorsqu'il a évoqué avoir ce symptôme et que j'en ai vu des signes ».

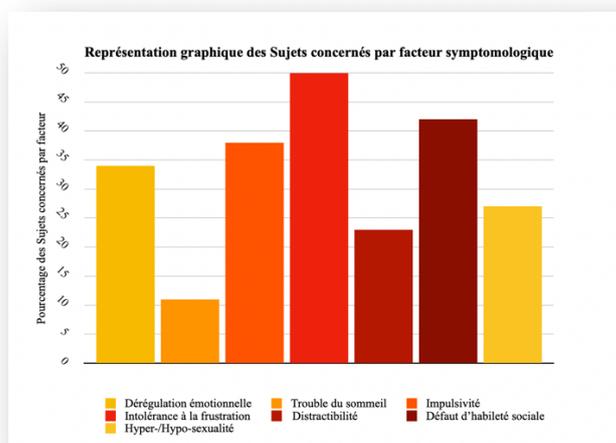
Bien que la dimension sexuelle soit rarement évoquée explicitement durant les groupes polyamoureux – davantage en thérapie individuelle ou de couple –, nombreux sont ceux exprimant avoir, ou avoir eu, des conduites hypersexuelles ou hyposexuelles, allant parfois jusqu'à l'asexualité. Certains, également, expriment connaître des oscillations quant à leur désir sexuel – la vignette clinique annexe 2 en témoigne. D'après les membres de ces groupes, leur désir serait fluctuant allant d'un extrême à l'autre. Bien entendu, il ne s'agit pas de généraliser car cette communauté est souvent stéréotypée comme étant « ultra-sexuelle » (Easton et Hardy, *op. cit.*). Or, ce n'est pas le cas, au contraire pourrait-on dire. Régulièrement, c'est davantage le lien affectif, multiple, qui conduit le Sujet à la polyamorie.

Quoi qu'il en soit, cette oscillation entre hyper et hypo-sexualité mérite d'être soulignée car elle pose souvent question aux Sujets qui ne parviennent pas à saisir comme à stabiliser leur excitation, nous y reviendrons.

Cela étant dit, avant de présenter le but de ces tableaux regroupant des facteurs psychosociaux et symptomatologiques, voici une synthèse des résultats de ces derniers.

10.2.3.9. Synthèse des résultats des facteurs symptomatologiques

Voici un graphique dévoilant le pourcentage des Sujets évoquant et ayant manifesté les symptômes que j'ai identifiés non-exhaustivement.



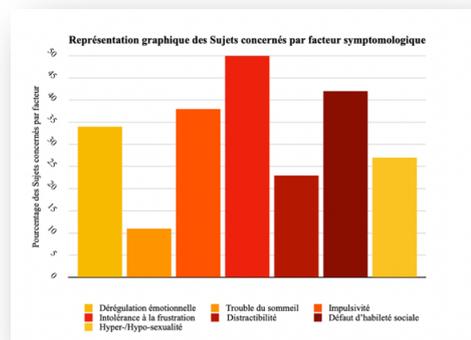
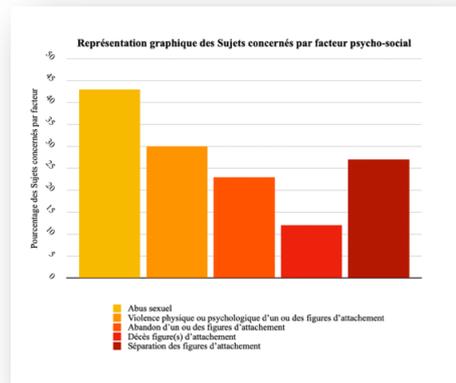
Ce graphique révèle que l'intolérance à la frustration est la manifestation symptomatique la plus prégnante dans notre échantillon cible – 50 % des Sujets sont concernés. Vient ensuite le défaut d'habileté sociale – 42 % –, l'impulsivité – 38 % –, la dérégulation émotionnelle – 34 % –, l'hyper et/ou hypo-sexualité – 27 % –, la distractibilité – 23 % – et les troubles du sommeil – 11 %.

Désormais, tentons d'identifier pourquoi nous avons décidé de présenter ces facteurs psychosociaux et symptomatologiques dans cette recherche.

10.2.3.10. Facteurs psychosociaux et une symptomatologie dans leur lien aux troubles neurodéveloppementaux

Avant de présenter l'enjeu de ce tableau regroupant des facteurs psychosociaux et une symptomatologie, je remets à disposition du lecteur – pour plus de lisibilité – nos graphiques synthétiques des résultats propres à ces facteurs¹⁷².

¹⁷² Je présenterai le pourcentage de personnes concernées par les facteurs psychosociaux – graphique déjà présenté au préalable – et le pourcentage des Sujets évoquant et ayant manifestés les symptômes que j'ai identifiés non-exhaustivement – graphique présenté ci-dessus.



Si j'ai présenté un tableau clinique regroupant des facteurs psychosociaux et une symptomatologie, ce n'est pas sans raison. Mon investigation clinique m'amène au cœur d'une de mes réflexions : « Qu'est-ce que la prévalence des personnes ayant un supposé TSA et/ou un TDAH au sein de la polyamorie a à nous dire ? » Il semblerait que les facteurs socio-environnementaux conduisant les Sujets à la non-exclusivité éthique, en particulier la polyamorie, ainsi que les symptômes repérés chez bon nombre de ces derniers, soient sensiblement identiques à ceux ayant des troubles neurodéveloppementaux ; en effet. Nous posons provisoirement l'hypothèse que cette corrélation n'est pas une coïncidence, que la non-exclusivité éthique se présente parfois comme un recours face à ces troubles. Il nous reste donc à (in)valider cette hypothèse en explorant différents éléments la justifiant ou non. Enfin, précisons qu'un troisième trouble est évoqué par ces Sujets : le trouble de la personnalité borderline ou état-limite. Pour l'instant, nous ne postulons pas qu'un certain nombre de membres de la communauté a une pathologie des limites. Simplement que le fonctionnement limite se présente comme un organisateur de la dynamique du lien chez certains couples non exclusifs et qu'il structure la dynamique du lien chez ces derniers. Il nous restera, tout au long de la partie suivante, à déterminer dans quelle mesure.

10.3. Entre TDAH, TSA et... fonctionnement limite

Une très forte majorité des participants au groupe polyamoureux et des patients non exclusifs que j'ai reçus furent diagnostiqués, ou s'auto-diagnostiquaient, un trouble tel que le TDAH ou le TSA – l'auto-diagnostic peut s'entendre car « il est estimé que 90 % des adultes autistes n'auraient pas accès au diagnostic, pourtant « indispensable » » (A. Frigaux, 2024, p. 61) – si ce n'est un TPB (« Trouble de la Personnalité Borderline »). Cette réalité clinique m'a surpris *a priori*. Je ne saisisais pas le lien entre non-exclusivité coupale et troubles neurodéveloppementaux, par exemple. C'est dans une quête de sens qu'est née l'élaboration ultérieure de ce travail doctoral. Celle-ci vise à saisir s'il existe bien un lien entre des troubles et le choix de la non-exclusivité. Pour ce faire, au préalable, il importe d'identifier si ces troubles peuvent être liés en termes de comorbidité. Si tel est le cas nous pourrions alors déterminer d'après quels aspects avant de tenter de les relier autour d'un axiome commun. Ensuite, nous pourrions vérifier en quoi le choix de la non-exclusivité, au regard de la singularité de leur(s) éventuelle(s) pathologie(s), devient un recours.

10.3.1. Comorbidité des troubles

Afin de présenter les liens de comorbidité entre le TDAH, le TSA et le fonctionnement limite – aussi nommé TPB – je m'appuie en premier lieu sur le TDAH. Ceci parce qu'il est celui le plus souvent diagnostiqué ou auto-diagnostiqué chez les membres des groupes polyamoureux que j'ai fréquentés – au sein de notre échantillon cible « Groupe polyamoureux », 83 % ont été (auto-)diagnostiqués TDAH et/ou TSA. Rien ne dit, cependant, que le TDAH est effectivement le plus prévalent. Nous verrons ensuite le lien entre le TSA et TPB puis nous relierons ces trois troubles entre eux afin de vérifier notre hypothèse selon laquelle la polyamorie accueille en son sein de nombreux Sujets présentant des souffrances identitaires-narcissiques. La sous-partie suivante tentera d'analyser si la non-exclusivité est un recours particulier pour ces Sujets présentant ces pathologies.

Cependant, avant tout, précisons les spécificités des troubles dont nous parlerons.

10.3.1.1. TDAH, TSA et TPB en quelques mots

Nous débuterons par une présentation du TDAH, puis du TSA avant de terminer avec le TPB.

a) *Le TDAH*

Le TDAH est aujourd'hui considéré comme un trouble neurodéveloppemental – DSM V. Cette « locution TDAH est née avec le DSM III (1980), et la mise au premier plan du déficit d'attention, alors que les travaux sur les psychostimulants se multiplient (HAS, 2014, p. 12) » signale la pédopsychiatre Anne Delègue (2024, p. 139). Cependant, le TDAH n'est pas contemporain. Les premières descriptions de ce syndrome remonteraient au XVIII^e siècle sous l'impulsion du médecin Melchior Adam Weikard, en 1775. C'est en 1994 qu'on voit apparaître pour la première fois la dénomination « Trouble Déficit de l'Attention/Hyperactivité » historicisée François Bange (2016). En 1997 « Barkley offrit une nouvelle approche du trouble en suggérant que les enfants ayant un TDAH présentaient une déficience pour appréhender les notions de temps et de chronologie. La capacité à planifier s'appuie sur la capacité à évaluer le temps passé et les expériences antérieures. Selon Barkley, le patient TDAH a des difficultés à « prendre le temps » et à évaluer les durées afin d'adapter le cadre temporel de futurs comportements » (HAS, 2014, p. 7).

Aujourd'hui, en lien avec le DSM V, il est reconnu que ce trouble apparaît généralement durant l'enfance – encore faut-il qu'il soit diagnostiqué – et que ses symptômes peuvent se maintenir chez l'adulte (C. Maurs et J.-P. Reneric, 2016, p. 46). À ce sujet, les symptômes le plus souvent identifiés demeurent : l'impulsivité, le défaut de l'habileté sociale, la distractibilité, l'intolérance à la frustration, la dérégulation émotionnelle ainsi que l'hyperactivité. Lorsqu'elle est infantile, cette dernière est d'ailleurs « un facteur de risque concernant la survenue de troubles des conduites ultérieures, voire de *troubles antisociaux* » nous livre Chagnon (2015, p. 78). Symptôme effectivement prégnant dans la communauté – cf. sous-partie « 4.2.2. » –, cela aura une importance dans la suite de notre propos.

b) *Le TSA*

Le TSA – DSM V – est aussi considéré comme un trouble neurodéveloppemental – depuis le DSM-III. Pour autant, l'autisme fut décrit dans sa forme « canonique » (Chagnon, 2020) à l'origine par l'Américain Leo Kanner (1943), bien que « historiquement, l'autisme est connu depuis longtemps et il est admis que Victor, l'enfant sauvage découvert dans l'Aveyron en 1800, était un enfant autiste » rappelle Chagnon (*op. cit.*, p. 10-11). Il précise, à ce titre, qu'une telle appellation par le DSM-V de « spectre de l'autisme » pose des questions de pertinence diverses – épistémologique, psychopathologique, sur le cadre diagnostique et classificatoire, notamment – sur lesquels nous ne pourrions nous attarder au risque de dériver de la centration de notre recherche. Bien que nous conserverons durant ces lignes l'usage du terme TSA, afin de respecter la nomination de ce(t) (auto-)diagnostic dont les Sujets fréquentés se revendiquent, nous insistons auprès du lecteur sur un point : cette appellation contemporaine de TSA par le DSM – V, notamment – n'est pas sans poser grandement question en ce qui concerne ses répercussions sur l'épistémologie psychanalytique et donc le cadre diagnostique et classificatoire de cette pathologie. Chagnon le précise au sein de l'ouvrage collectif qu'il co-dirige avec Suarez-Labat : « *Les troubles du spectre de l'autisme et leurs évolutions* ».

« Le problème majeur de cette nouvelle appellation tient au fait qu'elle fait disparaître le terme de « psychose »¹⁷³, déjà écarté des DSM-III et IV, comme celui de « névrose » (trop suspect de psychopathologie psychanalytique). Elle fait également disparaître les Troubles Envahissants du Développement (TED), qui faisaient quand même place, à côté de l'autisme, à d'autres modes d'être, de fonctionner psychiquement et cognitivement. Ici, les fonctionnements psychotiques, dysharmoniques sont pris dans le spectre, ce qui a l'inconvénient d'uniformiser les modes de prise en charge. »

(2020, p. 10.)

De nos jours : « pour des raisons multiples, et loin de reposer sur des arguments scientifiques (mais plutôt sur le consensus, c'est-à-dire le lobbying) les troubles du spectre autistique appartiennent encore au champ de la psychiatrie, mais une psychiatrie neurobiologique sous la rubrique [...] de troubles neurodéveloppementaux qui concerneraient un enfant sur six. On peut

¹⁷³ « Si le terme de « psychose » a disparu des classifications internationales, le concept de psychose infantile reste néanmoins un outil important pour différencier ces formes psychopathologiques différentes mais parfois présentes chez le même enfant » (Chagnon, *op.cit.*).

véritablement parler de machine à produire des malades, sinon des maladies, pour le plus grand bénéfice de Big Pharma et des orientations thérapeutiques (très) recommandées... » (*op. cit.*, p. 13). Cela explique probablement pourquoi les polyamoureux se l'auto-diagnostiquent ou font appel à des psychiatres affiliés aux mouvements pour obtenir le diagnostic – nous y reviendrons. En effet, la communauté est particulièrement friande des « innovations » diverses étasuniennes ; qu'il s'agisse des thérapies – *self-helps* (Cabanas et Illouz, 2018) –, des manuels considérés comme « dépsychiatrisants » – DSM –, des idéologies dites progressistes – « wokisme », dont beaucoup se revendiquent – ou, tout simplement, le modèle polyamoureux étant le produit de la contre-culture hippie de San Francisco dans les années 70 – cf. « 5.5. ». Il n'en reste pas moins, toujours selon Chagnon, que la psychanalytique n'a pas dit son dernier mot sur la prise en charge de l'autisme : « les prises en charge traditionnellement [...] sont loin d'être ridicules quant à leur efficacité, comme le montre bien la recherche menée par J.-M. et M. Thurin, D. Cohen et B. Falissard (2014) » (*op. cit.*, p. 14).

Cliniquement cette fois, l'autisme est à comprendre comme « la forme la plus grave de l'échec de l'accès à l'intersubjectivité » (Golse, 2020, p. 22). Aussi, d'après le psychiatre Jean-Noël Trouvé, il existe « chronologiquement deux formes d'apparition des signes autistiques assez bien différenciées : les manifestations autistiques dites primaires qui sont repérables très tôt durant la première année, et des manifestations dites secondaires, cassure du développement et régression au cours de la deuxième année après un premier développement qui, malgré certains indices légers retrouvés dans l'après-coup, semblait beaucoup plus proche de la normale. Cette forme secondaire serait majoritaire ». (2002, p. 64) Ajoutons que l'autisme a la particularité de placer le patient dans « une position d'élimination du sujet, conditionnant son isolement (retrait du lien social), son repli (absence d'intérêt pour la diversité des objets d'échange et pour autrui et stéréotypie) et son évitement de tout acte d'énonciation ; en effet, l'autiste est dans l'impossibilité ou le refus de soutenir la division entre sujet de l'énonciation et sujet de l'énoncé, soit la division primordiale permettant une utilisation du langage » (*ibid.*).

Enfin, le syndrome autistique se manifeste le plus souvent par un « balancement », « un retrait réactionnel et réversible », de la stéréotypie et un défaut de l'habileté sociale. L'autisme englobe trois caractéristiques : « 1) déficit grave de la communication ; 2) déficit grave de l'interaction sociale ; 3) limitation des intérêts, restriction de l'activité qui présente un caractère stéréotypé » (Cinzia Raffin, 2001, p. 22).

c) *Le TPB*

Le TPB, lui, suppose chez la personne la présence de troubles narcissiques et identitaires, comme l'a souligné Adolf Stern en 1938. Nous préférons à la formule TPB la dénomination d'« organisation limite »¹⁷⁴ – plus proche de la conception de Green d'*état-limite* comme concept : « derrière l'expression cas-limites, se cache, en fait, un concept » disait-il dans « *La folie privée* » (1990, p. 122). L'organisation limite se caractérise le plus souvent par une instabilité du Moi « qui se tient à mi-chemin de l'hyper-contrôle de la névrose et de la régression massive de la psychose » (Painchaud et Montgrain, 1999, p. 35). S'ajoute à cela que le Sujet « se présente comme victime de carences de l'évolution structurelle [...]. Le lien principal à l'autre n'est pas dominé par une angoisse de castration ni par une angoisse de morcellement ou d'éclatement », celle-ci hautement conflictualisée livre Jean Bergeret (1999, p. 167). Il ajoute « on rencontre une très vive angoisse de perte d'objet, conséquence de la persistance de la représentation violente primitive : « lui ou moi », devenu avec l'âge l'instauration de la relation défensive de dépendance : « s'il disparaît je ne suis plus rien » » (*ibid.*). En ce sens l'absence est chez ces Sujets « difficilement symbolisable, elle devient l'équivalent d'une perte ou d'une disparition » (Estellon, 2015, p. 39). D'où un séquençage astucieux proposé par Chagnon pour penser les états-limites : « absence de l'objet = perte d'objet = destruction de l'objet = culpabilité = effondrement = perte de soi. La perte d'objet devient perte de soi » (2011).

Cliniquement, de Senarclens nous enseigne que ces Sujets se caractérisent « à la fois par une fragilité narcissique et des éprouvés psychiques lourds. S'ils peinent à accéder à la position de sujet, cela semble en lien avec des troubles de la relation précoce. Pour eux la relation duelle est vitale, en deçà de toute triade œdipienne » (*op. cit.* p. 26). Ainsi, le clinicien aura affaire à des Sujets : « très projectifs, disposés au masochisme – résistants au bonheur et au succès – ces sujets présentent des relations affectives particulièrement difficiles et instables » (Estellon, *op. cit.*, p. 32). Aussi, il témoigne régulièrement d'une *plainte dépressive* : « dans les fonctionnements limites [elle] est massive, répétitive, centrée sur un sentiment de vide, d'ennui, d'effondrement qui peut aller jusqu'à la perte du vécu d'humanité : rien du monde qui l'entoure ne le touche, ne l'atteint, il est coupé des autres, aspiré par le vide qu'il éprouve débordé par un

¹⁷⁴ « Les dernières décennies nous ont fait connaître une abondance de description et terminologie [...]. En France, comme aux États-Unis et ailleurs, on parle maintenant d'*organisation limite*, ce qui permet d'attribuer une identité et un espace à ce groupe de pathologies à la recherche d'un nom » (J. Leblanc, 1999, p. 74).

désespoir sans fond. » (De Luca et Estellon, *op. cit.*, p. 109). Nous verrons au travers d'illustrations que ce tableau clinique fait écho à certains Sujets rencontrés.

Une question se pose dès lors : « Ces troubles peuvent-ils coexister chez un même Sujet ? »

10.3.1.2. TDAH, TSA et/ou TPB, sont-ils associables ?

Sans ménager le suspense, le TDAH a bel et bien un lien de comorbidité avec les deux autres troubles évoqués. De « nombreuses études épidémiologiques et cliniques à grande échelle montrent que le TDAH coexiste souvent avec d'autres troubles psychiatriques, en particulier la dépression, le trouble bipolaire, les troubles du spectre de l'autisme » révèle le PhD du département de psychiatrie de New York, Stephen V. Faraone (2021, p. 16-17). Nous verrons dans un premier temps son lien avec le TSA puis celui avec TPB.

a) Lien de comorbidité entre le TSA et TPB

TDAH et TSA sont deux troubles distincts, neurodéveloppementaux, qui ne sont pas fréquemment co-diagnostiqués alors qu'une comorbidité existe véritablement (N. Piat, M. Bouvard, 2016). D'où la fréquente absence d'un co-diagnostic de l'un quand l'autre est pourtant présent¹⁷⁵. Si la prévalence de la dérégulation émotionnelle, la descriptibilité ou l'hyperactivité sont les symptômes visibles on optera pour le TDAH. S'il s'agit de défaut de communication, d'habileté sociale ou d'attitudes restreintes et stéréotypées, le TSA sera privilégié.

Comment expliquer que ces deux troubles aient des zones de recouvrement ?

Sans doute la présence d'un « phénotype commun aux deux troubles ou évoluant sur un fil continu entre TDAH et TSA » précise Marion Léger (2016, p. 54). TDAH et TSA peuvent donc coexister chez un même Sujet, éléments que semblent corroborer certains membres de la communauté que j'ai fréquentés ayant le double (auto-)diagnostic.

¹⁷⁵ « Début 2015, Berenguer-Forner et al. proposent une revue de 33 études publiées entre 2010 et 2014. Ils retrouvent des taux de comorbidité TDAH chez les enfants atteints de TSA d'environ 33 à 37 %, avec un tableau clinique généralement plus impacté au niveau de l'attention, de la mémoire de travail et des capacités d'inhibition » nous enseigne Marion Léger (2016, p. 53).

b) Lien de comorbidité entre le TSA et TPB

En ce qui concerne la comorbidité entre TDAH et le TPB ou organisation limite, elle est également affirmée. À ce titre, la psychiatre Esther Sobanski précisait d'ores et déjà en 2006 que 20 % des personnes présentant un TDAH ont des troubles de la personnalité antisociale associés – en particulier s'il y avait des troubles de la conduite durant leurs jeunes années – bien que cela concerne davantage les hommes. Chez la femme, ceux-ci sont associés davantage à la personnalité dite « borderline » (Lucy Cumyn, Lisa French et Lily Hechtman, 2009). C'est particulièrement sur ce trouble que je souhaite insister car je postule qu'un lien entre le TDAH et le fonctionnement limite existe. Effectivement, bien que la prévalence de TDAH dans les TPB soit fort peu référencée en France elle est bien présente – à plus de 30 % (*ibid.*). La comorbidité de ces troubles est également affirmée par l'HAS dans son argumentaire scientifique¹⁷⁶.

Enfin, les symptômes entre ces deux troubles sont relativement identiques même s'ils ne se manifestent pas avec la même intensité et peuvent prendre des formes quelque peu distinctes. À ce propos, voici un tableau récapitulatif fort instructif du lien entre ces deux troubles¹⁷⁷.

¹⁷⁶ « Conduite à tenir en médecine de premier recours devant un enfant ou un adolescent susceptible d'avoir un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Méthode Recommandations pour la pratique clinique » (voir page 54).

¹⁷⁷ Source : Flavien Bardet (2020, décembre, 26). *TDAH et Borderline, les distinguer [Infographie]*. In. Plein Potentiel. Site : <https://plein-potentiel.fr/infographie-distinguer-le-tdah-du-trouble-borderline/>. (Consulté le 04 février 2023).

Infographie TDA-H OU TPB ?

Il n'est pas facile de se retrouver dans la jungle des termes psychiatriques ! **Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA-H)** ou **trouble de la personnalité borderline** (abrégée en **TPB** ou état limite) ne sont pas forcément très évocateurs et il est difficile de savoir à quoi ces termes correspondent ou bien de pouvoir les différencier. Cette infographie vous aidera à faire le point entre ces deux troubles et à en comprendre les **symptômes clés**, leurs **mécanismes psychologique** et la **prise en charge**, bonne lecture !

Ce qu'ils ont en commun

Des facteurs **biologique** et **familiaux** partiellement partagés.
Des déficits dans les **fonctions exécutives** : notamment au niveau de la **capacité d'autorégulation** (Impulsivité, dysrégulation émotionnelle, tolérance faible à la frustration).
Certains aspects de la vie et du fonctionnement de l'individu : **difficultés sociales, estime de soi, cognitions.**

Le Trouble déficitaire de l'attention (TDA-H)



VS



La personnalité Borderline (TPB)

C'est un **trouble neurodéveloppemental** caractérisé par des niveaux handicapants d'**inattention**, de désorganisation et d'**impulsivité** associés le plus souvent avec de l'**hyperactivité**.



Symptômes principaux

Est caractérisée par :
- Une **perturbation de l'identité** et du soi,
- Une **dysrégulation émotionnelle** et une **impulsivité forte**.
- Des **Relations interpersonnelles instables** et intenses.

Épidémiologie

Chez l'enfant : 7.2% de la pop.
Chez l'adulte : 3.4% de la pop.

Ratio Homme-Femme

♂ : ♀
2 : 1



Prévalence

Épidémiologie

Chez l'enfant : non disponible.
Chez l'adulte : 1.6% de la pop.

Ratio Homme-Femme

♂ : ♀
1 : 3

Les **mécanismes dissociatifs sévères** (symptômes psychotiques, paranoïa et des distorsions cognitives envahissantes) ne sont pas des critères diagnostics chez le TDA-H.



Spécificités

L'**hyperactivité**, les problèmes d'**attention persistante** ou la **distractibilité** ne sont pas des critères diagnostic du trouble de la personnalité Borderline.

Les symptômes du **TDA-H** apparaissent beaucoup plus face à l'**ennui** ou des situations jugées "peu stimulantes" (à mettre en lien avec la **théorie de l'hypostimulation**).



Déclencheurs

Les symptômes de la **personnalité Borderline** apparaissent beaucoup plus en situation de **stress** ou en réaction à un sentiment de rejet, de solitude ou d'échec et plus particulièrement dans les **situations sociales**.

La **régulation des émotions** et du **comportement** se fera en "**extériorisant**" : recherche de nouveauté (sports extrêmes, changement de loisirs) ou comportements à risques (sexe, drogue, violence).



En "crise"

La **régulation des émotions** et du **comportement** se fera en "**intériorisant**" : scarifications, pensées suicidaires ou symptômes psychotiques.

c) Lien de comorbidité entre le TSA et fonctionnement limite

TSA et fonctionnement limite peuvent cohabiter précisait le médecin Leland Heller dès 1991. D'après Henri Chabrol – psychiatre et pédopsychiatre – et Patrick Raynal – journaliste – il apparaît que le diagnostic de l'un n'exclut aucunement celui de l'autre : « 15 % des 41 patientes atteintes de TPL [Trouble de la Personnalité Limite] remplissaient les critères [diagnostic] de TSA » d'après l'étude qu'ils ont menée en 2018¹⁷⁸.

Aussi, des symptômes communs apparaissent tels que : trouble empathique, automutilation (R.-K. Dudas & *al.*, 2017), conduites suicidaires, mésestimes, perte de l'image de Soi (Charbrol, *op. cit.*). Symptômes que nous retrouvons également chez les personnes ayant un TDAH (S. V. Faraone, 2021, p. 16-17).

Cela étant dit, je propose désormais de rendre compte de cette comorbidité de manière plus lisible et synthétique en recourant à deux tableaux – l'un sera en annexe. Le premier répertorie les signes cliniquement observables – facteurs environnementaux, symptomatologiques, etc. – en fonction du trouble associé et le second, disponible en annexe 16, intègre des citations des recherches en la matière, ce qui permettra d'argumenter cette comorbidité.

Ce tableau, ci-après, répertorie l'ensemble des facteurs, symptômes et conduites en fonction des troubles associés.

¹⁷⁸ Centre d'Études et de Recherches en Psychopathologie et Psychologie de la Santé, Université de Toulouse, UT2.

	TSA	TDAH	TPB
Facteurs environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Agression (victime de violence sexuelle, psychologique, parentale, sociale, conjugale) • Décès d'une ou des figures d'attachement • Divorce des parents 		
Symptômes	<ul style="list-style-type: none"> • Trouble de l'attention • Défaut des habiletés sociales • Dérégulation émotionnelle (labilité émotionnelle notamment) • Intolérance à la frustration • Trouble de l'organisation • Trouble anxieux • Déstructuration du rapport au temps • Impulsivité • Hyposexualité • Conduite antisociale • Dysphorie de genre 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Stéréotypie • Intérêts restreints • Défaut d'agentivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Hypersexualité 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Distractibilité (trouble attentionnel) • Hyperactivité 		
Retentissements	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'estime ou de l'image de soi • Tentative de suicide et/ou idées suicidaires • Usage de toxiques • Automutilation 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Conduite à risque notamment automobile 	

Fig. 8 : Tableaux récapitulatifs de la comorbidité des troubles

Durant cette sous-partie, nous avons répondu à notre question de départ : « Ces trois troubles peuvent-ils coexister simultanément ? » La réponse semble positive.

Il nous faut maintenant étendre notre élaboration dans un souci de pertinence : « Est-ce que la coexistence de ces trois troubles peut nous apporter des enseignements sur le choix de la non-exclusivité coupale ? »

10.3.2. La pathologie narcissique-identitaire et (non-)exclusivité

Répondre à cette question ci-avant serait ambitieux étant donné qu'elle suppose un diagnostic triple engageant la certitude de la co-présence des trois troubles. Peut-être qu'en tant que praticien d'orientation analytique il faut appréhender cette question avec davantage de modestie clinique. Plutôt que de surpathologiser ces Sujets en affirmant qu'ils présentent bien ces troubles je propose une approche plus nuancée. Il est à noter que ces diagnostics de TSA, TDAH et TPB sont effectués, dans les groupes polyamoureux que j'ai fréquentés, par quelques psychiatres affiliés, de près, à la communauté. Je ne postule pas qu'ils s'agissent de diagnostics hâtifs ou erronés mais référés à des approches psychiatriques spécifiques sur lesquelles, en tant que psychologue, je n'ai pas les compétences pour présager de la véracité. D'autant plus que la question des souffrances identitaires-narcissiques conduit parfois les Sujets aux prises avec ces dernières, et leurs soignants, à chercher à mettre des mots sur des maux difficilement perceptibles. À tenter d'expliquer leur rapport complexe et ambivalentiel à la norme en invoquant des troubles – notamment neurodéveloppementaux – pour justifier la tension qu'ils entretiennent à celle-ci et à la place massive occupée par le clivage dans leur fonctionnement psychique. Je propose alors de m'extraire de cette psychopathologisation où le trouble dont est atteint, supposément, le Sujet provoque chez lui un effet de fixation sur le trouble en question ; suite au diagnostic ayant « un effet de prédiction aliénante (Golse, 1998) » (Delègue, *op. cit.*, p.154-155). C'est à ce titre que je propose de relier notre tableau clinique autour d'un axiome commun. Celui-ci me semble être la question des *pathologies identitaires-narcissiques* résultant de *souffrances identitaires-narcissiques* d'après Roussillon (*op. cit.*). Je reprendrai sa définition déjà mentionnée sous-partie « 1.2. ».

« Certains pans de la vie psychique ne sont pas refoulables parce qu'ils ne sont pas représentés – c'est le sens de la distinction moi/ça – bien qu'ils soient « inconscients », c'est-à-dire non intégrés dans la subjectivité. Nous verrons qu'il faut disposer d'un autre terme, le clivage, pour décrire leur situation topique par rapport au moi. Ces expériences psychiques, « inconscientes » bien que non refoulées, affectent le narcissisme et le rapport au manque d'une tout autre manière que ce qui est représenté et refoulé, elles sont à l'origine de ce que j'appelle les souffrances identitaires-narcissiques, celles qui sont plus caractérisées par le manque à être que par le manque dans l'être »

(*ibid.*, p. 13.)

L'avantage clinique et théorique de cette conceptualisation demeure qu'elle nous évite une catégorisation psychiatisante et rend compte du fait que ces trois troubles, présagés par des (auto-)diagnostics – TDAH, TSA, TPB –, parfois cohabitants et interférents se regroupent derrière une même réalité : le Sujet est aux prises avec la question des limites où son rapport au monde est clivé sans être fonctionnellement déconnecté du réel – à l'inverse de la psychose – sauf dans certains cas où le TSA est prévalent – mais cela ne semble pas concerner notre public. Notre approche ne remet en cause ni les facteurs psychosociaux, ni la symptomatologie des Sujets, ni les conséquences de cette dernière. Elle permet simplement de saisir les enjeux psychiques en présence chez le Sujet ; d'identifier ses mécanismes de défense ; son rapport aux investissements objectaux et l'impact éventuel qu'une dimension traumatique peut avoir sur son fonctionnement psychique. En cela certaines personnes, nombreuses dans la communauté non exclusive, semblent partager la caractéristique d'avoir des souffrances identitaires-narcissiques – nous argumenterons en quoi très prochainement.

Avant de rentrer dans le vif de notre sujet, à notre tour d'être nuancé dans notre proposition afin de ne pas pathologiser inutilement une communauté présentant un rapport particulier à la norme d'exclusivité. Pour ce faire, accordons-nous sur l'hypothèse suivante : « *toutes les personnes non exclusives n'ont pas une pathologie identitaire-narcissique mais la pathologie identitaire-narcissique peut expliquer le choix de certains Sujets pour la non-exclusivité* ».

Pour vérifier cette piste, nous nous demanderons : « Quels sont les signes cliniques dont nous disposons pour présager du fait que les souffrances identitaires-narcissiques sont prégnantes dans le choix d'une relation non exclusive polyamoureuse ? » Précisons que pour répondre à cette question nous nous fierons en majorité au terrain et au public que nous avons le plus investigués durant notre recherche, celui de la polyamorie – excluant donc les relations apatrides et couples libres. Pour étayer cette réflexion, nous axerons notre élaboration sur la notion de traumatisme primaire (Roussillon, *op. cit.*). Cette dernière est le point d'orgue de toute pathologie identitaire-narcissique. Reste à déterminer si ce traumatisme n'est pas appréhendé par ces Sujets comme un élément phobique. Dès lors, la traumatophobie serait un signe clinique permettant d'expliquer pourquoi certains Sujets ayant des blessures identitaires-narcissiques optent pour la non-exclusivité. Si tel est le cas, il nous restera à démontrer la fonction de la traumatophobie dans le choix de la non-exclusivité. Le chapitre suivant s'y emploiera.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11. La traumatophobie dans la dynamique des liens non exclusifs

La dimension traumatique, nous l'avons présentée dans le chapitre précédent, est prégnante chez les Sujets de la non-exclusivité éthique polyamoureuse. Elle se réfère souvent à des troubles de l'attachement : séparation, violence et/ou absence d'une figure de référence ressource présente dans l'environnement précoce. La place du traumatisme dans la clinique de la non-exclusivité est omniprésente et peut être observable, voire analysable, d'après deux axes : interindividuel et groupal – c'est ce que nous ferons dans ce chapitre.

De même, nous postulons que ces traumatismes sont à mettre en lien avec la conceptualisation de « pathologies identitaires-narcissiques » où le traumatisme primaire tient un rôle fondamental : « les psychanalystes ancrent les causes de ces souffrances dans la perturbation de la relation de l'enfant à son objet premier et dans des expériences traumatiques primaires de manque d'objet » rappelle Schafer-Mutarabayire (*op. cit.*). Notre investigation tentera de démontrer si le traumatisme primaire joue un rôle dans le choix de la non-exclusivité et dans quelle mesure la question des pathologies identitaires-narcissiques vient s'y greffer par le biais de la traumatophobie. À l'issue de notre argumentaire, nous arriverons à une hypothèse finale dont nous préserverons la substance pour ne pas infléchir la lecture des élaborations à venir. Disons qu'elle peut être appréhendée via cette question : « La polyamorie est-elle le pis-aller d'une quête plus absconse que celle visant à s'inscrire dans un couple ouvert ? »

Avant d'engager ce travail, je tiens à préciser ce que nous entendrons par « traumatophobie » au fil de ces lignes. Ma proposition est pour l'heure approximative mais sa nature tendra à se préciser au cours de mes élaborations ultérieures. Le terme « traumatophobie » fut déjà utilisé par la psychiatrie militaire lors de la Première Guerre mondiale nous enseigne Sabina Loriga. La « traumatophobie » était à entendre comme la « peur des blessures » (2012, p. 2). Nous proposons de nous inspirer de cette considération pour expliciter notre choix d'élargir son acceptation à notre clinique. D'après nous certains Sujets de la communauté polyamoureuse, certains couples ou polycules, si ce n'est le groupe *Salon Lutine & Cie*, s'organisent autour de la peur des résurgences traumatiques – l'annexe 2 en atteste. C'est-à-dire qu'*une forte propension des personnes optant pour ce modèle est dans un rapport phobique à l'évocation d'événements traumatogènes. Ces derniers sont alors considérés comme des Objets phobogènes. C'est sous cet angle qu'il faut comprendre le concept de « traumatophobie » au sein de cette recherche.*

11.1. Perspective interindividuelle : l'implication potentielle de la traumatophobie dans le choix de la non-exclusivité

Durant cette sous-partie, nous repérerons en quoi le Sujet, dans son lien aux Objets, utilise, ou non, la polyamorie comme un « objet contre-phobique », qui le détourne de sa potentielle traumatophobie. La notion de contra-phobie est à entendre comme le recours à un objet permettant à la personne de se réassurer par son entremise face aux situations impliquant l'objet phobogène. L'objet contra-phobique est créé « sur la scène externe » en sa qualité de « garant de la non-dangereuse de [la] vie pulsionnelle » signale Annie Birraux (1995, p. 88). Aussi, nous essaierons dans cette sous-partie de déterminer comment la traumatophobie se manifeste, ce qu'elle engage et de quoi elle semble être, ou non, le nom.

11.1.1. Du traumatisme primaire aux relations objectales plurielles en passant par les pathologies identitaires-narcissiques

J'entends pour commencer présenter ce que nous entendrons par traumatisme primaire. Cela nous ouvrira la voie à une compréhension de son lien entre polyamour et souffrances identitaires-narcissiques. Ensuite, nous élaborerons en quoi la polyamorie se présente, sans doute, comme un recours face au complexe de privation (Winnicott, 1956).

11.1.1.1. Exploration du concept de traumatisme primaire

Le traumatisme primaire – propre aux pathologies limites – diffère du secondaire propre aux névroses du simple fait que dans cette dernière « le conflit actuel entre en résonance avec un conflit historique – issu de la sexualité infantile – qui n'a pu être réglé à l'époque du fait d'une conjoncture traumatique, qu'à l'aide d'un *refoulement*. Le traumatisme historique a été refoulé et avec lui les représentations de désir qui s'y trouvaient impliquées. C'est pourquoi ce traumatisme peut être dit « secondaire » : la situation subjective a été vécue, représentée puis « secondairement » refoulée » (Roussillon, *op. cit.*, p. 11). Autrement dit, le point crucial demeure la notion de *représentabilité*. Le traumatisme a été représenté dans le « traumatisme secondaire » là où ce n'est pas le cas dans le « traumatisme primaire ». Cela procède du fait que le Sujet n'a trouvé aucune ressource dans son environnement pour surmonter la situation traumatique et ainsi la secondariser. Seul face au monde de sa subjectivité qu'il ne parvient pas à symboliser, il se trouve alors dans un « état de *désespoir* existentiel » nous dit Roussillon.

Cela se matérialise par « une honte d’être, qui menace l’existence même de la subjectivité et de l’organisation psychique. Le sujet se sent « coupable » (culpabilité primaire pré-ambivalente) et responsable de n’avoir pu faire face à ce à quoi il était confronté, il risque de « mourir de honte » au constat de la blessure identitaire-narcissique primaire que lui inflige la situation traumatique » (*ibid.*, p. 20). Dès lors, il met en place une défense reposant sur le clivage. Roussillon suppose que nous pourrions parler davantage d’un clivage *au* Moi qu’un clivage *du* Moi au sens freudien (1937)¹⁷⁹. Ceci puisque pour s’extraire du vécu traumatique primaire le Sujet use d’une défense paradoxale où il clive sa subjectivité dont une part est irreprésentable, « horspsyché » (Chagnon, Pheulpin et Roman, 2023), car non éprouvée comme expérience vécue, alors que l’autre est représentée mais uniquement sous forme de « traces mnésiques » – donc elle n’est pas symbolisée. Ces traces rejailliront à travers la « contrainte de répétition » supposant un retour de l’expérience traumatique. Cette part clivée n’étant nullement représentée et représentable par le Sujet – aussi bien dans son Moi que dans sa subjectivité – le recours à l’acte deviendra une manière qu’elle s’exprime. Cela implique un risque majeur d’après Roussillon : la reproduction de l’état traumatique devenu phobique.

Avant de poursuivre je tiens à présenter mon postulat. Je suppose que certains Sujets inscrits dans des relations non exclusives ont vécu un traumatisme primaire responsable de leur traumatophobie. Le traumatisme primaire dicte et détermine quelque peu leur modalité de relation aux Objets. Nous tenterons de montrer en quoi les relations sérielles dans lesquelles ils s’inscrivent se mettent au service du maintien de la part clivée de l’expérience traumatique non symbolisée et se présente comme un Objet contra-phobique. Avant cela, nous explorerons si ces relations plurielles ne sont pas une manière de recourir à l’acte.

J’invite à présent le lecteur à (re)consulter le cas clinique : « *Un souvenir séquestré* » – annexe 1. C’est à partir de ce dernier que j’étayerai mon argumentaire à venir.

¹⁷⁹ Nous faisons ici référence à l’article *Le clivage du moi dans le processus de défense*, présent dans « Résultats, idées, problèmes. Tome II : 1921-1938 » (1998).

11.1.1.2. La répétition de l'épreuve de la séparation par la multiplicité des relations : le complexe de l'Hydre de Lerne face à la traumatophobie

La communauté polyamoureuse que j'ai fréquentée durant mon enquête ethnographique et en cabinet me laisse à penser que le recours aux relations plurielles se présentent certaines fois comme un recours à l'acte. Effectivement, l'aspect sériel des investissements objectaux conduit le Sujet à revivre encore et encore l'épreuve de la séparation – trace perspective de son traumatisme primaire – avec un Objet dont il dépendait, en même temps qu'il vit à nouveau celle de son absence activant son sentiment qu'il l'a rejeté ; le cas clinique d'Elah en atteste.

Bien des polyamoureux que j'ai fréquentés soulignent qu'en même temps qu'ils pensent s'épargner de la dépendance aux partenaires, puisqu'ils les partagent, ils ne peuvent faire l'économie de la souffrance de devoir s'en dépendre sans cesse et ainsi d'éprouver un sentiment larvé de rejet. Je pose l'hypothèse que cette ambivalence entre dépendance et rejet tente de mettre en scène – donc de représenter – la trace mnésique du traumatisme primaire. La part clivée tente de faire retour par le biais de ces séparations douces. Mais ce procédé ne fait que renforcer le clivage extrêmement opérant puisqu'en même temps que le Sujet rejoue l'épreuve de la séparation, l'une des causes de son traumatisme primaire, il s'en guérit illusoirement en sollicitant la présence d'autres partenaires. Voici le paradoxe dans lequel le Sujet est pris : *en jouant continuellement l'épreuve de la séparation, la part clivée portant la trace perceptive du traumatisme primaire et qui demande qu'à naître/n'être est maintenue fermement dans l'obscurité psychique par la part clivée non symbolisée.*

Elah, par exemple, quitte systématiquement ses partenaires secondaires violents comme il a quitté son père durant son enfance par suite de son épisode violent de séquestration. Celui-ci se protège de la représentabilité traumatique en la « désactivant » : il ne faut surtout pas que le traumatisme soit révélé devenant ainsi un Objet phobique. De fait, l'une des stratégies pour lutter contre la traumatophobie demeure de recourir à un Objet contra-phobique. Dans le cas d'Elah, et sans doute de bien des non exclusifs, il s'agit de cumuler les partenaires afin d'être certain de toujours en avoir un présent si l'autre fait défaut et/ou se sépare de lui. Seulement, dans le même mouvement, le Sujet remet en acte sa séparation précoce. En cela je propose de décrire ce mécanisme comme un *complexe de l'hydre de Lerne*.



Pour rappel, « L'hydre de Lerne » est dans la mythologie grecque un immense serpent aux multiples têtes où si l'on en coupe une, il en repousse deux. Dans le couple non exclusif, le procédé est quelque peu analogue. Si on se sépare d'un partenaire, qu'importe, ce n'est qu'une tête de l'Hydre où d'autres « repousseront » à la place. Dans le mythe, pour véritablement venir à bout de l'Hydre, il faut les couper toutes à la fois. Ici, métaphoriquement, si l'on fait pièce de tous ces partenaires mettant en acte la séparation précoce, on devra alors affronter ce que cette Hydre camouflait : un traumatisme primaire inélaboré résultant d'une séparation. C'est en cela qu'il s'agit d'un complexe : l'intérêt pour le Sujet, sous l'effet de la part clivée, demeure de ne surtout pas abattre ce « monstre » à plusieurs têtes dissimulant un épisode traumatique. Dès lors, tout ce qui de près ou de loin le concerne sera un Objet phobique ; *d'où notre hypothèse d'après laquelle la polyamorie a une fonction contra-phobique se mettant au service de la traumatophobie du Sujet.*

Cette dernière considération dévoile alors la signification et fonction latente d'une polycule. Elle suppose, telle l'Hydre, que chaque membre de la polycule est perçu comme un Objet partiel dissimulant au Sujet l'Objet total inatteignable qu'il s'évertue à réprover. La polycule est sans doute davantage investie par le Sujet comme l'incarnation fantasmatique d'un Objet-perdu. Chaque membre de la polycule est une partie de ce Tout perdu mais irréprésenté. Ainsi, pour le Sujet, si un partenaire de la polycule vient à manquer, les autres auront pour fonction de maintenir active une mécanique fondamentale : quand le Sujet « se sépare » d'un partenaire, il ne s'agit que « d'une part » de l'ensemble de « ses parts ». Il n'éprouve alors pas véritablement la séparation et se protège du traumatisme primaire résultant d'une séparation précoce responsable de sa traumatophobie. La conséquence clinique demeure que le traumatisme primaire reste silencieusement tapi dans l'ombre par le biais de ce recours prototypique des pathologies identitaires-narcissiques.

Cette notion de séparation que nous avons abordée au fil de cette sous-partie nous ouvre à des axes de compréhension sur le rôle joué par le traumatisme primaire dans le choix de la non-exclusivité, notamment le polyamour. Néanmoins, un élément reste en suspens : « Est-ce que le recours aux relations sérielles et multiples est un comportement permettant de lutter contre un complexe de privation ? »

11.1.2. La polyamorie, un comportement antisocial ?

Autre axe clinique que nous pouvons observer chez Elah, et qui semble prégnant chez nombre des polyamoureux que j'ai fréquentés, la question du « complexe de privation » (Winnicott, 1956). Comme Winnicott le démontre, ce complexe conduit bien souvent à des comportements antisociaux. Or, dans la communauté, ces derniers sont pléthoriques. Entre les addictions, violences – souvent automutilatrices –, délinquances et troubles divers – alimentaires, sexuels, supposément neurodéveloppementaux, etc. – je ne puis qu'être frappé par la prégnance de ces comportements antisociaux – à titre illustratif, dans notre échantillon cible, ils étaient 81 % à avoir partagé en avoir eu (21 personnes sur 26).

La question qui nous intéresse en tant que praticien demeure alors : « De quoi sont-ils le nom ? »

11.1.2.1. (Re-)trouver/(re-)créer un environnement perdu

Comme l'introduction du paragraphe précédent l'exposait, leurs comportements antisociaux procèdent régulièrement d'un complexe de privation. Comme Winnicott le démontre « *c'est qu'il y a eu un véritable sevrage (pas seulement une simple privation) ; c'est-à-dire qu'il y a eu une perte de quelque chose de bon, qui a été positif dans l'expérience de l'enfant jusqu'à une certaine date* ».

Dans le cas d'Elah il s'agissait d'une relation familiale relativement tiercéisée où la figure paternelle était relativement satisfaisante jusqu'à ses 2 ans. Celle-ci s'est soudainement montrée défaillante lors de sa séquestration ce qui impliqua, lors de son départ précipité pour la région parisienne, sa disparition et son absence au sein de son environnement psycho-affectif.

Tout cela pour en arriver à un postulat riche d'enseignement pour notre recherche : la polyamorie est – chez certains Sujets souffrants de blessures identitaires-narcissiques – à

envisager comme un comportement antisocial résultant d'un complexe de privation. En cela, nous poursuivons notre tentative de compréhension du pourquoi du comment la pathologie identitaire-narcissique conduit à recourir, parfois, à la non-exclusivité éthique. Dans le cas du complexe de privation, nous le suggérons, la polyamorie est un comportement antisocial résultant d'un traumatisme primaire inélaborable, irreprésentable, insymbolisable. Comme l'enfant antisocial, le polyamoureux « cherche quelque chose quelque part et, ne le trouvant pas, il cherche [donc] ailleurs ». Dans le cas de la non-exclusivité éthique cet ailleurs s'incarne au travers de relations sérielles, multiples. Quelque part, peut-être que la polyamorie dans son essence, par homologie structurale, invite à cette recherche infinie de cet Autre perdu que la multiplication des partenaires tend à re-trouver et/ou re-crée.

Cette considération ouvre, d'après moi, une question qui concerne l'étude des groupes humains : « Est-ce que la présence de Sujet ayant une souffrance identitaire-narcissique contribue à donner à la polyamorie une dimension communautaire ? »

11.1.2.2. La communauté polyamoureuse ou l'oasis du désert de l'irreprésentable

Probablement que le milieu polyamoureux s'organise autour d'une dimension communautaire du fait que bien des membres y trouvent – enfin – du semblable. Ainsi, au sein de cette communauté d'appartenance, sans doute trouve-t-il un semblant de stabilité, de sécurité où l'accueil se veut inconditionnel – élément que le bassin culturel et leur environnement précoce n'offr(ai)ent pas suffisamment. En termes psychosociologiques, disons que ce groupe d'appartenance secondaire se laisse bien généreusement investir comme un lieu où l'on peut rejouer ses traumatismes issus de son groupe d'appartenance primaire, mais sans le symboliser – car tous s'évertuent à ne pas se le représenter (la partie suivante l'illustrera).

Plus encore, cette communauté, fondamentalement, répond à une quête précise chez certains Sujets : celle de (re-)trouver « un environnement perdu » ; cette oasis dans le désert de l'irreprésenté. On crée alors dans la polyamorie « une attitude humaine qui, parce qu'on peut s'y fier, donne la liberté à l'individu de bouger et d'agir et de s'exciter » (Winnicott, *op. cit.*). Mon postulat, quelque peu trivial, demeure que la similarité, voire complémentarité, des expériences traumatiques des uns et des autres offrent, paradoxalement, les moyens de tenter de résoudre l'expérience traumatique primaire. Car en même temps que *chacun* cherche un

« environnement perdu », *ensemble* ils en créent un nouveau où *chacun* peut exister pour l'*ensemble* et où l'*ensemble* fait exister *chacun*. En cela, les Sujets forment une « communauté antisociale » où la traumatophobie fait figure de liant.

En deçà de cette dimension « anthropo-psychologique », j'aimerais m'attarder sur une seconde, nettement plus analysable eu égard de mes expériences cliniques et de mon ancrage théorique : la dimension groupale. Pour l'envisager, demandons-nous : « Est-ce que les différentes instances groupales au sein de la polyamorie témoignent du fait que ce modèle relationnel est appréhendable, parfois, comme un comportement antisocial ? »

11.1.2.3. De l'ordre d'apparition des présupposés de base à l'appréhension de la pathologie dominante du groupe

Un argument s'ancrant sur l'approche psychanalytique des groupes concourt à justifier notre affirmation d'après laquelle la polyamorie est parfois à entendre comme une « communauté antisociale ». Pour ce faire, il nous faut nous replonger dans la situation clinique que j'ai proposée en ce qui concerne mon introduction dans le groupe « Café Poly » – cf. « 9.1. ». J'y observais que certains mouvements groupaux se succédaient d'après un ordre bien précis : recherche des intrus – journalistes, étudiants, curieux –, recherche des éventuelles figures extérieures menaçantes – patriarches, cisgenre portant des revendications en « -istes » ou « -phobes » –, recherche interne d'un éventuel bouc émissaire – voyeurs qui n'allument pas leur caméra, etc. Cet ordre d'apparition peut aisément être mis en lien avec l'ordre d'apparition des présupposés de base dans un groupe (Bion, *op. cit.*). Dans une perspective bionienne, nous savons que cet ordre apporte à l'analyste des renseignements sur l'éventuelle pathologie dominante du groupe.

Le plus souvent, d'après Bion, les groupes de parole, comme le *Salon Lutine & Cie*, s'organisent successivement sur la dépendance puis l'attaque-fuite et le *pairing*. Parfois on observe que le *pairing* apparaît en premier ce qui suggère l'attente d'un messie. Autrement dit le groupe est dans une « attente idéologique » : le messie – *leader* – va nous dire quoi faire, comment le faire, quand le faire... – cf. annexe 3. Ce n'est pas ce cas de figure qui est en jeu dans les groupes polyamoureux, mais plutôt une troisième configuration. Les groupes s'organisent, dès le départ, sur l'attaque-fuite – recherche des intrus, des figures extérieures menaçantes, d'un éventuel bouc émissaire. Cela est typique des groupes où prévalent l'anti-

socialité et la pathologie des limites justement (Pinel, *op. cit.*). La valence du présupposé attaque-fuite dans ces groupes suppose que l'ensemble est dans une lutte perpétuelle d'autoconservation. Débuter les groupes par le présupposé de base d'attaque-fuite est un argument aussi subsidiaire que supplémentaire concourant à affirmer notre hypothèse d'après laquelle les psychopathologies dominantes traversant l'ensemble semblent être de l'ordre de la pathologie des limites où la polyamorie représente un comportement antisocial résultant d'un complexe de privation.

En résumé, jusqu'ici nous avons tenté de démontrer l'impact du traumatisme primaire sur le choix de la polyamorie et en quoi le complexe de privation conduit parfois à la polyamorie. Il nous reste désormais à nous interroger sur le rapport objectal qu'ont les Sujets ayant une souffrance identitaire-narcissique vis-à-vis d'un Objet perdu. Nous tenterons de saisir si le manque qu'il occasionne conduit les Sujets à tenter de le reconstruire en recréant artificiellement ce que nous nommerons, un Objet Unique.

11.1.3. L'exclusivité ou la problématique de l'Objet Unique

Un argumentaire supplémentaire peut compléter notre réflexion concernant le rapport que le Sujet polyamoureux ayant une pathologie identitaire-narcissique entretient aux Objets. Il concerne la question du manque et de la neutralisation énergétique.

Le mécanisme de défense qu'est le clivage, dans le cadre du traumatisme primaire, a une conséquence importante : il est responsable d'un « appauvrissement du Moi » (Roussillon, *op. cit.*, p. 24) plus ou moins prégnant. Ceci puisque le clivage conduit à ce que « la « meilleure partie » de la psyché [...] s'emploie et s'aliène à la tâche de protéger le reste de la psyché des retours traumatiques primaires » (*ibid.*). Si cet appauvrissement du Moi est un signe clinique central de l'organisation psychique du Sujet nous parlerons alors de « neutralisation énergétique » (*ibid.*). Ce mécanisme-ci est fondamental dans notre recherche. Cela puisqu'il concourt à mettre en lumière le lien entre les souffrances identitaires-narcissiques et le choix de la non-exclusivité. Comme l'illustre la situation d'Elah, les souffrances identitaires-narcissiques trouvent leur origine dans un traumatisme primaire, irreprésentable et irreprésenté, qui par le recours au clivage tente d'abolir l'expérience du manque – de l'Objet perdu, du manque à être, du manque à se symboliser la part clivée traumatique, etc. Fondamentalement, c'est bien le manque qui est évité dans les pathologies identitaires-narcissiques. Si bien que la « neutralisation énergétique », où l'appauvrissement du Moi domine, s'emploie à ce que la part

clivée ne fasse retour. Pour ce faire elle restreint « autant que possible les investissements d'objet et les relations risquant de réactiver la zone traumatique primaire et l'état de manque dégénératif qui l'a accompagné. Tout manque risquant de réinvestir l'état traumatique, toute relation qui peut générer un retour du manque sera évitée ou « gelée », tout engagement sera ainsi restreint et avec lui la vie qui va avec. La neutralisation peut être utilisée comme mécanisme d'appoint de l'organisation narcissique ou peut être le mécanisme principalement utilisé » (*ibid.*). Ce mécanisme n'est-il pas rendu lisible dans le choix de la non-exclusivité ? D'après mon élaboration il semblerait bien que si.

Elah en atteste, dès qu'il s'éprend d'un partenaire violent, par là même, il met les conditions en place pour ne pas s'y attacher en l'excluant. Le Sujet, tel Elah, multiplie les relations mais tout en diffractant son investissement. De fait, il se prémunit d'une relation objectale Unique, propre au couple exclusif, au profit de relations objectales plurielles où l'engagement est fatalement réduit puisqu'il est diffracté-partagé. Ainsi le manque de l'Objet perdu tend à être réduit. Par ce procédé, la potentialité de faire l'expérience du manque est faite pièce dans la mesure où ce manque d'un Objet est comblé par la présence d'un autre s'y substituant – ses partenaires secondaires chez Elah.

Reste cependant que même si ces relations non exclusives apparaissent comme une stratégie habile pour se protéger du tableau clinique des pathologies identitaires-narcissiques, elles occasionnent malgré tout de la souffrance. Quand bien même le Sujet tente de trouver des combinaisons – diffraction des investissements, engagements sériels, etc. – dans ses relations sentimentalo-sexuelles, il n'en reste pas moins qu'à nouveau le manque trouvera une voie d'accès qui ravivera sa souffrance narcissique. Ceci car même en mettant à distance les Objets, qu'importe le procédé, ils restent malgré tout investis.

Afin d'étayer plus substantiellement ce principe ici posé, je propose de comparer la manière dont un Sujet exclusif et non exclusif vit sa relation objectale auprès de ce fameux « Objet Unique ».

11.1.3.1. L'Objet Unique

L'être Unique c'est celui que personne d'autre ne peut posséder puisque, par définition, il s'agit d'un Objet Unique. Il se caractérise par le fait de combiner l'ensemble des attributs – physiques, sociaux et psychiques – attendus par le Sujet ; de répondre de manière adaptée à ses besoins et fantasmes ; d'accomplir tous ses désirs ; de satisfaire toutes ses pulsions, en particulier les moins conventionnelles ; d'assurer sa cohérence narcissique, et, bien entendu, de se référer, positivement ou négativement, aux imagos parentaux¹⁸⁰ en fonction de son lien à ces derniers.

11.1.3.2. L'Objet Unique chez les couples de type exclusif

Chez les Sujets engagés dans un couple de type exclusif il est reconnu que l'attachement à un être uniquement, l'Objet électif, ne suppose nullement que l'Objet en question soit l'Unique à satisfaire pleinement le Sujet. Ce dernier acceptera qu'il soit manquant et partiellement non aligné à son (Moi) idéal (du Moi) ou à même de satisfaire certaines de ses tendances redoutées. Des compromis, réajustements et renoncements seront nécessaires pour supporter la frustration que cela peut occasionner. À quelques exceptions près, il pourra s'aventurer sur la voie de l'adultère lorsqu'il ne peut la supporter ou s'il souhaite s'adresser à l'Objet électif de manière détournée (cf. « latéralisation de l'acte », sous-partie « 3.2.4. »). Régulièrement il sera rattrapé par sa culpabilité et la honte – cf. sous-partie « 3.3.4. » – naissant dans une prise de conscience du réel : « l'Objet Unique n'existe pas ». Elle trouve son origine dans un double mouvement. *Premièrement*, en se mettant en position de vérifier que l'Objet électif n'est pas l'Unique il procède à un examen de l'écart entre ces deux pôles. Quelque part, cet écart met en figurabilité le fait que son partenaire est manquant – parce qu'ils se sont liés défensivement en réprimant certaines tendances inavouables qu'ils contribuent à refouler conjointement (collusion inconsciente, cf. chapitre 2) – autant que l'amant – qui peut lever le refoulement de certains désirs mais est manquant dans sa capacité à limiter les tendances redoutées (cf. cas clinique d'Ahmed sous-partie « 7.4.5. »). Dès lors, le manque « n'est jamais comblé parce que ce qu'il demande et obtient, l'objet acquis, n'est jamais le bon et le désir se poursuit donc, inlassablement » signale le psychologue Olivier Coron, (p. 4)¹⁸¹. Bien souvent l'adultérin exclusif s'accablera d'avoir eu besoin de recourir à l'acte pour s'en rendre compte même si ce

¹⁸⁰ Effectivement, comme le souligne la psychothérapeute polyamoureuse Véronique Kohn : « le partenaire amoureux est le substitut des « imagos » parentaux, c'est-à-dire que l'on va projeter la figure parentale sur lui. On n'a plus affaire à ses parents, mais on les remplace par son conjoint » (2018, p. 12-13).

¹⁸¹ Son argumentaire est disponible sur : <http://razorland55.free.fr/Word/spirales.pdf>.

dernier lui permet de réévaluer la valeur de son conjoint. En somme, en trahissant l'Objet électif il reconnaît que ce dernier ne peut incarner l'Unique, mais qu'il possède d'autres qualités auxquelles il tient. L'illustration clinique d'Imad (cf. annexe 5) nous présentait ce mouvement. En fréquentant son amante quelques mois il a réalisé qu'elle n'était pas cet Objet « Unique » qu'il supposait dès l'instant où la désidérialisation fit son œuvre. Désidérialisation procédant, en particulier, du retrait de son idéal du Moi préalablement projeté sur son amante.

Deuxièmement, et c'est sans doute là que réside véritablement la source de la honte de l'adultérin exclusif-transgressif, par son acte il affronte une vérité le concernant, lui non plus ne peut être l'Objet Unique de l'autre ; il est manquant. Cette réalité, elle, est profondément inconsciente. Chez Imad, cette réalité provoque une régression à des fixations paranoïde-schizoïde caractérisées par une réorganisation de son rapport à l'Objet électif par le clivage.

11.1.3.3. L'Objet Unique chez le couple de type non exclusif polyamoureux

Dans le cas des relations de couple de type non exclusif éthique – notamment les polyamoureux – il est intéressant de remarquer qu'il y a régulièrement une multiplication des partenaires secondaires sans lien hiérarchique entre eux. L'un vaut l'autre pour autant ils sont tous, d'une certaine manière, (inter)re-liés – nous le verrons. Différents mécanismes sont repérables et donnent à voir quelque chose du rapport à l'Objet chez le Sujet non exclusif.

L'Unique ne peut être incarné par un seul être, raison pour laquelle l'exclusivité est peu répandue chez les non exclusifs qui ne peuvent renoncer à lui. C'est peut-être même la quête, plus que son accomplissement, qui lui procure le plus d'excitation et mobilise son énergie psychique. Ayant partiellement renoncé à trouver un Objet Unique, il diffracte ses investissements sur différents Objets qu'il stigmatise en fonction de leurs caractéristiques. Par exemple, l'un répond à tel fantasme, le second possède tels attributs, le troisième satisfait telle pulsion, et ainsi de suite. Certains, notamment les polyamoureux anarchistes relationnels, iront jusqu'à fuir tout Objet électif pour créer leur Objet Unique. Plutôt que de se confronter aux manquements d'un seul Objet électif et à sa propre incomplétude à devenir l'Unique auprès de lui, le Sujet s'entoure de plusieurs Objets qu'il reconnaît comme non Uniques. Les caractéristiques cumulées de ces derniers créeront – illusoirement et artificiellement – cet Objet Unique fruit de ses projections imaginaires¹⁸².

¹⁸² Autrement dit, il ne peut renoncer à sa quête de trouver un Sujet en parfaite concordance avec son idéal du Moi.

La métaphore avec la saga de John Ronald Reuel Tolkien « *Le Seigneur des Anneaux* » (1954) illustre cette idée : différents anneaux de pouvoir aux caractéristiques différentes furent créés et divisés entre les peuples de *La Terre du Milieu* : les Elfes, les Nains et les Hommes. Chaque peuple, à l'instar de chaque Sujet d'une relation de type exclusif, se frictionnent pour imposer leur irréductibilité aux autres, tout en leur reconnaissant la leur. À force d'alliances, d'accordages, et parfois de combats, ils parviennent à des compromis supposant le renoncement à l'idée de parvenir à posséder tous les anneaux – soit l'Objet Unique. Seulement, un personnage, *Sauron*, à l'image du Sujet ayant différents partenaires secondaires, refusa de s'y résoudre. C'est ainsi qu'il créa, bien à l'abri du regard des peuples, un « maître anneau » : « un anneau unique pour les gouverner tous » (*ibid.*). À l'image du non exclusif, *Sauron* crée un « Objet maître » infaillible possédant toutes les qualités de ce qu'il convoite puisqu'il ne peut se résoudre à ne posséder qu'une partie d'un tout. Cela est, en somme, une mise en abyme du mécanisme inhérent à la pathologie identitaire-narcissique, la « neutralisation énergétique » : pour que la part clivée ne fasse pas retour, le Sujet réduit ses investissements auprès des différents partenaires secondaires pouvant, si la relation s'inscrit dans le temps, réactiver la zone traumatique primaire. Par conséquent, l'organisation narcissique repose sur ce modèle : aucun Objet ne peut provoquer un véritable manque puisqu'aucun n'est considéré singulièrement mais chacun est une partie d'un Tout. De fait, il s'acquitte du meilleur – déterminé par son idéal du Moi – des caractéristiques des partenaires secondaires pour en créer un seul et Unique.

Ce mouvement nous fait dire que le Sujet tente de *réunir l'ingroupable* : ce mécanisme est à mettre en lien avec l'approche psychanalytique du collectionneur : voulant dire « réunir systématiquement, rassembler peu à peu » selon le CNRTL. À l'image du collectionneur, le non exclusif ayant une souffrance identitaire-narcissique « est celui qui regroupe ce qui était dispersé (une collection étant composée d'objets liés par un point commun), [...] le but c'est qu'un jour, de cette dispersion, il n'en soit plus question [...]. Nous pouvons donc dire du collectionneur qu'il se fait fort de grouper l'ingroupable, de créer un ordre (limité) à l'univers qui l'entoure » (Coron, *op. cit.* p. 3). En reliant différents Objets physiques – et non matériels comme des timbres –, le Sujet, tel le collectionneur, tente de recréer un Objet interne dont il ne peut se déprendre – son père chez Elah. C'est ici que se trouve le point commun de toutes ses relations multiples : reconstituer l'Objet Unique.

Collectionneur d'objets matériels ou de partenaires secondaires, ce qui anime le Sujet c'est de combler le manque irréductible qui le constitue. Ce n'est pas l'amasement qui est l'enjeu central mais de trouver ce qui est encore absent dans sa collection : « chaque objet qui entre dans la collection n'est pas n'importe quel objet, mais un objet qui, à un niveau quelconque, est censé [la] compléter » (Robert Neuburger, 2003, p. 87). Le Sujet renouvelant ses tentatives de recréer l'Objet Unique, par la succession de conquêtes, jamais il ne parvient à ses fins. Probablement est-ce justement cette absence de fin qui mobilise sa pulsion collectionniste. En effet, Freud, grand collectionneur d'objets antiques, confia lors d'une correspondance avec Lampl de Groot : « une collection à laquelle plus rien ne s'ajoute est à proprement parler morte ! » (1938) ¹⁸³. Autrement dit, en ce qui concerne le non exclusif aux prises avec la neutralisation énergétique, ce n'est pas tant le manque qui origine son désir de collectionner mais le manque qui détermine l'Objet de son désir de collectionner. En multipliant les partenaires, le Sujet s'épargne la corvée d'interroger la véritable personne qu'il cherche à (re)créer : « pendant qu'il désire [c]es objets qu'il convoite, ce n'est pas autre chose » (Coron, *op.cit.*). Il recrée en somme ce qu'il ne peut trouver naturellement – son père chez Elah.

Comme Klein l'a étudié dans le cas du donjuanisme, le choix d'un investissement relationnel sériel résulte d'un compromis inconscient. Chez Elah, en abandonnant et en rejetant ses partenaires, il se détourne inconsciemment de sa figure paternelle : il « la met à l'abri de ses désirs dangereux et il se libère de la dépendance douloureuse à son égard. Et en se tournant vers d'autres, en leur donnant plaisir et amour, il garde dans son inconscient la [figure] aimée ou il la recrée » (*op. cit.*, p. 121-123). Dans le cas de Don Juan, « il passe d'une femme à une autre car l'autre personne en vient bientôt à représenter sa mère » (*ibid.*). Chez Elah, ce ne sont pas des femmes dont il s'agit mais des partenaires secondaires. De fait, sa figure paternelle, cet Objet Unique perdu « est remplacé par une succession d'objets différents » (*ibid.*). Ce mécanisme n'est pas non plus sans rappeler la question de l'« identification à l'agresseur » proposée par Ferenczi (1932) où le Sujet s'identifie précocement à son parent-agresseur pour maintenir une représentation un tant soit peu satisfaisante de lui ce qui préserve, chez le Sujet, un sentiment d'existence. Il n'empêche qu'« à partir du moment où l'agresseur est devenu intrapsychique, il perd son statut d'objet pour devenir une partie du Moi » signalent De Luca et Estellon (*op. cit.*, p. 36). Phénomène « très important dans la problématique amoureuse chez

¹⁸³ C'est d'ailleurs « dans une urne de sa collection que Freud a souhaité que soient déposées ses cendres après sa mort » nous rappelle Neuburger (*op. cit.*, p. 96)

les fonctionnements limites » conduisant ces Sujets à reproduire « avec le partenaire actuel un mode relationnel ancien dans lequel ils ont souffert » (*ibid.*)

Pour résumer cette sous-partie, disons que cela nous a permis de mettre en lumière qu'un traumatisme primaire peut être à l'origine de l'inscription du Sujet dans une relation non exclusive s'il possède une souffrance identitaire-narcissique. De même, nous avons repéré qu'à cet égard la polyamorie peut être envisagée comme un comportement antisocial si tant est qu'elle réponde à un complexe de privation. Enfin, notre étude nous a conduit à repérer que le rapport sériel qu'il a aux Objets est sans doute davantage une tentative de reconstruction fantasmatique d'un Objet Unique perdu, et dont le manque est insupportable voire inélaborable, qu'une forme d'incapacité à différencier ces Objets. Dans ce cas de figure, cela évoquerait plutôt un fonctionnement psychotique. Il n'est pas à exclure d'ailleurs que certains non exclusifs aient effectivement une structure telle. Nonobstant, ce n'est pas ici la centration de notre recherche portant sur le lien entre pathologie identitaire-narcissique et choix de la non-exclusivité. Sans doute qu'un autre travail de recherche pourrait être conduit autour de cette autre centration qu'est celle associant organisation psychotique et choix de la non-exclusivité. Peut-être apparaîtrait-il alors intéressant d'observer comment un fonctionnement psychotique et un fonctionnement résultant d'une pathologie identitaire-narcissique cohabitent au sein de la communauté non exclusive, polyamoureuse notamment.

Pour l'heure, étant donné que nous avons saisi les enjeux intrapsychiques qu'implique la traumatophobie, et ses effets sur la dynamique du lien intersubjectif non exclusif, tentons désormais d'identifier de quelle manière cette traumatophobie est appréhendée dans des espaces plurisubjectifs polyamoureux regroupant des Sujets ayant une blessure identitaire-narcissique. Probablement que cela nous permettra de comprendre si polyamour et souffrance identitaire-narcissique sont, d'une manière ou d'une autre, en interférence.

11.2. Perspective groupale : la traumatophobie dans les dispositifs groupaux polyamoureux

Pour rappel, la « traumatophobie », d'après nous, signale que le groupe polyamoureux s'organise autour de la peur des résurgences traumatiques. Nous postulons, à la suite de la sous-partie précédente, qu'un certain nombre de participants ayant un traumatisme primaire sont dans un rapport phobique à l'évocation d'événements traumatogènes. Ceux-ci apparaissent alors pour eux comme des Objets phobogènes. Une question visant à faire avancer notre argumentaire, d'après lequel la traumatophobie est l'élément qui organise ces modalités de liaison, se pose : « Est-ce que les traumas et la pathologie identitaire-narcissique jouent un rôle de premier ordre au sein de la dynamique des liens polyamoureux ? »

11.2.1. Règles du dispositif et symptômes de certains membres du groupe en (inter-)dépendance

Pour rappel, les groupes polyamoureux, plus spécifiquement le groupe de parole *Salon Lutine & Cie*, ont pour centration de partager ce qui fait souffrance dans la vie relationnelle polyamoureuse. En conséquence, cela conduit implicitement les membres à élaborer ce qui les a conduits à la polyamorie. Comme nous l'avons exploré, dans de nombreux cas, cela est lié à une expérience traumatique précoce non symbolisée. Ainsi, je pose l'hypothèse suivante : le groupe s'organise autour d'un méta-attracteur qu'est la dimension traumatique qu'il, par le recours au clivage, s'emploie continuellement à ne pas lever. Plus simplement, disons que le groupe s'organise autour d'un *impensé traumatique*. J'utilise le terme d'impensé plutôt que de « non-dit », de « secret » ou « d'irreprésenté », intentionnellement.

Le « non-dit » impliquerait que le groupe saurait que la dimension traumatique tient un rôle organisateur dans la dynamique du lien mais ferait le choix de ne pas en parler.

Un « secret » supposerait qu'il identifierait qu'il y a quelque chose, une « inquiétante étrangeté » (Freud, *op. cit.*), mais peinerait à l'appréhender.

L'« irreprésentable » évoquerait que la dimension traumatique serait de l'ordre de l'inconnaissable (Eiguer, 1997).

L'« impensé traumatique », lui, est plus en lien avec la question de la souffrance identitaire-narcissique puisqu'il suppose que le groupe ne se (méta)représente nullement que le traumatisme fomenté les liens mais il se laisse *agir* par lui. Autrement dit, la dimension traumatique cherche à s'exprimer, elle n'est donc pas « inactive » (*ibid.*).

Nous l'évoquerons mais sans doute que l'impensé traumatique a pour fonction de préserver le groupe de son autodestruction et, chez les Sujets singuliers l'habitant, soutient un processus d'autoconservation. De fait, la dimension groupale se met au service du maintien des angoisses individuelles de certains membres. Cela contribue à étayer notre hypothèse d'après laquelle le recours à la non-exclusivité tire parfois son origine, chez les Sujets, dans la limitation des résurgences traumatiques, notamment primaires. La polyamorie apparaît alors davantage comme un recours face à la pathologie identitaire-narcissique que comme un choix totalement décorrélé de cette subtilité psychique – c'est-à-dire comme la volonté profonde d'avoir plusieurs partenaires en simultané.

11.2.2. Symptômes et traumas ou les agents organisateurs du dispositif groupal

Avant d'investiguer plus en détail l'hypothèse précédemment citée, précisons le signe principal qui nous a amené à la poser en ces termes. Il est en droite ligne d'une analyse de la dynamique groupale et du rapport du groupe au dispositif *Salon Lutine & Cie*.

Lorsqu'on est membre de ces groupes, les facteurs psycho-environnementaux – cf. sous-partie « 4.2.2. » –, liés à des traumatismes précoces, qu'ils expriment sont des événements ankylosant leurs relations à autrui et les symptômes qu'ils décrivent ou qui s'expriment sont vécus comme menaçants. Face cela il apparaît que le dispositif *Salon Lutine & Cie* se constitue de telle sorte qu'il prévient l'émergence de conduites, procédant de symptômes, invoquant, stimulant ou évoquant ces traumatismes pouvant désorganiser le groupe. En revanche, et c'est intéressant, le groupe s'organise en miroir des problématiques prévalentes. *De facto*, l'ensemble du cadre de *Salon Lutine & Cie*, et les règles s'y adjoignant, est pensé pour contenir les symptômes et éviter la résurgence des traumas des uns et des autres. Le dispositif groupal s'organise, par le recours au clivage, sur ce contre quoi un grand nombre de participants se défendent et se protègent. En somme, même si cela est latent, les symptômes et la dimension traumatique organisent le groupe, le dispositif qui le structure et dessinent les contours du cadre qui l'enserme. Seulement, tout cela s'effectue dans l'ombre : un ensemble de moyens – régis par des règles strictes – sont mis en place pour ne pas parler du traumatisme et verrouiller l'expression des symptômes. Alors qu'ils sont tus, non manifestes, ils sont agissants à bas bruit puisqu'ils déterminent le fonctionnement groupal. Autrement dit, *on ne parle pas de ce qui nous lie tout en se liant à travers ce dont on ne parle pas* : c'est une mise en abyme de la manière dont les Sujets ayant une pathologie identitaire-narcissique traitent leur rapport au traumatisme

primaire. Il devient dès lors compréhensible que cet impensé traumatique organise le groupe et que les symptômes afférents s’y adjoignant finissent par être « parlés » par le dispositif lui-même – notamment au travers des règles qui le circonscrivent. À titre illustratif, voici quelques règles et symptômes en interdépendance dans ces groupes de parole.

Règles	Effets sur les symptômes
Une prise de parole à la fois	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le défaut de l’habileté sociale • Prévenir l’intolérance à la frustration
Limitation du temps de parole	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le défaut de l’habileté sociale et l’hypersyntonie • Prévenir l’intolérance à la frustration
Limitation du pairing virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le défaut de l’habileté sociale et l’hypersyntonie • Sécuriser les hyposexuels
Interdiction d’invectiver ou discriminer	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le défaut de l’habileté sociale • Contenir la dérégulation émotionnelle • Prévenir l’impulsivité
Règle de non-omission	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le défaut de l’habileté sociale • Contenir la dérégulation émotionnelle • Prévenir l’impulsivité

Fig. 9. Tableau des règles et symptômes en interdépendance

Je propose à présent d’interroger la manière dont la résurgence d’une dimension traumatique est accueillie dans le groupe *Salon Lutine & Cie*. Pour ce faire, j’entends me concentrer sur une règle de fonctionnement singulière et typique de ce dispositif, le « Trigger warning » – nous l’avons volontairement omise dans le tableau pour la développer ici. Pour rappel, cette formule pouvant être traduite par « traumavertissement » désigne le fait de prévenir les autres qu’un exposant va aborder un sujet pouvant réveiller des traumatismes chez les autres – exemple : les violences sexuelle, physique, psychologique, parentale, conjugale ou l’abandon, l’emprise, la stigmatisation, l’homophobie, un décès, etc. Ceux qui ne sont pas à l’aise avec la question peuvent couper leur son voire leur caméra sur *Zoom*. La conductrice de groupe reviendra vers eux lorsque le sujet sera clos via l’onglet « *Discuter* ».

11.2.3. La fonction du « Trigger warning »

Au risque de nous répéter, notre principale hypothèse est que le fonctionnement groupal du *Salon Lutine & Cie* est déterminé par la traumatophobie. À mon sens, l'utilisation du *Trigger warning* en est une illustration paradigmatique. Deux axes concomitants nous permettront d'analyser en quoi : la dimension métalinguistique de ce « traumaverstissement » et sa dimension contra-phobique dans le groupe.

Pour étayer notre propos, nous nous appuyerons sur une séance *Salon Lutine & Cie*. Elle s'est déroulée en novembre 2021. Pour rappel, chaque *Salon Lutine & Cie* s'organise autour d'une centration préalablement déterminée – par la conductrice de groupe ou par des membres de la communauté polyamoureuse qui lui suggèrent. Le sujet du soir, qui fut choisi, demeure : « *L'insécurité en polyamour* ». J'invite donc le lecteur à (re)consulter dès à présent la vignette clinique annexe 2.

Pour donner suite à cette illustration clinique interrogeons-nous sur cette question : « En quoi la dimension métalinguistique de ce « traumaverstissement » qu'est le *Trigger warning* peut-elle nous aider à saisir le rôle de la traumatophobie dans la communauté polyamoureuse ? »

11.2.3.1. La dimension métalinguistique du « Trigger warning »

Pour explorer cette dimension, nous ferons un parallèle avec la psychodynamique du travail. Cette dernière a largement développé la notion de « règles langagières » présentes dans les collectifs professionnels (Dejours, *op. cit.*). D'après nous, cette notion est transposable dans le cercle polyamoureux ci-dessus présenté, et plus précisément dans les groupes de parole polyamoureux. Rappelons les fonctions d'une règle langagière :

- Elle favorise une communication rapide et intelligible par tous, en même temps qu'elle protège l'ensemble de parler de ce qu'elle sous-tend – si on parle de *Trigger warning* alors on n'a pas à dire : « *je vais vous confier un événement traumatique, accrochez-vous* » et, surtout, on n'a pas besoin de nommer que tel sujet est un élément traumatique pour soi.
- Elle permet à chacun de se comprendre, sans nécessairement se connaître, puisqu'un socle commun de référence existe. Autrement dit, elle vient matérialiser le fait qu'on

appartient à un même groupe d'appartenance secondaire (Rouchy, *op. cit.*). Elle renforce ainsi le sentiment d'appartenance – « *on est faits du même bois* ». Cela est rendu signifiant par le fait qu'on parle le même « patois » et/ou la même phraséologie. Cela apparaît très clairement lorsqu'on est un membre nouveau ou extérieur du groupe artificiel où ce langage est employé. Il provoque alors, comme ce fut le cas lors de mes premières participations aux groupes polyamoureux, le sentiment d'être étranger au groupe : quand on ne comprend pas le sens de ce qui est *dit*, on peine à saisir de quoi on *parle*, et c'est sans doute là tout l'intérêt.

En termes de dynamique groupale on observe alors qu'en même temps que la règle de langage du *Trigger warning* renforce le sentiment d'appartenance chez les membres inclus, elle exclut ceux qui ne le sont pas – encore. D'une certaine manière au-delà d'être utile pour l'« intercommunication » – bénéfice primaire –, elle fait office de défense face au(x) menace(s) réelle(s) ou fantasmée(s) provenant de l'extérieur – bénéfice secondaire – et, nous le supposons, se met au service du maintien d'éventuelles parts clivées d'un événement traumatique – bénéfice tertiaire. Effectivement, si on utilise le terme, on n'a pas à dire que l'expérience qu'on va partager est traumatique. De fait, on n'a pas à se représenter que celle-ci est effectivement traumatogène pour soi et autrui. Dans notre vignette clinique annexe 2, le « *Trigger warning* » n'a pas été invoqué, la règle n'a pas été respectée. Nous voyons alors les conséquences que cela a sur la conductrice et les membres du groupe...

À titre illustratif, lors d'un précédent *Salon Lutine & Cie* j'ai pu entendre, lors d'une de mes premières participations, cette phrase : « pas besoin de *Trigger warning* parce que je ne parlerai pas du *cadeau derrière* ». Ici, « *Trigger warning* » renvoie au « traumavertissement ». Les termes « *cadeau* » et « *derrière* », quant à eux, rendent manifeste le fait que la personne ne tentera pas de se représenter le traumatisme que sous-tend la situation qu'elle va évoquer. Cela revient indirectement à dire : « *je parlerai du traumatisme mais je ne compte nullement le symboliser en le mettant en lien avec la situation qui suit ; je vais cliver* ». Nous comprenons alors que la règle langagière du *Trigger warning*, comme tout règle langagière, vient dire « "quelque chose" [...]. Mais on peut dire aussi qu'elle est construite de manière à *ne pas dire* un certain nombre d'autres choses » (Pascale Molinier, 2008, p. 122).

Dans l'exemple du « *cadeau derrière* », cette formule a une fonction défensive visant à ne pas nommer la réalité sous-tendue par ces mots, en ce sens que ce qui n'est pas « nommé » n'est, de fait, pas « porté à l'existence » (Pierre Bourdieu, 1996). Le *Trigger warning* se met au

service du maintien du clivage de la part traumatique que la situation qui va être présentée comporte. Quelque part, le *Trigger warning*, métalinguistiquement, agit comme un catalyseur traumatique : *il permet de réorienter la charge émotionnelle et excitante contenue et associée à ce qui a nécessité d'y recourir sur le fait d'y recourir*. Autrement dit, il se met au service de la non-symbolisation de l'expérience traumatique. Une question se pose à nous dès lors : « Cette fonction défensive du *Trigger warning* est-elle connue du groupe ? »

Lors du dernier groupe de parole auquel j'ai participé, je me suis permis d'interroger les membres du groupe sur la fonction du *Trigger warning*. Ce fut tout bonnement impossible d'accéder à celle-ci. Le groupe a exploré l'histoire de ce terme – instauré par la communauté LGBTQIA+ –, comment le traduire en français, pourquoi il ne se voit pas l'employer en français, etc. Une seconde fois durant la séance, j'y suis revenu en demandant : « *En le disant, qu'est-ce qu'on ne dit pas ?* » De nouveau, le groupe a éludé ma question se contentant de préciser ce qu'il suppose lexicographiquement parlant.

On observe un attachement concret à parler de ce que ce terme *est* ou *veut dire* mais une résistance puissante à exprimer pourquoi il est *nécessaire* dans le groupe. La question dans le cas présent est donc : « Pourquoi parle-t-on du mot plutôt que de ce pour quoi on a besoin d'y recourir ? » Sans doute que l'une des réponses se trouve du côté du processus de symbolisation : l'objet à symboliser – l'expérience traumatique qui va être partagée – se confond avec l'objet *pour* symboliser – le *Trigger warning* avertit qu'un sujet traumatogène va être évoqué. Plus précisément, cela ne suppose-t-il pas que dans le groupe l'Objet *pour* symboliser est confondu avec l'Objet à symboliser ? C'est-à-dire que l'Objet permettant de reconnaître qu'il y a des sujets traumatogènes devient lui-même traumatogène. En cela, on ne peut que suggérer que la dimension traumatique est tout entière phobogène. De là, la traumatophobie apparaît clairement comme le noyau du fonctionnement groupal, comme son organisateur psychique inconscient (Anzieu, *op. cit.* ; Fustier, *op. cit.*).

Je propose d'envisager que si le groupe devait lever cette traumatophobie, il faudrait qu'avant même de chercher à interroger la représentation de l'événement traumatique que sous-tend le *Trigger warning*, il faudrait déjà que le groupe se représente qu'il a *besoin* de ce *Trigger warning* ; qu'il repère sa fonction. Finalement, c'est la dimension métalinguistique qui apparaît comme un outil préalable et nécessaire, un objet *pour* symboliser. Ensuite seulement le groupe pourra s'engager dans une élaboration quant au rapport qu'il a envers l'Objet à symboliser qu'est son rapport à la traumatophobie. Pour l'heure, cela n'est pas sa demande. En l'absence

d'une continuité psychique chez certains, sans doute qu'ils se racontent en groupe pour tenter de se représenter leur histoire qui n'est pas intégrée.

J'ajouterai, en complément de cette élaboration, que le groupe utilise systématiquement le mot « *activant* » pour parler de quelque chose de traumatique. Cela est intéressant dans la mesure où, justement, ce qui a trait aux traumatismes est systématiquement évacué par le groupe, mis sous silence. Cela se matérialise même dans le langage ! Autrement dit, au même titre qu'on ne souhaite pas élaborer autour de ce qui touche au trauma, puisqu'il est un Objet phobique, on ne veut – ou ne peut – le nommer, d'où ce recours constant à un terme annexe : « *activant* ». Une question s'impose : « Quels moyens sont mis en place par le groupe pour se défendre face à la traumatophobie ? »

11.2.3.2. La dimension contra-phobique du Trigger warning

Comme nous avons tenté de le démontrer, les membres du groupe ne se représentent apparemment pas que des éléments traumatogènes sont en flottement dans l'univers fantasmatique du groupe. De fait, ils organisent leur mode de communication en référence à cet Objet phobogène qu'est la dimension traumatique en usant de moyens comme le *Trigger warning*. Il permet de ne surtout pas la rendre accessible. Il est à comprendre que si cet Objet phobique était rendu visible, cela serait considéré par le groupe comme un passage à l'acte : on rendrait visible l'irreprésenté. En ce sens, le *Trigger warning* opère comme un bouclier empêchant sa survenue, comme un pare-excitant (Kaës, 1976a, 1979).

Le tiers-venant, en l'occurrence moi dans ce groupe, dans son combat pour se mettre à distance des éprouvés groupaux repérera un paradoxe. Le « Trigger warning » figure à l'ensemble pluri-subjectif que la dimension traumatophobique est un liant groupal. Mais, de par sa fonction *contra-phobique* – comme pourrait le faire un artefact quelconque chez le phobique – le *Trigger warning* ne la rend pas signifiante. Le « Trigger warning » un davantage un rôle de pare-excitation (*ibid.*) où les parties traumatiques clivées des uns et des autres se mettent au service de leur maintien. La souffrance narcissique identitaire, par voie de conséquence, n'a nul lieu d'être traitée mais au contraire est quelque peu entretenue.

L'illustration présentée en annexe 2 est, à ce titre, une situation paradigmatique. On observe que la conductrice de groupe, Inès, tient une fonction phorique de porte-voix (Kaës, *op. cit.*). Son refus d'évoquer des événements traumatiques se fait, dans cette situation, le porte-parole

du fait que la traumatophobie organise les processus de liaison inconscients dans le groupe. En témoignent ses maintes « invocations » de l'objet contra-phobique qu'est le *Trigger warning*. Malgré ses multiples recours à lui, le groupe en fait fi et voilà que le cadre se fissure – si bien qu'elle fait un passage à l'acte et quitte le groupe. Cela est visible d'une part parce qu'elle est la conductrice de groupe, certes. Néanmoins, dans une approche psychanalytique des groupes, cela n'est pas le plus essentiel d'après nous. Notre épistémologie nous invite davantage à considérer toute expression individuelle – même de la part du conducteur – comme ayant une fonction de porte-parole du groupe dans son ensemble (Anzieu, *op. cit.* Kaës, *op. cit.*). En cela, l'attitude d'Inès témoigne du fait que si le groupe lève son *déni* de la traumatophobie, tout le dispositif s'effondre car le cadre qui l'enserme vise justement à maintenir éteinte toutes expressions traumatiques. En ce sens où le déni est un mécanisme de défense impliquant un refus de « la reconnaissance d'une perception de la réalité traumatisante » (De Luca & Estellon, *op. cit.*, p. 25) ; « la perception de la réalité [est] en fait annulé » (*ibid.*, p. 24) . Le passage à l'acte d'Inès vient dire ô combien il est insupportable qu'un événement traumatique soit libéré spontanément dans l'espace groupal. Quand bien même les autres membres continuent d'en parler malgré ses avertissements, son passage à l'acte se fait l'aveu de leur incapacité collective à l'élaborer.

En résumé de cette sous-partie, la dimension contra-phobique du *Trigger warning* a une utilité essentielle pour les Sujets du groupe : elle évite de penser l'affect traumatique. Il semble nécessaire d'entendre cela comme une tentative pour le Sujet de se protéger de celui-ci, le *Trigger warning* comporte alors une fonction de pare-excitation (Kaës, *op. cit.*).

Tout cela pour dire que le traumatisme est si massivement phobogène pour cet ensemble multisubjectif qu'il en devient un élément organisant le lien. Une nouvelle interrogation se pose alors : « Étant donné que la traumatophobie n'est pas identifiée comme un agent organisateur dans le groupe car il est inconscient, quel substitut le groupe convoque-t-il à sa place ? » Comme nous allons tenter de le démontrer, nous supposons qu'il s'agit de la psychopathologisation d'une majorité de l'ensemble des membres par le recours aux (auto-)diagnostics de troubles neurodéveloppementaux, notamment le TDAH et TSA.

11.3. La psychopathologisation : une défense face à la traumatophobie

Pour explorer cette question de la psychopathologisation comme mécanisme de défense face à la traumatophobie, Anzieu nous sera d'un grand secours. Il nous enseigne que les groupes où des blessures narcissiques parcourent l'ensemble pluri-sujetif – comme nous le supposons avec le *Salon Lutine & Cie* – recourent à des mécanismes, justement, qui matérialisent cette blessure : l'investissement narcissique de certains secteurs de son fonctionnement et la défense contre la blessure narcissique.

11.3.1. Investissement narcissique de certains secteurs de son fonctionnement

Dans *Le groupe et l'inconscient* (1975), l'auteur souligne que l'investissement narcissique – « en cas de maladie, de blessure physique, d'infériorité corporelle ou mentale, de point vulnérable dans l'économie émotionnelle de l'individu » – « se fixe sur la zone malade et la protège jusqu'à l'idolâtrie » (*ibid.*, p. 122). Anzieu nous dit que ce qui vaut pour la cure-type vaut également en groupe. C'est-à-dire qu'il y a aussi des blessures narcissiques au sein des groupes où l'ensemble se fixe sur un secteur du fonctionnement groupal. Ici, le groupe *Salon Lutine & Cie* se polarise sur la pathologisation : TSA et TDAH. Tout le groupe s'organise autour de la contenance, du prendre soin, des symptômes liés à des troubles neurodéveloppementaux (cf. chapitre 10). À cette fin, cela lui épargne peut-être de symboliser le véritable Objet-liant : la crainte de résurgences traumatiques soit la traumatophobie. Ce fonctionnement, une fois encore, est typique des pathologies identitaires-narcissiques : les parties clivées propres aux traumatismes des uns et des autres sont irréprésentées puisqu'un autre Objet à même de les figer occupe tout l'espace – ici la pathologisation. Ainsi, la part clivée demeure irréprésentable.

11.3.1.1. Sur-pathologisation : une défense face à une souffrance identitaire ?

Comme nous le disions précédemment – cf. sous-partie « 4.2.3. » – le (sur-)diagnostic de troubles neurodéveloppementaux présents au sein de la communauté peut poser question. L'intérêt pour moi ici n'est pas de remettre en cause l'éventuelle prégnance de troubles – TDAH, TSA et TPB – mais plutôt d'ouvrir à une autre élaboration quant à leur supposée présence si forte dans ce cercle non exclusif. Ne sont-ils pas des écrans de fumée qui nous

empêchent d'accéder aux véritables soubassements psychiques en jeu chez les Sujets de la polyamorie ? Une analyse phénoménologique ne pourrait-elle pas nous apporter des pistes de compréhension sur le choix de la polyamorie ?

Plus généralement, mon questionnement est le suivant : « Et si, plutôt que de considérer que ce sont ces troubles qui attirent vers la polyamorie – comme les apparences auraient tendance à nous le faire penser –, nous imaginions plutôt que cette “troublante” prégnance de “*polypathologies*” constituait la raison d'être de la polyamorie ? » Plus exactement : « Est-ce que ces (auto-)diagnostics n'ont pas une fonction défensive vis-à-vis de l'origine des souffrances identitaires-narcissiques des Sujets, c'est-à-dire l'état traumatique clivé ? » Si tel est le cas, nous pourrions alors postuler qu'au-delà des groupes polyamoureux, la question de la traumatophobie infuse une multitude d'espaces où ces membres évoluent. Du *Salon Lutine & Cie* au couple polyamoureux, en passant par la santé psychique de certains membres – tels qu'Elah –, tout concourt à ce que le traumatisme primaire soit maintenu clivé par maintes stratégies qui le renforcent – « Trigger warning » dans le groupe de parole ; (sur-)psychopathologisation dans le groupe et en dehors dans l'ensemble de la communauté ; investissements sentimentalo-sexuels sériels comme valeur.

11.3.1.2. Sur-pathologisation : l'effet de fixation sur le diagnostic

Je propose ici de m'intéresser particulièrement à la (sur-)psychopathologisation comme moyen de maintenir clivée la part du traumatisme primaire non symbolisée.

Dès 1920 Freud remarque, à propos des états de névrose traumatique de guerre, qu'une blessure physique survenue au moment opportun « protège » du développement de l'état traumatique. Il fait alors l'hypothèse que les quantités d'excitations effractives affluent en direction de la blessure, si elle est suffisamment circonscrite, et protègent ainsi la psyché elle-même du débordement.

Cette hypothèse fournit la base de l'idée que, face au retour de l'état traumatique clivé, une affection « somatique » peut jouer le même rôle et venir lier corporellement, dans une somatose qu'elle alimente alors, ce que la psyché ne peut parvenir à lier à l'aide de ses propres ressources. L'une des assises narcissiques, le corps, se trouve être ainsi sacrifiée dans l'une de ses parties ou l'une de ses fonctions pour « lier » ce qui menace la psyché.

(Roussillon, *op. cit.*, p. 31.)

Dans cet extrait, Roussillon nous enseigne que dans les pathologies identitaires-narcissiques le non-représenté et représentable peut tenter de le devenir par le recours au *soma*. Je propose d'élargir cette considération à notre clinique auprès des polyamoureux ayant un poly-(auto-)diagnostic TDAH, TSA et/ou TPB. Mon postulat demeure que ces troubles ont la même fonction que peut avoir une affection somatique. Ils permettent au Sujet de se protéger du retour de la part clivée en recourant, cette fois, à la psychopathologisation. Celle-ci permet de réduire tout débordement psychique émanant du traumatisme primaire en polarisant l'attention sur les manifestations symptomatiques en découlant. Ainsi, ces dernières s'orientent vers des troubles – TDAH, TSA et/ou TPB – se substituant à l'état traumatique clivé, tout en s'autoalimentant. Ces troubles permettraient alors que la psyché lie ce qu'elle « ne peut parvenir à lier à l'aide de ses propres ressources » (*ibid.*). La santé psychique, cette assise narcissique, se voit psychopathologisée afin de faire tenir ce qui met en péril l'organisation psychique du Sujet.

Par exemple, plutôt que de postuler qu'il y a une majorité de personnes autistes comme tend à le signaler le groupe, nous pourrions supposer qu'il y a des membres qui ne le sont pas mais qui ont cependant une tonalité autistique – cela n'enlève en rien qu'il y a probablement des personnes véritablement autistes. Dominique Mazéas a produit un article pertinent à ce propos : « *Enclaves autistiques et ajustement contre-transférentiel* » (2017). Elle y souligne qu'« à la suite d'événements extérieurs vécus comme traumatiques, des aménagements autistiques font parfois brusquement surface chez un sujet non autiste, entraînant une bascule dans un registre plus archaïque de fonctionnement psychique » (p. 91). Dès lors, sur le plan phénoménologique, à l'instar d'une personne véritablement autiste, ils pourront avoir des manifestations autistiques. Citons en particulier la dialectique, qui ici nous intéresse particulièrement, celle de *continuité-discontinuité*.

Quand elle concentre toutes les préoccupations du sujet, cette dialectique pointe avant tout une fragilité d'intégration psychique d'un rythme partageable avec autrui. La coconstruction d'une rencontre satisfaisante avec l'autre repose sur des expériences de synchronicité dans les échanges précoces, dont découlent les sentiments de sécurité et de créativité dans la relation. L'intégration d'un rythme de sécurité est justement ce qui permet au bébé d'affronter les discontinuités pour en faire la source du travail de symbolisation de son éprouvé.

(Mazéas, *op. cit.*, p. 91-92.)

Chez certains polyamoureux justement les expériences précoces furent parfois insécurisantes, nous l'avons exploré avec Elah notamment. De fait le Sujet peine à symboliser ses éprouvés d'où l'émergence, nous le supposons, de pathologies identitaires-narcissiques, conséquences d'un traumatisme primaire. L'illustration d'Inès, elle, témoigne justement de son besoin de se rassembler en quittant la caméra : recherche d'un « peau à peau » avec son partenaire, ventilation, etc. Comme aurait pu le faire un autiste, un Sujet limite ou non autiste peut avoir besoin, lorsqu'il est désorganisé psychiquement, de se rassembler via le vécu corporel (*ibid.*).

Une question se pose néanmoins : « En quoi cette dimension phénoménologique peut-elle nous donner des indices sur le choix de la non-exclusivité chez une personne non autiste mais en ayant les manifestations ? » Je suggère que les relations sérielles sont pour ces Sujets un mode de fonctionnement au monde, à l'Autre. Ayant précocement baigné dans un univers relationnel de la discontinuité du lien, ils rejouent mécaniquement cela dans leur interaction sentimentalo-sexuelles. Ainsi, la multiplicité des partenaires en simultané n'est qu'une mise en abyme de leur rapport privilégié aux Objets : lien-non-lien. Nuance s'il en est, ces différents investissements, incarnés par une pluralité de partenaires, entretiennent la discontinuité certes mais proposent également une forme paradoxale de continuité. Ceci car à chaque Objet « perdu » se substitue un autre à même de le remplacer. Par la force des choses, une forme de *continuité négative* s'insinue et, quelque part, apporte une forme de sécurité : d'un Objet à l'autre, je suis toujours aimé ; c'est dans la dispersion que je trouve un ordre au chaos – cf. item « 4.3.1.3. ». Le diagnostic autistique est alors à entendre comme une manière de justifier un fonctionnement psychique particulier sur lequel le Sujet n'a pas de prise. Il n'en reste pas moins que « ce diagnostic confère une nouvelle identité actuellement valorisée et recherchée (Maleval, 2022) » (Delègue, *op. cit.*, p. 137), nous y reviendrons.

Terminons-en en soulignant que ce mécanisme de psychopathologisation est considéré comme une stratégie peu efficace par les deux figures emblématiques du polyamour Easton et Hardy – cf. sous-partie « 1.5.5. ». Dans « *La salope éthique* », elles insistent auprès de la communauté sur le fait que : « transformer un problème en maladie, cela revient à faire comme si le diagnostic était la solution : on colle une étiquette, et fin de la discussion, comme si quelque chose était accompli. Mais rien ne change jamais de cette façon » (*op. cit.*, p. 74-75). Élaboration à laquelle nous souscrivons.

11.3.2. Défense contre la blessure narcissique

Concernant la manière dont les groupes reposant sur des blessures identitaires-narcissiques, Anzieu souligne qu'ils « se sentent narcissiquement menacés lorsqu'on risque de mettre en évidence chez eux les points faibles qu'ils préfèrent se dissimuler à eux-mêmes et de ternir leur propre image idéale qu'ils entretiennent à grands frais » (*op. cit.*, p. 122). Le retour du traumatisme, et la traumatophobie qu'il occasionne, est ici le « point faible » dont parle Anzieu. S'ils sont révélés, alors le groupe prend le risque que l'« impensé-traumatique » qui régit son fonctionnement devienne manifeste – l'illustration avec Inès en témoigne. Dès lors, sa mise en figurabilité deviendra une potentialité face à laquelle le groupe se défend : phénomène prototypique des Sujets en proie aux pathologies identitaires-narcissiques. On constate alors que la traumatophobie se met au service de l'inélaboration de l'événement traumatique. Si bien qu'à la simple survenue d'un sujet potentiellement traumatogène le groupe menacé narcissiquement de son effondrement préférera le dénier. La traumatophobie a donc une fonction défensive que le groupe entretient « à grands frais » via le clivage où une part organise le groupe tandis que l'autre s'attache à dénier tout élément traumatogène. En effet, « le but du clivage est d'éviter la confrontation du sujet à une conflictualité interne susceptible de générer effroi, angoisse, souffrance, et détresse » (De Luca et Estellon, *op. cit.*, p. 26).

Un argument supplémentaire, qui cette fois-ci convoque mon contre-transfert, et plus fondamentalement mon positionnement éthique de chercheur, peut être évoqué. À l'écriture de ces lignes, je me sens parcouru par une légère angoisse à l'idée que les membres du groupe puissent lire cette hypothèse que j'avance. J'appréhende la possibilité de faire émerger des interrogations chez eux qui provoqueraient des reviviscences traumatiques. Cette conscience éthique est aussi une réaction en miroir du sujet que je traite : la place de la traumatophobie dans la communauté. Quelque part, je crains qu'en dévoilant ce mécanisme je rende alors manifeste leur traumatisme, que cela favorise sa levée et que cela désorganise complètement certains membres concernés. À bien y regarder, je suis moi-même aux prises avec ce mécanisme de défense contre la blessure narcissique. Sauf que j'ai la crainte, en tant que Sujet-chercheur, d'être celui qui l'inflige. Quelque part, l'écriture de cette partie de ma thèse me place en homologie de leur problématique traumatophobique.

En résumé, au-delà du fait que ces deux mécanismes¹⁸⁴ forment des résistances puissantes, si nous y regardons de plus près, même si c'est en négatif, le dispositif de groupe *Salon Lutine & Cie* contient les symptômes propres aux souffrances identitaires-narcissiques et s'organise autour d'un méta-attracteur qu'est la dimension traumatique. Autrement dit, plus fondamentalement, le groupe s'organise contre le retour du clivé ce qui est typique des pathologies narcissiques identitaires (Schafer-Mutarabayire, *op. cit.*).

Cela étant dit, une avant-dernière partie, cruciale, nous attend. Elle nous permettra d'étudier, au regard de toutes nos considérations antérieures, la véritable fonction de la polyamorie pour un Sujet ayant une souffrance identitaire-narcissique. Nous nous demanderons : « N'intervient-elle pas comme un prétexte dissimulant une quête bien plus profonde chez ces Sujets ? » Il nous reste à déterminer laquelle.

11.3.3. Polyamorie ou/e(s)t quête narcissique identitaire

Nous l'avons exploré, le polyamour est un modèle relationnel particulier qu'il est complexe de définir, y compris pour la communauté elle-même. Il existe maintes manières de le mettre en place, de raisons y conduisant, de règles qui le régissent et de façon de l'inscrire dans son identité – singulière, coupale, groupale et sociale.

Comme nous avons tenté de le démontrer, il semblerait qu'une forte proportion des Sujets que j'ai fréquentés durant mon expérience clinique présentent une pathologie identitaire-narcissique. Pathologie ayant justement des points d'achoppement avec la manière même dont la polyamorie est conceptualisée. Sans trop de suspense, la réponse à notre hypothèse primordiale, bien que terminale, s'avance. Elle repose sur le postulat que la polyamorie présente bien des caractéristiques avec les pathologies identitaires-narcissiques. À tel point qu'on peut envisager que leur si grande proximité procède de leur étroite imbrication. Autrement dit, la polyamorie a des similitudes dans ce qu'elle engage dans le lien à autrui puisqu'elle tient d'une organisation limite. À titre illustratif, notons la manière même dont polyamorie et organisation limite sont toutes deux difficilement définissables puisque, justement, elles concourent à ce que le Sujet peine à se définir en termes identitaires.

¹⁸⁴ À savoir : 1) l'investissement narcissique par le groupe de certains secteurs de son fonctionnement, et 2) la blessure narcissique groupale

11.3.3.1. Homologie entre l'organisation limite et son vécu

Concernant l'organisation limite, Leblanc souligne un point important : « Les dernières décennies nous ont fait connaître une abondance de descriptions et de terminologies qui mettent en évidence les rapprochements tantôt avec la psychose (par exemple, schizophrénie ambulatoire), tantôt avec le caractère pathologique [...], plus rarement avec la névrose (par exemple, états-frontières de l'hystérie). [...]. En France, comme aux États-Unis et ailleurs, on parle maintenant d'organisation limite, ce qui permet d'attribuer une identité et un espace à ce groupe de pathologies *à la recherche d'un nom* » (*op. cit.*, p. 74). Comme le précise la psychanalyste Catherine Chabert, le fonctionnement limite n'est pas à entendre comme une psychopathologie intermédiaire entre la névrose et la psychose mais comme la juxtaposition de conduite névrotiques et psychotiques « avec une répartition variée de ces modalités selon les sujets : chez les uns, le recours à des défenses névrotiques, associées à une problématique de l'ordre de la castration, est dominant, les aspects « plus psychotiques » apparaissant ponctuellement mobilisés par la rédaction de mouvements archaïques ; chez les autres, l'inhibition prévaut, régulièrement trouée cependant par des émergences en processus primaires dans des contextes où le clivage constitue la procédure défensive essentiel. Cependant, il ne paraît pas opportun de chercher, chez chaque patient, la part de névrose et la part de psychose qui le qualifieraient » (1999, p. 94-95).

Ainsi, au même titre qu'on peine à situer ce secteur pathologique que sont les états-limites entre névrose et psychose, les Sujets ayant une organisation limite peinent à se situer dans leur rapport à la norme. Quelque part, l'organisation psychique des Sujets états-limites est en miroir de la manière dont nous qualifions, en science du psychisme, cette pathologie : *à la frontière*. La pathologie de l'organisation limite est *à la recherche d'un nom*, là où le Sujet l'ayant est *à la recherche d'une identité*. Dans les deux cas, ils cherchent à se définir pour ne pas dire à « Être ».

On retrouve le même mouvement homologique avec les Sujets de la polyamorie. Là où le polyamour peine à être qualifié, ne serait-ce que dans son lexème – polyamour/polyamorie – les Sujets revendiquent qu'il n'y a pas « Un » polyamour mais autant de Sujets qu'il y a de manière de l'incarner. Comme le Sujet limite, certains polyamoureux réagissent en miroir de ce qui les qualifie : l'état-limite tentera de se situer sur l'axe psychopathologique – névrose/psychose –, le polyamoureux tente de se situer sur l'axe coupal – exclusif (poly-fidèle)/non exclusif (anarchiste-relationnel, polyamoureux hiérarchique ou non, etc.) / célibataire (solo-poly).

Au fond, ce qui est cherché par le Sujet reste d'obtenir une identité là où l'environnement culturel n'en propose pas dans la mesure où ces derniers se situent *à la limite*, ou au carrefour, de différentes identités, elles, instituées dans nos mœurs occidentales. Apparaît alors une question déterminante : « Le polyamour n'est-il pas davantage un recours face à une quête identitaire-narcissique plutôt qu'un profond besoin de reconfigurer les normes de la monogamie ? »

11.3.3.2. Quête narcissique identitaire

Conséquence sans doute d'une souffrance identitaire-narcissique prégnante chez les membres de la communauté polyamoureuse, les renvoyant à une forme d'exclusion, certains de ces Sujets se trouvent contraints de vivre dans l'adversité. Le polyamoureux cherchera alors un coupable à blâmer, un responsable de sa torpeur et il apparaît que la norme fera généralement office de coupable idéal puisque, par essence, elle délimite ce qui est commun de ce qui ne l'est pas. En cela, on saisit l'origine du lien entre la communauté polyamoureuse et différentes sphères militantes – cf. « 2.3.1. ». Notamment le mouvement LGBTQIA+ puisque ce dernier soutient une idéologie visant à « déconstruire » toute identité socialement et culturellement construite à travers les âges de notre histoire humaine (Braunstein, *op. cit.*).

Cela nous conduit à deux interrogations, à savoir : « Si chez certains polyamoureux le rapport à la norme est si controversé, n'est-ce pas parce qu'ils l'attaquent dans l'attente d'une réponse de sa part ? » et « Peut-être qu'en réalité, ce ne sont pas les normes qui ne sont pas adaptées à lui mais lui qui ne souhaite pas s'y inscrire ? » En somme, la norme, le combat que le Sujet mène envers elle, est à entendre comme une source d'« espoir » au sens winnicottien (1956).

Le lecteur trouvera, ci-dessous, quelques verbatim étayant notre argumentaire. Ces derniers sont extraits du groupe de parole *Salon Lutine & Cie*.

« *La norme monogame empêche... enfin elle nous empêche d'être nous-même* »

« *Les cis[genres] dictent la norme du couple* »

« *On n'a pas le droit de vivre avec plusieurs amoureux comme on veut vue que le couple est par principe monogame pour les gens hétéronormés* »

« *C'est à cause du patriarcat et de la religion qu'on ne veut pas de nous [dans la norme], alors qu'on accepte très bien les infidèles qui sont infectes et déloyales* »¹⁸⁵

¹⁸⁵ Je ne corrige pas ces verbatim, s'agissant de retranscriptions.

Au regard de ces quelques extraits, une interrogation s'impose : « Peut-être que chez les “poly-anti-sociaux”, disant qu'ils ne peuvent exister car la norme les rejette, ne disent-ils pas au fond l'essentiel de leur éprouvé, mais dans le mauvais ordre ? » Effectivement, nous pourrions aussi voir les choses ainsi : *ce sont eux qui rejettent la norme pour se sentir exister ; pour ce faire ils s'inscrivent en contre de celle-ci*. Dès lors, la norme est finalement le problème comme la solution. En disant que la norme les rejette cela leur épargne la reconnaissance d'une forme de dépendance à son endroit : les personnes les plus subversives envers elle sont souvent les plus normées par ailleurs signale Rosenblum (2019) – cf. sous-partie « 4.2.1. ». Car, dans les faits, s'il n'y avait pas de norme, il n'y aurait pas de combat pour la détruire. Si elle n'existait pas, elle ne pourrait être tenue comme responsable de leur exclusion – de leur abandon – et, alors, ils devraient exister autrement qu'à travers ce fantasme, plus ou moins exaucé, d'en être rejeté. Finalement, la « déconstruction » des normes d'exclusivité promues par la communauté est, sans doute, en réalité une stratégie quelque peu offensive (Kaës, *op. cit.*) visant en une réassurance narcissique où le rejet est un attracteur. L'exclusion recèle alors une fonction organisatrice dans leur rapport aux Objets – ce qu'a tenté de démontrer ce chapitre. Le postulat fondamental de cette recherche se pose à nous en ces termes : *la polyamorie, chez certains, est un pis-aller dissimulant un combat bien plus profond, celui d'une quête identitaire-narcissique*.

Au regard de l'ensemble des arguments antérieurement présentés, je réaffirme donc mon hypothèse initiale d'après laquelle *la polyamorie accueille en son sein des Sujets ayant des pathologies identitaires-narcissiques bien que l'ensemble des Sujets ayant une pathologie identitaire-narcissique ne sont pas systématiquement polyamoureux. De même, l'intégralité des polyamoureux n'a pas une pathologie identitaire-narcissique quand bien même le fonctionnement de ce modèle entretient d'étroits liens avec l'organisation limite*.

La réponse à mon hypothèse de travail véritable, et en même temps mon point de butte dans cette partie, nous apparaît. Elle peut être formalisée de cette façon : *le modèle polyamoureux se présente chez certains comme une porte d'entrée posant, en fond, la vraie question de la quête identitaire* : « Qui suis-je dans ce monde ? », « À quel groupe social appartiens-je ? » et « Qui puis-je être en son sein ? » Dans un environnement socioculturel où le Sujet est « classé », de plus en plus, à travers son identité – plutôt que par son sentiment d'identité – et son appartenance, ceux qui peinent à incarner les leurs, voire à les éprouver – tel le Sujet-limite –, chercheront par différents moyens à se positionner comme Sujets, à se subjectiver, en s'inscrivant dans une communauté qui les inclut sur la base de leur, supposée ou véritable, exclusion. Comme le sociologue Guillaume Erner l'a démontré, les communautés où la

souffrance de l'ensemble s'articule autour d'un déficit de reconnaissance – catégorie sociale qu'il nomme les « victimes » – recréent par le statut qu'ils s'attribuent – victime, minorité, exclus... – « simultanément du lien social et de l'identité individuelle ». Ainsi : « La revendication collective accompagne le processus de construction individuelle des acteurs » (2006, p. 55) formant ensemble ce que je nommerai « une communauté de souffrance-identitaire ». Autrement dit, notre hypothèse terminale suggère que ce serait davantage sur cette base d'une tentative de (re)création identitaire, de réassurance narcissique, qu'en appui sur le fondement d'une Idée relative à la reconfiguration du système monogamique que certains Sujets s'orienteraient vers la polyamorie. Dit plus simplement, pour certains, c'est moins la recherche d'un mode de relation original, en ce sens qu'il est pluriel, qui est l'enjeu du polyamour qu'une volonté de se trouver comme Sujet du monde en s'inscrivant, identitairement, dans cette catégorie coupale (en de)hors des normes occidentales. Le polyamour apparaît chez ceux ayant une souffrance identitaire-narcissique comme un prétexte pour atteindre un besoin bien plus fondamental, celui d'être Sujet (du lien). « Quelle est la fonction pour le Sujet d'appartenir à une catégorie précise ? », est-on en droit de se demander. Voilà une question passionnante que nous allons tenter de traiter dans le chapitre à venir. De même, nous allons tenter de présenter, modestement, quelques perspectives cliniques, c'est-à-dire thérapeutiques pouvant être proposées à ce public en proie à des souffrances *subjectives* plutôt que *psychiques*. Pour appréhender cette nuance, je laisserai la plume à Dumet et Smaniotto qui l'expriment bien mieux que je ne saurais le faire.

« Nous préférons parler de souffrances subjectives plutôt que de souffrances psychiques et *a fortiori* de troubles/d'expressions psychopathologiques, lesquels sont les termes habituellement consacrés dans le champ de la psychopathologie. Une raison majeure explique ce choix terminologique : la souffrance interne d'un sujet ne s'exprime pas toute, pas seulement, pas toujours, sur un mode psychique, *a fortiori* dans une expression psychopathologique-type (hallucination, délire, obsession, crise d'angoisse...). Le corps, le comportement, les interactions sociales et relationnelles constituent en effet des modalités d'expression sinon des sols, des terrains autant que des terroirs, par lesquels et sur lesquels la souffrance affective du sujet se déploie, que sa souffrance soit d'ailleurs authentiquement reconnue par lui ou inversement niée. Aujourd'hui, au XXI^e siècle, nombreuses sont les formes de souffrance subjective échappant à une saisie, à une inscription, une expression, c'est-à-dire à une mise en forme psychique et plus encore psychopathologique au sens strict du terme (pathologie psychique) chez l'individu concerné » (2022, p. 16.)

12. Perspectives thérapeutiques face à la psychopathologie de la vie sentimentalo-sexuelle polyamoureuse

Dans ce chapitre, nous allons commencer par présenter en quoi les dispositifs groupaux que la communauté a élaborés peuvent être considérés comme des espaces potentiellement thérapeutiques pour les Sujets ayant une pathologie identitaire-narcissique. Dans une seconde sous-partie, afin d'être plus près de la thérapie psychanalytique du couple, je proposerai de décrire un dispositif que j'ai mis en place auprès d'une polycule, dans le cadre d'une thérapie « polyculaire ». Sera questionnée la façon dont le dispositif d'une thérapie de couple d'orientation analytique peut être conduit lorsqu'il accueille des polyamoureux. Je décrirai la manière dont peut être conduit ce type de thérapies, proposerai quelques pistes concrètes d'exploration afin de poser un cadre structurant et contenant pour quiconque souhaite mettre en place un tel dispositif et j'explorerai les fondements provisoires de cette technique en construction. Enfin, viendra ensuite le temps pour nous de conclure cette partie 5.

12.1. Les dispositifs groupaux polyamoureux, des espaces potentiellement thérapeutiques

Nous allons suggérer que le polyamour en tant que groupe d'appartenance secondaire permet au Sujet d'autoréguler ses conflits subjectifs lorsqu'il possède une pathologie identitaire. Dans un premier temps, nous argumentons cela en rappelant et élargissant la fonction qu'à la communauté polyamoureuse pour ces Sujets. Dans un second, nous argumenterons que les groupes de parole, à distance, sont des leviers pour les personnes ayant une pathologie limite.

12.1.1. Une communauté antisociale subjectivante ?

Voici notre idée : par l'entremise de cette communauté où l'entre-soi prévaut, le polyamour contribue au maintien de l'équilibre subjectif des Sujets, en particulier limites. Ceci car cet entre-soi s'organise, en partie, à travers la revendication des conduites antisociales ordinairement réprouvées dans l'espace social. Ces conduites furent une source de souffrance subjective durant leur vie puisqu'elles les ont conduits à l'exclusion du système scolaire ou professionnel, de certains groupes sociaux secondaires voire de leur groupe d'appartenance primaire (Rouchy, *op. cit.*) et relations amoureuses. Avec le polyamour, cette antisocialité, à

l'époque source d'exclusion, devient dans cette communauté son inverse, un facteur d'inclusion. Plus encore, l'antisocialité devient une manière de transcender leur mépris pour les oppresseurs d'autrefois. Dans le cadre du polyamour, rappelons-le, c'est généralement la figure dudit « dominant » qu'incarne le monogame-mâle-cisgenre-blanc-hétérosexuel, qui est stigmatisée.

Leur refus d'être inscrit dans une norme est en réalité une réponse faite à leur expérience d'avoir été antérieurement un Sujet marginal(isé). Chez certains, l'intégration et l'inscription dans ce cercle procèdent de ce rejet. Il n'est pas étonnant, dès lors, que cet environnement soit fortement militant et politisé car c'est par ce biais que la haine, l'ignominie, la honte, le ressentiment mais surtout la souffrance narcissique d'hier trouvent une voie d'expression voire de sublimation. Cela par l'entremise de ce support identificatoire et idéologique qu'est le mouvement LGBTQIA+ dans lequel le polyamour est pleinement imbriqué – nous en disions quelque chose dans le chapitre 5. Ils invitent à faire du dominant d'hier le dominé de demain. Les facteurs légitimant sa domination – par exemple son genre, son statut social, son hétérosexualité – sont renversés en comportements antisociaux. Autrement dit, les motifs de socialité d'auparavant sont envisagés par la communauté comme relevant dorénavant d'une antisocialité. C'est, entre autres, sur la base de cette idéologie que se structurent ces mouvements identitaires formant ce que j'ai nommé au chapitre précédent « une communauté antisociale ».

Interrogeons-nous sur les freins et leviers d'intégrer une communauté antisociale.

12.1.2. Freins et levier des communautés antisociales

Nous allons présenter ce qui est facteur de subjectivation, mais surtout de réduction de la souffrance subjective éprouvé par le Sujet, lorsqu'il fait de l'antisocialité d'hier un facteur de socialité via son intégration dans la communauté. Ensuite, nous en présenterons l'écueil... À notre avis, il concerne la question de la place de la *différence dans le lien* (Eiguer, *op. cit.*).

12.1.2.1. Le levier de l'intégration du Sujet dans la communauté

Le levier identifié ici est à mettre en lien avec l'exposé de Dumet et Smaniotto dans « *Corps et le socius* ». Elles soulignent que chez certains Sujets en souffrance, à l'instar de certains polyamoureux que nous avons présentés, « la psyché n'offre pas, pas assez ou plus, l'opportunité d'une ressource. La ressource sera donc trouvée, trouvée-crée dans la réalité externe, avec ou auprès d'objets disponibles ou tout du moins présents » (*op. cit.*, p. 17). C'est en ce sens que j'appréhende la communauté antisociale qu'ils forment. Comme un espace de restauration narcissique, de reconfiguration de soi. Ainsi, cette communauté antisociale restaure quelque chose de la *fonction mirroring* (Foulkes, *op. cit.*) pour le et les Sujet(s). En cela, il s'agit là d'un facteur subjectivant considéré comme un levier.

12.1.2.1. Le frein de l'intégration du Sujet dans la communauté

Hélas, il y a un écueil à former une communauté antisociale s'organisant sur les motifs que nous avons détaillés... À savoir que ces « Objets-humains » que le Sujet « trouve-crée » dans la réalité externe « présentent un caractère de dangerosité plus ou moins certain [...] même si ces derniers s'avèrent plus ou moins chosifiés, désobjectalisés par le sujet et/ou réciproquement chosifiant/désobjectivant pour lui-même » (Dumet et Smaniotto, *op. cit.*).

Chez les polyamoureux, le risque majeur me semble être du côté du lien. C'est-à-dire que le(s) Sujet(s) refuse(nt) la *différence* inhérente à tout lien en intégrant cette communauté. C'est d'ailleurs ce qui l'organise. Pour Eigner les trois différences fondamentales du lien sont : les sexes, les générations et les identités (2006, p. 12). Or, ici, nous observons que ce sont ces trois piliers qui sont remis en cause :

- *Négation du genre et du sexe biologique* : d'où une présence massive de transgenres, gender fluids, asexuels, orchidsexuels.
- *Effacement des références symboliques, culturelles et historiques d'antan* : volonté d'effacer les traces de l'autorité patriarcale, familialiste voire du Sacré.
- *Conspuassions des identités normées* : les hétérosexuels, monogames, cisgenres notamment.

Cet entre-soi au sein de la communauté est donc susceptible de restaurer quelque chose du narcissisme mais menace aussi ses membres d'être Sujet du lien, considéré comme la capacité à accueillir l'altérité irréductible et radicale d'autrui (Puget, *op. cit.*). Mais, en deçà de l'aspect « macro-scopique » que représente la communauté, il existe des espaces « micro-scopiques » où, là, la groupalité retrouve sa dimension potentiellement subjectivante (Toupin et Maurin Souvignet, 2024). Je postule ici que les groupes de parole tel que *Salon Lutine & Cie* auxquels j'ai participé en distanciel, peuvent être appréhendés comme de véritables espaces au service du lien et sont donc potentiellement thérapeutiques. Explorons cela.

12.1.3. La dimension thérapeutique des groupes de parole en distanciel

Nous allons nous demander : « Comment se fait-il que les groupes polyamoureux en distanciel soient si investis par la communauté ? » et « Ont-ils une fonction thérapeutique latente ? » J'estime que la réponse relève de deux motifs concomitants.

12.1.3.1. L'écart entre le distinct et semblable comme référence

Les groupes comme *Salon Lutine & Cie* permettent, entre autres, de lier certaines personnes ayant une souffrance identitaire reposant sur *le manque à être* plutôt que du *manque dans leur être* (Roussillon, *op. cit.*). Il met aussi au travail, dans un espace pluri-subjectif, le rapport que le Sujet entretient à la sphère inter-communicationnelle, l'amène à s'interroger sur « comment accueillir ses émotions » et à envisager d'autres manières de vivre avec son anxiété. Bien que ces groupes polyamoureux ne sont pas véritablement envisagés ou conduits sous l'angle thérapeutique, ils comportent cette fonction. Sans doute sont-ils alors investis dans cette perspective par certains Sujets.

Plus largement, cette expérience dans le cercle polyamoureux laisse entrevoir que la thérapie groupale pourrait bien avoir, à l'avenir, des vertus significatives, cliniquement, dans l'accompagnement des personnes en leur sein ayant une pathologie des limites. En particulier à partir d'une mise au travail des participants autour de la dimension idéologique qui les réunit. La groupalité envisagée dans sa dimension thérapeutique offre la possibilité aux membres de faire travailler leurs idéologies personnelles – ce qu'a tenté d'entreprendre le groupe dans notre vignette clinique annexe 2. C'est essentiel de mettre au travail, dans une dimension groupale, la part individuelle qui nous lie à nos idéologies car, comme Kaës le souligne, elles représentent

« une part de notre vie en communauté »¹⁸⁶ (*op. cit.*, p. 92-93). Il poursuit en disant qu'« elles sont à beaucoup d'égards le produit de la communauté sous l'influence de laquelle elles se développent » (*ibid.*). Ici, la dimension communautaire étant fondamentale, il est précieux que chacun puisse la discuter auprès de ses « semblables ». Cela participe alors à ce que « la reconnaissance chez les autres de son propre système d'idées, puis en soi-même, apporte un soulagement, rompt l'isolement, rend nécessaire de justifier son idéologie privée et offre la possibilité de la corriger au contact des autres » (*ibid.*). La groupalité, dans ces circonstances, offre aux Sujets des bénéfices thérapeutiques qui n'épargnent pas un travail en individuel par ailleurs où, là, chacun peut identifier l'origine des idéologies qui l'habite comme ce dont elles sont le nom.

12.1.3.2. La restauration de la prise en compte de l'autre, en soi

Le deuxième motif pouvant justifier le fait que ces groupes ont une fonction thérapeutique implique la dimension *virtuelle*. C'est ici une perspective qui mérite d'être notée pour d'éventuelles recherches plus amples dans le champ de l'approche psychanalytique des groupes : un espace thérapeutique en distanciel semble bénéfique pour les Sujets ayant une pathologie limite, voilà notre postulat.

Mon expérience dans le *Salon Lutine & Cie* me fait dire que le dispositif numérique rend plus sensible à l'altérité d'autrui – vigilance sur les prises de parole pour ne pas se couper la parole, recourt à l'application *Speackling* pour offrir un temps de parole égalitaire, en sont des exemples. Ainsi, chez les Sujets limites, la prise en compte de l'altérité d'autrui au sein du groupe permet une mise au travail de leur narcissisme.

Autre élément significatif, le dispositif numérique n'oblige pas ces Sujets à être physiquement ensemble, la plupart sont chez eux, dans une pièce, seuls. D'une certaine façon, cela favorise la *capacité d'être seul en présence du groupe* (Winnicott, *op. cit.*) – ce qui est un processus thérapeutique crucial (Toupin et Maurin Souvignet, *op. cit.*).

¹⁸⁶ Il reprenant ici Schilder.

Par ailleurs, le Sujet ayant un fonctionnement limite semble – au moins en distancié – en capacité de s’engager dans un fil associatif groupal ! Cela mérite néanmoins d’être approfondi si nous songeons aux considérations de Pierre Fédida pour qui l’associativité « offre [à ces sujets] toute l’apparence d’un danger de destruction, il est l’équivalent d’un instant psychotique. Entendre est intolérable » (1979).

Dernier point, non négligeable, la modalité distanciée apporte une certaine sécurité aux Sujets ayant *une* pathologie limite, c’est-à-dire *des* « pathologies des limites : dedans/ dehors, sujet/objet, réel/imaginaire, moi/surmoi-idéal, etc., qui luttent contre les angoisses dépressives et persécutives en externalisant et agissant le conflit psychique, sollicitant et mettant à l’épreuve leur entourage » (Chagnon, 2019, p. 12). En ce sens, je suggère que le virtuel protège le Sujet limite de l’intrusion et l’effraction de l’autre ; source fondamentale de ses angoisses justement – je reste relativement perplexe, en revanche, sur la pertinence d’un tel dispositif thérapeutique en distancié auprès des personnes psychotiques ou ayant un TSA

Cela étant dit, notre suggestion d’après laquelle la groupalité, à distance, peut être potentiellement une ressource thérapeutique est jusqu’à un certain point spéculative car nous l’envisageons à partir de notre expérience d’observateur participant. De fait, nous n’avons pas un recul clinique de conducteur de groupe. Afin de, cette fois, être plus précis sur les éventuelles perspectives thérapeutiques pouvant être proposées aux Sujets polyamoureux, nous allons présenter dans le prochain chapitre un dispositif que nous avons proposé, en libéral, à une polycule. Nous allons donc interroger « Comment conduire une thérapie auprès d’une polycule ? » et, plus fondamentalement « Sur quel espace de la réalité psychique inconsciente se porte l’écoute du praticien dans une telle configuration ? » Nous exposerons également l’intérêt psychothérapeutique potentiel d’accompagner des polyamoureux avec leurs partenaires primaires et secondaires.

12.2. La thérapie polyculaire analytique¹⁸⁷

Cette sous-partie repose sur ma pratique libérale de thérapeute auprès de couples polyamoureux. De fait je change de casquette, si j'ose dire, comparativement à mes postulats antérieurs dans cette partie 5. C'est-à-dire qu'ici, ce ne sera pas l'observateur participant qui argumentera, mais le thérapeute de couple.

En appui sur le cas clinique présenté en annexe 3, je présenterai la manière dont peut être conduite une consultation, non pas auprès d'une dyade polyamoureuse, mais auprès de l'ensemble des protagonistes de cette constellation sentimentalo-sexuelle pluri-subjective – ils seront ici quatre. Pour rappel, les polyamoureux nomment cette dernière une « polycule ». D'où ma proposition d'appeler ce dispositif une *thérapie polyculaire*.

L'enjeu de cette sous-partie sera d'interroger : comment conduire une thérapie accueillant une polycule ? C'est-à-dire : sur quelle dimension de la réalité psychique se porte l'écoute du thérapeute ? Je postulerai qu'elle se doit d'être éminemment groupale, relativement au fait qu'elle se centre prioritairement sur l'appareil psychique de la polycule plutôt que sur les dyades de cette dernière ou sur les Sujets singuliers. Pour l'argumenter, je développerai trois axes. Le premier concernera les règles particulières à instaurer dans le cadre d'une thérapie polyculaire, seront ainsi décrits la manière dont le psychiste délimite son cadre thérapeutique et en quoi les règles l'enserrant facilitent une écoute centrée sur le groupe. Le deuxième axe postulera que la vigilance portée à l'ordre d'apparition des présupposés de base (Bion, *op. cit.*) durant ces consultations permet au psychiste d'identifier la pathologie dominante de la polycule – mais pas seulement. Le dernier axe synthétisera des fondements provisoires de cette technique, en insistant sur les écueils d'une écoute analytique qui ferait l'économie d'une prise en compte de la dynamique polyculaire.

J'invite ici le lecteur à lire le cas clinique présenté en annexe 3. Elle illustre la manière dont fut conduite une thérapie polyculaire analytique et lui sera nécessaire pour envisager ce qui suit.

¹⁸⁷ Cette sous-partie reprend ma communication lors du colloque international « Mutations contemporaines et cliniques de l'inédit : entre saisissements et émergences : quels dispositifs ? » (Université d'Angers, juin 2024). Également, certains éléments feront l'objet d'une publication prochainement dans la revue *Dialogue*.

12.2.1. Le cadre de la thérapie polyculaire analytique

Cette proposition de dispositif « polyculaire » n'est qu'à ses balbutiements. Afin de respecter la réalité clinique qui est la mienne je me limiterai à présenter les différentes règles enserrant ce dispositif. Elles concourent à fixer les contours du cadre qui, lui, détermine les limites de la relation et assure la cohérence de cette dernière. Le cadre soutient la relation (« *frame* »), tandis que le dispositif l'accueille (« *setting* »)¹⁸⁸.

12.2.1.1. La dimension spatio-temporelle

Si cela est possible, le lieu où se déroule la thérapie ne soit pas connu, au préalable, d'un des patients. Cela limite l'écueil qu'une forme d'appropriation rétrospective du cadre spatial ne s'opère. Dans ma configuration, cette recommandation n'a pas été de mise dans la mesure où le couple primaire avait déjà foulé le cabinet avant notre séance polyculaire. Les partenaires secondaires étaient quelque part les invités. Cela tient, d'une part, au fait que nous nous étions déjà rencontrés avec les primaires. D'autre part, et c'est en cela que le cadre révèle souvent les phénomènes psychiques qui se jouent en arrière-fond, cela était en écho de la dynamique de la polycule : le couple primaire « invite » dans son couple des secondaires.

En ce qui concerne la durée d'une séance, une heure est acceptable. Notre illustration le suggère, excéder ce temps risque d'empêcher une certaine frustration pourtant nécessaire pour que les Sujets poursuivent leur élaboration hors de l'espace thérapeutique. Le dispositif est un lieu où se déversent et s'expriment les fantasmes mais n'a pas vocation de devenir l'unique espace pour ce faire. Autrement, nous risquons de placer les patients dans une forme de dépendance au dispositif. À l'inverse, restreindre la durée de la séance menace de court-circuiter la dimension fantasmatique de la polycule et limiterait les processus associatifs. Comme nous l'avons présenté lors des quinze premières minutes, d'une séance à l'autre, le processus associatif était quelque peu grippé – ce qui sera néanmoins un phénomène analysable.

Une autre règle nous semble importante dans ce type de dispositif : la règle de *présence multi-partenaire simultanée*.

¹⁸⁸ Souligné par Kaës dans « *Un singulier pluriel : La psychanalyse à l'épreuve du groupe* » (2013).

12.2.1.2. La règle de présence multi-partenaire simultanée

Conséquence de notre expérience clinique, la règle de présence semble requise dans ce type de dispositif : autant que faire se peut, l'ensemble des membres de la polycule doivent être présents, les primaires comme leurs secondaires, à chaque séance. Je préconise que cette règle soit fixée dès la première rencontre. Autrement, nous encourageons le risque qu'il y ait des séances en sous-ensemble, ce qui est un contresens au sein d'un dispositif visant le (r)établissement de la circulation fantasmatique dans l'appareil psychique polyculaire – à moins que le désir qui se dissimule derrière la demande soit de revenir à une forme d'exclusivité dans le couple primaire, ce qui est probablement le cas dans notre cas clinique.

Ne pas préciser le prérequis de présence multi-partenaire simultanée, d'emblée, peut présenter un double écueil. Le premier, cela mobiliserait des alliances entre le thérapeute et certains membres de la polycule, parasitant la relation transféro-contre-transférentielle. Cela est particulièrement vrai si le membre absent de la polycule est considéré comme le patient pathogène ; ce qui fut le cas d'Olivier dans sa fonction phorique de porte-symptôme (Kaës, *op. cit.*). Le second écueil reste que cela peut rendre le thérapeute aveugle à la circulation fantasmatique du groupe, quand cela ne la court-circuite pas.

Trois dernières règles, et non moins essentielles, sont de mise dans ce type de dispositif : celles de *l'association libre*, *d'abstinence* et de *non-passage à l'acte*.

12.2.1.3. L'association libre, l'abstinence et le non-passage à l'acte

La règle de *l'association libre* invite à parler mais elle n'impose aucunement aux Sujets de tout exprimer (Anizeu, *op. cit.*). Cette nuance fondamentale doit être explicitée à la polycule. Les secrets ont toute leur place, en ce sens qu'il n'y a pas une obligation à tout révéler, *surtout* s'ils concernent l'intimité propre d'une dyade de l'ensemble de la polycule. Dans ce type de dispositif, j'observe que les polycules ont tendance à procéder à une analyse du fonctionnement de chaque duo en son sein plutôt que sur leur appareil psychique. Dans notre illustration c'est d'ailleurs cela qui a favorisé le passage à l'acte d'Olivier. Le thérapeute n'étant pas parvenu à articuler les processus intersubjectifs qui émergeaient entre eux afin qu'il soit entendu par la polycule comme produits des fantasmes de l'appareil psychique groupal.

En ce qui concerne la *règle d'abstinence*, le thérapeute comme les patients s'accordent sur le fait que l'espace psychothérapique dispense des rôles distincts consensuellement admis et acceptés. Le thérapeute accueille la parole, propose des reformulations et peut, éventuellement, formuler des interprétations. Il n'intervient en aucun cas dans la vie réelle de la polycule avec des suggestions ou, pire, des conseils. Réciproquement, les Sujets s'engagent à échanger dans l'espace thérapeutique mais n'y prennent aucune résolution définitive, telle qu'une rupture. Si tel devait être le cas, cela se décide en dehors du dispositif où *ce qui se parle maintenant, ne s'acte pas là*. En somme, tout passage à l'acte – règle de *non-passage à l'acte* – en séance est proscrit : quitter le dispositif avant la fin, arriver en retard, absence non justifiée, menace physique ou verbale, refus ou absence de paiement¹⁸⁹... En cela nous conservons les règles canoniques de la thérapie psychanalytique de couple (Eiguer, 1984).

Les règles fondamentales d'une thérapie polyculaire étant dressées, intéressons-nous à une nouvelle dimension pour le thérapeute engageant une écoute analytique groupale : sa sensibilité à l'ordre d'apparition des présupposés de base (Bion, *op. cit.*).

12.2.2. Identifier la pathologie dominante de la polycule

Nous proposerons ici de saisir en quoi l'identification des présupposés de base est essentielle pour identifier la pathologie de la polycule, puis nous creuserons la manière dont un passage à l'acte est révélateur de celle-ci, avant de proposer une exploration de la pathologie présente en deçà de celle de la polycule, celle du couple primaire.

12.2.2.1. Identifier l'ordre d'apparition des présupposés de base

Notre illustration témoigne que les présupposés de base se manifestent fréquemment dans un ordre similaire d'une séance à l'autre ; ce qui mérite d'être souligné. Pour rappel, durant ces deux rencontres, l'ordre fut le suivant :

- 1) *Pairing* : discussions entre les primaires à la séance une. Entre les primaires et secondaires n'ayant pas un lien de couple à la deuxième séance.

¹⁸⁹ J'ajouterai en ce qui concerne le paiement que j'ai coutume d'inviter tous les membres à verser la même somme (ou proportionnelle à leurs revenus). Cela afin que, symboliquement, cela coûte à chacun identiquement : le prix à payer pour élucider ce qui fait souffrance dans la polycule revient également aux uns et aux autres.

- 2) *Attaque-fuite* : le groupe m'« attaque » (Bleger, 1967) dans ma fonction de garant du cadre, c'est-à-dire qu'il « désorganise le cadre » (Toupin, *op. cit.*) en remettant en cause mes compétences lors des deux séances. En m'estimant « *jugeant* » à la première séance, puis « *impertinent* » lors de la seconde. Ajoutons à cela que la fuite apparaît séance une par un évitement du discours ; témoignant d'une résistance face au processus associatif groupal et est rendue manifeste à la séance deux avec le passage à l'acte d'Olivier quittant le cabinet.
- 3) *La dépendance* : à la fin de la séance une, lorsque la question de la place est évoquée, le groupe souhaite poursuivre la séance. S'ajoute à cela que les secondaires semblent dans l'attente que les primaires leur disent quoi faire et dire. À la seconde, lorsqu'Olivier quitte le cabinet, les membres en présence attendent que quelqu'un dise ou fasse quelque chose, le thérapeute notamment. Enfin, après notre dernière séance, le groupe place cette fois le thérapeute dans une forme de dépendance à leur endroit, en raison de leur *fuite*.

Cet ordre d'apparition des présupposés de base suggère que la polycule était, durant les premiers temps des séances, dans l'attente d'un *leader* : qu'un membre dise aux autres quoi faire, comment le faire, quand le faire. Ici, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'un phénomène propre à leur dynamique de groupe, cela tient au dispositif lui-même. Nous l'avons dit : il porte la trace du couple primaire étant venu au préalable. Afin de limiter les interférences de ce passif faisant processus dans le cadre, j'ai suggéré aux participants, à la fin de la première séance, qu'on nomme le dispositif : « thérapie polyculaire » – terme évocateur dans la communauté – plutôt que « thérapie de couple ». Je conserverai cette formule à l'avenir dans ma clinique car cela rend signifiant que l'espace s'adresse à l'ensemble des protagonistes en présence et pas uniquement aux sous-ensembles en interrelation. Pour autant, est-ce que cela transformera la valence dominante – ici le *pairing* – dans le groupe ? Probablement pas car cette dernière est avant tout à entendre comme un organisateur groupal et un signe révélateur de son fonctionnement. Je suggère que l'ordre d'apparition des présupposés de base nous informe sur la tonalité émotionnelle du groupe, certes (Bion, *op. cit.*). Mais, surtout, lorsqu'on observe la valence première et dominante, alors l'ordre d'apparition des présupposés apporte au thérapeute des renseignements sur l'éventuelle pathologie dominante de la polycule : ici un vécu dépressif « entendu comme un affect la compromettant dans sa capacité à entrevoir toute idée d'omnipotence » (Toupin et Maurin Souvignet, *op. cit.*). Nous y reviendrons mais elle masque une autre pathologie, elle, qui concerne le couple primaire : une perversion de couple (Hurni et Stoll, 1996).

Repérer cet ordre d'apparition est quelque part à entendre comme une méthode clinique s'étayant sur l'analyse de la dynamique transféro-contre-transférentielle. Le thérapeute, pour l'appréhender, a ainsi à prendre en compte la manière dont le groupe investit le dispositif et la façon dont il discute avec le cadre : via l'attaque, la fuite, la désorganisation, l'adhésivité, la néantisation, etc.

Ajoutons qu'une méthode complémentaire peut-être engagée dans ce type de dispositif pour identifier la pathologie dominante de la polycule, elle se rythme en trois temps : écouter, nommer, interpréter.

12.2.2.2. Écouter, nommer, interpréter

Pour en revenir aux passages à l'acte, si l'un de ces derniers devait advenir, le thérapeute peut recourir au triptyque suivant : écouter, nommer puis interpréter. Car le passage à l'acte est le signe, si ce n'est l'expression, du conflit de la polycule. Il permet d'identifier l'un des objets qui ont conduit les patients en thérapie – tout interdit porte la trace de la potentialité de sa transgression, ce qui, le cas échéant, devient une source d'analyse précieuse. Appliquons ce triptyque à notre illustration.

Olivier a quitté la pièce à l'instant où Antoine a évoqué son hypothétique « perversion narcissique ». J'ai *écouté* cela comme l'expression d'un conflit groupal.

Lorsqu'il est revenu, j'ai *nommé* que cette sortie était un passage à l'acte.

Ensuite, j'ai invité le groupe à *interpréter* sa fonction. C'est de cette façon que se révéla l'objet de leur venue en thérapie. Explorons-la.

Dans un premier temps, à demi-mot, Antoine et Maxime ont identifié que la sortie d'Oliver était la mise en abyme du fonctionnement de leur couple. Pour se considérer comme « *sains* », ils ont tendance à *expulser* l'un ou l'ensemble de leurs secondaires. Celui ou ceux qu'ils évincent le sont au motif, systématique, qu'il(s) serai(en)t « pathologique(s) ». Dans un second temps, l'ensemble de la polycule poursuit ce fil associatif et repérera que l'exclusion des secondaires répond à un besoin chez Antoine et Maxime d'exhiber leur satisfaction envers eux-mêmes : « *c'est l'extérieur qui est nuisible pour notre couple, ce n'est pas nous* » ; il en sera d'ailleurs de même concernant leur représentation du thérapeute : « *Nous n'avons aucun problème, c'est vous qui nous en créez par votre incompétence !* » Ce mécanisme, récurrent

chez eux, dévoile alors le fantasme du couple primaire mais nous donne surtout un indice sur celui de la souffrance de l'appareil psychique de la polycule. Si cet ensemble pluri-subjectif est venu consulter, à l'initiative des primaires, c'est parce que, pour une fois, malgré les tentatives d'Antoine et Maxime pour préserver son autosatisfaction envers eux-mêmes, les secondaires n'ont pas cédé en les quittant. Le couple primaire ne put être, comme à l'accoutumée, épargné de la résurgence d'une position dépressive. Ceci car l'*out-groupe* incarné par Olivier et Paul conduit à ce que le couple primaire s'interroge sur son propre fonctionnement : « le groupe redoute l'intervention extérieure comme risquant de mettre au grand jour ses faiblesses, ses infériorités » souligne Anzieu (*op. cit.*, p. 126-127). Il ajoute : « l'émoi qu'il ressent est une anticipation de la honte, de l'humiliation, de la dévalorisation » (*ibid.*). On saisit pourquoi le couple primaire, venu à deux à l'origine, a souhaité ouvrir *son* espace thérapeutique à l'ensemble de *sa* constellation sentimentalo-sexuelle. Sur la scène thérapeutique s'est mis en acte ce qui se déroule dans la dynamique de l'ensemble de la polycule. Les partenaires secondaires ont une fonction pour les primaires : ils leur permettent de ne pas être dépossédés de leur « confiance victorieuse en eux-mêmes » (*ibid.*).

Seulement, si les secondaires restent, même lorsqu'ils sont poussés vers la sortie, ils représentent une menace pour le couple primaire car ils font émerger des conduites autoagressives en son sein. L'autoagressivité, habitant la dynamique du lien dans le couple primaire, était, jusqu'à maintenant, déplacée sur leurs divers secondaires n'étant pas des formes plus ou moins secondarisées d'Objet interne. Ainsi, cela empêchait que leur autoagressivité soit dirigée sur leur relation. Cette fois, comme Olivier et Paul résistent à elle, le couple primaire s'en est protégé en la dirigeant non pas sur lui-même, mais sur l'ensemble du groupe : « *ce n'est pas notre couple primaire qui va mal, c'est la polycule* ».

Tout cela pour dire que la présence de l'*out-groupe* a rendu signifiant à Antoine et Maxime que leur couple est objet d'amour pour lui-même (*ibid.*) et aux secondaires que leur présence vise à maintenir cela opérant, sans doute à leurs dépens.

Tentons maintenant d'explorer si l'écoute de l'appareil psychique groupal révèle au thérapeute ce autour de quoi se « pactent » les partenaires primaires, en particulier ici s'il s'agit d'un « narcissisme commun pathologique » (Benyamin, 2022).

12.2.2.3. La perversion narcissique du couple primaire

Dans cette illustration, le thérapeute peut entendre ce besoin d'expulser leurs secondaires systématiquement comme un mécanisme révélateur d'une perversion narcissique dans le couple primaire (Hurni et Stoll, 1996). Déjà, parce que « c'est quand ils ne le sont pas assez que les pervers nous consultent » (Racamier, 1992). Mais surtout, cela peut être complété par des signaux cliniques prototypes de ces couples témoignant de la présence de mouvements pervers dans la dynamique du lien.

Le premier demeure qu'ils n'envisagent pas leurs partenaires secondaires comme des objets, ils ne reconnaissent pas leur *altérité radicale* (Puget, *op. cit.*), les privant de leur « essence psychique » (Hurni et Stoll, *op. cit.*). Cela se révèle dès la première séance car ce sont eux qui sollicitent une thérapie de « couple », non pas pour eux-mêmes mais « pour » – en vérité « contre » – la polycule. De même, ils investissent l'espace thérapeutique sur le mode du *pairing*, les obligeant à une *dépendance* à leur endroit.

Un autre phénomène signale un lien pervers dans le couple primaire et implique le thérapeute. Lors de la seconde séance, je leur partage mon sentiment d'accueillir deux groupes d'hôtes. Les primaires réagissent alors véhémentement, quittant leur *pairing* afin de m'*attaquer* – obligeant à nouveau les secondaires à plonger dans une *dépendance* à leur endroit (Bion, *op. cit.*) ; tandis que moi il me fallut résister à mon envie débordante de prendre la *fuite* !

À nouveau, observer les présupposés de base est précieux car leur *attaque*, dont le dénigrement est le nom, vient me signaler que je les « dérange » dans leur manœuvre quelque peu exhibitionniste d'être perçus et de s'auto-percevoir comme un couple confiant envers lui-même. Ne nous nous y trompons pas, néanmoins, cette agressivité est aussi, latéralement, adressée aux secondaires quelque peu effacés. Cette pulsion agressive véhicule ainsi une parole nous étant adressée à tous les trois (Olivier, Paul et moi) : « *vous nous dérangez par votre présence* ». En ce sens où notre existence les oblige à se « ranger » derrière ce constat : « *sans ces autres, notre couple que nous fantasmons comme omnipotent, auto-suffisant, a-conflictuel* (ou pour reprendre leur mot « *saint* ») *est menacé* ». Dans cette situation thérapeutique, les secondaires sont conséquemment parlés par les primaires – ils sont donc désobjectalisés – tandis que le thérapeute est discrédité en étant placé comme « *objet inanimé* » [...] dont l'existence même n'est pour autant pas déniée, [mais auquel est refusée] toute espèce de capacité d'être porteur et transmetteur de sens, de signifiante et de signification » (P.-C. Racamier, 1993) » (Hurni et Stoll, 2003).

Un dernier élément témoigne de la présence de mouvements pervers au sein du lien unissant les primaires, il intervient lorsque nous abordons la question de la place de chacun dans la polycule. Seront explorés par celle-ci uniquement des aspects factuels de chaque dyade. Les primaires, guidant les échanges, recourront à cette occasion à une « utilisation perverse de l'« opératoire » » (*ibid.*). C'est-à-dire qu'ils rabaissent le discours des secondaires sur des aspects factuels du quotidien comme le temps passé avec chacun. Ceci afin d'imposer leur « suprématie sur les opinions ». Est ainsi rendue caduque chez Olivier et Paul la symbolisation, tout comme la capacité de fantasmatisation, de ce qui habite l'appareil psychique polyculaire. Lorsque Olivier s'y aventure, Antoine le « néantisera » (*ibid.*) en lui diagnostiquant une supposée perversion narcissique. La « néantisation » de l'autre suppose ici la dégradation de son psychisme. Bien que ce soit Olivier qui soit visé, latéralement, Paul est désormais averti : il n'a pas le droit de fantasmer ou de symboliser ce qui se joue dans l'appareil psychique du groupe, ces capacités étant la propriété des primaires. Le thérapeute sera logé à la même enseigne même si cela se révélera dans l'après-coup de la séance. En effet, malgré la prise de rendez-vous en fin de séance, la polycule ne reviendra pas malgré le fait qu'elle s'y soit engagée. S'instaure alors dans le lien patients-praticien une *présence-absente* (Toupin, *op. cit.*) : en séance ils s'affichent comme présents au dispositif alors qu'ils ne le sont pas réellement puis, lorsqu'elle est requise au rendez-vous suivant, ils s'absentent du dispositif malgré celle de son garant, le thérapeute.

Ajoutons que la rédaction de cette partie tient sans doute pour moi en ceci : me dépendre d'une relation thérapeutique dans laquelle je fus « emprisé » (Racamier, 1993). Nonobstant, nous ne pouvons rédiger des écrits à chaque désorganisation de notre cadre !

Ainsi, une ressource me semble précieuse lorsqu'on entreprend de conduire ce type de technique : la co-thérapie. La sous-partie à venir l'abordera avant de proposer de modestes perspectives cliniques sur la thérapie polyculaire analytique.

12.2.1. Perspectives cliniques autour de la thérapie polyculaire analytique

Ici, nous tenterons de déterminer si la co-thérapie semble pertinente dans ce type de dispositif et sur quelle dimension de la réalité psychique doit se porter l'écoute du thérapeute.

12.2.1.1. Le nombre de thérapeutes

Notre cas clinique, suggère qu'il faudrait qu'ils soient *a minima* en binôme mais cela est à discuter car la cothérapie est sujet à débat dans l'approche psychanalytique des groupes. Elle implique d'accueillir plusieurs couples et d'être soi-même un couple de thérapeutes (Michel Soulé et Simone Decobert, 1972). Cette configuration risque de générer une rivalité entre les sous-ensembles de la polycule et d'alimenter des « fantasmes de séduction, de scène primitive et de couple parental » (Raphaël Riand et Mathilde Laroche-Joubert, 2011, p. 174). Il n'en demeure pas moins qu'une reprise, dans l'après-coup, de ces phénomènes pourrait bien favoriser dans le groupe une « symbolisation rétrospective de l'expérience groupale vécue » (Maurin Souvignet, & al., *op. cit.*). C'est-à-dire que les membres de la polycule se méta-représenteront à l'issue de l'accompagnement ce qui les a traversés, singulièrement, dyadiquement et collectivement, à tel ou tel moment du processus thérapeutique.

D'autres écueils sont soulevés par Hernando Ramirez : la cothérapie relève d'un *forcing* « qui consiste à imposer une structure rassurante pour les thérapeutes, mais restrictive pour les patients » (2002, p. 120). Elle serait aussi un *acting out* en réponse des angoisses que la situation groupale implique. Plus encore elle serait une défense « face aux angoisses primitives réactivées par la mise en groupe » (*ibid.*). Cela peut être élaboré si les thérapeutes s'adonnent à une analyse de leur dynamique intertransférentielle (Kaës, 1982), entendu comme l'état de la réalité psychique des conducteurs du fait de leurs liens dans la situation groupale. Dans notre situation, cela aurait été sans doute riche car cette méthode permet aux praticiens d'appréhender leurs résistances inconscientes communes comme les conflits inhérents à leur duo. Ces derniers rentrant le plus souvent en résonance avec ceux du groupe : l'intertransfert peut alors les éclairer sur la réalité psychique de la polycule, et ses sous-ensembles.

Le couple de thérapeutes doit aussi être attentif au fait que leur dynamique du lien revêt parfois une dimension narcissique. Eu égard à notre situation, il leur revient d'y être attentifs au risque qu'ils ne plongent dans une illusion duelle (Anzieu, *op. cit.*) où ils se gargariseront d'être un si bon couple de thérapeute. L'inverse est tout aussi envisageable : la cothérapie devient le terrain d'une rivalité confraternelle où chacun cherche, par son entremise à s'exhiber comme un bon praticien devant l'autre : « Qui aura la reformulation la plus pertinente ? » Dans tous les cas, ils se détourneront d'une analyse de la dynamique transféro-contre-transférentielle.

12.2.2. L'écoute analytique du thérapeute

Par le recours au transfert, cette technique a pour objectif le rétablissement de la circulation fantasmatique dans l'appareil psychique de la polycule et ses sous-ensembles. Par extension, chaque sujet, individuellement, peut s'autonomiser face au tout, (Ruffiot, *op. cit.*). Mais, dans un tel dispositif, il ne s'agit pas de l'enjeu premier. En effet, la thérapie polyculaire a pour but de traiter l'appareil psychique de la polycule dans sa dimension groupale en priorité. Elle tend à ne pas se centrer sur l'appareil psychique singulier d'un membre de la polycule. Une centration sur un sujet, et non l'ensemble, nous empêcherait d'accéder à ce qui conduit le groupe à consulter : l'existence d'une souffrance groupale.

Le fait qu'il s'agisse de relations polyculaires, où différents couples sont constitués, implique un niveau de complexité indéniable dans la conduite de la thérapie. La séance tend à se fixer sur l'expression, par un sous-ensemble, de ce qu'il imagine du fonctionnement de l'appareillage groupal d'un autre sous-ensemble. Ce phénomène, récurrent dans cette clinique que je développe, est important à soutenir pour qu'une circulation fantasmatique s'enclenche. Cependant, il faut être très attentif au degré de cet étayage psychique. Il faut contenir les interprétations outrecuidantes touchant aux appareillages psychiques des sous-groupes pour ne pas faire de la thérapie de couple en polycule. De fait, une demande polyculaire doit être formulée par *l'ensemble* de ses membres pour être conduite. Autrement, à l'instar de notre cas clinique, le dispositif risque de devenir un espace réservé à une dyade de l'ensemble au détriment de celle du groupe. Cela nous amène à la centration de cette technique : *le thérapeute doit conduire le groupe à articuler les processus intersubjectifs qui émergent dans la situation thérapeutique entre eux afin qu'ils puissent être entendus par l'ensemble de la polycule comme une manifestation du fonctionnement de celle-ci, dans son entièreté.*

Je soutiens donc à nouveau mon hypothèse principale : *dans un tel dispositif, l'écoute analytique se doit d'être éminemment groupale.*

En conclusion de la partie 5

Dans cette partie, nous avons débuté par une large exploration de notre intégration au sein de la communauté polyamoureuse via l'observation participante – méthode que nous avons à ce titre décrite chapitre 1. De même, nous avons présenté ce qui conduit certains Sujets à la non-exclusivité éthique, quelques règles régissant les couples libre et polyamoureux mais aussi les obstacles que ces modèles coupaux posent.

Ensuite, à partir d'un échantillon cible de non exclusifs éthiques, nous avons observé qu'ils possédaient des similitudes en ce qui concerne leur éventuel traumatisme (infantile) : carence affective, abandon, deuil, violences... De plus, nous avons pointé qu'ils possèdent quelques symptômes communs, à l'instar du défaut d'habileté sociale, la distractibilité, l'intolérance à la frustration... Nous avons alors informé le lecteur qu'un certain nombre de polyamoureux s'auto-diagnostiquent ou sont diagnostiqués – par certains psychiatres proches du mouvement – des troubles neurodéveloppementaux, TDAH et TSA notamment – nous avons à ce propos critiqué cette appellation de troubles neurodéveloppementaux. Nous avons alors souligné que cette (sur-)pathologisation pose question. D'une part, par sa pertinence – épistémologique, psychopathologique, sur le cadre diagnostique et classificatoire, notamment (Chagnon, *op. cit.*) – et sa tendance à produire un effet de fixation sur le diagnostic (Golse, *op. cit.*, Delègue, *op. cit.*). Nous avons proposé de relier les éventuelles souffrances subjectives (Dumet et Smaniotto, *op. cit.*) du Sujet polyamoureux derrière un axiome commun : la pathologie identitaire-narcissique, suggérant la présence chez la personne de souffrances identitaires-narcissiques (Roussillon, *op. cit.*).

À partir de l'étude des pathologies identitaires-narcissiques, nous avons observé que le traumatisme primaire tenait une place certaine en leur sein. Des illustrations à l'appui, nous avons découvert qu'effectivement, bon nombre de polyamoureux en ont vécu. À tel point qu'il organise leur rapport aux Objets. Au niveau intra-psychique, nous observons que ce traumatisme – primaire – peut être à l'origine de l'inscription du Sujet dans une relation non exclusive s'il possède une souffrance identitaire-narcissique. De même, nous avons identifié que la polyamorie peut être appréhendée comme un comportement antisocial, si tant est qu'elle procède d'un complexe de privation (Winnicott, *op. cit.*). Notre exploration nous a conduit à repérer que le rapport sériel qu'il a aux Objets est sans doute une tentative de reconstruction fantasmatique d'un Objet Unique perdu – figure parentale.

En ce sens, nous suggérons que le polyamour repose sur la sérialité relationnelle car cela permet à certains Sujets de cliver leurs investissements ; ce qui supposément limite la dépendance à l'Autre et l'appréhension du manque – phénomène prototypique dans les pathologies identitaires-narcissiques. Cette conduite est, nous l'avons postulé, souvent une réponse à la traumatophobie du Sujet. Aussi, cette fois notre étude des groupes de parole polyamoureux démontre que la dimension traumatique est éludée par certains membres via des règles contraignant l'évocation de tout événement traumatique – le *Trigger waring* en est l'archétype. Ainsi, le système sériel de la relation mais aussi les espaces groupaux dont dispose le Sujet reposent sur l'évitement de la dimension traumatique même si ces stratégies témoignent du fait que la question traumatique est à elle seule phobogène. La traumatophobie apparaît dès lors comme un des enjeux fondamentaux dans la dynamique du lien entre un Sujet et un Objet dans cette communauté. La traumatophobie est l'enjeu paradoxal de l'alliance entre les partenaires : on se lie par le trauma mais on s'abstient de nommer qu'il nous lie car il est phobogène pour les Sujets. En cela, le polyamour, dans son essence, est un système quelque peu contra phobique, permettant à certains de ses membres ayant des souffrances identitaires-narcissiques de ne pas élaborer ou se confronter à leurs traumatismes, notamment primaires. À défaut, ces traumatismes, du moins la part mnésique de ceux-ci, parlent pour eux à travers le recours à l'acte dont la sérialité relationnelle est un des avatars parmi d'autres.

Tout cela évoque les caractéristiques du profil du pur-Sujet soïque étant dans un refus de l'altérité irréductible d'autrui au profit d'une transfiguration de son individualité – élément que nous avons présenté dans l'item « 1.5.5.3. ». J'entends ici que la communauté comporte quelques Sujets ayant cette spécificité. Elle est investie par ce dernier car elle permet à la fois une restauration narcissique, par la rencontre en son sein du même (Rank, *op. cit.*) – communauté antisociale. Mais aussi, la communauté est, pour le Sujet aux prises avec un conflit narcissique et identitaire, congruente quant à sa difficulté à être Sujet du lien. Car le lien est justement ce qui est souvent attaqué car il fut au préalable vécu comme dangereux, menaçant, si ce n'est violent voire aliénant. En définitive, la personne rate l'essentiel de l'autre.

Aussi, nous avons développé que la pathologisation par la communauté de ses membres, en leur diagnostiquant des troubles neurodéveloppementaux, témoigne à nouveau du fait que le traumatisme – primaire – est dénié au profit d'une explication des souffrances qu'il impose au Sujet par le trouble – TDAH et/ou TSA. Comme nous le disions dans cette partie, la pathologisation : « permet de réduire tout débordement psychique émanant du traumatisme

primaire en polarisant l'attention sur les manifestations symptomatiques en découlant. Ainsi, ces dernières s'orientent vers des troubles – TDAH, TSA– se substituant à l'état traumatique clivé, tout en s'auto-alimentant. Ces troubles permettraient alors que la psyché lie ce qu'elle “ne peut parvenir à lier à l'aide de ses propres ressources” (Roussillon, *op. cit.*) ». La santé psychique, cette assise narcissique, se voit psychopathologisée afin de faire tenir ce qui met en péril l'organisation psychique du Sujet ».

Enfin, dans un dernier chapitre, nous avons proposé d'explorer la potentielle fonction thérapeutique des dispositifs groupaux, virtuels, mis en place par la communauté. Nous avons suggéré que le lien groupal s'y fomentant du fait que « chacun éprouve la reconnaissance du similaire et du distinct. La reconnaissance chez le sujet de sa différence, prenant le semblable comme référence (Eiguer, 2008), permet que des liens intersubjectifs se nouent du fait de l'intégration d'une partie du monde interne de l'autre en soi » (Toupin et Maurin Souvignet, *op. cit.*).

Aussi, plus en lien avec la thérapie de couple, nous avons proposé de décrire un dispositif innovant pouvant être proposé aux polyamoureux souhaitant consulter avec leur polycule. Nous en avons décrit le cadre, les fondements provisoires mais également ses limites, en appui sur le cas clinique annexe 3.

Nous avançons désormais concrètement dans notre réflexion se polarisant sur cette question : « *Le fait que le sujet noue une pluralité de liens auprès de divers objets est-il à entendre, paradoxalement, comme la manifestation d'un raté de la rencontre de l'essentiel de l'autre, résultant de souffrances identitaires-narcissiques ?* » Cette partie 5 a largement contribué à l'affirmer. Seulement si l'on s'accorde sur le fait que tous les Sujets non exclusifs éthiques n'ont pas de pathologie identitaires-narcissiques, mais que la pathologie identitaire-narcissique de certains Sujets tend à les encourager à se tourner vers cette communauté. Notamment parce qu'elle permet de se lier à des Sujets ayant, eux aussi, été passivés (Green, *op. cit.*) comme Sujets antisociaux. Cette antisocialité d'hier est dans la communauté renversée en facteur de socialité où seront considérés par elle comme antisociaux les couples majoritaires monogames ou exclusifs. De fait, nous suggérons que ce sont davantage des enjeux narcissiques et identitaires qui « attirent » (Pinel, *op. cit.*) certains Sujets vers ce cercle communautaire, plutôt que l'idée de s'inscrire dans une configuration coupale sérielle. De cette manière, de la rencontre de l'essentiel de l'autre, parfois, il en est modérément question chez le Sujet. L'autre étant investi avant tout comme un moyen de combler le manque à être du Sujet, que comme

l'instrument lui permettant de combler le manque dans son être (Roussillon, *op. cit.*). En somme, *cela suggère que la difficulté à rencontrer l'essentiel de l'autre relève plus fondamentalement d'un raté de l'essentiel de Soi.*

Notre thèse touche maintenant bientôt à sa fin. Pour véritablement apporter une consistance « suffisamment bonne » à notre objectif, il nous apparaît nécessaire de proposer une dernière partie se voulant une condensation de l'ensemble de nos considérations. Elle n'est cependant pas à envisager comme une synthèse de nos données, mais comme une extension de celle-ci. En ce sens, elle vise à décortiquer les différentes phases que traverse un couple non exclusif et exclusif en fonction des vicissitudes qui rythment une relation coupale. En référence aux travaux de Lemaire (1979), nous allons proposer un phasage de la vie du couple, en présentant ce qui se joue dans la dynamique du lien en fonction de ses configurations relationnelles : apatride, libre, polyamoureux, traditionnel, libertin.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

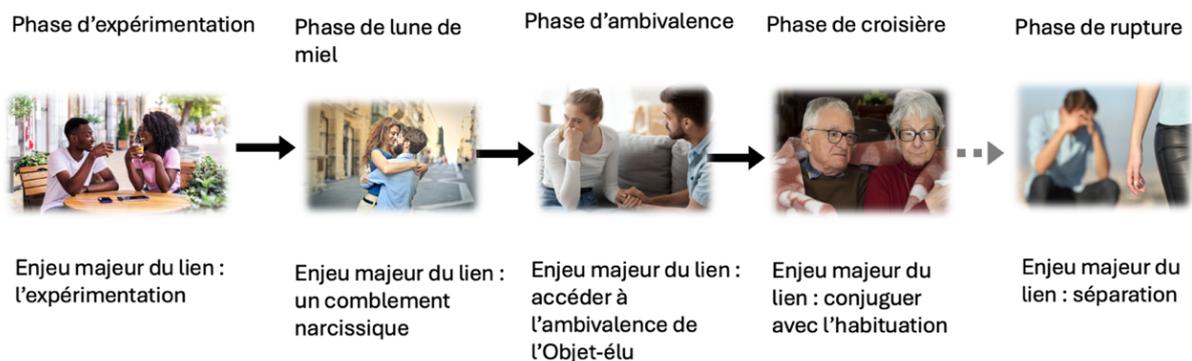
.....

.....

Partie 6 – Phasage de la vie du couple (non) exclusif en fonction de ses typologies

Le couple est à entendre comme une réalité psychique inconsciente particulière. Je m’efforcerai donc dans les sous-parties suivantes de présenter, avec un semblant de chronologie, les différentes phases que le couple est supposé traverser, de sa fabrique à sa rupture, en fonction de chaque typologie coupale. De plus, je présenterai les enjeux psychiques de chaque période en prenant en compte leur impact : sur les réalités intrapsychiques des Sujets du couple, sur la dynamique du lien intersubjectif, sans omettre la dimension transsubjective.

Dans le premier chapitre, nous examinerons concrètement les étapes qui parcourent la vie d’un couple en construction puis, dans le second, celle du couple ayant dépassé l’« illusion duelle » des débuts (Anzieu, *op. cit.*). Voici donc le phasage que nous proposerons : la phase d’expérimentation, de lune de miel, d’ambivalence, de croisière puis de rupture¹⁹⁰.



Certaines de ces phases sont reprises en référence à celles développées par Lemaire en 1979 dans « *Le couple sa vie sa mort* ». Les mutations anthropologiques de notre cadre culturel nous obligent à moderniser certaines de ces considérations, d’ajouter des phases – comme l’expérimentation et l’ambivalence –, ce que nous proposerons.

Ces phases que nous allons décrire peuvent se superposer, intervenir dans le désordre, certaines peuvent ne pas être traversées, quand d’autres peuvent être renouvelées – après tout, le couple est un champ relationnel dynamique. Cette partie postule donc que la vie de couple implique

¹⁹⁰ Les phases ici décrites respectent une forme de chronologie simplement si l’on se fie à l’imaginaire collectif d’une vie de couple dite classique.

un « phasage »¹⁹¹. C'est-à-dire un passage d'une phase à une autre en appui sur tels ou tels aspects réalisés ou non ; le phasage suppose « un ensemble rythmé par des alternances de phases » (Lemaire, *op. cit.*).

Notons que je ferai régulièrement référence à Bion durant cette partie. D'où mon souhait de convoquer une analogie avec ses présupposés de base (*op. cit.*). Les phases que je propose, comme les présupposés, sont en interférences les unes avec les autres. L'une étant le vertex des quatre autres. C'est-à-dire que chacune est la partie immergée d'une autre. En ce sens, celles précédant les suivantes ont pour fonction d'aménager l'organisation de la dynamique du lien de manière particulière en fonction du contrat d'externalisation coupale conclu. D'un point de vue dynamique, précisons que chaque phase prépare l'émergence de celle qui lui succédera et celle qui succédera se structurera d'après la manière dont la précédente fût appréhendée. Il n'en reste pas moins que chaque phase produit des dérégulations particulières dans la dynamique du lien en fonction des modèles coupaux ; dérégulation pouvant conduire à la rupture coupale. Je considère que ces dérégulations¹⁹² ont l'avantage clinique d'informer le praticien – du couple notamment – sur la manière dont l'Objet-couple traite ses conflits intersubjectifs, d'éclairer ses modes de communication et d'identifier le travail psychique que chaque phase engage pour les Sujets singuliers et pour l'Objet-couple lui-même. Nous verrons dans la conclusion quelles sont les limites de cette analogie entre le phasage ici proposé et les présupposés de base bioniens.

¹⁹¹ Je remercie ici ma directrice de thèse, la Professeure Maurin Souvignet, pour cette proposition de dénomination.

¹⁹² Par exemple « le retrait affectif » durant la phase d'expérimentation, le « scénario alternatif » durant la phase d'ambivalence.

13. La construction du lien coupal

« Construction »... Ce substantif féminin peut être lexicographiquement parlant entendu comme une opération « qui consiste à assembler, à disposer les matériaux ou les différentes parties pour former un tout complexe et fonctionnel » (CNRTL).

Cette proposition est séduisante métaphoriquement mais pour plus de rigueur, disons que la construction du lien coupal sera entendue comme : l'action pour les Sujets d'aménager leur position subjective à celle d'un autre, par l'établissement de règles explicites ou implicites – notamment via des alliances inconscientes (Kaës, *op. cit.*) – permettant l'élaboration d'un système qu'ils co- partagent, organisent, (dé)investissent et édifient : l'Objet-couple.

Dans ce chapitre, nous allons réunir deux phases sous la bannière de « construction du lien coupal » : la phase d'expérimentation et la phase de lune de miel. Nous les décrirons, en profondeur, afin d'explorer les enjeux narcissiques, identitaires et coupaux qu'elles engagent. Précisons, à ce titre, que nous nous concentrerons particulièrement sur la phase d'expérimentation dans la mesure où il s'agit d'une phase que n'a pas exploré Lemaire (1979). Elle possède des caractéristiques spécifiques qui procèdent, nous le verrons, des exigences qu'impose notre cadre anthropologique « hypermoderne » : flexibilité (de Gaulejac et Hanique, *op. cit.*), individualisme (Illouz, *op. cit.*), culture de l'évaluation (Pinel et Gaillard, *op. cit.*, Dejours, 2003), rationalisation du lien (Toupin, *op. cit.*), réalisation de soi (Illouz et Kaplan, *op. cit.*) et culte du « choix du non-choix » (Illouz, *op. cit.*). Ce chapitre 13 est à entendre pour le lecteur comme l'écho du chapitre 6.

13.1. La phase d'expérimentation

Le terme expérimentation est à entendre comme une « expérience provoquée en vue d'observer le (ou les) résultat(s) » (CNRTL). Notre argumentaire le démontrera mais il apparaît que les premiers temps du couple reposent de plus en plus sur cette idée d'une action d'expérimenter le lien à un futur potentiel partenaire. C'est une expérience, soit une : « mise à l'essai de tout ce qui est nouveau dans son usage et dans sa pratique » (CNRTL).

Corrélativement au couple, la phase d'expérimentation me semble proche de ce que l'on pourrait appeler communément un « flirt » ou, de manière contemporaine, la période des « premiers *dates* ». Antérieurement, nous aurions pu la nommer « phase de la cour amoureuse ». Seulement, ce n'est pas rigoureusement la même chose dont il s'agit ici. À l'époque l'intention d'au minimum un protagoniste était limpide, ce qui n'est pas nécessairement le cas aujourd'hui (Illouz, *op. cit.*).

La phase d'expérimentation est davantage un instant de la rencontre où les personnes, d'un commun accord, acceptent de se fréquenter sans nécessairement fixer l'enjeu de leur rendez-vous. Nous pourrions parler de *rencards liquides*¹⁹³. Nous verrons ce que cette notion suppose. Aussi, nous esquisserons deux pans caractéristiques et singuliers de cette période : sa dimension évaluative et la place que revêtent la dimension sentimentalo-sexuelle en son sein. Pour finir, nous procéderons à une exploration psychanalytique de la place du tiers dans la constitution du couple. Nous posons l'hypothèse que le couple ne peut exister sans être préalablement reconnu comme tel *sous* le regard d'un tiers. Pour vérifier cela, Bion nous sera d'un grand secours.

13.1.1. Rencards liquides

Durant la phase d'expérimentation, aucun terme ne lui est apposé tel que « couple ». Les Sujets se voient, partagent des instants conviviaux voire sexuels ensemble, sans faire part de leurs éventuelles projections dans une relation sentimentale. Nous pouvons dire que les Sujets n'ont pas forcément accès à ce que j'appellerai une *méta représentation coupale* : soit le fait que les Sujets de l'Objet-couple, se représentent qu'ils se représentent comme un couple.

¹⁹³ Le terme « liquide » est en référence aux travaux de Bauman (*op. cit.*).

Cliniquement, j’observe que la phase d’expérimentation tient une place de plus en plus primordiale. Elle est considérée comme une étape souvent incontournable avant de s’engager. Les Sujets se scrutent, se testent en somme, afin de déterminer si un couple pourra, ou non, advenir. Les sites de rencontre, notamment, ont renforcé cela dans la mesure où le premier *date* faisant suite à des échanges textuels fait figure d’« entretien d’embauche »¹⁹⁴ dans l’entreprise sentimentale moderne. Il n’en demeure pas moins que les premiers rencards peuvent intervenir après une première rencontre dans un espace de socialité. Dans un cas comme dans l’autre, comme le souligne Kaufmann, le premier rencard : « est un objet transitionnel, qui aide à avancer par sa neutralité, aucune option n’était prise sur l’avenir. Il permet justement, [...] de se donner du temps pour décider si l’on va plonger ou non dans l’histoire et de quelle manière » (*op. cit.*, p. 59).

Afin d’étayer cette réflexion, j’invite le lecteur à (re)lire la vignette clinique annexe 4, issue d’entretiens non directifs menés auprès du couple de Rafaël – un jeune chef d’entreprise d’une trentaine d’années – qui a rencontré Lucy – étudiante en Master (elle ne souhaite pas que nous révélions son domaine professionnel). Étant donné qu’ils ont bien décrit les enjeux de leur relation au fil de nos échanges, je m’étayerai sur leur témoignage durant les deux premières phases que je décrirai – expérimentation et lune de miel. Leur couple a donc dépassé la phase d’expérimentation. Certains interrogés, eux, ont vécu des rencards liquides où la phase d’expérimentation n’a pas conduit à une installation en couple. À ce titre, je partage en annexe 17 la retranscription d’un entretien mené auprès de Noa. Elle me semble relativement révélatrice des impasses pouvant se manifester lors d’un « premier *date* ».

Ce qui est important à retenir à la lecture de ces illustrations, c’est qu’à cette étape de la relation, les Sujets ne se projettent pas, ou pas immédiatement, dans une vie de couple. Les Sujets observent l’évolution de leur lien, ils expérimentent la relation sans s’y adonner pleinement, à l’inverse de la phase de lune de miel qui est du côté de la pulsion de vie, en ce sens qu’elle tend à rassembler – nous le verrons. Une relative neutralité affective demeure durant la phase d’expérimentation mais pourra évoluer, *a priori*, vers l’éclosion de sentiments ce qui signe généralement l’entrée dans la phase suivante – l’illustration de Raphaël et Lucy en témoigne. Mais, qu’en est-il lorsque le désinvestissement affectif perdure ?

¹⁹⁴ De nombreux interrogés au fil de mes entretiens ont usé de cette analogie que je me permets de réutiliser.

13.1.2. Le retrait affectif ou la psychopathologie du lien coupal¹⁹⁵

Nous suggérons que lorsque le retrait affectif se systématisé et se prolonge de relation en relation, sans possibilité de s'en extraire, cela est un phénomène problématique. C'est d'ailleurs un motif de consultation fréquent d'après mon expérience clinique de psychologue clinicien et thérapeute de couple. Bien souvent cela fait suite à une période plus ou moins longue où le patient a entretenu des relations du modèle apatride – plan-culs et *sex friends*. Type relationnel où justement la phase d'expérimentation est centrale puisqu'elle n'est pas affectivement impliquante. La succession des relations, souvent simultanées, inscrit le Sujet dans des relations non exclusives sérielles. Seulement, celles-ci se présentent sans doute davantage comme un symptôme d'une forme de psychopathologie du lien social que comme une volonté réelle de les voir se succéder.

Las de cette implication émotionnelle en demi-teinte, les Sujets qui se présentent en consultation expriment le souhait de sortir de ce schéma répétitif. Soit ils témoignent d'une difficulté personnelle à développer des sentiments qui pourraient faire évoluer la relation. Soit ils en ont développé mais la succession des rencontres avec des personnes qui se limitent à la phase d'expérimentation les a conduits à ne plus s'engager affectivement. Dans un cas comme dans l'autre, la souffrance se polarise sur la difficulté à ce que la dimension affective adienne dans le lien. Leur demande psychothérapeutique sous-jacente me semble alors être : « *Comment puis-je redevenir Sujet du lien ?* » Au préalable, il convient d'explorer avec eux : « *En quoi pour vous est-ce une menace de l'être ?* »

À ce titre, la majorité des patients que j'ai accompagnée sur ces questions me font dire qu'il y a divers motifs expliquant ce retrait affectif. Cependant nous en retiendrons deux qui me semblent paradigmatiques et qui reposent sur des enjeux narcissiques, nous les nommerons : l'occultation¹⁹⁶ et le rachat de la dette. Ils sont sous-tendus, d'après moi, par un facteur socioculturel : l'influence du modèle évaluatif inhérent au cadre anthropologique capitaliste qui est le nôtre en France (Illouz, *op. cit.*).

¹⁹⁵ Cette sous-partie est une reprise de ma communication lors du colloque international « D'une crise à l'autre : actualités des enjeux clinico-politiques. Sujets, groupes, institutions et sociétés » (São Paulo, 17 août 2023).

¹⁹⁶ Je remercie ici Georges Gaillard de m'avoir soufflé à demi-mot cette formule lorsque que nous échangeons sur ce sujet au colloque international de Sao-Paulo (2023).

13.1.2.1. Premier motif : l'occultation (une défense face au besoin d'une confirmation narcissique)

Dans cette configuration, les patients justifient la mise à distance affective avec autrui en invoquant un besoin de liberté et le désir de prolonger le plus longtemps possible leur jeunesse. À la culpabilité s'adjoint une crainte de la contrainte. J'observe souvent, chez ces patients, une anticipation anxieuse : celle d'être ligoté sentimentalement à un autre dont ils dépendront et qui dépendra réciproquement d'eux. Au fond « leur angoisse majeure est de s'enfermer trop promptement dans l'espace conjugal bien établi, mais aussi de se tromper dans le choix du partenaire. C'est pourquoi leurs engagements sérieux sont différés et ils entrent dans le couple « à petits pas » » (Smadja, 2011, p. 124). Ils sont dans une crainte *de faire le mauvais choix de partenaire*. Celle-ci n'implique pas qu'ils peinent à se projeter dans une relation car nulle n'est à la hauteur. C'est plutôt qu'ils utilisent ce motif d'occultation, se manifestant par l'idée qu'il pourrait faire un « mauvais choix », comme une défense pour légitimer leur angoisse profonde de s'engager dans le lien ; eux qui justement sont en quête d'une confirmation narcissique, nous allons le développer. Notons que l'occultation est « l'action d'occulter quelque chose, de rendre obscur à l'esprit, à la conscience » (CNRTL). Ici nous rapprochons ce mécanisme à l'idée d'après laquelle le Sujet rejette son désir de s'engager dans le lien.

En thérapie individuelle, je trouve intéressant de mettre au travail cela via deux axes. Le premier fait référence à la psychanalyse transgénérationnelle car j'invite le patient à entreprendre une mise en récit de son histoire familiale. Par exemple : « Y a-t-il eu dans les générations précédentes des partenaires considérés comme un “mauvais choix” ? » Apparaîtront souvent un ou des ancêtre(s) ayant commis des délits, crimes, abus ou violences. À force d'élaboration, le patient identifiera qu'un membre de la famille en particulier fut « le mauvais choix » pour un ou des autre(s). Cet axe que je propose consiste à rechercher un « fantôme », concept que nous devons à Abraham et Török. Ce « fantôme » est : « une structure psychique et émotionnelle parasite, issue de l'un ou de plusieurs de ses ancêtres [au patient], portée et agie inconsciemment par un descendant [...] comme s'il était hanté par quelque chose appartenant aux générations qui l'avaient précédé » synthétise le psychologue clinicien Bruno Clavier (2014, p. 30-31). Il n'est pas exclu que le patient cherche par ses occultations à ne surtout pas s'éprendre d'un partenaire évoquant l'aïeul.

Le deuxième axe se réfère davantage à ce que j'appellerai « la clinique de la symbolisation » chère à Roussillon. En séance cela se matérialise par un travail d'historicisation où le patient *retrace* ses expériences émotionnelles subjectives sans que ne se pose « la question grave de la vérité »¹⁹⁷ (Lemaire, *op.cit.*). Se révèlent alors régulièrement au fil de la psychothérapie les souvenirs de situations où la question du « choix » fut perçue comme une épreuve. Cela peut concerner ses liens d'attachements précoces, son vécu œdipien, sa place dans la famille...

À ce titre, sans dire qu'il s'agisse d'une constante, j'observe que l'occultation affective, comme motif expliquant leur crainte de faire le mauvais choix, est particulièrement patente chez deux types de patients : les enfants uniques et ceux issus de parents divorcés – enfants uniques ou non. Diverses pistes peuvent justifier cela mais j'insisterai sur l'une d'entre elles en raison de sa récurrence dans ma clinique. Enfant unique ou de parents divorcés, ces patients craignant de faire le mauvais choix ont comme similarité d'avoir été mis en position d'être l'enjeu, ou d'être les acteurs, de la rivalité parentale, notamment sur le plan affectif : « Qui saura le mieux m'aimer ? », « Puis/dois-je partager équitablement mon amour ? », « Qui le mérite le plus ? » La position de Sujet de la rivalité impose, insidieusement et fantasmatiquement, que celui-ci doit faire un choix entre ces deux rivaux. Position délicate et intenable où omnipotence et culpabilité se confondent. Exactement les caractéristiques psychiques que l'on repère chez ces patients faisant l'expérience de la crainte du mauvais choix sur le plan sentimental. Ce rapport ambivalent aux Objets les met en tension dès l'instant où il est question de s'engager dans une relation affective. Cela parce qu'en même temps qu'ils réprouvent l'obligation à choisir un Objet électif – car cette omnipotence est source de culpabilité – ils tirent une forme de satisfaction inconsciente, un bénéfice secondaire, lorsqu'ils créent les conditions d'une mise en concurrence – car cela réactualise la position d'omnipotence infantile. Ce rapport au non-choix apparaît alors comme un mode de relation aux Objets solidement intériorisé. En thérapie l'enjeu est qu'ils se figurent autrement ce rapport privilégié qu'ils entretiennent aux Objets – dans leurs relations affectives notamment. Il est question pour eux de ne plus occulter qu'ils sont habités par un vif besoin de confirmation narcissique. Si cette élaboration s'opère, ensuite, il leur faudra être vigilant à ne pas y céder pleinement au risque qu'ils ne s'inscrivent dans des liens de dépendance. En effet, leur blessure narcissique, responsable en partie du recours au mécanisme d'occultation, font d'eux les candidats tout désignés pour être Objet d'emprise d'un partenaire.

¹⁹⁷ En effet « s'il arrive que l'on repasse sur les mêmes lieux, sur les mêmes traces, c'est toujours autrement ; le semblable n'est pas l'identique » nous avertit Roussillon (*op. cit.*, p. 36).

13.1.2.2. Second motif : le rachat de la dette (une certaine idée de la revanche narcissique)

Ce motif n'est pas l'exact inverse du précédent où le Sujet craint de faire un mauvais choix. Ici, il serait plutôt question d'une angoisse d'*être le mauvais choix pour autrui*. Entre ces deux configurations des points d'achoppement existent, nous le verrons. Néanmoins, nous observons que les personnes qui mobilisent ce deuxième motif se présentent régulièrement en thérapie avec une faible estime d'elles-mêmes, une dévalorisation de l'image de soi, une vulnérabilité émotionnelle, une défiance relationnelle et des assises narcissiques fragilisées. Ces patients ont fréquemment fait l'expérience de multiples relations sentimentales s'étant soldées par une rupture brutale et douloureuse, quand ils n'ont pas éprouvé une ou des déception(s) affective(s) forte(s), si ce n'est un abandon amoureux inélaboré. Depuis ils se défendent, pour ainsi dire, pour ne pas revivre cette expérience. Ils se tournent alors vers des relations non exclusives, souvent apatrides, bien qu'ils n'y trouvent rarement leur compte. En particulier dans le modèle apatride puisqu'il devient une alternative permettant de limiter l'investissement affectif avec autrui. Le Sujet se protège de l'attachement en s'inscrivant dans ces relations où il n'est pas le bienvenu. Parfois, lorsque la phase d'expérimentation laisse entrevoir l'émergence de liens affectifs plus concrets, ils rompent le lien, par crainte de ne pas être « suffisamment bon ». C'est généralement à la suite de ce constat qu'ils se présentent en psychothérapie, disant : « *je refuse de m'attacher je ne sais pas pourquoi* », « *j'autosabote la relation dès que ça devient sérieux* », « *j'ai peur de m'engager même quand j'ai envie* », etc.

Pour qu'ils puissent retrouver confiance dans le lien et s'y investir il est alors nécessaire de travailler en psychothérapie autour de différents axes, à mon sens. Le premier demeure la *sécurité affective*. Celui-ci doit être jugulé à un deuxième : une exploration transgénérationnelle – comme dans le motif d'occultation. Souvent dans ma clinique, un Objet transgénérationnel apparaît comme une figure « maudite » – c'est-à-dire qu'elle porte « une part maudite dans les différents sens du terme : porteuse de malédiction et de fatalité, part honteuse, poids lourd et encombrant » (Eiguer, 1997, p. 29-30). Il n'est pas exclu que le patient se vive comme porteur d'une part de ce fantôme si bien qu'il cherche à protéger son environnement de « lui-même » comme pour racheter une dette dont il n'est pas à l'initiative mais dont il est hérité.

Le troisième axe psychothérapique pouvant être développé demeure l'historicisation de sa vie émotionnelle pour les mêmes raisons que celles évoquées dans le motif d'occultation.

Il ne s'agit aucunement de généraliser mais un phénomène commun et fréquent regroupe ces patients qui craignent d'être le mauvais choix : ils ont fait l'épreuve de la *parentification*. Cette notion, que nous devons à Iván Boszormenyi-Nagy (1965), sera ici appréhendée d'après la définition proposée par le psychiatre Le Goff. La parentification est « un processus relationnel interne à la vie familiale qui amène un enfant ou un adolescent à prendre des responsabilités plus importantes que ne le voudraient son âge et sa maturation dans un contexte socioculturel et historique précis et qui le conduit à devenir un parent pour ses (ou son) parents »¹⁹⁸ (*op. cit.* p. 286). Comme Le Goff le souligne, ce n'est pas nécessairement dommageable pour un enfant ou jeune adulte de vivre cette expérience. Ce qui l'est davantage c'est lorsqu'elle dure et/ou qu'elle implique des charges matérielles et/ou des responsabilités émotionnelles trop lourdes pour le Sujet. C'est ce cas de figure que j'observe le plus souvent chez les patients en proie au rachat d'une dette. C'est comme si dans leur relation amoureuse ils requestionnaient : « *Ai-je été le bon choix en tant qu'enfant parenti-fié ?* » En particulier s'ils sont issus d'une fratrie.

Dans leurs relations amoureuses se rejoue en eux cette sensation de ne pas être à la hauteur, de ne pas suffire, de ne pas mériter l'affection qu'on leur porte. Dès lors ils adoptent des attitudes qui, en plus de menacer le lien, conduisent à ce qu'ils soient effectivement perçus par autrui comme un « mauvais choix ». Effectivement, ils attendent d'autrui qu'il les sécurise et procure ce dont ils ont manqué. Mais, eux, de leur côté, négligent quelque peu les besoins affectifs d'autrui en le désinvestissant dès qu'ils sentent que ce dernier en a besoin. Cela résulte probablement du fait qu'ils y ont été trop sensibles, autrefois, et qu'ils assimilent qu'un lien où l'on répond au besoin de l'autre est un lien où l'on souffre. Seulement, en l'absence de réciprocité dans le soin porté à l'autre, ils créent eux-mêmes les conditions d'être le mauvais choix pour autrui. Le cas clinique d'Elah – annexe 1 – est une illustration de ce motif.

En thérapie, je trouve pertinent de mettre au travail avec eux la question du « rachat de cette dette » s'organisant autour de l'affect narcissique de la honte et qui bien souvent les rend affectivement vulnérable d'où leur sentiment d'infériorité dans leur relation.

¹⁹⁸ Définition qu'il avait déjà formulé dans « L'enfant parent de ses parents » (1999).

13.1.2.3. Les réactions de l'Objet face aux investissements narcissiques du Sujet

Dans ces motifs, ci-avant présentés, nous avons observé les mouvements traversant le Sujet dans sa relation à un Objet mais il est important d'évoquer la manière dont l'Objet réagit face à ces mouvements. En effet, qu'elle soit dans l'occultation ou le rachat de la dette, la personne a logé dans l'Objet des espoirs narcissiques – recherche d'une confirmation narcissique pour l'une et revanche narcissique pour l'autre – qui vont produire en écho, chez l'Objet, des éprouvés en correspondance. Nous en avons repérés deux récurrents pouvant se superposer :

- Si les attentes dont l'Objet est l'objet sont excessives, c'est-à-dire s'il s'agit d'une attente pour la personne de trouver par et à travers lui une confirmation narcissique, son partenaire pourra se sentir insuffisant ou manquant. Menacé d'à son tour être insatisfaisant, cela peut le conduire à délaisser le lien, ne s'estimant pas à la hauteur des espoirs dont il est porteur. Surtout s'il est habité par un désir de réparation que le sujet ne lui permettra pas d'assouvir ; ce qui généra corrélativement de la frustration.
- Les attentes dont l'Objet est l'objet sont relatives voire infimes, c'est-à-dire s'il est utilisé par la personne dans la perspective d'en tirer une revanche narcissique, il risque de se sentir rejeté et/ou abandonné puisqu'il est relativement désobjectalisé. Partant de là, n'obtenant pas la gratification de la personne qui ne le reconnaît pas pour ce qu'il est, et ne lui fait pas vivre l'expérience d'être un « bon » partenaire, pourront émerger chez l'Objet des affects éprouvants tels que :
 - a) le vécu dépressif : « perte de substance qui atteint, compromet chez lui le sentiment de son propre pouvoir et vient rendre dérisoire toute idée d'omnipotence » (Denis, *op. cit.*, p. 3) ;
 - b) une rage narcissique : l'Objet est dans une volonté de racheter le préjudice causé par la personne qui par son indifférence et/ou sa déconsidération a heurté son narcissisme.

Cette exploration vise à démontrer que les éprouvés du Sujet ayant la crainte de faire le mauvais choix ou se vivant comme un mauvais choix sont à prendre en compte, certes. Mais, s'agissant d'une relation intersubjective, n'oublions pas que ces mêmes éprouvés faisant souffrance dans sa vie psychique, subjective (Dumet et Smaniotto, *op. cit.*) et sociale ont des répercussions – elles aussi narcissiques – sur les Objets de son environnement sentimental.

Cette sous-partie révèle bien que le raté de l'essentiel de l'autre dans une relation Sujet-Objet procède souvent de souffrances identitaires-narcissiques et que cette dernière en plus de provoquer une souffrance psychique et/ou subjective chez le Sujet, vient distendre le lien unissant les Sujets. Ici la sérialité relationnelle envisagée comme une conséquence de blessures antérieures éprouvées par le Sujet dans ses liens – précoces – est à appréhender comme un analyseur de pathologie du lien social à notre époque. En ce sens, nous soutiendrons que ces deux motifs explorés sont sous-tendus par un facteur – parmi d'autres – inhérent au cadre anthropologique capitaliste qui est le nôtre : l'influence du modèle évaluatif (Illouz, *op. cit.*).

13.1.2.4. L'influence du modèle évaluatif

Ce facteur, loin d'être le seul, explique en partie pourquoi certains Sujets développent un retrait affectif lors de leurs rencontres. Voyons en quoi.

Chaque protagoniste du « rencard liquide » est sommé d'être désirable ou, plus exactement, attractif. Le corps, l'allure, les attitudes et les discours se doivent d'être convaincants pour susciter l'intérêt de l'autre souligne Illouz (*ibid.*). Le Sujet possède peu de temps pour faire la différence dans les « rencards liquides ». Cela, entre autres choses, parce qu'il est inscrit dans une forme de mise en concurrence sur le marché de la rencontre amoureuse (*ibid.*). Si l'individu ne convainc pas rapidement, il le sait, un autre le pourra. La démultiplication des possibilités de rencontre, notamment virtuelles, fait des premiers *dates* des instants potentiellement décisifs où il faut faire valoir sa valeur promptement (Jarrier et Gratton, *op. cit.* ; Kaufmann, *op. cit.*).

À ce titre, Illouz propose de mettre en lien la rencontre contemporaine avec le fonctionnement du marché capitaliste. Pour elle la rencontre moderne se calque sur ce modèle. Elle en emprunterait les spécificités ce qui influencerait nos d'interactions, notamment dans le domaine sentimental – cela n'est pas sans rappeler nos considérations du chapitre 6.

« Les rencontres sexuelles et amoureuses ne se sont pas seulement arbitrées par le marché, elles en ont aussi adopté les caractéristiques. Les corps sexuels sont conçus pour produire de la valeur et nécessitent par conséquent une gestion, un travail sur leur image et des efforts constants pour établir et maintenir leur valeur parce qu'ils se trouvent dans une situation de concurrence permanente avec d'autres corps ; ils se livrent à des évaluations et à des études comparatives et sont sans cesse confrontés à l'incertitude et aux risques qui menacent leur valeur. Si la sexualité et les goûts de consommateur produisent de la valeur, cette valeur menace constamment de se dissoudre dans l'évaluation, la comparaison, le *benchmarking* et la dévaluation »

(2018, p. 19.)

Ce parallèle entre évaluation dans le capitalisme financier et l'évaluation dans l'économie amoureuse traduit une relative incapacité contemporaine à soutenir le lien puisque : « l'abondance du choix sexuel active des processus d'évaluation qui court-circuitent la reconnaissance, à savoir la capacité à singulariser l'autre comme sujet en soi. La difficulté à s'engager dans une forme de reconnaissance provoque une incertitude ontologique, qui est une incertitude quant à l'importance, à la valeur et en définitive à la nature du moi engagé dans une interaction » (*ibid*, p. 10). Autrement dit, la phase expérimentation, bien qu'elle permette au Sujet de faire de multiples rencontres et de cibler plus concrètement son choix de partenaire, comporte un pendant majeur. Celui de mettre à mal la dynamique du lien entre les personnes puisque l'évaluation se substitue au plaisir de se laisser imprégner par l'irréductible altérité d'autrui (Puget, *op. cit.*). De fait, ce fonctionnement relève d'un « zapping relationnel » (Pascal Lardellier, 2004, p. 141). Au niveau intrapsychique, le zapping « renvoie à plusieurs dimensions : celle de l'oubli, d'un agacement devant l'attente, d'un sentiment d'ennui qui annonce une rupture [...]. [Il privilégie] une fuite tachypsychique des idées, des images et des représentations, et la précipitation de l'oubli » (Estellon, *op. cit.*, p. 46-47). Au niveau intersubjectif, le « zapping » témoigne donc du fait qu'il est de plus en plus mal aisé chez les personnes d'être en capacité de devenir et/ou rester Sujet du lien – ce que nous soutenons depuis le début de cette recherche.

En parlant de « lien », une question se pose à nous : « Comment les Sujets du rencard liquide passent-ils de la phase d'expérimentation à la phase de lune de miel ? » Pour le dire autrement : « Par quel procédé parviennent-ils à se reconnaître comme couple pour s'engager dans un lien coupal ? » Nous allons tenter de le découvrir.

13.1.3. Aux sources de l'expérience du lien intersubjectif

Le couple étant pensé comme un groupe dans cette recherche – cf. « 2.2.3. » – je ne pouvais faire l'économie d'une présentation de la place du tiers dans la (re)création et la pérennité du couple. Tout couple est traversé par la tiercéisation dès le départ. Elle est à la fois ce qui lui donne vie, ce qui l'origine, ce qui le cimente mais parfois aussi, en son absence, ce qui motive son délitement.

Dans cette sous-partie, entendue comme une extension du chapitre 2, nous tenterons d'expliquer les motivations psychiques nécessitant l'intervention du tiers dans la relation. Nous verrons de quelle manière cela s'observe et en quoi cela impact l'économie psychique des Sujets du couple. Gardons bien à l'esprit que, d'après nous, la tiercéisation origine le lien coupal ; c'est là notre hypothèse. Pour la vérifier commençons par expliciter comme s'instaure la dynamique du lien intersubjectif entre les Sujets.

13.1.3.1. Interdépendance des Objets de l'énoncé et des signes organisateurs du lien intersubjectif

« On ne peut concevoir une expérience émotionnelle isolément d'une relation. Les relations de base que je propose sont : 1) X aime Y ; 2) X hait Y ; 3) X connaît Y. Ces liens seront désignés par les signes A, H et C » (p. 60).

« Je laisserai de côté A et H et m'attacherai à C parce qu'il a une importance particulière pour l'analyste [...]. A ou H peuvent se rapporter à C mais [...] ni l'un ni l'autre n'est à lui seul capable d'engendrer C. xCy [soit x connaît y], l'analyste C l'analysant, je C Smith [le partenaire de y par exemple], autant d'énoncés que représente une expérience émotionnelle. Comme A et H, C représente un lien actif et donne à penser que si xCy , alors x fait quelque chose à y . C représente une relation psychanalytique. Dans le sens où j'entends l'utiliser, C n'implique pas une finalité ; autrement dit, C ne signifie pas que [...] x est sur le point de connaître y et y sur le point d'être connu de x . L'énoncé xCy , dans la mesure où il signifie que x possède une connaissance nommée y , se range dans la double catégorie d'une relation entre la personne qui produit l'énoncé et la personne à qui l'énoncé s'adresse, et d'une relation avec x et y qui font l'objet de l'énoncé »

(Bion, 1962, p. 64.)

Bion explicite ici l'instauration d'une dynamique du lien intersubjectif dans le cadre de la cure : x – l'analysant – parle de sa relation à y – son partenaire par exemple – par le biais d'un énoncé transmis à l'analyste. Cependant, pour les besoins de cette recherche, nous pouvons élargir la théorie bionienne en l'extirpant du cadre analytique.

En ouvrant cette théorie à la clinique du couple, il est possible d'introduire z – admettons un ami de x – dans l'équation. z étant à entendre comme le tiers auprès duquel x reconnaît sa relation à y . Ainsi, z est dépositaire de l'objet de l'énoncé – exemple « C » – convoquant x et y , ainsi que de l'énoncé – xCy . Si xCy , c'est que yCx , et si zCy , c'est uniquement parce que xCz et inversement. Donc, pour que x reconnaisse qu'il Cy , il a besoin de Cz . z permet indirectement que xCy et vice-versa mais pour se faire z doit $Cx + y$ via x . Il connaît y par le biais de x . Pour reconnaître ce lien actif à autrui – qu'il soit A, H ou C –, il semble nécessaire qu'un tiers puisse attester – être témoin – que le Sujet reconnaît un autre, que l'autre est reconnu comme autre par un tiers, ici incarné par z .

Autrement dit, un énoncé tel que xCy convoque les objets de l'énoncé – soit les deux protagonistes de l'énoncé x et y – et le signe de leur lien : A, H ou C. De fait, pour qu'un lien se noue, il faut un signe et des protagonistes. En somme, le lien demeure : « un énoncé = un signe + objet de l'énoncé ». Le signe atteste qu'il y a objet de l'énoncé, soit, qu'il y a lien ; ce lien dépendra du signe reliant les objets de l'énoncé. Finalement, un lien, intersubjectif en apparence, comporte une dimension groupale puisqu'il convoque, au minimum, trois protagonistes : l'objet de l'énoncé $x - y$, ainsi que le dépositaire de l'énoncé – « z » – ; sans qu(o)i, ce lien n'aurait pas d'existence puisque nul ne reconnaîtrait qu'il y a bien un énoncé – x et y –, c'est-à-dire un lien intersubjectif organisé autour d'un signe – A, H ou C.

En définitive, l'hypothèse initiale se précise et il advient, pour nous, qu'afin que les Sujets du lien deviennent Sujets du couple ils doivent faire l'expérience de la reconnaissance de l'Objet électif auprès d'un tiers. Ce dernier a pour fonction de « valider » l'existence de l'Objet en question et dans une plus large mesure de reconnaître l'Objet-couple comme entité. Pour que xAy , z doit Cy à travers x . Tentons d'illustrer ce procédé pour davantage de clarté.

13.1.4. Vignette clinique : « Du sommier au mot levier »

Pour illustrer le phénomène précédemment décrit, prenons la vignette clinique de Nina (29 ans) et Liam (30 ans). Tous deux sont moniteurs éducateurs au sein d'un ESAT. Je les ai reçus dans le cadre d'entretiens ; d'abord avec Liam puis avec eux deux – cf. annexe 6.

Depuis juin 2021, à raison d'une fois par mois, Liam et moi échangeons autour d'entretiens conduits suivant la méthode de la non directivité. Durant nos deux premières rencontres il procédera à une historicisation de sa vie sentimentalo-sexuelle jusqu'à sa rencontre avec Nina, en 2018. C'est sur cette dernière relation que nous nous pencherons ici.

Nina et lui se fréquentent chastement, dans le cadre de leur travail, durant près d'un an. Malgré quelques regards et taquineries çà et là, aucun des deux n'envisageaient – consciemment tout du moins – un lien extraprofessionnel. Pourtant, ils se rapprochent intimant en juin 2019 – par le biais de baisers et préliminaires fuguassent dans le vestiaire du travail.

Leur flirt s'accélère au fil des semaines mais étant tous les deux inscrits dans des couples de type exclusif, ils ne partagent à personne l'existence de cet égarement adultérin. Celui-ci se prolonge jusqu'en 2020. Il donnera lieu à l'émergence de sentiments « *amour-icaux* » – je reprends ce néologisme amené par Liam lors de notre échange car il me semble tout à fait prototypique de son état d'esprit de l'époque. Avril 2020, face à l'émergence de cette mécanique romantique parallèle à leur relation principale, chacun quitte son partenaire respectif. C'est alors l'occasion de vivre « *sans culpabilité* » – termes de Liam – cette idylle. Nonobstant, ils décident, d'un commun accord, de ne pas s'installer en relation de couple. Ils s'engagent alors dans une relation apatride *sex-friend*.

Septembre 2021, lors de notre deuxième entretien, il me livrera qu'il développe depuis quelque temps des sentiments amoureux pour Nina. Il emploiera pour la première fois le terme « *couple* » pour signifier cette relation. Ce jour-ci, il a nommé la relation sous le regard d'un tiers, la rendant ainsi existante. Autrement dit, le tiers lui a permis de se figurer, de symboliser, sa représentation du lien tissé auprès de Nina. Néanmoins, jusqu'à janvier 2022, il n'osera pas partager ce qualificatif à Nina bien que leur relation en revête toutes les caractéristiques.

Janvier 2022 donc, nous réalisons un entretien tripartite avec Nina et Liam à sa demande ; ce que Nina accepte dans un mélange de méfiance et de curiosité. Lorsque nous abordons le fait

d'apposer le terme « couple » à leur relation, cette dernière se montre réticente sur la question. Elle livrera qu'elle s'y refuse, même dans l'intimité avec Liam, car cela « *n'apporte rien de plus* ». Pourtant, à l'issue de ce rendez-vous clinique, elle emploiera ce terme pour désigner leur relation. Cela est advenu par suite d'une de mes interventions qui, sur l'instant, m'est apparue quelque peu maladroite. Afin de ne pas embarrasser Nina avec l'emploi du terme « couple » pour qualifier leur relation et étant désireux de ne pas infléchir l'advenu de ce signifiant, je recourais à quelques subterfuges linguistiques. J'utilisais donc généreusement le « *vous* » quand je parlais de l'entité qu'ils forment quand je ne recourais pas au mot « *lien* ». Seulement, au beau milieu de nos échanges, celui de « *liaison* » m'a échappé : « *dans votre liaison qui est [...]* ». Nina m'a paru coite et Liam déstabilisé – probablement parce que « *liaison* » à une connotation adultérine. Tant et si bien que j'ai repris le cours de mon propos en attirant leur attention sur la dimension symbolique de ce vocable. J'ai alors insisté sur le fait qu'une liaison pouvait être entendue comme un trait d'union entre deux êtres, un élément qui lie, qui fait lien. Cela fut un levier inattendu pour que Nina exprime les éléments de son blocage : elle a une fille et ne souhaite pas que Liam soit « le beau-père ». Finalement, une fois cela partagé auprès de nous, voilà qu'elle finit par parler de couple pour désigner leur relation à la fin de l'entretien – pour le plus grand plaisir de Liam ! Lors de notre entretien tripartite suivant, en mars 2022, elle reviendra sur cet épisode. Elle exprimera avoir eu besoin qu'un tiers la renvoie à son ambivalence vis-à-vis de sa relation pour que, d'elle-même, elle emploie le terme. C'est à ce prix qu'elle put pleinement se représenter et accepter d'envisager son lien à Liam sous cet aspect. Leur relation a alors évolué et entraîné une mise en ménage.

L'intérêt pour notre recherche n'est pas qu'ils puissent se sentir en couple ou non mais l'impact qu'a la fonction tierce sur la capacité des Sujets à se représenter comme Sujet du couple c'est-à-dire Sujet du lien. Ils sont parvenus à nommer ce qui les liait qu'à partir du moment où leur relation fut reconnue par un autre, par un tiers. Cela m'amène au point fondamental de la dynamique du lien intersubjectif dans la coupalité. *Pour qu'il y ait couple, il faut qu'il y ait lien ; pour qu'il y ait lien, il faut définir sa nature en appui sur la reconnaissance de ce lien auprès d'un tiers.* C'est ainsi qu'à leur tour les Sujets peuvent reconnaître ce lien, s'y représenter comme parti prenant et en déterminer la spécificité. Aux sources du lien intersubjectif, il y a « *Aux sources de l'expérience* » !

Une question plus concrète s'impose à nous : « Qu'est-ce qui se joue au niveau des processus psychiques individuels, intersubjectifs et groupaux lorsqu'un tiers est mobilisé pour favoriser la métareprésentation coupale ? »

13.1.4.1. Processus de mentalisation et la fonction de liaison des éléments bêta-alpha

Afin de répondre à la question ci-dessus, je croiserai deux notions psychanalytiques, l'une de Bion (1965), la fonction *alpha* de la mère, et, la seconde, l'action de *mentaliser* affinée par Kaës (2016). Ces dernières permettront de démontrer en quoi le tiers peut être considéré comme un support, comme l'échafaudage de la représentation que le couple se fera de lui-même. Une fois encore, nous verrons qu'il y a nécessité d'un autre, d'un *penseur des pensées* des Sujets – bientôt couple –, pour qu'ils puissent se reconnaître comme Sujet du lien dans le cadre spécifique du couple considéré comme un ensemble pouvant être *pensé* et *écouté* comme pluri-subjectif – cf. chapitre 2.

Pour Kaës, la *mentalisation* est un « processus de travail psychique formateur de la mentalité » dont l'action demeure le fait de *mentaliser* soit d'« établir ou rétablir un lien entre des pensées par un travail de transformation d'une impulsion énergétique qui, ne trouvant pas à se satisfaire directement, trouve une voie de satisfaction dans des pensées. Pour cela, il faut que les pensées soient tolérables, qu'elles trouvent un étayage dans la pensée d'un autre » (*ibid.*, p. 49).

Cela rejoint la conception bionienne (*op. cit.*) d'une fonction *alpha* de la mère agissant pour étayer cette transformation. Effectivement, Bion parle d'une fonction contenant qui revient à l'Objet externe – la mère – et d'une fonction contenue relative aux projections du nourrisson. En sa qualité d'Objet contenant des projections du bébé – qu'il reçoit sous le mode de l'identification projective – l'Objet va s'efforcer de transformer les éprouvés inassimilables psychiquement pour le nourrisson en éléments pensables. Sous l'égide d'une triple dynamique, conservation, assimilation et intégration, le tout-petit va pouvoir développer sa pensée. Dans la notion bionienne, la figure d'attachement est dans une relation sensible, intuitive et sensorielle aux états émotionnels du nouveau-né. Dans le cadre de cette recherche, nous laisserons de côté cet aspect pour nous concentrer sur la dimension de secondarisation propre à cette activité de pensée de la mère – ou toute autre figure à même de tenir sa fonction – c'est-à-dire sur la capacité à *mentaliser*.

Pour reprendre la vignette clinique explorée précédemment, Nina et Liam, lors des premiers temps de leur relation ne parviennent pas à se représenter la nature de leur lien. Ils peinent à le définir, dans le cas présent, ils semblent nécessaires pour eux de passer par le langage pour y parvenir. C'est-à-dire par le fait de se dire, réciproquement, en couple. Nous l'avons observé,

le tiers leur a permis de se représenter leur lien puisqu'il a mis des mots, mais surtout du sens, sur ce qu'ils ne parvenaient pas à se figurer. Cloîtrés dans un espace interne propre à eux, ils paraissaient en quête d'un étayage extérieur pour sortir de cette illusion-duelle (Anzieu, *op. cit.*). C'est le dehors qui a permis au-dedans de se figurer son identité. À mon sens, cela soulève que pour qu'une relation coupale s'engage, pour qu'elle se fabrique et se structure, elle nécessite le plus souvent un tiers qui vient matérialiser qu'un lien psychique spécifique existe entre les Sujets. Il n'y a qu'à ce prix que les Sujets du couple le deviennent. Pour ce faire, ils ont besoin avant tout d'être Sujet du lien, et c'est bien là où le tiers tient le rôle d'unificateur des psychés. Lorsque les Sujets singuliers, devenus Sujets du lien, se représentent leur liaison par, admettons, le terme de couple ; émerge alors une entité psychique singulière : l'Objet-couple. Ce dernier, une fois reconnu des Sujets, suppose que la métareprésentation coupale est opérante.

J'ajouterai un nouveau degré de complexité à cette hypothèse. Sans doute qu'avant même qu'ait lieu ce processus de *mentalisation*, l'Objet-couple est présent en brèche dans la psyché des Sujets. Simplement il n'est pas métareprésenté coupalement. À dire vrai, la métareprésentation coupale ne demande qu'à s'avancer sur le devant de la scène psychique mais sans tiers, cela peine à se réaliser puisque « nul ne peut s'éprouver comme sujet [du lien] sans se donner à penser à l'autre » (Dalous, *op. cit.*).

Ainsi, l'Objet-couple, tel que Nina et Liam, a besoin pour se structurer comme dyade spécifique, de passer par un schéma analogue aux mécanismes du lien psychique développé par Bion. La nature de la relation contient en germe des éléments non assimilés par l'Objet-couple, ce que Bion nomme les éléments *bêta*. Ces éléments vont être évacués psychiquement, par le biais de l'identification projective, sur un Objet en mesure de les accueillir, ici, le tiers. Nina et Liam sont donc à considérer comme une psyché pour deux (Ruffiot, *op. cit.*). Il s'agit du couple considéré comme une entité. Ce groupe à deux, ne parvenant pas à se représenter ce qui le constitue, ce qui psychiquement le lie, a recours au tiers. Autrement dit, le couple a identifié le tiers dans son rôle de transformateur des éléments psychiques inassimilables. Tel l'Objet maternel désigné par Bion, le tiers a tenu sa fonction de liaison des éléments bêta et alpha ; il a permis de relier entre eux les éléments *bêta*. Pour ce faire, il a prêté son *appareil à penser les pensées* (Bion, *op. cit.*) à l'Objet-couple. Une fois les éléments alpha transformés par l'appareil psychique du tiers, ces éléments purent se lier entre eux dans la réalité psychique de l'Objet-couple et, par voie de conséquence, dans les psychés individuelles des Sujets de ce dernier. Il prête à supposer que cet épisode inaugural permettra que la fonction alpha soit intériorisée par

l'Objet-couple qui deviendra ensuite capable de traiter lui-même ses propres expériences pour les transformer en pensées sans l'intervention systématique du ou d'un tiers.

Pour toutes ces raisons, je soutiens ici que *dès son origine, le couple repose sur une forme de non-exclusivité car l'Objet-couple a besoin de l'intervention d'un tiers pour que les Sujets qui l'habitent investissent l'Objet-couple comme tel*. En ce sens, nous prenons là le contre-pied de notre argumentaire soutenu depuis le début de cette thèse ! C'est-à-dire que nous considérons que c'est via le tiers, cet Objet externalisé de la dyade coupale, que deux Sujets de l'inconscient devienne Sujet du lien. Il s'agit d'un postulat important dans notre écrit car je souligne que *la non-exclusivité coupale n'est pas foncièrement responsable du raté de l'essentiel de l'autre*. Disons plutôt qu'elle peut l'être si dans la constitution d'un lien entre deux *alters*, l'un et/ou l'autre n'investissent pas l'autre comme entité irréductible ; nos parties 4 et 5 suggèrent que des conflits identitaires et narcissiques peuvent expliquer cet empêchement.

Afin d'affiner encore davantage notre proposition liant métareprésentation coupale et tiercéisation nous terminerons en proposant une modélisation des manières dont le couple peut communiquer avec les figures tierces de son environnement lorsqu'il se constitue. Cette modélisation peut s'avérer forte utile cliniquement. Notamment pour les thérapeutes du couple et de la famille dans la mesure où elle donne une idée des fantasmes, résistances et effets identificatoires comme projectifs de l'entité couple quant à son rapport à l'extériorité – soit l'enjeu de notre recherche.

13.1.4.2. Entre (non-)coupalité psychique et sociale ou le lien entre « rapport à l'extériorité » et « métareprésentation coupale »

D'après nous, du moins à la suite de notre investigation clinique, il semblerait qu'il existe, au minimum, quatre configurations donnant lieu à l'émergence ou à l'impossibilité pour le couple de se métareprésenter. Ces quatre configurations sont, vraisemblablement, adjointes à la manière dont le couple se présente auprès de son environnement. Pour rendre notre postulat compréhensible nous nous inspirons des travaux de Raphaele Noël et Francine Cyr (2012)¹⁹⁹. Ainsi, nous proposons quatre modalités témoignant du rapport que le couple entretient quant à son rapport à l'extériorité. Avant de les présenter, voyons ce que ces dernières impliquent :

- Soit une coupalité : le couple se considère comme tel ;
- Soit une non-coupalité : le couple ne se considère pas comme tel.

La (non) coupalité est à mettre en lien avec la façon dont l'Objet-couple est reconnu :

- Psychiquement : les Sujets se reconnaissent psychiquement membre du couple et donc reconnaissent l'existence d'un lien psychique ;
- Socialement : le couple est socialement reconnu comme tel dans l'environnement et est donc dans un « lien ouvert vers l'extérieur » (*ibid.*)

Si l'on associe ces différents éléments voici, plus en détail, la modélisation que nous proposons pour saisir où en est le couple dans son rapport à sa métareprésentation :

- *La non-coupalité psychique* : l'un ou les deux membres de la dyade refusent psychiquement de se reconnaître comme partenaire de l'autre. Ils dénie alors la perception du tiers qui pourrait les reconnaître comme tel.
Ici, par exemple, Nina et Liam n'auraient pas fait leur, le fait que je les reconnaisse comme un Objet-couple.

¹⁹⁹ Ces deux professeures de psychologie à Montréal proposent d'interroger la relation qu'un parent en situation de monoparentalité entretient avec son enfant et les tiers.

- *Coupalité psychique* : l'un ou les deux membres de la dyade se reconnaissent psychiquement comme partenaire de l'autre. Ils adhèrent alors à la perception du tiers qui les reconnaît comme tel.

Ici, la vignette clinique de Nina et Liam que j'ai proposé en est l'illustration à l'issue.

- *Non-coupalité sociale* : l'un ou les deux membres de la dyade refusent d'être socialement reconnu comme couple.

Ici, Nina et Liam masqueraient leur relation au travail afin que cet environnement social ne les considère pas comme un couple.

- *Coupalité sociale* : l'un ou les deux membres de la dyade acceptent d'être socialement reconnu comme couple.

Ici, Nina et Liam assumeraient leur relation coupale au travail. Cet espace professionnel, comme les membres qui le peuple, les identifieraient comme un couple.

J'attirerai l'attention du lecteur sur le fait qu'en fonction des environnements sociaux qu'un couple fréquente, il pourra être tantôt dans la configuration d'une *coupalité sociale*, tantôt dans celle de la *non-coupalité sociale*. Par exemple, au travail le couple pourrait masquer sa relation, il serait alors dans la *non-coupalité sociale* dans ce contexte. En revanche, il pourrait, auprès du cercle familial, assumer sa coupalité, il serait alors, au sein de cet environnement, dans la catégorie de la *coupalité sociale*.

Cette modélisation, pour gagner en consistance et en intérêt clinique, mérite que ces différentes catégories soient mises en relation les unes avec les autres. C'est ainsi que cette proposition devient révélatrice du rapport que l'Objet-couple entretient avec l'extériorité, le(s) tiers. Et, surtout, permet au psychiste d'identifier ce qui fait obstacle, ou levier, dans le processus de métareprésentation coupale des Sujets qu'il accompagne.

Pour rendre compte de tout cela, je propose de recourir à un tableau. Cela apporte, à mon sens, une lisibilité mise au service de la clarté. J'insiste sur le fait que cette modélisation est le fruit de mes observations et expériences cliniques et méritera d'être étayé à l'avenir ; il s'agit de prémices.

	Non-coupalité sociale	Coupalité sociale
Non-coupalité psychique	<p>Les Sujets se refusent à se métareprésenter coupalement et que l'extérieur les considère de la sorte. Les interventions du/des tiers seront donc déniées. Il est même probable qu'il(s) ne soi(en)t pas sollicité(s) afin que se maintiennent opérantes les résistances qu'ont les Sujets à s'engager dans un lien coupal. Cette configuration semble typique des relations apatrides. Car les Sujets, en principe, ne doivent ni se métareprésenter coupalement, ni se présenter ou être perçu comme tel par l'environnement – cf. « 3.1.2. ».</p> <p>De même, cela est effectif dans le modèle couple libre où le Sujet est engagé dans un lien avec un occasionnel. Celui-ci n'est fréquenté qu'à des fins sexuels sans qu'un lien sentimentalo-sexuel n'intervienne.</p> <p>Dans un cas comme dans l'autre, s'il y a une absence de <i>non-coupalité psychique</i> et <i>sociale</i>, le contrat qui les lient n'est pas respecté – cf. « 3.1.2. ».</p>	<p>Configuration pouvant apparaître contre-intuitive, et pourtant. Le couple est reconnu comme tel dans l'environnement – ou certains pans – mais, les Sujets, ne se métareprésentent pas comme tel. Ce serait le(s) tiers qui force(nt) le couple à une métareprésentation de lui-même. Il la refuse, l'évite, la clive voire dénie. Cette configuration semble paradigmatique du modèle apatride – en particulier le sous-modèle <i>sex-friend</i> car l'environnement reconnaît une connivence, alchimie digne d'un lien coupal, là où les Sujets, eux, non. Cela peut aussi concerner la relation d'un Sujet en couple libre avec un occasionnel. Le Sujet, d'après le contrat, n'a pas à se métareprésenter coupalement. Pour autant, il n'est pas exclu que l'environnement ne se figure pas tout le contraire. Enfin, dernier exemple, celui du mariage arrangé. L'État ou l'institution Religieuse, lient les Sujets. Pourtant, eux, ne se vivent pas, psychologiquement, comme un couple. C'est une chose d'être reconnu par une institution, s'en est une autre d'habiter un lien intersubjectif qu'on se figure comme coupal – cf. chapitre 6.</p>
Coupalité psychique	<p>Le couple se méta-représente comme tel mais ne souhaite pas que certains secteurs, ou l'ensemble de leur environnement, se figurent qu'ils ont un lien coupal. Dans cette configuration, il est possible que les espaces psychiques de l'Objet-couple, et des Sujets qui le composent, soient traversés par des idéaux (« <i>c'est nous contre le monde</i> ») et laisse entrevoir une modalité de liaison anaclitique : fusion/confusion (Eiguer, <i>op. cit.</i>) – cf. « 2.2 ». Les partenaires risquent de placer l'autre ou l'Objet-couple en lieu et place de leur idéal du Moi. Ceci afin de laisser intact l'image de l'Objet électif et/ou de l'Objet-couple. Ce modèle est référé à une fixation paranoïde-schizophrénique où l'Objet doit rester clivé, intact, figé. L'ambivalence est inélaborable. Notons que s'il y a une coupalité psychique, c'est qu'un tiers a permis au couple de se métareprésenté. Seulement, comme la non-coupalité sociale gouverne, ce tiers devra rester dans la confiance – à moins qu'il ne soit exclu par le couple en proie à une logique d'autoconservation (cf. « 11.2.1. »).</p>	<p>Il s'agit là d'une configuration relativement ordinaire voire commune. Le couple se métareprésente psychologiquement et est reconnu par son environnement ou un secteur de celui-ci. Cliniquement, le psychiste aura affaire à un couple relativement ouvert vers l'extérieur. Un couple accueillant la tiercéité. Il s'agit en principe d'un couple névrotique si l'on se réfère à la typologie d'Eiguer – cf. « 2.1.3. ».</p> <p>Cette modalité concerne les couples traditionnels, libertins, polyamoureux et les partenaires primaires du couple libre. Les relations apatrides ne sont pas concernées puisque le lien n'est en rien coupal – cf. chapitre 4. Pareillement, un partenaire en couple libre avec son occasionnel n'a pas vocation à se lier à ce dernier coupalement – cf. « 4.2. ».</p>

Fig. 10 : Tableau de la métareprésentation coupale

En tant que thérapeute de couple il me semble intéressant d'avoir cette modélisation à l'esprit. En effet, il est pertinent de repérer dans quels contextes, secteurs, espaces sociaux, auprès de quels personnes, groupes et/ou institutions le couple est dans la coupalité sociale et psychique ou non. En le repérant, le thérapeute peut soutenir le couple à identifier ce qui justifie la dissimulation de sa coupalité ou ce qui favorise sa valorisation.

C'est également précieux pour observer, lorsque l'Objet-couple consulte des suites d'une crise, la manière dont il tente d'appréhender les conflits : comment il s'autorégule, s'autodétermine, se présente psychiquement et socialement... Au fur et à mesure de l'évolution de cette crise, les configurations pourront changer, ce qui une fois de plus est une source d'information.

Dans la clinique psychothérapeutique auprès des couples polyamoureux, c'est l'opportunité de mettre au travail les raisons pour lesquelles avec tels partenaires, ils s'inscrivent dans une coupalité psychique et/ou sociale et non avec tel autre. Cela révèle aussi comment le couple, ou la polycule, se positionnent psychiquement et socialement en tant que couple polyamoureux dans différents contextes – social, familial, professionnel, etc. Ces mises au travail peuvent faire émerger des éléments, souvent larvés, sur l'investissement de tel ou tel Sujet envers tel(s) ou tel(s) partenaire(s) secondaire(s). Mais, surtout, c'est l'occasion pour le couple polyamoureux, notamment le couple primaire, d'explorer ce qui est en jeu en termes de circulations fantasmatiques, dans son appareil psychique.

Dans le cas clinique annexe 3, cela fut particulièrement prégnant. Effectivement, Antoine et Maxime se métareprésentent coupalement et psychiquement comme un couple. En revanche, Paul et Olivier ne sont pas reconnus en termes de coupalité psychiquement. Cela se révèle lorsque la coupalité psychique supposée entre Olivier et Maxime est suggérée par Olivier. Antoine sort alors de ses gonds. Cette agitation subite dévoila alors qu'en réalité le couple primaire rejetait, malgré ses dires, que l'un ou l'autre soit dans une coupalité psychique et même social, avec quiconque. C'est aussi cet élément qui révéla la potentielle perversion narcissique du couple primaire – cf. sous-partie 12.2.

13.1.5. Conclusion sur la phase d'expérimentation

Malgré le fait que l'évaluation soit un pendant propre à la phase d'expérimentation, cette période n'est pas nécessairement vouée à une issue où le lien se rompt systématiquement. Lorsque la relation évolue, que des sentiments naissent comme chez Rafaël et Lucy – annexe 4 –, la dyade se dirige alors vers la phase de lune de miel qui sonne souvent l'entrée en couple exclusif ou non exclusif. La phase d'expérimentation est alors à penser comme étant son préalable. Elle possède la particularité d'être moins engageante affectivement que la lune de miel dans la mesure où les Sujets expérimentent la relation, souvent, par le recours à l'activité sexuelle. Aucun engagement n'est contracté. La sexualité se présente ici comme l'un des pivots permettant de déterminer l'avenir de la relation même si, bien sûr, certains laissent une place à la sphère affective – voire utilitariste – durant cette phase. Effectivement, chez Rafaël et Lucy leur bonne entente sexuelle fut un argument saillant dans leur prise de décision. L'affection qu'ils se portent aussi même si cela apparaît de manière secondaire dans nos échanges.

Chez Noa et Yuan – annexe 17 –, le manque d'attrait physique fut, quant à lui, un argument de poids en faveur de la non-poursuite de leur relation malgré une alchimie relationnelle. Il s'agissait là du critère d'évaluation principal qui conduisit Noa à ne pas donner suite à cette interaction. Pour plus de visibilité, le lecteur trouvera ci-dessous un tableau synthétisant la manière dont chaque configuration coupale investit cette phase.

	Couple traditionnel	Couple libertin	Couple polyamoureux	Couple libre		Relation apatride	
Objet concerné	Objet électif		Partenaires primaire et secondaire	Partenaire primaire	Occasionnel	Occasionnel (registre plan cul)	Occasionnel (registre Sex-Friend)
Enjeux sur la dynamique du lien	Lien affectif relativement modéré avec l'Objet : tentative de rationaliser le choix du partenaire avant un engagement plus concret sur le plan affectif, qui donnera lieu à une méta-représentation coupale				Lien affectif absent		Lien affectif présent uniquement dans le registre amical
					Aucune projection vers l'avenir : choix de ne pas élaborer une méta-représentation coupale		
	Lien sexuel généralement omniprésent						

Voyons maintenant les ressorts psychiques en jeu lorsque les partenaires ayant éprouvé la phase d'expérimentation s'engagent dans la période qui peut lui succéder le plus souvent : la phase de lune de miel.

13.2. La phase de lune de miel

La lune de miel – formule que j’emprunte à Lemaire (1979) – concerne aussi bien les Sujets qui s’engagent dans une relation de type exclusive que non exclusive. Dans un cas comme dans l’autre, un projet se dessine, tacitement, oserais-je dire inconsciemment : construire une relation spécifique avec l’autre, ou un autre, *probablement* sur du long terme. Cette phase se singularise de celle d’expérimentation car la dimension affective y est souvent omniprésente. La sexualité n’est plus nécessairement un enjeu central du lien.

En polyamorie, cette période est nommée « NRE » (« New Relationship Energy ») – qu’ils traduisent en français par « Énergie de Nouvelle Relation ». La personne ressent des sensations et émotions euphorisantes voire exaltantes au contact de son nouveau partenaire – secondaire ou primaire.

Là où cela est bienvenu en polyamorie, c’est plus controversé dans le modèle couple libre – si cela s’adresse à un occasionnel. Si le Sujet éprouve une outrecuidance concernant son avenir sentimental avec ce dernier, il n’est plus en congruence avec le contrat – où les relations plurielles sont consenties tant qu’elles n’impliquent pas d’affectivité (cf. sous-partie « 10.1. »). Si cela arrive malgré tout, ou le Sujet met un terme à la relation, ou il en échange avec son partenaire principal et détermine avec lui ce qu’il convient de faire. S’ils acceptent que la relation se poursuive avec l’occasionnel, et que celui-ci y consent également, la relation transitionne alors vers la polyamorie où les sentiments ont leur place.

Enfin, le modèle apatride est peu concerné par cette phase dans la mesure où l’enjeu demeure de ne pas nouer de liens affectifs forts avec autrui et de ne pas se projeter dans un avenir commun. Notons que certains ne se considéreront pas comme un couple alors qu’ils en ont pourtant quelques caractéristiques à l’image du lien *sex friend* – cf. « 4.2.4.3 ». Ils s’inscrivent alors dans ce que nous nommons une non-couplalité psychique et sociale – cf. « 13.1.4.2. ».

Quoi qu’il en soit, exclusif ou non, dans cette phase, l’enjeu principal que nous observons au niveau intrapsychique reste qu’elle produit une transformation chez le Sujet : ses instances psychiques se réorganisent au contact du partenaire. Cela a une origine – que nous développerons largement ultérieurement – pouvant, en substance, se résumer en ces termes : il s’agit d’une « tentative régressive²⁰⁰ pour retrouver – serait-ce illusoirement – une plénitude

²⁰⁰ Considéré comme une tentative de reproduire la relation première avec l’Objet total perdu.

antérieure » (*ibid.*, p. 166). Dès lors, la fusion apparaît comme un mécanisme typique de cette période car : « la régression est [...] convoquée de part et d'autre et soutenue par le retrait de l'investissement du monde extérieur. Cet état de flottement bouscule les frontières psychiques individuelles » complète Robert (*op. cit.*, p. 32).

Si l'on se penche sur la singularité de cette période, c'est parce qu'elle permet de faire évoluer la relation vers une éventuelle vie de couple, relativement solide – cela est particulièrement vrai chez les couples de type exclusif. Nous pouvons par là même appréhender ce qui perdure, ce qui disparaît et ce qui mute dans les épisodes post-lune de miel. Par effet de contraste, la spécificité d'une phase met en lumière les constantes des suivantes.

Avant de rentrer dans le détail des mécanismes à l'œuvre dans la lune de miel, je propose au lecteur de reprendre l'histoire naissante de Rafaël et Lucy. À partir de cette dernière, voici la question que je propose de traiter : « Qu'est-ce que cet extrait procédant de nos entretiens non directifs nous apprend du mécanisme de la phase de lune de miel ? » Nous allons l'explorer, différentes particularités la caractérise : elle se présente comme un « comblement narcissique » (David, *op. cit.*), elle mobilise le désir puissamment et la fusion, si ce n'est l'idéalisation. Ces éléments sont convoqués de manière spécifique dans la dynamique du lien intersubjectif.

13.2.1. Le comblement narcissique

Durant la phase de lune de miel, les mécanismes psychiques et de la relation d'Objet produit chez le Sujet un réel « comblement narcissique » disait David dès 1971. Durant ce temps – qui au demeurant peut sembler hors du temps – l'éternelle quête narcissique de l'humain trouve enfin son épanouissement, le Sujet se sent « comblé narcissiquement » – mais pour un temps seulement, d'où l'hébétude qu'il rencontrera lorsque cette éphémère plénitude prendra fin. Effectivement, l'Objet électif est pour un temps le support des projections de l'Idéal du Moi du Sujet. De fait, le Moi du Sujet et son Idéal du Moi fusionnent, effaçant toute différenciation. S'ajoute que l'Objet est « introjecté comme Idéal du Moi du Sujet » (Lemaire, *op. cit.*, p. 165) ainsi, les investissements affectifs et libidinaux dont l'Objet demeure la cible sont retournés au Sujet lui-même. Ce mécanisme a particulièrement bien été repéré par Rafaël et Lucy : « *durant les premiers temps d'une relation, on prête à l'autre toutes les qualités qu'on désire trouver en lui ou qu'on craint de ne pas posséder soi-même* » analysaient-ils.

Cela contribue certes à un « comblement narcissique » considérable, le Sujet rencontre-t-il donc ce que nous avons nommé l'affect-passion ? – cf. « 3.3.4.3. ». Probablement car, à cette indifférenciation des instances du Moi-Idéal et du Moi, s'ajoute un autre mouvement psychique : le Sujet projette son Surmoi sur l'Objet ce qui l'épargne – pour un temps – de ses propres persécutions *surmoïques* quotidiennes. De fait, comme l'Objet électif accueille et accepte – inconsciemment – d'être le porteur des instances idéales et surmoïques, le Sujet se sent libéré de ses entraves existentielles sources de souffrances. Narcissiquement, le Sujet est donc comblé car il vit une « régression au narcissisme illimité » (Ruffiot, *op. cit.*, p. 31) – où « Je » et « Tu » ne forment qu'un. Néanmoins, qu'en est-il de son désir pourrait-on se demander ? Comme le Sujet est guidé par une assurance certaine, due à son « comblement narcissique », il y a une répression pulsionnelle moindre du Moi. Le désir trouve donc plus facilement une voie d'expression et de satisfaction – pas seulement d'un point de vue génital – ce qui atténue les tensions du Ça. Seulement, nous le verrons, cela tient jusqu'à sa ratification prochaine.

Pour toutes ces raisons, nous soutenons que la phase de lune de miel se distingue de la phase d'expérimentation décrite dans la partie précédente, car le Sujet s'abandonne à la fusion avec autrui. Il ne se tient pas à distance de l'affect-passion, au contraire, il y cède.

Cela nous amène au constat suivant : la relation apatride et les relations entre un Sujet en couple libre et son occasionnel rendent caduque une entrée dans la phase de lune de miel. Autrement dit, la phase de lune de miel semble relativement peu concerner les Sujets apatrides ou partenaires-occasionnels du couple libre car ils rejettent la dimension affective dans le lien. Dimension omniprésente dans la phase de lune de miel. En ce sens où il faut un lien qui engage la responsabilité de l'autre durant cette phase. Considérons donc que la lune de miel est le début d'une *éthique coupale* – cf. Partie 5. Cette dernière concerne *a priori* uniquement les modèles coupaux suivant : les couples traditionnels, les polyamoureux, libertins (uniquement la relation socle) et les deux partenaires primaires du couple libre – pour plus de visibilité, le lecteur trouvera en annexe 8 un tableau récapitulatif des modèles coupaux.

13.2.2. Les variations du désir dans le couple

Le désir « est indissolublement lié à des « traces mnésiques » et trouve son accomplissement (*Erfüllung*) dans la reproduction hallucinatoire des perceptions devenues les signes de cette satisfaction [...]. La recherche de l'objet dans le réel est tout entière orientée par cette relation à des signes. C'est l'agencement de ces signes qui constitue ce corrélatif du désir qu'est le fantasme » signalent Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis (1962).

La question du désir me semble primordiale lorsqu'on pense la dynamique du lien au sein du couple en construction. En effet, bien souvent le désir se ratifie dans le temps ce qui provoque des modifications dans la relation dyadique. L'accordage des débuts laisse place à un autre type de relation où le désir se transforme ce qui impacte les modalités du lien, les alliances inconscientes ainsi que certains processus psychiques à l'instar des fantasmes.

Pour envisager le(s) destin(s) du désir au sein du couple, deux questions se posent : « Avant cette ratification du désir, c'est-à-dire durant la phase de lune de miel, comment est-il mobilisé chez les partenaires ? » et « Quelle est sa fonction dans l'organisation de la dynamique du couple ? »

13.2.2.1. L'affect-passion

Le philosophe Citot distingue trois phases dans l'évolution du couple contemporain.

« Au cours de son évolution psychoaffective, chacun passe par différentes phases d'investissement affectif. Nous en repérons trois fondamentales : l'amour-passion (qui est un amour-désir), l'amour-affection (qui est l'amour proprement dit) et l'amour-action (qui devient bonté et générosité) »²⁰¹ (*op. cit.*)

Durant la phase de la lune de miel, les partenaires sont mus par « l'amour-désir » – que nous nommons *affect-passion* (cf. « 3.3.4.3. ») – qui est nécessaire puisqu'« il faut qu'un puissant désir de fusion et de sensualité nous pousse d'abord à l'union sexuelle, et qu'ensuite seulement cette fusion amoureuse laisse place à un attachement plus lucide » (*ibid.*).

²⁰¹ Dans cette sous-partie, je fais le choix de ne m'intéresser qu'à la partie qui concerne ce qu'il nomme : « l'amour-passion ».

Le désir serait donc le moteur des premiers temps du couple (non) exclusif. L'illustration de Rafaël et Lucy en témoigne. Ils passent des heures au lit, font l'amour plusieurs fois par jour. Ils décriront comme « *insatiable* ». Comme ils l'analysent eux-mêmes : ce qui fait de cette phase de lune de miel un moment si bouleversant résulte du fait qu'elle mobilise notre désir puissamment car l'Objet semble les combler entièrement et nous, le suppose-t-on, les siens²⁰².

Cette piste est séduisante mais notre partie précédente nous oblige à considérer l'aspect illusoire du fait que l'autre nous comble entièrement. Dans la mesure où cet autre est avant tout le réceptacle des projections de l'idéal du Moi du Sujet.

13.2.2.2. Le fantasme d'unisson et de toute puissance

Cette phase de lune de miel met en lumière la véracité de la formule de Lacan « le désir est le désir d'un autre » (1966). Cela, puisqu'elle suppose que le Sujet du couple ne serait pas dans un désir – brûlant – d'être désiré de l'autre, mais plutôt dans une attente que l'autre reconnaisse qu'il est désiré par le Sujet !

Pour plus de clarté sur la visée du désir durant cette phrase, Piera Aulagnier est d'un grand secours. Dans « *La violence de l'interprétation* » (1975), elle postule que le désir, dès l'originaire, est clivé par ses visées. En ce sens où l'activité psychique du Sujet implique deux relations indissociables entre le « représentant »²⁰³ et le « représenté » car l'un et l'autre tendent à réaliser une visée différente du désir.

Une première [relation entre représentant et représenté] dans laquelle la réalisation du désir comportera un état de réunification entre le représentant et l'objet représenté et ce sera cette union qui se présentera comme cause du plaisir éprouvé.

²⁰² Les recherches en neuropsychologie convergent vers cette hypothèse même si la finalité de ce mécanisme est envisagée différemment : « une rencontre [amoureuse] se concrétise sous l'influence de l'ocytocine [hormone du lien], hormone qui agit sur les hormones du stress pour induire un effet global de bien-être. Les circuits dopaminergiques renforcent cet effet de l'ocytocine en faisant naître le désir de passer le plus de temps possible près de son partenaire et d'être récompensé quand on est dans ses bras par une libération d'endorphine » (Lucy Vincent, 2006, p.83).

²⁰³ Pour Aulagnier l'activité psychique est constituée par trois processus de métabolisation dont le processus originaire, au sein duquel l'instance résultant de la réflexion de son activité sur elle-même sera appelé le représentant (*op. cit.*, p. 26).

Une seconde [relation entre représentant-représenté] dans laquelle la visée du désir sera la disparition de tout objet pouvant le susciter, ce qui fait que toute représentation de l'objet se présente comme cause du déplaisir du représentant
(*ibid.*, p. 32.)

Nous retrouvons là le mode de fonctionnement prégnant durant la phase de lune de miel dans les couples – à l'exception de l'occasionnel du couple libre et apatride qui éludent l'affectivité – : le Sujet se confond, ou fusionne, avec l'Objet car le représentant – ici son idéal du Moi – s'unifie à l'Objet représenté, l'Objet électif – au sein duquel est logé momentanément l'idéal du Moi du Sujet. En conséquence de quoi l'irréductibilité radicale de l'Objet est suspendue de manière temporaire par le Sujet afin de maintenir opérant le plus longtemps possible son comblement narcissique.

Racamier a traité la question de la « séduction narcissique » et apporte à ce titre un complément théorique non négligeable pour penser le processus à l'œuvre durant cette phase ; à savoir sa fonction. En effet, en maintenant le plus longtemps possible l'illusion unaire, le Sujet tente d'« amortir la disparité et soutenir [...] une ressemblance profonde » avec l'Objet, négligeant ainsi qu'une profonde différence les séparent » (*op. cit.*, p. 7). Par voie de fait, durant cette phase, le rapport à l'essentiel de l'autre, c'est-à-dire à ce qui le rend existant aux yeux du Sujet, relève d'un processus fort archaïque, celui d'auto-engendrement : l'autre est avant tout une reproduction projetée de son idéal du Moi. Comme le souligne Aulagnier : « tout existant est auto-engendré par l'activité du système qui le représente » (*op.cit.* p. 28).

Tout cela pour dire que la visée du désir durant la phase de lune de miel est avant tout – de nouveau nous convoquons Racamier –, de satisfaire une autoreprésentation narcissique satisfaisante de Soi, soutenu par deux fantasmes : celui d'« unisson » et de « toute-puissance » (*op. cit.*).

Passer cette euphorie des premiers temps du couple, le désir s'estompe, ou plus exactement, se ratifie. L'intensité des débuts – ayant un fondement pulsionnel – laisse place régulièrement à un attachement plus relatif où la tendresse supplée au désir – notamment charnel (Joubert, *op. cit.*). Pour saisir l'advenu de cet événement, il nous faut explorer ce qu'il en est de la relation d'Objet durant les premiers temps du couple.

13.2.3. La relation d'Objet durant les premiers temps du couple

Comme l'illustration de Rafaël et Lucy en témoigne, la phase de lune de miel procède d'un certain oubli de soi dans l'autre. Ils sont comme confondus, indissociables et peinent à vivre séparés, physiquement et psychiquement, l'un de l'autre. Cela nous amène à nous questionner sur ce qui origine, au niveau intrapsychique et intersubjectif, la disparition progressive de cet état. Autrement dit, nous nous demanderons : « Quels mécanismes psychiques sont en jeu dans le passage de l'état d'indifférenciation – fusion/confusion – à celui de différenciation ? » Je me fierai principalement aux travaux de Lemaire (1979) et de Klein (1946). Effectivement, Lemaire propose de transposer les premiers temps du lien coupal, liant les partenaires, aux théories du développement infantile travaillées par Klein. Je propose de m'en inspirer, tout en essayant de déplier plus encore ce parallèle. J'insiste cependant auprès du lecteur sur le fait qu'une analogie de processus ne suppose aucunement une identité de nature.

13.2.3.1. La position « schizo-paranoïde » du couple

Lemaire suppose que le couple se forme, à ses débuts, sur le clivage – bon-mauvais objet / satisfaisant-insatisfaisant – à l'instar du nourrisson.

Chez Rafaël et Lucy cela est particulièrement marqué, seul l'autre semble en mesure de répondre à leurs besoins. À tel point qu'ils désinvestissent le plus possible les espaces de socialisation et se claquemurent dans le logement de Rafaël. Dans la logique du lien qui organise leur alliance amoureuse, un clivage massif s'opère : d'un côté, seul l'extérieur – environnement socioculturel – est insatisfaisant, de l'autre, l'Objet, lui, l'est entièrement.

Lemaire fait une analogie avec la théorie infantile kleinienne. Seulement, et c'est ici que je propose de tirer le fil de la proposition de Lemaire, en réalité, il ne faut pas s'y tromper, ce qui est véritablement perçu comme « entièrement bon » c'est le lien qui a uni les deux Sujets et non le Sujet lui-même – nous allons le voir.

Cette phase faste de la rencontre amoureuse qu'est la lune de miel n'est en rien pathologique car c'est une phase nécessaire, une phase structurante, pour l'Objet-couple. Si je m'étais sur les théories kleinienne, disons que cette phase se rapproche – métaphoriquement – de la

position schizo-paranoïde²⁰⁴. Afin que le développement de la relation d'amour se déroule dans les meilleures conditions, l'Objet électif doit être idéalisé et perçu comme entièrement bon et pleinement satisfaisant. Cela permet au couple de se structurer et de se lier d'affection. Les partenaires sont pris dans une certaine « illusion groupale » ou « illusion duelle » dans le cas du couple (Anzieu, *op. cit.*), favorisant la structuration de l'Objet-couple. Autrement dit, ce qui est investi à ce moment-ci, c'est avant tout l'image du couple – le lien coupal – plutôt que les spécificités de l'un et de l'autre ; il y a un déni de la « différence radicale » (Puget, *op. cit.*). Mes considérations s'inscrivent dans le prolongement de celle proposée par Ruffiot dès 1984 alors qu'il explorait les caractéristiques de la notion d'Objet-couple. Il explicitait que, métapsychologiquement, l'illusion et le fantasme « unaire » existent au début de l'histoire, dans la psyché-coupale, sous la forme d'un « investissement spéculaire de l'Objet-Couple » (*ibid.*, p. 108). Les Sujets singuliers du couple investissent « amoureuxment » en priorité le lien coupal et non les atouts physiques ou psychiques du partenaire. *Ce dont on tombe amoureux c'est avant tout de ce qui nous lie à l'autre. Ce sera, parfois, également ce qui provoquera le désamour à l'avenir* (Lemaire, *op. cit.*).

13.2.3.2. L'élaboration de la « position dépressive » de l'Objet-couple

Dans un second temps, lorsque la lune de miel se dissipe, une désidérialisation de l'Objet s'opère. Si l'on continue notre métaphore entre les théories kleinienne et les « phases de développement » du couple, on reconnaît ici le passage de la position schizo-paranoïde à la position dépressive. Ce passage ne s'effectue qu'au prix d'un retour des pulsions agressives qui étaient larvées durant la phase de lune de miel.

Seulement, Lemaire souligne que certains couples ne parviennent pas à dépasser cette position car l'un, ou les deux, partenaires n'accèdent pas à l'ambivalence de l'Objet électif ; leur « différence radicale » (Puget, *op. cit.*) : « les perceptions d'objets sont infiltrées par les affects d'amour ou de haine rappelant la position schizo-paranoïde » (De Luca et Estellon, *op. cit.*, p. 26-27). De fait, je suppose que ces Sujets dénie le « mauvais » – présent dans l'Objet et le lien coupal – pour ne conserver que le « bon » – l'Objet électif et le lien coupal ne sont donc pas perçus comme étant à la fois bon et persécutant, parfait et imparfait, satisfaisant et insatisfaisant car l'autre « s'efface, s'offre à être absorbé voire anéanti, cédant toute la libido

²⁰⁴ Notons que Freud, lui, assimile ce comportement amoureux à l'hypnose si ce n'est à la folie – cf. « 2.3.3.4 ».

qu'il avait investie dans son moi à l'autre placé aux yeux de l'idéal » souligne Boons (*op. cit.*, p. 30). Dans ce cas de figure, je postule que les Sujets peinent à reconnaître l'essentiel de l'autre, s'inscrivant dans une illusion duelle (Anzieu, *op.cit.*) difficilement dépassable. La phase de lune de miel est, en ce sens, susceptible d'être le siège d'une incapacité à devenir Sujet du lien. Nous explorerons, dans le chapitre suivant, les soubassements psychiquement en jeu de ce « refus » de la désidérialisation de l'autre – et d'un Soi idéalisé. Pour l'heure, nous en livrerons la substance : certains de nos contemporains ne sont pas ou plus en mesure d'accepter l'ambivalence d'un Objet électif qu'ils ont choisi ; cela est à mettre en lien avec ma proposition d'un « moment éthique » dans le couple qui n'advient pas.

13.2.4. Synthèse des données de la phase de lune de miel

Voici, ci-dessous, un tableau récapitulant les principales caractéristiques inhérentes à la phase de lune de miel, en fonction de la configuration coupale en jeu.

	Couple traditionnel	Couple libertin	Couple polyamoureux	Couple libre		Relation apatride	
Objet concerné	Objet électif		Partenaires primaire et secondaire	Partenaire primaire	Occasionnel	Occasionnel (registre plan cul)	Occasionnel (registre Sex-Friend)
Enjeux sur la dynamique du lien	Le lien affectif est gouverné par l'affect-passion. En ce sens, le sujet idéalise principalement le lien coupal plutôt que l'autre encore mal différencié du Moi. Les Sujets de l'Objet-couple sont ainsi pris et parties prenantes d'une illusion-duelle (Anzieu, <i>op. cit.</i>) apportant un comblement narcissique (David, <i>op.cit.</i>).				Les partenaires résistent, voire refusent, qu'émerge une dimension affective dans la dynamique du lien.		Le lien affectif sur un registre amical peut parfois muter vers de l'affect-passion qui ne dit pas son nom.
					La priorité accordée au lien sexuelle favorise le dénie des Sujets quant à l'émergence (possible) de sentiments amoureux.		
	Lien sexuel généralement omniprésent.						

14. Les vicissitudes du couple

Le chapitre précédent soulignait que les premiers temps de la construction du couple impliquent une illusion duelle, structurante, pouvant devenir son antagoniste si le couple peine à s'offrir à l'essentiel de l'autre.

Dans ce chapitre, nous allons aborder comment l'Objet-couple et les Sujets qui l'habitent investissent les vicissitudes traversant la dynamique du lien couple. C'est-à-dire la manière dont l'accueil de l'essentiel de l'autre peut être potentiellement source de souffrance pour les Sujets.

Nous présenterons dans ce chapitre la phase d'ambivalence, phase qui succède généralement à la lune de miel. Comme nous le verrons, c'est une période nécessaire, structurante, déterminante et parfois créative. Cela car la reconnaissance de l'ambivalence de l'Objet, de sa différence radicale (Puget, *op. cit.*), peut, souvent, provoquer une reconfiguration dans la dynamique du lien et modifier profondément l'économie psychique de l'Objet-couple. Ce processus est ce que nous nommerons *l'élaboration d'une éthique coupale*²⁰⁵. Nous présenterons ensuite la phase de croisière, soit le temps de l'*habitation* de l'autre – nous décrirons cette notion. Nous montrerons aussi comment les tiers extérieurs à l'Objet-couple sont accueillis dans la vie fantasmatique du couple en fonction de son type : exclusif ou non. Nous clôturerons en présentant les enjeux psychiques et subjectifs qu'engage une rupture. Nous verrons dans quelle mesure elle résulte de conflits identitaires et narcissiques. À moins qu'elle soit une des responsables de l'émergence dans la vie psychique des Sujets de ces conflits.

²⁰⁵ Je remercie Aurélie Maurin Souvignet, de m'avoir permis d'ébaucher cette formule où l'« éthique coupale » est entendue comme la reconnaissance de l'ambivalence de l'Objet, de sa différence radicale.

14.1. La phase d'ambivalence

Cette phase prolonge, en principe, la lune de miel. Le couple n'est pas encore inscrit dans une relation pleine et entière où l'Objet et le Moi sont pleinement différenciés. À ce stade il est courant que les Sujets du couple remarquent quelques défauts chez le partenaire, que des tensions émergent puisqu'autrui n'est pas exactement là où nous l'attendions. Il se singularise et cela produit une forme de stupeur dont la désidérialisation est organisatrice. Cependant il apparaît encore difficile de renoncer à cette idéalisation.

De même il n'est pas rare que le couple tente de maintenir, fusse illusoirement, les effets de la lune de miel. Plutôt que de reconnaître à l'autre et à soi une part de responsabilité dans cette période de transition d'un amour-passion – ou *affect-passion* pour nous – vers un amour-affection (Citot, *op. cit.*) il n'est pas rare que ce soit l'environnement qui soit tenu pour responsable de cette mutation dans la dynamique du lien. Ainsi pourront être désignés comme coupable, ou *a minima* responsable, de cette transformation le travail, l'argent, les amis, la famille, les occasionnels ou secondaires – chez les non exclusifs – ou quelque événement que ce soit ne concernant pas l'Objet-couple. Smadja souligne que cette période peut nuire au couple si elle se prolonge puisqu'elle implique : « des comportements agressifs de nature projective à l'égard des tiers [l'extérieur] et à des comportements possessifs à l'égard de l'objet amoureux » (*op. cit.*, p. 140). *L'enjeu de cette phase d'ambivalence est justement de pouvoir tendre, pas à pas, à la désidérialisation du partenaire et à la désillusion d'un Objet-couple entièrement satisfaisant afin d'accéder, le plus souvent, à la phase dites « de croisière ».*

14.1.1. Le travail du deuil de l'idéalisation

Métapsychiquement, précisons que durant cette période d'ambivalence, il y a une forme de « désillusion groupale » pour reprendre la théorie d'Anzieu (*op. cit.*). Les Sujets du couple tentent de faire le deuil de la fusion préalable en se réappropriant progressivement leur singularité en faisant l'expérience de la reconnaissance de l'ambivalence de l'Objet électif.

Pour poursuivre la métaphore kleinienne qui structure notre propos, je dirais qu'il s'agit du passage de la position schizo-paranoïde à l'élaboration de la phase dépressive. « Le travail de la position dépressive concourt à l'intégration progressive des aspects bons et mauvais de l'objet, et à une perception plus réaliste de l'environnement » (De Luca et Estellon, *op. cit.*, p. 27). Plus spécifiquement, ce passage d'une position à l'autre permet « d'apprendre » le deuil –

de l'Objet et d'un soi-même Idéalisé. Le deuil suppose la dé-idéalisation qui « permet au Sujet de retrouver son jugement et ses capacités critiques » et « un rapprochement entre l'image intériorisée du partenaire et la réalité qu'il lui présente [...]. Le travail psychique de deuil est donc important au niveau de l'amélioration des modes de communication entre les partenaires, puisqu'il permet à chacun de mieux comprendre les aspirations latentes de l'autre, dans ce qu'elles ont de non correspondant avec ses propres aspirations » (Lemaire, *op. cit.*, p. 204).

Pour parvenir à cette autre position, pour accéder à la phase d'ambivalence du couple qui succède à celle de lune de miel, le Sujet doit renoncer à une idéalisation qui est portée par des illusions ; que l'*affect-passion* entretient à grands frais. Le Sujet, durant la position schizo-paranoïde du couple – phase de lune de miel –, voit toutes ses illusions « comblées ». Il est nécessaire que cela arrive afin qu'il puisse y renoncer sereinement. Cela renvoie aux travaux de Winnicott avec *l'illusion de toute puissance infantile* (1971). Parce que l'enfant a été soutenu par une « mère suffisamment bonne » (1975) – répondant à ses besoins de manière suffisamment adaptée – il parvient à faire le deuil de son illusion de toute puissance. Dans le lien amoureux, il semble qu'il en aille de même : *une désillusion progressive est nécessaire pour que les partenaires abordent les aléas de la conjugalité avec suffisamment de confiance pour y faire face*. C'est là tout l'enjeu de la phase d'ambivalence.

Nous l'avons vu précédemment, la désillusion sous-tendue par la désidéalisation de l'Objet électif est constitutive de l'évolution du couple. Elle semble être une nécessité pour que le couple puisse surmonter les crises – contingentes de l'évolution du lien amoureux – qui le parcourront. La crise n'est pas une fin en soi, le lien conjugal est constamment réorganisé grâce aux crises selon Eiguer (2009), quand il n'y succombe pas – nous y reviendrons.

Quoi qu'il en soit, l'essentiel à retenir ici fut largement traité par Puget. Bien qu'elle ne parle nullement du passage de la phase de lune de miel à celle d'ambivalence, son constat est identique. Comme moi, elle affirme que dans un couple il est crucial que ses membres acceptent pas à pas qu'au sein de leur lien il y ait un « espace vide » inaltérable et irréductible. Un espace que l'autre ne sera pas en mesure de combler pleinement et qui les singularise malgré leur complémentarité. Cet espace vide procède de leur « différence radicale » – qui ne se réfère pas forcément à l'identité sexuelle – soit ce qui les constitue en tant qu'Objet-couple (*op. cit.*). Une fois cette différenciation élaborée, le couple pourra le plus souvent s'engager vers la phase suivante : la phase de croisière.

14.1.2. Scénario majoritaire et scénarios alternatifs de la vie du couple

Cette description du développement de la phase d'ambivalence que traverse le couple est pour une part utopiste et d'autre part quelque peu caricaturale, j'en conviens. Rare sont les couples qui suivent, successivement chaque étape, de la phase d'expérimentation à la phase-ci, exactement de la sorte. Cependant, si j'ai pris le soin de détailler le plus possible les processus à l'œuvre dans ces périodes de la vie coupale c'est parce qu'ils me permettent de marquer une frontière entre l'évolution dite « normal » du lien conjugal et l'évolution qu'on pourrait qualifier de « pathologique ». N'ayant ni la prétention, ni la volonté de psychopathologiser l'évolution du lien de couple, je préférerai au terme « normal », celui de « scénario majoritaire » ; à celui de « pathologique », celui de « scénario alternatif ».

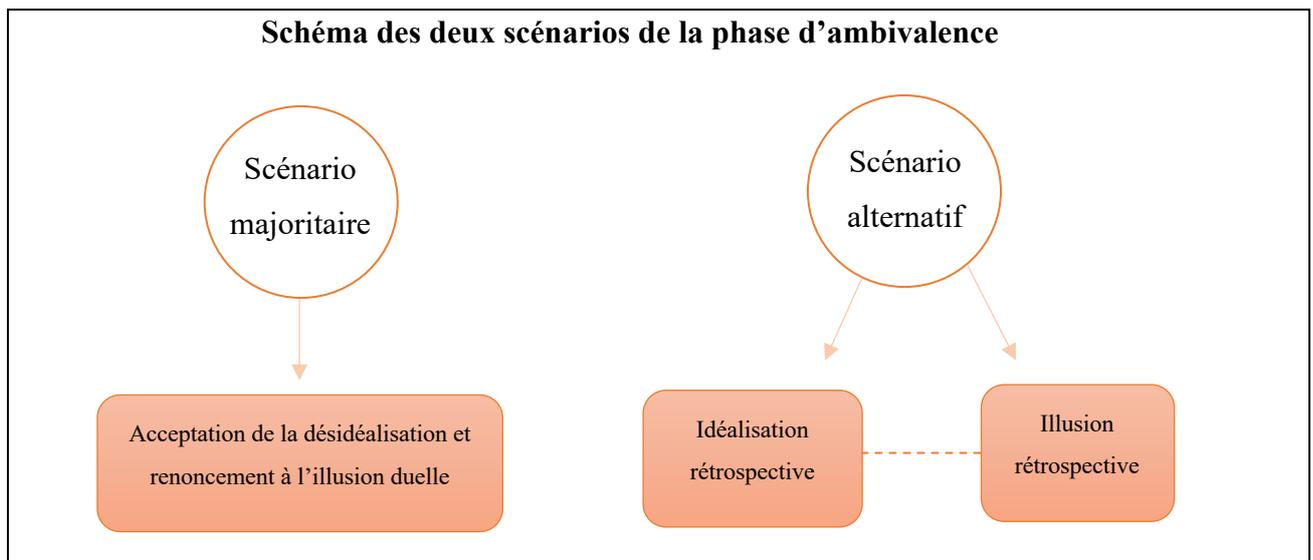
Le scénario *majoritaire* reprend ce que nous avons développé dans cette sous-partie : le couple atteint la résolution de la phase d'ambivalence au prix d'une expérience de différenciation, d'un effort de « défusion » et d'une désidérialisation progressive du fantasme unaire (Ruffiot, *op.cit.*). Cette expérience n'exclut pas quelques souffrances mais s'avère structurante.

Ce scénario majoritaire du lien conjugal nous renseigne sur les évolutions du *scénario alternatif* qui traverse de plus en plus de couples à notre époque. En effet, au regard de ma clinique, j'ai pu observer que ce passage d'une phase de lune de miel à la phase d'ambivalence n'est pas si évident. Les relations sentimentales tendent à s'arrêter de plus en plus souvent dès lors que l'ambivalence ou la différence radicale viennent à poindre. Notons que mon enquête ethnographique démontre que les relations plurielles croissent et se mettent le plus souvent en place au moment où ce processus opère – nous l'avons exploré « 10.1.1.1 ».

Trois questions se posent alors : « Est-ce que le passage de l'indifférenciation à la différenciation est au cœur des difficultés à faire couple chez nos contemporains ? » et, si tel est le cas « De quelle manière le travail de deuil qu'impose la différenciation est-il mis à mal dans notre société ? » Ce qui conduit à se demander : « Pourquoi est-il difficile pour le Sujet de reconnaître que la différenciation est un processus structurant pour le Moi ? » Pour être plus précis nous pourrions nous référer aux travaux de Kaës qui aborde cette idée mieux que moi : « [pourquoi] la confusion entre Je et Moi fait passer une affirmation omnipotente du moi pour un pouvoir du Je, un Moi qui se mire dans le miroir de ses objets, qui le capte et le fascine parce qu'il lui est difficile d'admettre que la séparation d'avec ces objets est un processus de la construction du Je [?] » (2012, p. 88).

Afin de répondre à ces interrogations, je postule que nous sommes dans un moment culturel favorisant l'émergence de scénarios alternatifs. Ils diffèrent du scénario majoritaire tel que décrit précédemment car il implique un refus de la disparition de l'idéalisation d'un Objet mis en lieu et place de l'idéal du Moi – alors que le scénario majoritaire suppose que le Sujet y consent, non sans souffrance et/ou résistances.

Au regard de ces propositions, je procéderai à une tentative d'exploration de ce qui, dans le scénario alternatif, est en jeu pour le Sujet. Quelles sont les stratégies mobilisées par le Sujet pour préserver cet état où il idéalise, lui qui refuse d'y renoncer ? J'en ai repéré deux qui pourraient être complétés à l'avenir : le recours à l'idéalisation rétrospective et/ou l'illusion rétrospective. Nous allons tenter de les définir et décrire suite à cette illustration ci-dessous résumant notre propos jusqu'alors.



14.1.2.1. L'illusion rétrospective

L'*illusion rétrospective* est inspirée de la conception d'Henri Bergson (1932) : « ne pas considérer le nouveau comme radicalement nouveau, mais comme contenu en préfiguration dans l'ancien »²⁰⁶. En d'autres termes, le Sujet souffre d'admettre que l'Objet qu'il a illusoirement investi durant la lune de miel était, d'ores et déjà, celui qu'il découvre désormais dans toute son ambivalence. Il résiste à accepter ce changement qui en réalité n'en est pas vraiment un. C'est comme si la lumière de la pièce s'allumait et lui faisait découvrir un partenaire qu'il fréquentait jusqu'ici dans l'obscurité. Pour se défendre de cette désillusion, le couple s'attache à maintenir les vestiges du passé en s'adonnant à une fusion – couple anaclitique (Eiguer, *op. cit.*) – où des boucs émissaires désignés les protégeront de la désillusion duelle. Parfois, ils se refermeront sur eux-mêmes considérant l'extérieur comme menaçant pour leur survie tel un couple narcissique ou pervers (*ibid.* ; Hurni et Stoll, *op. cit.*).

Généralement, ce mode de fonctionnement propre à l'illusion rétrospective concerne les couples de type exclusifs dans la mesure où l'extérieur est désigné comme menaçant. Dès lors, rivalité amoureuse, jalousie ou adultère pourront se faire les symptômes de cette incapacité à élaborer l'ambivalence – cf. Partie 4. Il s'agit souvent d'une défense contre la peur de la perte mobilisée par l'un ou les deux Sujets de la dyade – la vignette d'Imad en témoigne (cf. annexe 5). Une alliance offensive (Kaës, *op. cit.*) visant à ne pas se confronter à ses propres problématiques ; quand elle n'est pas défensive – quitte à devenir pathologique. Cela permet de maintenir intacte l'illusion d'un Autre absolument bon pour soi, d'un lien spéculaire de l'Objet-couple intacte et de limiter les désagréments inhérents à la phase dont nous parlons.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, certains couples non exclusifs peuvent rencontrer ce mouvement d'illusion rétrospective. L'extérieur sera aussi utilisé comme défense mais l'ouverture du couple servira de prétexte pour justifier la nécessité de s'y renfermer ensuite. Le cas clinique, annexe 3, est en cela une parfaite illustration de ce phénomène car le couple primaire pathologise leurs secondaires pour préserver leur autosatisfaction coupale. Autosatisfaction leur permettant de ne pas appréhender les mouvements autoagressifs habitant la dynamique de leur lien. Cela peut également être une stratégie afin de désigner des coupables

²⁰⁶ <https://www.les-philosophes.fr/bergson/les-deux-sources/vente-livre-philosophie/Page-4.html>. Consulté le 21 novembre 2023 sur : « *Le Philosophe.fr* ».

responsables de la mutation du lien, tel que les occasionnels ou secondaires, sans s'interroger sur ce qui pose véritablement obstacle dans la dynamique du lien intersubjectif. La thérapie de couple sera alors d'un grand secours pour remettre les Sujets au travail sur leur collusion inconsciente (Lemaire, *op. cit.*) s'organisant autour du refus de la perte d'un Objet, mis en lieu et place de l'Idéal du Moi – à nouveau, le cas clinique annexe 3 est paradigmatique.

Une dernière configuration, en lien avec mon expérience clinique peut être évoquée. Celle de *l'illusion rétrospective* reposant sur *la non-réalisation du projet coupal*. C'est-à-dire que l'un ou les deux partenaires envisagent un avenir ensemble, qui s'accomplira avec le partenaire, conformément à leur représentation singulière du couple Idéal. Ce dernier est le fruit, au départ, d'une illusion étant le produit de leur système de représentation individuel. Lors de la lune de miel, cela ne pose pas de problème car cette phase est le siège de l'illusion duelle (Anzieu, *op. cit.*). Seulement, la désillusion inhérente à la phase d'ambivalence, ou plutôt procédant de la fin de la lune de miel, conduit le couple ou un membre du celui-ci à refuser d'y renoncer. Silencieusement ou non, l'un et/ou l'autre entretiendra l'espoir que l'illusion duelle, inhérente à la lune de miel, se réactualise (très) prochainement. Dans cette attente de son retour il considéra la désillusion coupale comme une parenthèse éphémère dont bientôt le couple s'affranchira.

Voici une vignette clinique, elle concerne le couple de Georges et Amelle, deux quarantenaires monogames traditionnels, reçus en thérapie de couple avec cette demande : « trouver LA solution pour retrouver l'état d'indifférenciation que l'illusion alimentait ».

Lorsqu'ils historiciseront leur histoire, ils diront avoir vécu « *un véritable coup de foudre* » lors de leur rencontre ; durant la phase d'expérimentation. Georges voit immédiatement en Amelle une femme « *pétillante et joviale* » qui pourrait ainsi effacer les tumultes de son ancienne relation où il était avec une personne « *austère et dépressive* ». Amelle voyait en lui « *l'homme de ses rêves* », elle ne sera ni en mesure d'apporter d'argument pour justifier cela, ni une élaboration subsidiaire pour étayer son propos.

La phase de lune de miel est fortement investie par le couple, à tel point qu'ils emménagent ensemble rapidement et conçoivent un enfant – moins d'un an après leur rencontre. Quelques mois après l'accouchement, Amelle souffre d'un « Covid long » : elle souffre de difficultés d'élocution, elle devient relativement amorphe et elle plonge dans une dépression.

Georges refusera ce changement de comportement, il maintiendra dans le lien l'espoir qu'Amelle redevienne cette femme correspondant à l'image illusoire qu'il s'en est fait durant la lune de miel. Amelle se culpabilisera de ne pas correspondre à cette image qu'il se fait d'elle et continuera de voir en Georges l'homme de ses rêves puisque « *même* » avec son Covid long, il ne l'abandonne pas...

Émerge alors leur demande psychothérapique : « trouver LA solution pour retrouver l'état d'indifférenciation que l'illusion alimentait ».

Georges se rassure en considérant que la désillusion ne vient que de la santé actuelle de Amelle, qui dure depuis plus d'un an. Amelle, elle, considère sa dépression comme momentanée et procédant simplement du Covid.

Ils sont donc dans l'attente du retour de l'illusion-duelle, oubliant au passage qu'un enfant est né faisant d'eux un couple conjugal, certes, mais un couple parental également. Un pacte dénégatif (Kaës, 1994) traverse ici le lien coupal car chacun dénie les faits et affects : Amelle est assignée à être la femme qu'elle fut lors de leur fusion des débuts ; ça et rien d'autre ; Georges, de son côté, est assigné à être « l'homme de ses rêves » ; il ne peut et ne doit en être autrement.

La non-réalisation du projet coupal, considérée comme une configuration particulière de l'illusion rétrospective, témoigne que certains couples entretiennent l'illusion que tout ce qui leur arrive provient de circonstances annexes ou de personnes tierces. Elle possède une fonction : permettre de se dégager de toute responsabilité dans le passage de l'illusion à la désillusion ou de la lune de miel à l'ambivalence.

Cette configuration inhérente au scénario alternatif étant présentée, explorons la seconde que nous avons identifiée cliniquement : l'idéalisation rétrospective.

14.1.2.2. L'idéalisation rétrospective

J'entendrai par recours à un mouvement *d'idéalisation rétrospective* (Pinel, 2020, p. 32), durant la phase d'ambivalence, le fait de se convaincre que seul le passé fut « merveilleux » et de mettre les conditions en place afin de le renouveler en l'état. En d'autres termes, les Sujets peinent à entreprendre le travail, processuel, de *nostalgisation* décrit par Philippe Drwezki (2016, p. 117). S'opère plutôt un travail de *nostalgisation négative* dans l'idéalisation rétrospective. Car le Sujet éprouve de la nostalgie, certes, mais n'investit pas sa double fonction : produire une « reconnaissance narcissique » et mettre en place « une transformation psychique » (*ibid.*). C'est-à-dire que la nostalgie, au niveau identitaire, n'accomplit pas « la marque d'un travail de dégagement et d'élaboration de la perte » (*ibid.*). Dans l'idéalisation rétrospective, le Sujet ne développe pas, en lui, ses capacités à investir l'autre, ce qui entrave sa possibilité de transformation psychique. En conséquence, le Sujet n'est pas concerné par l'« élaboration nostalgique » proposé par Abdeslam Yahyaoui (2010). Soit le travail « de dégagement d'un état de tristesse » procédant d'un état coupal antérieur entièrement satisfaisant. Ce travail est inopérant en raison d'un phénomène sans doute profondément d'ordre narcissique : « le refus ou l'incapacité d'un autre travail, propre à l'élaboration nostalgique, celui de perte par rapport à la personne que l'on a été » (Drweski, *op. cit.*).

Prosaïquement, cela conduit le Sujet à abandonner sa ou ses relations pour retrouver auprès d'un nouvel Objet les sensations euphorisantes des débuts qu'il considère disparues. *De facto*, en raison de l'idéalisation rétrospective, le Sujet répète continuellement la phase de la lune de miel et se claquemure, métaphoriquement, dans une position schizo-paranoïde – donc ils ne s'engagent pas dans la durée – à l'image du personnage de Don Juan. De fait, ceux qui optent pour les relations apatrides, voire certaines relations non exclusives, s'abandonnent à des relations sérielles où l'éphémère est le moteur : « une limitation de la relation permet chez certains le maintien de l'idéalisation dont ils ne peuvent se passer. Limiter la relation dans le temps, dans la durée ou la fréquence apparaît ainsi comme un recours » (Lemaire, *op. cit.* p. 79). Lemaire parle dans ce cas « d'aventure amoureuse » soit des couples de courte durée ; qu'il distingue des « couples conjugaux » soit des relations longues (Smadja, *op. cit.*, p. 69). L'idéalisation rétrospective implique donc de ne pas élaborer la position dépressive d'une vie de couple : on se contente de ne pas espérer, espérant ne pas espérer. Autrement dit, on ne s'engage pas, dès le départ, ce qui évite d'affronter l'ambivalence d'autrui – si ce n'est la sienne propre.

Afin d'être plus complet sur ce qui se joue en termes de mécanisme psychique voici une question que nous nous poserons : « Quel rapport objectal privilégié prédomine chez le Sujet recourant à l'idéalisation rétrospective ? » À notre sens, il est double. D'une part, il procède du clivage et, d'autre part, il s'étaye sur l'idéal de jouissance.

a) *En ce qui concerne le clivage*

Le rapport objectal privilégié dans l'idéalisation rétrospective est probablement le clivage. Pour ne pas affronter l'ambivalence de l'Objet électif, rien de tel que ce mécanisme de défense. J'affinerai notre argumentaire en me référant à nouveau aux *Trois Essais* freudiens.

L'idéalisation rétrospective implique un retour à une fixation sadique-anale²⁰⁷. C'est-à-dire que l'Objet est investi par le biais de l'expulsion et de la destruction. La dyade *rejet-destruction* à l'encontre de l'Objet souligne néanmoins une prévalence pour l'organisation pulsionnelle sadique. Une prévalence et une farouche application à ne pas l'élaborer ! Cela puisque l'inélaboration de la position dépressive dans ses relations coupales tient en partie au fait que le Sujet est en incapacité d'élaborer ses pulsions sadiques. Il se préserve de la figuration d'être quitté par l'Objet électif et, par conséquent, de devoir en supporter la perte. Effectivement, si le Sujet dénie ses pulsions sadiques envers l'Objet il se préserve par là même du fantasme d'être à l'origine de sa disparition.

b) *L'idéal de jouissance*

Soulignons que pour que ces mouvements ci-dessus présentés se déploient, il est de rigueur que le Sujet souscrive à un idéal. Ce dernier soutient quelque part la stratégie qu'est l'idéalisation rétrospective. *A priori*, apposer le terme de *satisfaction* à cet idéal me semblait séduisant. Cependant, au regard des échanges et rencontre cliniques que j'ai réalisés, un terme plus ajusté m'apparaît, celui de *jouissance*. En effet, comme l'écrit avec justesse Barus-Michel: « être *satisfait*, c'est en avoir suffisamment ou assez mais pas trop ; pourtant, trop c'est justement jouir puisque dans la jouissance il ne peut y avoir de satiété, mais recherche de l'excès » (*op. cit.*, p. 47). Le Sujet de la répétition rétrospective est dans l'excès de conquêtes, de plaisirs, de renouvellement des expériences délivrant des fragments de son désir pourtant inaccessible.

²⁰⁷ Nous proposons ici une extension de la sous-partie « 7.1.2. » sur le secret.

Excès dont la jouissance est le bras armé. Seulement, bien vite, il faudra reproduire l'expérience de la jouissance car sa caractéristique reste la fugacité. Jouir n'est pas l'accomplissement d'un but encore moins une réponse au(x) désir(s) – notamment celui ayant conduit le Sujet vers l'Objet. La jouissance comme idéal est en réalité la promesse d'un éternel recommencement car « la jouissance ne se conçoit que dans le renouvellement, elle rate toujours son but » (*ibid.*). De fait, l'idéal de jouissance, caractéristique du mécanisme de l'idéalisation rétrospective, réside régulièrement dans cette recherche du renouvellement de l'expérience de la jouissance qui se concrétise dans des conduites parfois excessives dont la sérialité relationnelle est l'un des avatars.

Le paradoxe de cet idéal réside en ceci : comme la jouissance n'est pas mise au service d'un but elle devient elle-même le but, or la jouissance est par nature décorrélée de tout but. C'est face à cela que le Sujet butte et bien souvent l'objet qu'il faudra mettre au travail dans notre accompagnement. En psychothérapie j'observe que, quelque part, sortir de l'idéalisation rétrospective implique pour le patient un dépassement de cette quête du plein pour qu'il identifie le manque que celle-ci tend à combler. Autrement dit, il s'agit de soutenir une élaboration quant à l'origine de ce manque que le besoin de répétition tente de lui figurer.

Poussé à l'extrême, ce mécanisme où la jouissance est un idéal se retrouve dans les relations non exclusives polyamoureuses ou chez les couples libres. Dans ce cas de figure particulier, nous nous situons dans le registre de l'idéalisation *primaire*²⁰⁸.

D'après mes élaborations Partie 5, il semblerait que cet idéal de jouissance se structure en réponse à l'angoisse de la perte de l'Objet externe comme dans le cas clinique d'Elah – annexe 1. L'Objet externe, comme son partenaire primaire chez Elah, étant mouvant, inappropriable, voire diffracté – puisque le Sujet l'inverti partiellement du fait de son interchangeabilité –, il n'est jamais totalement sous le contrôle du Sujet. Plutôt que de tenter vainement de le posséder ou de le soumettre, la personne l'invertie sous le mode du rejet – se traduisant dans les faits par un désengagement – et de la destruction – se traduisant par un détachement. Il n'en demeure pas moins qu'une dépendance à l'Objet persiste. Seulement, cette dépendance ne concerne pas l'autre reconnu comme Sujet du lien, c'est-à-dire comme Objet externe investi afin de s'ouvrir

²⁰⁸ Cette dernière « structure le Moi idéal qui assure, par la dénégation de la dépendance à l'égard de l'objet et de sa défaillance, l'autosuffisance narcissique et le recouvrement de l'omnipotence infantile. Sont ici en jeu les identifications primaires à la Mère toute-puissante » rappelle Kaës (*op. cit.*, p. 129).

à l'extérieur *via* le lien. Ce serait plutôt l'inverse. L'autre est un Objet externe désigné afin que le Sujet trouve à l'extérieur le moyen de satisfaire sa jouissance intérieure et individuelle. Cette dernière n'est pas totalement égocentrée puisqu'en réalité la multiplication des Objets externes investis représente en fond des artefacts lui permettant de recréer artificiellement un Objet issu de ses projections imaginaires – la figure paternelle chez Elah (cf. « 11.1.3.1. »). La jouissance n'est alors pas mobilisée comme aire intermédiaire entre l'intérieur et l'extérieur mais comme outil mise au service de l'autoérotisme – cf. « 11.1.3.3. ».

Nous retrouvons là les traits archétypaux du profil du pur-Sujet soïque que nous avons présenté. En ce sens, nous soutenons que ce Sujet est le candidat tout désigné des relations non exclusives, notamment celles relevant d'un court-termisme.

14.1.3. En conclusion sur la phase d'ambivalence

La phase d'ambivalence est donc à considérer comme la phase de désillusion et de désidéalisée coupale. Travail psychique certes éprouvant mais, pourtant, structurant pour rencontre l'essentiel de l'autre.

Nous avons présenté un scénario alternatif à ce scénario majoritaire dont se sont dégagées deux stratégies empêchant ou retardant la rencontre de ce fameux essentiel de l'autre – l'illusion rétrospective ou de l'idéalisation rétrospective.

Ces deux options-ci inhérentes au scénario alternatif peuvent être à l'œuvre dans le scénario majoritaire du couple puis se résorber. Inversement, un Sujet coutumier du prototype alternatif peut tout à fait faire l'expérience durant sa vie d'une relation reposant sur le modèle majoritaire. L'intérêt de cette sous-partie restait de présenter le développement le plus courant de la vie d'un couple au niveau métapsychique – scénario majoritaire – et de saisir ce qui, au niveau de l'approche psychanalytique du lien, pouvait expliquer certaines divergences dans son déroulé – scénario alternatif.

Le lecteur trouvera à la page suivante un tableau récapitulatif ce qu'il en est de la dynamique du lien durant la phase d'ambivalence en fonction des modèles coupaux.

	Couple traditionnel	Couple libertin	Couple polyamoureux	Couple libre		Relations apatrides
Objet concerné	Objet électif		Partenaires primaire et secondaire	Partenaire primaire	Occasionnel	Plan cul et sex-friends
Enjeux sur la dynamique du lien	<p>Deux configurations émergent dans le lien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Scénario majoritaire</i> : l'Objet-couple développe une « éthique coupale », c'est-à-dire que chaque Sujet reconnaît l'ambivalence de l'Objet et accueille dans le lien sa différence radicale. S'opère ainsi un deuil de l'Objet idéalisé est aussi le deuil d'un soi-même réel et imaginé. • <i>Scénario alternatif</i> : l'Objet-couple se refuse à reconnaître l'ambivalence de l'Objet et de la relation coupale idéalisés (idéalisation rétrospective) et/ou il refuse le deuil de l'illusion duelle (illusion rétrospective) car les investissements affectifs et libidinaux dont l'Objet est la cible ne sont plus retournés au Sujet. 				<p>Phase d'ambivalence généralement absente ou occasionnant la rupture car la dimension affective et le travail de deuil qu'elle impose en ce qui concerne l'idéalisation et l'illusion coupales n'est pas effectif. Prévaut uniquement la dimension sexuelle.</p> <p>Certains Sujets cumulent cependant les relations éphémères jusqu'à ce stade, déniaient de cette façon l'émergence de sentiments dans la dynamique relationnelle. Ils s'inscrivent alors dans le scénario alternatif.</p>	

Désormais, intéressons-nous à la phase qui succède à celle-ci généralement. Cette période où le couple est parvenu à faire l'expérience de l'ambivalence et où il l'a, plus ou moins, dépassée : la phase de croisière.

14.2. La phase de croisière

J'emploierai la formule de « phase de croisière » en référence à l'expression « vitesse de croisière ». D'après moi une métaphore bienvenue peut être utilisée pour mettre en figurabilité les ressorts de cette période fleuve ; c'est ce que nous explorerons dans un premier temps. Ensuite nous verrons en quoi l'*habituat*ion est une caractéristique de cette phase avant de saisir en quoi les crises qui la parcourt peuvent s'avérer structurantes – ou non – pour l'Objet-couple.

Précisons que dans cette recherche l'« habituatio

on » est à entendre comme la présence répétée de mêmes circonstances sur une longue période. En cela nous nous inspirons tout en nous écartant quelque peu de sa conception en psychologie du développement où elle est « une diminution des réponses suite à une présentation répétée d'un même stimulus » (Rachel Keen Clifton, 2001, p. 9).

La « vitesse de croisière » désigne « la vitesse la plus adéquate à un long parcours » souligne le CNRTL. Les couples, exclusifs ou non, ayant quelques kilomètres-heure – ou nœuds – au compteur sont parvenus, en principe, à trouver un accordage dans leur relation pour avancer de concert. Également, une temporalité leur est propre et caractérise leur fonctionnement commun. Ajoutons à cela qu'au sens figuré « vitesse de croisière » suppose un « rythme normal d'activité après une période d'adaptation, de rodage » (CNRTL). C'est au même titre qu'il faut envisager le couple inscrit dans la phase de croisière. De l'incertaine phase d'expérimentation, à l'exaltante période de lune de miel, en passant par la parfois pénible mais structurante phase d'ambivalence, le couple en phase de croisière est supposément armé, voire affûté, pour maintenir le cap de la relation. Il a son rythme, ses rites, son mode de fonctionnement propre à lui. Chacun sait qui tient la barre en fonction des circonstances et quelle attitude adopter quand la tempête fait rage. Le « couple de croisière » est un équipage voguant sur la même embarcation. Le temps dira si leurs boussoles indiquent la même direction. Si ce n'est pas le cas, s'ils perdent le nord, c'est-à-dire si le bateau coule, part à la dérive ou que l'un voire l'ensemble des membres désirent mettre les voiles, il est fort probable qu'ils se disent « bon vent ». Les moins téméraires tenteront de maintenir le lien en faisant avec les moyens du bord. Quoi qu'il en soit, durant la phase de croisière, les partenaires se connaissent plus concrètement et peuvent alors faire l'expérience de l'*habituatio*on. De quoi s'agit-il concrètement ?

14.2.1. L'habituatation, la dimension utilitariste à la rescousse

Bien heureusement, nombreux sont les couples qui parviennent à maintenir le cap en s'inscrivant durablement dans cette phase de croisière. Ce qui la singularise demeure que les émois euphorisants des débuts se sont métamorphosés en sentiments plus concrets et lucides.

Affectivement, ils peuvent se manifester sous la forme d'un attachement sincère ou désintéressé, d'un amour chaleureux ou tendre²⁰⁹ (Joubert, *op. cit.*). Dans quelques rares cas de figure, notamment chez les couples anaclitiques (Eiguer, *op. cit.*), une intense passion, pareil à celle des premiers « je t'aime », perdure. Cela peut revêtir certaines fois un caractère pathologique, en particulier si la dyade s'enferme dans son couple, dans la fusion, délaissant l'extérieur dont elle se méfie. Le couple devient alors l'unique lieu d'investissement. Quelque part, la phase d'ambivalence – période précédente – n'est pas totalement dépassée – « illusion rétrospective ».

Sexuellement, durant la phase de croisière, nous observons que les rapports sexuels se font généralement plus rares, sont plus ou moins scénarisés d'après un script sexuel connu des deux partenaires (Bozon, 2002 ; Gratton, *op. cit.*). De même, la sublimation des pulsions sexuelles vers des activités périphériques – travail, loisir, etc. – permet aux Sujets du couple d'exprimer leurs fantasmes – nous y reviendrons ci-dessous.

D'une manière ou d'une autre, l'habituatation ou, pour le dire trivialement la routine, vient parfois étayer le quotidien conjugal durant la phase de croisière. L'enjeu demeure qu'elle apporte confort, contenance et sécurité. De fait, sans doute davantage que dans les phases précédentes, la dimension utilitariste – cf. chapitre 3 – vient prendre une place de plus en plus conséquente dans la dynamique du lien conjugal. Tentons de déterminer en quoi.

²⁰⁹ Parenthèse s'il en est, la neurobiologie expliquerait physiologiquement la raison de cette inscription du couple dans une relation plus tendre. Les effets de la dopamine et de l'endorphine qui l'accompagnent s'amointrissent au contact prolongé de l'autre. Ainsi, il faut compter sur l'ocytocine – hormone du lien – qui suppose une ratification de l'exaltation hormonale au profit d'une nécessité à faire « l'apprentissage de la complicité » (L. Vincent, *op. cit.*, p. 93).

14.2.1.1. Dimension affective

Affectivement, l'utilitarisme vient compenser la transformation de l'amour brûlant des débuts en « amour-affection (qui est l'amour proprement dit) » et/ou en « amour-action (qui devient bonté et générosité) » (Citot, *op. cit.*). Les Sujets du couple savent globalement les choses qu'ils aiment communément, réalisent des activités de concert lorsqu'elles sont appréciées par l'un et l'autre. Parfois des compromis peuvent intervenir pour faire plaisir à l'autre mais dans l'ensemble, l'amour n'est plus à prouver et la séduction n'est plus le *leitmotiv* de la relation. De fait, l'utilitarisme soutient l'amour conjugal en le teintant d'autonomie voire de liberté et n'est généralement plus vécu sur le mode de la fusion. Dès lors, des activités récréatives et/ou projets individuels divers peuvent être vécus isolément du partenaire.

Chez les couples exclusifs, cela concernera en particulier les projets et activités qui ne font pas consensus. Ils peuvent être vécus en marge du couple et parlés sans que cela n'occasionne *a priori* de litiges. Par exemple si « A » aime regarder le football avec des amis et que « B » non, « A » peut voir le match avec ses amis. Pendant ce temps « B » regardera le tennis avec les siens. Chacun octroie à l'autre des *zones d'intimité* – soit des espaces interstitiels au couple (Fustier, *op. cit.*) – ayant, pour le dire vite, une fonction transitionnelle pour l'Objet-couple.

À première vue, chez les couples non exclusifs – notamment le polyamour –, le mécanisme concernant les projets et activités est du même ordre même si un paradoxe demeure. Alors que cette liberté semble revêtir plus d'ampleur chez les couples non exclusifs, elle s'accompagne dans le même temps d'une plus vive injonction à la *transparence*. Il *faut* dire ce qui se passe sans l'autre – cf. Parties 4 et 5. Autrement dit, l'un et l'autre bénéficient d'une large autonomie concernant les activités et/ou projets annexes au couple mais ce qui s'y déroule *doit* davantage être rapporté dans le couple. En particulier si ces activités et/ou projets impliquent un ou des partenaire(s) secondaire(s) /occasionnel(s).

Là où le couple exclusif laisse moins de place aux contextes offrant de la liberté, le couple non exclusif en autorise davantage. Là où le couple exclusif valorise davantage une place pour le jardin intime dans ces contextes, le couple non exclusif y consent nettement moins.

14.2.1.2. Dimension sexuelle

Sexuellement, l'utilitarisme accompagne le passage d'une sexualité exaltée des débuts à une sexualité plus régulée où le désir c'est, plus ou moins, ratifié au profit d'un accroissement de la tendresse (Joubert, *op. cit.*). Le couple peut alors trouver matériellement – dans l'acquisition d'un logement, l'éducation, la parentalité, etc. – ou symboliquement – mariage, renouvellement des vœux, etc. – des moyens de satisfaire leurs pulsions dans la vie réelle (Lemaire, *op. cit.* ; Smadja, *op. cit.*). La sphère utilitariste permet alors que la dimension fantasmatique de chacun trouve un lieu où s'exprimer ailleurs que sur la scène génitale (Vincent, *op. cit.*). Cela est particulièrement vrai chez les couples exclusifs. Ce qui est de l'ordre du fantasme sexuel reste relativement secret et caché. Le couple parlera de jardin intime (Moreau, *op. cit.*). Le cas clinique d'Ahmed – cf. « 7.4.5. » – est en cela paradigmatique puisque ce dernier masque ses tendances masochistes à sa partenaire – car il se les masque à lui-même — et il lui dissimule ses élans sadiques qu'il agit auprès de prostituées, notamment.

Chez les couples non exclusifs, même si le procédé est semblable, une divergence apparaît. La place du fantasme, parfois tue chez les couples exclusifs, est chez eux « très parlée » (Simpère, 2009). Ainsi si l'un ou les deux éprouvent le besoin de les satisfaire sur le plan sexuel ou affectif avec une autre personne à même de les réaliser cela est accepté voire encouragé. L'important est de ne pas restreindre l'autre ou le frustrer à ces niveaux²¹⁰ – cf. « 10.1.1.2. ».

En résumé, l'utilitarisme durant la phase de croisière contribue au maintien du lien de couple – lorsqu'elle n'est pas un facteur contribuant justement à sa séparation. Cela passe notamment par l'élaboration de projets communs – achat d'un logement, grossesse, éducation des enfants, etc. – quand il ne s'agit pas d'enjeux plus inconscients, symboliques, tel que le fait d'apporter à chacun une réassurance narcissique (Denis, *op. cit.*). D'une façon ou d'une autre, la dimension utilitariste se présente régulièrement au fil de la phase de croisière comme une dimension centrale du « faire couple ». Grâce à elle, les Sujets peuvent se structurer individuellement – individuation – et collectivement par des effets identificatoires. Cela, dans la mesure où l'utilitarisme serre d'étagage pour investir des espaces périphériques au couple – loisirs, amis, activité professionnelle ou associative, etc.

²¹⁰ Cela n'est pas une vérité totale. Certains exclusifs peuvent parler de leurs fantasmes ou réinventer leur sexualité – libertins – tout comme certains couples non exclusifs ne seront pas en mesure de parler leurs fantasmes.

Parfois, à l'inverse, il arrive que la quotidienneté qu'implique un surcroît d'utilitarisme dans le couple soit synonyme de souffrance et/ou d'ennui – pour reprendre la formule de Schopenhauer (*op. cit.*) (cf. « 3.3.3.1. »). Paralysante, l'habitude renferme le Sujet dans son couple le privant de s'ouvrir à l'extérieur quand ce n'est pas l'inverse : l'extérieur supposément trop prenant empêche le Sujet d'investir pleinement son couple.

Dans un cas comme dans l'autre, la phase de croisière n'est pas un long fleuve tranquille, sans obstacles, sans tempêtes. Elle n'est pas *aconfliktuelle*. Au contraire, elle est bien souvent habitée par des *crises*. Cela nous amène à nous interroger sur un point clé : « Quelles fonctions ces crises ont-elles durant cette phase ? »

14.2.1.3. Les crises de la conjugalité

La phase de croisière se caractérise par le fait que le couple a pu faire l'expérience des premières crises conjugales tout en parvenant à les surmonter – voir phase d'ambivalence.

D'après Eiguer (2009), la crise est d'une part enserrée aux circonstances favorisant son émergence – un deuil, un déménagement, une naissance, etc. – et, d'autre part, la conséquence de traumatismes passés inhérents à l'Objet-couple et/ou au vécu singulier des protagonistes. De fait, la crise implique un « travail psychique », commun à l'Objet-couple comme aux Sujets singuliers, donnant lieu à une « synthèse nouvelle » de la gestion des événements l'originant.

Toujours selon Eiguer, la crise est également vécue comme une « rupture » entre l'avant, le maintenant et l'après. Par voie de fait, elle « conduit à mettre en place des mécanismes de restauration » (*ibid.*). Elle peut être appréhendée sous un double aspect : structurant et créatif.

- La crise est *structurante* car si les partenaires dépassent cette – ou ces – tempête(s) alors des transformations dans la dynamique du lien peuvent s'opérer – et sont le signe qu'elles étaient sans doute attendues par l'un ou les deux protagonistes. Des « réaménagements » quant aux positions, rôles et places de l'un par rapport à l'autre solidifieront la relation et permettront une meilleure appréhension de celles à venir.
- La crise est source de *créativité* puisqu'elle impose une reconfiguration de la dynamique du lien afin qu'elle ne se reproduise plus. Lorsque l'épisode est dépassé chacun est amené à se questionner sur son rapport à l'Objet-couple ; de se (re)positionner différemment face à l'autre et soi-même ; l'autre est invité à se (ré)adapter vis-à-vis de l'un et de lui-même et, ainsi, c'est l'*ensemble* de la coupleté qui se trouve plus ou moins réinventée.

Bien qu'elle puisse impliquer des processus de restauration, la crise peut aussi conduire à la véritable rupture, la séparation. Lorsque le couple se quitte à l'issue d'une crise c'est généralement en raison de facteurs plurifactoriels (Lemaire, 1971). Parmi eux, on retrouve souvent des ajustements dans la dynamique du lien qui ne purent aboutir, une mésentente ou un désintérêt sexuel qui a sédimenté la relation ; l'incapacité à appréhender le conflit ce qui a sclérosé les échanges ; la parentalité a bouleversé l'équilibre ou la dynamique du lien coupal ; les sentiments se sont affaiblis avec le temps ; le quotidien s'est tari quand ce ne sont pas les envies d'ailleurs qui ont érodé l'alchimie coupale...

À ce titre, je propose une réflexion sur cette dimension fréquente en thérapie de couple et en lien avec notre thématique de recherche : l'accueil de l'extériorité dans le couple exclusif et non exclusif. Pour l'appréhender nous nous interrogerons sur ses fonctions chez les couples en phase de croisière.

14.2.2. La place de l'extériorité chez le couple (non) exclusif en croisière

L'extériorité, soit l'« état d'être à l'extérieur ; fait d'aller vers l'extérieur » (CNRTL), s'incarne dans la clinique de l'exclusivité par : un tiers-amant, occasionnel ou un partenaire secondaire. En fonction du rapport que tel ou tel type/modèle de couple entretient avec l'exclusivité, celle-ci révèle que le partage de l'Objet électif est soumis à des conditions. C'est pourquoi nous allons désormais explorer ce qu'elle vient dire du rapport que la personne entretient au partenaire. Pour ce faire nous tenterons de répondre à la question suivante : « De quelle manière la façon dont l'exclusivité est appréhendée dans chaque type et modalité de couple nous renseigne-t-elle sur le rapport que les Sujets les constituants entretiennent envers l'Objet électif ? »

Métapsychologiquement, cela soulève trois questions.

La première se pose en termes de *mécanismes* : « Par quels mécanismes le couple (non) exclusif parvient-il à accueillir la non-exclusivité impliquant de l'extra-coupalité ? »

La seconde concerne la *pulsionnalité* : « Au service de quelles pulsions est-elle mobilisée ? »

Et, la troisième, en termes de *fonctions* : « Quelle fonction la (non-)exclusivité a-t-elle pour les Sujets du couple et laquelle joue-t-elle dans la dynamique du lien (non) exclusif ? »

Dans la sous-partie « 13.1. », nous précisons que le couple ne peut être considéré comme tel par les Sujets s'il n'est pas considéré de la sorte sous le regard d'un tiers. Nous disions que tout couple est traversé par la tiercéisation et quelle origine le lien de couple.

Nous ajouterons un second niveau de complexité ici en précisant qu'elle peut aussi contribuer à sa refabrique lorsqu'une extériorité, tel que le tiers-amant, -occasionnel ou -secondaire, fait irruption dans la relation. En lien avec la notion d'extériorité, tentons d'identifier la fonction qu'à ce perturbateur que nous nommerons « tiers-extérieur ».

Cette sous-partie fait donc directement écho à la Partie 4 relative à la non-exclusivité transgressive et la partie 5 sur la non-exclusivité éthique. En ce sens, elle en est une extension, se concentrant sur les couples en phase de croisière.

Commençons par aborder la manière dont un couple appréhende l'introduction d'un tiers-venant en son sein et ses conséquences en termes de rapport aux Objets.

14.2.2.1. Un besoin de réappropriation de la métareprésentation coupale

Les parties 4 et 5 ont démontré qu'on ne peut nier que la non-exclusivité transgressive – ou l'infidélité pour le dire trivialement – et éthique – impliquant le recours à un partenaire secondaire voire un occasionnel avec le consentement de tous – se présente parfois comme :

- Le moyen pour le Sujet en couple de restaurer son Objet électif – le conjoint chez les exclusifs et partenaire primaire chez les non exclusifs ;
- Se réapproprier sa valeur originelle, par comparaisons aux tiers-extérieur – en témoignent les libertins ;
- Le tiers permet, souvent, de réactualiser le couple²¹¹ ; le cas d'Imad en témoigne.

D'après moi, le tiers-extérieur, par son statut d'Objet du désir, ne vient pas à jouer un rôle de substitut d'un désir qui serait à jamais disparu auprès de l'Objet électif. Qu'il soit reconnu ou non par l'ensemble de la dyade, il permet, parfois, à la personne de redevenir Sujet du lien auprès de l'Objet électif puisqu'il réaffirme l'existence de celui-ci en raison, paradoxalement, de son absence dans l'ailleurs ; le recours à la *latéralisation de l'acte* peut alors être opérant, surtout chez l'exclusif – cf. sous-partie « 4.4. ».

²¹¹ Cette considération concerne la phase de croisière dans notre recherche car c'est ce que notre expérience clinique nous a enseigné. Nous n'excluons pas que cela puisse concerner les phases précédemment décrites.

Nous postulons que le Sujet externalisant sa relation de manière transgressive ou éthique est, quelques fois, une façon de compenser les manquements de l'Objet électif. Ce dernier ne disparaît donc pas totalement durant l'externalisation. Au contraire, il prend, reprend, place dans la psyché du Sujet – nous verrons comment.

À l'instar du z dans la dynamique bionienne d'un xCy parce que zCy, le tiers-extérieur a une fonction, celle de permettre la restauration de l'existence de l'Objet-couple dans la vie psychique du Sujet en raison, paradoxalement, de son absence. Autrement dit, le tiers-extérieur permet parfois la réappropriation de la métareprésentation coupale, surtout durant la phase de croisière où le couple fut antérieurement métareprésenté – autrement le couple n'aurait pas atteint cette phase.

À la suite d'une phrase de Jean-Michel Hirt – psychanalyste et professeur de psychopathologie – Dalous propose un raisonnement rejoignant cet état de fait. Ils parlent d'infidèle, nous nous entendrons la personne qui sollicite une extériorité coupale – car, par exemple, le polyamoureux ayant un secondaire n'est pas « infidèle » pour la communauté (cf. Partie 4).

Hirt nous dit que « l'infidèle, ce serait celui qui s'éprouve et se trouve dans une adresse à cet autre situé au lieu de l'origine, adresse à la limite de la rupture, mais sans rupture » (2003, p. 54). Notons qu'Hirt parle ici de l'infidèle au sens religieux du terme. Il n'en demeure pas moins qu'un parallélisme est possible, comme cela est présenté par Dalous :

« *L'infidèle, ce serait donc celui qui s'éprouve et se trouve dans une adresse à cet autre situé au lieu de l'origine : cet autre situé au lieu de l'origine n'est autre que cet Objet élu (notre moitié) qu'on a perdu et qu'un amant est venu remplacer. L'amant n'est-il pas qu'un prétexte, un Objet sans but, un Objet travesti ? Objet travesti, car il est porteur – bien souvent – des projections du sujet ; projections desquelles nous retrouvons la nostalgie des premiers liens amoureux avec l'Objet élu – et à plus forte raison, de sa relation à sa figure d'attachement. Ainsi, l'infidèle commet son infidélité dans l'objectif de s'adresser au lieu d'origine des premiers temps du lien amoureux perdu, effacé par le temps et érodé par les habitudes. Hirt ajoute que l'infidèle est celui qui s'éprouve et se trouve dans une adresse à la limite de la rupture. L'infidèle se confronte effectivement à une possible rupture, il vient questionner – consciemment ou non – sa relation avec l'Objet élu, et bien souvent, son infidélité vient faire rupture dans le lien à l'autre, mais sans qu'il y ait pour autant une réelle rupture de ce lien, c'est une adresse à la limite de la rupture, mais sans rupture. C'est une rupture en pointillé, pour ainsi dire. » (op. cit., p. 141-142.)*

Cela peut être complété par la remarque de Melman :

« Pour maintenir [...] le jeu du désir, et éviter qu'il ne vienne s'écraser ou s'étouffer sur l'objet propre à le satisfaire, il n'est pas rare que cet objet se trouve dédoublé, qu'il y en ait deux [...]. Ce que je veux dire, c'est que je ne pourrais me satisfaire avec un seul objet qu'en tant que l'autre viendrait à faire défaut, viendrait à me manquer – et inversement évidemment [...]. J'ai rencontré ce genre de patients, qui ont besoin de deux femmes pour qu'il y en ait toujours une qui puisse faire défaut : l'une introduit l'absence qui permet de désirer l'autre [...]. Du même coup, l'actuelle perd aussi sa valeur puisque la vraie valeur est du côté de celle qui fait défaut. Donc, nouveau changement de partenaire pour recommencer le même va-et-vient » (*op. cit.*, p. 50-51.)

Afin d'illustrer cette proposition – le tiers-extérieur permet la *refabrique* de la métareprésentation coupale –, je propose au lecteur de consulter la vignette clinique en annexe 5. Je m'appuierai donc sur l'expérience d'Imad – interrogé, une seule fois, autour d'un entretien non directif. C'est un homme de 25 ans, exclusif, inscrit dans un couple traditionnel. Dans son expérience, le tiers-extérieur est incarné par une amante. Il n'en reste pas moins, nous le verrons, que les mouvements qui le traversent lors de sa non-exclusivité transgressive, nous renseignent plus généralement sur la fonction du tiers-extérieur. En cela, sa situation comporte des phénomènes transversaux à tous les types de couple.

14.2.2.2. Une lutte contre la dépressivité

On observe une oscillation chez Imad entre la position schizo-paranoïde et la phase dépressive si l'on se fie au modèle kleinien que nous avons présenté durant cette partie. Les ébats auprès d'Amanda – position schizo-paranoïde – finissent à terme par relancer l'ambivalence dans l'esprit d'Imad – phase dépressive – mais surtout, cette aventure, lui permet de reconnaître la dépressivité qui l'accable. Dépressivité procédant de la crainte de la perte de l'Objet électif, sa compagne ; en témoigne le nombre de fois où il utilise la formule « *j'avais peur* ». Cette reconnaissance, qu'il doit au fait d'avoir fréquenté un tiers-extérieur, est à l'origine de sa capacité à se réapproprier un sentiment d'appartenance à son Objet-couple à terme, et donc à se métareprésenter sa coupalité. Nous comprenons ici que pour refabriquer son couple il dût le déconstruire via la mise en péril de ses fondations.

Une question se pose : « Quels processus psychiques sont mobilisés lorsque le Sujet recourt au tiers-extérieur pour refabriquer son couple ? »

D'après mes explorations, je suppose que *via* la rencontre avec un tiers-extérieur, le Sujet réintègre parfois l'Objet électif dans son Moi. Une fois son histoire avec Amanda terminée, on observe qu'un mécanisme psychique se met en place : Imad se défend de la dépressivité générée par la peur de la perte de l'Objet électif par un retour à la fusion – position schizo-paranoïde. Il dira « *en revenant dans mon couple je me suis complètement désintéressé de tout ce qui était en dehors de mon couple, les filles, les potes [...]. C'est comme si je revenais à la relation des débuts, l'excitation, la passion* ».

Ce genre de discours est prototypique de ma clinique aussi bien chez les exclusifs que leur inverse. Nous postulons que *c'est le refus de l'expérience dépressive procédant de sa trop forte proximité avec l'Objet électif qui conduit le Sujet vers le tiers-extérieur au départ*²¹². Apurès de lui, il recrée artificiellement ce qu'il a connu dans la phase de lune de miel, avec son Objet électif. Seulement, à son tour, le tiers-extérieur reprend son statut d'Objet total, et voilà que l'ambivalence vient poindre à nouveau dans sa relation. Une nouvelle fois il est confronté au fait que les émois euphorisants des débuts ne durent point. Dès lors, le Sujet est honteux car d'une part il a trahi l'Objet électif, d'autre part il affronte une triste réalité : la fusion avec un Objet n'est pas éternelle. Face à ce constat, il reconsidère alors son lien à l'Objet électif. Comme Imad le dit : « *avec l'autre [son amante] [...] cette flamme, ce désir brûlant que j'avais pour elle commence à s'éteindre sérieusement. Je commence à me rendre compte que celle que j'aime c'est ma compagne* ». À ce stade Imad est en mesure de reconnaître ce qu'elle lui apporte et, de même, ce qui lui manque : « *en fait, même les trucs pas terribles dans mon couple valaient mieux que tout ça* ». C'est alors qu'émerge un autre mécanisme intéressant : pour mieux réinvestir l'Objet électif il tente de relancer une dynamique fusionnelle dans son couple, il recrée une configuration coupale schizo-paranoïde. Il (re)nier donc l'extérieur : « *je me suis complètement désintéressé de tout ce qui était en dehors de mon couple* ».

Ici, le Moi du Sujet se protège des attaques internes persécutrices – projections paranoïaques – émanant du « mauvais » Objet, en la personne du tiers-extérieur, faisant pour l'occasion office de persécuteur externe : « le persécuteur est jugé responsable de ce qui cause le déplaisir » (De Luca et Estellon, *op. cit.*, p. 23). Ce retour à la fusion peut donc s'expliquer par la crainte que le secret soit dévoilé mais, surtout, procède de la confrontation à la honte – nous allons le développer.

²¹² Postulat que nous soutenions item « 3.3.4.2. » en évoquant les considérations de Rivière.

Chez les non exclusifs ces mouvements présentés à la page précédente s’observent également. Bien des couples libres ou polyamoureux sont traversés par des périodes similaires où ils ne fréquentent aucun tiers-extérieur afin de se concentrer uniquement sur leur relation sociale avant de rouvrir leur couple ensuite – cf. le cas clinique annexe 3.

14.2.3. Le quatriptyque : « Défusion-effusion-confusion-refusion »

Pour synthétiser notre argumentaire inhérent à cette sous-partie je propose de réfléchir en termes de processus. Dans la sollicitation du tiers-extérieur pour refabriquer son couple durant la phase de croisière, j’observe dans ma clinique, qu’un mécanisme semble se mettre en place fréquemment. Il s’organise en quatre temps que nous explorerons : défusion-effusion-confusion-refusion.

La particularité de ce mécanisme semble être que la honte est l’agent qui l’alimente. La honte sera entendue selon l’acception de Raoult (*op. cit.*). Comme une « perte de l’image de soi dans le regard d’autrui », un « effacement de soi », une « perte d’emprise dans le rapport aux objets externes » et donc « une perte de contenance » (*ibid.*, p. 170).

Voyons le lien entre honte et ces quatre temps afin de saisir en quoi le tiers durant la phase de croisière permet une réappropriation d’une métareprésentation coupale.

1) *Défusion*²¹³

La distance avec l’Objet électif durant la phase de croisière conduit le Sujet à se sentir privé d’affection, craignant peut-être de la perdre, le Sujet se sent désaccordé dans son lien à l’autre. Un sentiment de ne plus appartenir à l’Objet-couple peut poindre²¹⁴.

Notre expérience clinique suggère que la honte joue ici un rôle d’arrière-fond : elle expose le Sujet à vivre l’éloignement d’avec l’Objet, et la perte de reconnaissance qui l’accompagne, sur le mode de la passivation (Green, *op. cit.*) : son ignorance m’oblige à exister passivement, par exemple. Le Sujet est « délogé » de lui-même : « c’est un moment de desubjectivation au cours duquel l’on peut se vivre réduit à n’être pas grand-chose » (Raoult, *op. cit.*, p. 169) ;

²¹³ Je précise que je ne m’inspire nullement de la « technique de défusion cognitive » chère aux TCC qui l’envisage comme l’action de réduire une pensée parasite qui embolise la vie psychique.

²¹⁴ Nous l’avons largement développé dans le chapitre 7.

2) *Effusion*

L'effusion apparaît comme un recours face à la défusion. L'effusion peut être figurable par le recours à l'analogie avec la médecine. Dans cette discipline elle est définie comme l'« épanchement d'un liquide hors de l'organe qui le contenait » (CNRTL). Transposée à l'approche psychanalytique du couple, elle suppose que le Sujet s'extrait de l'Objet-couple et est pénétré par la rencontre d'un tiers-extérieur – parfois peu objectalisé (il est considéré dans sa dimension « esthétique »). Le Sujet ne fait de la relation extérieure « rien d'autre que du soi pour soi » (Jacques Clauvel, 2003, p. 464). Un retour à des mouvements schizo-paranoïdes s'entend alors comme une défense face à la menace de l'effacement qui plane dans l'Objet-couple et témoigne d'un besoin : retrouver la fusion d'avec l'Objet électif où le tiers-extérieur est utilisé pour compenser le manque du premier.

Dans l'effusion, la honte tient un rôle charnière : elle témoigne du sentiment qu'a le Sujet de ne plus compter pour son Objet électif et rend figurable le désespoir existentiel que provoque le sentiment de ne plus être aimé. Cela conduit « à des contre-investissements sous la forme de conduites transgressives, excessives ou provocatrices » (Raoult, *op. cit.*, p. 170). Pour le dire autrement, le fait de fréquenter un tiers-extérieur se présente parfois comme une conduite réactionnelle face à l'épreuve de la honte – le cas clinique d'Elah annexe 1 en est une illustration paradigmatique, tout comme celle d'Ahmed : derrière chacun de leur culpabilité se dissimule une honte originelle procédant d'un traumatisme (Tisseron, *op. cit.*).

3) *Confusion*

Ce temps fait écho à l'organisation psychique du Sujet-limite. Le Sujet de la confusion vit l'épreuve d'une indifférenciation intersubjective où ce qui relève du Moi et confondu avec ce qui relève de l'Objet électif – cf. chapitres 10 et 11. Imad livre une phrase illustrative de ce procédé lorsqu'il tente de reprendre le morceau de Damso : « *j'veis voir ailleurs pour te voir où tu es* ». Il se perd dans un tiers-extérieur pour trouver chez ce dernier la part de l'Objet électif qu'il croit avoir perdu.

De plus, le temps de la confusion suppose que le Sujet peine à se représenter subjectivement puisqu'il diffracte son Moi en l'autre – voire plusieurs autres – ; Imad dira : « *j'étais plus moi-même comme si j'étais plein de moi-même* ». En somme il n'était personne.

Aussi, chez Imad, son contact prolongé avec Amanda le conduit progressivement à éprouver une ambivalence à son endroit lorsque l'éphémère fusion éprouvée s'estompe. Il reconnaît à ce moment qu'une dépressivité l'accable et qu'elle procède en vérité de la crainte de perdre l'Objet électif.

Une fois encore, la honte tient un rôle crucial lors de la confusion. La situation externalisée provoque un malaise chez le Sujet puisqu'il perçoit sa conduite comme une bassesse – même chez certains polyamoureux où l'externalisation est autorisée, à l'instar d'Elah. Ainsi la confusion se substitue à la honte vécue. Comme le dit Tisseron : « la honte est si terrible qu'il n'est pas rare qu'elle laisse brutalement place à la *confusion*. Avec la dissolution de l'identité qui l'accompagne, celle-ci est en effet un rempart efficace contre les menaces de tous ordres. Celui qui ne sait ni qui il est où il est, et qui ne comprend rien à ce qui lui arrive, est moins menacé par la honte » (*op. cit.*, p. 47). Autrement dit, le temps de la confusion vient révéler la honte mais par là même a pour fonction de la masquer. « *On se sent honteux du coup on fait comme si ça n'avait pas existé* » dit Imad.

4) *Refusion*

La refusion conduit le Sujet à réinvestir l'Objet électif via la relance d'une dynamique fusionnelle permettant de recréer une enveloppe commune. Fatalement, le Sujet se coupe de l'extérieur pour la vivre pleinement. Souvent le tiers-extérieur est rejeté voire dénié. Le Sujet vie comme un échec sa quête de réactualiser la fusion euphorisante des débuts de la relation. Il se sent honteux d'avoir eu besoin de recourir à un tiers-extérieur et l'envisage dès lors comme un mauvais Objet. Cette honte est importante pour la reconstruction du Sujet et du couple. Le Sujet doit l'accueillir pour en être moins tributaire.

Durant la refusion, la honte permet d'une part au Sujet de « reconstruire ce qui a été perdu. Ressentir la honte, c'est déjà ne plus y être totalement immergé » (Tisseron, *op. cit.*, p. 47).

De surcroît, elle favorise la restauration d'une différenciation dans le lien à l'Objet électif : « l'apparition de cette émotion participe également à la reconstruction de l'intersubjectivité » (*ibid.*, p. 48). Notons que lorsqu'elle ne permet pas une reconstruction, la honte peut devenir la source de bien des souffrances à venir chez le Sujet. Il s'affuble, par exemple, de l'objet de sa honte et cherchera constamment à racheter sa « faute » en faisant en sorte que son partenaire ou son environnement lui fasse honte (*ibid.*) – la clinique du masochisme en est pétrie.

En résumé de cette sous partie, disons qu'elle nous a éclairé sur le rôle crucial que joue le tiers extérieur dans la (re)fabrique du couple en phase de croisière. Lorsque la *défusion* avec l'Objet électif n'est plus supportable, Imad cherche la fusion, disons l'*effusion* autre part. Lorsqu'elle s'étiole avec l'amante, la *confusion* habite Imad qui renoue alors avec l'Objet électif par le recours à la *refusion*. Cette illustration démontre que dans certains cas de figure le tiers-extérieur – via une relation non exclusive clandestine – n'a pas vocation d'éloigner le Sujet de l'Objet électif. Bien au contraire, il lui signifie ce besoin de (re)fusion à son endroit pour fuir la dépressivité procédant de la crainte de sa perte. Ce qui conduit le Sujet à le réinvestir momentanément sur le mode du clivage. Dans ce cas particulier, une fois encore, le tiers revêt sa fonction de donner accès à une métareprésentation de la coupalité – le cas clinique annexe 3 est en cela une situation analogue si ce n'est qu'elle concerne un couple non exclusif, reposant sur la modalité polyamoureuse.

14.2.4. Pour synthétiser sur la phase de croisière

La phase de croisière n'est pas dénuée de mouvement, elle suppose une forme d'habitude de l'autre, où l'utilitarisme est parfois un recours, mais implique aussi des crises. Par ailleurs, elle n'est pas vécue de la même façon chez l'exclusif et non exclusif quant à son rapport à l'extériorité. Chez les exclusifs, le plus souvent, la coupalité repose sur un fonctionnement en contre des pulsions et des fantasmes d'attaque sadique (Kaës, *op. cit.*). Chez les non exclusifs, le couple repose parfois sur un fonctionnement schizo-paranoïde où clivage et le déni étayeront l'inabordable désidérialisation de l'Objet électif – annexe 3. Mode de relation aux Objets rappelant le fonctionnement limite. Nous réaffirmons notre hypothèse Partie 5 : « les relations plurielles sont parfois choisies en vue d'obtenir un comblement narcissique rassérénant chez les Sujets ayant des souffrances identitaires-narcissiques ».

Le lecteur trouvera à la page suivante un tableau récapitulatif des éléments clés de la phase de croisière.

	Couple traditionnel et couple libertin	Objet électif	Couple polyamoureux Partenaires primaire et secondaire	Couple libre Partenaire primaire	Occasionnel	Relations apatrides Plan cul et sex-friends
Objet	Tiers-extérieur	Objet électif	Partenaires primaire et secondaire	Partenaire primaire	Occasionnel	Plan cul et sex-friends
Enjeux sur la dynamique du lien	Lien pouvant être appréhendé suivant les cinq « attributs de l'infidélité » de Perel, (op. cit.) – cf. Partie 4	L'habitude conduit à un lien affectif basé sur l'amour-action et/ou amour-affection (Citot, <i>op. cit.</i>), tandis que la sexualité coupale exaltée des phases précédentes s'oriente vers une sexualité plus régulée où le désir est, souvent, ratifié au profit d'un accroissement de la tendresse (Joubert, <i>op. cit.</i>). De surcroît, la dimension utilitariste participe au maintien du lien de couple par l'élaboration de projets matériels, communs mais aussi symboliques, rassérénant le narcissisme des Sujets et de l'Objet-couple.			Phase de croisière généralement absente car la dimension affective, voire la dimension utilitariste, n'ont pas leur place dans la dynamique du lien	
Fonctions principales du tiers-extérieur	Le plus souvent, le tiers est investi afin que le Sujet réintègre l'Objet électif dans son Moi. Dans le couple traditionnel, le tiers est souvent considéré comme un Objet persécutoire pour les Sujets	Le Sujet éprouve le besoin de réintégrer l'Objet électif dans son Moi comme étant une forme plus ou moins secondarisée d'Objet interne d'où le recours au tiers. Chez certains, en particulier les non exclusifs, le tiers limite l'émergence de conduites auto-agressives de l'Objet-couple envers lui-même – cf. annexe 3.				

Notre élaboration nous amène à notre dernière phase, celle de la rupture. Une interrogation nous apparaît alors : « Que revêt cette phase d'un point de vue psychique, tant sur le plan intra-, inter- et trans-subjectif ? »

14.3. La phase de rupture

Cette phase n'est naturellement pas une étape obligatoire. Il n'en demeure pas moins qu'elle se présente régulièrement dans la vie coupale. Elle apparaît dans cette recherche en dernier pourtant elle peut intervenir à n'importe quelle phase de la relation. Le couple peut se séparer avant ou après la lune de miel, lorsque la phase d'ambivalence reconfigure le lien ou durant la phase de croisière pour les motifs que nous avons présentés.

Cela étant dit, après une brève exploration de l'implication du cadre culturel contemporain sur la rupture coupale, nous analyserons, ensuite, ses caractéristiques. Enfin, nous identifierons brièvement ce contre quoi elle est mobilisée lorsque les Sujets y recourent.

14.3.1. Les facteurs de la rupture coupale

Avant d'aborder la place qu'occupe la rupture dans l'environnement psychique de tout un chacun et d'identifier sa fonction, voyons la manière dont elle est appréhendée dans notre univers socioculturel « hypermoderne ».

14.3.1.1. Facteurs socio-anthropologiques influençant l'accroissement des ruptures

Cette phase du couple a la particularité d'entretenir un lien étroit avec notre cadre culturel contemporain. Quand bien même la rupture ne concerne pas l'entité couple, socioculturellement, les Sujets de ce dernier voient leur relation menacée par la succession des épisodes de ruptures qu'ils rencontrent quotidiennement. Notre vie est habitée par eux. Cela peut aller d'un objet devenant rapidement obsolète après acquisition – tel qu'un smartphone –, à la perte d'un emploi, un deuil, en passant par un déménagement. La rupture est partout, presque en toile de fond de nos existences (Illouz, *op. cit.*). L'environnement qui nous entoure est tapissé de sa menace ce qui lui confère, nous le supposons, le statut de symptôme majeur de la clinique du lien, nous verrons en quoi. Avant cela, interrogeons-nous sur l'essentiel : « Quel rapport les Sujets du couple contemporain entretiennent-ils à la rupture ? »

Indépendamment de sa présence sur la scène sociale et culturelle, la rupture concerne fréquemment les relations coupales en elles-mêmes. À titre illustratif, inopinément, un partenaire peut ne plus donner de nouvelles du jour au lendemain – comme dans le cas du *ghosting* sur une application de rencontre, soit : « quitter quelqu'un en cessant de répondre brusquement » (Judith Duportail, 2021, p. 10), « grâce à ce procédé, [l'utilisateur] espère que le lien se délitera de lui-même par l'absence d'échanges » (Jarrier et Gratton, *op. cit.*, p. 64). Cela peut aussi passer par l'épreuve du tragique comme dans le cas du deuil de l'un ou l'autre des partenaires. La rupture peut également concerner directement la dynamique du lien comme lorsqu'elle est causée par l'usure du temps, la mésentente sexuelle, la parentalité... Ces exemples, qui peuvent nous sembler relativement banals, supposent, quelque part, que la séparation n'est plus aujourd'hui un phénomène surprenant d'autant plus parce qu'elle est juridiquement largement tolérée – cf. chapitres 5, 6 et 8.

Deux questions se posent à nous dès lors : « Quelles conséquences cela a-t-il sur notre manière d'envisager nos relations ? » et « Quels facteurs expliquent ce phénomène ? »

Illouz répond pragmatiquement la première interrogation : « rompre une relation à un moment ou à un autre est aujourd'hui un fait courant et répandu. À tel point que beaucoup ou la plupart des relations contiennent intrinsèquement l'anticipation de leur fin » (*op. cit.*, p. 231)²¹⁵.

Pour le second questionnement, la liste des facteurs pouvant expliquer notre habitude vis-à-vis de la rupture coupale est non exhaustive. Nous nous limiterons aux deux les plus flagrants dans notre expérience professionnelle et enquête ethnographique : l'individualisme et l'augmentation des « zones de privilèges » (Chaumier, *op. cit.*).

L'individualisme, en net accroissement au sein de notre modernité liquide (Bauman, 2003), est un facteur favorisant la hausse des ruptures coupales – cf. Partie 3. Cela, parce qu'il conduit fatalement à ce que « l'autonomisation des individus les incline à regarder de façon critique leur présent et à se satisfaire moins facilement des situations acquises » résume Smadja (*op. cit.*, p. 127).

²¹⁵ Pop-culture s'il en est, il s'agit d'un sujet très présent dans le Rap – style musical le plus écouté par les jeunes depuis quelques décennies. À ce titre, certains rappeurs tel « Lorage », témoignent d'une bascule dans l'investissement sentimental de la génération Z : « *le temps passe et l'amour tient plus en place. Les sentiments cassent, de nos jours ont réparé plus, on les remplace* » (2017, 2:46 – 2:52).

L'augmentation des *zones de privilèges* est un second facteur prégnant de notre époque. Il fut étudié par Chaumier, dès 2004. Il s'agit de vivre des expériences sans l'autre – exemple : aller en vacances avec des amis sans l'être aimé fréquemment. Pour l'auteur : « dans l'éloignement existe le risque de la perte » (*op. cit.*, p. 61). Effectivement, les séparations répétées peuvent mettre la relation à mal. D'une certaine façon leur récurrence finit par habituer les Sujets à vivre éloignés l'un de l'autre et à s'épanouir individuellement sans nécessairement partager des expériences communes : « il faut même se demander si ces séries de séparations douces, sans cesse jouées, rejouées et déjouées, ne viennent pas désamorcer de façon homéopathique la crise majeure de la séparation réelle » (*ibid.*).

Nonobstant, plutôt que de m'épancher sur divers facteurs initiant des ruptures dans notre société – phénomène que nous avons déjà exploré préalablement dans le chapitre 5 – je souhaite explorer les caractéristiques singulières de cette « phase de rupture ».

14.3.1.2. La rupture, une douleur archaïque à la base du narcissisme ?

La rupture apparaît très tôt dans la vie du Sujet. Anne Dufourmantelle, dans son livre « *En cas d'amour* » (2009) le précise : l'abandon est une expérience archaïque que nous rencontrons dès la sortie du ventre de la mère. Elle insiste, à juste titre, sur le fait qu'originellement nous venons du « deux ». Conçus dans le ventre d'une mère, porté par elle qui traversera durant la grossesse « un remaniement identificatoire important comparable à une crise d'identité » (Gratton, 2021, p. 84), le nouveau-né, lui, fait l'expérience de l'abandon après l'accouchement. Cette expérience de la naissance, d'une grande brutalité – considérée comme traumatique par Rank (1924) –, justifierait notre difficulté à supporter la solitude (Dufourmantelle, *op. cit.*). Par voie de conséquence, la rupture d'avec le milieu intra-utérin serait un facteur expliquant notre volonté de vivre en couple, souvent à deux, et de redouter la rupture qui nous renvoie à cet abandon primaire²¹⁶ (*ibid.*). Autrement dit, l'abandon sentimental nous renverrait à ce premier traumatisme de l'existence qu'est la naissance et dont le corollaire est la déliaison, la rupture avec le milieu intra-utérin²¹⁷. Dès lors il devient compréhensible que nous ayons tendance à

²¹⁶ Le psychologue pastoral Bob Deits va jusqu'à dire que la rupture est comparable au deuil d'un proche nous étant cher (2007, p. 112).

²¹⁷ Ce trauma originel, fait remarquer Smadja, procède de deux points : « l'univers relationnel » du nourrisson est totalement bouleversé à la naissance et « il devra restructurer son économie psychique sur une base objectale et pulsionnelle » (*op. cit.*, p. 93).

investir les premiers temps du couple sur le mode de la fusion. Nous cherchons à retrouver ce confort prénatal source de notre narcissisme d'après Béla Grunberger (1993). Les débuts restaurent, illusoirement, ce « comblement narcissique » (David, *op. cit.*) archaïque. L'enjeu de la relation, à son commencement, demeure donc de rétablir notre intégrité narcissique (Smadja, *op. cit.*, p. 95). Fatalement cette espérance sera déçue au fil de la relation – phases d'ambivalence et de croisière – ce qui peut, dans certains cas, expliquer l'apparition de la rupture et pourquoi elle est source de souffrance.

Pour synthétiser tout ceci, disons que, métaphoriquement, les tout premiers débuts du couple nous font revivre, illusoirement, l'époque intra-utérine qui est le siège de la toute-puissance et constitutive de notre narcissisme. Comme Grunberger le signale : « le vécu dont l'homme recherche la répétition, c'est son séjour prénatal, situation dont il fut chassé sur un mode traumatisant et qu'il ne cesse pas de désirer retrouver, tendance fondamentale, base de notre hypothèse du narcissisme » (*op. cit.*, p. 25). La phase de rupture, elle, à l'instar de la naissance, est une obligation à renoncer à cette toute-puissance ce qui est narcissiquement éprouvant.

Il n'en demeure pas moins que la rupture originelle s'avère structurante dès l'instant qu'un environnement suffisamment bon est disposé à l'étayer. Les théories du développement, les travaux kleinien, bionien, d'Anzieu, Bowlby ou encore les élaborations winnicottiennes, en attestent. Il n'y a qu'au prix de la séparation qu'on peut se subjectiver. Seulement, si l'on en revient à la coupalité, la rupture amoureuse est bien souvent une épreuve qui nous ramène à cet état archaïque d'abandon. Dufourmantelle l'écrit avec pertinence, le chagrin d'amour « c'est cette séparation à vif, en nous-même, cette ligne de faille brusquement ouverte comme elle le fut pour chacun de nous à la naissance, qui nous précipite dans le sentiment que « tout est fini », que la vie même s'achève avec cet abandon » (*op. cit.* p. 58-59).

À partir de là, demandons-nous : « Comment et à partir de quoi se structure la rupture ? »

Philosophiquement, la question peut être posée ainsi : « D'un "jusqu'à ce que la mort les sépare", arrive-t-on à une crainte que le couple soit le lieu où le Moi se rompt au contact d'un lien où "la mort laisse ses parts" ? »

14.3.2. Ce contre quoi la rupture est mobilisée dans la dynamique du lien coupal contemporain

Voici cinq pistes – ce qui n'est en rien exhaustif – qui, d'après tout ce que nous avons déplié durant cette thèse, expliquent quelque peu en quoi notre cadre culturel, celui du pur-Sujet soïque, détermine certains motifs des ruptures contemporaines.

Notons que les cinq pistes que je vais présenter peuvent se superposer ou s'opposer. Elles sont répertoriées en fonction de ce contre quoi la rupture est mobilisée ou ce pour quoi elle est amorcée. Chacune d'elles fera écho à des instants de la thèse où nous avons démontré que le raté de l'essentiel de l'autre est, aujourd'hui, un phénomène tristement ordinaire.

14.3.2.1. Lutte contre la désintégration du Moi

Dans une société où l'une des valeurs cardinales est l'autonomie (Castoriadis, *op. cit.*), nul lien ne mérite d'être investi puisqu'il devient, par essence, menaçant pour l'intégrité du Moi. Cela, puisque cette autonomie du Sujet passe par son détachement de toute forme de dépendance envers quelqu'un ou quelque chose qui ne relève pas du Sujet lui-même. Par conséquent, la rupture devient une condition *sin e qua non* de la relation puisqu'elle suppose une forme plus ou moins élaborée de dépendance, notamment affective et sexuelle – cf. « 3.2. ».

Je renvoie ici le lecteur à la sous-partie « 6.2. », où nous avons démontré l'influence qu'a le culte de la réalisation soïque sur la capacité à accueillir en soi l'altérité autrui ; du fait des exigences de performance, flexibilité et d'innovation qu'impose le néo-libéralisme.

14.3.2.2. Lutte contre le trauma cumulatif

La succession, répétée, des ruptures auxquelles le Sujet est confronté tout au long de son existence le blinde et la rupture devient une pratique instituée dans ses modalités de relation ; en particulier amoureuses. Il s'agit là d'une défense mobilisée par le Sujet afin de surmonter la douleur qu'ont pu susciter ses précédentes ruptures. D'une certaine manière, il est ici question d'un *trauma cumulatif* où la succession des « petites » ruptures, mises bout à bout, a fragilisé le Moi, à plus forte raison le narcissisme, à tel point que le Sujet se détache de l'origine de cette souffrance, la rupture, en l'incorporant dans sa psyché comme mode de relation aux Objets. L'adage ne dit-il pas qu'il faut être proche de ses amis mais encore plus de ses ennemis ?

Je renvoie ici le lecteur à la sous-partie « 11.1. » où nous supposons qu'Elah multiplie les partenaires pour s'épargner un sentiment de dépendant à leur endroit, puisqu'il les partage. Une ambivalence entre dépendance et rejet révèle néanmoins qu'il tente de mettre en scène – donc de se représenter – la trace mnésique de son traumatisme primaire par ce biais. La part clivée tente de faire retour par le biais de ces séparations douces.

Dans la sous-partie « 13.1. », nous observons que si le Sujet est utilisé par la personne dans la perspective qu'elle en tire une confirmation narcissique. Se sentant rejeté ou abandonné – car il est relativement désobjectalisé –, le Sujet pourrait bien entrer dans un retrait affectif dans ses relations ultérieures, soit via l'« occultation » ou la « revanche narcissique » – cf. « 13.1.2 ».

14.3.2.3. Lutte contre la culpabilité

Être l'instigateur répété des ruptures avec son environnement conduit à légitimer le préjudice de cette dernière. Autrement dit, la rupture finit par devenir une des variables de la relation si ce n'est une étape parmi d'autres dont on peine à mesurer l'impact sur l'autre – c'est-à-dire le Sujet du lien. Il prête à supposer qu'en ne reconnaissant pas la potentialité destructrice de la rupture sur autrui, nous tentons, du même coup, de dénier la blessure narcissique que nous ressentons à engager cette dissolution du lien. Sans doute que la culpabilité est fortement à l'œuvre dans cette piste.

Je renvoie ici le lecteur à la sous-partie « 12.2. », traitant du cas clinique annexe 3. Nous avons observé que le couple primaire d'Antoine et Maxime était investi afin qu'ils ne fassent pas l'expérience de l'autoagressivité qui habite leur appareil psychique coupale. De fait, ils multiplient les partenaires secondaires qu'ils s'évertuent à quitter, ou obligent les secondaires à les quitter, pour maintenir leur autosatisfaction envers eux-mêmes opérante.

14.3.2.4. Lutte contre l'attaque du lien par la fuite de celui-ci

Être la victime répétée – ou victime d'une rupture traumatisante – peut conduire certains à désinvestir le lien avec autrui puisqu'il est source de brutalité mais aussi puisqu'il devient difficile de croire qu'un engagement puisse faire l'économie de son inverse, le désengagement, dont la rupture est le prototype. D'une certaine façon, le Sujet rejoint la logique présentée dans « la lutte contre le trauma cumulatif » mais, ici, il s'isole de toute liaison par peur non pas du désamour comme il le prétend, (pré)consciemment (Freud, 1900), mais plutôt parce qu'il refuse cette part de lui qui pourrait être instigatrice de la destruction d'un lien.

Je renvoie ici le lecteur à la sous-partie « 13.1. », en particulier celle relative au second motif du retrait affectif : la revanche narcissique – cf. « 13.1.2.2.2 ». Le Sujet a un tel besoin d'obtenir une confirmation narcissique qu'il en vient à rejeter tout lien ne s'estimant pas à la hauteur de celui-ci. En réalité, nous l'avons démontré, ce rejet est surtout l'expression de sa propre crainte de ne pas obtenir une auto-représentation narcissique gratifiante de lui-même. La vignette clinique de Tom l'évoque également – cf. « 6.3.2.2. ».

14.3.2.5. Lutte contre la fuite du lien par l'attaque de celui-ci

Il s'agit du cas le plus fréquent qu'il m'a été donné de voir durant mes consultations et mon recueil des données procédant des entretiens non directifs de recherche.

Il n'est pas rare que des couples se séparent puisque l'un ou l'autre, quand ce n'est pas l'un et l'autre, considèrent que la relation est arrivée à son terme : qu'il n'y a plus rien à en attendre ou plus grand-chose à en espérer qui mérite son maintien. Le Sujet qui part est alors perçu comme celui qui désire du changement, comme celui qui cherche à se renouveler dans un ailleurs, à se (re)trouver comme s'il s'était perdu. Comme le dit la philosophe Claire Marin : « on évoque souvent l'idée que la rupture amoureuse nous révèle à nous-mêmes » (2019, p. 32). Mais, poursuit-elle judicieusement, il prêche à supposer que nous rompons pour l'exact inverse : « n'est-on pas parfois tenté de rompre pour être délivré de la fatigue d'être soi, de la pesanteur d'une modalité de l'existence dont on craint le caractère définitif ? [...]. N'est-ce pas pour échapper à une identité décevante et pourtant profondément mienne que je fuis l'ancien amour comme s'il était responsable de cet appauvrissement de mon être ? »

Dans cette perspective, le Sujet, en rompant, tente de fuir ce *Soi* insuffisant qui le renvoie à sa lassitude de n'être que lui : incomplet, insuffisant et manquant. En rompant, il est en quête d'autre chose que n'apportait pas son partenaire, certes, mais cette « chose », n'est-elle pas fondamentalement « quelqu'un d'autre » ? Cet inconnu qu'il poursuit dans la dissolution du lien n'est-ce pas tout simplement lui-même, ou, plus exactement, une représentation idéalisée de lui-même ? À moins qu'il ne s'agisse d'une représentation positive ou négative d'un imago parental ? Peut-être est-ce tout simplement un peu des deux dans la mesure où le second peut influencer le premier...

Dans cette quête soïque inatteignable puisqu'artificielle, l'autre ne sera jamais à la hauteur pour porter le Sujet jusqu'à ce sommet sans col qu'est le « comblement narcissique » cher à David (*op. cit.*). C'est pourquoi la rupture s'impose d'elle-même. Trop occupé à chercher désespérément ce que « Je » n'est pas, « je » ne suis pas. En conséquence, le Sujet fini par en oublier d'apprécier cet autre, ce « tu », qui lui est bien là, réel. Sans doute que sa présence ne le renvoie qu'à son incapacité à ne pas être ce qu'il ignore ne pouvoir devenir : un pur-sujet soïque²¹⁸. De fait, il fuit la relation, abandonne l'autre qui n'est qu'un reflet de lui-même. C'est-à-dire un Sujet incomplet, ambivalent et manquant ; un Sujet, il est vrai, nettement moins exaltant que ceux que la vitrine des réseaux sociaux ou les *mass media* mettent en avant. Partant de là, en coupant le lien avec son partenaire, le Sujet ne cherche-t-il pas au fond à se fuir lui-même tout en espérant vainement se trouver ailleurs plus fort, plus beau, plus absolu qu'il ne l'est ?

« La rupture tient alors de la délivrance : n'être plus soi. Rompre est alors moins la quête d'une vérité intérieure qu'une tentation du vide, une jouissance de l'effacement ou de la négation de soi, une libération dans la disparition. Ce n'est plus l'ancien amant que je fuis, c'est moi-même. Son amour m'oblige, me lie, m'inscrit dans une réalité dont je veux m'extraire. Je me tourne alors vers des formes d'amour où je m'oublie [comme les relations apatrides] »

(Marin, *op. cit.*, p. 35.)

Dans notre culture de la performance et du pur-Sujet soïque, nous sommes rarement à la hauteur de ce que l'on croit pouvoir devenir. Rompre s'impose comme une manière de se (re)trouver grâce à la création de nouveaux liens – caractéristique typique des relations non exclusives. Cela est paradoxal car ces nouveaux liens que nous dissolvons plus vite que nous les nouons ont vocation à nous structurer mais c'est justement contre ce qu'ils ont de structurant que nous nous débattons. En attaquant le lien, ce qui nous laisse l'illusion de croire que nous sommes acteur de notre existence, ce qui nous laisse un semblant de toute-puissance, ne faisons-nous pas en vérité l'exact inverse ? L'attaque du lien censée nous délivrer de l'union plombant à autrui se fait, en réalité, l'aveu de notre véritable motivation : celle de nous fuir nous-même.

²¹⁸ Nous l'avons évoqué dans la sous-partie « 5.6. » : « un Sujet étant dans une quête perpétuelle de transfiguration de lui-même où toutes les réponses aux questions tenant à l'élucidation de l'Être se trouverait à l'intérieur de Soi ».

14.3.3. En conclusion sur la phase de rupture

D'après mon présupposé, la rupture amoureuse est un retour à l'archaïsme. Elle nous rappelle à cet événement originel traumatisant qu'est la naissance (Rank, *op. cit.*) où l'on dut quitter le milieu intra-utérin, lieu de la constitution du narcissisme (Grunberger, *op. cit.* ; Dufourmantelle, *op. cit.*). La souffrance propre à la rupture serait alors d'origine narcissique – car nous devons renoncer à la toute-puissance – comme ce fut le cas à la naissance (Dufourmantelle, *op. cit.*). Ce qui justifie ou impose la rupture amoureuse procède, justement, du fait que la relation de couple n'est pas à même de rétablir ce narcissisme primaire.

Que faire alors pour éviter la rupture ? Probablement faut-il faire l'effort de dépasser cette désillusion narcissique inhérente à la conjugalité. Comment faire pour supporter la rupture quand elle advient malgré tout ? Sans doute faut-il accepter notre difficulté à y renoncer en identifiant de quelle manière elle résonne avec notre histoire – cf. partie « 3.3.1.3. ».

Par ailleurs, nous avons montré que la rupture s'est fondue dans le processus des modalités de liaisons contemporaines. Une société de l'interchangeabilité, de l'obsolescence programmée et du désancrage à toute forme d'institution ou groupe d'appartenance – secondaire comme primaire (Rouchy, *op. cit.*) – ne conduit-elle pas à une ambivalence quant à la notion même de rupture ou d'abandon ? Mon propos vise à démontrer que nous sommes entrés dans une ère où la rupture organise nos modalités de liaison – voire les structures –, quitte à ce qu'une forme de psychopathologie du lien coupal émerge. De l'entrée en relation, à la consommation de celle-ci, jusqu'à sa cessation, la rupture est une ombre portée à la pérennité du lien.

Aussi, nous l'avons exploré, le Sujet régulièrement menacé de l'apparition d'une rupture est en proie au risque de désinvestir son désir de s'inscrire dans une relation durable. Entre défense, déni, fuite ou attaque du lien, les fonctions psychiques du Sujet sont douloureusement impactées par la menace de l'abandon.

En conclusion de la partie 6

Cette partie a tenté de retracer les phases clés que peut traverser ou non un couple (non) exclusif et les subtilités de chacune d'elles en ce qui concerne la dynamique du lien qu'il soit externalisé ou non. Le lecteur trouvera, à ce titre, un tableau synthétisant notre proposition

	Couple traditionnel	Couple libertin	Couple polyamoureux		Couple libre		Relation apatride
	Objet électif		Partenaire primaire	Partenaire secondaire	Partenaire primaire	Occasionnel	Plan cul ou sex-friends
Phase d'expérimentation	Pouvant être traversée en vue d'atteindre la/les phase(s) suivante(s)					Traversée, sans volonté d'atteindre la/les phase(s) suivante(s)	
Phase de lune de miel	Pouvant être traversée en vue d'atteindre la/les phase(s) suivante(s)					Phase non traversée, en principe. Néanmoins, certains s'y engagent moyennant un déni de tous élans relevant de l'affect-passion	
Phase d'ambivalence	Pouvant être traversée en vue d'atteindre la phase suivante ou régression (illusoire) à la/les précédente(s) (cf. scénario alternatif)					Phase non traversée, en principe. Néanmoins, certains s'y engagent moyennant le recours au scénario alternatif de l'illusion rétrospective	
Phase de croisière	Pouvant être traversée ou régression (illusoire) aux précédentes					Phase non traversée	
Phase de rupture	Phase pouvant être traversée à n'importe quelle étape de la relation						

Par ailleurs, nous avons introduit cette partie en postulant que la vie de couple implique un « phasage ». C'est-à-dire un passage d'une phase à une autre en appui sur tels ou tels aspects réalisés ou non. J'ai à ce sujet supposé qu'une analogie avec les présupposés de base bioniens était envisageable. Voici l'analogie que nous proposons en introduction de cette Partie 5 :

« Les phases coupales, comme les présupposés, sont en interférences les unes avec les autres. L'une des phases étant le vertex des quatre autres. C'est-à-dire que chacune est la partie immergée d'une autre. En ce sens, celles précédant les suivantes ont pour fonction d'aménager l'organisation de la dynamique du lien de manière particulière en fonction du contrat d'externalisation couple conclu. D'un point de vue dynamique, chaque phase prépare l'émergence de celle qui lui succédera et celle qui succédera se structurera d'après la manière dont la précédente fut appréhendée. Il n'en reste pas moins que chaque phase produit des dérégulations particulières dans la dynamique du lien en fonction des modèles coupaux ; dérégulation pouvant conduire à la rupture coupale. Je considérerai ainsi que ces dérégulations ont l'avantage clinique d'informer le praticien du couple notamment – sur la manière dont l'Objet-couple traite ses conflits intersubjectifs, d'éclairer ses modes de communication et d'identifier le travail psychique que chaque phase engage pour les Sujets singuliers et pour l'Objet-couple lui-même ».

Jusqu'ici, à mon sens, l'analogie est pertinente. En revanche, cette analogie comporte une limite. En ce sens où ce phasage implique que chaque phase se succède dans une dimension temporelle ! Or, cela ne concerne pas le modèle bionien. Ce dernier soulignant que le « champ-état mental », est « atemporel » (Neri, *op. cit.*, p. 85). En somme, ces phases du couple ne peuvent être considérées *stricto sensu* comme un processus ayant les mêmes propriétés que la conceptualisation bionienne.

Nous avons terminé cette partie sur un chapitre bien particulier à l'heure où s'annonce la conclusion de cette thèse... la rupture. Étonnante coïncidence que voilà me suis-je dit à la lecture de mon sommaire. Sans doute que cela n'est pas innocent me dis-je en écrivant ces mots... Peut-être même est-ce une manière pour moi de sublimer cette ambivalente sensation qui m'anime à l'approche de la finitude de cet exercice doctoral... Sans plus d'élucubration sur ces éléments introspectifs quant à mon rapport à la fin de cet exercice passionnant qu'est l'expérience d'écriture d'une thèse, venons-en à la conclusion de la recherche.

Notes pour le lecteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Conclusion générale

Étant donné que j'ai proposé au lecteur une conclusion à l'issue de chaque partie, je lui épargnerai ici une énième reprise de ce que nous avons exploré. Je propose plutôt de revenir sur certaines des parties explorées, en proposant non pas de les synthétiser mais de les ouvrir. C'est-à-dire de partager des pistes de réflexion sur des éléments qui n'auraient pas été évoqués et qui, avec le recul qui est le mien à l'heure de clôturer cette thèse, m'apparaissent. Après cette ouverture, je proposerai un bref retour sur mon expérience de recherche, en axant mes considérations autour de la dimension méthodologique et épistémologique. Enfin, je terminerai par une conclusion plus intime, c'est-à-dire en ce qui concerne mon contre-transfert anticipé (Rouchy, *op. cit.*) envers la cessation de mon expérience doctorale.

Les ouvertures à la thèse

Nous avons montré que le couple pouvait être *pensé et écouté* comme un groupe sans en être un phénoménologiquement – cf. chapitre 2. La coupalité contemporaine, avec l'essor des relations non exclusives — polyamoureux, troupes, couple libre, etc. — nous oblige, sans doute, à moderniser ces considérations. En effet, une polycule, par exemple, est un « groupe de couple » pouvant parfois se considérer comme un Objet-couple où chacun est en lien sentimentalo-sexuellement avec l'ensemble. Dès lors, l'appareil psychique de ce couple « en extension » est à écouter et penser comme un groupe certes, mais surtout est littéralement un groupe ! Par voie de conséquence, qu'écoutons-nous en tant que psychiste ? L'appareil psychique du Sujet singulier, des sous-ensembles, de l'ensemble, un peu des trois ou encore leurs interrelations ? Nous avons tenté de proposer, chapitre 12, un dispositif « polyculaire » qui vise à explorer cette question. Notre instinct de groupaliste suggérait que le thérapeute doit conduire le groupe à articuler les processus intersubjectifs qui émergent dans la situation thérapeutique entre les membres de celui-ci afin qu'ils puissent être entendus par l'ensemble des membres comme une manifestation du fonctionnement de son groupe. Pour autant, d'autres approches ont-elles sans doute d'autres propositions qu'il serait intéressant d'entendre. En effet, ce dispositif de thérapie polyculaire est en construction et se devra d'être étayé par davantage de cliniques pour obtenir une structuration précise.

Nous avons parlé des trois invariants du faire couple chapitre 3, dont l'un concernait la dimension sexuelle. Nous disions qu'elle est « fondamentale » pour « faire couple ». Or,

l'orientation sexuelle asexuelle voire orchidsexuelle suppose une absence de rapport ou une volonté de ne pas y trouver de plaisir. Pourtant, les Sujets les pratiquants peuvent eux aussi être en couple. De fait, notre proposition, d'une certaine façon les exclut – même si nous avons supposé qu'ils étaient liés sexuellement par l'absence d'une sexualité génitale agi ou par une absence de désir. Il serait pertinent d'élargir le spectre de nos considérations en interrogeant si l'asexualité ou orchidsexualité sont des versions modernes d'*acoupalités* – du fait de leur rejet de la sexualité et du désir en son sein – ou, au contraire, s'ils invitent à repenser la coupalité indépendamment de l'activité sexuelle ? Il serait donc pertinent d'observer comment sont investis les deux autres invariants – affectivité et utilitarisme – lorsque la sexualité est rejetée ou détachée du principe de plaisir. Peut-être même que ces pratiques nous invitent à concevoir que d'autres invariants, que je n'aurais pas explorés, émergent.

Notre chapitre 5, socio-historique, soulignait qu'au début de l'humanité, l'humain était non exclusif ; en particulier sexuellement – polygynie (cf. chapitre 5). Que les contraintes religieuses, morales, sociales puis politiques l'ont contraint à l'exclusivité. Que la période moderne, puis post-moderne, a permis qu'une non-exclusivité fasse retour d'abord timidement puis devienne légitime durant l'hypermodernité avec le polyamour, notamment. Par voie de conséquence, une question que nous n'avons pas traitée se pose et mériterait d'être explorée : « Comment expliquer ce retour aux premières heures de l'Histoire, c'est-à-dire à la non-exclusivité, dans notre époque hypermoderne ? » Il semblerait bien que notre cadre anthropologie contemporain opère progressivement un retour à des modalités du lien coupal, en ce qui concerne la sexualité mais aussi l'affectivité, fort archaïque (cf. chapitre 5, 6, 8 et partie 5). Qu'est-ce que cela dit de notre société mais plus encore sur nos capacités à être et rester Sujet du lien ? Nous avons dans cette thèse creusé du côté d'une éventuelle psychopathologie du lien social. Dans le chapitre 6 notamment, nous avons soutenu que notre cadre hypermoderne, promouvant les conduites individualistes, implique des conduites non exclusives conduisant à rater l'essentiel de l'autre... Mais, pourquoi pas voir en l'externalisation sentimentalo-sexuelle une tentative inverse : celle de, collectivement, restaurer du lien sur le mode de la flexibilité relationnelle et de l'éthique ?

Dans les Parties 4 et 5 nous avons opposé deux types d'exclusivité, la transgressive – dont l'infidélité est le trivial synonyme – et éthique – supposant d'engager un lien avec plusieurs partenaires de manière consentie et transparente. Il m'apparaît que le public auprès duquel j'ai recueilli mes données convoquait des situations de couples gays. En effet, dans ma clinique libérale, les polyamoureux que je reçois sont quasiment unanimement des hommes. C'est un phénomène qui mérite d'interroger, *a minima*, trois points :

- 1) En quoi mes analyses sont-elles également viables auprès des couples lesbiens ?²¹⁹
- 2) Dans quelle mesure, le fait que je sois un homme, joue-t-il un rôle dans le fait que je reçoive majoritairement un public en couple gay ?
- 3) Qu'est-ce que la forte présence de non exclusifs éthiques étant homosexuels et/ou transgenres au sein de la polyamorie a-t-elle à nous apprendre ?

Les chapitres 10 et 11 sur les psychopathologies des Sujets polyamoureux supposaient que certains souffrent de pathologies identitaires-narcissiques. Notre étiologie socio-environnementale soutenait que ces Sujets ont souvent vécu des expériences traumatiques et ont une symptomatologie que rencontrent les personnes ayant un trouble neurodéveloppemental. Mais, nous avons décidé de nuancer ces potentiels troubles car ils sont opaques – notamment parce qu'ils sont auto-diagnostiqués ou diagnostiqués par des psychiatres affiliés à la communauté polyamoureuse. Il n'en reste pas moins que, si notre étiologie socio-environnementale laisse à penser que les Sujets ont fréquemment des pathologies limites, d'autres psychopathologies pourraient être présentes ! Je pense notamment à la psychose, voire à la psychopathie. Me concernant, je n'ai pas suffisamment de connaissances en ce qui concerne cette dernière, d'où mon choix de ne pas m'engager sur cette voie – d'autant plus que pour Freud : « la psychanalyse n'est pas le traitement de la dégénérescence psychopathique, c'est même là où elle se voit s'arrêter » (1904). Néanmoins, à la lecture de ma thèse, une collègue psychiatre me soulignait que cette question aurait mérité d'être soulevée, eu égard notamment de leur intolérance à la frustration massive – cf. item « 10.2.3. ». C'est à présent chose faite !

Au chapitre 10, nous avons exploré le rôle joué par la traumatophobie dans les dynamiques des liens polyamoureux. Cette conceptualisation de traumatophobie mériterait, sans doute, d'être

²¹⁹ En ce qui concerne les couples hétérosexuels polyamoureux ou non exclusifs éthiques, j'en ai reçu un certain nombre et leurs difficultés sont similaires à ceux des couples gays reçus.

étendue à d'autres communautés – dont des membres du cercle LGBTQIA + afférents au polyamour – voire, même, dans le champ du travail. Je pense aux professions œuvrant constamment avec cette question du trauma(tique) comme les infirmières, médecins, travailleurs sociaux, psychologues, militaires, policiers, pompiers... En parlant des pompiers, je ne peux m'empêcher de penser aux récents travaux d'Hubert Chatrousse en ce qui concerne la « traumatophilie » chez les pompiers (2022)²²⁰. En effet, eu égard de nos travaux respectifs, nous pouvons nous interroger sur un point : « Dans quelle mesure la traumatophobie est-elle intriquée à la traumatophobie ? » La perche est lancée dirais-je !

Dernière partie, la sixième, concernant notre proposition d'un phasage étant entendu comme une extension de l'ensemble des considérations de la thèse. Il n'empêche que ce phasage pourrait être augmenté ! J'entends par là qu'il pourrait, pourquoi pas, être externalisé du champ du couple pour être transposé à d'autres champs relationnels. C'est-à-dire qu'afin de monter en généralité, ne pourrions-nous pas imaginer que les processus à l'œuvre, au sein de chaque phase, révèlent la manière dont le lien intersubjectif contemporain est investi par les Sujets en ce qui concerne leurs relations aux Objets ? Plus largement, ce phasage ne présente-t-il pas un intérêt pour les psychistes désireux d'appréhender la façon dont le Sujet contemporain communique avec son environnement, en lien avec les exigences de notre cadre anthropologique hypermoderne ? Par exemple, la phase d'expérimentation où l'évaluation du lien à l'Objet est prioritairement centrée sur une exploration de ce que cette relation permettra de « réalisation de soi », pourrait très bien s'appliquer au champ de l'amitié ou du travail. Mon instinct de psychosociologue me fait songer, à ce propos, au rapport que certains Sujets contemporains entretiennent à leur carrière professionnelle – mobilité, remplaçabilité, interchangeabilité, etc. (cf. chapitre 6) – via leur statut professionnel – auto-entreprenariat, startuper, etc. Ces statuts flexibles et externalisés voire émancipés d'un lien à une institution employeur, n'impliquent-ils pas un phasage similaire ? C'est discrètement que je le suggérais sous-partie « 6.2. » lorsque je présentais les caractéristiques du « pur-Sujet soïque ». Cet axe pourrait être davantage déplié dans les cliniques des institutions et du travail. Enfin, en parlant du « pur-Sujet soïque », qu'en est-il au fond ? C'est un profil de Sujet que nous avons présenté et spécifié tout au long de notre écrit. Sans doute mériterait-il d'être davantage complexifié ?

²²⁰ Notamment sa thèse « *La traumatophilie chez les sapeurs-pompiers : arriver sur intervention comme dans un rêve. Psychologie* ». Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13), 2022. Français. ([NNT :](#)). ([tel-04488403](#))

Je proposerai à ce sujet, ci-dessous, de reprendre l'ensemble des caractéristiques proposées dans un tableau synthétique.

	Caractéristiques explorées durant la thèse
Profil psycho(path)ologique	Le Sujet est dans une quête perpétuelle de transfiguration de lui-même où toutes les réponses aux questions tenant à l'élucidation de l'Être se trouvent à l'intérieur de Soi. Conséquence de cela : il prend des distances avec son environnement au bénéfice d'une sur-valorisation de ce qui se passe en lui ; ce qui le concerne en premier chef – cela touche aux assises narcissiques. Pour y parvenir, il s'inscrit dans une quête de dépassement de ses limites personnelles et de celles qu'impose l'extérieur.
Dimension fantasmatique	Le Sujet est dans un mouvement d'autodépassement de Soi guidé par un fantasme de transcendance où le sens de toute chose n'est pas trouvé à l'extérieur mais est cherché en soi au détriment de la rencontre de l'essentiel de l'autre : le sens de toute chose est projeté de l'intérieur vers l'extérieur (Aubert, 2006).
	Le Sujet est habité par un fantasme d'auto-engendrement : se créer soi-même, indépendamment d'une préexistence pouvant conduire à la perspective illusoire d'être débarrassé de sa finitude (cf. sous-partie « 6.2. »). Cela suppose aussi un fantasme de toute puissance, se faisant l'aveu d'une crainte de la dépendance, que soutient une angoisse d'effondrement (Winnicott, <i>op. cit.</i>).
Mutation des organisateurs institutionnels dans le champ couple	Le Pur-Sujet soïque est désaffilié, émancipé, flexible et autonome. Ces « qualités » ont un pendant : le revers de l'autonomie c'est la dépendance ; les conséquences de la désaffiliation c'est la solitude, si ce n'est l'isolement ; et le contre-pied de la flexibilité, c'est l'immobilisme contraint – « passivation » – (Green, <i>op. cit.</i>) ; et les travers de l'émancipation, la marginalisation.
	S'il cherche les réponses aux questions en lui plutôt qu'à l'extérieur, c'est en raison de la transformation des méta-cadres institutionnels liés au couple. Ceux-ci reposaient auparavant sur des organisateurs externes – assurer la filiation, dispositif d'alliance (Foucault, <i>op. cit.</i>), etc. Dorénavant, ils deviennent internes – s'auto-réaliser au travers du couple (sous-partie « 6.1. ») – (de Singly, <i>op. cit.</i>)
Dimensions narcissique et identitaire	L'époque est à la déliaison, malgré le fait que, paradoxalement, elle invite à davantage d'externalisations de nos liens. Seulement, cette externalité est moins une invitation à s'abreuer de l'essentiel de l'autre, qu'une invitation à multiplier – via ces autres – les opportunités d'être à soi-même son propre Objet de sustentation individuelle, sa propre fin. En ce sens où c'est la multitude des Moi engagés dans diverses relations qui apportent une gratification du sentiment narcissique au Sujet – les sites de rencontre en témoignaient chapitres 6 et 8 et la non-exclusivité Parties 4 et 5.
	Le Sujet a tendance à s'invertir comme objet de sustentation individuelle. Seulement, cela est parfois moins une décision de s'absenter du lien à autrui qu'une réaction face à son absence concrète dans le réel en raison de notre cadre anthropologique « hypermoderne » (cf. « 6.3 ») – « société fantomatique » (Breton, <i>op. cit.</i>). Finalement, la déliaison est souvent une revanche narcissique du fait de sa fragilisation auparavant (cf. chapitre 14).

Impact sur le lien intersubjectif	Le Sujet est entravé dans ses capacités à faire coexister intersubjectivité et subjectivité ; l'autre est investi comme lieu où la pulsion s'épanouie. Et non comme « un autre sujet qui vit, pense, éprouve et qui dispose d'un autre appareil psychique, épais, dense, un espace d'intériorité énigmatique qui attire et dérange et qui est vécu comme semblable et différent » (Eiguer, <i>op. cit.</i> , p. 12).
	Ce Sujet fait le choix de ne pas choisir d'Objet car il aspire à tout conquérir. Cela suppose un mode de relation aux Objets par la déliaison car tout lien implique un engagement et un renoncement.
	Dans notre culture de la performance et de la déliaison, le pur-Sujet soïque, ne s'estime jamais à la hauteur de ce qu'il croit pouvoir devenir. Couper le lien, ne pas s'y investir en rencontrant l'essentiel de l'autre, s'impose comme une manière de se (re)trouver grâce à la création de nouveaux liens – caractéristique typique des relations non exclusives. Cela est paradoxal car, ces nouveaux liens qu'il fragmente, plus vite qu'il les noue, ont vocation à le structurer mais c'est justement contre ce qu'ils ont de structurant qu'il se débat. Ce lien censé le délivrer de l'union plombant à autrui se fait, en réalité, l'aveu de sa véritable motivation : celle de se fuir lui-même.

L'importance de la méthodologie dans le sentiment d'identité de chercheur

Avant de clôturer cette recherche, je souhaite revenir sur les ambitions méthodologiques qui la compose. Comme le lecteur a pu le constater, la Partie 1, notamment le chapitre 1 relatif à ma méthodologie, est particulièrement dense. J'ai argumenté cela par le fait qu'il me semblait essentiel d'être le plus exhaustif possible sur mes choix méthodologiques et la manière dont j'allais analyser mes données. S'agissant d'un écrit académique, et plus spécifiquement doctoral, il m'apparaissait nécessaire de rendre compte au lecteur de l'intégrité scientifique dont j'ai tenté de faire preuve. J'ai essayé, par ce biais, de partager que mon identité de chercheur en herbe prend la mesure de la rigueur à laquelle une thèse l'oblige.

Aussi, la méthode a étayé toute mon investigation, en a déterminé la couleur. Elle me semble avoir été l'une des découvertes les plus enrichissantes de cette aventure doctorale. La méthodologie, pour réaliser une exploration comme celle que j'ai conduite, est l'élément m'ayant le plus mis au travail. Elle m'obligea à me forger une certaine identité de chercheur. Sans méthode, pas de recherche. Réciproquement, aucune recherche ne se déploie sans l'adossement de celui qui la conduit à une méthodologie. Ici, le choix de privilégier dans mon recueil de donnée l'inductivité m'a permis de mettre en relief les différences, voire les contradictions ou interférences, qui émanaient du terrain. Cela m'a aidé à les interroger sans qu'un prisme épistémologie préalable soit privilégié. Bien sûr, un champ théorique, ici les sciences humaines, et une épistémologie, l'approche psychanalytique, m'ont guidé. Sans eux, j'aurais pris le risque de m'éparpiller. Simplement, les surprises, évidences, paradoxes et incohérences cliniques ont été analysés après avoir été observés avec la spontanéité qui fut la

mienne et qui, dans une large part, résultait de mon contre-transfert dont j'ai tenté de rendre compte dès que possible.

De surcroît, je précise que l'ensemble des manières de « faire couple » ne peuvent se résumer à la typologie que j'ai proposée : exclusif, non exclusif. Encore moins être discriminée par la modélisation qui en découle : polyamour, couple libre, apatride, traditionnel, etc. Certaines se superposent, se croisent, se mêlent ou s'additionnent – un couple libre peut, par exemple, être également libertin cotacotiste. Considérons simplement que la typologisation, ainsi que les modalités de couple qui s'y adjoignent, a répondu aux exigences méthodologiques suivantes :

- Rendre compte de la mosaïque évolutive des relations coupales contemporaines sous le prisme de l'exclusivité sexuelle et affective ;
- Inviter l'épistémologie psychanalytique, et plus précisément l'approche psychanalytique du couple et du lien, à accueillir des pistes d'élaborations nouvelles afin de laisser son corpus théorique se faire interroger par elles ;
- Nourrir une réflexion critique sur les paradoxes ou contradictions, comme sur les banales évidences, traversant la dynamique du lien coupal d'hier, d'aujourd'hui et pourquoi pas de demain.

L'ancrage épistémologique du chercheur m'est apparue comme un élément insécable de son identité. Je développerai ce point car l'épistémologie a participé à ce que j'acquière un positionnement congruent avec mes principes personnels et la rigueur éthique qu'impose une recherche.

L'importance d'un ancrage épistémologique dans la construction de l'identité de chercheur

Je soulignerai que je me suis gardé, autant que faire se peut, de faire passer d'éventuels désirs épistémophiliques déterminer ma lecture des événements cliniques survenus. Je garde néanmoins en tête que c'est un écueil probable avec lequel le chercheur doit sans cesse œuvrer. Œuvrer, certes, mais il doit aussi l'accueillir. Quelque part, son ancrage, bien qu'il infléchisse sa lecture des événements, participe à solidifier son éthique et contribue à maintenir vivante la pensée au sein de la communauté scientifique à laquelle il s'affilie. En particulier si des approches épistémologiques s'affrontent sur le terrain de sa recherche où se croisent différents « savoirs » – j'utilise des guillemets à ce terme car cette recherche m'a enseigné qu'un savoir est à envisager comme un acquis, à jamais insuffisamment acquis, pour qu'on se repose dessus.

La question de mon ancrage fut particulièrement mise à l'épreuve lorsque je me suis penché sur la clinique de la polyamorie. Comme nous l'avons présenté (cf. Partie 5), ce modèle peut être étudié sous différents angles. Nonobstant, celui clôturant notre réflexion fut que certains Sujets polyamoureux s'y engagent afin de se sentir appartenir à une communauté, se voulant en marge des mœurs dominants – cf. chapitres 11 et 12. C'est-à-dire que leur choix est, parfois, avant tout motivé par une quête identitaire-narcissique plutôt que par une volonté, pleine et entière, de s'ouvrir à des relations non exclusives. Par effet miroir, j'ai moi-même été appelé à cet endroit de la militance au cours de mon processus de recherche ! J'entends par là qu'afin de rendre compte de mes hypothèses je fus tenté de radicaliser mes positions épistémologiques pour justifier mes arguments. À l'époque des *self-helps* (Illouz, *op. cit.*) et autres courants de « développement personnel » (Cabanas et Illouz, *op. cit.*), j'ai souhaité défendre effrontément la psychanalyse durant mon travail doctoral. Comme si, à l'instar des polyamoureux, j'appartenais à un courant minoritaire. Là où le public que j'ai fréquenté défendait son identité de « partenaire » en revendiquant la reconfiguration des normes d'exclusivité, je défendis mon identité de « clinicien d'orientation psychanalytique » en m'opposant à la marginalisation de cette discipline. Aussi bien dans le secteur universitaire que dans l'espace public où elle peut être injustement malmenée, songeons au récent dossier de *L'Express* à charge : « *Faut-il en finir avec la psychanalyse ?* » (2024) – il semble que ses auteurs n'ont pas consulté les rigoureux articles de Chagnon, Houssier et Pinel « *La chasse aux sorcières, ça suffit !* » ou encore celui plus que sourcé de Raveyron « *L'évaluation et l'efficacité des psychothérapies psychanalytiques et la psychanalyse* » (2021). Ainsi j'ai pu aller jusqu'à contorsionner certaines théories lors de mes élaborations, comme pour démontrer que la psychanalyse ne doit et n'aura jamais à disparaître. Cela m'a conduit à me mentir, parfois, en lui prêtant le pouvoir de tout expliquer. Il me fallut me défaire de ce mécanisme en miroir de mon terrain. Je dus cesser de défendre une discipline que j'affectionne profondément pour plutôt y « recourir ». Cela relève d'une éthique épistémologique que d'accepter que son ancrage puisse avoir des limites. C'est un chemin intellectuel fastidieux mais non moins riche, nécessitant d'épouser l'humilité.

Je remercie le groupe du séminaire de recherche doctorale de m'avoir accompagné dans l'élaboration de cette notion d'humilité. Il a concouru à ce que je me resitue dans mon positionnement épistémologique. C'est-à-dire à ce que je me décentre d'une forme de militantisme psychanalytique dans ma manière de traiter mon sujet au profit de conceptions davantage complémentariste (Devereux, *op. cit.*) et transdisciplinaire (Ciccone, *op. cit.*). Ce sont ces conceptions qui me permirent de ne pas me placer en écho du terrain que je fréquentais, étant quelque peu habité par une culture de l'entre-soi. Ce sont ces conceptions encore qui

participèrent à ce que je saisisse que la quête narcissique-identitaire était probablement, au fond, ce qui appelait certains membres de la polyamorie à rejoindre cette communauté. C'est en observant le rapport singulier avec lequel je traitais mon sujet que je l'ai appréhendée ! Effectivement, comme le public que je côtoyais, j'étais mû par ce que j'appellerai une « quête narcissique épistémologique ». Ce n'est qu'en le comprenant que je pus m'en dégager et engager un véritable effort réflexif se voulant intègre scientifiquement.

De l'« à deux » à l'adieu

Conclure... Ce terme à un sens tout particulier au regard du thème de cette thèse. L'amoureux éconduit qui s'évertue à conquérir le cœur de sa moitié et y parvient ne dira-t-il pas : « *j'ai conclu* » ? Lorsqu'il conclut, il signe par là même la fin d'une entreprise, d'une aventure de séduction, celle de la quête d'un but. Lorsque celui-ci est atteint, s'annonce alors une nouvelle relation avec sa partenaire. Ensemble ils franchissent une nouvelle étape de la relation, bien plus vaste et risquée, celle consistant à affronter l'épreuve du temps. Cette analogie résonne et illustre assez fidèlement mon rapport à cet instant du point final qui s'annonce. Conclure cette recherche ne m'évoque aucunement un quelconque sentiment d'achèvement et pourtant... Sans doute que j'y résiste. Reconnaître que ce travail doctoral se clôture m'oblige en quelque sorte à me frotter à mes limites, si ce n'est la vaste question de la finitude.

Peut-être qu'à l'instar d'un partenaire possessif suis-je tenté de ne pas laisser à ma thèse sa liberté. Comme lui, cela procède d'une anxiété : si elle s'épanouit indépendamment de moi, ces parts de moi que j'y ai logées, ne m'échapperont-elles pas par la même occasion ?

Peut-être suis-je simplement cet amoureux éperdu craignant que notre plongée dans le monde de l'altérité ne nous conduise à la rupture ? – qu'il est dur de rencontrer l'essentiel de l'autre ! Peut-être qu'une part de moi, à l'image d'un non exclusif, est craintive à l'idée de partager avec des pairs cet Objet tant investi. Qu'en feront-ils ? La transformeront-elles ? De ce qui nous liait, que restera-t-il ? La partager c'est aussi s'en différencier. C'est surtout ne plus la contrôler ; c'est la laisser s'épanouir, peut-être plus intensément, avec d'autres. S'ils se l'approprient, me sentirais-je encore légitime de la fréquenter ? S'ils la critiquent, saurais-je encore l'aimer ? Si elle n'est pas désirable sous le regard d'un autre, continuera-t-elle de me séduire ? Si elle est mieux comprise par d'autres, cela nous sépara-t-il ?

Partager sa thèse, c'est comme partager sa moitié, c'est prendre le risque de la perdre.

Mais c'est, sans doute, également ne pas la tenir pour acquise.

Glossaire

A

Affect-passion : désigne une relative fusion du Sujet avec un Objet électif au sein duquel il abandonne une part de son Moi à l'Objet voire recourt à l'identification projective quand il n'inscrit pas l'Objet en lieu et place de son idéal du Moi.

ASE : Aide Sociale à l'Enfance.

Anarchie relationnelle (« AR ») : cette sous-modalité coupale de la modalité principale du polyamour, suppose une absence totale de hiérarchie entre tous les partenaires. Il n'y a ni PP, ni PS, ni relation socle. Chaque partenaire est au même niveau, aucune relation n'a à être mise en balance avec une autre. Au sein de la relation, il n'existe que peu voire aucune règle enserrant le cadre des modalités d'externalisation relationnelle.

Avatarisation soïque : désigne l'illusion sur les services digitaux d'être personne et tout le monde à la fois ; d'être une identité modulable à souhait en fonction des circonstances, des interlocuteurs et de la nature de la relation – recherche d'amitié, d'un partenaire ou d'une aventure, par exemple. L'avatarisation soïque implique que le Sujet, via l'application, est invité à se ressentir comme pleinement soi lorsqu'il est une version transfigurée, améliorée ou augmentée de ce celui qu'il est ordinairement. L'avatarisation soïque est à appréhender comme l'une des modalités d'expression de son Soi ou manière de s'éprouver chez le pur-Sujet soïque.

Auto-représentation narcissique : est entretenue par une reproduction caricaturale de l'image de soi sur les services digitaux. Elle se constitue à partir de l'Idéal du Moi, peut se référer positivement ou négativement à des imagos parentaux, si ce n'est aux figures modernes du pur-Sujet soïque – comme les *instagrameurs* – auquel il peut s'identifier, allant parfois jusqu'à vouloir leur ressembler sur le mode du double (Rank, *op.cit.*).

C

Champ : est à comprendre comme étant à la fois « un contenant transpersonnel et un état mental, mais aussi comme un système de synchronicité et d'interdépendance » (C. Néri, 2011, p. 86). Une définition plus substantielle est présente item : « 6.1.1. ».

CNAFC : Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques.

CNRTL : Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales.

Compersion : est « la capacité d'être heureux et épanoui si son partenaire ressent du bonheur et se dit comblé pas seulement grâce à soi ou à la relation exclusive avec soi, mais que ce sentiment est coconstruit par la relation avec d'autres pairs, des « copartenaires », des « copairs » » (Ivy Daure, 2024, p. 44). Pour Sébastien Bohler : « la compersion est l'opposé de la jalousie. Alors qu'une personne jalouse éprouve une réelle souffrance à l'idée que son ou sa partenaire ait une relation amoureuse – ou sexuelle, ou un simple flirt – avec une autre personne, l'individu compersif apprécie cela. Cela lui fait plaisir » (2021, p.9b).

Coupal : ce néologisme que j'ai co-élaboré avec Jean-Pierre Pinel, en fonction des accords, apparaît sous la forme de « coupalité » ou « coupale » au féminin voire « coupaux » au pluriel. Il reprend le préfixe du terme « couple » supposant au minimum deux personnes liées étroitement l'une à l'autre sous l'égide de trois dimensions : l'utilitarisme, l'affectivité et/ou de la sexualité – chapitre 3. Le suffixe « alité » fait référence à la « groupalité ». « Coupal » désigne donc le couple *pensé* et *écouté* comme un groupe particulier à deux (voire plusieurs) psychés.

Couple exclusif : repose sur une relation monogamique. C'est-à-dire que les Sujets du couple ont un partenaire sexuel et une relation affective unique donc exclusive. Ils ne partagent, en principe, pas le partenaire avec une tierce personne sur ces plans-ci. J'utilise les termes « en principe » puisqu'il peut exister des configurations où le(s) partenaire(s) entretien(nen)t ou compte(nt) entretenir une relation adultérine qui remet en cause le principe d'exclusivité. Néanmoins celle-ci a comme caractéristique d'être cachée, non-officielle, secrète. Il s'agit donc d'une transgression du contrat d'exclusivité.

Couple non exclusif : repose sur une relation coupale plurielle. C'est-à-dire que les Sujets l'habitant peuvent avoir plusieurs partenaires sexuels et/ou plusieurs relations sentimentales en simultanées sans que cela soit une transgression du devoir de fidélité ; c'est-à-dire que cette non-exclusivité est éthique. En fonction du modèle de couple – polyamorie, couple libre, par exemple – le seuil de tolérance de l'externalisation relationnelle évoluera. L'autorisation est uniquement sexuelle chez les uns – couple libre et aventure d'un soir –, uniquement affective chez d'autres – polyamour asexuel –, dans une alternance ou simultanée chez les derniers – polyamour. Quoi qu'il en soit, le contrat établi entre les partenaires est souvent (re)connu d'eux et relativement consentit.

Couple libre : suppose l'existence d'un partenaire principal avec lequel le Sujet entretient une relation sentimentalo-sexuelle. S'y adjoignent des « occasionnels » avec lesquels le Sujet a l'opportunité d'entretenir des activités sexuelles, généralement éphémères, où aucun sentiment affectif ne doit advenir. Ce modèle externalisé repose sur un cadre éthique et consensuel à l'instar du polyamour.

Couple traditionnel : concerne l'ensemble des couples monogames, c'est-à-dire engagés dans un type relationnel exclusif, tant sur le plan sexuel qu'affectif. Le lien coupal implique qu'aucun des partenaires ne doit entretenir des rapports sentimentalo-sexuels avec un tiers-amant. L'alliance coupale repose sur un contrat régité par deux principes fondamentaux : 1) la fidélité réciproque ; 2) l'indissolubilité du lien. C'est-à-dire qu'ils s'engagent avec le projet de rester ensemble, en principe, sur du long terme. Ce modèle, majoritaire en France, est hérité, en partie, de notre ancrage judéo-chrétien.

D

Désir : « est indissolublement lié à des « traces mnésiques » et trouve son accomplissement (*Erfüllung*) dans la reproduction hallucinatoire des perceptions devenues les signes de cette satisfaction [...]. La recherche de l'objet dans le réel est tout entière orientée par cette relation à des signes. C'est l'agencement de ces signes qui constitue ce corrélatif du désir qu'est le fantasme » (Laplanche et Pontalis, 1962).

I

Identité : nous nous rangeons à la proposition de Jean-Yves Chagnon : « l'identité (le sentiment d'identité) désigne trois composantes intriquées : un sentiment de continuité d'être, objet d'une prise de conscience réflexive (être soi-même) ; un sentiment d'unité impliquant la capacité à intégrer des expériences diverses sinon éclatées ; un sentiment d'estime de soi, d'investissement narcissique positif. L'identité se construit dans un aller-retour entre soi et les autres, emprunt (introjection/incorporation) et prêt (projection) aux autres » (2017, p. 106).

Infantile : l'enfant tel qu'il « est reconstruit par le Sujet à travers sa réalité psychique et ses fantasmes » (Thomas Raveyron, 2021).

Institution : demeure un « ensemble formateur se référant à un savoir théorique légitimé et qui a pour fonction d'assurer un ordre et un certain état d'équilibre social » (Enriquez, 2007, p. 92). Cette définition est développée plus généreusement en introduction du chapitre 6.

Institutions de la centralité : il s'agit des institutions référées aux champs du travail et du couple. Elles supposent que ces champs, sont des réalités et des valeurs centrales dans la vie individuelle et collective (E. Renault, 2012) et que ces champs se trouvent impliqués « dans la construction de l'identité, dans la réalisation de soi, dans la santé mentale et dans la santé somatique » (F. De Melo E Silva, 2011, p. 145). L'utilisation de la forme plurielle dans la dénomination « institutions de la centralité » suggère qu'il existe un ensemble d'institutions ayant pour tâches primaires de s'articuler au champ du travail et à celui du couple car la relation de couple et les activités de travail « produisent des effets sur les expériences et les institutions non directement liées » à elles (Renault, *op. cit.*) ; ils sont des enjeux normatifs décisifs et ; ces deux champs sont le motif ayant nécessité la création de telle ou telle institution, ils déterminent ses finalités, si ce n'est les limites de sa tâche primaire et des organisateurs institutionnels (Fustier, *op. cit.*).

J

« Je » (majuscule) : signifie le Sujet « de la perception » (De Luca et Estellon, 2015, p. 33)

L

Latéralisation de l'acte : suppose que le Sujet dépose sur un Objet externe à l'Objet-couple des pulsions non conventionnelles, fantasmes ou désirs s'incarnant dans des actes – inavouables –, que son partenaire officiel refuserait ou le Sujet refuse ses propres tendances non-conventionnelles. En somme, afin de ne pas mettre en actes ses propres tendances redoutées auprès de l'Objet électif – car il risquerait de le blesser, l'abîmer ou parce qu'il se les refuse – il les déplace sur un Objet-externe se substituant à l'Objet électif et donc au Moi. En ce sens, la latéralisation de l'acte peut être considérée comme une tentative de symbolisation par le recours à l'acte.

LGBTQIA+ : acronyme englobant les personnes s'identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, transidentitaires, queer, intersexe, aromatiques ou asexuelles et le « + » prend en compte toutes autres identités et orientations sentimentalo-sexuelles.

Libertinage : modalité relationnelle où le couple externalise sa sexualité conjugale monogamique momentanément auprès d'autres couples le désirant également. Le libertinage n'est pas du polyamour car la dimension affective n'est pas convoquée avec le couple auprès duquel les partenaires partagent leur intimité. Chez les libertins, la non-exclusivité est considérée comme une transgression sexuelle partagée du devoir de fidélité ; c'est en ce sens qu'ils se considèrent comme des couples exclusifs.

N

Non-exclusivité éthique : est une configuration relationnelle soutenue par des valeurs à l'instar de la transparence. L'éthique dans la non-exclusivité est à comprendre comme une variable d'ajustement, donnant aux Sujets une ligne de conduite dans son couple et ses éventuels choix d'Objets extra-relationnels. Prosaïquement dans les relations plurielles ladite dimension éthique implique que tous les protagonistes non exclusifs sont informés qu'ils s'engagent dans une relation plurielle et sont informés de l'existence de l'ensemble des membres que fréquente le partenaire. Et en plus de le savoir, ils sont tous d'accord pour s'engager dans ce modèle pluriel et acceptent l'existence des autres.

Non-exclusivité transgressive : il s'agit, pour le dire trivialement, d'une infidélité sexuelle et/ou sentimentale. Est considérée comme une *non-exclusivité transgressive* une transgression du contrat implicite ou non d'externalisation de la relation, qui remet en cause le contrat établi par le couple sur les limites et conditions d'externalisation de la relation envers un ou des tiers.

O

Objet électif : désigne un type d'Objet en la personne du partenaire. Il est investi et désigné par le Sujet pour établir avec et par lui un lien avec le monde extérieur. En ce sens il est déterminant pour les Sujets du couple puisqu'il est membre actif de la relation d'Objet. À l'Objet électif, des synonymes plus triviaux pourront lui être associés : partenaire, conjoint, concubin, compagnon, épouse, époux. Ils n'ont pas la substance sémantique d'Objet électif c'est pourquoi je privilégierai cette formule dès lors qu'il s'agira de processus psychique, de modalité fantasmatique ou d'un thème dont l'objet est la relation d'Objet.

Objet-couple : pour Caillot et Decherf, le couple posséderait un *appareil psychique propre*. Effectivement l'Objet-couple se noue « par le biais de la résonance fantasmatique », qui articule « entre eux les appareils psychiques individuels ». Il s'agit d'une psyché commune imaginaire et « c'est dans cet espace que les formations idéales et surmoïques communes vont se fabriquer et se transformer (*op. cit.*, p. 54). Autrement dit, schématiquement, l'Objet-couple se construit sur le triptyque suivant : l'appareil psychique individuel de « A » rencontre celui de « B », celui de « B » rencontre celui de « A » et l'accordage de ces deux appareils psychiques individuels en forme un troisième, commun et imaginaire, celui du couple « A-B ».

Objet Unique : désigne l'« Être Unique », soit celui que personne d'autre ne peut posséder puisque, par définition, il s'agit d'un Objet Unique. Il se caractérise par le fait de combiner l'ensemble des attributs – physiques, sociaux et psychiques – attendu par le Sujet ; de répondre de manière adaptée à ses besoins et fantasmes ; d'accomplir tous ses désirs ; de satisfaire toutes ses pulsions, en particulier les moins conventionnelles ; d'assurer sa cohérence narcissique, et, bien entendu, de se référer, positivement ou négativement, aux imagos parentaux en fonction de son lien à ces derniers.

Occasionnel : se distingue du terme « partenaire » qui évoque une alliance avec quelqu'un sur une potentielle longue période. Aussi, « partenaire » est connoté au couple dans le langage courant à l'inverse d'occasionnel. « Occasionnel » évoque plutôt l'opportunité d'entreprendre

quelque chose – une activité sexuelle chez les couples libres et relations apatrides – sans que cela soit déterminé par un phénomène contingent.

Organisations de la médiatisation : il s'agit d'organisations permettant à des personnes de se rencontrer, de construire un lien d'une plus ou moins forte intensité, surtout virtuellement, par l'entremise des sites de rencontre. Le site de rencontre est, lui, un service médiatisant la rencontre entre individu dans la perspective de former un lien sentimental et/ou sexuel voire amical à l'issue.

P

Partenaire primaire (« PP ») : chez les polyamoureux et couples libres il s'agit du partenaire privilégié par rapport aux autres partenaires – eux sont qualifiés de partenaires secondaires. En somme, hiérarchiquement, le Sujet subordonne son (ses) partenaire(s) secondaire(s) au(x) primaire(s) s'envisageant rarement au pluriel – sauf dans le cas d'un troupe par exemple, soit trois personnes en concubinage.

Partenaire secondaire (« PS ») : ce sont le ou les partenaires « que vous aimez mais avec lesquels vous ne vivez pas » nous disent Dossie Easton et Janet W. Hardy (2021, p. 86). Dans les faits, cela est relatif car certains polyamoureux ont des partenaire(s) secondaire(s) avec lesquels ils vivent, parfois épisodiquement, pour autant ils privilégieront toujours leur partenaire primaire.

Pathologie identitaire-narcissique : elle procède régulièrement d'un traumatisme primaire : « les psychanalystes ancrent les causes de ces souffrances dans la perturbation de la relation de l'enfant à son objet premier et dans des expériences traumatiques primaires de manque d'objet » (Amélie Schafer-Mutarabayire, 2009, p. 195).

Plan cul : est un sous-modèle du modèle principal qu'est la relation apatride. Le plan-cul désigne un projet relationnel dont le périmètre est circonscrit à la sphère sexuelle. Laquelle est envisagée exclusivement dans sa dimension récréative et non-procréative par les partenaires. La dimension affective est, supposément, absente (à l'inverse des *sex-friends* laissant une place aux sentiments dits « amicaux »).

PMI : Protection Maternelle Infantile.

Polyamour ou *polyamorie* : est une modalité relationnelle offrant la possibilité d'avoir des relations plurielles, simultanément ou non. Relations qui se doivent d'être éthiques et consensuelles. La polyamorie peut reposer sur une relation socle ou non, impliquer un partenaire primaire et des secondaires ou non – citons le cas de l'anarchie relationnelle. Autrement dit : le sujet peut entretenir « des relations affectives et/ou sexuelles simultanément, avec plusieurs partenaires. Cette non-exclusivité implique que chaque protagoniste de la constellation sentimentalo-sexuelle du sujet est informé de l'existence des uns et des autres, l'acceptent même s'ils ne fréquentent pas l'ensemble » (K. Toupin, 2024, p. 35).

Polycule : ce terme dérivé du terme « molécule » veut dire : le groupe de personne que fréquente un Sujet polyamoureux.

Pulsion : Freud définit, dans les *Trois Essais*, la pulsion comme étant « le représentant psychique d'une source continue d'excitation provenant de l'intérieur de l'organisme [...]. Les pulsions ne possèdent aucune qualité par elles-mêmes, [...] elles existent seulement comme quantité susceptible de produire un certain travail dans la vie psychique. Ce qui distingue les pulsions les unes des autres, et les marque d'un caractère spécifique, ce sont les rapports qui existent entre elles et leurs sources somatiques d'une part, et leur but d'autre part. La source de la pulsion se trouve dans l'excitation d'un organe, et son but prochain est l'apaisement d'une telle excitation organique » (1905).

Pur-Sujet soïque : désigne un Sujet étant dans une quête perpétuelle de transfiguration de lui-même où toutes les réponses aux questions tenant à l'élucidation de l'Être se trouveraient à l'intérieur de Soi. Conséquence de cela : il prend des distances avec son environnement au bénéfice d'une (sur-)valorisation de ce qui se passe en lui et ce qui le concerne en premier chef, notamment son narcissisme. Pour y parvenir il s'inscrit dans une quête de dépassement de ses limites personnelles et de celles qu'impose l'extérieur. Aubert parle d'un mouvement d'autodépassement guidé par un fantasme de transcendance où le sens de toute chose n'est pas à l'extérieur mais est cherché en soi au détriment d'une rencontre de l'essentiel de l'Autre. Ainsi le sens de toute chose est projeté « de l'intérieur vers l'extérieur » (2006).

Psychothérapie : terme employé suivant l'acceptation proposée par Marie Anaut : « la pratique d'une thérapeutique de l'âme » (2020, p. 22).

R

Relation apatriide : suppose que les Sujets s'engagent dans un système hétérogame, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir plusieurs partenaires sexuels, simultanément ou non. Ils n'ont pas et ne souhaitent pas, *a priori*, entretenir une relation amoureuse avec ces derniers. Ils peuvent entretenir sur du plus ou moins long terme des activités sexuelles avec un même partenaire, que nous nommerons « un occasionnel », mais à la condition que la dimension affective ne vienne pas faire interférence dans le lien – hormis si elle est considérée comme amicale. Dès que des sentiments amoureux, donnant possiblement lieu à l'instauration d'une relation coupale, s'invitent, la relation s'arrête ou s'oriente vers un modèle relationnel revêtant un caractère coupal comme la polyamorie, le couple traditionnel, le couple libre ou le libertinage.

Relation d'Objet ou *relation objectale* : désignent les modalités fantasmatiques qui organisent la relation d'un *Sujet* au monde extérieur (Melman, 2002, p. 255). Plus exactement, « la relation qu'entretient un sujet avec l'objet vers lequel se portent ses pulsions, sachant que la première relation à la figure maternelle détermine la qualité et les particularités des relations ultérieures » (Smaniotto et Lighezzolo-Alnot, 2010, p. 99).

S

Sex friend : est une relation où le *Sujet* pratique une activité sexuelle en priorité avec son occasionnel. Seulement, à l'inverse du plan-cul, des liens amicaux – considérés comme non-amoureux – s'invitent dans le lien. La relation *sex friend* implique qu'on se connaît, s'apprécie et se fréquente et que cela « devient la condition de la relation » (Memèteau, 2019., p. 10).

Souffrance identitaire-narcissique : implique que « certains pans de la vie psychique ne sont pas refoulables parce qu'ils ne sont pas représentés – c'est le sens de la distinction moi/ça – bien qu'ils soient « inconscients », c'est-à-dire non intégrés dans la subjectivité [...]. Ces expériences psychiques, « inconscientes » bien que non refoulées, affectent le narcissisme et le rapport au manque d'une tout autre manière que ce qui est représenté et refoulé, elles sont à l'origine de ce que j'appelle les souffrances identitaires-narcissiques, celles qui sont plus caractérisées par le manque à être que par le manque dans l'être » (Roussillon, 2012, p. 13).

Subjectivation : est entendu comme un processus. Nous nous rangerons aux considérations de Bernard Golse en ce qui concerne ses spécificités : « la découverte de soi en tant que sujet et par l'inscription de l'objet en tant « qu'objet-autre-sujet » (Golse, Roussillon, 2010), ce qui repose sur un triple mécanisme d'intériorisation (inscription intrapsychique des perceptions issues de l'objet), de specularisation (chacun est à la fois sujet et objet de l'autre) et d'anticipation ou de supposition du sujet par l'autre (le caregiver) » (2020, p. 24).

Sujet (grand « s ») : la notion de Sujet se distingue de celle d'« individu » car, comme le souligne Kaës, l'« individu » « est un élément insécable, anonyme et interchangeable du « collectif », une partie du tout, un représentant de l'espèce, il est « n'importe qui ». Le concept d'individu n'est pas un concept psychanalytique [...]. Le concept de [S]ujet introduit une autre dimension : celle de l'inconscient et ses effets d'assujettissement et de subjectivité » (2012, p. 105).

sujet (petit « s ») : désignera le thème de ce qui est étudié (exemple : « le sujet de ma recherche demeure le couple »). Le sujet (petit s) est à entendre dans un sens différent d'objet (petit o) puisqu'il désigne ce de quoi nous parlons (un thème) et l'objet ce que nous en disons (les enjeux de ce thème).

Sujet apatride : Le Sujet apatride (Melman, 2002) serait désaffilié des références institutionnelles et historiques qui le constitue ; désengagé affectivement, affranchie « du rapport traditionnel liant son existence à une dette symbolique qu'il aurait à payer [...]. L'absence de repères, de lien avec un Autre, corrélatifs d'un engagement du sujet, le rend extrêmement sensible à toutes les injonctions venues d'autrui » (p. 156).

T

TGI : Tribunal de Grande Instance.

Tiers-extérieur : l'extérieur renvoi à l'extériorité, soit l'« état d'être à l'extérieur ; fait d'aller vers l'extérieur » (CNRTL), et s'incarne dans la clinique de l'exclusivité par : un tiers-amant, un occasionnel (couple libre et relation apatride) ou un partenaire secondaire (polyamoureux).

Trauma : « phénomène d’effraction du psychisme, et de débordement de ses défenses par les excitations violentes afférentes à la survenue d’un événement agressant ou menaçant pour la vie ou l’intégrité (psychique ou psychique) d’un individu, qui y est exposé, comme victime, témoin ou acteur » (Louis Crocq, 2014, p. 10). En ce sens, le trauma désigne « l’action positive, mais surtout *négative*, du traumatisme sur l’organisation psychique ; comme le suggère S. Freud, il peut provoquer des “ *atteintes précoces du Moi* ” sous forme de “ *blessures d’ordre narcissique* ” ; ces traumas (qui concernent les empreintes de l’objet, ou l’action de l’environnement et qui peuvent survenir avant l’établissement du langage) viennent perturber et renforcer les premiers opérateurs défensifs tels le déni, le clivage, la projection (l’identification projective), l’idéalisation, l’omnipotence, etc. ; ils peuvent organiser des « zones psychiques mortes » (« cryptes », N. Abraham, M. Torok) du fait de l’absence de représentation, de figuration et de symbolisation qu’ils entraînent » (T. Bokanowski, 2002, p. 747-748).

Traumatisme : est une contraction de la vie psychique du Sujet. En ce sens où, comme Freud l’a démontré (1905), le traumatisme est une notion « économique ». Racamier résume fidèlement ce postulat : « le traumatisme, dans sa dimension économique, est « destiné à définir une quantité d’excitation que l’organisme physique et psychique n’est pas en mesure de « métaboliser » ; le traumatisme, c’est l’excès, étant bien entendu que cet excès est relatif à la capacité actuelle du sujet de lier psychiquement cette quantité » (2010, p. 37).

Traumatisme primaire : propre aux pathologies limites, il diffère du secondaire propre aux névroses du simple fait que dans cette dernière « le conflit actuel entre en résonance avec un conflit historique – issue de la sexualité infantile – qui n’a pu être réglé à l’époque du fait d’une conjoncture traumatique, qu’à l’aide d’un *refoulement*. Le traumatisme historique a été refoulé et avec lui les représentations de désir qui s’y trouvaient impliquées. C’est pourquoi ce traumatisme peut être dit « secondaire » : la situation subjective a été vécue, représentée puis « secondairement » refoulée » (Roussillon, 2012, p. 11). Autrement dit, le point crucial demeure la notion de *représentabilité*. Le traumatisme a été représenté dans le « traumatisme secondaire » là où ce n’est pas le cas dans le « traumatisme primaire ». Cela procède du fait que le Sujet n’a trouvé aucune ressource dans son environnement pour surmonter la situation traumatique et ainsi la secondariser.

(le) *Traumatique* : désigne « l'aspect économique du traumatisme (le défaut de « pare-excitant », etc.) ; ce principe économique entraîne un type de fonctionnement à propos duquel on pourrait parler de fonctionnement à « empreinte traumatique » ou « en traumatique » ; même si une partie de ses effets peuvent être représentables, figurables et symbolisables, ils ne le sont jamais totalement » (T. Bokanowski, 2002, p. 747). Ajoutons que le traumatique se traduit « par un vécu immédiat d'effondrement, vécu condensant dans l'actuel les effondrements antérieurs non mis au passé » (F. André-Fustier et F. Aubertel, 2013, p. 114).

Traumatophobie : terme déjà utilisé par la psychiatrie militaire lors de la Première Guerre mondiale ; la « traumatophobie » était à entendre comme la « peur des blessures » (S. Loriga, 2012, p. 2). Nous nous inspirons de cette considération pour élargir son acceptation à notre clinique auprès des non exclusifs éthiques (voire transgressifs). Dans cette thèse, la traumatophobie désigne la peur des résurgences traumatiques. C'est-à-dire que le Sujet est dans un rapport phobique à l'évocation d'événements traumatogènes. Ces derniers sont alors considérés comme des Objets phobogènes. C'est sous cet angle qu'il faut comprendre le concept de « traumatophobie ».

Trigger Warning (ou *traumavertissement* en français) : est une expression courante dans la communauté LGBTQIA+ – et donc dans le cercle polyamoureux. Elle suppose que l'orateur, en disant « j'active un trigger warning », prévient ses interlocuteurs que le sujet dont il va parler est potentiellement traumatogène pour eux. Notamment quand il est question d'agression sexuelle, de violences physique ou psychologique, de discrimination, d'abandon, etc. Les interlocuteurs peuvent alors quitter la conversation en quittant la salle *Zoom* en distanciel ou la pièce en présentiel.

W

Woke : « Le terme woke a été inventé par les militants noirs américains et repris dans la culture des campus depuis les années 2010 environ, d'abord autour de la théorie critique de la race mais ensuite, plus largement, pour désigner l'ensemble des courants universitaires militants, du genre à l'intersectionnalité. *Woke*, dans la langue populaire afro-américaine, a été créé à partir de *woken*, participe passé du verbe *wake*, éveiller [...]. On pourrait [...] plus précisément traduire *woke* par « conscient », « informé » des affaires politiques et sociales ou même, dans un langage plus militant, « conscientisé » » (Braunstein, 2022, p. 35-36). Notons que le *wokisme* est parfois

décrié dans le débat public – citons les récents travaux de Pierre Valentin (2023). De notre côté, nous l'envisagerons comme une revendication identitaire procédant chez ceux qui s'en revendiquent d'un déficit de reconnaissance et la trace d'une absence d'intégration de notre héritage dans notre histoire commune.

Bibliographie

A

ADORNO, T. W. (1951). *Minima Moralia. Réflexion sur la vie mutilée*. Paris, Payot et Rivages, 2003.

ANAUT, M. (2020). *Thérapies familiales et de couple. 2^{ème} Edition*. Malakoff, Dunod.

ANGELERGUES, R. (1997). *Les fondements de la vie psychique : à propos de Antoeidipe et ses destins*. In. VERMOREL, H., et DUFOUR, J., *L'oeuvre de Paul-Claude Racamier : paradoxalité, antoeidipe et incestualité*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 179-188.

ANSART-DOURLEN, M. (2005). CASTORIADIS. Autonomie et hétéronomie individuelles et collectives. Les fonctions de la vie imaginaire. *Cahiers de Psychologie Politique*, (7).

ANZIEU, D. (1975). *Le groupe et l'inconscient*. Paris, Boras.

ANZIEU, D. (1985). *Le Moi-peau*. Paris, Dunod, 1995.

ANZIEU, D. (1986c). Introduction à l'étude des fonctions du Moi-peau dans le couple. *Gruppo*, 2.

ARONSON, E. & PINES, A. (1988). *Career Burnout. Causes and Cures*, New York, The Free Press.

AUBERT, J.-M. (2010). *Petite histoire illustrée de l'impuissance*. Nancy, Université Henri Poincaré, Nancy 1.

AUBERT, N. (2006). *L'individu hypermoderne*, Toulouse, ERES.

B

BACHELARD, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris, Broché, 2000.

BACQUÉ, M.-H. & BIEWENER, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?. *Idées économiques et sociales*, 173, 25-32.

BADINTER, E. (1986). *L'un e(s)t l'autre*. Paris, Odile Jacob.

BALDACCI, J.-L. (2017). Entre orthodoxie et transgression, la transition sublimatoire. *Revue française de psychanalyse*, 2017/3 Vol. 81, pp. 42-53

BALINT, M. (1957). *Sexe et société. Essais sur le plaisir et la frustration*. Paris, Payot & Rivages, 2011.

BANDURA, A. (2007). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*, Ed. de Boeck.

BARTHES, R. (1977). *Fragments d'un discours amoureux*. Edition Seuil, 2020.

- BARUS-MICHEL, J. (2009). *Désir, passion, érotisme... L'expérience de la jouissance*. Toulouse, Eres.
- BASS, H. & CICCONE, A. (2018). La frontière, espace naturel du soin psychique. *Le Journal des psychologues*, 362, 47-51.
- BAUMAN, Z., (2003). *L'amour liquide*, Paris, Fayard/Pluriel, 2010.
- BEAUD, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix*, vol. 9, n°35, Troisième trimestre. Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire. pp. 226-257.
- BEAUDOUIN, V., & VELKOVSKA, J. (1999). Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...). *Réseaux* 17, n° 97.
- BERGERET, J. & REID, W. (2022). *Narcissisme et états-limites*. Paris, Dunod.
- BERGSTROM, M. (2019). *Les nouvelles lois de l'amour : Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*. Paris, La Découverte.
- BERNARD, D. (2007). Qu'est-ce qu'un secret ?. *L'en-je lacanien*, 9, 163-178.
- BERTHO, S. (2016). Intolérance à la frustration ?. *VST - Vie sociale et traitements*, 130, 154-155.
- BION, W. R. (1961) *Recherches sur les petits groupes*. Paris, PUF, 1965.
- BION, W.-R. (1962). *Aux sources de l'expérience*. PUF, 1979.
- BION, W.-R. (1964). Théorie de la pensée. *Revue française de psychanalyse*, 28, 1, p. 75-84.
- BIRRAUX, A. (1995). *Les phobies*. Paris, PUF.
- BIRNBAUM, J. (2021). *Le courage de la nuance*. Paris, Seuil.
- BIROU, A. (1966). Vocabulaire pratique des sciences sociales. *Revue française de sociologie*. 7-4, pp. 549-550.
- BLANCHARD-LAVILLE, C., & GUETAT-CALABRESE, N. (2022). Entretien avec Jean-Pierre Pinel. *Cliopsy*, 28, 87-127.
- BLEGER, J. (1967). Psychanalyse du cadre psychanalytique. In. Kaës R. *Crise, Rupture et dépassement*. Paris, Dunod, pp. 255-285, 1979.
- BOHLER, S. (2021). Êtes-vous compensif ?. *Cerveau & Psycho*, 137, 9b-9b.
- BOKANOWSKI, T. (2002). Traumatisme, traumatique, trauma. *Revue française de psychanalyse*, 66, 745-757.
- BOONS, M-C., (2011). La psychanalyse et la question de l'amour. *Le Bulletin Freudien*, no. 37-38.
- BONNET, G. (2013). La fidélité dans le couple et ses avatars. *Dialogue*, 200, 37-48.
- BONNET, G. (2024). Vous avez dit pervers !. *Le Carnet PSY*, 269, 24-25.

- BOUCHET-VALAT, M. (2014). Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites, *Revue française de sociologie*, n°55-3.
- BOURDIEU, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris, Raisons d'agir.
- BOUVARD, M.-P. (2016). *Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité de l'enfant à l'adulte*. Paris, Dunod.
- BOZON, M., (1991). La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple, *Sciences sociales et santé*, n° 4.
- BOZON, M. (2002). *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan.
- BOZON, M. (2005). Fourier, le Nouveau Monde Amoureux et mai 1968. Politique des passions, égalité des sexes et science sociale. *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 22, 7-7.
- BRAUNSTEIN, J-F., (2022). *La religion woke*. Paris, Grasset.
- BRAUNSTEIN, N-A., (2005). *La jouissance : Un concept lacanien*. Toulouse, ERES.
- BUSSI, M. (2019). *J'ai dû rêver trop fort*. Format Kindle.

C

- CABANAS, E., & ILLOUZ, E. (2018). *Happycratie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*. Paris, Premier Parallèle.
- CABUT, S. (2019). Les troubles de l'attention au-delà des clichés. *Le Monde*. N°23164 (daté mercredi 3 juillet 2019), pp. 3-5.
- CAILLOT, J.-P. & DECHERF, G. (1989). *La thérapie psychanalytique du couple et de la famille*. Paris, A.Psy.G. Édition.
- CAMART, N. & BOUVET, C. (2021). Chapitre 13. Les questionnaires psychologiques. In. Cyrille Bouvet éd., *Les 22 grandes notions de la psychologie clinique et de la psychopathologie*. Paris, Dunod, pp. 223-238.
- CAMUS, A., (1942). *Le Mythe de Sisyphe*. Paris, Gallimard
- CANGUILHEM, G. (1966). *Le normal et le pathologique*. Paris, PUF, 2015.
- CASTORIADIS AULAGNIER, P., (1975). *La violence de l'interprétation*, Paris, PUF.
- CHASSAING, J. (2008). La position du démissionnaire. *La revue lacanienne*, 2(2), 101-107.
- CASTORIADIS, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris, Seuil.
- CÉLINE, L.-F. (1952). *Voyage au bout de la nuit*. Paris, Gallimard, 2018.
- CHABERT, C. (1999). Les fonctionnements limites : quelles limites ?. In. J. André, *Les états-limites. Nous paradigme pour la psychanalyse*. Paris, PUF.

- CHABOUDEZ, G. (2001). Le rapport sexuel en psychanalyse. *Figures de la psychanalyse*, n°5, 41-64.
- CHABROL, H. & RAYNAL, P. (2018). The co-occurrence of autistic traits and borderline personality disorder traits is associated to increased suicidal ideation in nonclinical young adults. In. *Comprehensive Psychiatry*. N°82, pp. 141-143.
- CHAGNON, J.-Y., & ESTELLON, V. (2011). « Los estados limites », *Actualidad Psicológica*, Buenos Aires, n° 392.
- CHAGNON, J.-Y. (2015). Hyperactivité infantile et agression sexuelle à l'adolescence. In. Claude Savinaud éd., *Violences sexuelles d'adolescents*. Toulouse, Érès, pp. 77-91
- CHAGNON, J.-Y. (2019). *Transgressions : Passer outre, passer au-delà*. Paris, InPress.
- CHAGNON, J.-Y. (2020). Introduction. In. Hélène Suarez-Labat éd., *Les troubles du spectre de l'autisme et leurs évolutions*. Paris, In Press, pp. 9-19.
- CHAGNON, J.-Y., HOUSSEIER, F., PINEL, J.-P. (2020). La chasse aux sorcières, ça suffit !. *Psychologue et psychologie*, n°2, pp. 15-21.
- CHAGNON, J., PHEULPIN, M. & ROMAN, P. (2023). Traumatisme et transmission en clinique de l'adolescence : Apport des épreuves projectives. *Perspectives Psy*, 62, 102-108.
- CHAUMIER, S., (2004). *L'amour fissionnel*, Paris, Fayard.
- CHATROUSSE, H. (2022). *La traumatophilie chez les sapeurs-pompiers : arriver sur intervention comme dans un rêve*. Psychologie, Université Sorbonne Paris Nord, HAL.
- CHAUVIN, J.-M. (2021). La mise en scène de l'invisibilité : Banksy comme cas-limite d'une sociologie des réputations artistiques. *Réseaux*, 225, 249-282.
- CHEVETZOFF, P. & MAURIN SOUVIGNET, A. (2022). La typologie des organisations d'Eugène Enriquez, 1961-2022 : destins de ces analyses aujourd'hui. *Connexions*, 117, 113-126.
- CHOLET, M. (2021). *Réinventer l'amour. Comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles*. Paris, Zones.
- CHRISTAKIS, N. & HALATSI, P. (2007). L'amitié intersexe, ses clichés, ses subtilités. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 4, 187-199.
- CICCONE A. et al., (2018). *Aux frontières de la psychanalyse. Soins psychiques et transdisciplinarité*. Paris, Dunod.
- CLAUVEL, J. (2003). Un je ne sais quoi. *Revue française de psychanalyse*, 67, 461-467.
- COLOMBEL, J., (1985). *Sartre T. I*. Paris, Le Livre de poche.

COULOMBE, A. (2008). *Lutte contre l'homophobie et pratiques d'Empowerment auprès des lesbiennes, gais et bisexuels(les)*. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Montréal : <https://archipel.uqam.ca/1513/1/M10613.pdf>

CITOT, V., (2000). Origine, structure et horizon de l'amour. *Le Philosophoire*, 11,(1), p. 23-71

CORON, O. Le collectionneur, approche psychanalytique. *Association « Le rythme et la raison »*.

CROCQ, L. (2014). *Traumatismes psychiques. Prise en charge psychologique des victimes*. Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson SAS.

CUMYN, L., FRENCH, L., & HECHTMAN, L. (2009). Comorbidity in adults with attention-deficit hyperactivity disorder. *Canadian journal of psychiatry. Revue canadienne de psychiatrie*, 54(10), 673–683.

D

DALOUS, J. (2020). *Un meilleur humain*. Paris, Éditions Baudelaire

DALOUS, J. (2022). *Changement pour peuple libre. Tome 1 : Eux n'avaient besoin que de Dostoïevski*. Paris, Éditions Baudelaire.

DAMON, J. (2005). La pensée de... - Charles Fourier (1772-1837). *Informations sociales*, 125, 85-85.

DANON-BOILEAU, H. (2009). Transfert latéral, analyse sauvage et contre-transfert. Ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?. *Revue française de psychanalyse*, 73, pp. 691-711.

DAURE, I. (2024). Le couple, entre liberté de choix et choix libéré. *Le Journal des psychologues*, 411, pp. 39-44.

DAVID, C. (1971). *L'état amoureux*. Paris, Payot.

DE BEAUVOIR, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Paris, Gallimard, 1974.

DE BUTLER, A. (2008). *Le couple et l'épreuve du temps : L'odyssée du couple*. Toulouse, ERES.

DE CHÉRANCÉ, É. & ESTELLON, V. (2022). « On prend un snap' ? ». *Adolescence*, 402, 431-443.

DE GAULEJAC, V., & HANIQUE, F. (2015). *Le capitalisme paradoxant. Un système qui rend fou*. Paris, Du Seuil.

DE LA FONTAINE, J. (1694). *Fables de La Fontaine avec 320 illustrations de Gustave Doré. Texte intégrale*. Paris, Art Mundi, 1993.

- DE LUCA, M. & ESTELLON, V. (2015). *Des névroses aux états limites*. Paris, Armand Colin.
- DE MUSSET, A. (1932). *Œuvres complètes d'Alfred de Musset. Poésies, contes et nouvelles, comédies et proverbes*. Paris, Edition et librairie Henri Beziat.
- DE ROUGEMONT, D. (1972). *L'amour et l'Occident*. Paris, 10/18.
- DE SINGLY, F. (2004). *Le soi, le couple et la famille*. Paris, Nathan.
- DEJOURS, C., (2000). *Travail, usure mentale*. Nouvelle édition argumentée, Paris, Bayard.
- DEJOURS, C. (2003). *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel : Critique des fondements de l'évaluation*. Éditions Quæ.
- DELÈGUE, A. (2024). Les « troubles du neuro-développement » : concept et diagnostic(s) problématique(s) aux multiples conséquences. *Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'Adolescence*, 10, 131-166.
- DEMAZIÈRE, D. (2011). L'entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui. *Recherches Qualitatives*, 30 (1), pp.61 - 83.
- DENIS, C., PERRONE, L., SAVOUREY, M., SOUQUET, M. (2021). *Courants de la médiation familiale*. Lyon, Chronique sociale.
- DENIS, P. (2009). L'expression latérale du transfert. *Revue française de psychanalyse*, 73, 649-666.
- DENIS, P. (2012). *Le narcissisme*. Paris, PUF, 2015.
- DENIS, P. (2018). L'autoérotisme en défaut. *Revue française de psychanalyse*, 82, 611-616.
- DENZIN, N. K., & LINCOLN, Y. (1994). *Handbook of qualitative research*. Sage Publications, Inc.
- DERRIDA, J. (1988). *Memoires pour Paul de Man*. France, Galilée.
- DEVEREUX, G. (1967). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences humaines et sociales*. Paris, Edition Flammarion, 2012.
- DEVEREUX, G. (1967). *La renonciation à l'identité. Défense contre l'anéantissement*. Paris, Payot & Rivages, 2009.
- DIAZ PEDREGAL, V. & BALLEST, J. (2012). Éthique. In. Vivien Blanchet éd., *Dictionnaire du commerce équitable*. Versailles: Éditions Quæ, pp. 128-131.
- DEITS, B. (2007). *Réverie après l'épreuve*. Ed. Quebecor, 4ed.
- DODIER, R. (1994). Causes et mises en cause. Innovation sociotechnique et jugement moral face aux accidents du travail. *Revue française de sociologie*. 35-2, pp. 251-281.
- DOSTOÏEVSKI, F.-M. (1879). *Les frères Karamazov*, Paris, Galilée, 2010.
- DRWESKI, P. (2016). Esquisse d'une métapsychologie de l'identité. *Topique*, 137, 109-120.
- DUBOIS, J. (2004). Moderne, postmoderne ou hypermoderne ? In. *Les Echos*, n°4.

DUBY, G., (1984). *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, Fayard.

DUBY, G., (1981). *Le chevalier, la Femme et le Prêtre*. Paris, Hachette.

DUDAS, R.-B., LOVEJOY, C, CASSIDY, S, ALLISON C, SMITH, P, et al. (2017). The overlap between autistic spectrum conditions and borderline personality disorder. In. *PLOS ONE*. (Correction, 2018). 13(1): e0190727.

DUFOUR, D-R., (2019). *Baise ton prochain*. Paris, Actes Sud.

DUFOURMANTELLE, A. (2009). *En cas d'amour. Psychopathologie de la vie amoureuse*. Paris, Payot & Rivages, 2012.

DUMET, N. & MÉNÉCHAL, J. (2017). Ouverture. D'une méthode en psychopathologie clinique et de sa nécessité. In. N. Dumet & J. Ménéchal (Dir), *16 cas cliniques en psychopathologie de l'adulte*. Paris, Dunod, pp. 17-36.

DUMET, N. & SMANIOTTO, B. (2022). Introduction. In. Nathalie Dumet éd., *Corps et socius : 12 études de cas en psychopathologie*. Paris, Dunod, pp. 11-22.

DUPORTAIL, J. (2021). *Dating fatigue amour et solitude dans les années (20)20*. L'observatoire, Paris.

E

EASTON, D. & HARDY, W. (2017). *La salope éthique. Guide Pratique pour des relations libres sereines*. Milly-La-Forêt, Tabou, 2021.

EIGUER, A. & Al. (1984). *La thérapie psychanalytique du couple*. Paris, Dunod.

EIGUER, A. & Al. (2006). *La part des ancêtres*. Paris, Dunod, 2012.

EIGUER, A. (2008). *Jamais moi sans toi*. Dunod, Paris.

EIGUER, A. (2009). La crise du couple : trois hypothèses théorico-cliniques alternatives. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 42, 113-127.

EIGUER, A. (2011). Hommage à André Ruffiot. *Le Divan familial*, 26, 137-141.

EMMANUELLI, X., & TARTIÈRE, S., (2014). Éléments cliniques de l'exclusion. *Journal Européen des Urgences et de Réanimation*, 26, p.147-153.

ENRIQUEZ, E. (1992). *L'organisation en analyse*, Paris, Puf.

ERIKSON, P. (1989). A. M. Stearman. *No Longer Nomads. The Siriono Revisited*. In : *L'Homme*, tome 29, n°109. pp. 156-157.

ERNER, G. (2006). *La société des victimes*. Paris, La découverte.

ESTELLON, V. (2015). Chapitre 2. Premières descriptions des états limites. In. M. de Luca & V. Estellon (Dir), *Des névroses aux états limites*. Paris, Armand Colin, pp. 30-47.

F

- FARAONE, S.V., BANASCHEWSKI, T., COGHILL, D., ZHENG, Y., & al. (2021). The World Federation of ADHD International Consensus Statement : 208 Evidence-based Conclusions about the Disorder, *Neuroscience and Biobehavioral Reviews*.
- FASSIN, É. (2003). L'inversion de la question homosexuelle. *Revue française de psychanalyse*, 67, 263-284.
- FÉDIDA, P. (1979). Clinique psychopathologique des cas limites et métapsychologique du fonctionnement limite. *Psychanalyse à l'Université*, 5, n°17.
- FERNANDEZ, I. et PETIT, L. (2014). La pulsion épistémophilique : la place du savoir dans le transfert. Freud, Klein et Lacan. *Topique*, 127, 63-77.
- FERNEY, A. (2000). *La conversation amoureuse*. Paris, Acte Sud.
- FISHER, H. (1983). *La stratégie du sexe*. Paris, Calmann-Lévy.
- FLEURY, C. (2015). *Les irremplaçables*. Paris, Gallimard.
- FOURIER, C. (1967). *Le nouveau monde amoureux*. Presse du Réel, 2013.
- FOUCAULT, M. (1976). Histoire de la sexualité. La volonté de savoir. Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1984). *Histoire de la sexualité II. L'usage des plaisirs*. Paris, Gallimard.
- FRANC, N. et PURPER-OUAKIL, D. (2023). 39. Troubles de la régulation émotionnelle. In François Bange éd., *TDA/H Trouble Déficit de l'Attention / Hyperactivité: En 57 notions*. Paris, Dunod, pp. 312-315.
- FRÉJAVILLE, A. (2002). Œdipe, ses complexes et notre époque. *Revue française de psychanalyse*, 66, 129-144.
- FRÉJAVILLE, A. (2019). Transgressions et fonction paternelle à l'ombre du culturel. In Jean Yves Chagnon éd., *Transgressions: Passer outre, passer au-delà*. Paris, In Press, pp. 59-74.
- FRÉMEAUX, N. & LETURCQ, M. (2013). Plus ou moins mariés : l'évolution du mariage et des régimes matrimoniaux en France. *Économie et statistique*, N° 462-463, 125-151.
- FREUD, S. (1900a). *L'interprétation du rêve*. Paris, PUF.
- FREUD, S. (1903). *Observation sur l'amour de transfert*. In. *De la technique psychanalytique*. Paris, PUF, 1992.
- FREUD, S. (1904). *La technique psychanalytique*. Paris, PUF, 1953.
- FREUD, S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Folio Gallimard, 1987.
- FREUD, S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Format Kindle.
- FREUD, S. (1910). Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci. In. *Œuvres complètes. Psychanalyse. Volume X, 1909-1910*. PUF, 1993. pp. 83-164.

- FREUD, S. (1914). *Pour introduire le narcissisme*. Paris, Payot & Rivage, 2012.
- FREUD, S. (1915). Pulsions et destins des pulsions. *Œuvres Complètes*, tome XIII. Paris, PUF, 1988.
- FREUD, S. (1916-1917). *Introduction à la psychanalyse*. Paris, Payot, 1992.
- FREUD, S. (1920). Au-delà du principe de plaisir. *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981.
- FREUD, S. (1921). Psychologie des foules et analyse du moi. *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981.
- FREUD, S. (1921-1938). *Résultats, idées, problèmes. Tome II : 1921-1938*. Paris, PUF, 1998.
- FREUD, S. (1922). Sur quelques mécanismes névrotiques dans la jalousie, la paranoïa et l'homosexualité. In. *Névrose, psychose et perversion*. Paris, PUF, 1999.
- FREUD, S. (1923). Le Moi et le Ça. *Œuvres complètes*, tome XVI, Paris, PUF, 1991, 255-301.
- FREUD, S. (1928). Dostoïevski et le parricide. *Revue française de psychosomatique*, 39, 109-125, 2011.
- FREUD, S. (1930). *Malaise dans la civilisation*. Paris, PUF, 1971.
- FREUD, S. (1932). *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*. Paris, Gallimard, 1971.
- FREUD, S. (1935). *Lettre de Sigmund Freud du 9 avril 1935*, Paris, Rue89/Des Lettres.
- FREUD, S. (1938). *Abrégé de psychanalyse*. Paris, PUF, 14^{ème} édition, 2001.
- FREUD, S. (1966). *Correspondance 1873-1939*. Paris, Gallimard.
- FRIGAUX, A. (2024). Diagnostic différentiel entre troubles du spectre autistique et troubles du spectre de la schizophrénie chez l'adulte : sur la voie d'une approche psychanalytique et projective avec le test de Rorschach. *Bulletin de psychologie*, 583, 61-65.
- FUSTIER, P. (1987). L'infrastructure imaginaire des institutions. À propos de l'enfance inadaptée. In. René Kaës et al., *L'institution et les institutions. Études psychanalytiques*, Dunod, 131-156.
- FUSTIER, P. (1996). Le cas fondateur en recherche clinique. *Bulletin de psychologie*. 49-425, 471-475.

G

- GALSTER, I., (2005). Le couple modèle ? *L'histoire*. Mensuel 295.
- GAILLARD J.-P. (2006) : Réducteurs de variété en psychothérapie : les objets miroirs. *Thérapie familiale*. 27(1) : 13-32.

- GAILLARD, J.-P. (2009). Le couple contemporain : entre institution et connexion. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 42, 13-25.
- GAILLARD, G., & PINEL, J.-P. (2011). L'analyse de la pratique en institution : un soutien à la professionnalité dans un contexte d'emprise gestionnaire. *Nouvelle Revue de psychosociologie*. 11 (1), 85-103.
- GELLY, V. (2018). *La vie dérobée de Sabina Spielrein*. Paris, Fayard.
- GIAMI, A. (2007). Santé sexuelle : la médicalisation de la sexualité et du bien-être. *Le Journal des psychologues*, 250, 56-60.
- GIBEAULT, A., GUEDENEY, C., KESTEMBERG, É. & ROSENBERG, B. (2009). Transfert latéral et névrose. *Revue française de psychanalyse*, 73, 743-762.
- GOLD, R.L. (1958). Roles in sociological field observations. *Social Forces*, 36.
- GOUDIE, A. (2012). *Concours. Secrétaire médical*. Paris, Nathan scolaire.
- GOZLAN, M. (2012). Des cas d'« Hikikomori » en France. In. *Le Monde*. Publié le 07 juin 2021 et mis à jour le 11 juin 2021.
- GRATTON, E. (2016). Discours psychanalytiques à propos de la sexualité - Transgression, perversion et subversion. *Dialogue*, 212, 11-24.
- GRATTON, E. (2020). La conjugalité gay et lesbienne et ses rapports avec la sexualité et la parentalité. In. Gérard Neyrand éd., *Faire couple, une entreprise incertaine : Tensions et paradoxes du couple moderne*, Toulouse, Érès, pp. 145-162.
- GRATTON, E. (2021). Fiche 9. Institution, corps et sexualité. In. Christophe Bittolo éd., *Clinique des institutions*. Paris, In Press, pp. 103-114.
- GRATTON, E. (2021). La figure paternelle en psychanalyse : Un effacement institutionnel au profit d'une implication relationnelle ?. *Revue des politiques sociales et familiales*, 139-140, 79-88.
- GRATTON, E., DRIEU, D., BITTOLO, C., GAILLARD, G. & DRWESKI, P. (2021). Le social, les institutions et les groupes. In. Alain Ducouso-Lacaze éd., *Ce que les psychanalystes apportent à l'université*, Toulouse, Érès, pp. 17-24.
- GRAY, J., (2018). *Au-delà de Mars et Vénus*. Paris, Éditions de l'Éveil.
- GREEN, A. (1969). Sexualité et idéologie chez Marx et Freud. In. *Étude Freudiennes*, 1-2, pp. 187-217.
- GREEN, A. (1990). *La folie privée. Psychanalyse des cas-limites*. Paris, Gallimard, 2003.
- GREEN, A. (1999). Passivité-passivation : jouissance et détresse. *Revue française de psychanalyse*, 3(3), pp.1587-1600.

GUEGAN, J., BUISINE, S. & COLLANGE, J. (2017). Effet Proteus et amorçage : ces avatars qui nous influencent. *Bulletin de psychologie*, 547, 3-16.

GUILLEMETTE, F., & ANADÓN, M. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? *Recherches Qualitatives*. 5 (Coll. Hors-série « Les actes »), 26 – 37.

GUYOTJEANNIN, O. (1993). *Population et démographie au Moyen-Âge*. Paris, CTHS edition, 1995.

H

HADOT, P., LAUGIER, S. & DAVIDSON, A. (2001). Qu'est-ce que l'éthique ? *Cités*, 5, 129-138.

HERBIN, C. (2018). Y a-t-il une sexualité sans tiers ? *Figures de la psychanalyse*, 36, 47-54.

HÉRITIER, F. (1996). *Masculin/Féminin I. La pensée de la différence*. Paris, Odile Jacob, 2012.

HERITIER, F. (2005). Quel sens donner aux notions de couple et de mariage : à la lumière de l'anthropologie. *Informations sociales*, 122(2), 6-15.

HÉRITIER, F., PERROT, M., AGACINSKI, S. & BACHARAN, N. (2011). *La plus belle histoire des femmes*. Paris, Le Seuil.

HERZOG, C. (2018). Le polyamour, c'est oublier le couple et inventer ses propres valeurs d'amour. *Le Monde*. Publié le 05 octobre 2018 et mis à jour le 05 octobre 2018.

HIRT, J.-M. (2003). *Les infidèles. S'aimer soi-même comme un étranger*. Paris, Grasset.

HURNI, M. & STOLL, G. (2003). Perversion narcissique dans les couples. *Revue française de psychanalyse*, 67, 873-893.

HYPATIA FROM SPACE (2017). *Compersion. Transcender la jalousie dans le polyamour*. Independently published.

I

ILLOUZ, E. (2012). *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*. Le Seuil.

ILLOUZ, E., & KAPLAN, D. (2017). Les formes du capital sexuel. *Esprit*, 133-144.

ILLOUZ, E. (2018). Chapitre 3. Faire sa cour au XIX^e siècle : Durkheim et la sociologie du désir. In. Charles-Henry Cuin éd., *Durkheim aujourd'hui*. Paris, PUF.

ILLOUZ, E. (2020). *La Fin de l'amour : Enquête sur un désarroi contemporain*. Le Seuil.

J

- JACOBSON, E. (1975). *Le soi et le monde objectal*. Paris, PUF.
- JANIN, C. (2016). Traumatisme chaud et traumatisme froid. In. Laurent Danon-Boileau éd., *Des psychanalystes en séance : Glossaire clinique de psychanalyse contemporaine* (pp. 299-302). Paris, Gallimard.
- JANKÉLÉVITCH, V. (1957). *Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien*. Paris, Puf, 2007.
- JARRIER, L. & GRATTON, E. (2024). Le temps, c'est de l'amour : les étapes de la rencontre sur Tinder chez les *Digital Natives*. *Dialogue*, 243, 53-69.
- JASPARD, M. (2017). *Sociologie des comportements sexuels*. Paris, La Découverte.
- JOUANNE, C. (2006). L'alexithymie : entre déficit émotionnel et processus adaptatif. *Psychotropes*, 12, 193-209.
- JOUBERT, C. (2018). Le lien de couple, pris entre l'attachement et le désir. *Le Journal des psychologues*, 357(5), 28-31.
- JURANVILLE, A. (2007). L'érotisme en question : Regard sur quelques aspects de la littérature féminine contemporaine. *Connexions*, 87, 19-42.

K

- KAËS, R. (1982). « L'intertransfert et l'interprétation dans le travail psychanalytique groupal », *Le travail psychanalytique dans les groupes. Les voies de l'élaboration*, Paris, Dunod.
- KAËS, R. (1997). « Intertransfert et analyse intertransférentielle », *Groupal*, 3.
- KAËS, R. (1989). *L'institution et les institutions*. Paris, Dunod. 2012.
- KAËS, R. (2009). *Les alliances inconscientes*. Paris, Dunod, 2014.
- KAËS, R. (2012). *Le Malêtre*. Paris, Dunod.
- KAËS, R. (2013). *Un singulier pluriel*. Paris, Dunod.
- KAËS, R. (2015). *L'extension de la psychanalyse : Pour une métapsychologie de troisième type*. Paris, Dunod.
- KAËS, R. (2016). *L'idéologie - L'idéal, l'idée, l'idole*. Paris, Dunod.
- KAUFMANN, J.-C. (2007). *Sociologie du couple*, Paris, Puf.
- KAUFMANN, J.-C., (2011). *Sex@mour*. Paris, Le Livre de Poche.
- KEEN CLIFTON, R. (2001). Ce que les bébés nous ont appris : un parcours de recherche. *Enfance*, 53, 5-34.

- KERNBERG, O. (1999). La psychothérapie des cas limites. In. Gilbert Diatkine, *Psychothérapies psychanalytiques*. Paris, PUF.
- KLEIN M. & RIVIERE J. (1937). *L'amour et la haine*. Paris, Payot & Rivages, 2001.
- KLEIN, M. (1946) *Notes sur quelques mécanismes schizoïdes*. In Klein, M. et al. *Développements de la psychanalyse*, Paris, PUF, 274-300.
- KOHN, M. (2010). Totem et tabou de Freud et l'origine du langage. *Figures de la psychanalyse*, 19, 251-260.
- KOHN, V. (2018). *Quel(s) amoureux êtes-vous ?*. Paris, Éditions Tchou.
- KOLLONTAÏ, A. (1923). L'Amour dans la Société Nouvelle. *Bulletin communiste* (quatrième année). N° 45, 46-47.
- KUNDERA, M. (1984). *L'insoutenable légèreté de l'être*. Paris, Broché, 1990.

L

- LACAN, J. (1967). *La logique du fantasme : Séminaire, 1966-1967*. Paris, Broché, 2004.
- LACAN, J., (1973). *Encore. Séminaire Livre XX*. Paris, Point, 2016.
- LACROIX, A. (2022). *Apprendre à faire l'amour*. Paris, Allay Édition.
- LAPASSADE, G., & LOUREAU, R. (1972). *Clefs pour la sociologie*. Gallimard.
- LAPASSADE, G. (2016). Observation participante. In. Jacqueline Barus-Michel éd., *Vocabulaire de psychosociologie : Références et positions*. Toulouse, Érès, pp. 392-407.
- LAPLANCHE, J. & PONTALIS, J.-B. (1962). *Vocabulaire de la psychanalyse*. 7e édition, 2e trimestre, PUF, 1981.
- LARDELLIER, P., (2004). *Le cœur NET : Célibat et @mours sur le Web*, Paris, Berlin.
- LAUFER, L. (2022). *Vers une psychanalyse émancipée. Renouer avec la subversion*. Paris, La Découverte.
- LAUGIER, S. & MARZANO, M. (2003). La pornographie à la croisée des savoirs. *Cités*, n° 15, Paris, PUF.
- LE BRETON, D. (2023). Vestige d'un temps révolu, la conversation est en voie de disparition. In. *Le Monde*. Publié le 03 janvier 2023 et mis à jour le 03 janvier 2023.
- LE GOFF, J.-F. (1999): *L'enfant parent de ses parents*. L'Harmattan, Paris.
- LE GOFF, J.-F. (2005). Thérapeutique de la parentification : une vue d'ensemble. *Thérapie Familiale*, 26, 285-298.
- LE GOFF, J.-F. (2013). Du gauchisme culturel et de ses avatars. *Le Débat*, 176, 39-55.

- LÉGER, M. (2016). Étude des habiletés sociales dans le Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyper-activité: observation et comparaison avec les Troubles du Spectre de l'Autisme. *Médecine humaine et pathologie*. HAL Id: dumas-01356328.
- HELLER, L., (1991). *Life at the Border - Understanding and Recovering from the Borderline Personality Disorder*. Dyslimbia Pr Inc; 3rd edition.
- LE COADIC, R. (2006). L'autonomie, illusion ou projet de société ?. *Cahiers internationaux de sociologie*, 121, 317-340.
- LEMAIRE, J-G., (1971). *Les thérapies du couple*. Paris, Payot.
- LEMAIRE, J-G., (1979). *Le couple : sa vie, sa mort*. Paris, Payot.
- LEMAIRE, J.-G. (1998). *Les mots du couple*. Paris, Payot & Rivages.
- LEPASTIER, S. (2014). L'hystérie entre sexe et langage. *Hermès, La Revue*, 68, 62-68.
- LEVI-STRAUSS, C., (1971). La famille. *Annales de l'université d'Abidjan*, série F, t. III.
- LEVI-STRAUSS, C., (1973). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, Mouton.
- LEVINAS, E., (1991). *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre*, Paris, Éditions de Minuit.
- LEVISKY, R. (2005). Le mariage est-il une menace pour le couple ? *Le Divan familial*, 14, 65-78.
- LODÉ, T. (1996). *Pourquoi les animaux trichent et se trompent. Les infidélités de l'évolution*. Ed. Odile Jacob, Paris, 2013.
- LUSCOMBE, B. (2016). Porn vs Sex. *Time Magazine*, Vol 187, N° 14.
- LYOTARD, J-F., (1979). *La condition postmoderne : Rapport sur le savoir*. Paris, Ed. de Minuit.

M

- MAHINDRA, I., (1985). *Des Indiennes*. Paris, Des Femmes.
- MALINOWSKI, B. (1922). *Les argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Gallimard, 1963
- MARIN, C. (2019). *Rupture(s)*. Paris, Éditions de L'Observatoire.
- MARTEL, F. (2017). *Global Gay. La longue marche des homosexuels*. Paris, Flammarion.
- MARTY, P., DAVID, C., & DE M'UZAN, M., (2003). *L'Investigation psychosomatique*. Paris, PUF.
- MAURIN SOUVIGNET, A. (2018). Bruit-silence: d'une posture à l'autre, le contre-transfert d'une retranscriptrice. Dans : Louis-Marie Bossard éd., *Clinique d'orientation psychanalytique en éducation et formation: Nouvelles recherches* (pp. 41-51). Paris, L'Harmattan.

- MAURIN SOUVIGNET, A. & DE GAULEJAC, V. (2020). Les psychologues aux prises avec les organisations paradoxantes. *Connexions*, 113, 17-30.
- MAURIN SOUVIGNET, A. (2021). Penser les rapports Sujets/Institutions : Expériences de subjectivation, entre défiance, résistance et créativité. *Sciences de l'Homme et Société*. Université Sorbonne Paris Nord, 2021. tel- 04007531.
- MAURIN SOUVIGNET, A., MELLIER, D., & SIROTA, A. (2023). Hommage à Jean-Pierre Pinel (1953-2022). *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 80, 5-10.
- MAZÉAS, D. (2017). Enclaves autistiques et ajustement contre-transférentiel. *Le Coq-héron*, 229, 91-100.
- MENDES, N., LAGRANGE, C., CONDAT, A., (2016). La dysphorie de genre chez l'enfant et l'adolescent : revue de littérature. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, N°64, 240-254.
- MENZIES, I. (1959). *The Dynamic of Organizational Change, A psychoanalytic Perspective on Social Institutions*. London, Ed. Human relations.
- MERCADER, P. & HENRI, A.-N. (2004). *La formation en psychologie. Filiation bâtarde, transmission troublée*. Lyon, PUL.
- MINARD, M. (2009). Robert Spitzer et le diagnostic homosexualité du DSM-II. *Sud/Nord*, 24, 79-83.
- MOLINIER, P. (2008). *Les enjeux psychiques du travail*. Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- MOREAU, C. (2020). *La créativité érotique dans le couple*. Paris, La Musardine, 2022.
- MORIN, E. (1973). *Le paradigme perdu : la nature humaine*. Paris, Seuil.
- MORIN, E., (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris, ESF éditeur.
- MORIN, E. (1990). *Science avec conscience*. Paris, Seuil.
- MOTTIER, V. (2008). *Sexuality : A Very Short Introduction*. Oxford, Oxford University Press.
- MYTNIK, B. (2009). L'acte effacé : Plaidoyer pour une certaine éthique de l'IVG. *Champ psychosomatique*, 56, 23-39.

N

- NERI, C. (2011). Le champ. In. NERI, C., *Le groupe : Manuel de psychanalyse de groupe* (pp. 79-89). Toulouse, Érès.
- NEUBURGER, R. (2003). *L'autre demande : psychanalyse et thérapie familiale*. Paris, Payot.
- NEYRAND, G. (2011). Le couple comme idéal, réponse à l'ultra-moderne solitude de l'individualisme démocratique et marchand. *Cahiers de psychologie clinique*, 36, (1), 117-128

NEYRAND, G. (2018). *L'amour individualiste : Comment le couple peut-il survivre ? (Le monde tel qu'il va)*. Paris, ERES.

NOËL, R., & CYR, F. (2012). De la situation monoparentale à la question du tiers. *Psychothérapies*, 32, 39-48.

NIETZSCHE, F. (1886). *Par-delà bien et mal*. Paris, Gallimard, 1971.

NIETZSCHE, F. (2018). *Il faut vivre dangereusement. Une pensée par jour*. Villeneuve-D'Arscq, Le Passeur.

O

ORENSTEIN, P. (2016). *Girls & Sex*. Harpercollins.

P

PASCHE, F. (1983). Définir la perversion. *Revue française de psychanalyse*, n° 1, p. 396-402.

PASINI, W. (2004). *Le couple amoureux*. Paris, Odile Jacob, 2005.

PELLION, T. (2009). Présentations de l'objet à l'adolescence : Le cas de la pulsion scopique. *Recherches en psychanalyse*, 8, 265-281.

PEREL, E. (2019). *Je t'aime, je te trompe. Repenser l'infidélité pour réinventer son couple*. Paris, Robert Laffont, 2017.

PERRIN, N. (2005). La méthode inductive, un outil pertinent pour une formation par la recherche ? Quelques enjeux pour le mémoire professionnel. *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, n°2, pp. 125-137.

PIAGET, J. (1937). *La construction du réel chez l'enfant*. Paris, Delachaux et Niestlé.

PIKETTY, T. (2021). *Une brève histoire de l'égalité*. Paris, Seuil.

PINEL, J.-P. (2017). Les nouages entre tâche primaire et appareillage psychique dans les équipes instituées. In. *Actualité d'un concept. L'appareil psychique groupale. Un modèle pour penser le groupe, la famille, l'institution*. Colloque APSYFA, 11 mars 2017, p. 30-46.

PINEL, J.-P., & GAILLARD, G. (2020). *Le travail psychanalytique en institution*. Paris, Dunod.

PLA, J. (2020). *Jouissance club : Une cartographie du plaisir*. Ed. Marabout.

PLATON, (380 av. J-C). *Le banquet*. Paris, Flammarion, 2016.

PONTHIEUX, S. (2015). Partage des revenus et du pouvoir de décision dans les couples : un panorama européen. *Dossier Insee Références*, édition 2015, pp. 87-101.

POROT M., COUADAU A., PLÉNAT, M. (1985). Le syndrome de culpabilité du survivant. In. *Annales médico-psychologiques*, n° 3, 143, p. 256-262.

POULIN, M.-H., LAVENTURE, M., TREMBLAY, K., BEUCHOT, E. (2020). Habitudes de consommation de substances psychoactives chez les adolescents et jeunes adultes autistes. *Drogues, santé et société*. Vol. 18, N°2, pp. 120-142.

PUGET, J. (2018). La question de la conjugalité dans les couples homosexuels. *Le Journal des psychologues*, 357, 32-36.

PUHVEL, J. (1989). *Comparative Mythology*, Johns Hopkins University Press.

PURPER-OUAKIL, D. (2020). Le trouble déficit d'attention hyperactivité (TDAH) dans les troubles du neurodéveloppement (TND). *Contraste*, 51, 189-202.

Q

QUARTIER, V. (2010). Le tempérament de l'enfant et ses réactions émotionnelles. *Enfances & Psy*, 49, 31-39.

R

RACAMIER, P.-C. (1993). Pensée perverse et décervelage, *Gruppo*, n°8, Apsygée, pp. 45-64.

RAFFIN, C. (2001). La violence qui se cache derrière le problème de l'autisme. *Thérapie Familiale*, 22, 21-38.

RANK, O. (1924). *Le traumatisme de la naissance*. Paris, Payot, 2022.

RANK, O. (1932). *Don Juan et le double*. Paris, Payot, 1973.

RAOULT, P. (2017). *Violences et Malêtre : Discriminations et radicalisations*, Paris, Dunod.

RAVEYRON, T. (2021). L'évaluation et l'efficacité des psychothérapies psychanalytiques et la psychanalyse. *Évolution psychiatrique*, 86 (3).

RECALCATI, M. (2020). *Retiens le baiser*. Paris, Albin Michel.

REY, A. (1992). *Dictionnaire Historique de la langue française*. Le Robert.

ROBERT, P. (2012). Un couple qui dure... un lien groupal ? *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 58(1), 29-40.

ROBERT, P. (2015). Couple et identité. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 64, 79-87.

- ROBERT, P., (2015). Le couple : permanence et transformations. In, René KAËS, *Crises et traumas à l'épreuve du temps : Le travail psychique dans les groupes, les couples et les institutions* (pp. 85-114). Paris, Dunod.
- ROBERT, P. (2018). Courant sensuel et courant tendre. *Le Journal des psychologues*, 357, 53-56.
- ROBERT, P. (2023). Comment écouter le couple et la famille. *Le Carnet PSY*, 264, 5-8.
- ROSA, H. (2010). *Aliénation et accélération*. La découverte, Paris, 2014.
- ROSENBERG, B. (1991). *Masochisme gardien de la vie, masochisme mortifère*. Paris, PUF.
- ROSENBLUM, O. (2019). Entre normes et subversion, nombreux sont les chemins de traverse. *Le Divan familial*, 43, 121-131.
- ROUCHY, J.-C. (2008). *Le groupe, espace analytique : Clinique et théorie*. Toulouse, ERES.
- ROUCHY, J.-C. (2009). Transmission intergénérationnelle dans le groupe d'appartenance. *Dialogue*, 186, 149-160.
- ROUCHY, J.-C., SOULA DESROCHE, M. (2004). *Institution et changement : Processus psychique et organisation*. Toulouse, ERES.
- ROUDINESCO, É. (2002). Psychanalyse et homosexualité : réflexions sur le désir pervers, l'injure et la fonction paternelle », entretien avec F. Pommier, *Cliniques méditerranéennes* in. « Les homosexualités aujourd'hui : un défi pour la psychanalyse », n°65, 7-34.
- ROUSSILLON, R. (2002). Décomposition « clinique » du sadisme. *Revue française de psychanalyse*, 66, 1167-1180.
- ROUSSILLON, R. (2012). *Agonie, clivage et symbolisation*. Paris, PUF.
- RUFFIOT A. (1981). *La thérapie familiale psychanalytique*. Paris, Dunod.
- RYAN, C. et JETHA, C. (2021). *Au commencement était le sexe*. Paris, Alisio.

S

- SARFATI, Y. (2018). Histoires de cul. *Figures de la psychanalyse*, 35, 49-65.
- SAUGERA, V. (2017). La fabrique des anglicismes. *Travaux de linguistique*, 75, 59-79.
- SAVOYE, A. (2003). Analyse institutionnelle et recherches socio-historiques : quelle compatibilité ?. *L'Homme & la Société*, 147, 133-150.
- SCHAFER-MUTARABAYIRE, A. (2009). Souffrances identitaires narcissiques : ou le Self dans tous ses états. *Cahiers de Gestalt-thérapie*, 24, 195-218.
- SCHMELCK, C. (2016). Tinder et thanatos. *Médium*, 46-47(1), 272-287.

- SCHMIDEBERG, M. (1959). Le malade état limite. *Am. Handbook of psychiatrie*, vol 1, pp. 398-416.
- SCHNEIDER, M. (2002). *Big Mother. Psychopathologie de la vie politique*. Paris, Odile Jacob.
- SCHUTZ, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*, Méridiens-Klincksieck.
- SLIMANI, L. (2014). *Dans le jardin de l'ogre*. Paris, Gallimard.
- SMADJA, E. (2011). *Le couple et son histoire*. Paris, PUF.
- SMANIOTTO, B. & LIGHEZZOLO-ALNOT, J. (2010). La question de la relation d'objet dans l'alcoolisme. Étude projective comparée entre alcoolisme chronique et alcoolisme intermittent. *Bulletin de psychologie*, 506, 99-108.
- SMANIOTTO, B. (2017). Réflexions autour de l'impact de la pornographie... sur la sexualité adolescente. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 95, 47-56.
- SMANIOTTO, B. (2020). Chapitre 19. La sexualité à l'épreuve de la psychopathologie d'hier à aujourd'hui. In. Johann Jung éd., *Psychopathologie et psychologie clinique : Perspectives contemporaines*. Paris, Dunod, pp. 245-255.
- SOBANSKI, E. (2006). Psychiatric comorbidity in adults with attention-deficit/hyperactivity disorder (ADHD). *European archives of psychiatry and clinical neuroscience*, 256 Suppl 1, i26–i31.
- SORIANO, P. (2016). Amour à mort. *Médium*, 46-47(1), 318-323.
- SPITZ, R. (1945). Hospitalism : An Inquiry into the Genesis of Psychiatric Conditions in Early Childhood. *The Psychoanalytic Study of the Child*, vol. 1, pp. 53-74.

T

- TANASE, V. (2012). *Dostoïevski*. Paris, Gallimard.
- TAUSK, V. (1912). Sur l'origine de la « machine à influencer » dans la schizophrénie. In. V. Tausk, *Œuvres psychanalytiques*, Paris, Payot, 1976.
- TODD, E. (2022). *Où en sont-elles ? Une esquisse de l'histoire des femmes*. Paris, Seuil.
- TOLKIEN, J.R.R. (1954). *Intégrale Le seigneur des anneaux*. Paris, Pocket, 2012.
- TROUVÉ, J.-N., (2002). Aspects concrets de la prévention de l'autisme. *Dialogue*, 157,63-78.
- TURKLE, S. (2015). *Seuls ensemble : De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines*. Paris, L'Échappée.
- TWENGE, J. (2018). *Génération Internet : Comment les écrans rendent nos ados immatures et déprimés*. Wavre, Mardaga.

U

URBAIN-GAUTHIER, N. et WENDLAND, J. (2014). Tempérament, attachement et troubles du comportement chez les jeunes enfants : une revue. *Devenir*, 26, 205-225.

V

VACHERET, C., & Al. (2002). *Pratiquer les médiations en groupes thérapeutiques*. Paris, Dunod.

VEYNE, P. (1978). La famille et l'amour sous le Haut-Empire romain. In. *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 33e année, N°1. pp. 35-63.

VEYRIÉ, N. (2013). Le virtuel, le double et la recherche d'amour. *Le sociographe*, 43(3), 47-58

VINCENT, L. (2006). *Comment devient-on amoureux ?* Paris, Odile Jacob.

W

WALLER-VINTAR, J., & ANDERSON, P. (2009). *Le trouble de la personnalité Limite. Guide d'information à l'intention des familles*. Canada, Centre de toxicomanie et de santé mentale, ISBN: 978-1-77052-437-8.

WALCH, A. (2003). *Histoire du couple en France, de la Renaissance à nos jours*. Paris, Ouest-France.

WELZER-LANG, D. (2018). 4. Les dispositions sexuelles. In. D. Welzer-Lang, *Les nouvelles hétérosexualités*. Toulouse, Érès, pp. 123-176.

WESTERMARCK, E. (1891). *Histoire du mariage I La promiscuité primitive. La valeur de la virginité*. Mercure de France, 1934.

WILDE, O. (1890). *Le portrait de Dorian Gray*. Paris, Le Livre de Poche, 1979.

WINNICOTT, D.-W. (1956). La tendance antisociale. In *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969, pp.145-158.

WINNICOTT, D. W., (1971). *Jeu et réalité*. Paris, Gallimard, 1975.

WIRTH, H.-J. (2002), *Narzissmus und Macht ; zur Psychoanalyse seelischer Störungen in der Politik*, Psychosozial Verlag, Giessen.

Y

YAHYAOU, A., (2010). *Exil et déracinement*. Paris, Dunod.

Z

ZUCKER, D. (2012). Pour introduire le faux self. In. D. Zucker, *Penser la crise : L'émergence du soi*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 19-21.

ZWEIG, S. (1922). *Lettre d'une inconnue*. Paris, Le Livre de Poche, 1976.

Bibliographie impliquant le doctorant

DESEURE, A. et TOUPIN, K. (2020). De l'univers-Cité au monde du travail. *Lettre d'information d'Expression*.

TOUPIN, K. (2021). Le cadre, un (non) processus ?. *Le Journal des psychologues*, 388, 63-66.

TOUPIN, K. (2022). La parentalité, un enjeu d'émancipation socio-économique ?. *Colloque international : Parentalités vulnérables, parentalités oubliées : enjeux théoriques et perspectives cliniques*, HAL, Novembre 2022, Rouen, France.

MAURIN SOUVIGNET, A., BUSTROS, T., ARABACI-COLAK, F. et TOUPIN, K. (2023). De la transmission, par l'expérience clinique de groupe..., de l'expérience clinique de groupe, à l'Université. *Connexions*, 119, 167-178.

TOUPIN, K. et MAURIN SOUVIGNET, A. (2024). L'objet distanciel : la médiation par l'objet pour franchir la barrière de l'écran. *Connexions*, 121.

TOUPIN, K. (2024). La pulsion d'exploration du voyageur : Navigation sur le Lac de Skadar. *Le Journal des psychologues*, 411, 71-75.

TOUPIN, K. (2024). La salope éthique [Parution dans « CLiPsy-info n°3 »]. *CLiPsy*. Consulté le 21 juillet 2024 à l'adresse <https://clipsy.hypotheses.org/2728>.

TOUPIN, K. (2025). La thérapie polyculaire analytique. *Dialogue*. (À paraître).

Sitographie

- « Autisme et (trans)genre : dysphorie, ambivalence, et fluidité de genre dans les TSA ». (2017, 01/30) In. *Association Francophone de Femmes Autistes*. <https://femmesautistesfrancophones.com/2018/03/13/autisme-et-transgenre-dysphorie-ambivalence-et-fluidite-de-genre-dans-les-tsa/>. Maureen BENNIE.
- « BFM TV censure le sponsor sulfureux de sa météo » (2011/06/01). In. *Pure médias*. <https://www.ozap.com/actu/bfm-censure-sponsor-catholique-meteo/425638>. Julien BELLVER.
- « CNRTL ». <https://www.cnrtl.fr>
- « Deleuze, Nietzsche, l'amour et les affects ». (2016/03/10). In. *YouTube*. <https://www.youtube.com/watch?v=uxEavJuTo0U&t=191s>. JRMD. Consulté le 14/03/2022.
- « L'appli de rencontre Volar : quand les chatbots datent à votre place ». (2014/02/14). In. *France culture*. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/un-monde-connecte/l-appli-de-rencontre-volar-quand-les-chatbots-datent-a-votre-place-3800900>. François Saltiel et Laudine Storelli. Consulté le 20/08/2024.
- « Le côte-à-côtisme ». (2013/09/24). In. *Noovomoi*. <https://www.noovomoi.ca/vivre/sexualite/article.le-cote-a-cotisme.1.1325863.html>. Henri Michaud. Consulté le 18/07/2024.
- « Des dieux et des hommes (11). Lilith, la première Eve ». (2007, 07/31). In. *Le Temps*. <https://www.letemps.ch/culture/dieux-hommes-11-lilith-premiere-eve#:~:text=Selon%20certaines%20légendes%20juives%2C%20Lilith,lui%20le%20chef%2C%20point%20final>. Patricia BRIEL.
- « Écart de salaire entre femmes et hommes en 2022 ». (05/03/2024). In. *Insee Focus*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7766515>. Fanny Godet.
- « Expliquez-moi les avertissements de contenu (Trigger warning, content note) ». (2016/09/05). In. *Les indispensables*. <https://simonae.fr/articles/avertissements-contenu-trigger-warning-content-note-tw-cw>. Eva-Luna et Charly.
- « Gleeden : l'infidélité fait recette » (2013/10/26). In. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/societes/2013/10/26/20005-20131026ARTFIG00223-gleeden-l-infidelite-fait-recette.php>. Géraldine RUSELL.
- « L'automutilation, les comportements agressifs et auto-agressifs chez l'enfant et l'adulte présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ». (2017/09/03). In.

Spectre De l'autisme.com. <https://spectredelautisme.com/particularites-autisme-tsa/automutilation/>. Aube LABBÉ.

« La dépression et le risque de suicide chez la personne autiste ». (2017/31/01). In. *Spectre De l'autisme.com.* <https://spectredelautisme.com/ressources/trouble-du-spectre-de-l-autisme-tsa-depression-suicide/>. Aube LABBÉ.

« La question du trauma dans l'interprétation du passé » (2012/07/06). *Atelier International de Recherches sur les Usages Publics du Passé.* <http://usagespublicsdupasse.ehess.fr/la-question-du-trauma-dans-l-interpretation-du-passe/>. Sabina LORIGA.

« La PrEP : le traitement préventif pour les personnes très exposées au VIH ». In. *Plateforme Prévention Sida.* <https://preventionsida.org/fr/protection/la-prep/>.

« Les agressions sexuelles chez les enfants autistes » (2010). In. *Association Francophone de Femmes Autistes.* <https://femmesautistesfrancophones.com/2019/10/08/les-agressions-sexuelles-chez-les-enfants-autistes/>. Meredyth GOLDBERG EDELSON.

« Le mélangisme, c'est quoi ? ». (2021/12/20). In. *Cosmopolitan.* <https://www.cosmopolitan.fr/le-melangisme-c-est-quoi,2037676.asp>. Sabine MIMOUNI.

« Libertin ». (2023/02/02). In. *Encyclopædia Universalis.* URL: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/libertins/>. Robert ABIRACHED & Antoine ADAM.

« Living between genders ». (2016/04/13). In. *Spectrum.* <https://www.spectrumnews.org/features/deep-dive/living-between-genders/>. Deborah RUDACILLE.

« POLI AMORI... HISTOIRE D'UNE FORME D'AMOUR MULTIPLE QUI FAIT SON CHEMIN ». (2019, juin, 1^{er}). In. *Le Monde.* <https://www.lemonde.fr/blog/fredericjoignot/2019/06/01/polyamour-histoire-dune-idee-qui-fait-son-chemin/>. Frédéric JOIGNOT.

« Publicité pour l'infidélité : tout le monde peut se tromper... » (2021/01/04). In. *Dalloz.* <https://www.dalloz.fr/>, consulté le 12/12/2022.

« Troubles de l'attention : en finir avec les idées reçues ». (2019, juillet, 1^{er}). In. *Le Monde.* https://www.lemonde.fr/sciences/article/2019/07/01/troubles-de-l-attention-en-finir-avec-les-idees-recues_5483943_1650684.html, consulté le 15/12/2023. Sabrina CABUT.

Vidéographie

ARTE Radio (2020, octobre, 29). *Qu'est-ce qui pourrait sauver le couple ? | Vivons heureux - ARTE Radio Podcast*. YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=N4wby8thUtM&t=1225s>, consulté le 01 aout 2021.

COMTE-SPONVILLE, A. (2021, avril, 19). *Amour (ABC Penser)*, interview réalisé par PETIT, P. Youtube : <https://youtu.be/Ys3meZV3xhA>, consulté le 20 aout 2022.

FRANCE CULTURE (2020, février, 9). *Eva Illouz « La fin de l'amour »*. YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=DoKXqHwo5Lg>, consulté le 15 septembre 2021.

LE POINT (2021, mai, 2). *Le Point des idées #16 (partie 2) : Élisabeth Roudinesco*. YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=L1JmCk7ekoQ&t=1128s>, consulté le 29 aout 2023.

LIBOIS, A. (2019, novembre, 19). *La PrEP, on en parle ! - Explications par la Docteur Agnès Liboit*. Plateforme Prévention Sida. Youtube : https://www.youtube.com/watch?v=ruN8oUc2W_A&t=5s. Consulté le 04 février 2023.

TINKERVIEW (2019, juin, 4). *Monique Pinçon-Charlot : Casse sociale, le début ?*. YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=DnHUyRfY3Wc>, consulté le 09 janvier 2023.

PINEL, J.-P. (2019, novembre, 23). « *Télescopage des idéaux dans les institutions spécialisées ou le conflit contemporain entre le soin et la gestion* », Paris, conférence organisée par l'association Transition - Analyse de groupe et d'institution. Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=iMZL-omeBsw>, consulté le 01 avril 2022.

Musicographie

DAMSO (2019). *Perplexes*. In. *Lithopedion*. Label : 92i Records, Capitol et Universal. Format digital.

FLYNT (2007). *J'ai trouvé ma place*. In. *J'éclaire ma ville*. Label Rouge. Format digital.

LORAGE (2017). *Château de carte*. In. *Sauvage (version remasterisée)*. Hasards Records. Format digital.

Filmographie

GOTESMAN, I. (Réalisateur). (2016). *Five* [Film]. Netflix.

PEDUZZI, N. (Réalisateur). (2023). *Etat limite* [Film]. Arte.

Index

Index des auteurs

A

Anzieu, 3, 4, 69, 75, 78, 83, 130, 173, 254, 431, 433, 434,
438, 457, 461, 485, 499, 500, 503, 508, 533
Arabaci-Colak, VII, 25, 47, 52, 350, 584
Arendt, 188, 325
Aristote, 154, 156, 342
Aubert, 26, 213, 246, 251
Aulagnier, 497

B

Bacharan, 200, 232
Bachelard, 22, 69, 564
Badinter, 199
Barus-Michel, 70, 134, 135, 136, 139, 142, 143, 144, 146,
161, 511
Bauman, 68, 76, 82, 470, 531
Beaud, 38, 41, 42, 70
Benyamin, 457
Bergeret, 402
Bergström, 68, 76, 82, 215, 274
Bernard, 291, 292
Bion, 3, 69, 75, 83, 301, 315, 418, 451, 454, 455, 458,
468, 470, 480, 481, 484, 485
Bleger, 250, 333, 455
Bonnet, 166, 269, 330, 332, 333
Boons, 157, 500
Bozon, 215, 516, 566
Braunstein, 11, 133, 235, 441, 562, 566

C

Caillot, 69, 75, 78, 82, 327, 556
Camus, 68, 152

Canguilhem, 69, 163
Castoriadis, 8, 26, 184, 254, 268, 374, 534, 566
Chagnon, VII, 14, 70, 286, 287, 399, 400, 401, 402, 450,
549, 567, 571
Chaumier, 68, 176, 234, 531, 532
Ciccione, IX, 9, 11, 70
Citot, 68, 82, 153, 156, 214, 495, 503, 517, 529, 568

D

Dalous, 132, 134, 136, 149, 309, 485, 522
David, 26, 69, 75, 82, 145, 277, 291, 318, 389, 493, 500,
533, 537
de Beauvoir, 68, 166, 198, 215, 217, 218
de Gaulejac, 259, 262
de Senarclens, 130, 131, 402
Decherf, 69, 75, 78, 82, 327, 556
Dejours, 257, 265, 429, 469, 569
Delègue, 399, 437
Deleuze, 154, 155, 156
Demazière, 41, 70
Denis, 30, 124, 141, 144, 161, 294, 295, 298, 306, 314,
477
Devereux, IX, 6, 9, 11, 54, 69, 76, 549
Dostoïevski, 68, 150, 328, 568, 572, 582
Drieu, 95, 245, 249
Dubois, 213, 323
Duby, 209, 213, 570
Dufour, 76, 333

E

Easton, 69, 180, 185, 216, 227, 234, 239, 361, 369, 395,
437, 557
Eiguer, 2, 68, 72, 73, 74, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 296, 340,
385, 426, 447, 454, 475, 489, 504, 507, 516, 519

Enriquez, 69, 248, 260, 264, 567
Estellon, 278, 402, 570

F

Fleury, VII, 20, 151
Foucault, 205, 206, 207
Freud, 1, 20, 27, 70, 71, 120, 121, 125, 127, 128, 133,
134, 135, 144, 145, 146, 157, 158, 162, 182, 205, 206,
207, 226, 242, 256, 290, 291, 293, 296, 298, 318, 328,
424, 426, 435, 499, 558, 571, 572, 573, 576
Fustier, 24, 27, 68, 254, 257, 385, 431, 517, 554

G

Gaillard, 34, 69, 245, 249, 251, 252, 264, 333, 472
Golse, 70, 291, 401
Gratton, VII, 69, 124, 140, 176, 208, 226, 245, 255, 273,
274, 275, 323, 328, 478, 516, 531, 532, 573
Green, 70, 150, 402, 525
Grunberger, 533, 538

H

Hanique, 259, 262
Hardy, 69, 180, 185, 216, 227, 234, 239, 361, 369, 395,
437, 557
Héritier, 69, 122, 198, 200, 210, 221, 231
Hurni, 296, 338, 339, 455, 458

I

Illouz, VII, 8, 68, 76, 82, 110, 166, 170, 181, 208, 221,
223, 233, 234, 254, 255, 263, 264, 265, 271, 280, 325,
337, 401, 469, 470, 472, 478, 530, 531, 549, 566, 574,
587

J

Jacobson, 246
Jaspard, 206, 211
Ryan et Jethá, 69, 197, 198, 200, 201, 202, 208, 220, 221
Joubert, 460, 516, 518

K

Kaës, 3, 4, 6, 8, 9, 13, 14, 18, 26, 27, 53, 72, 73, 74, 75,
79, 80, 83, 102, 130, 184, 218, 219, 245, 248, 249,
251, 253, 254, 256, 267, 268, 283, 284, 328, 333, 337,
339, 371, 392, 432, 433, 448, 452, 453, 460, 484, 509,
528, 560, 565, 572
Klein, 70, 75, 159, 160, 292, 301, 424, 498, 571, 576
Kollontai, 203, 209, 210, 212, 214, 215, 216, 218
Kundera, 150, 154, 155, 156, 204, 303

L

Lacan, 70, 121, 124, 155, 162, 190, 226, 333, 339, 496,
571
Lacroix, 76, 82, 126, 128, 143, 207, 307
Laufer, 69, 124, 127, 226, 233
Léger, 394, 403
Lemaire, 4, 9, 67, 71, 72, 73, 77, 80, 82, 158, 310, 467,
474, 492, 493, 498, 499, 504, 510, 518
Levinas, 70, 152
Levisky, 197, 205, 209
Lévi-Strauss, 70, 205, 221, 577
Lighezzolo-Alnot, 80, 559
Lyotard, 6, 253, 320

M

Marin, 536, 537
Maurin Souvignet, VIII, 3, 25, 36, 47, 248, 257, 260, 455,
468, 502
Maurs, 70, 399
Mazéas, 70, 436
Melman, 124, 139, 264, 267, 268, 269, 334, 523, 559,
560
Mèmeteau, 76, 80, 82, 136, 183
Monique Soula-Desroche, 225
Montgrain, 70, 402
Moreau, 78, 137, 174, 175, 518
Morin, 12, 69, 76, 149, 198, 578

N

Neri, 250
Neyrand, 70, 152, 573, 578

P

Painchaud, 70, 402
Perel, 69, 75, 110, 223, 287, 288, 290, 293, 294, 297,
301, 302, 321
Perrin, 70
Pinel, VII, 3, 26, 34, 44, 69, 245, 251, 254, 255, 264, 333,
510, 549, 565, 578
Platon, 153, 156
Puget, 2, 8, 69, 75, 318, 345, 458, 499, 504

R

Racamier, 27, 70, 151, 381, 458, 459,, 497, 564
Rank, 275, 331, 532, 551
Raoult, 11, 70, 367, 368, 525, 526
Reid, 70
Renault, 257, 554
Reneric, 70, 399
Rivière, 159, 160
Robert, 68, 71, 77, 116, 119, 120, 122, 132, 174, 333,
424, 493, 578, 579, 580, 586
Roger, 70, 298, 301, 303
Rouchy, 77, 82, 135, 172, 225, 282, 308, 336, 344, 445,
581
Roudinesco, 226, 235, 581, 587
Roussillon, 25, 29, 70, 269, 291, 311, 315, 408, 409, 412,
435, 436, 474, 561
Ruffiot, 3, 72, 73, 75, 78, 80, 82, 83, 155, 327, 339, 461,
485, 494, 499, 570

S

Sartre, 68, 215, 217, 218, 236, 567
Savoie, 195
Schafer-Mutarabayire, 29, 411, 439, 557
Schopenhauer, 153, 156, 519
Simpère, 69, 178, 239, 353, 518
Smadja, 18, 69, 71, 74, 82, 90, 160, 174, 211, 228, 230,
234, 260, 296, 473, 503, 510, 531, 532, 533
Smaniotto, VII, 12, 69, 80, 124, 130, 136, 137, 138, 226,
233, 276, 292, 295, 311, 443, 445, 447, 462, 477, 559,
570, 582
Stoll, 296, 338, 339, 455, 458
Stone, 70
Suarez-Labat, 70, 400, 567

T

Théry, 69, 214, 222
Tisseron, 316, 527
Tood, 198
Toupin, 7, 8, 20, 42, 47, 52, 95, 235, 277, 333, 350, 455,
459, 558

V

Vacheret, 138
Veyne, 204, 206

W

Walch, 69, 209, 213, 214, 223, 583
Winnicott, 70, 75, 135, 164, 412, 416, 417, 449, 504

Index des notions

A

Affect-passion, 168, 171, 172, 504, 505, 510, 513, 514, 549
Antisocialité, 39, 40, 455, 456, 474
Apatride, 18, 48, 56, 180, 183, 191, 197, 198, 199, 200, 203, 213, 261, 273, 274, 275, 296, 299, 475, 482, 485, 492, 499, 501, 502, 504, 507, 510, 549, 558, 567, 569, 570
Relation apatrides, 35, 48, 202, 229, 272, 274, 276, 279, 284, 293, 298, 310, 314, 318, 386, 419, 485, 499, 504, 520, 524, 539, 547, 567
Avatarisation soïque, 285, 289, 294

C

Compersion, 164, 166, 315, 377, 562
Contra-phobique, 38, 353, 422, 423, 424, 425, 439, 442, 443
Couple, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 28, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 51, 53, 54, 55, 56, 64, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 120, 123, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 148, 153, 156, 157, 158, 163, 168, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 219, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 244, 245, 246, 249, 253, 254, 255, 256, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 281, 282, 283, 284, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 304, 307, 308, 309, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 326, 327, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 340, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 352, 354,

355, 368, 373, 375, 376, 378, 379, 380, 383, 385, 386, 387, 388, 389, 391, 392, 393, 397, 398, 399, 401, 404, 405, 421, 425, 430, 431, 432, 445, 451, 455, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 470, 471, 474, 475, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 512, 513, 514, 515, 517, 518, 519, 520, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 542, 543, 545, 548, 549, 550, 552, 554, 555, 556, 558, 562, 563, 564, 565, 566, 569, 570, 574, 575, 576, 578, 580, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591
Couple libre, 43, 47, 56, 95, 181, 182, 183, 187, 193, 198, 199, 200, 229, 253, 272, 293, 314, 369, 375, 376, 378, 379, 380, 386, 387, 499, 502, 504, 507, 552, 558, 563, 569, 570

D

DSM, 174, 375, 409, 410, 411, 588

E

Entretien non directif, 48, 49, 51, 53, 57, 63, 64, 103, 176, 235, 299, 312, 338, 387, 533
Exclusif, 10, 14, 107, 181, 185, 193, 207, 209, 553, 562

F

Fidélité, 19, 36, 40, 45, 73, 180, 181, 184, 185, 186, 214, 218, 225, 230, 232, 233, 235, 237, 244, 245, 254, 263, 269, 296, 308, 327, 330, 331, 334, 335, 336, 337, 340, 341, 343, 345, 346, 348, 349, 355, 563, 565, 575
Fonctionnements limites, 395, 412, 435, 576

H

Honte, 80, 107, 170, 243, 270, 317, 326, 327, 349, 376, 423, 431, 432, 456, 467, 486, 534, 535, 536, 537

Hypermoderne, 9, 16, 18, 35, 36, 119, 156, 223, 229,
244, 258, 269, 292, 328, 330, 339, 479, 540, 553, 555,
556, 574, 579

I

Idéalisation rétrospective, 516, 519, 520, 521, 522, 523,
524

Illusion rétrospective, 516, 517, 518, 519, 523, 524, 526,
549

Institutions, 3, 6, 9, 10, 18, 20, 30, 36, 40, 44, 46, 54, 79,
90, 104, 113, 184, 203, 205, 234, 244, 255, 258, 259,
261, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 272, 273, 277, 278,
281, 282, 293, 294, 331, 334, 336, 338, 339, 342, 343,
344, 346, 349, 482, 500, 555, 564, 582, 583, 585, 590

L

Latéralisation de l'acte, 3, 297, 298, 315, 316, 317, 318,
319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 348, 431,
531, 565

LGBTQIA+, 23, 111, 132, 135, 180, 237, 244, 357, 363,
369, 370, 383, 441, 451, 456, 565, 572

Lien, 2, 4, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21,
23, 24, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 45, 46,
47, 48, 49, 52, 55, 57, 58, 61, 63, 65, 70, 72, 73, 74,
75, 79, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 95, 96, 97, 101,
103, 104, 105, 106, 108, 111, 112, 117, 120, 122, 124,
128, 130, 132, 136, 139, 146, 147, 151, 154, 156, 157,
158, 159, 161, 166, 169, 170, 172, 173, 175, 176, 177,
178, 180, 183, 184, 186, 189, 191, 192, 193, 194, 195,
197, 198, 199, 200, 201, 202, 205, 206, 209, 210, 214,
215, 218, 219, 225, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235,
237, 241, 253, 254, 256, 258, 260, 261, 262, 263, 267,
268, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 282,
284, 286, 287, 288, 291, 293, 294, 296, 303, 304, 305,
307, 311, 314, 315, 317, 324, 328, 330, 334, 338, 340,
348, 352, 354, 370, 375, 376, 378, 379, 381, 386, 389,
390, 391, 395, 403, 405, 406, 407, 408, 409, 411, 412,
413, 414, 421, 422, 428, 429, 431, 432, 433, 435, 436,
440, 443, 447, 449, 451, 453, 456, 457, 458, 464, 467,
468, 469, 471, 473, 474, 475, 477, 478, 479, 480, 481,
482, 483, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493,

494, 495, 496, 497, 499, 501, 502, 503, 504, 505, 506,
508, 509, 510, 512, 513, 514, 515, 517, 518, 519, 522,
523, 524, 525, 526, 528, 529, 530, 531, 532, 534, 535,
537, 539, 540, 541, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549,
550, 552, 553, 555, 556, 557, 558, 563, 566, 567, 569,
570, 585, 590

M

Masochisme, 170, 321, 322, 323, 324, 326, 391, 412,
537, 590

N

Narcissique, 18, 19, 20, 24, 35, 36, 39, 40, 83, 84, 85, 92,
151, 161, 167, 172, 173, 188, 194, 205, 255, 266, 268,
279, 285, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 303, 304, 305,
306, 307, 308, 322, 324, 327, 338, 348, 349, 350, 381,
387, 412, 418, 419, 423, 427, 429, 430, 431, 433, 435,
436, 437, 442, 444, 446, 448, 449, 451, 452, 453, 455,
456, 457, 466, 468, 469, 471, 472, 473, 474, 483, 484,
485, 486, 487, 500, 503, 504, 507, 510, 517, 520, 522,
528, 538, 543, 545, 546, 547, 548, 556, 559, 561, 564,
566, 567, 569, 571, 584

Non exclusifs, 4, 23, 33, 35, 97, 98, 99, 107, 108, 110,
111, 114, 115, 117, 118, 121, 122, 124, 125, 127, 149,
168, 183, 227, 229, 246, 253, 276, 279, 293, 298, 299,
309, 314, 335, 352, 375, 376, 379, 383, 385, 387, 394,
396, 399, 403, 404, 407, 408, 421, 424, 432, 435, 472,
474, 513, 517, 527, 528, 531, 535, 538, 539, 554, 565,
572

Non-exclusivité, 3, 4, 9, 15, 17, 19, 21, 35, 36, 37, 38, 39,
40, 43, 92, 96, 108, 118, 181, 185, 203, 205, 214, 220,
221, 222, 225, 228, 229, 232, 233, 234, 242, 245, 252,
253, 254, 256, 258, 266, 267, 281, 285, 290, 291, 292,
293, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305,
307, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 322, 324,
325, 327, 328, 330, 331, 334, 335, 336, 338, 339, 341,
343, 344, 347, 348, 350, 352, 353, 371, 375, 376, 385,
387, 388, 394, 396, 407, 408, 417, 419, 421, 422, 426,
427, 429, 435, 437, 447, 472, 496, 530, 531, 533, 553,
556, 563, 565, 566, 568

Non-exclusivité éthique, 9, 297, 352, 353, 375, 376, 385, 387, 394, 396, 407, 421, 427, 472, 531

Non-exclusivité transgressive, 3, 9, 19, 181, 296, 330, 343

O

Objet électif, 90, 157, 168, 202, 203, 230, 266, 306, 307, 317, 319, 326, 355, 431, 432, 484, 491, 499, 501, 503, 504, 507, 509, 510, 513, 514, 521, 524, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 549, 561, 565, 566

Objet Unique, 171, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 472, 566

Observation participante, 6, 9, 17, 23, 42, 49, 50, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 67, 70, 92, 354, 364, 385, 387, 396, 472

Occasionnel, 197, 198, 199, 200, 298, 299, 307, 314, 316, 317, 318, 376, 381, 499, 502, 504, 507, 527, 530, 531, 566, 569, 570

P

Pathologies identitaires-narcissiques, 39, 80, 418, 421, 422, 425, 429, 430, 444, 446, 447, 448, 449, 452, 472, 473, 554

Polyamorie, 151, 180, 181, 187, 188, 189, 190, 198, 199, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 314, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 362, 368, 371, 372, 375, 376, 378, 379, 381, 384, 405, 407, 408, 419, 421, 422, 425, 426, 427, 428, 429, 435, 436, 437, 445, 449, 450, 452, 453, 472, 502, 554, 559, 560, 563, 568, 569

Polyamour, 9, 17, 19, 21, 23, 40, 43, 58, 60, 65, 181, 182, 185, 187, 188, 189, 193, 195, 199, 213, 225, 229, 239, 242, 246, 247, 248, 249, 250, 253, 263, 272, 273, 292, 293, 315, 347, 348, 353, 354, 359, 362, 363, 369, 371, 422, 426, 435, 439, 447, 449, 450, 451, 453, 455, 456, 473, 527, 553, 555, 558, 561, 563, 565, 584

Polyamoureux, 3, 4, 9, 17, 18, 20, 23, 33, 35, 38, 39, 46, 49, 50, 56, 58, 62, 65, 66, 67, 95, 97, 112, 135, 149, 164, 180, 183, 187, 188, 189, 190, 199, 202, 226, 227, 237, 244, 246, 248, 249, 250, 251, 254, 274, 276, 293, 296, 298, 299, 309, 310, 314, 315, 318, 327, 348, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 362, 363, 365, 368, 369,

370, 371, 372, 373, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 385, 387, 396, 397, 399, 400, 401, 402, 404, 405, 408, 411, 418, 424, 426, 427, 428, 429, 432, 435, 436, 439, 440, 445, 446, 447, 450, 451, 452, 455, 457, 458, 460, 461, 472, 473, 474, 475, 499, 500, 501, 504, 510, 524, 532, 535, 537, 539, 549, 552, 554, 559, 567, 568, 570, 572

Polyculaire, 455, 462, 465, 552

Polycule, 66, 189, 247, 380, 381, 383, 386, 402, 425, 455, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 474, 500, 552

Psychothérapie, 43, 54, 66, 82, 147, 148, 149, 276, 320, 323, 326, 327, 484, 485, 522, 587, 590

Pur-Sujet soïque, 3, 36, 203, 205, 229, 254, 255, 256, 258, 266, 267, 268, 271, 272, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 281, 285, 287, 293, 294, 305, 328, 473, 523, 544, 547, 555, 557, 561

S

Souffrance identitaire-narcissique, 9, 35, 38, 256, 279, 427, 429, 433, 435, 436, 449, 451, 453, 472

Souffrances identitaires-narcissiques, 9, 19, 35, 36, 38, 39, 205, 328, 350, 353, 408, 418, 419, 422, 429, 445, 449, 472, 473, 474, 488, 538, 569

Symbolisation, 9, 62, 171, 245, 317, 400, 441, 446, 469, 470, 484, 565, 571, 591

T

TDAH, 366

TPB, 408, 409, 412, 413, 414, 417, 418, 419, 444, 446

Traditionnel, 18, 35, 43, 47, 48, 56, 95, 180, 183, 184, 188, 193, 196, 198, 199, 202, 225, 243, 244, 254, 269, 276, 296, 307, 313, 333, 347, 348, 378, 475, 501, 510, 524, 533, 539, 549, 558, 563, 569, 570

Trauma, 37, 369, 395, 442, 473, 542, 544, 545, 555, 571, 575

Traumatisme, 9, 10, 37, 39, 150, 326, 353, 419, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 435, 436, 437, 440, 443, 445, 446, 447, 448, 472, 473, 536, 542, 545, 567, 571, 572, 584, 590

Traumatophobie, 4, 353, 402, 419, 421, 422, 423, 424,
425, 428, 435, 436, 439, 441, 442, 443, 444, 445, 448,
473, 555, 572

Trigger warning, 402, 438, 439, 440, 441, 442, 445
TSA, 366, 401, 403, 413, 416